République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mentouri de Constantine

Faculté des Sciences de la Terre, de la Géologie et de l'Aménagement de Territoire

Département d'Architecture

N° d'ordre
N° de série

THESE

En vue de l'obtention du diplôme de
DOCTORAT
OPTION : URBANISME

Présenté par : CHABI Nadia

L'homme, l'environnement, l'urbanisme.
Tome I

Sous la direction du Pr. Salah eddine CHERRAD

Membres du jury

Président :	Larouk Med- Hadi	Professeur	Université Constantine
Rapporteur :	Cherrad Salah Eddine	Professeur	Université Constantine
Examinateur :	Zerouala Med – Salah	Professeur	E.P.A.U Alger
Examinateur :	Ribouh Bachir	Maître de Conférences	Université Constantine
Examinateur :	Addad Cherif	Maître de conférences	C. U Oum El Bouaghi

A la mémoire de l'homme qui a fait de moi la femme que je suis : à mon père.

Tu n'es pas là, mon cœur saigne ….

Tous les mots que je peux utiliser ne pourront pas exprimer ma reconnaissance, ma tendresse, ma gratitude pour ma mère qui m'a encouragé, aidé et soutenu tout le long de ce travail.

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse Professeur Salah eddine Cherrad pour sa disponibilité, ses précieux conseils, sa patience, sa compréhension et pour l'intérêt constant qu'il a porté à ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

J'exprime ma reconnaissance à Monsieur Larouk Mohamed-Hadi, Professeur à l'Université de Constantine, à Monsieur Zerouala Mohamed Salah, Professeur à l'EPAU Alger, à Monsieur Addad Chérif, Maître de Conférence au CU de Oum El Bouaghi, à Monsieur Ribouh Bachir, Maître de Conférence à l'Université de Constantine, qui ont bien voulu me faire l'honneur de juger ce travail.

Je tiens à remercier mon apprenti : Bahia Kebir qui m'a aidé dans mon travail. A nos longues discussions sur l'architecture et l'urbanisme qui nous ont permis de trouver un espace privilégié de débat à bâton rompu.

A toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin pour la réalisation de ce travail.

A toute ma famille et leurs prolongements.

A tous mes amis

SOMMAIRE

	Page
Introduction générale	**1**
Méthodologie de travail	**5**
Première partie : La connaissance de l'homme	**11**
Introduction	**11**
Chapitre- 1 - Les caractéristiques psychiques universelles de l'homme	**15**
I- 1 - Introduction	**15**
I - 2 -La perception	**17**
I-2-1 - Définition	**17**
I-2-2 - La définition du verbe « percevoir »	**18**
I-2-3- Définition de la perception	**21**
I-2-4- Les trois approches théoriques de la perception	**22**
4-A -L'approche de la perception « directe » ou la perception adaptative	**22**
4-B-L'approche de la perception en terme de « traitement de l'information »	**22**
a- L'étape sensorielle	**24**
b- L'étape figurative	**26**
c- L'étape cognitive	**27**
c-1- Identification des objets	**27**
c-2- Les représentations cognitives ou schémas d'objets	**28**
c-2-1- La représentation structurale cognitive	**28**
c-2-2- La représentation sémantique	**28**
c-2-3-La représentation phonologique dénommer les objets	**28**
c-3- Les constances perceptives ou les invariants	**29**
c-4- La démarcation entre perception et cognition	**29**
4-C- L'approche constructiviste	**30**

a- Le rôle adaptatif de la signification 30
b- Les erreurs d'identification 32
c- L'organisation descendante des figures 32
4-D- La perception de l'environnement 33
I- 2- 5- La Perception de l'Espace 35
5-A- La notion de la constance dans le cas de l'environnement 36
a - La constance des grandeurs 36
b- La stabilité du monde perçu 37
c- La Constance des Formes Visuelles 38
d- La Constance de Luminosité et de Couleur 39
e- Autres Constances 39
5- B- La perception de l'espace chez les concepteurs 40
5-C- La perception de l'espace architectural chez le profane 41
I-2-6-Conclusion 42
I- 3- L'affectivité 45
I-3-1- Définition 46
a- Affectivité 48
b- Affectif 48
c- Affection 48
I-3-2- Les principaux phénomènes affectifs affiliés à l'affectivité 51
2-A- L'émotion 51
a- Définition 51
a-1- L'angoisse 53
a-2- L'anxiété 53
a-3- La peur 53
a-4- La colère 53
b- Les Caractéristiques de l'Emotion 54
b-1- La première phase 54

b-2 La deuxième phase 55

c- Conclusion 56

2-B- La motivation 57

a- Définition 57

b- Les caractères propres des motivations humaines 60

b-1- La fonction symbolique : la sémiotique et rôle de l'imaginaire 60

b-1-1- Les symboles 60

b-1-2- Le besoin de performance 61

b-2- Les régulations cognitives 62

b-2-1- besoin de cohérence 62

b-2-2- Le niveau d'aspiration 63

b-2-3- L'image de soi 63

b-3- Les aspects sociaux des conduites motivationnelles 64

b-3-1- besoin de contacts sociaux 64

b-3-2- attitudes, stéréotypes 64

b- 4- importance des différences individuelles 66

I-3-3- Conclusion 66

I- 4 - L'adaptation 68

I-4-1- Introduction 68

I-4 -2- Définition 68

2-A-Les deux acteurs mis en jeu dans le processus de l'adaptation 69

a- Adaptation par assimilation du milieu 69

b- Adaptation par accommodation 69

c- Adaptation par déplacement ou remplacement 69

Chapitre II - Les attributs personnels 73

II- 1- Introduction 73

II- 2- La notion de culture 74

II-2-1- Introduction 74
II-2-2- Définition de la notion culture 74
2-A- Origine du vocable « culture » 75
2-B- La conception anthropologique de la culture 77
2-C- L'approche contemporaine 81
2-D- La vision sociologique de la culture 85
2-E- La relation entre la culture et le psychisme 88
a- La socialisation 88
b- L'enculturation 90
c- L'acculturation 91
c-1- L'assimilation 93
c-2- La séparation 93
c-3- L'intégration 93
c-4- La marginalisation 94
II- 3-3- Conclusion 94
II- 3- Les besoins 98
II- 3- 1- Introduction 98
II- 3- 2- Définition de la notion de besoin 99
2- A- La Notion de besoin en sociologie 100
2- B- La notion de besoin appliquée à l'architecture 102
II-3-3- La notion d'intérêt 104
3 - A- L'aspect subjectif de l'intérêt 104
3- B - L'aspect objectif de l'intérêt 105
II-3-4 - L'aspiration 107
4-A – Définition 107
II-3-5- Conclusion 109

Conclusion 110

Deuxième partie : L'environnement 119

Introduction 119

Chapitre I - Le sens étymologique du terme environnement 121

I-1-Définition 121

I- 1-1-En général 121

I- 1-2- Selon les biologistes et les éthologistes 123

I- 1-3- En sociologie 125

I-1-4- En psychologie 127

I-2- La psychologie de l'environnement 128

I-2-1- La dimension culturelle 130

I-2-2 La dimension temporelle 131

I-2-3- Les effets de l'environnement 131

I-3- La notion de stress 137

I-4- Conclusion 141

Chapitre II- L'environnement en architecture 142

II-1 Introduction 142

II-2- Le paysage urbain 147

II-2-1-Conclusion 154

II-3- Le Site 156

II-3-1-Le site en tant que paysage 157

II-3-2- Le site en tant que composition des structures physiques 157

II-3-3- Le site et l'occupation urbaine 158

II-3-4- Conclusion 162

II-4- La définition de l'espace 162

II-4-1- Géométrique 163

II-4-2- La dimension psychologique 165

II-4-3- L'espace personnel 166

a- Les facteurs individuels 172

b- Les facteurs contextuels sociaux 172

c- Les facteurs culturels 173

II - 5 - Le territoire 173

II -5-1- Le territoire primaire : 175

II -5-2- Le territoire secondaire 176

II -5-3- Le territoire public 176

II-5-4- La territorialité 177

II-5-5- La dominance territoriale 177

II-5-6- Les marqueurs ou création de frontière 178

II – 6 - L'appropriation de l'espace 178

II – 7 - Conclusion 180

Chapitre III- L'urbanisation : processus de création et de transformation de l'environnement 182

III – 1 - Introduction 182

III - 2 - dimension spatiale de l'urbanisation 182

III - 3 - La dimension sociologique 183

III -4 -Les traits généraux caractérisant les sociétés urbaines qualifiées de « modernes » 187

a- la société : 187

b- L'individu 188

III-5- Schématisation du processus d'urbanisation des sociétés qualifiées de « modernes » 188

a- Période avant la révolution industrielle 189

b- Période de la révolution industrielle 191

c- Après la révolution industrielle 193

III-6- Les effets de l'urbanisation pour une société qui a connu un développement normal 193

III-6-1- Les traits généraux caractérisant les sociétés traditionnelles 194

a- La société 194

b- L'Individu 195

c- Schématisation du processus d'urbanisation pour une société traditionnelle : cas de l'Algérie 195

c-1- Avant la colonisation 196

c- 2- Pendant la colonisation 202

c- 3- Après l'indépendance 209

d- Schématisation des effets induits par le processus d'urbanisation planifié par les dirigeants des sociétés traditionnelles : cas de l'Algérie 210

d-1- L'environnement de la ZHUN de Daki 212

d-2- L'environnement de la ZHUN de Ziadia 218

d-3- L'environnement de la ZHUN du 5juillet 225

d-4- L'environnement de la ZHUN de Boussouf 232

d-5- L'environnement de la ville nouvelle de Ali Mendjeli 239

e- conclusion 245

Conclusion 246

Troisième partie : L'urbanisme. 251

Introduction 251

Chapitre I : La ville. 253

I-1-Définition 253

I-1-1 - Selon les urbanistes- administrateur 253

I-1-2 - Selon les géographes 253

I-1-3 - Selon les historiens 254

I-1-4 - D'après les sociologues 254

I-1-5 - D'après les statisticiens 254

I-1-6 -D'après les architectes 255

a- Les voies **257**

b- Les limites **257**

c- Les quartiers **258**

d- Les noeuds **258**

e- Les points de repère **258**

I -2 -D'une ville à une autre **259**

I-2-1 - La ville traditionnelle **260**

I-2-2 - La ville moderne **261**

I- 3-Les problèmes contemporains de la ville **262**

Chapitre II : L'urbanisme **265**

II-1- Introduction **265**

II- 2-Naissance de l'urbanisme **265**

II-2-1- Aperçu généalogique de l'urbanisme **266**

II-2-2- L'urbanisme du mouvement moderne **269**

A - La fonction **270**

B - Le zoning **270**

C - Les grands ensembles **272**

C-1- Principes caractéristiques des grands ensembles **276**

C- 2- Les Principaux éléments constituant les grands ensembles **276**

C-2-1-Les éléments bâtis : barres et les tours **276**

a- Les barres perpendiculaires **276**

b- Les barres parallèles **277**

c-Les Tours **277**

d- Le plot ou l'immeuble noyé dans la nature **278**

e- Synthèse **278**

C-2-2 - Les espaces non construits **279**

a- L’espace non construit 279

b - L’espace vert 280

c -La voirie 281

C-3- Critiques 284

II-3-L’urbanisme dans les pays du tiers monde 288

II-3-1- L’urbanisme de L’Algérie 290

A - L’Algérie précoloniale 296

A- 1-La société traditionnelle en Algérie 296

a-La recherche des moyens de subsistance 296

b-La quête de la sécurité 297

c-La recherche de la permanence et de la stabilité 297

A-2-Les caractéristiques de l’espace traditionnel 298

a-La médina 298

b- L’organisation spatiale de la médina 299

c- l’environnement bâti 303

A-3- Exemple de Constantine 305

a- Période de l’Algérie coloniale 305

a-1- Aperçu de la politique coloniale 305

a-2- Intervention et occupation des médinas 308

a- 2-1-La première étape 308

a-2-2- La deuxième étape 309

a-2-3-La troisième étape 311

a-2-4 -la dernière étape 312

a-2-5- Les extensions coloniales : Cas des tours-barres du Ciloc. 314

a-3-Conclusion 325

b- Période de l’Algérie indépendante 326

b-1- les outils urbanistiques préconisés pour la croissance urbaine 327

b-1-1- La définition de la ZHUN 328

b-1-2- Les objectifs de la ZHUN 329

b-1-3-La procédure ZHUN 329

Conclusion 334

Quatrième partie : L'urbanisme contemporain, cas de Constantine 337

Introduction 337

Chapitre I : La ZHUN de Daksi 340

I-1 - La Situation 340

I-2- Le Site 341

I-3 - Aperçu historique de la création de la cité Daksi 345

a- la première phase : de 1970- 1980 345

b- la deuxième phase : 1980-1998 346

I-4- Etude urbanistique 348

a- Etude du plan masse 348

a-1- Principe d'organisation global des unités bâties 351

a-2- Conclusion 364

b- Etude de la voirie 365

b-1- Les voies 365

b-1-1-Les voies primaires 365

b-1-2-Les voies secondaires 372

b-1-3- Les voies tertiaires 375

c- Les nœuds 379

c-1- Les nœuds primaires- primaires 380

c-1-1- Le nœud primaire- primaire n° 1 381

c-1-2- Le nœud primaire- primaire n°2 381

c-1-3- Analyse en 3D des nœuds primaire- primaire et le tronçon les reliant **384**

c-2- Les nœuds primaires- secondaires **388**

c-3- Les nœuds secondaires **389**

c-4- Les nœuds tertiaires **391**

c-5- Conclusion **392**

d- Le maillage **393**

d-1- La maille primaire **393**

d-2- Les mailles primaires- secondaires **392**

d-3- Les mailles secondaires **395**

d-3-1- Les mailles secondaires régulières **395**

d-3-2- Les mailles secondaires irrégulières **395**

d-4- Les unités du bâti : **397**

d-4-1- La barre : **397**

d-4-2- La tour : **398**

d-5- Les différentes dispositions de l'unité de base : la barre **399**

d-5-1-Premier cas : association de deux barres par juxtaposition et sans décrochement **399**

d-5-2-_Deuxième cas : Deux barres assemblées avec un glissement transversal **400**

d-5-3- Troisième cas : Quatre barres assemblées avec un glissement transversal : le décrochement **401**

d-5-4-Quatrième cas : Trois barres juxtaposées avec glissement transversal **402**

d-5-5-Cinquième cas : Deux barres associées en L avec un léger glissement de l'une des barres **403**

d-6- La disposition de l'unité de bâti dans la maille : **404**

d-6-1- Cas des mailles régulières **404**

d-6-2- Cas des mailles irrégulières **407**

d-7- Interventions récentes dans le cadre du POS : 426

III-2-5- Conclusion : 428

Chapitre II : La ZHUN de Boussouf : 4 31

II-1- Introduction : 431

II-2-Situation : 432

II-3- Le site : 435

II-4-Aperçu historique : 437

II-5- Etude urbanistique : 442

a- Etude du plan masse : 442

b- Principe d'organisation : 446

b-1- La zone I : 449

b-1-1- Les différents groupements existant dans la zone I 450

a- Agencement curviligne : 450

b- Agencement en U : 453

c- Agencement linéaire: parallèle à la voie: 454

b-1-2- Les équipements : 457

b-2- La zone II: 462

b-3- La zone III: 467

c – Etude de la voirie : 471

c-1- Les voies primaires : 471

c-1-1- La voie primaire – primaire : 471

c-1-2- La voie primaire- secondaire: 473

c-2- Les voies secondaires : 474

c-2-1-La voie secondaire-primaire : 475

c-2-2- Les Voies secondaires- secondaires : 477

c-3- Les voies tertiaires : 480

c-3-1- Les voies tertiaires mécaniques : 481

c-3-2- Les voies tertiaires piétonnes : 483

d- Les nœuds : **488**

d-1- Les nœuds primaires : 490

d-2- Le nœud primaire- primaire: 491

d-2-1- Reconstitution en 3D du nœud primaire –primaire: 494

d-3- Le nœud primaire- secondaire: 496

d-3-1- Reconstitution en 3D du nœud primaire-secondaire: 498

d-4- Les nœuds secondaires : 499

d-4-1-Le nœud secondaire- primaire: 500

d-4-2- Reconstitution en 3D du nœud secondaire-primaire: 503

d-5- Les nœuds secondaires- secondaires: 504

d-6- Les nœuds tertiaires 507

d-7- Conclusion: 510

e-Le maillage 510

e-1- La maille primaire 510

e-2- Les mailles secondaires 512

e-3- Les unités du bâti 513

e-3-1- Etude des unités bâties du collectif 514

a-La barre simple ou le plot isolé 514

b-La barre à redan: 516

c- La barre avec un glissement transversal: 518

d-Les tours 520

e-3 -2-Les chalets 524

e-3-3- Les lotissements 527

e-4- Disposition du bâti dans les mailles 530

e-4-1-La maille B **532**

e-4-2- Conclusion **545**

e-4-3- La maille F **546**

e-4-4- Les mailles E, D **552**

e-4-5- Conclusion **563**

f- Les logements réalisés mais non occupés **564**

II-6- Conclusion **570**

Chapitre III : La ville nouvelle de Ali Mendjeli **573**

III-1-Introduction **573**

III-2- Genèse de l'idée de créer la ville nouvelle de Constantine **574**

a- L’idée de créer des villes nouvelles en Algérie **574**

b- L’idée de la ville nouvelle à Constantine **574**

III-3- Situation de la ville nouvelle Ali Mendjeli **576**

III-4-Le site de la ville nouvelle Ali Mendjeli **576**

III-5-Les atouts du site d'implantation **576**

III-6-Les principes de la programmation de la ville nouvelle **581**

a-Les données de départ **581**

b-Les options d'aménagement préconisées pour la ville Ali Mendjeli **588**

b-1- Le schéma directeur **588**

b-2- L'élaboration du P.O.S **588**

c-Les principes fixés pour l'aménagement urbain de la ville nouvelle **589**

c-1- La sécurité **589**

c-2- L'accessibilité **589**

c-3- L'attractivité **589**

c-4- La poly fonctionnalité **589**

c-5- Le phasage **590**

c-6- Le rôle régional **590**

III-7-Etude de la structure de la ville Ali Mendjeli **590**

a-La voirie **593**

a-1-La voie primaire- primaire **596**

a-2- La voie primaire- secondaire **598**

a-3- Les voies secondaire **599**

a-4- Les voies tertiaires **601**

b- L'habitat **603**

c-Les zones d'activités **607**

III-8- Les différentes phases de croissance la ville nouvelle **611**

III-9-Etude de l'unité de voisinage n°07 **614**

a-Situation de l'unité de voisinage 07 **616**

b-Délimitation de l'unité de voisinage 07 **616**

c- Etude urbanistique **619**

c-1- Etude du plan masse **619**

c-2- Principe d'organisation **620**

c-3- Etude de la voirie **623**

c-3-1- Les voies primaires **624**

c-3-2-Les voies secondaires **627**

c-3-3-Les voies tertiaires mécaniques et piétonnes **629**

c-4- Conclusion **633**

c-5- Les noeuds **633**

c-5-1- Les nœuds primaires **635**

c-5-2- Les nœuds secondaires **636**

c-5-3-Les nœuds tertiaires **638**

c-6-Le maillage **639**

c-6-1- La maille primaire 639

c-6-2- Les mailles secondaires 640

c-6-3- Disposition des unités du bâti dans les mailles 647

c-6-4- Etude des mailles 648

a- Etude de la maille monofonctionnelle occupée par les logements 649

a-1- Les unités du bâti 650

a-2-Disposition des unités bâties dans la maille étudiée 658

a-3- Les espaces libres 658

b- Etude de la maille mixte 660

b-1-les unités bâties de la maille mixte dominée par le logement 660

b-2- Disposition du bâti dans la maille 665

b-2-1-Les unités d'habitation 665

b-2-2- L'équipement 667

b-2-3- Les espaces non construits 667

c- Etude de la maille mixte dominée par l'équipement 667

d- Conclusion 670

III-10- Conclusion 670

Conclusion 673

Conclusion générale 677

Annexe

Liste des schémas 682

Liste des figures 686

Liste de photos 692

Liste de tableaux 698

Bibliographie 699

Introduction générale

Introduction générale

L'homme, l'environnement et l'urbanisme

Dans les temps contemporains et après les résultats d'une large intervention de l'homme sur la surface de la terre, la recherche se focalise de plus en plus sur « l'homme et son environnement ». Cet intérêt se manifeste par un débat tumultueux chez les spécialistes : écologistes, paysagistes, architectes, urbanistes, aménageurs, chez les politiciens et enfin chez les citoyens. En effet l'architecture, l'urbanisme et l'environnement sont l'affaire de tous. Malgré tout, nous fabriquons quotidiennement l'environnement par les milliers de décisions que nous prenons et nous lui donnons l'image que nous voulons. Prémédité ou non, la réponse est dans nos villes et nos campagnes.

Depuis que l'homme existe, il a sans cesse transformé l'espace et l'environnement qui l'entoure. Ces interventions humaines doivent-elles se limiter aux actes quotidiens d'urbanisme qui ont donné naissance à des villes et à des campagnes anonymes, sans identités et difficiles à gérer ? En d'autres termes est-ce que l'urbanisme qui a d'une part ses thèses, ses postulats et d'autre part ses fondements, ses gestes, ses entreprises qui parlent à la société comme tout langage, est suffisant pour transformer le territoire tout en gardant les spécificités de chaque région, de chaque site ?

En fait, si on regarde autour de nous, on s'aperçoit qu'il y a un divorce entre nos interventions et l'environnement et qu'une autre discipline s'impose pour limiter les dégâts. Cette notion est celle de l'environnement qu'il soit urbain ou rural. Celui-ci reflète la société dont il est en quelque sorte le miroir. Il exprime momentanément la réalité physique et symbolique des actions successives de l'homme sur la nature. L'environnement "comme élément physique, l'environnement comme générateur de perception et source de sens, l'environnement comme état engendré par une multiplicité de facteurs, l'environnement comme matière de l'art d'aménager et de bâtir " **[1]**. On en oublie peut être, faut-il l'ignorer ou le considérer comme un luxe dont on s'occuperait plus tard.

En Algérie les environnements urbains et ruraux sont en pleine transformation due essentiellement aux mutations socio-économiques qui continuent à s'imprimer sans douceur et très en profondeur sur le territoire qui est considéré comme étant une matière amorphe sur laquelle toutes les expériences et tous les débordements sont possibles. A ce titre l'empreinte humaine est là pour témoigner de la destruction de la symbiose qui existait entre l'environnement et l'homme. Elle mène vers « une aggravation porteuse d'enlaidissement et de déculturation ». **[2]**. Par conséquent, le tribut que nous accordons à la modernité est lourd.

Ces modèles internationaux importés par une décision politique centralisée, constituent le style de référence privilégié que l'Algérie a adopté. C'est ainsi que les créations architecturales et urbanistiques se caractérisent par la standardisation et la normalisation des projets importés sur le territoire sans tenir compte des spécificités de la société et surtout celles du site. L'espace planifié s'étend tout en chassant la spontanéité, les pulsions de vie et les désirs qui caractérisaient le mode de bâtir chez nos ancêtres qui ont su composer et vivre en harmonie avec la nature. Fortement intégrée à son environnement, l'architecture traditionnelle a souvent servi d'exemple aux plus grands architectes. Faut-il permettre de construire n'importe quoi, n'importe où et laisser le béton envahir nos villes et nos campagnes ?

La prolifération des boites en béton, des espaces extérieurs non aménagés et non utilisés d'un coté et des bidonvilles de l'autre coté, représente les agressions les plus fréquentes que subit notre environnement, constance brisant la relation la plus vieille au monde et la plus naturelle qui existe entre l'homme et son milieu. Induit par un moteur démographique accompagné par la suite par une promotion administrative, (affectation de fonction urbaine, investissement, etc.), le processus d'urbanisation se fait au détriment de l'homme et de son espace vital y compris l'espace rural et l'activité principale qui est l'agriculture (exemple Skikda, Annaba- Constantine). Ce phénomène entraîne une hémorragie des zones marginales. Les villes moyennes progressent mais de nombreuses petites villes végètent et dans les campagnes profondes les villages deviennent exsangues. Ce déséquilibre entre les régions pose des problèmes humains, sociaux, économiques et d'espace à urbaniser se traduisant par une opposition spatiale ville/ campagne. Du même coup on perd la symbiose et la complémentarité qui existaient entre ville/campagne. On assiste à des conflits « spatiaux » où la ville a sans doute la priorité.

En effet, basculant d'une société rurale à une société urbaine en connaissant des mutations profondes, l'Algérie devient consommatrice d'espace. Elle poursuit son expansion en considérant les espaces libres comme réservoir pour son développement. Du coup, les critères de l'environnement qui relèvent de « l'esthétique-le beau, le propre, la cohérence, l'échelle…et de la psychologie-le signifiant, le perçu, le vécu qui sont supposés refléter le degré de satisfaction sociale vis-à-vis de l'environnement » **[3]** sont négligés au dépend des objectifs de développement.

A ce niveau là, il est nécessaire de citer la réflexion d'Amos RAPOPORT (à propos d'une société rurale : « les bâtiments et les agglomérations sont l'expression manifeste de l'importance relative accordée aux différents aspects de la vie et aux différentes manières de percevoir la réalité. La maison, le village et la ville traduisent le fait que les sociétés partagent des buts et des valeurs communs : les formes des bâtiments primitifs et indigènes résultent moins de désirs individuels que de desseins et des désirs d'un groupe unifié pour un environnement idéal ». **[4]**

Il décrit trois attitudes de l'homme face à l'environnement :

- La relation « moi- l'autre », relation religieuse et cosmologique, l'environnement est considéré comme dominant et l'homme est inférieur à la nature.

- Seconde relation « moi- l'autre », relation symbiotique : l'homme et la nature s'équilibrent et l'homme se considère responsable de la nature devant dieu et /ou comme serviteur et un gardien de la nature.

- La relation « moi- ça », relation utilitaire : l'homme complète et modifie la nature puis crée et finalement détruit l'environnement**. [5]**

A partir de cette citation, il nous est possible de définir une attitude propre aux exigences contemporaines, qui consiste à réconcilier l'homme, l'urbanisme, l'environnement, la ville, la campagne et limiter les interventions humaines au sein des espaces agricoles d'une part et d'autre part réconcilier le citadin avec sa ville. Donc il s'agit de mettre sur pied une politique qui prendrait en charge l'étude des sites et des environnements urbains ou ruraux et l'insertion des projets dans l'environnement. Cette opération réclame une attention

particulière de la sensibilité capable de respecter l'acquis culturel traduit par l'environnement et suppose une connaissance du terrain et des hommes. Deuxième exigence c'est la sensibilisation de tous les acteurs qui décident, qui utilisent, qui transforment l'environnement. Ces efforts de sensibilisation auront besoin d'être débattus, largement diffusés et précisés : sensibiliser qui ? Pourquoi ? Sur quoi et comment ?

Pour terminer, Chemetov **[6]** résume les préoccupations de cet écrit : « le terrain n'est pas la feuille blanche et sans histoire…, toutes les composantes sont autant de signes qui font partie de l'environnement et que l'on ne peut rejeter au dehors, contraintes gênantes pour un ailleurs mythique ». C'est en intégrant « une philosophie reposant sur la longue tradition gravée au sol par nos prédécesseurs » que le paysagiste pourra s'imposer dans le processus d'aménagement.

Par conséquent, il faut acquérir la volonté de dépasser l'attitude de protection qui est nécessaire mais insuffisante et trouver d'autres outils, d'autres instruments qui viennent compléter les différents outils d'urbanisme obsolètes tels que les différents plans PUD, PUP…ZHUN pour permettre une meilleure maîtrise de l'espace et de soigner et construire l'image que nous voulons et nous méritons d'avoir.

D'ailleurs ces instruments ont prouvé leur inefficacité sur le terrain et ils sont dépassés à cause des problèmes d'échelle d'intervention et la confusion qui s'est instaurée entre les différents instruments d'une part et leur rigidité et les retards accusés par rapport à la réalité d'autre part. Il faut éviter de faire les mêmes erreurs qui ont été faites au sein des sociétés consommatrices d'espace et de profit. Il faut agir au niveau de l'architecture et des formes urbaines tout en valorisant et tenant compte des caractéristiques du site et de la société qui les produit et tout en puisant dans notre réservoir de l'architecture traditionnelle qui constitue un patrimoine potentiel que plusieurs sociétés nous envie.

Méthodologie de travail

Méthodologie de travail

I- Constat :

Après 1962, l'Etat algérien s'est attelé à reconstruire le pays en faisant face aux problèmes légués par la colonisation et ceux qui découlent de la période post- moderne tels que : le sous développement, les déséquilibres régionaux, la crise de logement, l'urbanisation anarchique et démesurée des villes, etc.….Les gouvernements de cette époque ont opté pour une politique de développement qui privilégia un type d'architecture et d'urbanisme dont les idées dogmatiques se sont imposées universellement après la deuxième guerre mondiale. Les idées de ce courant étaient révolutionnaires car elles prônaient la modernité comme dogme, qui pouvait être atteinte par l'introduction de la machine dans tous les domaines de la vie et par le biais de la rupture radicale avec l'ancien système de penser, de concevoir la vie, le monde qui environne l'homme notamment la ville et ses composantes.

Séduit par cette tendance qui correspondait dans son essence aux objectifs que l'Algérie s'est tracé, les gouvernements algériens ont puisé dans leurs principes notamment ceux relatifs aux grands ensembles. Un nombre important d'outils urbanistiques a été élaboré et a donné naissance à des extensions urbaines et des villes entières par la médiation des ZHUN et la politique des villes nouvelles. Néanmoins, ces formules ont généré des environnements bâtis qui sont mal vécus par l'ensemble des habitants. Cet état de fait se traduit par :

- Les transformations que subissent les espaces bâtis et non bâtis.
- La dégradation du bâti lui-même.
- L'indifférence vis-à-vis de l'environnement bâti qui se manifeste à travers l'absence de prise en charge de celui-ci.
- La démotivation des habitants vis-à-vis de l'environnement des grands ensembles qui s'exprime par le système de distanciation élaboré par les habitants pour fuir leurs responsabilités vis-à-vis de ce type d'espace produit.

- L'immuabilité de cet environnement qui n'offre pas beaucoup de flexibilité aux changements que les habitants tentent d'effectuer suivant leur culture et l'évolution de leurs besoins.
- Les espaces sont trop grands ne permettant pas un marquage de territoire, par conséquent, difficiles à s'approprier et perméables générant des dérives fonctionnelles et spatiales et des occupations des lieux par les étrangers et des activités insolites, etc.

II- La problématique :

Partant du fait que l'environnement est le reflet d'une société, est-ce que les modèles internationaux avec leurs fondements idéologiques qui sont adoptés et disséminés à travers tout le territoire algérien correspondent et répondent à la réalité algérienne ?

Ces modèles importés donnent naissance à des environnements bâtis qui véhiculent des idées péremptoires concernant l'image de l'homme et celle de son cadre bâti. Ces idées qui se sont érigées en dogme concernent la typification de l'homme nouveau qui est assimilé à une machine dont le fonctionnement et les besoins sont identiques. L'homme moderne qui doit réaliser les temps nouveaux doit aussi circuler, travailler, dormir, se recréer, manger dans un cadre bâti à son image.

Ainsi, l'environnement dans lequel il vit, doit correspondre à la métaphore : une machine à habiter fondée sur un discours qui exhorte à se libérer du passé et des liens passéistes susceptibles de faire référence à l'histoire de la société à laquelle l'homme appartient. La typification, la standardisation et la normalisation fondées sur la taylorisation et l'automatisation du travail ont constitué les outils indispensables à la concrétisation des principes établis à partir de cette vision moderniste de l'homme et de son environnement par l'intermédiaire d'un urbanisme dont les lois et les postulats sont applicables à toutes les sociétés et sur n'importe quel site indépendamment des spécificité climatiques, culturelles, topographiques, historiques, etc.

Par conséquent, la mise en pratique de ces principes universels en l'Algérie par l'intermédiaire des grands ensembles, a donné naissance à un type de cadre bâti où

l'homme voire la société algérienne éprouve des difficultés à l'utiliser, à se l'approprier et à le prendre en charge. Pourquoi cet environnement découlant de ces idées pose moult problèmes ? Peut on appliquer ces principes architecturaux et urbanistiques sans casser le lien fort qui devrait exister entre l'homme et son environnement ?

III- Hypothèses :

L'Homme avec sa nature est un acteur passif et actif qui vit dans un environnement. Ce dernier est une matière amorphe sur laquelle l'homme intervient en la transformant, en la remodelant pour y habiter. Il construit des quartiers, des villes en utilisant l'urbanisme pour créer des environnements. Ainsi, l'urbanisme est l'outil de médiation qui lui permet d'agir sur l'espace pour établir une ou des relations avec ce qui l'entoure tout en prenant possession des lieux et de la nature.

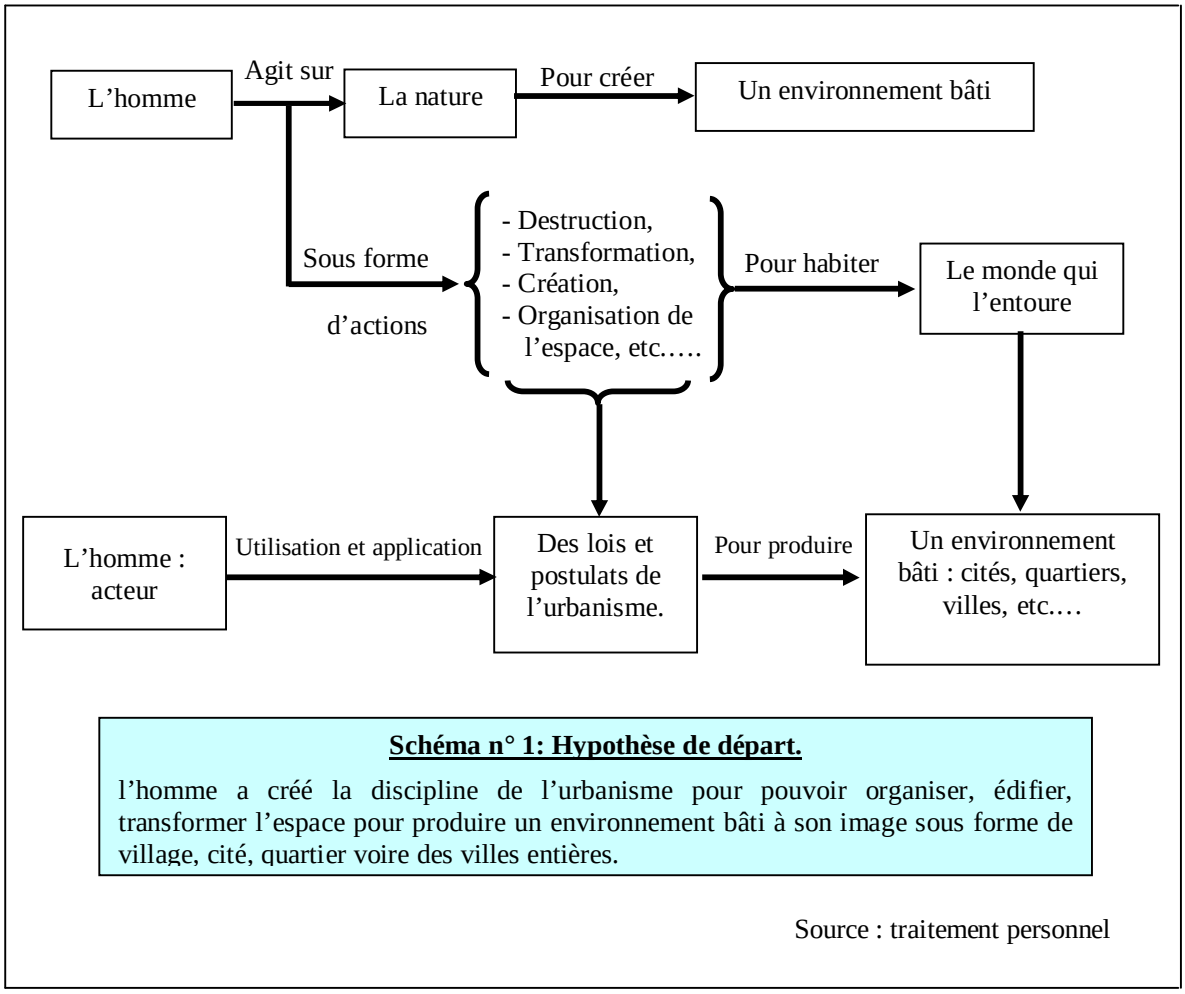

Schéma n° 1: Hypothèse de départ.

l'homme a créé la discipline de l'urbanisme pour pouvoir organiser, édifier, transformer l'espace pour produire un environnement bâti à son image sous forme de village, cité, quartier voire des villes entières.

Source : traitement personnel

IV-Les hypothèses sous-jacentes :

Pour comprendre le pourquoi de ce phénomène, il est impératif de :

- Connaître l'homme avec ses caractéristiques universelles et ses attributs individuels afin de confirmer ou d'infirmer la théorie du mouvement moderne concernant l'homme type universellement identique.

- Etudier la notion de l'environnement et sa relation avec l'homme tout en présentant l'urbanisation en tant que processus de création des environnements notamment le type de cadre bâti résultant des principes modernistes.

- Etudier la notion de la ville en tant qu'ensemble de plusieurs environnements avec la naissance de l'urbanisme du mouvement moderne qui s'est répandu à travers les tous les pays notamment l'Algérie.

- Examiner les differents principes et lois urbanistiques qui ont le plus marquer le territoire algérien avec la présentation d'exemples à Constantine afin de voir comment ils ont été appliqués en Algérie.

V- Outils utilisés :

- définitions théoriques
- analyse graphique à travers le processus d'urbanisation : société traditionnelle et sociétés qui ont eu un développement normal (étude de plan, schématisation, photos et observation).
- étude des cas se rapportant à des ZHUN et à la ville nouvelle de Constantine à travers une étude détaillée des principes urbanistiques appliqués à la structuration des espaces étudiés à travers les plans et des photos afin d'analyser l'environnement qui en découle.

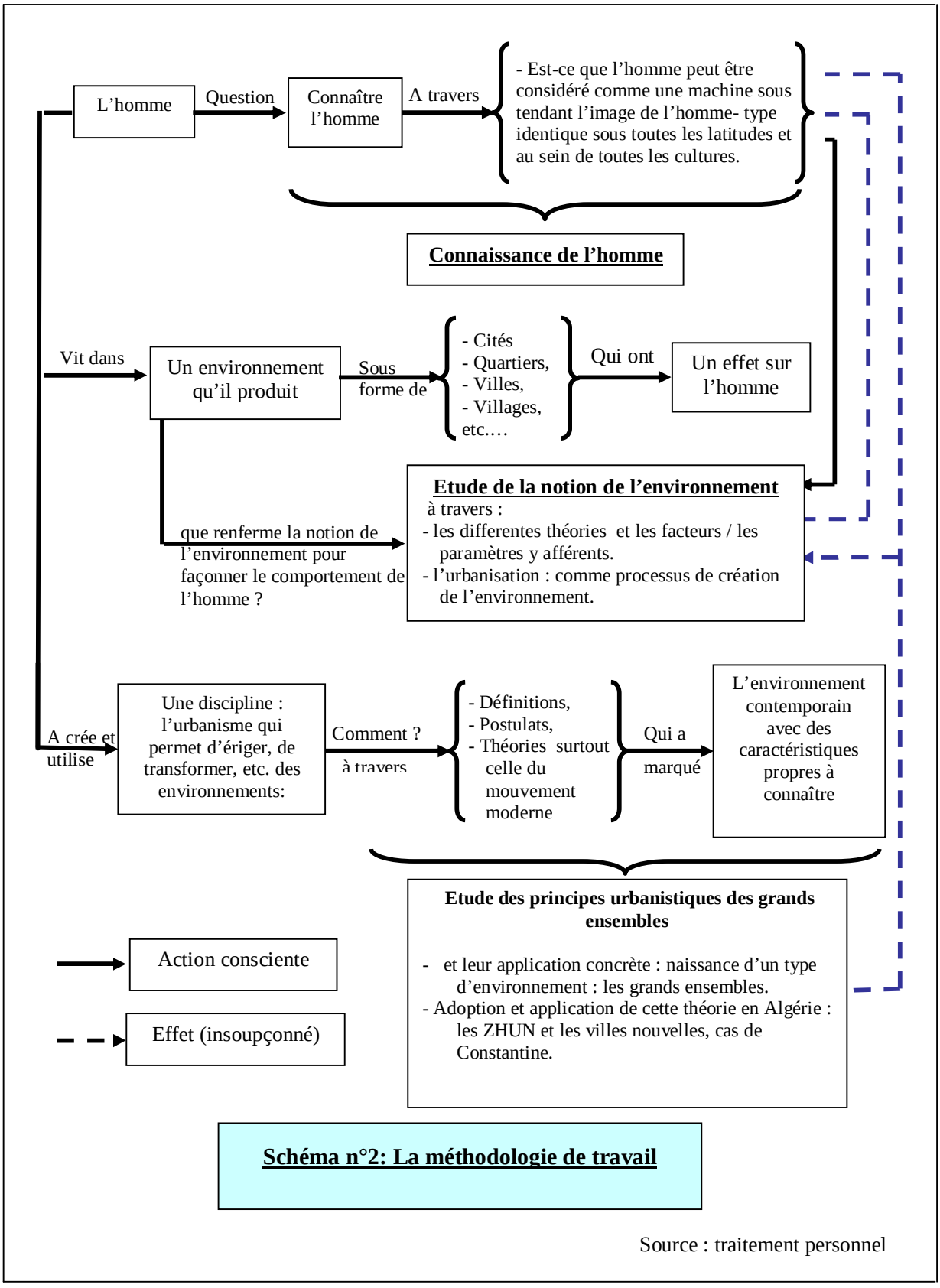

Schéma n°2: La méthodologie de travail

Source : traitement personnel

Il est important de signaler que ces trois grandes parties relèvent de domaines scientifiques différents dont la mise en relation est difficile. Néanmoins, les architectes construisent pour leurs semblables qui doivent être pris en considération. Depuis l'avènement du mouvement moderne, les démiurges de l'espace placent la machine au centre de leurs préoccupations aux dépens du confort physique et moral de l'être humain.

Si les médecins enterrent leurs erreurs, celles des architectes restent apparentes et constituent des témoins qui perdurent, qui stigmatisent nos villes. Les préoccupations de cette thèse ne visent en aucun cas la recherche d'une ville idéale, celle-ci n'existe pas. S'appuyant sur les découvertes scientifiques relatives aux effets pathologiques que cause l'environnement sur l'homme, ces préoccupations tentent de tirer la sonnette d'alarme afin d'améliorer l'environnement construit par les architectes et les urbanistes.

Première Partie :

La connaissance de l'homme

1ère Partie : la connaissance de l'homme

« *L'homme est fait d'un bois si noueux qu'on ne peut y tailler des poutres droites* », **[7]**.

Introduction :

Depuis son apparition sur la terre, l'homme a cherché à connaître, à transformer le monde qui l'entoure, à occuper des terrains, à construire dessus des édifices, à fabriquer des outils lui permettant d'accomplir toutes ces tâches. D'ailleurs, la première manifestation de l'homme prenant possession de la nature et créant son univers est l'architecture.

Au départ, les créations de l'homme qu'elles soient architecturales, urbanistiques, intellectuelles, techniques…, répondaient avant tout à ses besoins et ses attentes dans les limites de ses aptitudes et de ses connaissances. Ainsi, par méconnaissance de ses capacités physiologique, psychique, intellectuelle, en un mot : « la nature humaine », ou par peur d'être dépassé par ses propres inventions, l'homme tentait justement de maîtriser ses innovations et de prévoir leurs conséquences. C'est pourquoi, l'univers qu'il construisit, était à son image, à son échelle, à sa convenance, à ses aises, à sa mesure. En somme, il était à l'échelle humaine et il s'harmonisait avec lui.

En fait, les réalisations de l'époque étaient centrées sur l'homme et ses besoins tout en respectant et en se souscrivant aux lois de la nature dans laquelle il vivait. D'ailleurs, l'homme était pris comme referent incontournable au cours de la mise en ordre et la construction de son univers. Il utilisa son œil pour contempler, observer, copier ce qui l'entourait y compris sa propre image (anthropomorphisme). Pour mesurer, il prit ses propres mensurations (anthropométrie) comme référence telle que : son pas, son pied, son coude, son doigt. Pour satisfaire son sens artistique et les lois de la physique : de pesanteur, de statique, de dynamique, dictées par la réalité réduite au fait de : « tenir ou s'écrouler », il trouva une corrélation entre ces dimensions mettant en exergue la notion de module qu'il développa.

Le module dans son expression la plus achevée donna naissance aux tracés régulateurs permettant à l'homme d'accomplir sa besogne sans trop de difficulté et de corriger ses ouvrages. Ainsi, le grec, l'égyptien …, Michel Ange, Blondel avaient employé le module pour mesurer et unifier leur ouvrage et le tracé régulateur pour construire et satisfaire leur sens artistique tout en respectant la nature et les besoins et les attentes de l'homme. Des temples, des villages, des cités antiques et médiévales ont pu être édifiées en appliquant ces principes. Ces derniers ont donné naissance à une architecture et une organisation des cités « humaines » par excellence.

Mû par la curiosité, par le désir de se surpasser et par l'esprit de l'émulation, l'homme, au fil du temps, a réussi à créer la machine au sens contemporain du vocable. Fasciné par cette découverte, il focalisa toute son attention et ses intentions sur son invention. En fait, elle lui ouvrait des perspectives prometteuses annonçant le commencement d'une nouvelle ère : celle de la modernité, où il s'érigerait en démiurge. La machine a bouleversé sa vie, son mode de penser. Par conséquent, elle a brisé les lourdes chaînes des traditions, elle a atomisé les anciens principes tout en s'inscrivant dans l'espace. D'ailleurs, le microcosme médiéval dans lequel il vivait, éclata : « la modernité est désormais irrémédiable. La ville en est une des conquêtes les plus précieuses » **[8]**.

Peu à peu, la machine imposa à l'homme une nouvelle vision du monde fondée sur la mathématisation du savoir. Cette dernière a constitué la nouvelle base de réflexion qui a conduit à l'abandon des vieux poncifs d'un mode de penser jugé arbitraire et aléatoire, à un primat de conception mécaniste, rationnelle, efficace et précise. Cette démarche cartésienne et utilitariste a introduit dans la vie de l'homme de nouvelles notions telles que : la standardisation, la taylorisation, la norme, la répétitivité, etc.….Elle a inauguré un monde animé par des processus de mouvements et de flux quantifiés au moyen de calcul soutenus par le profit, la recherche de l'économie et la rapidité de l'exécution du travail.

Ainsi, cette nouvelle approche, celle du calcul intégral et rationnel, gagne tous les champs de la pensée et de l'organisation du travail et de la technique. Elle parvient à toucher sa vie, son logis, son environnement (l'espace dans lequel il vit : la ville) l'éloignant petit à petit de la quintessence humaine : sa nature humaine au profit de l'individu - type défini par

l'homme universel dont les conduites sont recensées et quantifiées à partir des besoins types de l'humain. Dans cette démarche techniciste, les hommes ne sont plus que des abstractions déterminées objectivement par des besoins universels qu'on peut calculer à partir de formules bien établies. Alors le monde qu'il se fabrique est rationnel, standardisé et normalisé.

En effet, dans cette ferveur pour la modernité notamment pour la machine, les urbanistes et les architectes ont pleinement adhéré à ces idées nouvelles se débarrassant des vieux poncifs de l'architecture et l'organisation des villes anciennes. En scandant le slogan : « réaliser les Temps modernes et produire l'homme nouveau » **[9]**, ils s'attelèrent à transposer dans l'espace urbain y compris le logement, les transformations opérées dans l'industrie avec le développement des machines grâce à la technique.

Dans l'univers qu'ils préconisent, la machine est considérée comme agent de l'ordre et la condition des lois et des principes de fonctionnement. Elle est employée comme métaphore à la ville organisme rationnellement conçu où chaque fonction possède sa place spécifique tout en constituant avec les autres fonctions un ensemble harmonieux. D'ailleurs, pour Le Corbusier un des membres les plus prolixes de ce mouvement : « architecturer, c'est mettre en ordre […] L'architecture est le moule d'une société […] la maison de l'homme moderne (et la ville), machine magnifiquement disciplinée, apportera la liberté individuelle […] l'effet en sera la constitution d'une âme saine dans un corps sain » **[10]**. A titre d'exemple, pour corroborer ses idées, Le Corbusier ira plus loin dans sa théorie en affirmant que l'homme nouveau a besoin « d'un autre type de rue qui sera une machine à circuler, ou, pour introduire une variante dans la métaphore, une usine dont l'outillage doit réaliser la circulation » **[11]**. En fait, l'homme nouveau auquel les thuriféraires de la modernité font référence n'est autre que l'homme moderne : l'homme de l'automobile. Ce dernier « déterminera les paradigmes du projet et de la planification urbanistiques modernes au XX ^{ème} siècle » **[12]**.

Suite à cette prise de position, les architectes et les urbanistes ont suggéré un modèle universel d'aménagement de l'espace avec des lois établies conformément aux besoins types de l'homme moderne. En fait, dans cette démarche, le sujet auquel ils font référence est réduit à un « on » abstrait et impersonnel qui a permis la rationalisation de l'espace et la dissémination d'un même type d'environnement à travers toute la planète. Ils ne pouvaient

pas et ne voulaient pas s'encombrer d'individus dont la nature est variable. Il est primordial pour eux d'évincer la complexité de l'être humain et de sa réalité pour parvenir à une organisation rationnelle de l'espace qui devait fournir un environnement adéquat à des conduites individuelles raisonnables, logiques et surtout faire bénéficier le plus grand nombre.

Les théories et les postulats du mouvement moderne qui a marqué l'histoire de l'humanité et dont les principes sont toujours enseignés et appliqués notamment dans notre pays, révèlent une prise de position claire vis-à-vis de la connaissance de l'homme. En effet, pour eux la nature humaine est fixe et immuable quelque soit le lieu et la société dans laquelle la personne vit. La notion de l'homme type qui a été à l'origine de la construction de logements, des villes voire des environnements humains est aujourd'hui fortement critiquée. Le débat concernant la nature humaine et son environnement est relancé par les dernières découvertes faites par les sciences humaines notamment la psycho- sociologie. L'objectif de celle-ci est centré sur l'individu, le cadre physique et la relation transactionnelle existant entre l'homme et son environnement soulignant l'importance capitale de la connaissance de l'homme.

Chapitre I :

Les caractéristiques psychiques universelles de l'homme

Chapitre- I - Les caractéristiques psychiques universelles de l'homme :

I - 1- Introduction :

La détermination des caractéristiques de l'homme revêt une importance pratique et théorique dont l'impact dépasse les domaines concernés tels que : la psychologie et la sociologie. Depuis Aristote et Platon, la connaissance de l'homme et ce qui le caractérise est au centre des dissensions qui au départ prenaient un aspect polémique, se révélèrent complémentaires.

Transcendant les théories controversées sur l'homme et sa nature telles que : l'acquisivité, l'inné etc. ces divergences théoriques ont eu le mérite de mettre en exergue deux traits fondamentaux et universels de l'homme qui sont : sa variabilité et sa malléabilité à l'égard des conditions sociales et culturelles au sein desquelles il grandit et se développe. L'homme devient ce qu'il est en vertu de ce qu'il apprend des autres membres de sa société.

De par sa nature complexe et ses grandes capacités d'adaptation, il est difficile de prouver que l'homme agira de telle ou telle façon. Il est plus aisé de démontrer justement que l'homme se comportera de manières diverses suivant son milieu social et culturel. Ces deux traits fondamentaux facilitent l'adaptation de l'individu aux situations les plus controversées (sécurité, danger, etc.….) faisant appel à des mécanismes psychiques de l'être humain. En effet, la connaissance de l'environnement, l'adaptation au milieu, la socialisation qui permettent cette variabilité et sa malléabilité mettent en œuvre des caractéristiques psychiques universelles de l'être humain telles que : la perception, l'affectivité etc.….et d'autres attributs individuels tels que : la culture, les besoins…, en tant que produit de la société qui à leur tour constituent un moule dans lequel l'acquis de l'homme est façonné.

En fait, les caractéristiques psychiques universelles révèlent que l'organisme de l'être humain dispose de mécanismes et de fonctions qui sont communs à tous les individus. Ils assurent non seulement sa survie mais aussi ils lui permettent de vivre et de

rentrer en contact avec ses semblables et avec l'environnement qui l'entoure. Par contre les attributs individuels expliquent les différences existant entre les individus d'une part et leurs sociétés d'autre part. Cette diversité individuelle et sociétale est mise en exergue par les spécificités et les particularités existant entre les modes de vivre, de penser, de se comporter, etc.…des individus, des groupes humains, etc.….tout en produisant un environnement adéquat.

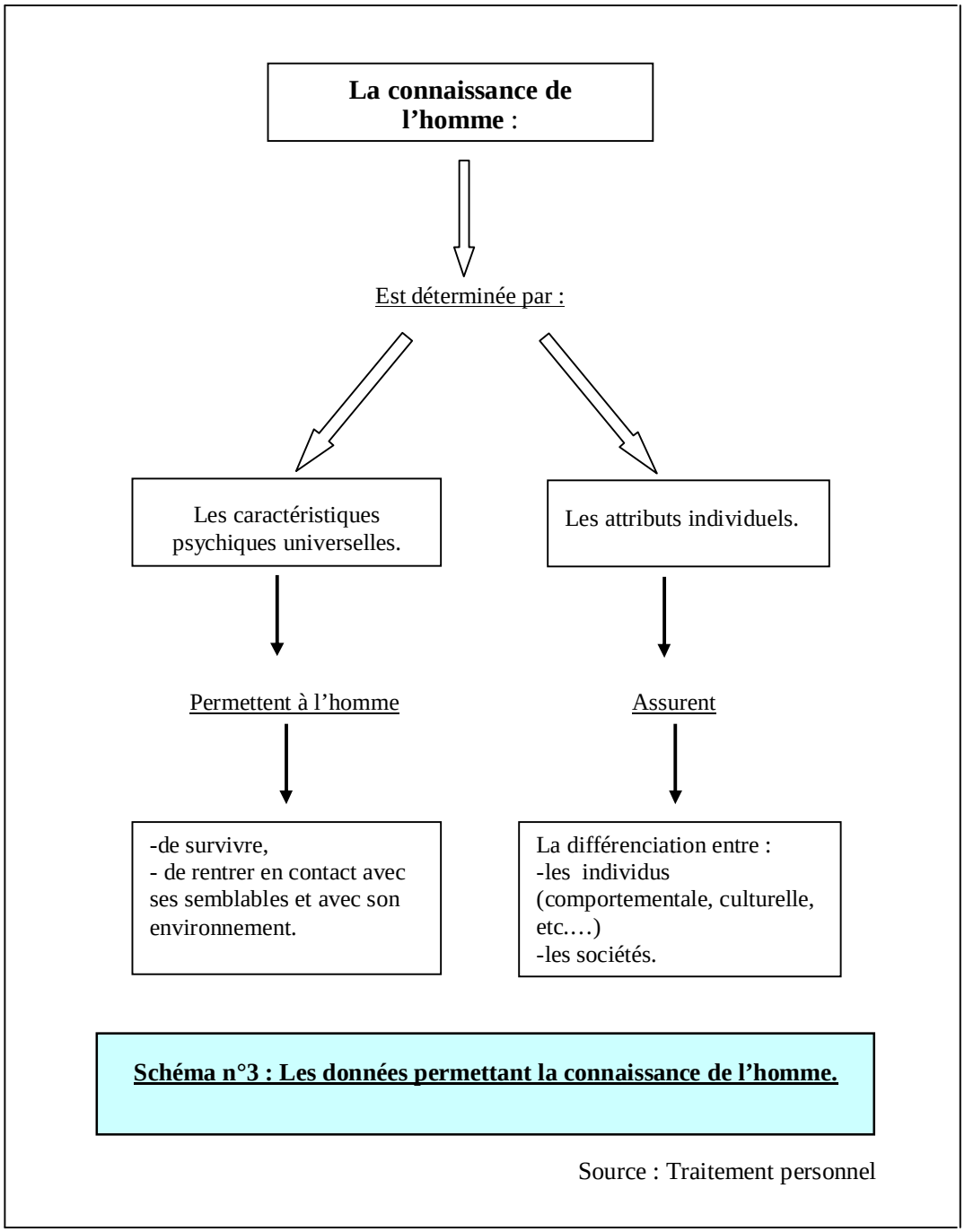

Schéma n°3 : Les données permettant la connaissance de l'homme.

Source : Traitement personnel

I - 2 -La perception :

L'homme comme tout organisme vivant se meut dans l'environnement avec lequel il est en contact permanent. Créateur ou consommateur de l'espace, l'homme est citoyen du monde matériel qui l'entoure. Toutes les actions de l'être humain qu'elles soient d'ordre culturel, social, politique, architectural, urbanistique, etc.….s'inscrivent sur l'espace reflet de l'image qu'une société se fait d'elle-même. A travers ses activités, l'individu tisse des relations profondes avec son milieu considéré comme le prolongement de son organisme. Par conséquent, un processus d'interaction s'établit entre l'homme et l'environnement donnant naissance à un rapport dialectique de nature complexe.

En effet, l'homme agit sur l'environnement en occupant, en détruisant, en construisant, en transformant le monde qui l'entoure mais ce dernier va constituer le moule qui façonne le comportement de l'individu. Ce rapport dialectique qui existe en permanence dépend de la connaissance que chaque être humain a du monde où il puise des informations et à l'intérieur duquel il agit. Pour entrer en contact avec son environnement, l'homme dispose de mécanismes complexes appartenant à l'activité perceptive. La connaissance du monde notamment la connaissance pratique de celui-ci est essentiellement basée sur nos perceptions.

I-2-1 - Définition :

Sujet de la psychologie relevant à la fois du domaine de l'observation concrète et de l'analyse abstraite, la perception pose des problèmes quant à sa définition et sa compréhension. Par conséquent, il n'existe pas une seule mais plusieurs définitions selon la tendance idéologique de chaque théorie. En effet, cette notion qui a suscité un débat passionné et passionnant depuis Aristote et Platon, est toujours d'actualité. Mais, elle a accumulé au cours du temps une multitude de définitions qui se sont affinées avec le progrès scientifique. En fait, il serait intéressant de se pencher en premier lieu sur le sens du verbe « percevoir » pour mieux comprendre et cerner la notion de la perception.

I-2-2 - La définition du verbe « percevoir » :

Expliquer le verbe « percevoir » revient à donner en premier lieu le sens général usuel et accessible à tout le monde. Ce dernier est formulé par le dictionnaire Larousse Illustré 1983 qui définit le verbe « percevoir » comme étant « saisir par le sens, par l'esprit » **[13]**. Cette explication permet de faire la différenciation entre les sens et l'esprit mettant en exergue que les deux processus de l'acquisition de l'information sont distincts. « Saisir par le sens » implique la présence de stimuli tout en faisant appel au degré de sensibilité des analyseurs sensoriels en d'autres termes les cellules réceptrices des organes des sens. Quant à l'explication de « saisir par l'esprit », elle révèle que l'esprit saisit l'information par le traitement plus ou moins complexe en vue d'orienter et de contrôler les conduites de l'être humain.

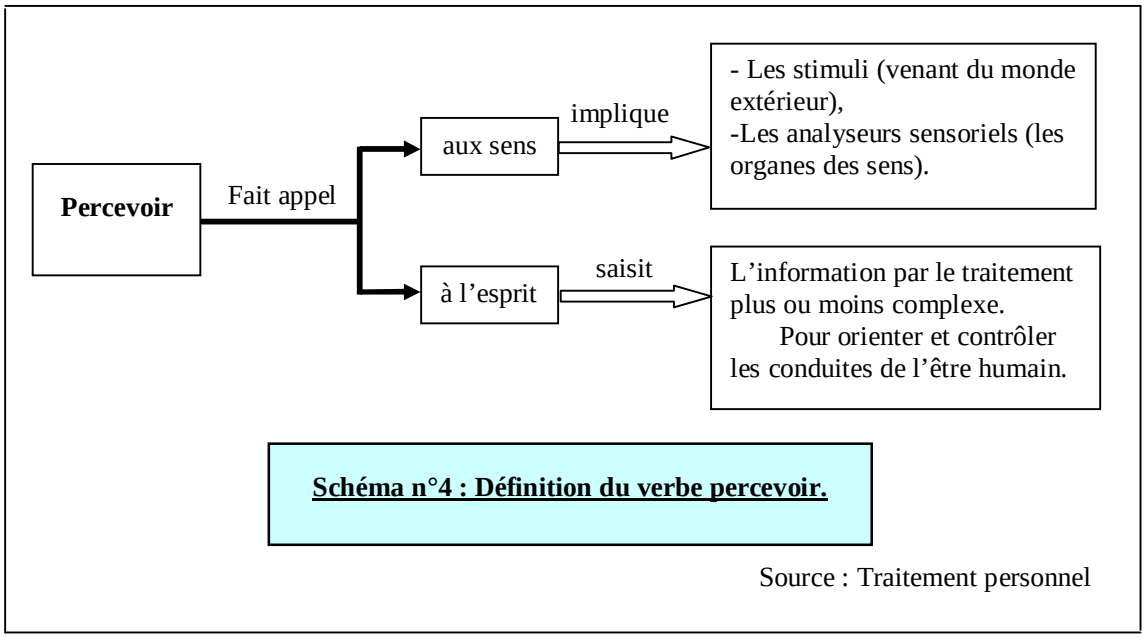

Schéma n°4 : Définition du verbe percevoir.

Source : Traitement personnel

Quant au dictionnaire de la langue philosophique il définit le verbe « percevoir » par : « recevoir dans son esprit, prendre connaissance principalement des faits extérieurs par les sens ; par extension, des faits intérieurs par la conscience, ou même de rapports par la raison » **[14]**. Plus étoffée, cette définition rejoint la première tout en soulignant le fait que les deux processus de l'acquisition de la connaissance sont, en fait, indissociables. Ils se déroulent suivant une chaîne d'opérations physiologiques et neurophysiologiques ininterrompues.

Autrement dit, ces deux définitions mettent en évidence deux processus indispensables mais combinatoires par lesquels tout individu peut « percevoir » : le sensoriel et l'intelligible. En effet, le sensoriel constitue l'aspect palpable relevant de l'observation concrète tout en étant le résultat du fonctionnement des récepteurs sensoriels. Il implique le monde matériel chargé de stimuli auquel l'homme répond par des conduites sous forme d'activités constituant le vécu. Le sensoriel est fondé sur les sensations qu'éprouvent l'être humain à la suite d'informations reçues sur certains éléments provenant du milieu extérieur de nature physique par le biais des sens suivants : la vue, l'audition, la sensibilité à la pesanteur, le toucher, le goût et l'odorat.

Quant au deuxième processus qui est, en fait, plus compliqué car abstrait, est relatif aux activités psychiques. Il représente le résultat de tous les mécanismes mis en œuvre par l'esprit pour comprendre, analyser, traiter, juger, distinguer, etc.…, avant de prendre une décision et par la suite agir.

Ce prélude explicatif permet d'introduire les définitions du vocable « percevoir » inhérentes au domaine de la psychologie. En effet, la plupart des chercheurs qui se sont consacrés à cette discipline, ont tenté d'expliquer le verbe percevoir selon leur courant idéologique. Ainsi, la recherche s'est limitée aux positions les plus importantes surtout celles qui se rattachent à l'homme et son environnement.

Pour M. Reuchlin, percevoir : « consiste à confronter l'information actuelle avec les structures ou schèmes perceptifs dont l'organisme dispose et qui sont plus ou moins disponibles » **[15]**. Cette définition fait ressortir la notion de «l'information » tout en évoquant une comparaison entre une information nouvellement recueillie et un acquis déjà existant chez l'individu. En fait, il s'agit d'un état préparatoire dans lequel se trouve l'organisme au moment où cette information lui parvient. Cette confrontation sous-tend un traitement de l'information au cours duquel il y a une sélection, un tri des informations : il y a des informations retenues et d'autres rejetées selon les dispositions naturelles et acquises de l'être humain jouant le rôle d'un filtre.

Pour les théoriciens de la gestalt, « percevoir » : est défini comme la structuration involontaire en marge de tout apprentissage d'une variété d'excitations sensorielles synchrones en unités organisées. Avant tout, les termes équivalents au vocable gestalt sont :

configuration, forme, degré moindre, structure, organisation. Justement, niant l'existence de sensations autonomes et composées, les gestaltistes introduisent le concept de la forme.

En effet, « percevoir » pour la gestalt théorie constitue un acte passif qui reflète plus ou moins la structuration de la stimulation. « Percevoir » appartient aux faits psychiques qui présentent un caractère organisé et individualisé : ce sont des formes. Ces dernières sont automatiques et résultent de capacités innées (il n'y a pas un apprentissage). Cette organisation dépend des propriétés même du stimulus et des relations structurales existant entre la stimulation et la structure perceptive. En d'autres termes, la forme obéit à des lois qui régissent l'interaction des forces à l'intérieur d'un champ. Ces lois agissent de la même manière à trois niveaux : champ physique, champ cérébral, champ perceptif (postulat d'isomorphisme).

Quant aux cognitivistes, ils définissent le terme « percevoir » comme étant : « saisir, identifier, signifier […] déformer, confondre et discriminer » **[16]**. En d'autres termes, « c'est décider de ce qui doit être perçu sur la base d'indices discriminatifs à la fois d'après les attentes motivants le sujet et les exigences de la situations » **[17]**. De conception constructiviste, l'approche cognitiviste attribue un sens particulier à l'acte de « percevoir ». En fait, il englobe une série d'actions psychiques complexes qui comportent plusieurs opérations. Ces dernières visent à rendre, avant tout, recevables l'information qui est, en premier lieu, identifiée puis dotée d'une signification.

Cependant, toutes les informations émanant d'objets ou d'événements extérieurs ne sont pas toutes prises en considération par le sujet. Bien au contraire, l'information subit un traitement suivant un processus de discrimination (sélection) et de déformation. Ce traitement est effectué en fonction des aspirations, les motivations…de l'homme et le contexte (social, culturel,…) dans lequel il se trouve. La discrimination et la déformation confère à l'homme un pouvoir de décision qui lui permet de ne pas saisir n'importe quelle information et en plus de l'interpréter à sa manière selon son état psychique, matériel, etc.…, et les conditions dans lesquelles il se trouve.

I-2-3- Définition de la perception :

Ce prélude explicatif relatif au verbe « percevoir » permet, en fait, de mettre en exergue la difficulté à définir voire expliciter d'une façon unanime la perception. En effet, ce topique représente un domaine qui résiste à la fois à l'observation concrète et à l'analyse théorique. Cette dernière est confortée par de nombreuses définitions qui sont tributaires non seulement de l'orientation du courant idéologique auquel elles appartiennent mais aussi de l'état d'avancement des recherches menées dans ce domaine. Les théories inhérentes à la perception s'organisent en fonction des explications apportées à trois questions bipolaires.

- 1- La question de l'inné et de l'acquis : les auteurs comme J. Locke, W. James, G. Berkeley, D. Hume, C. L. Hull, etc.…stipulent que les perceptions sont acquises et découlent de l'expérience et de l'apprentissage. Cependant, pour B. Spinoza, E. Kant, E. Hering, J. Muller, les gestaltistes ou Gibson, les perceptions sont essentiellement automatiques et elles constituent le résultat des capacités innées.

- 2- La seconde question se rapporte au caractère rationnel ou empirique de la perception (le rationalisme ou l'empirisme). Pour les adeptes du rationalisme tels que : R. Descartes, H. L. Helmholtz, J. Piaget et les cognitivistes, la perception est fondée sur la connaissance (cognition). Dans ce cas, la connaissance perceptive est déductive ; c'est une interprétation active et logique d'informations sensorielles partielles.

- 3- Quant à la dernière question, elle porte sur le globalisme ou l'élémentarisme. Kant, C. Von Ehrenfeld, E. Mach, les Gestaltistes, les fonctionnalistes et certains cognitivistes privilégient la structure globale de la stimulation. Par contre, d'autres auteurs comme Helmholtz partent du fait que le percept est un arrangement singulier d'éléments. D'ailleurs, pour ce théoricien, la distinction sensation-perception est indiscutable. La perception constitue le résultat d'un processus d'inférence inconsciente qui permet d'expliquer les données sensorielles sur la base de notre expérience antérieure.

Les divergences existant entre ces différentes positions n'ont pas freiné, en fait, la recherche sur la perception. Ces modèles qui semblent à premier vue antagoniques seraient

plutôt complémentaires car leurs auteurs respectifs ont envisagé l'analyse de la perception à des niveaux différents. Ces théories complémentaires de la perception confluent vers trois approches.

I-2-4- Les trois approches théoriques de la perception :

Chaque approche théorique tente de répondre aux préoccupations des auteurs qui lui sont affiliés tout en définissant la notion de la perception.

4- a - L'approche de la perception « directe » ou la perception adaptative :

Supprimant la représentation perceptive, la perception est définie comme une simple réaction adaptative entraînant la perception directe et réaliste. Dans ce cas, la perception consiste à mettre en relation les structures de la sensation et les réponses adaptées. En éliminant la représentation perceptive entre la sensation et la réaction, cette approche se défait de toute erreur perceptive. En fait, il y a autant d'interprétations que de représentations.

Cette approche a été développée en 1950 et 1977 par James. J. Gibson. Ce dernier considère que la perception doit être placée dans le cadre des conduites adaptatives : celles qui permettent à l'organisme de réagir aux changements de l'environnement physique. Celui-ci est riche en informations structurées et l'action des êtres vivants, notamment la locomotion et la manipulation des objets, doit être une réponse logique aux transformations du milieu. Ainsi, pour J. J. Gibson et ses disciples, la perception est donc la mise en rapport directe des transformations de l'environnement avec des réactions adaptées sachant que la représentation des caractéristiques ou de l'identité d'un objet est post perceptive, elle relève du domaine des processus cognitifs. Dans ce cas l'activité perceptive est considérée comme un mécanisme régulateur de l'activité adaptative **[18].**

4-b-1- L'approche de la perception en termes de « traitement de l'information » :

De nos jours, la perception n'est plus traitée comme un phénomène purement individuel dont la nature est définie par le réseau de neurones qui apporte au système nerveux central les impulsions du monde extérieur : « la perception ne doit pas être comprise comme un ensemble d'activités individuelles qui résulteraient d'impulsions transmises par un

faisceau de neurones depuis le monde extérieur jusqu'au système nerveux central » **[19]**. En effet, une nouvelle approche s'est développée en mettant en place un cadre conceptuel fondé sur le traitement de l'information.

Aujourd'hui, avec le courant dominant : celui de l'approche cognitive qui tente de faire une relative synthèse des différentes positions, la recherche a pris une orientation précise. Cette dernière s'est matérialisée à travers la prise en considération de plus en plus importante du sujet percevant estimé actif dans le processus de sélection, d'interprétation et de traitement de l'information. Ainsi, la perception désigne « l'ensemble des mécanismes et des processus par lesquels l'organisme prend connaissance du monde et de son environnement sur la base des informations élaborées par ses sens» **[20]**, ou encore la perception est définie comme étant « la fonction par laquelle un organisme prend connaissance de son environnement» **[21]**. Formulées différemment, ces définitions possèdent le même contenu sémantique.

En effet, aidés par le développement de la cybernétique, certains auteurs, pour rompre avec l'approche behavioriste, avaient proposé de considérer la perception comme un système de traitement de l'information. Plus qu'une métaphore empruntée à l'informatique, cette approche est fondée sur le fait que l'être humain est considéré comme un ensemble de systèmes qui reçoivent, enregistrent, élaborent, restituent et utilisent l'information. Réduisant la perception à une prise d'information sur l'environnement, cette approche, sans être une véritable théorie structurée, a bouleversé en profondeur bien des théories. L'essence de ce cadre conceptuel réside en :

- Premièrement, l'idée de départ imposée par celui-ci est que toute explication d'un phénomène perceptif devait conduire à élucider les mécanismes mis en œuvre par l'organisme et les processus par lesquels ils s'expriment.

- Deuxièmement, ce cadre conceptuel admet que tous les processus perceptifs se déroulent dans le temps. Ils entraînent des modifications entrantes qui sont confrontées aux informations mémorisées (représentations).

- § Finalement, donnant une valeur importante à la distinction sensation – perception, cette conception a conduit à reconsidérer la nature des stimulations vectrices d'informations sur le monde des objets.

Par conséquent, la perception peut être considérée comme une suite de traitements de l'information allant de la perception directe à la représentation cognitive. Dans ce cas, la perception déchiffre, interprète les informations dans des représentations intermédiaires nécessaires pour les traitements ultérieurs. Puisqu'elle ne fait qu'interpréter la sensation, elle n'est pas fausse. Les erreurs pourront surgir plus tard lors de l'interprétation de la représentation perceptive en tant qu'objet, ce qui dépasse la perception stricte.

Quant aux traitements de l'information, ils se présentent sous deux formes. Les premiers de ces traitements, désignés par « montants » (bottom up dans la littérature scientifique anglo- saxonne), sont définis par les caractéristiques sensorielles. Ils traduisent ces caractéristiques et leur organisation. Les derniers des traitements « descendants » (top down), prennent en considération les connaissances du sujet, sa mémoire, faisant, ainsi, appel aux propriétés cognitives. Ces processus perceptifs sont hiérarchisés en plusieurs étapes continues. Claude Bonnet (1989) propose trois étapes très générales de traitement de l'information perceptive : sensorielle, figurative, cognitive.

a- L'etape sensorielle :

Cette étape dépend de :

1- Du système sensoriel de l'être humain :

- La physiologie sensorielle des voies ordonnées concernées par des activités perceptives qui deviennent de plus en plus complexes.
- La sensibilité du système sensoriel : elle dépend de sa capacité à réagir au stimulus élémentaire.

2- Du stimulus :

- Les caractéristiques du stimulus : dans le cas de l'environnement, ces traitements fournissent les propriétés ou les dimensions élémentaires : couleurs, luminance, texture, localisation par rapport aux axes horizontal et vertical du plan visuel…

- L'intensité du stimulus : pour que le stimulus soit détectable par le sujet, il faut que son intensité dépasse une certaine valeur minimale appelée « seuil absolu ».
- Un paramètre physique peut avoir plusieurs valeurs. Pour que le sujet puisse percevoir la différence entre ces valeurs, il faut que cette différence dépasse une ampleur minimale appelée « seuil différentiel ».
- La structure du stimulus : les groupements automatiques, le stimulus visuel possède une structure telle que les éléments conceptuellement isolables appartiennent à des ensembles appelés « formes, motifs (patterns) ou textures ». La forme désigne l'apparence du stimulus visuel caractérisé par son étendue et sa structure. Une forme est bi- dimensionnelle. Un motif qualifie le caractère configurationnel d'un ensemble d'éléments arrangés de façon plus ou moins périodique. Une texture renvoie aux propriétés visibles d'une surface homogène en taille et en densité sur la totalité de la surface.

Développée par la gestalt-théorie, la forme constitue une organisation qui ne peut être réduite à la juxtaposition d'éléments. Elle possède une qualité propre qu'on ne trouve dans aucun des éléments constituants. Toute transformation même d'un seul des éléments peut modifier la forme tout entière. La forme obéit à des règles que les gestaltistes ont étudiées dans le détail. Elles constituent « les lois structurales pour rendre compte de la formation des groupements.

Les principales lois dégagées par les gestaltistes sont :

- **La proximité** : des éléments relativement proches sont perçus comme faisant partie de la même forme.
- **La similarité** : des éléments relativement sont perçus comme appartenant à une même forme.
- **La continuité** : des éléments convergeant vers la même direction tendent à s'organiser en une forme.
- **La symétrie** : les figures ayant un ou plusieurs axes de symétrie constitue de « bonne forme » qui se distingue facilement.
- **La clôture** : cette loi possède deux sens. Dans son sens le plus restreint, elle désigne des contours simples complets. De manière plus générale, il s'agit d'une tendance générale à éviter les lacunes par une activité perceptive ou une activité de la pensée.

En fait, le processus décèle instantanément les zones dont les dimensions élémentaires sont homogènes pour créer des groupes ou surfaces. Les traitements produisent des informations sur la taille, l'orientation et le mouvement éventuel des groupes. Lorsque les groupes sont nettement délimités et se détachent l'un de l'autre en formant une « tache » avec un contour. D'autres traitements montants (bottom up) sont automatiques car ils se déclenchent d'une manière incoercible dés la réponse des organes sensoriels et qu'ils ne sont pas transformés par l'expérience ou par l'attention.

b- L'étape figurative :

Dans une deuxième étape, certains groupes ou certaines taches, élaborés par l'étape précédente, vont devenir des figures ou « presque – objets ». Les figures visuelles jouissent des propriétés structurales qui sont :

- la tridimensionnalité : ces formes visuelles sont tridimensionnelles égocentrées, c'est-à-dire qu'elles se situent perceptivement dans une profondeur centrée sur le point de vue du sujet qui perçoit.

- la matérialité : elles possèdent une matérialité définie par des propriétés non strictement perceptives, telles qu'une certaine solidité.

Par conséquent, la surface ou le contour d'un groupe ou d'une tache sont mis en avant plan lorsqu'ils deviennent des figures. Le reste de l'image visuelle apparaît comme le fond qui se continue derrière la figure.

Rubin (1921) a défini les notions de figure et de fond. Elles renvoient à des aspects pré-sémantiques de la stimulation visuelle. La figure, comme le souligne Rock (1986), représente non seulement la forme qui sort en avant plan par rapport au fond, elle possède en plus sa caractéristique objectale. Ainsi, elle constitue une entité possédant une forme qui renvoie à un referent- objet. La figure est pourvue d'une surface et se trouve enserrée par un contour. Quant au fond, il possède une aire, mais ses limites peuvent être indéterminées. Si la figure est structurée, le fond n'a pas de forme, il est diffus et indéfini. Cette ségrégation figure – fond est attribuée aux mécanismes descendants partant des représentations cognitives vers les traitements perceptifs des formes.

c- L'étape cognitive :

Au niveau cognitif, ces presque- objets deviendront des objets perçus à part entière. Un objet est une entité définie dans un espace tridimensionnel. Il possède en général une fonction précise et peut être indiqué par une étiquette verbale. L'objet est défini par les rapports externes qu'ils entretiennent avec son environnement ; il obéit aux lois de la physique. La forme constitue le résultat de l'intégration des informations sensorielles sur l'apparence immédiate de l'objet. Elle a une représentation perceptive distincte des représentations cognitives de l'objet. Elle est dotée d'une identité inférée de la confrontation entre les informations figuratives et des propriétés cognitives préexistantes en mémoire.

c-1- Identification des objets :

Reconnaître un objet à partir des seules informations émanant de sa forme nécessite l'existence préalable d'une représentation de cet objet à laquelle son apparence actuelle va être comparée. En d'autres termes, l'identification suppose une correspondance entre des informations perceptives figuratives et une représentation préexistante en mémoire. Cette comparaison, désignée par le mot « appariement » (matching), apparaît comme une relation d'identité entre la figure (la représentation figurative) aux objets antérieurement perçus et mémorisés ou représentation d'objets.

Cependant, cette conception d'appariement a été vite délaissée car tout changement d'orientation ou de taille de la forme actuelle ne permet pas l'appariement. Une autre conception plus souple a été adoptée celle du « prototype ». Le prototype constitue « une représentation abstraite en mémoire d'une forme ou d'un objet résultant d'une synthèse statistique de tous les patrons individuels des formes d'une catégorie donnée» **[22]**. La notion de prototype repose sur celle de catégorisation. Elle est relative à des notions comme celles de schèmes, de schémas, de cadre (frame) ou de script. Le prototype ne constitue pas une représentation figée mais une représentation qui est en perpétuelle remise à jour.

c-2- Les représentations cognitives ou schémas d'objets :

Les représentations cognitives des objets apparaissant de façon instantanée lors de la perception, dépassent leurs propriétés figuratives perceptives. Elles comprennent des caractéristiques figuratives prototypiques et, par exemple, des propriétés pragmatiques permettant la manipulation de l'objet, ou des propriétés verbales permettant d'en parler. Pour expliquer les questions relatives à l'identification d'images, trois ordres de représentation sont invoqués au niveau cognitif.

c-2-1- La représentation structurale cognitive :

Elles représentent des propriétés figuratives indépendantes du point de vue de l'observateur, telles que les propriétés stables ou les parties non vues de l'objet. Elles représentent, en fait, les propriétés physiques des objets.

c-2-2- La représentation sémantique :

Elles définissent la pratique de l'objet. Elles concernent les propriétés pragmatiques ou fonctionnelles ainsi que ses associations avec d'autres objets telles que les associations contextuelles et ses appartenances catégorielles.

c-2-3- La représentation phonologique : dénommer les objets

Les caractéristiques verbales ou lexicales représentent les noms des objets, phonologiquement, et le cas échéant graphiquement.

Ces trois représentations (structurale, sémantique, phonologique) sont activées suivant un modèle en cascade proposé par Humphreys, Riddoch, Quinlan (1988). Le modèle en cascade signifie que le traitement peut être initié à n'importe quel des trois niveaux suivant la nature des informations présentes. Si le niveau structural est activé le premier, ses informations seront transmises en continu aux autres niveaux. Ces trois niveaux fonctionnent parallèlement quoique le fonctionnement de chacun subisse des interactions de la part des deux autres. L'activation d'un niveau ne nécessite pas que le travail des deux autres niveaux soit terminé.

c-3- Les constances perceptives ou les invariants :

Nos représentations perceptives présentent une relative stabilité malgré les changements continuels des informations sensorielles actuelles. L'étude des constances perceptives tend à définir les caractéristiques figuratives prototypiques comme un ensemble invariable de relations entre des éléments dont les propriétés sont, jusqu'à un certain point, indifférentes. L'identité perceptive d'un objet est définie par sa structure, concept étudié et développé par la gestalt-théorie et à l'anthropologue Claude Lévi- Strauss.

Dans le domaine visuel, la structure des objets peut être déterminée par des rapports géométriques entre les surfaces qui les constituent ou entre les figures qui les représentent dans l'image visuelle. En plus, des propriétés structurales, les objets entretiennent des relations sémantiques privilégiées avec leurs contextes les plus habituels. Le contexte facilite l'identification.

c-4- La démarcation entre perception et cognition :

Selon Jerry. A. Fodor (1983), les traitements cognitifs seraient réalisés par des modules dont le fonctionnement est largement autonome et automatique. Il est activé dés l'entrée de l'information adéquate. Ces modules sont spécifiques et impénétrables : ils ne codent que les informations montantes. Ils ne sont pas, cependant, tous innés ou précablés, la pratique peut renforcer des nouveaux codages automatiques postcablés. La plupart des auteurs cognitivistes approuvent l'idée qui stipule que la perception des objets suppose la prise en compte des représentations cognitives préalables utilisés par des processus descendants. En fait, pour eux ces processus n'interviennent qu'après les traitements modulaires montants déterminés directement ou indirectement par les caractéristiques sensorielles. Ainsi l'apport de l'état du système débute quand la tache de la perception stricto sensu est terminée, marquant la limite entre perception et cognition.

Le traitement de l'information est fondé sur une activité de codage : elle fait concorder des informations d'entrée avec des informations de sortie. La perception « est ainsi un processus de transformation, de traduction, dont la structure est proche de celle de la réalité, souffrant tout au plus de déformations systématiques, propres à toute espèce animale » **[23]**.

4-C- L'Approche constructiviste :

S'opposant à la fois à la perception directe et au traitement de l'information, la troisième approche se démarque par le sens qu'elle donne à la perception. Elle considère que la perception est avant tout une construction de la signification. Cette approche s'appuie sur le fait que la représentation perceptive signifiante n'est pas le résultat de la perception mais elle est beaucoup plus constituante de la perception. Elle joue un rôle très important dans le processus perceptif, substituant ainsi la question de l'erreur perceptive par celle de la valeur adaptative de la signification construite par la perception.

Cette signification ne s'applique pas seulement à l'étape cognitive, elle interagit avec les étapes précédentes et sur l'information qu'elles apportent. Par conséquent, la perception est beaucoup plus causée par l'activité cognitive, comme si la cognition rétroagissait sur la perception avant que le travail de celle-ci ne soit achevé. La distinction nette entre la perception et la cognition est critiquée par l'approche constructiviste. Elle privilégie la position descendante des processus perceptifs qui commence par l'étape cognitive et s'achève par l'étape sensorielle passant par l'étape figurative.

a- Le rôle adaptatif de la signification :

La perception est adaptative, elle fournit une connaissance instantanément utilisable dans l'interaction entre l'être vivant et son environnement. La signification des objets joue un rôle important dans cette adaptation. D'ailleurs, les propriétés figuratives perçues, la forme, le mouvement, la couleur, la texture des objets constituent des informations insuffisantes pour déclencher une réponse appropriée. Pour que le processus perceptif soit adaptatif il faut qu'il continue au-delà des propriétés figuratives, perceptives stricto sensu, jusqu'à l'identité de l'objet. La détermination de l'identité de l'objet dépend du contexte dans lequel celui-ci se trouve. C'est grâce au contexte que se précise l'identité d'une figure. En effet, le contexte permet non seulement de percevoir rapidement l'objet en question, mais aussi de confirmer qu'il s'agit bien de cet objet et non pas d'un objet figurativement similaire. Cette identité doit correspondre à la représentation figurative.

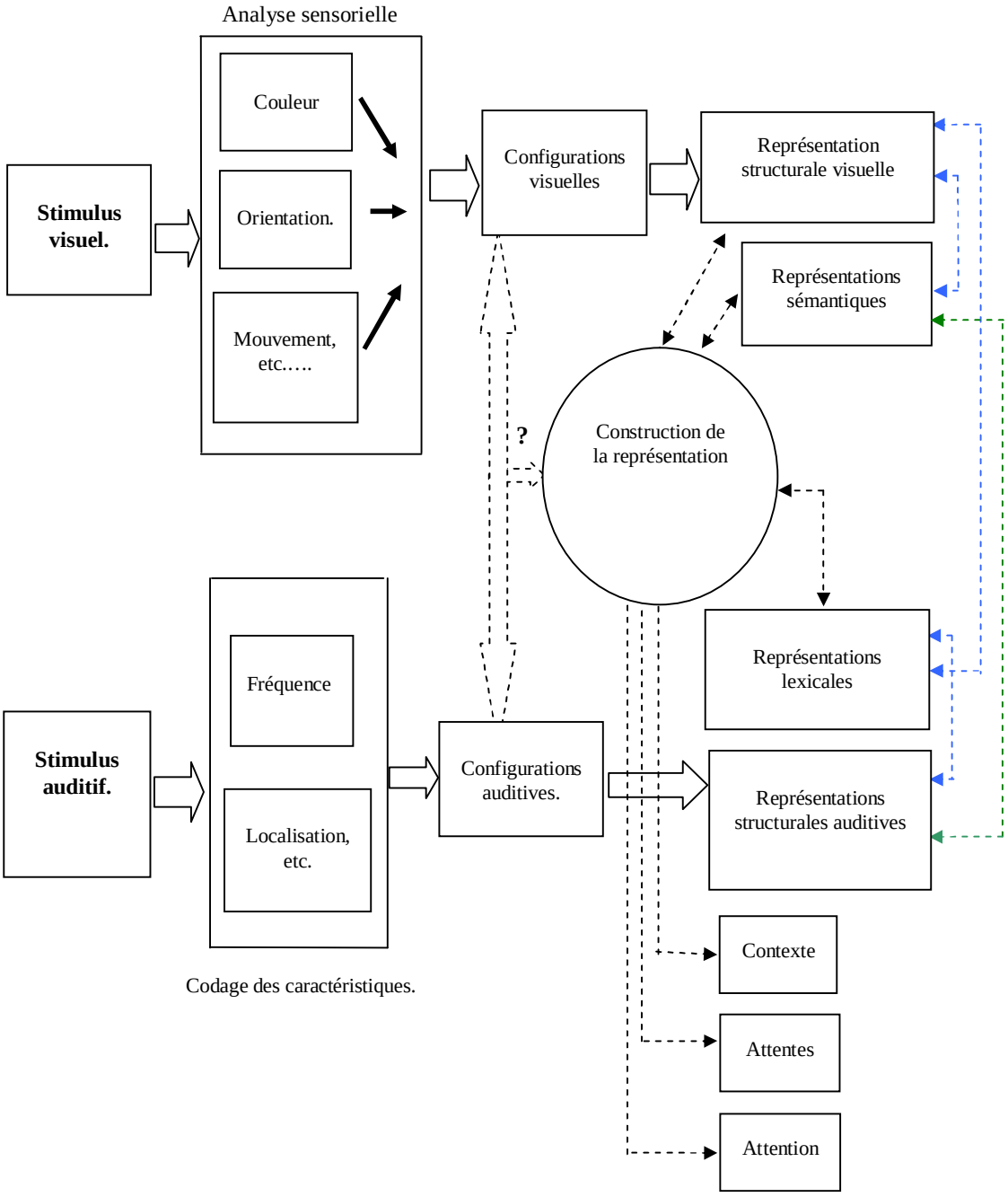

Schéma n°5 : Schématisation du processus perceptif considéré comme un traitement de l'information.

L'information est codée puis confrontée à des informations mémorisées (représentations).

Source : Traitement personnel

b- Les erreurs d'identification :

L'identité de l'objet perçu découle du processus d'appariement réussi entre les propriétés figuratives perçues et celles d'un schéma antérieur. Ne pouvant être exhaustif, ce processus d'appariement représente une simple inférence qui est issue d'une similitude partielle entres quelques propriétés figuratives et la structure de la figure du schéma pré mobilisé. Ce processus d'appariement s'exécuterait plus rapidement si le schéma de l'objet adéquat a été fortement pré mobilisé par le contexte. Par conséquent, plus l'objet à identifier est vraisemblable pour le sujet, plus l'appariement peut se faire à partir d'une ressemblance sommaire. Dans ce cas, le risque de se tromper dans l'identification de l'objet augmente avec la probabilisation.

c- L'organisation descendante des figures :

Contrairement à l'approche « montante » de la perception (fondée sur le codage des informations sensorielles), cette conception de la perception penche vers une autre hypothèse celle qui stipule que les connaissances du sujet définissent la perception d'une figure. Certains objets se distinguent par rapport à d'autres objets placés ensemble grâce beaucoup plus à leur signification qu'à l'organisation spontanée des éléments sensoriels. L'identité la plus vraisemblable serait inférée dés qu'il existe une correspondance entre l'organisation de l'objet attendu et celle de la figure perçue. En fait, l'organisation descendante de la représentation figurative est soumise à des effets de contexte et agit comme un mécanisme de complétion, créant des contours illusoires. Le processus d'identification ne se limite pas à attribuer un sens aux propriétés figuratives. Il établit une représentation structurale complète de l'objet perçu, tout en insérant ses parties manquantes.

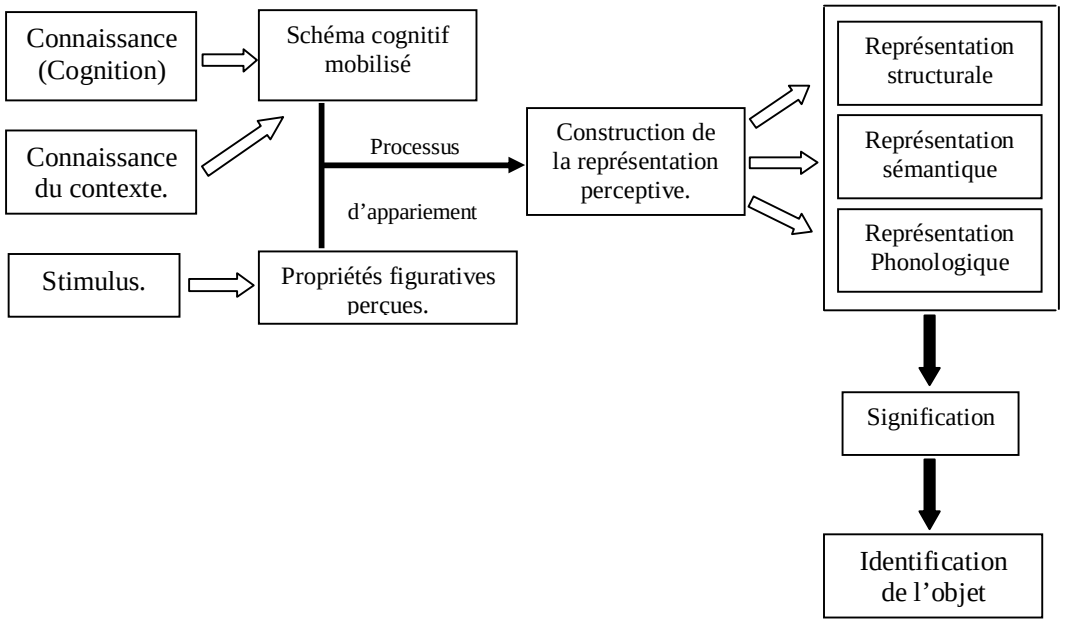

Schéma n° 6: Schématisation du processus perceptif chez les constructivistes.

Les caractéristiques précises ne sont pas apportées par les propriétés montantes du stimulus mais par celles du schéma cognitif mobilisé, qui se greffent à celles du stimulus.

Source : Traitement personnel

4- D- La perception de l'environnement :

A la lumière de tout ce qui a été explicité auparavant, l'environnement est riche en informations. Face à cette richesse qui peut s'avérer néfaste pour l'homme, la perception agit comme un filtre facilitant son adaptation. Il est primordial pour l'être humain de reconnaître et d'identifier les éléments composant le monde qui l'entoure. L'individu prélève des informations par le biais de l'exploration sensorielle. L'information sensorielle dont le prélèvement peut être considéré totalement automatique n'est pas suffisante pour identifier les messages provenant de l'environnement, surtout s'ils forment un ensemble chaotique et inorganisé. Ces informations sont traitées de manière à construire des organisations perceptives stables qui servent de cadre de référence à ses actions. Selon certains auteurs comme J. S. Bruner (1947), la perception de l'environnement est fondée sur l'identification des objets sous forme de reconnaissance ou de catégorisation.

En effet, la catégorisation permet le découpage de l'environnement en assemblant les objets qui sont ou paraissent similaires les uns aux autres. En d'autres termes, l'identification de l'environnement s'appuie sur une comparaison entre un percept actuel et un répertoire de prototypes dont chacun correspond à une catégorie. La catégorisation joue un rôle très important dans la systématisation de l'environnement et dans sa schématisation. Il est clair que s'il y a systématisation de l'environnement, il y a aussi simplification : les propriétés des stimuli doivent pouvoir être transformées par l'individu afin d'être insérées aux structures déjà existantes. Par ailleurs, si le processus de catégorisation facilite le traitement des informations recueillies, il peut donc avoir au moins deux genres d'implication : d'une part certaines caractéristiques des stimulus qui ne s'intègrent pas ou qui s'intègrent mal dans le concept catégoriel, ne sont pas prises en considération, en d'autres termes elles sont négligées.

D'autre part, il confère aux stimuli de nouvelles propriétés qui sont prises dans le concept catégoriel. Par conséquent, la catégorisation représente le mécanisme qui permet de structurer ce qui entoure l'individu (aspect inductif). Parallèlement, le processus catégoriel permet d'expliquer l'association réalisée en faisant correspondre les propriétés de la catégorie à laquelle les objets sont subjectivement affectés aux objets de cette catégorie (aspect déductif). Par ailleurs, la simplification qu'elle opère sur la perception des objets, a pour effet majeur l'augmentation perçue des différences intercategorielles et des stimuli intracategorielles. D'autre part, la perception est inférentielle. En fait, la catégorisation dépend des informations mises en mémoire au cours des expériences antérieures et des acquis notamment culturels de l'individu, en d'autres termes, les connaissances antérieures sur le monde, les attentes, etc.….

Pour constituer un processus efficace, l'identification des objets environnementaux implique des représentations mentales préalables de ces objets. En effet, la perception de l'environnement nécessite « une représentation mentale du monde extérieur….à partir de toute une variété d'informations actuelles et stockées en mémoire…. qui implique des inférences sur ses informations, des hypothèses et des déductions » **[24]**. Le monde perçu, notamment l'espace, ne peut être réduit à des données dimensionnelles. Il est perçu de manière à en dégager un sens, une signification. Cette interprétation constitue le résultat d'un choix fait parmi plusieurs possibilités perceptives : « le processus perceptif fonctionne à nouveau comme un processus de décision qui choisit l'une d'elles» **[25]**. Ces opérations de

« décision » et de « choix » perceptifs sont effectuées en s'appuyant sur les matériaux que le sujet tire de son expérience antérieure personnelle, de son savoir personnel (éducation familiale, niveau d'instruction), du contexte social et culturel, etc.….

I- 2- 5- La perception de l'espace :

Parler de la perception de l'environnement revient à considérer la perception de l'espace dans lequel l'être humain localise les objets et agit sur eux. Les perceptions visuelles et auditives sont sollicitées pour saisir le monde qui l'entoure. Ces perceptions sont spatialisées ; cet espace perçu représente un cadre référentiel construit à partir de l'insertion d'informations sensorielles émanant de plusieurs sources. Cet espace est tridimensionnel et sa structure permet à l'individu de situer les objets, de connaître leur texture, leur couleur, leur forme, leur dimension, et de les positionner l'un par rapport à l'autre, par rapport à lui-même et mieux encore de s'y localiser lui-même.

Ainsi, la perception de l'environnement repose essentiellement sur les informations sensorielles provenant de la vision. Cette dernière représente la modalité dominante dans la construction perceptive à laquelle s'ajoute l'audition, le système vestibulaire et diverses informations kinesthésiques. Sans rentrer dans les détails, le processus de localisation est lié aux multiples informations afférentes :

- Les unes sont extéroceptives : elles proviennent de récepteurs stimulés par des agents extérieurs à l'organisme exemple : le champ visuel, auditif, tactile.
- D'autres sont proprioceptives : elles émanent de récepteurs habituellement stimulés par l'activité propre des organes qui les contiennent, tels que les muscles et leurs annexes (informations liées aux déplacements des parties du corps) et l'oreille interne (informations relatives aux déplacements de la tête et à sa position par rapport à la verticale).

J. Paillard (1974) estime que c'est par rapport aux proprioceptifs musculaires que se réunissent les différentes informations extéroceptives concernant l'espace. Quant à la couleur, la taille, la forme, elles font appel à certaines règles relatives à la notion de la constance ou l'invariance (voir ci-dessus).

5-A- La notion de la constance dans le cas de l'environnement :

Dans le cas de l'environnement, la notion de la constance permet à l'individu de connaître le monde environnant, les objets qui le composent malgré les variations de leurs apparences et donc de la diversité des sensations qui leur correspondent. Un objet perçu constitue une représentation mentale sollicitée par des informations sensorielles dont elle n'est pas la copie exacte. Malgré les variations de sa position, l'orientation de l'image rétinienne, de la taille angulaire, de la composition chromatique, l'objet avec sa représentation montrent une permanence, une invariance appelée « constance ». Les constances reposent sur l'insertion de plusieurs dimensions de la stimulation. Elles révèlent que nos représentations cognitives ne sont plus focalisées sur le sujet (c'est-à-dire qu'elles ne sont plus égocentriques mais qu'elles sont organisées dans un cadre de référence exocentrique). L'individu se représente consciemment le monde à l'intérieur duquel il est, dans lequel il agit et non les informations sensorielles liées aux stimulations provenant de son environnement.

§ a - La Constance des grandeurs :

Plus l'observateur s'éloigne de l'objet à percevoir plus la taille rétinienne de son image diminue. Cependant, sa taille apparente parait, au moins dans certaines limites, conservée. Pour que la permanence des grandeurs soit activée, il est nécessaire que les informations de distance à l'observateur soient accessibles. Toute réduction de leur disponibilité restreint la constance des grandeurs. De nombreuses informations sont indispensables à l'élaboration d'une représentation tridimensionnelle de l'environnement. Certaines d'entre elles sont d'ordre sensoriel ou d'ordre sensori-moteur. Elles requièrent la vision binoculaire.

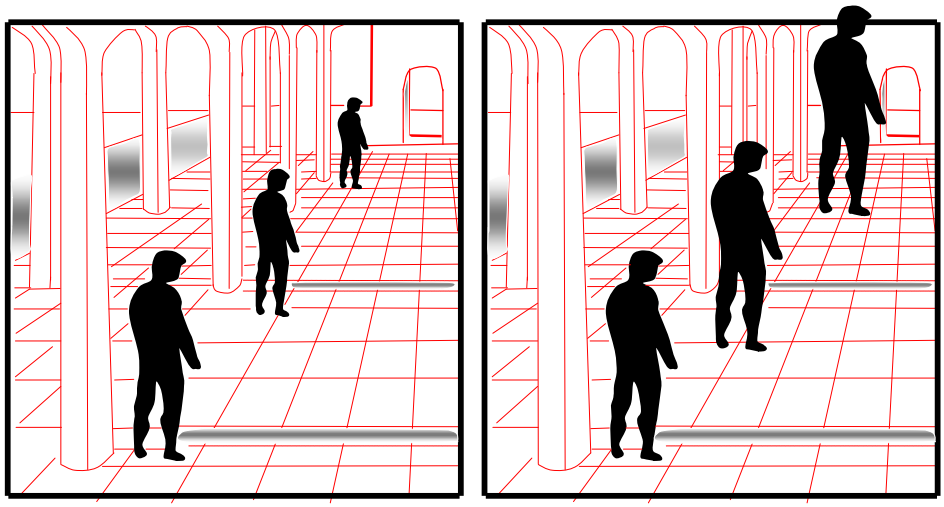

Figure n°1 : Effet de perspective.

La taille des objets perçus varie en fonction de la distance par rapport à l'observateur. L'image de l'objet à percevoir diminue alors que sa taille apparente est conservée. Cet effet est utilisé par les peintres.

Source : Jiménez, M., 1997, et traitement personnel

Elles concernent, par exemple, les informations en retour sur l'accommodation et la convergence oculaires et les informations de la stéréoscopie. D'autres informations sont d'ordre plus représentatif, appelées picturales à cause de leur utilisation par les peintres pour représenter la profondeur sur une toile bidimensionnelle. Ces informations émanent de la perspective, du changement de la taille angulaire avec la distance : W. H. Ittelson proposait en 1960, le concept heuristique de « configurations équivalentes », des gradients de texture (Gibson), de l'interposition des objets, la diminution des contrastes et des saturations apparentes avec la distance.

§ b- La stabilité du monde perçu :

Les objets qui entourent l'individu se projettent sous forme d'images en mouvement sur ses rétines, soit son regard se déplace, soit qu'il se meut lui-même dans l'environnement. Pourtant, l'espace qui l'environne parait stable. L'explication relative à ce phénomène se rapporte à l'hypothèse suivante : l'expérience de la stabilité du monde renvoie

au fait que l'être humain disposerait d'une copie efférente des commandes motrices à laquelle seraient confrontées les informations de déplacements rétiniens. L'expérience entraînerait à une sorte de calibration de sa représentation du monde. Sa stabilité est une propriété fondamentale de cette représentation.

§ c- La constance des formes visuelles :

On parle de « constance de forme » quand l'identification de la forme (carrée, triangle, disque…), se conserve alors que le stimulus est présenté avec plusieurs inclinaisons en profondeur de façon à faire varier la forme de l'image rétinienne (voir figure n°2). Cependant, il est incorrect de parler de la constance de forme : les différentes apparences d'un objet obtenues à partir de sa rotation autour d'un de ses axes restent discriminées. Il n'y a pas permanence de la forme perçue, mais, permanence de l'identité de l'objet en dépit des variations que connaît sa forme. L'influence du contexte joue un rôle prépondérant. Une forme elliptique sera interprétée soit comme l'image d'une ellipse, soit comme celle d'un cercle suivant le contexte où se trouve le sujet. Cette constance se développe plus tardivement que celle des grandeurs en fonction de l'age.

Figure n°:2
Les constances des formes visuelles:

Quelque soit la déformation de la forme (carré, triangle, disque, etc.) l'identification de celle-ci se conserve. La reconnaissance de la forme se fait à partir de l'identité de l'objet et non de sa forme.

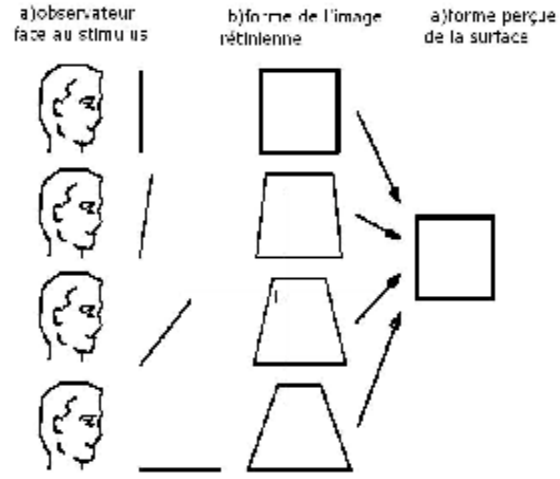

Source : Jiménez, M., 1997. et traitement personnel.

§ d- La constance de luminosité et de couleur :

La lumière joue un rôle important dans l'identification des objets. Elle permet de distinguer clairement les objets. C'est la lumière réfléchie : luminance appelée anciennement brillance, émanant des objets ou source lumineuse secondaire que l'œil voit. La constance de luminosité et de la couleur peut s'expliquer en partie par le fait que la luminosité ne dépend pas que de la luminance du stimulus mais aussi de la luminance des régions voisines. Le niveau moyen de luminance peut changer sans gêner les contrastes (rapports de luminance) entre l'objet et le fond. D'autres indices peuvent accentuer cette constance : la présence d'ombres visibles, les relations spatiales entre les objets, etc.….

Quant à la tonalité chromatique ou constance de la couleur, elle est explicitée de la manière que la constance de luminosité, car toutes deux dépendent de la même source : la lumière. Sans la lumière la vision des couleurs est impossible.

§ e- Autres constances :

Bien qu'elles soient moins étudiées, le principe de constance s'applique aux diverses modalités sensorielles telles que : la constance de sonie ou la constance d'odeur. Les phénomènes de constances se révèlent ainsi comme le résultat des processus correcteurs qui découlent de la prise en compte d'un large ensemble d'informations. Ces mécanismes correcteurs permettent de tirer des informations relativement stables d'un flux sensoriel dont la variation est continuelle. Ainsi, les représentations d'objet ont un rôle important dans les processus de constances. La taille perçue d'un objet familier est plus constante avec la distance que celle d'objets inconnus.

En plus de ces paramètres expliqués ci-dessus, les facteurs culturels ont un effet sur la perception de l'environnement notamment les illusions perceptives : la familiarité de certaines formes, leur présence dans l'environnement conditionnent leur identification. Dans le domaine de la vision ou de l'audition, il faut tenir compte des conditions dans lesquelles se développent les capacités perceptives c'est-à-dire l'ontogenèse. Si certaines fonctions ne sont pas sollicitées à des moments précis, les capacités sensorielles peuvent être par la suite réduites. La perception de l'environnement dépend aussi du rôle de l'inné et de l'acquis dans les différences de sensibilité individuelle. C'est pourquoi, la perception de l'environnement n'est pas la même chez le profane comme chez les concepteurs de l'espace.

5- B- La perception de l'espace chez les concepteurs :

Concevoir un espace constitue un travail d'intellection exigeant une perception de l'espace particulière. En fait, l'architecte dans sa tache de création de l'espace, il imagine l'ambiance, les qualités sensibles de l'espace à partir d'une idée mentale qu'il tente de concrétiser à travers un parti pris concernant le fonctionnement, les formes spatiales précises. Il opte pour des matériaux qu'il choisit pour leur couleur, leur brillance, leur texture, leur charge émotionnelle; il règle le niveau d'éclairement, etc.…En faisant ce travail, il se réfère à sa propre perception de l'espace tout en essayant de prévoir les perceptions des usagers futurs.

Ainsi, la conception de l'espace est fondée sur des opérations synchrones. Elle est envisagée d'une manière globale. Les différentes perceptions possibles, prises en considération par l'architecte, sont organisées de manière simultanée. La vision de l'espace chez le concepteur ne se restreint pas à voir un bâtiment à travers les surfaces de son enveloppe visible. Sa représentation de l'espace s'accompagne d'hypothèses sur l'organisation interne, la structure, l'usage des espaces voire même les comportements des usagers dans l'espace crée. C'est pourquoi, la perception est une interprétation dans la mesure où le cerveau donne un sens aux différents éléments de son espace crée conformément à l'hypothèse de départ. La vision, dans ce cas, est engendrée par l'hypothèse.

Ainsi, quand l'architecte anticipe sur la perception de son projet, il s'appuie sur des hypothèses de perception. Elles sont schématiques; d'ailleurs, B. Tschumi (1981) imagine l'architecture en termes d'actions, de déplacements, de parcours narratifs, de scenarii. Tout le travail démiurgique du concepteur repose sur des représentations mentales pour déterminer la forme, la qualité spatiale, la charge émotionnelle (s'il le peut) de son projet par la médiation de schémas élémentaires. L'architecte est astreint à se déplacer virtuellement dans l'illusion de la perception voire dans l'utopie. Par conséquent, il se projette dans l'espace qu'il crée à partir d'une hypothèse transformée en idée mentale tout en anticipant les expériences perceptives d'usagers futurs. Pour conclure, la perception de l'architecte est informée et informante.

5-C- La perception de l'espace architectural chez le profane :

L'espace construit est perçu par le biais des sens : la vue, l'ouie, le toucher, l'odorat. Les propriétés visuelles, tactiles, auditives voire olfactives ou même aérodynamiques d'un espace en définissent la qualité. Cependant, en architecture, à tort ou à raison, le visuel est privilégié sur les autres sens. Pour beaucoup d'architectes notamment Viollet- le- Duc « voir c'est savoir », et la vue est considérée comme étant le plus intellectuel de tous les sens.

Certaines lois de la vision relèvent de la physiologie même de l'œil c'est-à-dire qu'elles sont relatives à la constitution physique de l'œil. D'autres sont liées au processus de vision en termes de géométrie (les constances de la taille, de la couleur, etc.…). Enfin, d'autres sont inhérentes à la psychologie de la perception notamment la théorie de la Gestalt (la théorie de la forme. En plus, la vision fait appel à la mémoire, l'intelligence et le sens d'interprétation de l'individu en fonction de sa culture et ses connaissances. Par conséquent, l'espace construit est appréhendé par le regard qui n'est pas innocent.

Quant à l'espace bâti, il possède des qualités sensibles : son atmosphère ou son ambiance qui s'adressent, outre la vue, à tous les sens : « l'espace sensible peut avoir une ou plusieurs dimensions. Leur nombre et leur genre dépendent tout aussi bien de l'origine culturelle et de l'apprentissage individuel, que des goûts personnels de chacun» **[26]**. La dimension sensible de l'espace est appréhendée subjectivement et culturellement même si elle peut ou a pu être rationalisée ce qui est le cas de l'architecture moderne. D'ailleurs, la perception est culturellement informée comme l'a démontrée E. T. Hall dans son livre « la dimension cachée, 1971 ».

D'autre part, l'espace construit reste rattaché au corps et prend sens à partir de sa position dans l'espace comme le stipule J. Cousin en affirmant : «nous constatons que l'espace rectangulaire, même si bien des architectes le déplorent, est en relation directe avec notre corps et avec ses formes. Car cet espace rectangulaire est, en fait, généré par les axes dynamiques de l'homme. » **[27]**. A partir de ces axes, l'espace est perçu de manières variées. Cette diversité de la perception repose sur l'évidence suivante : l'œil n'est pas innocent. L'individu est amené à confronter ce qu'il voit à des représentations déjà intériorisées. La

perception d'un objet dépend des expériences et connaissances voire les attentes de l'individu qui permettent de s'adapter aux situations les plus étranges.

A ce juste titre, comme nous l'avons vu plus haut, l'adaptation est un processus de rupture périodique de l'équilibre. Cette rupture est causée par les changements qui surviennent soit dans l'espace, soit dans l'être humain. Il est clair que la notion de l'adaptation implique la présence de deux agents qui rentrent en contact. Dans notre cas, il s'agit de l'environnement et de l'être humain qui entretiennent une relation transactionnelle, une sorte d'échange entre l'individu et le monde extérieur. Ce dernier est constitué d'un ensemble de conditions qui s'imposent à l'individu. En fait, l'espace construit se caractérise par sa masse ou son ensemble d'éléments rigides qui subissent peu de modifications pour s'accommoder à l'individu. C'est pourquoi, il est rare de parler de l'adaptation de l'environnement à l'individu.

Par contre, l'organisme ou le psychisme est malléable (la force du plus faible dans la confrontation homme-environnement). Il peut changer en s'adaptant aux exigences du monde extérieur grâce au processus de la perception qui s'interpose entre le monde réel et l'individu. Ce dernier arrive à se maintenir en état d'équilibre psychique en adoptant des comportements adéquats à chaque situation. Ce filtre perceptif lui attribue une plasticité et une flexibilité qui engendrent des modifications dans le comportement en vue de rétablir l'équilibre rompu au moment où il passe d'une situation vécue à une autre. Etre adapté au monde, c'est réussir à adapter le monde à ses propres projets comme le confirme Ittelson et al. (1974) en affirmant que : « le percevoir est une partie du processus vital par lequel chacun d'entre nous, partant de son point de vue propre, crée pour lui-même le monde dans lequel il éprouve ses expériences de vie, à travers lequel il recherche ses satisfactions» **[28]**.

Dans l'appréhension de l'environnement bâti, la perception n'agit pas seule ; elle est associée à « l'affectivité ». Cette dernière représente une autre caractéristique universelle de l'homme qui joue aussi un rôle prépondérant dans la relation homme-environnement.

I-2-6-Conclusion :

Transcendant ces positions, ce débat a permis une avancée importante dans le domaine de la recherche. De nos jours, la perception n'est plus considérée comme une gnosie où le phénomène perceptif est purement individuel dont la nature est définie par le réseau de

neurones qui apporte au système nerveux central les impulsions du monde extérieur. Au contraire, tous les chercheurs après un effort d'intellection considérable notamment les cognitivistes qui ont tenté de faire une synthèse des connaissances théoriques, ont permis d'affiner les résultats menant vers des définitions consensuelles faisant l'unanimité. Ces points consensuels sur la perception qui constituent une base de données pour les travaux de recherche futurs sont :

- **1-** Le sujet percevant est estimé actif dans le processus de sélection, d'interprétation et de traitement de l'information.

- **2-** La connaissance du monde qui entoure l'homme s'effectue par le biais des cinq sens considérés comme des baies ouvertes sur l'environnement. Elles permettent d'établir le contact avec le monde extérieur en lui procurant des informations sensorielles. Ces dernières sont transformées en expériences perceptives à travers des mécanismes d'interprétation, de classification, d'organisation.

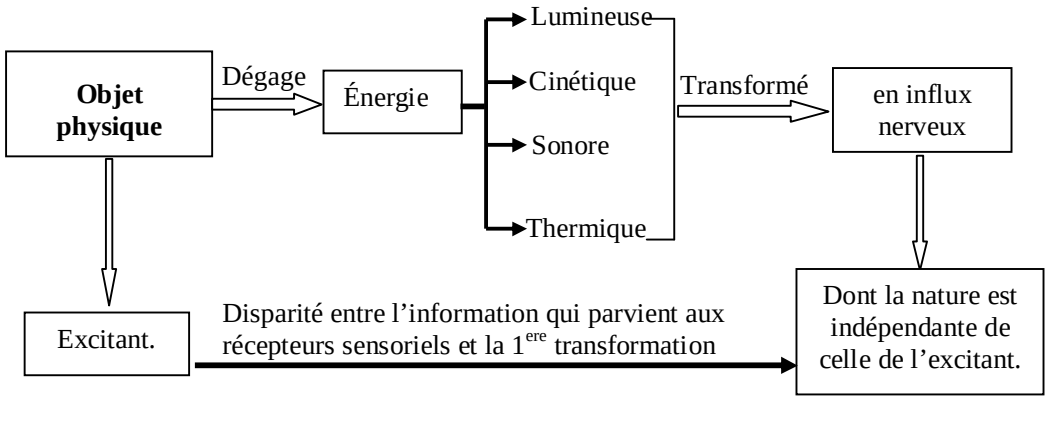

Schéma n°7 : La première opération du processus perceptif.

Source : Traitement personnel

- **3**- L'existence d'un registre sensoriel pré perceptif spécifique permettant le stockage momentané des éléments d'origines visuelle, auditive, kinesthésique…. avant leur traitement. En fait, il existe autant de registres que d'organes de sens. Ainsi, on parlera de la mémoire iconique où les images visuelles pré perceptives sont stockées. De même manière les images sonores sollicitent la mémoire échoïque qui constitue un registre auditif pré perceptif. Les informations ainsi recueillies de la stimulation et de l'activité des systèmes sensoriels sont traités et analysés (décodés) afin de permettre à l'homme d'élaborer une représentation perceptive consciente qui met en jeu tout son potentiel cognitif. Ce qui confère à la perception un caractère construit, structuré.

- **4**- Quant à ce point, il concerne l'aspect subjectif de la sélection perceptive chez l'homme. En fait, l'objet réel ne correspond pas au percept : « le percept n'est pas assimilable à une photographie de l'objet physique, photographie qui serait la même pour tous les sujets percevants» **[29]**.

La transformation de l'objet réel en percept révèle que la médiation entre le monde réel et les comportements de l'homme se fait par la perception qui joue le rôle d'un filtre entre un émetteur (monde réel) et le récepteur (l'homme). Les traits humains instinctifs, les représentations collectives culturelles et sociales, les attributs individuels constituent le filtre perceptif qui interviendra à chaque stade du processus de la perception. Ce filtre transforme la réalité pour permettre à l'homme de s'adapter non seulement au cadre bâti mais aussi aux différentes situations auxquelles il est confronté.

- **6**- Par conséquent, les perceptions sont fortement influencées par la culture. Chaque culture élabore ses propres archétypes, ses propres normes …. , concernant la façon de concevoir, habiter, organiser le monde, l'environnement (voir chapitre de la culture p.75).

- **7**- La perception constitue un phénomène compliqué du fait que pour un même individu, elle varie selon l'age, les expériences vécues, l'affectivité : l'humeur et l'état d'âme de la personne.

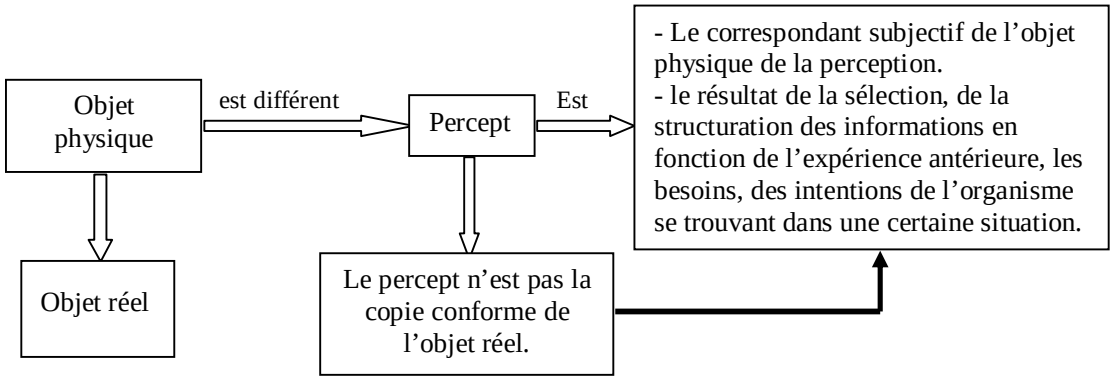

Schéma n° 8: Définition du percept.

Le percept n'est pas la Copie Conforme de l'Objet Physique Réel. Il correspond au produit final de la sélection et la structuration des informations recueillies.

Source : Traitement personnel

I- 3- L'affectivité :

A l'instar de la perception, l'affectivité représente une autre caractéristique universelle de la psyché humaine. Avec son ambiguïté et ses aspects énigmatiques, l'affectivité représente, pour beaucoup de théoriciens, la vie même non pas en tant que vie animale ou encore moins biologique mais en tant que vie proprement humaine : celle qui n'obéit pas au logos (la raison). En effet, l'affectivité « constitue l'être de la réalité humaine, c'est-à-dire qu'il est constitutif pour notre réalité- humaine d'être réalité- humaine affective » **[30]**.

Faisant partie de la totalité psychologique qui caractérise l'être humain au même titre que la perception, l'affectivité joue un rôle important dans la détermination des conduites humaines. Il agit souvent en écoutant son cœur qui serait le siège des sentiments, des passions, de l'amour, du courage, de la générosité, des pensées intimes…, en un mot de l'affectivité que la raison ne comprend pas. En fait, le logos lutte sans cesse contre cette réalité irrationnelle et sensible appelée « affectivité » qui gouverne souvent l'esprit et le corps. Par conséquent, l'évaluation des situations dans lesquelles se retrouve l'individu est toujours empreinte de son affectivité. Cette dernière n'est jamais absente dans ses réponses

attisant ainsi le débat déjà ancien : qui de l'émotion ou de la cognition est le premier acteur dans le traitement de l'information. Sans être ambitieux au point de répondre à cette question séculaire, le travail entamé tentera de définir l'affectivité pour comprendre son rôle dans la connaissance de l'homme.

I-3-1- Définition :

De création ancienne, le vocable « affectivité» a existé depuis la civilisation grecque. Il dérive du terme latin « afficere » qui désigne l'aptitude à être touché et entraîne une modification subie par ce qui est « touché ». Ainsi défini, le concept d'affectivité comporte en son sein le concept d'une passivité qui le rapproche étroitement du concept « pathos » ou de son équivalent latin « passio » : la passion. Ce rapprochement attribue au mot « affectivité » une ambiguïté qui a perduré à travers l'histoire jusqu'à nos jours. L'équivoque caractérisant cette expression implique une passivité que le logos ne maîtrise pas.

D'ailleurs, le mot « pathos » exprime quelque chose qui « arrive à » un individu, ce dernier subit ce quelque chose en étant une victime passive. L'expérience d'une passion constitue une chose mystérieuse entraînant un état d'obscurcissement où l'homme n'est plus maître de lui-même : l'expérience d'une force qui est en lui, qui le possède au lieu d'être possédée par lui. Cet état a toujours effrayé les hommes notamment ceux de la science et de la religion. C'est pourquoi, jusqu'au milieu du XIX ème siècle, l'affectivité était pensée aux croisements de la philosophie, de la médecine et de l'expérience religieuse.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX ème siècle que le concept de l'affectivité a glissé aux frontières entre la philosophie et la psychologie. D'ailleurs, son usage a été réactivé depuis un siècle seulement prenant une signification nouvelle. Kant a été le premier philosophe de l'affectivité qui a établi la disjonction de l'affectivité et de la passion. Avec sa conception architectonique de la pensée, Kant a bouleversé la philosophie qui a été amenée à distinguer en l'homme, une sensibilité et une raison. C'est dans ce contexte réflexif que Kant propose de différencier radicalement affects et passions. Il échafaude par là quoique en filigrane le premier traitement philosophique systématique de l'affectivité.

Pour Kant, les affects sont différents des passions. Les premiers correspondent aux sentiments qui sont tempétueux et irréfléchis. Dans l'affect la liberté de l'esprit est entravée. Quant aux passions, elles sont relatives à la faculté de désirer; elles représentent les inclinations qui rendent difficile ou impossible « toute déterminabilité du libre arbitre par des

principes» **[31]**. Elles sont réfléchies car elles utilisent à leur profit l'ordre et la stabilité qu'apporte la raison ; elles perdurent dans le temps c'est pourquoi elles sont qualifiées de « maladie incurable » à la mesure de leur travail souterrain qu'elles accomplissent.

Les idées kantiennes ont ouvert une brèche qui a permis au concept de l'affectivité ainsi qu'aux termes de la même famille tels que : affectif, affection, de connaître une évolution quant à leur utilisation et leur signification. En effet, avec le développement de la science, le vocable affectivité est réapparu avec des conceptions nouvelles issues des différents courants idéologiques qui ont éclos après la théorie de Kant. Ces derniers ont donné un souffle modernisateur à la philosophie et la psychologie. Les trois termes de la même famille sont définis comme suit :

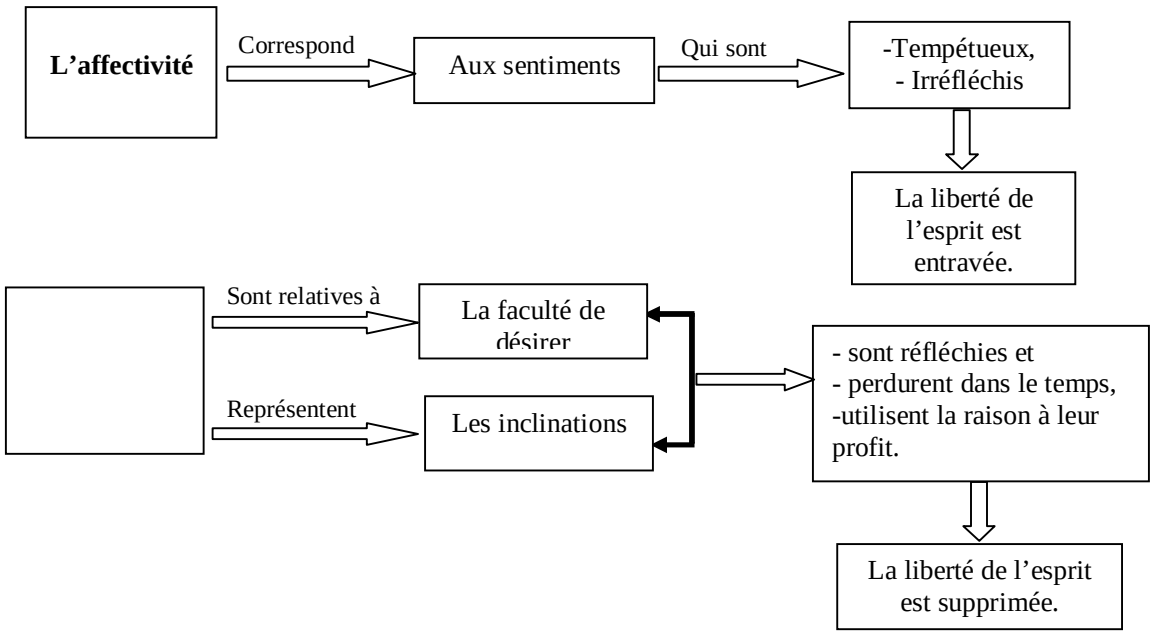

Schéma n°9 : Le développement explicatif de l'affectivité selon la conception philosophique de Kant.

Source : Traitement personnel

§ a- Affectivité :

Elle désigne « l'ensemble des phénomènes affectifs » **[32]**. Loin d'être explicite, cette explication donnée par de Lalande fait intervenir le mot « affectif » qui lui aussi possède un sens particulier en psychologie.

§ b- Affectif :

Ce mot signifie « le caractère générique du plaisir, de la douleur et des émotions qu'on appelle souvent du nom commun d'états affectifs. L'expression tendances affectives est aussi appliquée aux inclinations et aux passions » **[33]**.

§ c - Affection :

Quant au vocable affection, il désigne « l'ensemble de tous les sentiments statiques qui consistent en un état et non une tendance. Les affections comprendront alors : le plaisir, la douleur, les émotions proprement dites » **[34]**.

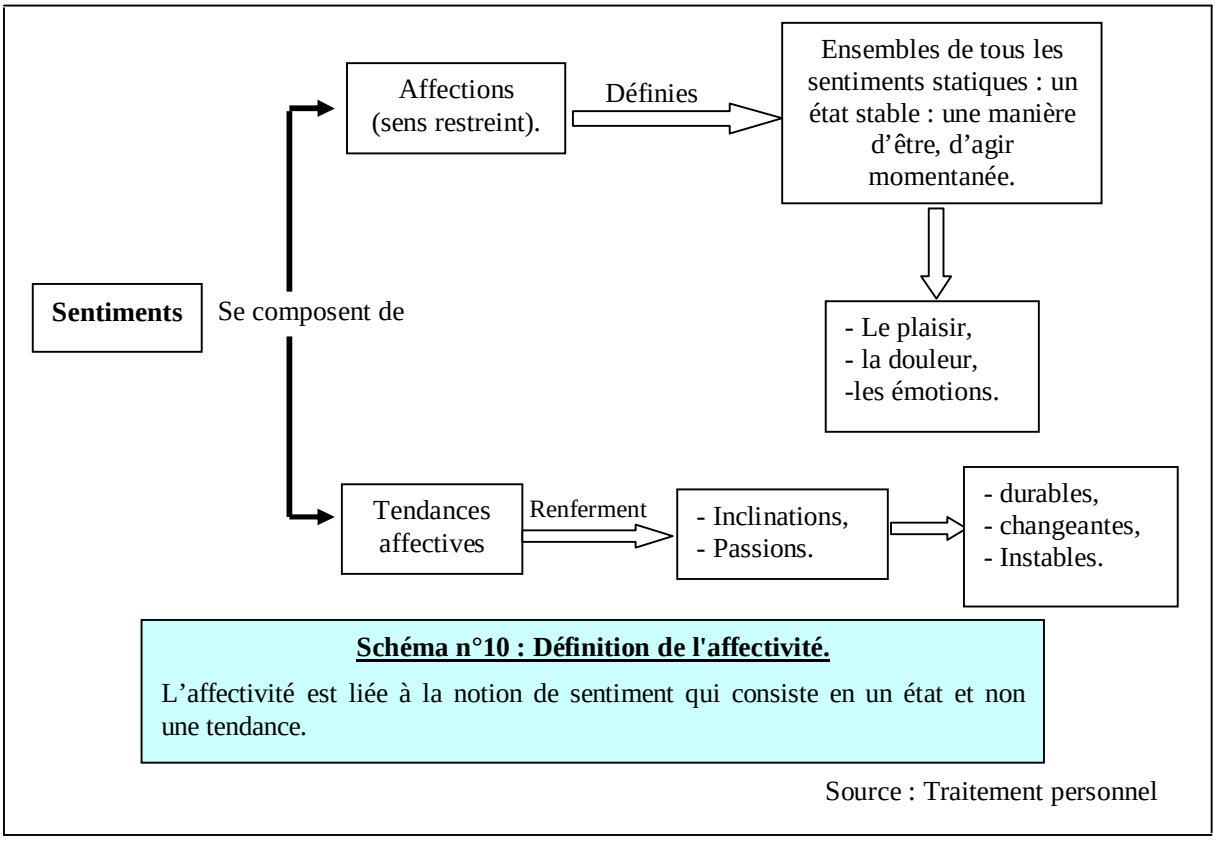

Schéma n°10 : Définition de l'affectivité.

L'affectivité est liée à la notion de sentiment qui consiste en un état et non une tendance.

Source : Traitement personnel

Il est clair que ces trois définitions dépendent de la notion de « sentiment » qui connote des sens variés selon le penseur et sa conception philosophique de l'aspect irrationnel attribué au « cœur » non pas en tant qu'organe mais en tant que centre et origine de chaque chose, de l'être et de l'affectivité. Ainsi, le terme sentiment, pour Malebranche, désigne « la perception confuse des choses et de soi-même » » **[35]**. Derrière toute perception il y a une action, c'est pourquoi, le sentiment représente l'acte et le résultat de sentir qui à son tour signifie « la prise de conscience immédiate, sans intermédiaire, sans distance, des choses et de nous-même ; l'objet du sentiment est toujours ce qui nous « touche » Tout sentiment : de la crainte….à l'amour, constitue un motif qui incite l'individu à l'action. »**[36]**.

Parallèlement, la notion de sentiment traduit une façon d'être au monde à la fois totale et durable. Dans ce sens, même les sentiments les plus temporaires telles que : la crainte, l'inquiétude, la joie, se manifestent comme ce qui modifie notre rapport au monde, en fait, ce qui donne un sens à l'existence de l'être humain.

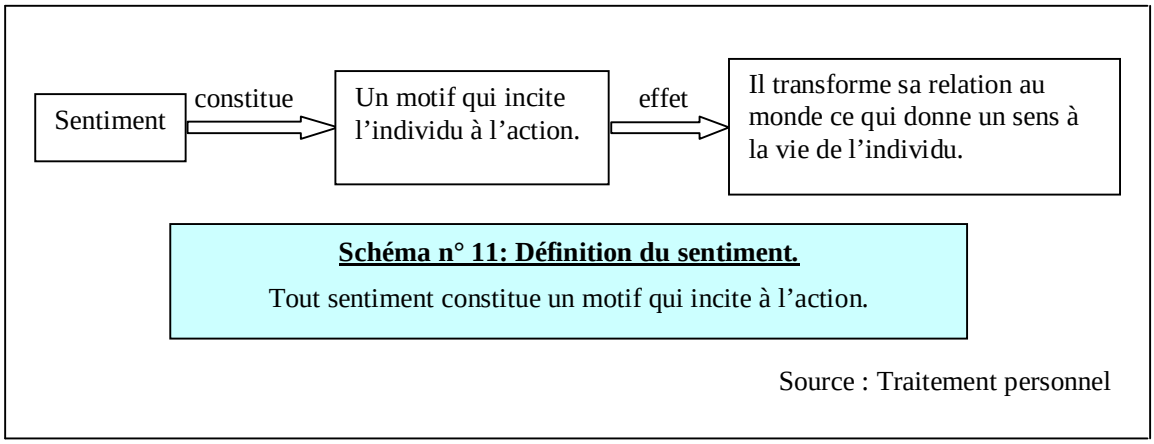

Schéma n° 11: Définition du sentiment.

Tout sentiment constitue un motif qui incite à l'action.

Source : Traitement personnel

S'opposant aux froids calculs de la raison, le sentiment revêt un aspect subjectif qui permet d'avoir une façon particulière de voir le monde. Elle permet d'organiser spontanément le monde selon l'expérience affective (les projets et les déceptions vécues) de l'être humain. Ainsi, l'espace du sentiment n'est plus le milieu harmonique et continu de la physique. Il est centré, valorisé suivant la situation dans laquelle l'individu se trouve, exemple le terrain de jeu pour le sportif…

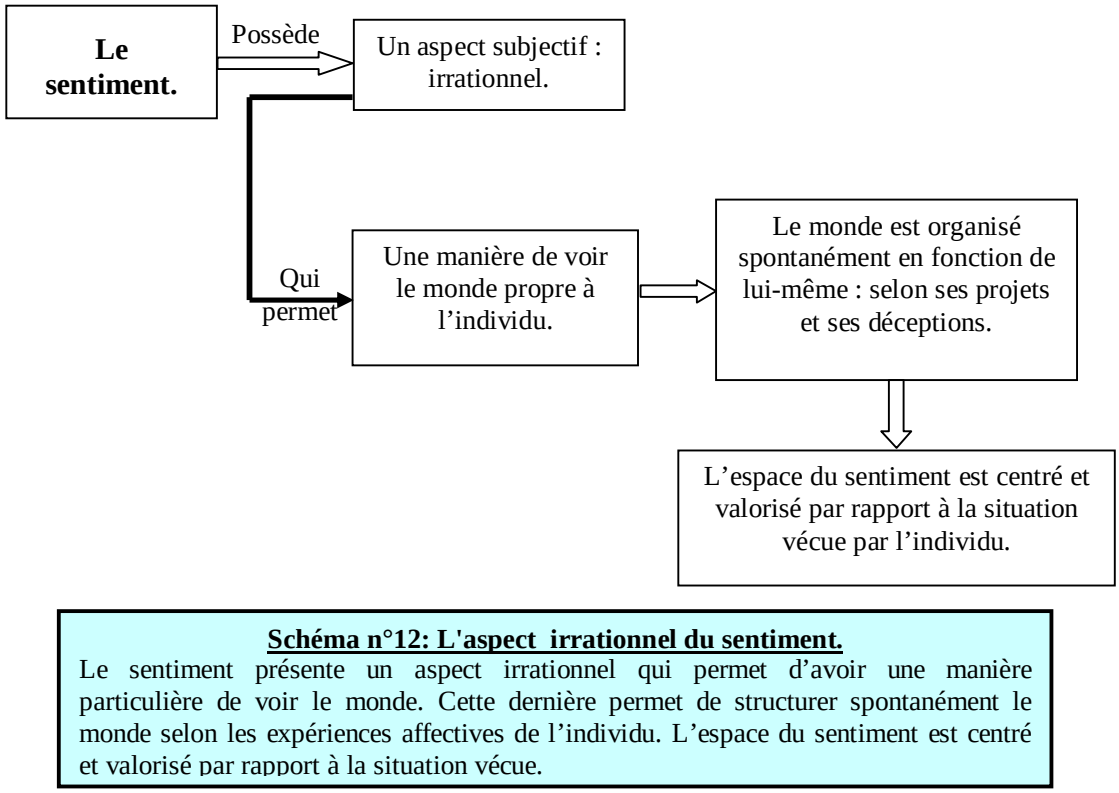

Schéma n°12: L'aspect irrationnel du sentiment.

Le sentiment présente un aspect irrationnel qui permet d'avoir une manière particulière de voir le monde. Cette dernière permet de structurer spontanément le monde selon les expériences affectives de l'individu. L'espace du sentiment est centré et valorisé par rapport à la situation vécue.

Source : Traitement personnel

Ces explications données peuvent converger vers un sens commun si elles considèrent que « tout sentiment est un sentir, un mode de conscience dont on peut saisir maintenant l'intentionnalité » **[37]**. Dans ce cas, le sentiment constitue la conscience d'une présence c'est-à-dire qu'il fait toucher l'existence à l'individu : « ce qu'il y a de non déductible dans une expérience» **[38]**. En fait, seul le sentiment dévoile à l'individu sa réalité : ce qu'il est réellement. Deuxièmement, il se caractérise par la conscience d'une valeur qui se manifeste à travers celui-ci. Cette présence dont on a parlé n'est pas neutre, elle peut être pour l'individu positive comme la joie, l'admiration, l'amour…, ou négative : la peine, l'aversion, le mépris,…La réalité d'une chose pour l'être humain est proportionnelle à l'évaluation qu'il lui attribue. Enfin, le sentiment inclut la conscience d'un engagement ; une action à entreprendre selon la conjoncture c'est à dire soit agir en faisant face à la situation, soit fuir celle-ci, car tout sentiment incite l'individu à agir sans délai.

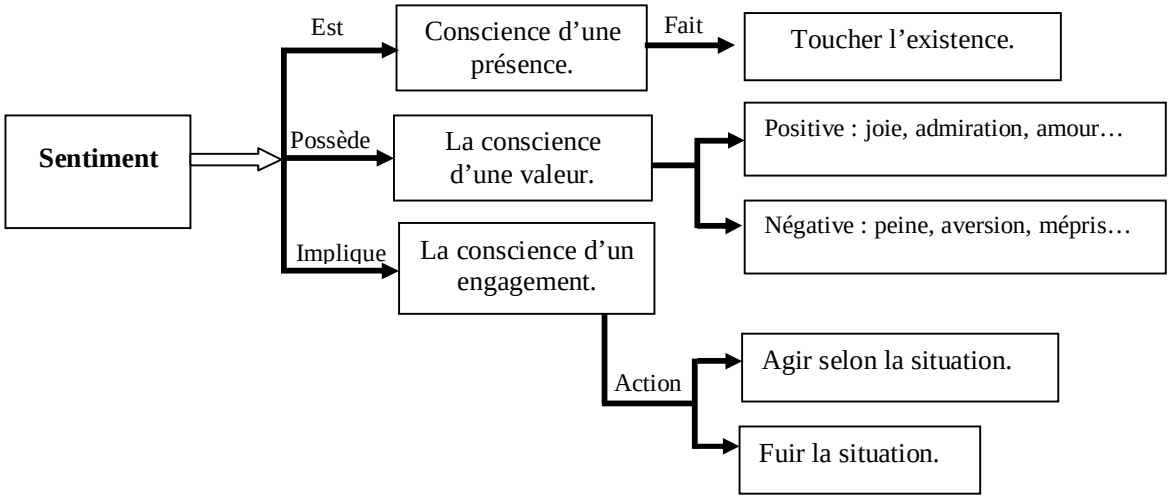

Schéma n°13 : Le sentiment comme mode de conscience.

Quelque soit la forme qu'il prend, le sentiment est toujours la conscience immédiate d'une réalité dont la valeur engage l'individu d'une certaine manière.

Source : Traitement personnel

Si le sentiment est lié au concept de l'affectivité, néanmoins la notion de sentiment à elle seule ne peut suffire pour expliquer l'affectivité. Pour comprendre l'affectivité dans sa globalité d'autres notions s'imposent comme des phénomènes affectifs importants notamment celles de l'émotion et de la motivation. Ces dernières s'apparentent à l'affectivité tout en étant derrière beaucoup de comportements humains qu'ils soient bénéfiques (positifs) ou nuisibles (négatifs)

I-3-2- Les principaux phénomènes affectifs affiliés à l'affectivité :

2-A- L'émotion :

a- Définition :

Comme toutes les questions inhérentes aux domaines de la philosophie et de la psychologie, la notion de l'émotion présente plusieurs interprétations selon les théories qui leurs ont donné naissance. Ainsi, l'émotion désigne « un état psycho-philosophique d'une tonalité affective intense, intensité résultant de la brusque rupture d'équilibre du composé humain » **[39]**. Cet état est causé par une crise soudaine qui se traduit par des changements de l'âme. En d'autres termes, cette crise se caractérise par « un

état de mobilisation si intense qu'elle peut, paradoxalement, perturber le déroulement d'une fonction et nuire à son efficacité » **[40]**. Cet état s'explique par le fait que face aux circonstances auxquelles l'être humain ne s'attend pas, au lieu d'avoir une réaction normale, il est profondément perturbé laissant transparaître une série de troubles.

Ces perturbations ont un effet désorganisateur sur les processus supérieurs, comme le stipule P. Janet en voyant dans l'émotion « un mode inférieur de réaction qui intervient seulement quand les habitudes se trouvent en défaut » **[41]**. C'est pourquoi, beaucoup d'auteurs attribuent à l'émotion un caractère favorable ou un caractère défavorable à l'adaptation, selon son intensité et suivant la situation. L'émotion a un rôle utile par son action mobilisatrice qui facilite l'influence qu'elle peut avoir sur les partenaires du sujet. Elle peut être nuisible par ses effets perturbateurs qui désorganisent les processus complexes de traitements de l'information (activités intellectuelles, etc..).

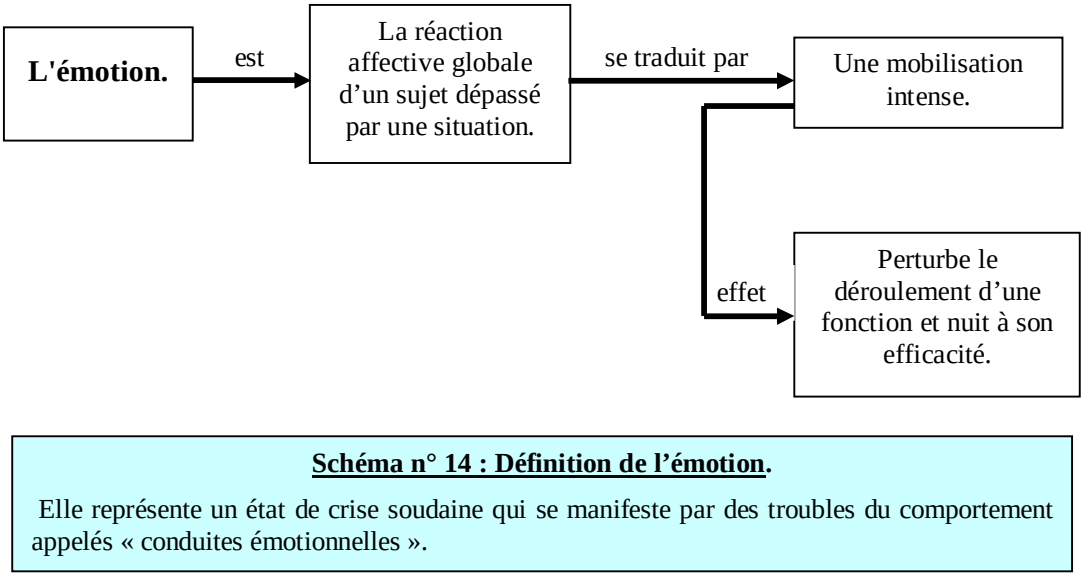

Schéma n° 14 : Définition de l'émotion.

Elle représente un état de crise soudaine qui se manifeste par des troubles du comportement appelés « conduites émotionnelles ».

Source : Traitement personnel

Par conséquent, l'émotion est « la réaction affective globale d'un sujet dépassé par une situation souvent inattendue » **[42]**. L'ensemble des troubles survenant dans ce cas désigne l'émotion. Cette dernière est provoquée par les situations dans lesquelles un désaccord prolongé apparaît entre ce qui est attendu et ce qui est observé mettant en cause les conditions fondamentales de son adaptation.

Par conséquent, l'émotion est « déclenchée par la mise en échec de ces schèmes, de cette grille de lecture des événements servant de mécanisme adaptatif habituel » **[43]**. En effet, l'émotion apparaît quand les informations sensorielles acquièrent une valeur affective faisant apparaître l'information en question agréable ou désagréable, attractive ou répulsive. Cette sélection se fait suite à une confrontation faite entre les informations issues de l'expérience antérieure du sujet et les informations actuelles désorganisant ainsi les mécanismes adaptatifs habituels. Les émotions se caractérisent par le passage d'un état de repos détendu à un état d'activité intense et imposée. Parmi celles-ci il y a la peur, l'angoisse, la colère, etc.….

a-1- L'angoisse :

Elle est considérée comme une peur intense sans objet. Elle correspondrait à une crainte diffuse saisie dans ses manifestations organiques (physiologiques).

a-2- L'anxiété :

Etat émotionnel dépressive résultant de l'appréhension plus ou moins vague d'un mal imminent. Elle correspond à l'aspect psychologique de cette crainte. Mais, les deux termes : angoisse et anxiété sont utilisés comme des synonymes.

a-3- La peur :

État émotionnel provoqué par l'imminence d'un danger. Elle possède un objet précis. Les peurs sont différenciées selon leurs objets.

a-4- La colère :

Émotion résultant d'un vif sentiment d'avoir été blessé et provoquant une forte impulsion à se venger en le faisant souffrir.

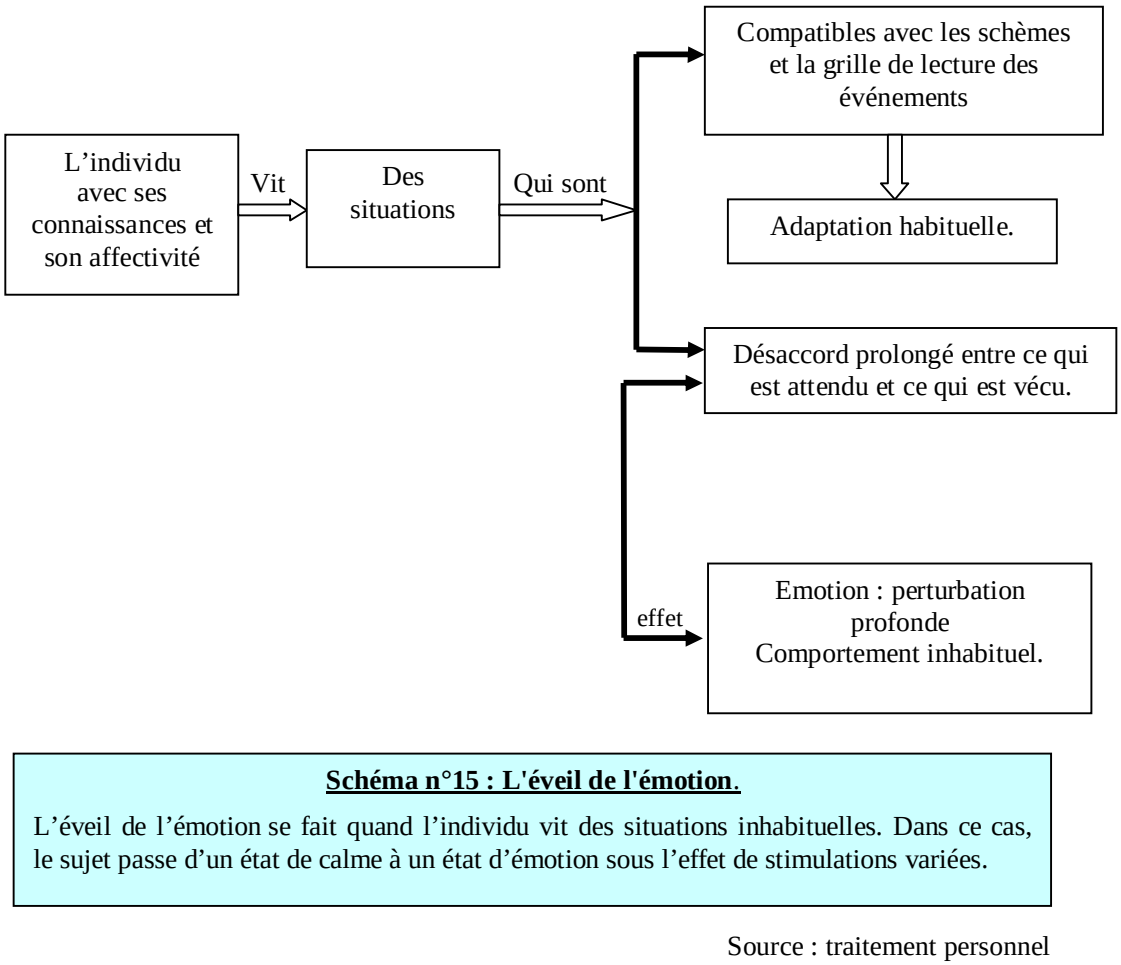

Schéma n°15 : L'éveil de l'émotion.

L'éveil de l'émotion se fait quand l'individu vit des situations inhabituelles. Dans ce cas, le sujet passe d'un état de calme à un état d'émotion sous l'effet de stimulations variées.

Source : traitement personnel

b- Les caractéristiques de l'émotion :

L'émotion représente cet état où l'individu se sent déporté de son être ordinaire. Tout état émotionnel passe par deux phases caractéristiques qui sont :

b-1 La première phase :

Le propre de l'émotion est dans l'éveil même : ce stade constitue une phase de préparation du corps humain. Le déclenchement de l'émotion se traduit par l'apparition d'un ensemble de troubles tels que :

- Les troubles nerveux : accélération de l'influx nerveux notamment le système nerveux autonome qu'on appelle le système nerveux végétatif (une décharge d'adrénaline).
- Les troubles du système cardio- vasculaire : le rythme cardiaque s'accélère en donnant les palpitations, la pression sanguine augmente : la vaso- constriction, etc.…
- Les troubles du système digestif : troubles gastriques et intestinaux, la bouche sèche, etc.…
- Les réactions musculaires : les mimiques, ces expressions sont façonnées par le milieu social, et les expressions volontaires des émotions correspondent à des réponses stéréotypées caractéristiques d'une culture.

b- 2-La deuxième phase :

Quant au deuxième stade, il concerne la manière d'agir qui se présente sous forme de conduites émotionnelles. Ces dernières engendrent un changement dans le comportement habituel. En fait, la réaction émotionnelle peut avoir un rôle utile (positif) ou nuisible (négatif) sur le comportement de l'individu, selon sa nature, son degré d'intensité et selon les circonstances notamment le contexte social dans lequel elle intervient. En plus, ces conduites émotionnelles constituent socialement un moyen d'expression qui permet de communiquer avec autrui, éventuellement un moyen d'exercer une influence sur les autres.

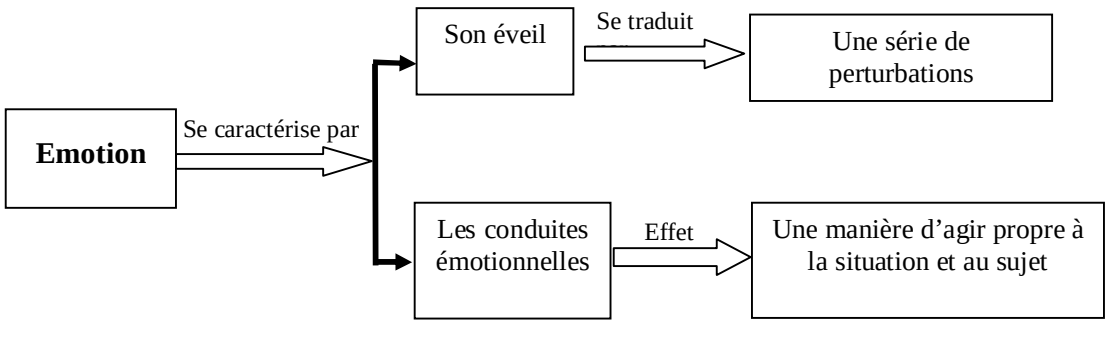

Schéma n°16 : Les caractéristiques de l'émotion.

Source : traitement personnel

L'émotion possède un dernier trait caractéristique : celui de la variabilité des réactions qu'elle provoque. En effet, la même émotion peut engendrer des réponses différentes soit chez le même individu, soit chez des sujets différents considérés à des moments et des états différents. En d'autres termes, un individu donné vivant une situation émotionnelle particulière a une réaction propre a cet instant : elle dépend à la fois des exigences adaptatives propres à cette situation (exemple accepter ou rejeter les informations provenant du milieu) et des dispositions générales de réponses propres à ce sujet (état mental et physique). Par conséquent, confrontés à une même situation émouvante, les individus réagissent différemment compliquant la compréhension et l'étude de l'émotion et ses réactions.

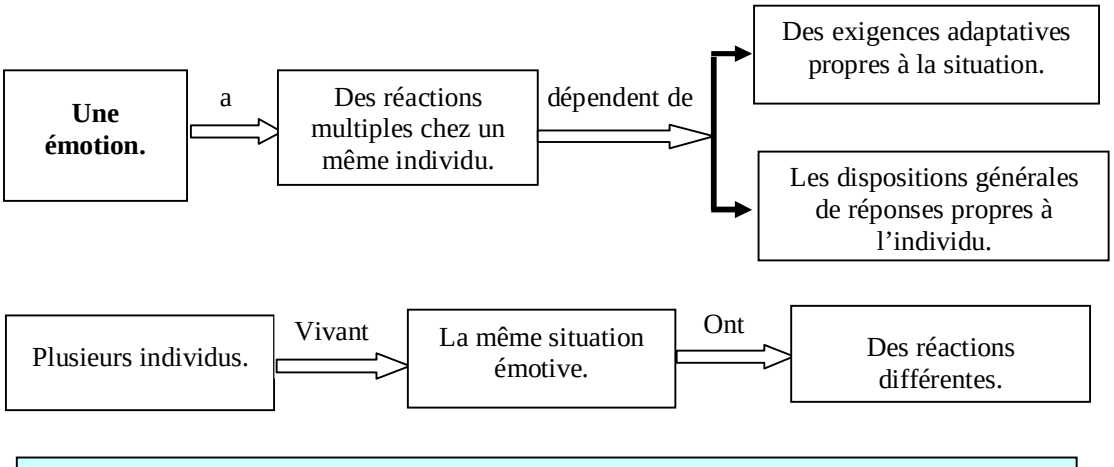

Schéma n° 17 : Les réactions émotionnelles.

Les réactions émotionnelles se caractérisent par leurs formes variées chez un même individu. Elles sont différentes chez des sujets différents vivant la même situation émotive.

Source : traitement personnel

c- Conclusion :

Pour terminer, l'émotion se manifeste quand les exigences d'une situation vécue par l'individu sont disproportionnées par rapport aux capacités adaptatives de celui-ci. En d'autres termes quand il y a un écart entre les anticipations perceptives et cognitives de l'être humain et son répertoire de réponses disponibles. Les émotions sont à la fois un raté de l'action et des essais maladroits d'adaptation que l'habitude lui apprend à maîtriser. En effet,

si le type de circonstances qui déclenche l'émotion se répète, il y a une habituation plus ou moins complète induisant une décroissance de celle-ci. Le renouvellement de la même situation permet à l'individu d'apprendre à faire face en modifiant progressivement ses attentes. Parallèlement, les réactions émotives s'accompagnent d'un langage qui est soumis aux valeurs sociales caractérisant chaque culture. Parmi les modes fondamentaux de la réaction émotive, l'éducation sociale privilégie certaines expressions et en inhibe d'autres. Cependant, les réactions émotives sont différenciées selon le sexe, les cultures ; elles se modifient avec l'âge.

En fin de compte, l'émotion représente un phénomène affectif important, au point où dans la plupart des théories de l'affectivité, la notion de l'émotion est étudiée en exclusivité réduisant l'affectivité à la notion de l'émotion. Ainsi, l'émotion prend le nom d'affect en psychanalyse. La notion d'affect désigne les états qui se caractérisent par leur nature agréable ou désagréable. Néanmoins, la notion d'affect ne se restreint pas à des états intenses comme l'émotion, elle inclut « une tonalité émotionnelle générale » **[44]**. Elle concerne les états bien définis déclenchés par des situations ou des objets déterminés, mais aussi les états vagues indéterminés. Cet aspect de l'émotion ainsi défini complique davantage celle-ci et rend difficile de prévoir le moment précis où elle se manifeste et d'établir des schémas (patterns) typiques de son déroulement qui peuvent être généralisés pour tous les individus. Sous l'effet de l'émotion, chaque individu à une réponse émotionnelle propre à la situation et à son état mental et physique du moment ; elle est involontaire échappant ainsi à son raisonnement.

2-B- La motivation :

En psychologie expérimentale, l'affectivité est définie comme étant une énergie, par extension, elle est considérée comme « vigilance » c'est-à-dire conscience. Ils attribuent à cet aspect de l'affectivité la notion de la motivation. Néanmoins, beaucoup d'auteurs ne sont pas d'accord au sujet de la place qu'il convient de lui donner dans l'explication du comportement car ils considèrent que la notion de la motivation appartient à la pensée préscientifique. De nos jours, cette notion est utilisée dans beaucoup de domaines notamment les domaines où l'émulation et le rendement sont importants.

a- Définition :

La motivation est définie en termes de « différences de seuil de réceptivité» ou de « mobilisation d'énergie » ou encore « de fonction de vigilance » **[45]**. Cette mobilisation d'énergie met en œuvre un ensemble de facteurs qui déclenchent le comportement. Ainsi, la motivation représente un ensemble de « mécanismes par lesquels on rend compte de l'apparition, la direction, la terminaison de l'activité des organismes, ce qui fait agir les individus et pourquoi de telle façon » **[46]**.

Autrement dit, la motivation désigne tout ce qui met un être vivant en mouvement ou ce qui le fait agir. C'est cette action des forces qui détermine la conduite de l'être humain. En fait, ces facteurs, ces forces qui déclenchent l'activité de l'individu, dirigent celle-ci vers des buts, lui permettent de se prolonger si ces buts ne sont pas atteints et mettent fin à l'activité le moment venu.

La motivation constitue la pierre angulaire de la conduite humaine qui se révèle comme activité dirigée. Tout organisme se meut tout agissant sur ce qui l'entoure en tissant des liens privilégiés et sélectifs à l'égard des objets et des situations, ce qui confère à son comportement une direction particulière, une organisation et une unité propres, (Nuttin, 1991). Par conséquent, la motivation représente un processus dynamique qui est fondé d'une part sur l'intention et l'action, sur l'individu et la situation d'autre part et qui se poursuit dans le temps.

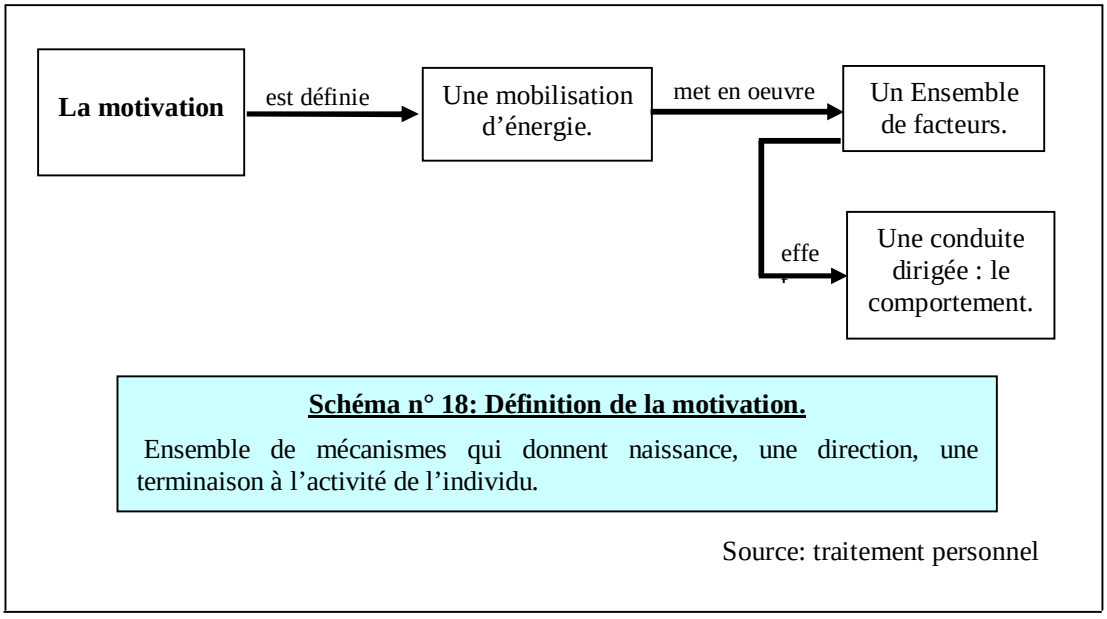

Schéma n° 18: Définition de la motivation.

Ensemble de mécanismes qui donnent naissance, une direction, une terminaison à l'activité de l'individu.

Source: traitement personnel

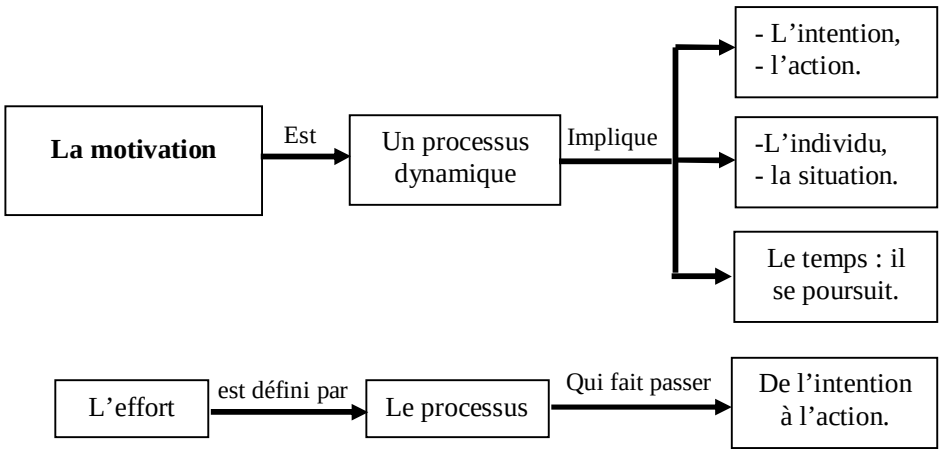

Schéma n° 19: La motivation comme processus.

La motivation désigne le processus qui suscite l'effort pour atteindre un objectif et qui permet de relancer l'effort jusqu'au moment où l'objectif est atteint.

Source: traitement personnel

La motivation peut être à l'origine de certaines activités dont le champ temporel est considérable. Dans ce registre s'inscrivent celles qui suscitent les plans et les projets humains. Elle concerne la capacité de se représenter le temps à venir, d'établir des plans et des programmes d'actions qui sont projetés dans le futur en incluant les processus de résolution de problèmes. Cet aspect dynamique de la motivation s'explique à travers la notion d'effort définie par ce qui fait passer de l'intention à l'action. Ainsi, la motivation désigne le processus qui suscite l'effort pour parvenir à un objectif et qui permet de relancer l'effort jusqu'au moment où l'objectif est atteint.

D'un autre coté, la motivation ne constitue pas un état constant, statique, une particularité individuelle sans lien avec l'environnement. La motivation est « un processus qui met en relation l'individu et le contexte social et matériel dans lequel il se trouve » **[47]**. Elle dépend non seulement de la personnalité de l'individu mais aussi de l'environnement qui doit offrir des stimulants à la motivation. L'individu ne fait pas d'effort sans but précis à atteindre. Dans ce cas, la conduite humaine se révèle comme une activité dirigée incitée par un motif, un mobile, un besoin.

b- Les caractères propres des motivations humaines :

b-1- La fonction symbolique : la sémiotique et rôle de l'imaginaire :

La fonction symbolique dont il question est définie comme étant la fonction sémiotique qui « consiste à pouvoir représenter quelque chose (un « signifié » quelconque : objet, événement, schème conceptuel, etc.…) au moyen d'un « signifiant » différencié et ne servant qu'à cette représentation » **[48]**.

b-1-1- Les symboles :

Les conduites motivées s'illustrent par la recherche d'un objet absent ou la recherche de circonstances rendant possibles une certaine activité. Chez l'homme, cet objet absent ou cette activité recherchée engendrent des représentations, des images mentales. Pour Piaget, l'image représente une évocation symbolique d'une réalité absente : «l'image n'est pas un décalque physique de l'objet mais une construction symbolique » **[49]**. Avec cette définition la relation étymologique s'établit entre image et imaginaire. L'imaginaire constitue le domaine des constructions d'images mentales c'est-à-dire des symboles induisant la création d'un monde qui peut remplacer celui des percepts (voir la perception). Par rapport à l'image, ces constructions sont considérées comme des créations plus libres, plus spontanées et surtout plus complexes. Elles peuvent former des scenarii imaginaires qui stimulent les motivations.

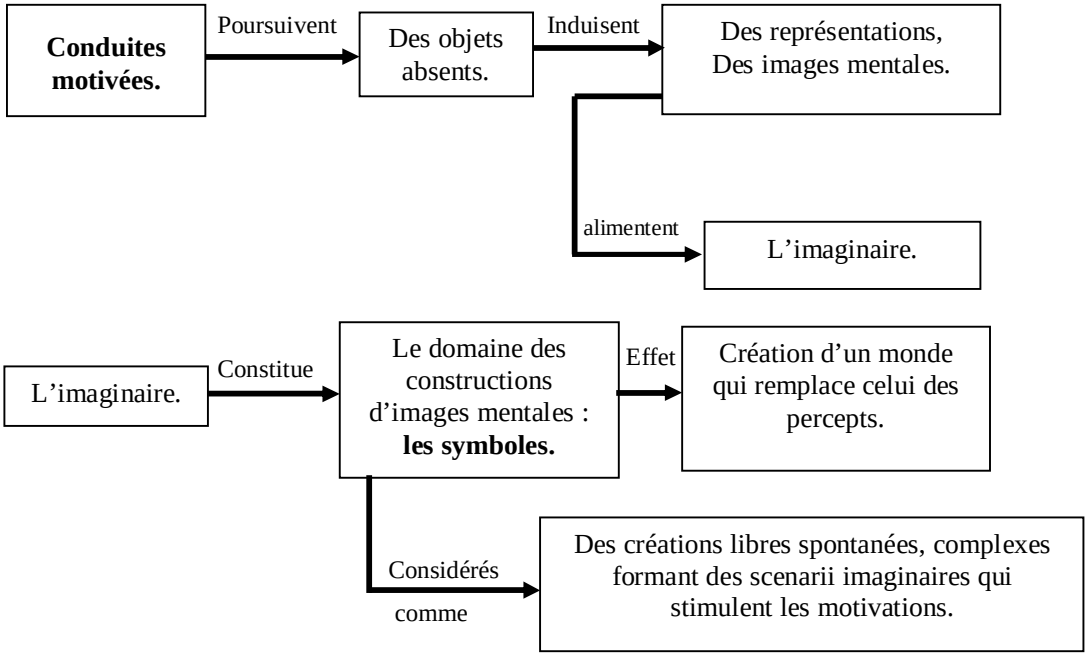

Schéma n° 20: L'importance de la fonction symbolique.

La fonction symbolique stimule les motivations en faisant appel aux représentations et aux images mentales sur lesquelles se construit le domaine des symboles et de l'imaginaire.

Source: traitement personnel

b-1-2- Le besoin de performance :

L'imaginaire joue un rôle prépondérant dans les motivations humaines. Il serait derrière un besoin vital considéré proprement humain appelé : besoin de performance ou d'accomplissement (need of achievement). Ce besoin d'accomplissement, de réussite désigne « l'aspiration à atteindre dans une compétition un but conforme à des normes d'excellence » **[50]**. Ce besoin serait derrière le développement et l'évolution de l'humanité. Il explique en partie son passage de l'état primitif à l'état actuel.

c- Les régulations cognitives :

Les conduites motivées sont régulées suivant le modèle où l'information actuelle fournie par le milieu intérieur et extérieur serait confrontée à une information de référence.

c-1- Besoin de cohérence :

Dans la plupart des cas, l'information de référence pour l'homme représente le résultat du traitement logique des informations antérieures qui s'avèrent vraies pour lui. Chaque information nouvelle va être confrontée à l'information de référence. Si la comparaison révèle une incohérence, le sujet tend à rétablir l'équilibre interrompu, par exemple en changeant ses croyances. D'ailleurs, les structures d'opinions et d'influence semblent être régies par le besoin de cohérence.

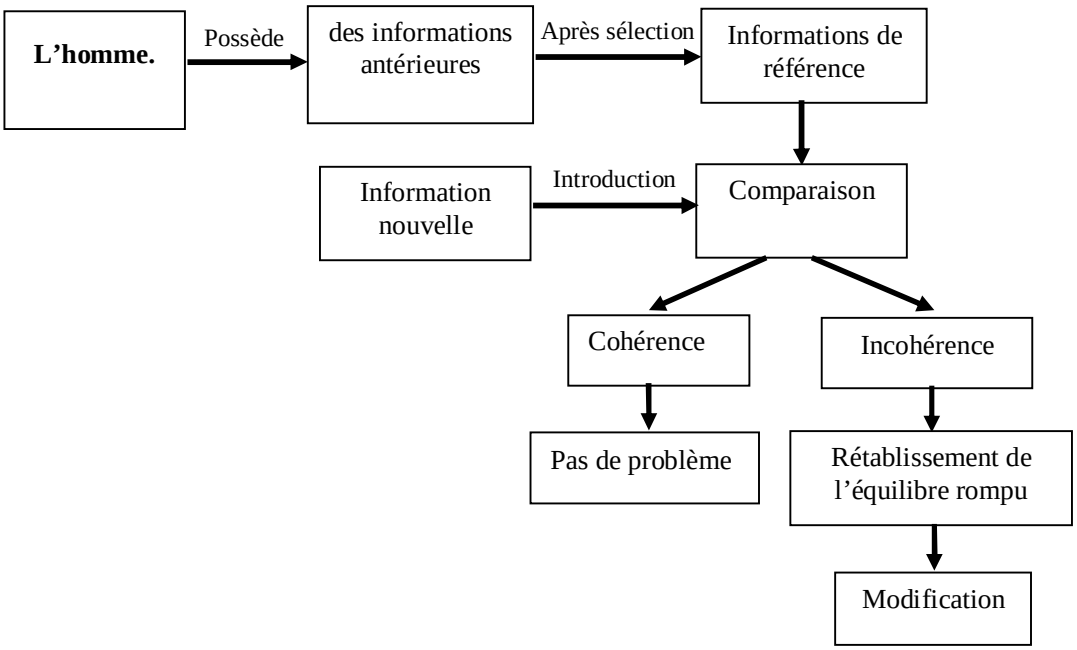

Schéma n° 21: Le besoin de cohérence.

Ce mécanisme est décrit comme une motivation à réduire toute dissonance cognitive. Cette dernière désigne « l'absence de cohérence des éléments de connaissance, qui entraîne de la part de l'individu un effort pour la réduire » **[51]**.

Source: traitement personnel

c-2- Le niveau d'aspiration :

Une fois une certaine tache achevée, l'individu peut éprouver un sentiment de réussite ou d'échec qui aura un effet sur ses conduites ultérieures. Ce sentiment est issu de la comparaison d'une information nouvelle celle du résultat final obtenu dans la tache accomplie et d'une information de référence appelée le « niveau d'inspiration ». Ce dernier est défini par « le niveau qu'un sujet désire explicitement atteindre lorsqu'on le place devant une tache qu'il a déjà effectué et qui est susceptible d'apprentissage » **[52]**.

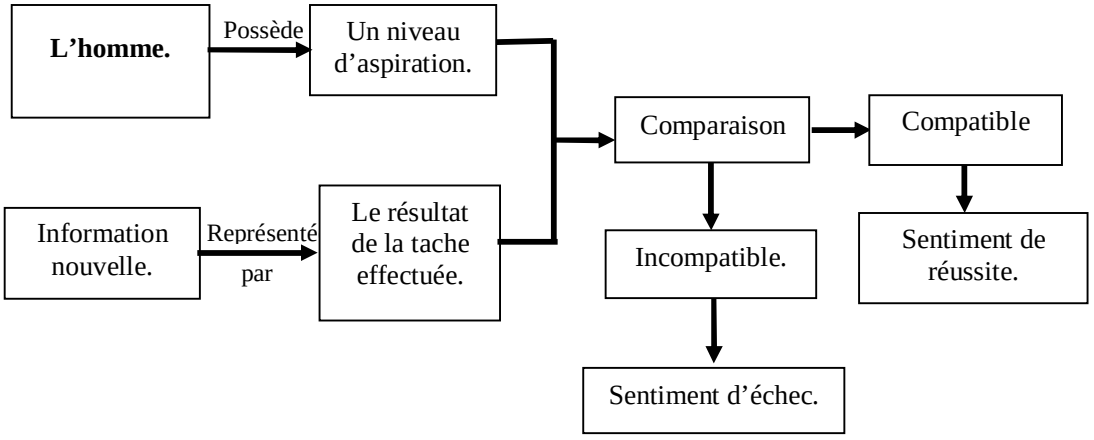

Schéma n°22 : Le niveau d'aspiration.

Le niveau d'aspiration engendre des conduites motivationnelles selon ce schéma.

Source: traitement personnel

c-3- L'image de soi :

La motivation notamment le niveau d'aspiration dépend de la prévision que le sujet fait sur ses capacités de réussite dans l'accomplissement d'une tâche. Chaque individu possède une représentation de ce qu'il est et ce qu'il peut accomplir : il connaît ses points forts et ses points faibles, sa façon de réagir. Cette représentation de soi constitue une information de référence. D'un autre coté, cette image de soi est tributaire des informations que les autres lui renvoient. Toute évaluation par autrui est « porteuse de motivation ou de démotivation » **[53]**. Cette image est appelée « image sociale de soi ».

b-3- Les aspects sociaux des conduites motivationnelles :

b-3-1- Besoin de contacts sociaux :

« Vivre en société » fait partie des faits sociaux qui s'expliquent par l'instinct grégaire dont l'homme est doté. Cependant, vivre en société peut constituer un besoin fondamental pour l'individu que si la définition donnée au mot société ne s'applique qu'aux êtres humains. Le besoin de contacts sociaux s'exprime sous des formes très variées et très complexes chez l'homme. Selon J. Nuttin (1959, p 123) l'homme a besoin de rentrer en contact avec ses semblables pour éprouver le sentiment d'exister ou de signifier quelque chose pour les autres. Ce sentiment est appelé le besoin de considération personnelle.

Avec ses recherches, H. A. Murray a introduit la notion de « besoin d'affiliation » qu'il définit comme « une tendance à entrer en contact avec d'autres personnes, à rechercher des relations affectives avec autrui » **[54]**. L'appartenance à une communauté, un groupe, une famille joue un rôle très important dans la vie de l'homme notamment pour sa motivation.

b-3-2- Attitudes, Stéréotypes :

Chaque individu possède des structurations préparatoires, schèmes, dispositions qui auraient pour mission de faciliter la réaction et de l'orienter face à des objets, des individus, des situations. En effet, beaucoup d'objets, d'individus, de situations suscitent chez l'être humain des réactions immédiates et immédiatement dirigées dans un sens favorable ou défavorable, d'adhésion ou de rejet. La notion d'attitude évoque un état préparatoire qui ne disparaît pas sous l'effet de sa mise en jeu. Elles peuvent évoluer sous l'influence des résultats des actions qu'elles provoquent et orientent. Ces attitudes chez l'être humain à l'égard d'un objet peuvent être claires, contradictoires ou conflictuelles.

Toute attitude rigide est appelée stéréotype. Les stéréotypes représentent des schémas simplifiés qui aident l'individu à classer les objets, les personnes en catégorie suivant des caractéristiques favorables ou défavorables qu'il leur attribue. Ces schémas sont traduits par des mots, des opinions que l'individu emploie immédiatement quand il est face à des situations bien précises. Les stéréotypes se distinguent par les caractéristiques de chaque schème : sa pauvreté, son caractère affectif induisant une attitude immédiate favorable ou défavorable. L'existence des stéréotypes dans la vie des individus assure la cohésion du

groupe. Le stéréotype déclenche et oriente certaines conduites à l'égard de certains objets, personnes, situations, etc.…

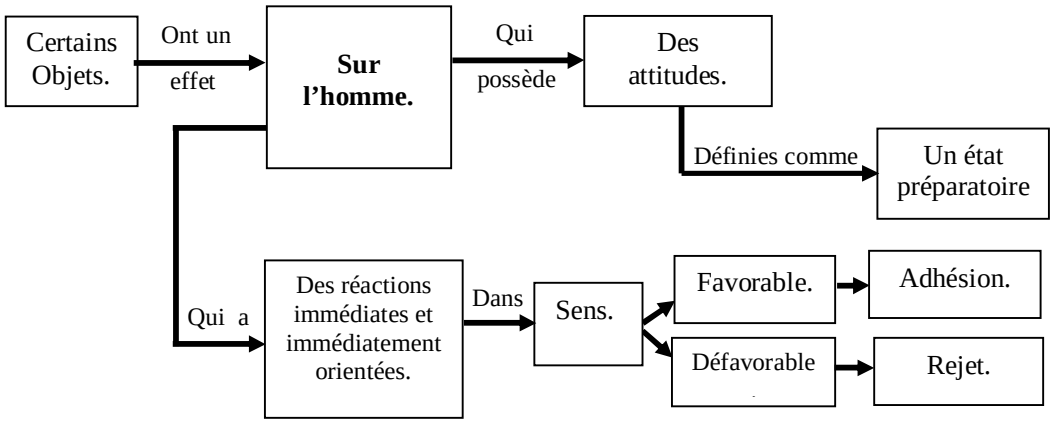

Schéma n° 23: Définition des attitudes.

Les attitudes sont considérées comme un état préparatoire qui facilite la réaction et l'oriente immédiatement dans un sens favorable ou défavorable, d'adhésion ou de rejet.

Source: traitement personnel

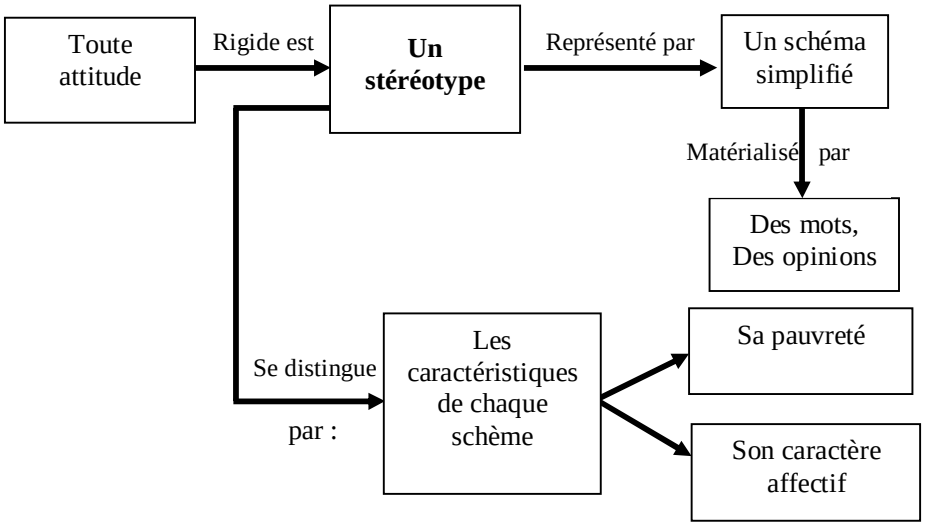

Schéma n°24: Définition du stéréotype.

Le stéréotype représente une attitude rigide vis-à-vis de certains objets, certaines personnes. Ses stéréotypes se manifestent à travers des mots ou des opinions.

Source: traitement personnel

La notion de stéréotype fait appel à celle de préjugé. Cette dernière est liée à celle du stéréotype et se confond plus ou moins à elle. Derrière tout stéréotype, il existe d'une façon sous- jacente un préjugé. Ce dernier constitue une attitude plus ou moins générale sous-tendant plusieurs stéréotypes particuliers. En fait, le processus motivationnel étant celui qui provoque et oriente l'action, la société peut aisément influencer les mécanismes de la motivation. Ainsi, l'individu qui ne partage pas les opinions, les préjugés du groupe, de la communauté, de la société dans laquelle il vit, se retrouve seul vivant une situation d'isolement. Cette dernière constitue une source d'anxiété ou d'angoisse que l'individu cherchera à réduire en alignant ou en rapprochant ses opinions de celles de son groupe.

b- 4- Importance des différences individuelles :

Les différences individuelles exercent une influence sur le processus motivationnel. Néanmoins, il existe un type de motivation humaine qui, de nos jours, a un rôle prégnant dans la vie de l'homme : c'est l'intérêt. Défini comme motif d'action, l'intérêt est utilisé pour expliciter la disposition à faire un choix parmi une multitude de possibilités. Ce choix est réalisé selon la signification personnelle que l'individu attribue aux objets, aux situations…Il est lié à l'utilité que chaque individu accorde aux objets, aux situations. Elle se traduit par des motifs d'engagements qui peuvent être « intrinsèques » indépendant d'un résultat ou « extrinsèques » c'est-à-dire soumis à l'obtention d'une récompense.

Pour conclure, la motivation représente la clé des conduites humaines. C'est un processus qui dure dans le temps et passe par des phases dont la dernière est marquée par une conduite émotive. En effet, en psychophysiologie, l'émotion est considérée comme étant la phase finale de la motivation : « la conduite émotive ne se rencontre que lorsque la motivation est devenue très forte » **[55]**. L'émotion est envisagée comme l'aboutissement de la motivation quand le but est atteint (satisfaction, joie, etc.…) ou non (déception, angoisse, etc.…). C'est pourquoi, ils parlent de continuum de motivations allant du sentiment à l'émotion.

I-3-3- Conclusion :

Considérés comme des perceptions endogènes c'est-à-dire inhérentes à l'âme, le sentiment, l'émotion et l'affectivité posent des problèmes quant à leur différenciation. En effet, les trois termes cités plus haut, étaient au départ séparés en constituant des chapitres à part dont la mise en relation comportait des difficultés voire des confusions. Cet atomisme

constituait le fondement de la psychologie classique qui a été remise en question car elle les considérait du dehors pas comme une réalité humaine. Aujourd'hui, l'affectivité est considérée comme un terme global qui fait appel au sentiment statique, à la motivation et à l'émotion. Cet état affectif global se fond avec la personnalité et lui donne une couleur particulière.

En effet, la conception de la psyché humaine qui dissocie l'affectivité du comportement humain, est révolue. L'affectivité fait partie de la personnalité et elle façonne cette dernière à sa manière. Elle entretient une relation très étroite avec la perception. D'ailleurs, dans le traitement de l'information sensorielle, il est difficile de séparer la perception et l'affectivité. La perception apporte une information qui est tributaire non seulement de la nature du stimulus, mais aussi du sens que lui donne la personne. Le sens naît dans l'acte perceptif de l'individu ; il dépend de ses expériences passées, de ses motivations présentes et de ses anticipations du futur, en d'autres termes, de son affectivité.

Toute perception est associée à un affect et éveille une motivation d'approche ou d'évitement. Les conduites humaines sont mues en partie par les sentiments et les motivations qu'il s'agisse de manifestation de besoin biologiques ou de conduites socialisées.

L'affectivité intervient pour induire une surestimation perceptive. Elle opte pour certaines formes aux dépens des autres dans la reconnaissance des objets ou des personnes, des mots.

L'émotion peut soit obnubiler les fonctions sensorielles, soit au contraire rectifier certaines perceptions.

Ainsi, dans la plupart des situations vécues par l'homme, ce dernier a des réponses qui dépendent de l'évaluation affective qu'il en fait. D'ailleurs, « s'il est vrai que l'homme se distinguera toujours du plus parfait des ordinateurs, ce n'est pas par le fait de raisonner, mais de sentir. Sans le sentiment, aucune question ne serait posée, aucun mobile ne serait donné pour apprécier, pour préférer, pour agir ». Auguste Comte disait : « la raison n'a jamais que de la lumière ; il faut que l'impulsion lui viennent d'ailleurs ». Mais il ajoutait : « ce qui marque à la fois la valeur et la limite du sentiment : Si le cœur doit toujours poser des questions, c'est toujours à l'esprit qu'il appartient de les résoudre.» **[56]**.

I- 4 - L'adaptation :

I-4-1- Introduction :

Si l'homme arrive à se mouvoir et avoir des contacts avec le monde qui l'environne c'est qu'il possède un mécanisme qui le lui permet. En effet, la transaction homme- environnement fait intervenir la notion d'adaptation. Cette dernière, par la médiation de la perception qui constitue le fondement de tous les modes d'adaptation et de l'affectivité qui empreint et entrave tout en rétablissant le processus d'adaptation, représente « un processus par lequel l'organisme réagit pour survivre dans les conditions nouvelles dans lesquelles il se trouve placé », **[57]**. La notion d'adaptation, ainsi explicitée, porte en son sein plusieurs sens non révélés.

I-4 -2- Définition :

Le terme « adaptation » comporte, selon R. Lafon (1973), deux sens : celui de l'adaptation « action» et celui de l'adaptation « résultat de l'action ». En fait, de nature évolutive, l'adaptation n'est pas immuable (définitive) ou acquise ; au contraire, elle est sans cesse sollicitée soit par des modifications du milieu et de l'environnement soit par une évolution de l'individu. Le processus d'adaptation fait intervenir deux acteurs : d'un coté le milieu physique et social et de l'autre l'individu.

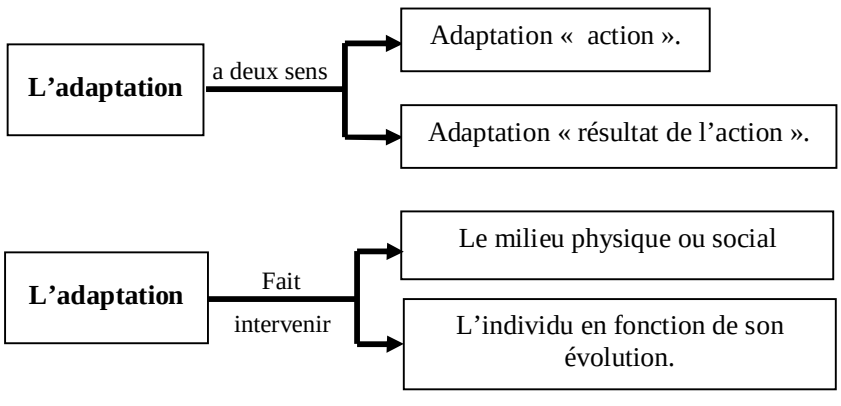

Schéma n°25 : Définition de l'adaptation.

Source: traitement personnel

2-A-Les deux acteurs mis en jeu dans le processus de l'adaptation :

- **1-** Le milieu physique ou social : il se présente comme un ensemble de conditions inchangées auxquelles l'organisme doit faire face : « il doit avant tout s'y soumettre et s'y conformer » **[58]**.
- **2-** Quant à l'organisme vivant malléable, il peut modifier son comportement en fonction des exigences du milieu qui sont rigides. Dans ce cas, J. Nuttin (1967) considère que « l'adaptation serait conçue comme un processus bilatéral mais déséquilibré» **[59]**.

En d'autres termes, l'adaptation d'un être humain à une situation réelle constitue le résultat de la confrontation entre deux forces pulsionnelles : l'une allant du sujet vers le milieu extérieur, l'autre du milieu extérieur vers le sujet. Dans ce cas, R. Lafon (1973) décrit trois types d'adaptation :

- **a- Adaptation par assimilation du milieu** :

  La pulsion est suffisamment forte pour venir à bout des résistances extérieures, le sujet arrive quand même à satisfaire son désir.
- **b- Adaptation par accommodation** :

  Le sujet renonce au désir, il change son comportement en laissant son désir. Souvent le mécanisme de l'adaptation est mixte, il intègre l'assimilation et l'accommodation.
- **c- Adaptation par déplacement ou remplacement** :

  En réalité, il s'agit d'une fausse adaptation.

Les notions d'assimilation et d'accommodation renvoient aux théories de J. Piaget pour qui le processus d'adaptation entraîne un certain équilibre : « si, en effet, l'assimilation l'emporte sur l'accommodation, l'enfant enrichit bien les ensembles d'objets auxquels une conduite peut s'appliquer, mais la conduite elle- même ne se différencie que de façon insuffisante, ce qui conduit à une adaptation peu satisfaisante. Et inversement, si l'enfant ne fait qu'accommoder ses conduites aux situations locales, mais sans assimiler les contenus auxquels elles s'appliquent, il ne parviendra pas à enrichir et à approfondir son champ de connaissances » **[60]**.

Appartenant au domaine psychologique, ces définitions s'appliquent à l'individu. Il existe, cependant, une définition plus globale de l'adaptation donnée par B. Walliser (1977) qui dans sa formulation s'appuie sur la théorie des systèmes. Il détermine trois modes de réaction possibles face à un environnement donné :

- « **La Fuite** » : le sujet quitte l'environnement pour aller vivre dans un environnement plus favorable. Dans ce cas précis, l'individu vit une situation d'inadaptation. Cette dernière représente un moteur de l'élan vital de la fuite ou de comment s'en sortir de la situation périlleuse dans laquelle il est confronté. Elle génère un sentiment de décalage entre l'individu et les autres, entre la perception intérieure et sa façon de voir la vie et l'image que ses semblables lui renvoient, en fait, l'image de la complexité du monde dans lequel il vit.

- « **la Lutte** » : dans ce cas, le sujet agit sur cet environnement de manière à modifier les entrées qu'il subit dans un sens favorable.

- « **L'Adaptation** » : c'est-à-dire l'usage de paramètres contrôlées par le système (la perception) afin de transformer les effets des entrées subies soit en réduisant leur intensité soit en compensant leurs effets.

Par conséquent, l'adaptation sert à produire des schèmes de défense, de l'imaginaire, et des mouvements émotionnels. En s'adaptant l'être humain se structure dans des mouvements affectifs intérieurs qui sont appropriés pour certaines situations mais pas pour d'autres auxquelles il n'est pas préparé. Ces mécanismes de défense ou de diminution de l'angoisse traduisent toujours la contrainte ambivalente de la confrontation au monde extérieur et celle de l'effervescence causée par les perceptions endogènes c'est-à-dire le monde intérieur. Ces processus perceptifs et affectifs tentent de réduire la confrontation et d'adoucir les sentiments.

Ainsi, l'adaptation est un long et lent processus de cohésion et de distanciation toujours remis en cause : constamment modifié, déformé, reconstitué. Soumise et faisant partie de la personnalité, l'adaptation est tributaire de l'évolution et le développement de l'individu. Pour s'adapter, l'individu utilise ses sens pour sonder non seulement le monde

environnant mais aussi son corps et son esprit (une introspection de soi). Il synthétise les informations, les impressions qui lui fournissent un sentiment de sécurité ou d'insécurité. Ce sentiment de sécurité ou d'insécurité lui permet de se sentir en harmonie ou en conflit avec ce qui l'entoure, il se traduit par : « être bien, à l'aise ou non ». Si les différents organes de sens constituent des sondes raffinées qui lui permettent de recueillir les informations, néanmoins, ils sont empreints de l'expérience personnelle : ils sont teintés par l'éducation familiale, la culture, etc. en Effet, ils renseignent l'individu en servant de plusieurs filtres composés de la culture, de son groupe, de sa population. Ils occultent de nombreuses informations en créant une image imaginaire du monde dans lequel il se meut.

Cependant, les organes de sens ne sont pas directement impliqués dans le processus d'adaptation. S'ils constituent les « palpeurs » du monde extérieur, c'est l'interprétation des informations fournies par eux qui permet à l'individu de s'adapter ou non. Ils mettent en branle les mécanismes de la perception qui conjugués à ceux de l'affectivité, lui permettent la confection des symboles, d'émotions, de souvenirs. Ces derniers s'incrustent dans la personnalité en couches successives tout en façonnant celle-ci et en ordonnant sa vie par la création de repère.

§ La notion de repère :

Les repères représentent des références réelles ou imaginaires qui guident et orientent l'être humain en échelonnant sa vie. Un repère « implique qu'on choisisse un seul élément au milieu d'une armée de possibles», **[61]**. En se mouvant dans le monde, l'être humain met en place des repères qui lui permettent d'anticiper les situations. Ils prennent leur consistance à travers la répétition de leur emploi : l'habitude. Fictifs ou réels, ils organisent et ordonnent la vie de l'homme tout en contribuant à l'agencement de ses pensées. Ils s'impriment dans la mémoire physique de celui-ci en lui procurant une sécurité psychique et en facilitant ses mouvements mécaniques et affectifs.

Parallèlement, les repères sont à l'origine des habitudes ; ils servent à guider l'être humain dans les deux sens du terme : l'informer sur le chemin à suivre et au sens restreint : contrôler son action. Les repères se développent suivant l'évolution humaine. Ils constituent des références qui jalonnent un axe celui de la vie humaine et son déroulement. Ils deviennent des passages obligatoires. Egaré ou délaissé brusquement, l'absence de repère entraîne une confusion mentale voire la dépression ou la démence. Elle provoque un

sentiment d'irréalité qui se traduit à travers des moments d'angoisse, de fragilité, d'insécurité, où tout lui échappe. L'adaptation tire son essence du discours permanent entre l'individu et le monde essayant de trouver un équilibre voire une stabilité entre ses motivations, ses représentations, ses anticipations, sa perception du monde et la complexité de l'environnement dans lequel il se meut tous les jours.

Pour conclure, l'adaptation représente un processus dynamique de l'activité perceptive qui induit le changement et l'évolution, le stimulus peut être l'individu (l'autre) ou il peut émaner du milieu. Elle permet aux êtres vivants d'affronter les situations les plus critiques et de faire face aux transformations de l'environnement tout en amortissant les effets néfastes de celles-ci. Elle met en marche des mécanismes perceptifs et cognitifs qui permettent l'intégration de nouvelles données tout en supprimant celles qui sont inutiles.

En fait, dans le mécanisme d'adaptation, l'être humain élabore des stratégies qui lui permettent de faire face au déséquilibre généré par la différence entre ce que le monde tangible leur offre et ce qu'il attend et / ou ce qu'il peut mener à bien. L'adaptation constitue un processus éreintant : « ce qui implique toujours des séquelles à plus ou moins long terme […] Ainsi, une demande d'adaptation démesurée en fréquence ou en intensité, affaiblit l'homme prématurément, le fait devenir la proie de toutes sortes d'agents pathogènes, car la maladie, le vieillissement prématuré, « l'usure de la vie », dans cet esprit, que la conséquence d'une adaptation mauvaise ou excessive », **[62]**.

Chapitre II :

Les attributs personnels

Chapitre II - Les attributs personnels :

II- 1- Introduction :

Si la perception et l'affectivité représentent des mécanismes que chaque être humain possède afin de prendre connaissance et de se mouvoir dans le monde qui l'entoure, néanmoins à elles seules, elles n'expliquent pas le comportement de celui-ci. La connaissance de l'homme passe indubitablement par ces deux notions fondamentales mais elles sont insuffisantes, car elles sont tributaires des qualités individuelles propres à chaque individu et qui le différencient des autres. En effet, ces deux caractéristiques universelles dont l'être humain est doté, sont profondément influencées par les attributs individuels. Ces derniers orientent et donnent une couleur particulière à la perception et l'affectivité tout en prenant un cachet spécifique chez chaque être humain.

Si le déroulement des processus perceptif et affectif est le même pour tous les êtres humains, c'est au niveau du résultat que la différence s'établit entre les individus. En effet, c'est au niveau de la lecture et l'interprétation des informations recueillies du monde extérieur que ces attributs individuels interviennent pour conférer une personnalité et un comportement particuliers à chaque individu. Dans chaque réponse comportementale, ce dernier engage les savoirs, les habitus, les codes dont il est le porteur. Toute prise de connaissance, toute évaluation de l'environnement sollicite la perception et l'affectivité qui sont modelées et aiguillées par ces attributs individuels. Ces derniers attribuent une coloration particulière aux réponses adaptatives de l'être humain, en un mot, son comportement. Ces attributs personnels représentent des qualités individuelles que l'individu acquiert à travers son éducation, ses contacts avec ses semblables : la culture, la sociabilité, etc.…Ces facteurs relatifs au contexte socio-culturel influent sur l'individu notamment sa perception et son affectivité.

II- 2- La notion de culture :

II-2-1- Introduction :

L'individu, considéré comme une entité indépendante dotée de ses caractéristiques universelles telles que : la perception et l'affectivité, n'a de sens que s'il rentre en contact avec ses semblables. En fait, s'il est pris en dehors de son milieu social, il est une pure abstraction : « l'individu avons-nous dit, ne devient personne que dans la société. Il est marqué par la transmission sociale et il se socialise de plus en plus» **[63]**. Tout homme est lié à une organisation sociale d'ensemble (la société) et à des structures particulières (groupes). Depuis son enfance, l'individu est soumis aux règles, aux lois, aux conventions, aux normes, aux valeurs établies par la collectivité, la société.

Ainsi, les mécanismes d'adaptation, notamment la perception, l'affectivité qui expliquent son comportement, sont profondément affectés par les facteurs culturels. Tout individu participe tout en subissant la culture sous forme de pressions ou d'attraits. La culture se manifeste à travers les conditions de vie qui s'imposent à lui dés le jeune âge tout en façonnant sa personnalité par la médiation des mécanismes précis tels que : la socialisation, l'enculturation, l'acculturation…Ces concepts dépendent de la définition donnée à la notion de culture.

II-2-2- Définition de la notion culture :

Possédant une multitude de sens, la culture représente un terme qui s'est constitué à travers l'histoire de l'humanité. Cette polysémie a attribuée au concept de culture un caractère confus et complexe qui a posé des problèmes aux différents domaines scientifiques notamment la sociologie. Cette dernière a souffert de l'usage courant toujours tenace, de la culture prise comme résultat d'un apprentissage et d'un ensemble de connaissances. L'ambiguïté et la difficulté de cette notion ne peuvent être levées qu'à travers sa genèse et les différentes définitions qu'elle s'est vue attribuer tout le long de l'histoire.

2-A- Origine du vocable « culture » :

Culture est un mot ancien issu du latin « *colere*» qui désigne cultiver au sens agricole. En effet, la signification étymologique du terme culture est relatif à l'agriculture : « cultiver la terre en vue des récoltes ou une espèce particulière de production agricole » **[64]**. Il apparaît vers la fin du XII ème siècle en désignant avec le culte religieux sens vite délaissé, un morceau de terre cultivée. Transposé au travail de l'esprit, il est utilisé au sens de « labourage de l'esprit » selon l'expression de Cicéron. Ainsi, le sens figuré n'émerge que vers 1545 et il se répand au XVII ème siècle pour designer la culture des Lettres, des Sciences, des Arts en adéquation avec l'idéologie des lumières. Déjà, en ce temps là, le vocable culture sous- tendait deux acceptions définitives :

a - Cultiver lié à l'agriculture, il s'applique à la nature travaillée par l'homme en produisant un excédent, c'est-à-dire : « faire produire à la nature, par la médiation de l'homme, un plus qu'elle-même, d'où la connotation : maîtriser et excéder le naturel » **[65]**. Par conséquent, la culture représente l'ensemble de la production obtenue par le travail de l'homme et excédant le biologique tout en le corrigeant ou en y ajoutant.

b - Parallèlement, tout ce qui est distinct du naturel, autrement dit, le différent du naturel est considéré comme un excédent. Ainsi, dès le début un jugement de valeur a été rattaché au concept de culture.

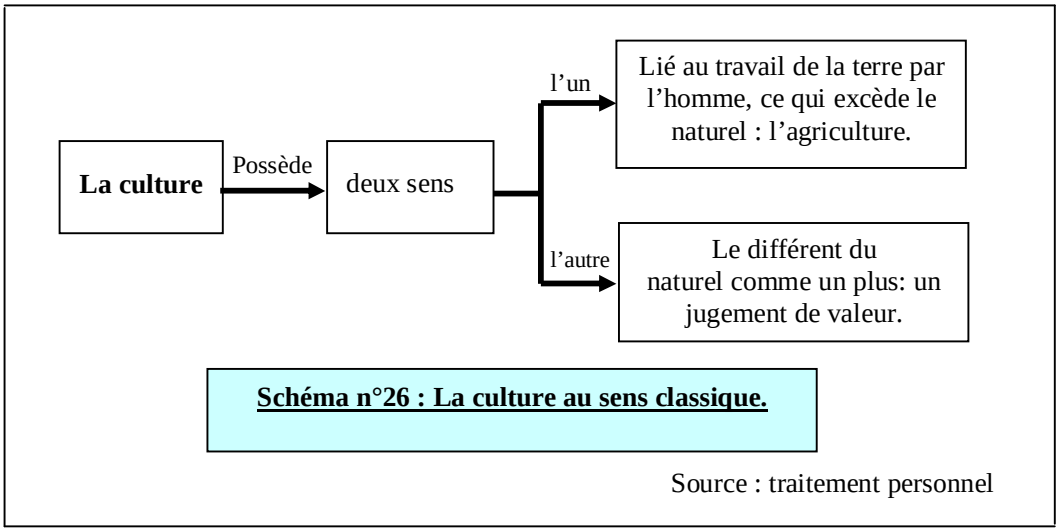

Schéma n°26 : La culture au sens classique.

Source : traitement personnel

Cette acception de la culture persistera jusqu'au XIX ème siècle. Le concept de culture signifiera alors le fait de se cultiver c'est-à-dire développer et faire ressortir chez l'homme ses capacités et valeurs intellectuelles, artistiques, morales. Il concernera « le travail de l'esprit, l'activité intellectuelle et le résultat de ce travail : d'une part une somme de connaissances ayant trait aux diverses sciences ou aux arts ; d'autres part l'organisation de ces connaissances, le fait qu'elles soient structurées, assimilées, qu'elles forment un tout cohérent. Ce terme désigne enfin un certain développement des facultés intellectuelles, considérées, chez l'homme « cultivé », comme ayant une certaine primauté par rapport à d'autres facultés » **[66]**.

D'ailleurs, la meilleure manière de se cultiver à la renaissance, c'est d'apprendre la littérature latine et grecque dispensée en priorité par les institutions scolaires et universitaires. Derrière ce sens se trouve privilégiée la formation humaine des élites. En fait, les institutions constituent les structures à travers lesquelles toutes les sociétés de l'époque prodiguent à une partie de la population des apprentissages supposés en faire des « initiés ». Ces derniers devaient maîtriser les moyens leur permettant de s'instruire et d'apprendre. L'utilisation abusive du sens informatif du terme a généré la relativisation progressive de celui-ci jusqu'à ce qu'il tombe en désuétude. Face à ce problème, le vocable a été réintroduit pour « valoriser les méthodes et équipements mentaux permettant à l'initié d'approfondir l'univers des connaissances et d'en créer lui même» **[67]**.

Ainsi, la culture devient l'apanage d'une élite privilégiée au point où E. Herriot stipulera que la culture « c'est ce qui reste quand on a tout oublié» **[68]**, s'opposant à la signification commune. La culture, ainsi explicitée, implique un classement de ses bénéficiaires après une épreuve de concurrence et une sélection suivant une hiérarchie de gratifications spéciales

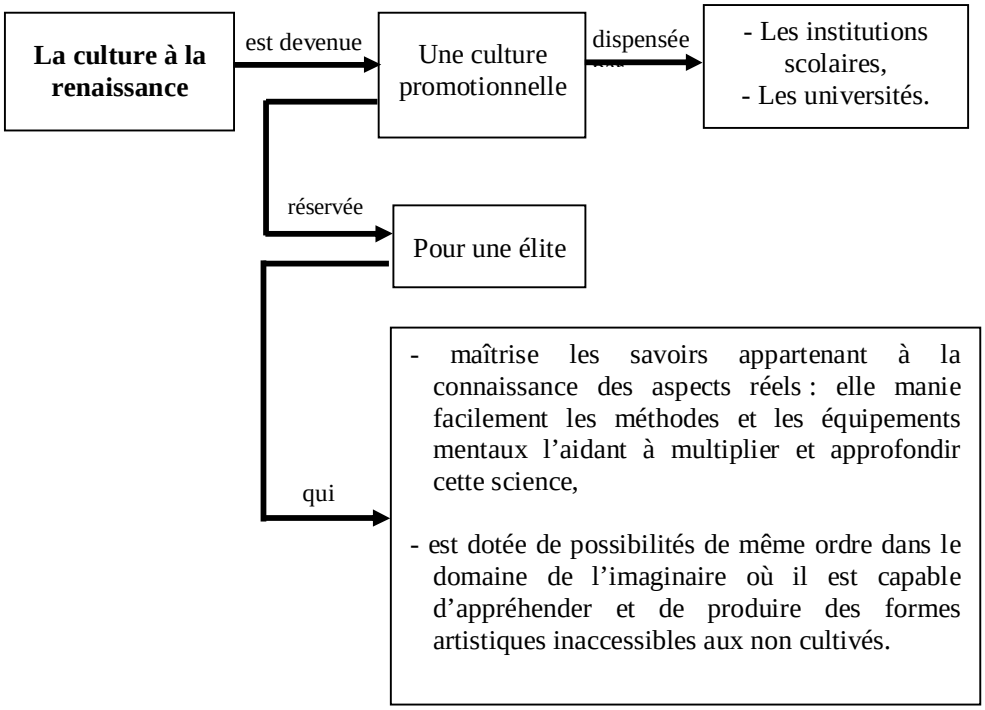

Schéma n° 27: Le sens donné à la culture à la renaissance.

À la renaissance, la culture est dispensée par les institutions scolaires et universitaires. Elle privilégie la formation humaine des élites après un classement obtenu suite à une compétition et une sélection suivant une hiérarchie de gratifications spéciales.

Source : Traitement personnel

2-B- La Conception anthropologique de la culture :

Inhérent à l'homme et à son progrès scientifique notamment avec l'apport de la philosophie des lumières, le vocable culture s'est retrouvé au centre des débats d'une nouvelle discipline. Avec la contribution de Montaigne, Locke, Helvétius…, la culture s'est vue attribuer un nouveau sens appelé anthropologie. En effet, l'anthropologie en tant que nouveau domaine scientifique, est apparue dans les années 1800 en même temps que l'ethnologie et l'ethnographie. Elle a pour objet scientifique « l'histoire des progrès des peuples vers la civilisation » **[69].** Ouvrant un champ d'investigation où le cultivé n'est pas celui qui connaît les œuvres littéraires et scientifiques. Au contraire, cette nouvelle façon de décrire et théoriser l'évolution de l'homme a permis de porter un regard nouveau sur le

monde différent de celle de la théologie et la cosmogonie. Pour s'imposer, elle s'est attelée à introduire et à redéfinir suivant ses préoccupations, beaucoup de concepts notamment celui de la culture.

Rompant avec la définition classique de la culture, l'approche anthropologique considère, avant tout, que l'individu fait partie d'une collectivité au sein de laquelle il participe à la production de la culture. Au départ, c'est ce résultat collectif qui intéresse l'anthropologie et qui le définit comme « la concrétisation de l'humain par l'ensemble de la collectivité humaine » **[70].** Ainsi, elle a commencé à s'intéresser à l'évolution de l'être humain à travers le temps en introduisant l'aspect historisant dans la culture. Elle sous- tend une étude des groupes particuliers qui composent l'espèce humaine tout en les comparant. Cet aspect évolutif a donné naissance à une approche comparatiste qui considère que l'individu fait partie d'une collectivité, d'un groupe et qu'il est porteur de l'héritage donné par celle-ci, ce qui introduit les notions d'enculturation et d'héritage laissés par les générations anciennes.

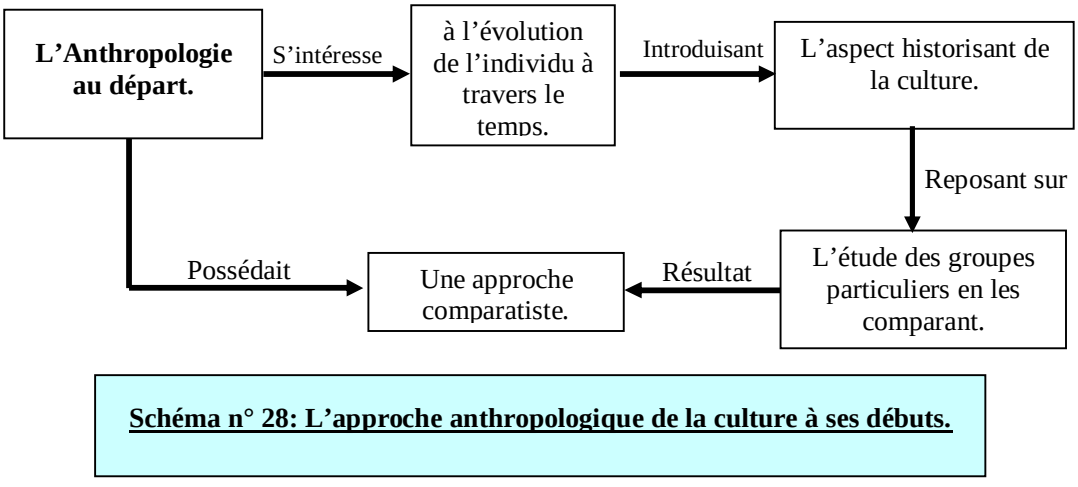

Schéma n° 28: L'approche anthropologique de la culture à ses débuts.

Source : Traitement personnel

Par conséquent, le concept de culture, à cette époque, est défini par l'anthropologie comme : « une formation universelle en marche vers toujours mieux : la Culture avec une majuscule synonyme de la Civilisation» **[71]**. Cette vision évolutionniste majoritaire s'est appuyée sur la notion d'une humanité formant une totalité c'est-à-dire un ensemble cohérent

au sein duquel les différentes ethnies de l'espèce humaine contribuent à la Civilisation. Ainsi, le mot culture va acquérir une double signification :

- Le premier sens qui a été déjà explicité plus haut, celui d'une seule Civilisation ou Culture établie à partir de la contribution de toutes les sociétés. Cette vision de la culture est cumulative et intégrative, d'ailleurs, elle est maintenue jusqu'à aujourd'hui, comme le confirme l'anthropologue contemporaine Ruth Benedict « chaque culture représenterait un arc dans le cercle total des potentialités de l'Homme » **[72]**. La Culture avec une majuscule véhicule une vue historisante du concept de la nature humaine argumentée à travers tout ce qui a été cumulé de meilleur par les différentes sociétés et les individus qui les composent.

- Quant au deuxième sens fondé sur cette même explication, a engendré la notion de particularisme. En effet, chaque collectivité, chaque groupe contribue différemment dans cette totalité formant le patrimoine commun. Suivant leur apport, les ethnies, les cultures sont ordonnées selon une classification établie à partir des stades le long d'une échelle du temps, ce qui induit une vision discriminatoire et hiérarchisante.

Ces deux acceptions anthropologiques de la culture : l'une intégrative relève d'une idéologie progressiste, l'autre fournit des arguments afin de séparer les ethnies et les races, ont mis ont exergue l'ambivalence de la conception évolutionniste Culture-Civilisation. Néanmoins, ces deux significations ont été à l'origine du développement ultérieur de l'anthropologie. Elles ont permis d'amorcer les recherches systématiques des compositions et des traits des formations culturelles constituant les assises d'une science qui se voulait concrète à travers l'utilisation de l'observation. Elle a généré une caractérisation de la réalité culturelle par l'intermédiaire de la collection des caractéristiques spécifiques des différentes cultures. Elle est à l'origine des inventaires très riches des traits culturels observables qui ont donné naissance à une multitude de définitions énumératives de la culture.

Ces définitions ont posé des problèmes quant à leur application et la reconnaissance des éléments culturels de ceux qui ne le sont pas «la synthèse en devenait impossible, l'ensemble se perdant en un fonctionnalisme atomisé » **[73]**, introduisant le point de vue

configurationnel à travers des structures, des formes qui fixent leur marque dans des matériaux variés sans pourtant s'identifier à eux. Cet aspect va se confirmer plus tard.

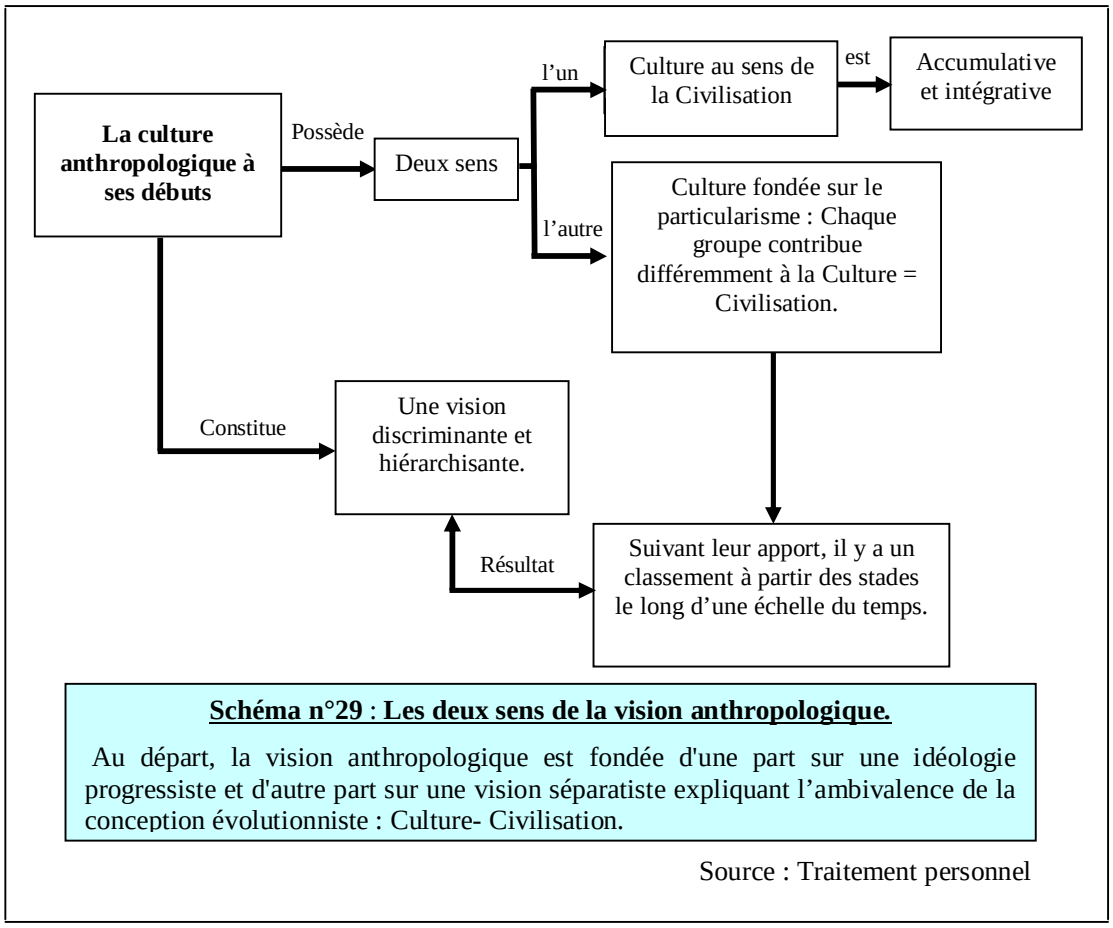

Schéma n°29 : **Les deux sens de la vision anthropologique.**

Au départ, la vision anthropologique est fondée d'une part sur une idéologie progressiste et d'autre part sur une vision séparatiste expliquant l'ambivalence de la conception évolutionniste : Culture- Civilisation.

Source : Traitement personnel

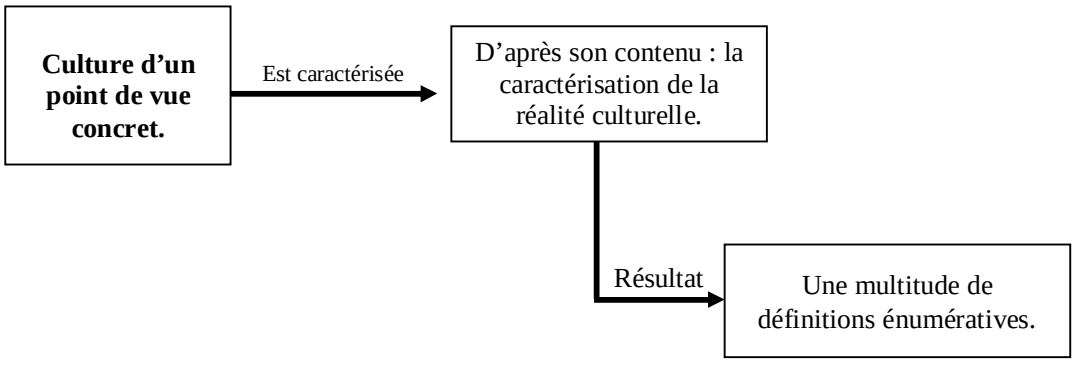

Schéma n°30 : La culture d'un point de vue concret.

En privilégiant l'observation, l'anthropologie a donné naissance à une multitude de définitions énumératives fondées sur la collection des caractéristiques spécifiques des différentes cultures.

Source : Traitement personnel

2-C- L'approche contemporaine :

Dés la fin du XIX ème siècle, les incidences de la conception évolutionniste de la culture, ont eu pour effet le développement et le réajustement des premières spécifications de la culture. D'une part, la lecture des apports culturels des ethnies qui relèvent de l'ethnologie (synonyme de l'anthropologie), a été théorisée. D'autre part, l'idéologie évolutionniste s'est estompée progressivement induisant des changements d'orientation notables dans l'approche anthropologique de la culture. Ces nouvelles inflexions ont mis de coté l'idée précédente celle qui s'appuyait sur le devenir civilisationnel commun dont les cultures constituaient les aspects et les étapes. Elles ont mis l'accent sur la capacité de l'homme à ériger du culturel en produisant des totalités considérées en elles mêmes et pour elles mêmes. Dans ce cas précis, l'intérêt est porté sur ce qui différencie ces ensembles appelés les cultures anthropologiques historiquement constituées et définies comme des unités distinctes appartenant à des collectivités humaines délimitées.

La priorité étant donnée au distinctif, elle permet de mettre en exergue le fait que la culture ou le culturel est ce que produit un groupe social au sens de formation qui est en plus du naturel. Dans ce cas, la culture « est ce qui caractérise en propre cette production au sein de ce groupe » **[74]**. Cette différenciation doit être établie pour ne pas immerger la culture d'un groupe dans le patrimoine commun de l'humanité. Cette acception de la culture introduit la notion de modèle culturel ou pattern qui sépare le moteur de la culture de ses contenus. Il permet de mettre l'accent sur les éléments qui singularisent chacune d'elles.

En fait, le modèle dont il question se place au stade final d'une certaine philosophie, d'une attitude générale vis-à-vis de l'existence, c'est-à-dire : c'est un sens d'ensemble auquel font références ceux, plus particuliers qui mènent progressivement vers ce modèle. Ces significations plus restreintes se présentent sous forme de sous- systèmes culturels qui se rejoignent afin d'être saisis dans un ensemble plus général et plus profond permettent le repérage du modèle terminal. Ainsi, « une culture n'existe que dans la mesure où elle renvoie à une configuration « intégrée » où la cohérence l'emporte sur la contradiction, l'accord sur le conflit » **[75]**.

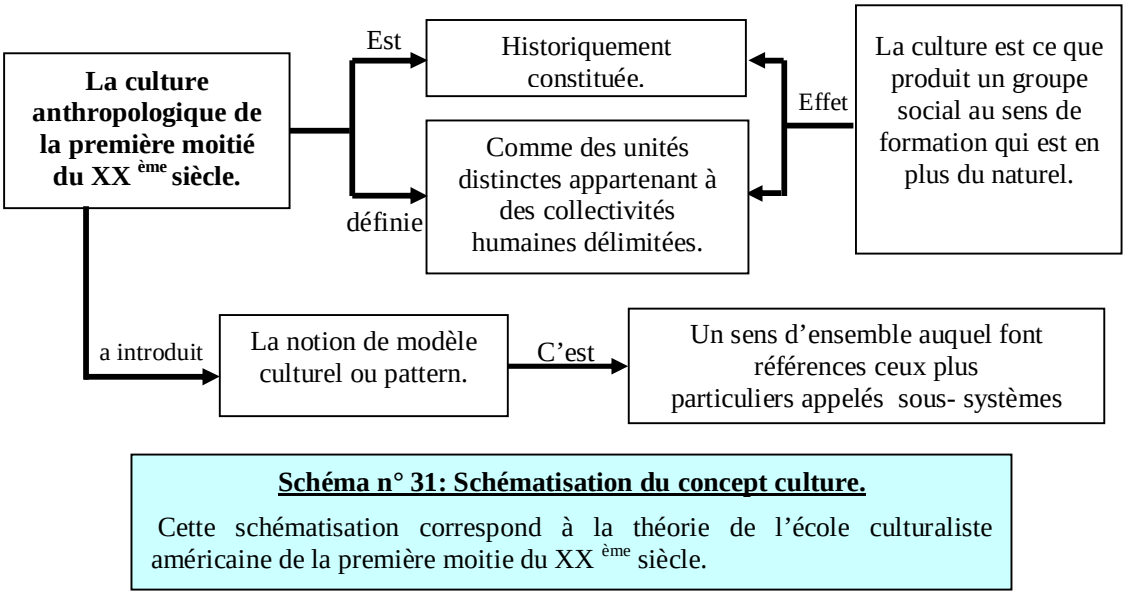

Schéma n° 31: Schématisation du concept culture.

Cette schématisation correspond à la théorie de l'école culturaliste américaine de la première moitie du XX ème siècle.

Source : Traitement personnel

Cette vision de la culture a été théorisée dans la première moitié du XX ème siècle par l'école culturaliste américaine avec Ruth Benedict, Abram Kardiner, Ralph Linton, Margaret Mead. Cette notion de modèle distinctif permet d'effacer le jugement de valeur et avec l'aspect hiérarchisant de l'approche évolutionniste. Chaque formation cultuelle ne peut s'expliquer qu'à travers sa propre logique comme le confirme C. Camilleri, G. Vinsonneau (1996) en affirmant que « chaque formation culturelle est à comprendre et juger par sa propre logique en relation avec son modèle, lui-même assimilable à une sorte d'option de départ : point de vue « émique » par opposition au point de vue « étique » qui la fait juger de l'extérieur » **[76]**.

En fait, cette formation culturelle représente une totalité déterminée par une structure autocentrée d'où la règle du relativisme. Ce dernier devient radical si on considère que chacun a le droit de choisir et d'expliquer sa position suivant une démonstration logique connue et admise par toutes les philosophies globales des cultures.

Durant les dernières décennies, des rectificatifs avec des réponses aux questions posées ont été apportées à la notion du modèle. Les behavioristes avec leur séquence stimulus-réponse, l'apport de la psychologie de représentation de l'équipe Moscovici- Jodelet et la

catégorisation des cognitivistes(voir la perception p17) ont démontré que toute information stimulante est intégrée dans un ensemble de références qui lui confèrent un sens. En fait, chaque élément informatif intégré n'a de sens que par rapport à son contexte c'est-à-dire dans le monde social, dans des finalités, fonctions, statuts et rôles précis. Sans oublier que chaque individu possède un répertoire de références personnel qu'il acquiert durant sa vie : les différentes expériences par lesquelles il passe et auxquelles toute information entrante est comparée.

Dans ce cas, la culture est inhérente à celle de totalité définie cette fois-ci par l'unité de sens qui a pour rôle d'intégrer le stimulus venant de l'extérieur ou de lui-même et en fonction de l'interprétation qu'elle lui confère, décide de la réaction à adopter face à ce stimulus. Par conséquent, le modèle en tant que configuration intériorisée par le sujet conduit celui-ci à privilégier les configurations des significations qui sont en adéquation avec elle, ce qui le pousse à faire face au monde qui l'entoure d'une façon particulière. D'ailleurs, pour R. Linton « une culture est la configuration des comportements appris et de leurs résultats dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée» **[77].**

Derrière cette explication se dissimule un point essentiel celui de la continuation ou la permanence de la culture ou les éléments qui la constituent. Justement la culture ne se perpétue que si elle arrive sans cesse à se régénérer à travers la reformulation et l'entretien de l'activité signifiante des individus unis dans un même ensemble collectif, autrement dit : « une activité intersubjective qui reformule ses déterminations nouvelles dans celles d'un ordre symbolique, en fonction d'un modèle à partir duquel les significations qui intègrent ces déterminations sont mises en relation et circulent dans une structure spécifiée » **[78]**. Ce point de vue plus qualitatif s'attache aux systèmes de croyances et aux symboles.

Par conséquent, les significations anthropologiques font partie de l'univers symbolique de l'individu. Elles sont multiples allant des plus collectives émanant du groupe jusqu'aux plus individualisées propres à chaque individu lui-même. La culture anthropologique : « est la formation qui caractérise un groupement, elle doit être partagée au moins par la majorité de ses membres, ce qui élimine les formations minoritaires » **[79]**.

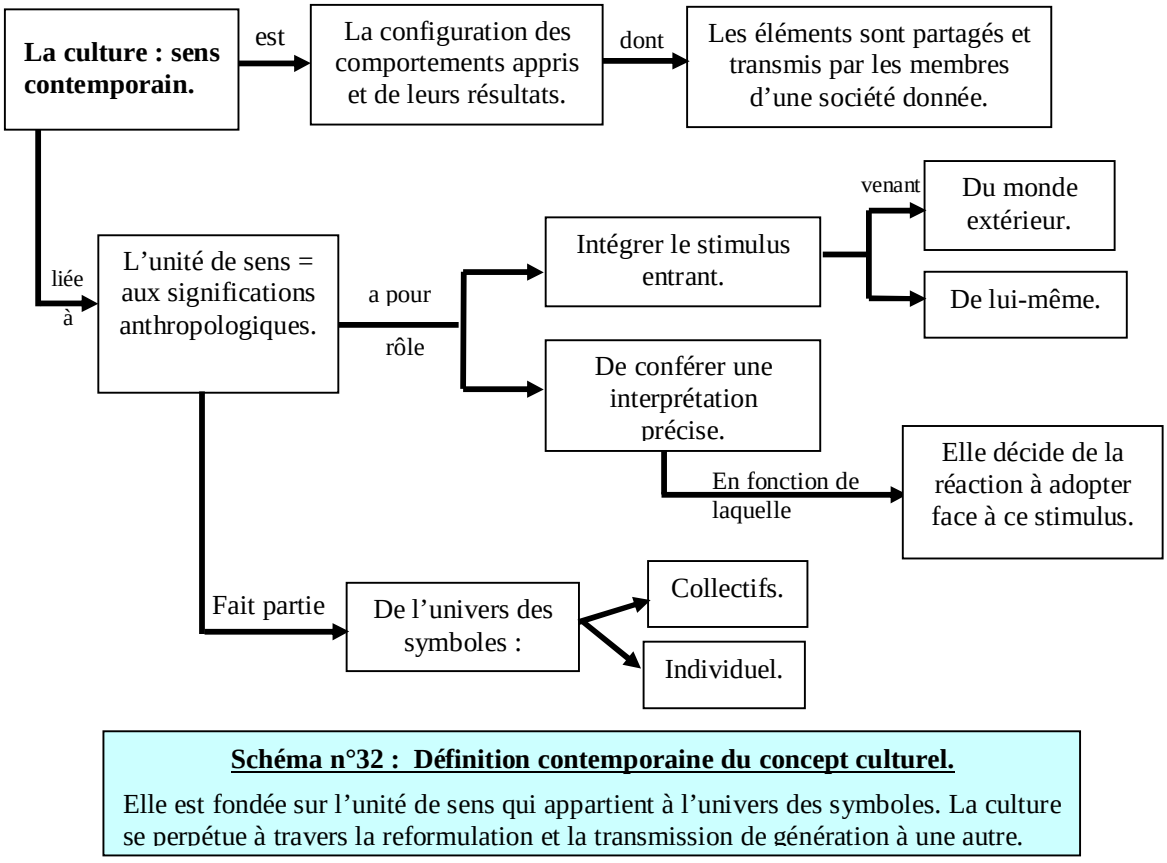

Schéma n°32 : Définition contemporaine du concept culturel.

Elle est fondée sur l'unité de sens qui appartient à l'univers des symboles. La culture se perpétue à travers la reformulation et la transmission de génération à une autre.

Source : Traitement personnel

Néanmoins, ces significations collectives majoritaires à elles seules ne suffisent pas pour définir la culture anthropologique. Si les formulations possèdent un caractère évanescent et circonstanciel, elles ne seront pas retenues par le groupe car le culturel : « est une création des configurations excédant le naturel, des cultures constituées attachées à des collectifs humains, il apparaît que celles-ci sont assimilées à un patrimoine consensuel et durable» **[80].**

Parallèlement, à cette caractéristique s'ajoute une autre aussi importante que la première celle de l'héritage transmis et à transmettre. Toute société privilégie et applique cette règle fondamentale d'union et de reproduction d'elle-même.

La reproduction et la transmission de l'héritage ne signifient nullement la conservation au sens strict du mot, malgré que ces deux vocables sous- tendent la notion de stabilité dévoilant l'ambivalence du concept culture. Assimilée à un patrimoine, la culture confine son propre sens dans le traditionnel. Ce dernier pris dans le sens courant, désigne une formation

statique essentiellement rétive au changement. Cet aspect privilégie le conservatisme qui s'accomplit au détriment de la reformulation et le renouveau excluant, ainsi, la créativité culturelle. Sans ce pouvoir créatif, la culture est réduite à une transmission aveugle des traits et les savoir-faire ancestraux. Il faut admettre que la quintessence du culturel est la créativité « de produits originaux diversifiés excédant la nature, c'est à dire les structures de séquences fixes de l'organisme et de ses manifestations coextensives à l'espèce, répétitives, transmises génétiquement » **[81]**.

Vu sous cet angle, les cultures qui se sont constituées à travers l'histoire, ne se sont pas limitées à conformer l'invention à un modèle précis. Elles ont apporté des réponses particulières à des problèmes spécifiques auxquels ils ont fait face, exemple : le climat, les préoccupations sécuritaires, etc.…En fait, elles connaissent un temps d'immobilisation où les éléments crées se stabilisent. Si cette stabilité est nécessaire pour la survie du groupe et pour sa permanence à travers le temps, elle est relative. Le temps de stabilisation peut être court ou long, il est tributaire des dispositions générales des sociétés vis-à-vis du changement.

Par conséquent, l'unité de sens, composée d'un ensemble de significations relatives à l'univers des symboles, se caractérise par une dynamique qui est différente de celle du modèle qui les génère. Les significations sont fluctuantes et sont tributaires des réalités auxquelles toute culture fait face : les conditions de l'environnement social, les influences exogènes, les structures endogènes de la société qui sont liées à des logiques propres, le dynamisme psychique de ses membres avec leurs priorités, leurs besoins et leurs aspirations qui sont en perpétuel mouvement. Ainsi, la culture dépend des facteurs sociologiques et psychiques de l'individu mettant en exergue l'importance de l'apport de la sociologie et de la psychologie.

2-D- La vision sociologique de la culture :

Si l'anthropologie s'est accaparée du concept de culture, néanmoins, elle a fait face à des obstacles d'ordre sociologique et psychologique car ils interviennent dans chacune des définitions proposées par ce domaine scientifique. En effet, tout le long de cet aperçu explicatif, le social s'immisce dans toutes les explications anthropologiques mettant l'accent sur la nécessité d'examiner le sens attribué par la sociologie à la notion de la culture.

Ainsi, la sociologie a éprouvé beaucoup de difficultés face à la complexité du terme et de l'emploi courant tenace de la culture considérée comme le résultat d'un apprentissage et d'une somme de connaissances : « les mots n'ont pas de définitions mais des usages» **[82]**. Sans prendre le terme au sens anthropologique étendu, la culture se fond avec l'ensemble des caractères constituant le mode de vie particulier à chaque groupe social. D'ailleurs, M. Mead considère la culture comme « un ensemble des formes acquises de comportement d'un groupe d'individus, unis par une tradition commune, qu'ils transmettent à leurs enfants et, en partie, aux immigrants adultes qui viennent s'incorporer à ce groupe » **[83]**.

Elle se manifeste à travers le genre de vie partagé par une collectivité mettant l'accent sur : « l'ensemble des manières collectives de penser et de sentir, l'ensemble de coutumes, d'institutions et d'œuvres qui, dans un milieu donné, sont à la fois l'effet et le moyen de la culture personnelle de ceux qui appartiennent à ce milieu» **[84]**. En effet, ce mot désigne l'ensemble des traditions appartenant à un groupe notamment : artistiques, scientifiques, religieux et philosophiques d'une société sans oublier les techniques idoines à celle-ci déterminées par les différents usages qui caractérisent sa vie quotidienne. En d'autres termes, la culture « vise tout ce qui, ayant un substrat dans les structures sociales, participe directement du comportement des membres du groupe. Le culturel se présente alors comme le « social» en tant qu'inscrit dans les conduites individuelles » **[85]**.

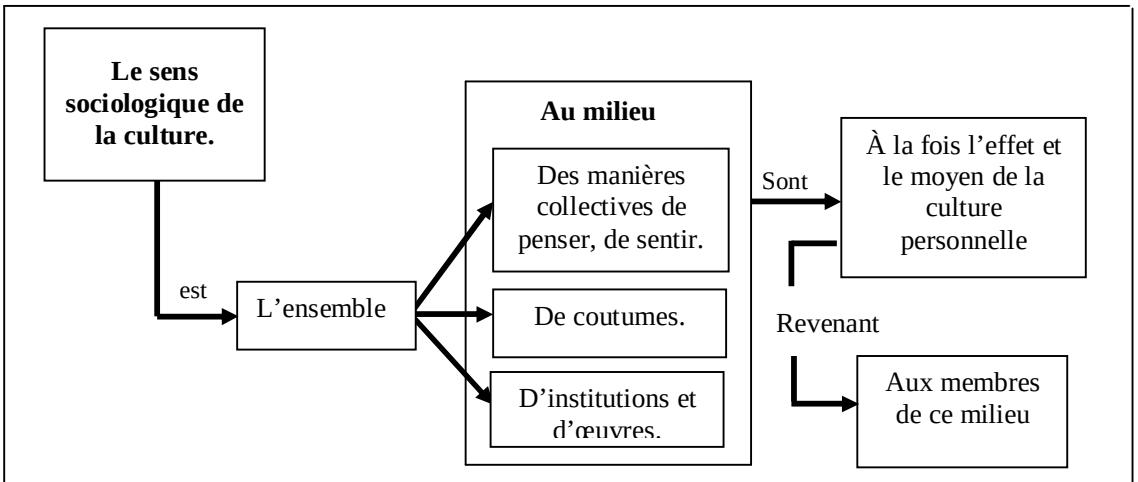

Schéma n° 33: La conception sociologique du vocable culture.
elle se confond avec l'ensemble des caractères composant le mode de vie particulier à chaque groupe.

Source : Traitement personnel

Dans ce cas la culture est conçue non seulement comme accession à un patrimoine artistique et culturel, mais surtout comme hiérarchie de valeurs. D'ailleurs, le patrimoine représente l'expression de ces valeurs. En fait, tout individu est considéré comme un acteur social porteur d'une culture avec laquelle il participe à la vie sociale collective du groupe où il apprend des autres tout en leur transmettant ce qu'il sait. Le contact et les échanges sociaux au sein du groupe se font en respectant les valeurs sociales établies par ce dernier.

Tout groupe, toute collectivité, toute société propose et impose à ses membres un certain nombre de règles, de lois, de normes qui régissent la vie quotidienne de celle-ci. Elles établissent les assises fondamentales de l'action sociale. Elles n'existent qu'au niveau de la conscience sociale, elles sont relatives, variables selon les sociétés. Elles constituent le système de références dans lequel l'individu évolue et développe sa personnalité notamment sa perception, son affectivité, sa manière de concevoir le monde qui l'entoure, etc. En fait, la formation de l'individualité représente un phénomène caractéristique de chaque culture : « toute culture produit et véhicule un modèle spécifique de personnalité, prédominant et approuvé…. » **[86]**.

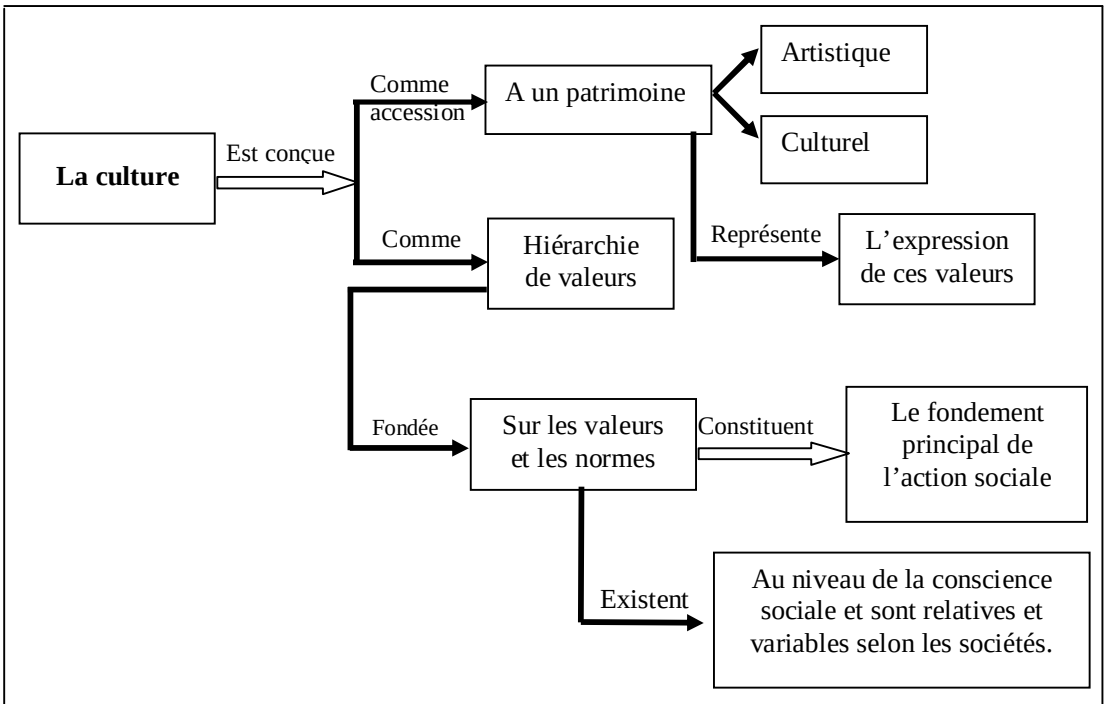

Schéma n°34: Culture et patrimoine.

La culture est liée au patrimoine artistique et culturel et aux valeurs établies par la société qui est régie par celles-ci. Le patrimoine est l'expression de ces valeurs et ces normes.

Source : traitement personnel

A la naissance, tout être humain porte en lui des capacités multiples, le milieu choisit certaines d'entre elles en procurant des modèles ou patrons (patterns) auxquels il se doit se conformer pour s'adapter à la vie du groupe. En effet, « le culturel, par ses stimulations intériorisées au cours de la socialisation, n'est pas un ajout, mais une dimension intrinsèque du développement *normal* de ce qui est tenu pour la nature de l'homme, formation originale assimilable à une « structure molle» dont le degré de plasticité s'accroît avec la montée vers la complexité » **[87]**.

Cependant, chaque individu vit la culture d'une façon particulière « elle n'est pas un joug subi passivement. Les sujets la reçoivent et la transforment, chacun la marquant de son idiosyncrasie propre : à travers les choix faits entre différentes conduites possibles et l'orientation particulière qui leur est donnée ; à travers le sens prêté aux exigences de la culture et à travers les multiples manières concrètes de la vivre» **[88]**. Selon plusieurs théories, les cultures établies influent sur le psychisme et instruisent ses différentes instances par la médiation de plusieurs processus.

2-E- La relation entre la culture et le psychisme :

Le passage du culturel au psychisme se faisait par l'intermédiaire du débat sur l'inné et l'acquis autrement dit ce qui, dans le psychisme relève d'une part de la nature, d'autre part de l'effet du milieu dans la mesure où il est médiatisé par le social. Aujourd'hui, avec le progrès de la science notamment l'anthropologie et la sociologie (étude des facteurs culturels et sociaux) et la psychologie (la connaissance des différentes facettes de l'appareil psychique), il a été examiné en profondeur en mettant en exergue les processus permettant de comprendre l'influence du culturel sur la formation de la personnalité.

§ a- La socialisation :

Si la culture est comprise comme l'ensemble des significations collectives permanentes et étendues, considérées comme un patrimoine reçu et à transmettre, elle exclut les catégories de significations collectives fluentes et fugaces. Elle rejette aussi les significations individuelles propres à chacun. Pourtant, c'est à partir de ces deux derniers registres que s'effectue la socialisation. La transmission des significations sociales par

l'intermédiaire de la famille permet à l'individu d'entrer en contact avec les autres et de trouver sa place dans le tissu social : c'est la socialisation.

Ainsi, la socialisation représente « la dynamique par laquelle, tout au cours de son existence, l'individu tisse les liens avec son environnement social, en vue de s'approprier les statuts et les rôles qui lui sont prescrits et/ ou qu'il convoite face à autrui au sein des divers groupes constitutifs de la société élargie» **[89]**.

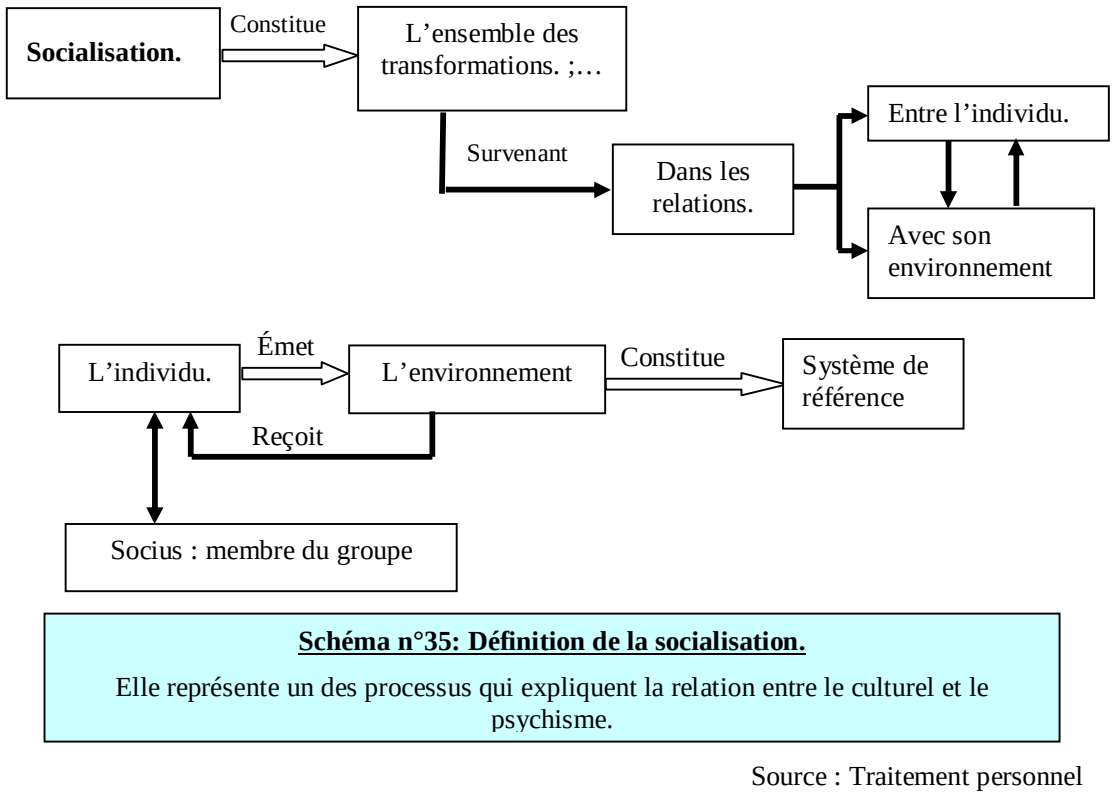

Schéma n°35: Définition de la socialisation.

Elle représente un des processus qui expliquent la relation entre le culturel et le psychisme.

Source : Traitement personnel

En effet, la socialisation constitue l'ensemble des transformations qui surviennent dans les relations de chaque individu avec son environnement et lui-même grâce au contact avec les autres. Elles touchent tout ce que l'individu reçoit et émet, au niveau de son organisme et ses différentes fonctions. Ce qui le pousse à faire de l'autre une forme mentale générale à laquelle il se réfère sans cesse. Il intériorise tout ce qui lui permet de passer du social en général à sa société avec ses caractères propres « grâce à quoi il devient le « socius» ou membre de ce groupement précis » **[90]**.

§ b- L'enculturation :

L'enculturation est un terme anglo-saxon qui désigne le moyen par lequel l'individu apprend les traditions de son groupe. C'est pourquoi, l'enculturation est définie comme « le processus de conditionnement conscient ou inconscient qui se manifeste dans les limites sanctionnées par un système de coutumes. Il s'agit en l'occurrence de l'influence que la société exerce sur l'individu, cette influence s'étendant à tous les segments de l'existence» **[91]**. Ainsi, elle est considérée comme l'ensemble des opérations par lesquelles les individus s'approprient la culture de leur groupe impliquant la reproduction sociale.

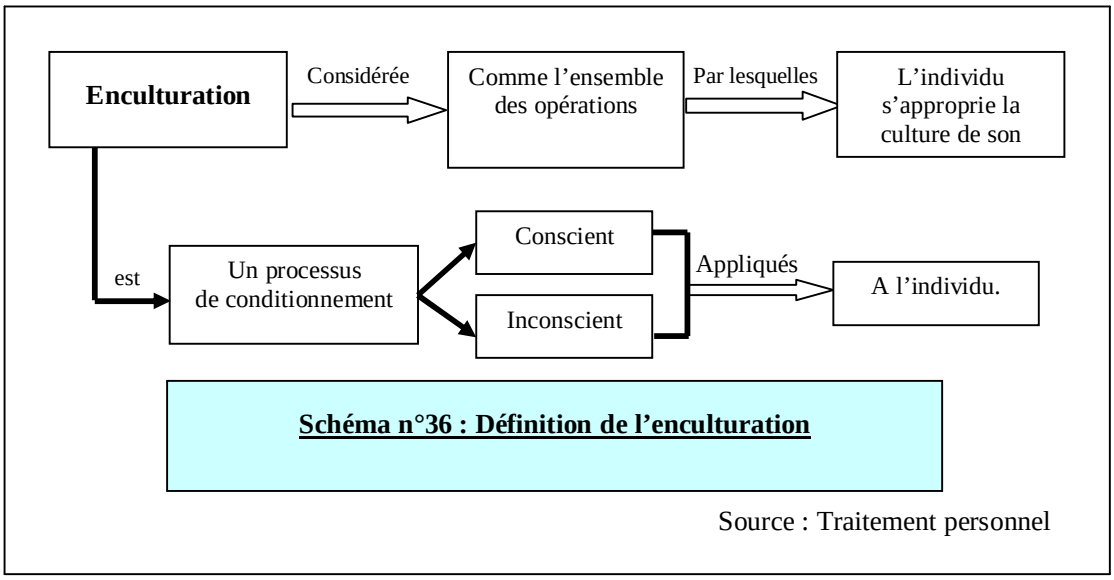

Schéma n°36 : Définition de l'enculturation

Source : Traitement personnel

En fait, ce processus se différencie chez un même individu, selon qu'il est enfant ou adulte. Pendant son enfance, l'enculturation repose sur l'acquisition d'habitudes élémentaires qui constituent la première éducation extrêmement importante pour sa vie ultérieure, une sorte de base fondée sur les significations et les symboles fondamentaux qui auront pour rôle de guider et sélectionner les significations futures. Quant à la vie adulte, l'enculturation se perpétue jusqu'à la mort. Elle se présente sous deux formes : l'une inconsciente (d'habitudes acquises et/ ou renouvelées) et l'autre consciente : face aux événements nouveaux, des comportements sont adoptés et adaptés en fonction des coutumes et de l'influence sociale.

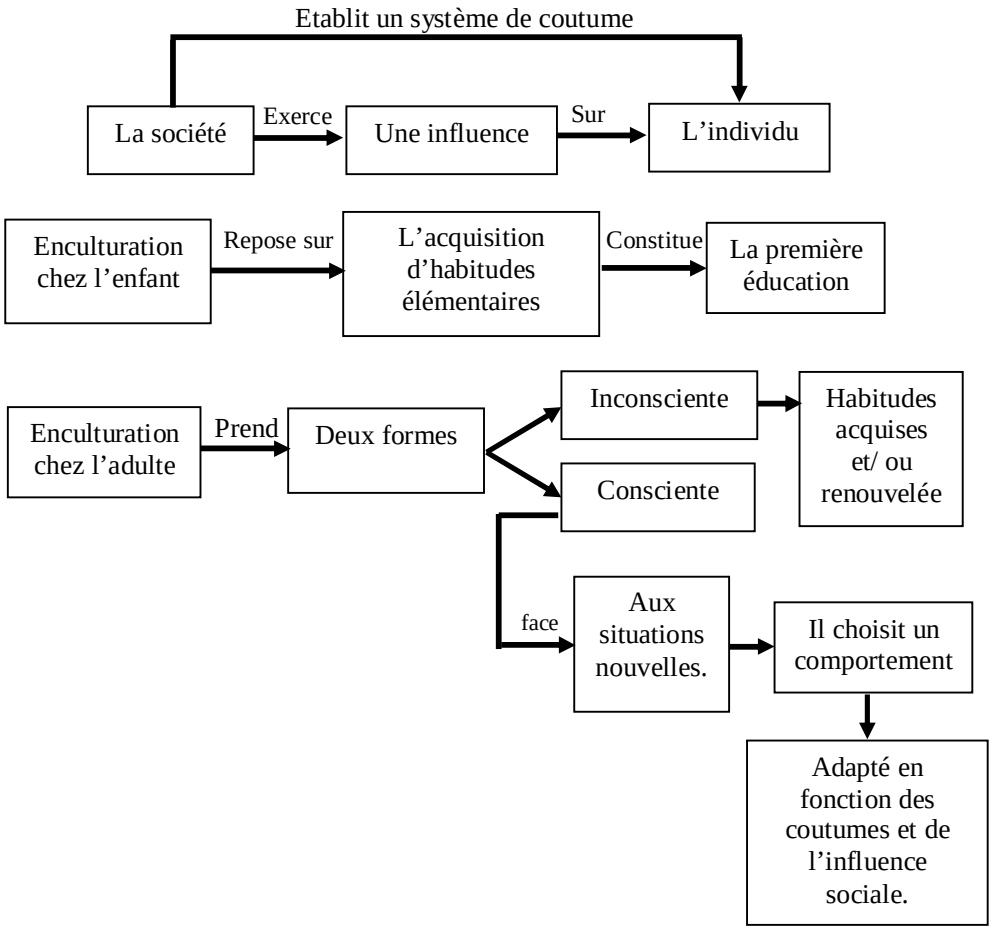

Schéma n° 37 : Le processus d'enculturation chez l'enfant et chez l'adulte.

Source : Traitement personnel

Par conséquent, la transmission du groupe à l'individu des significations culturelles proprement dites qui perdurent dans le temps et qui sont partagées au sein du groupe élargi, correspond à l'enculturation. Cette dernière correspond à une dynamique qui se présente comme une dimension de la socialisation.

§ c- L'acculturation :

Néologisme d'origine anglo-saxonne, employé surtout à propos des pays du Tiers-monde en contact avec la culture occidentale attisant le débat épineux et complexe de la conciliation entre tradition et modernisation. Néanmoins, en anthropologie notamment dans

la vision de l'évolutionnisme culturel, l'acculturation est « le fait, pour des types culturels originaux, de connaître des changements au contact direct et continu avec des groupes d'individus appartenant à des cultures différentes» **[92]**. Ainsi, pour une population donnée, l'acculturation repose sur le processus d'assimilation d'un certain nombre de traits culturels caractéristiques d'une autre population avec laquelle elle entre en contact. Ces traits culturels sont souvent interprétés par la société emprunteuse et adaptés à ses propres coutumes donnant la plupart du temps des avatars.

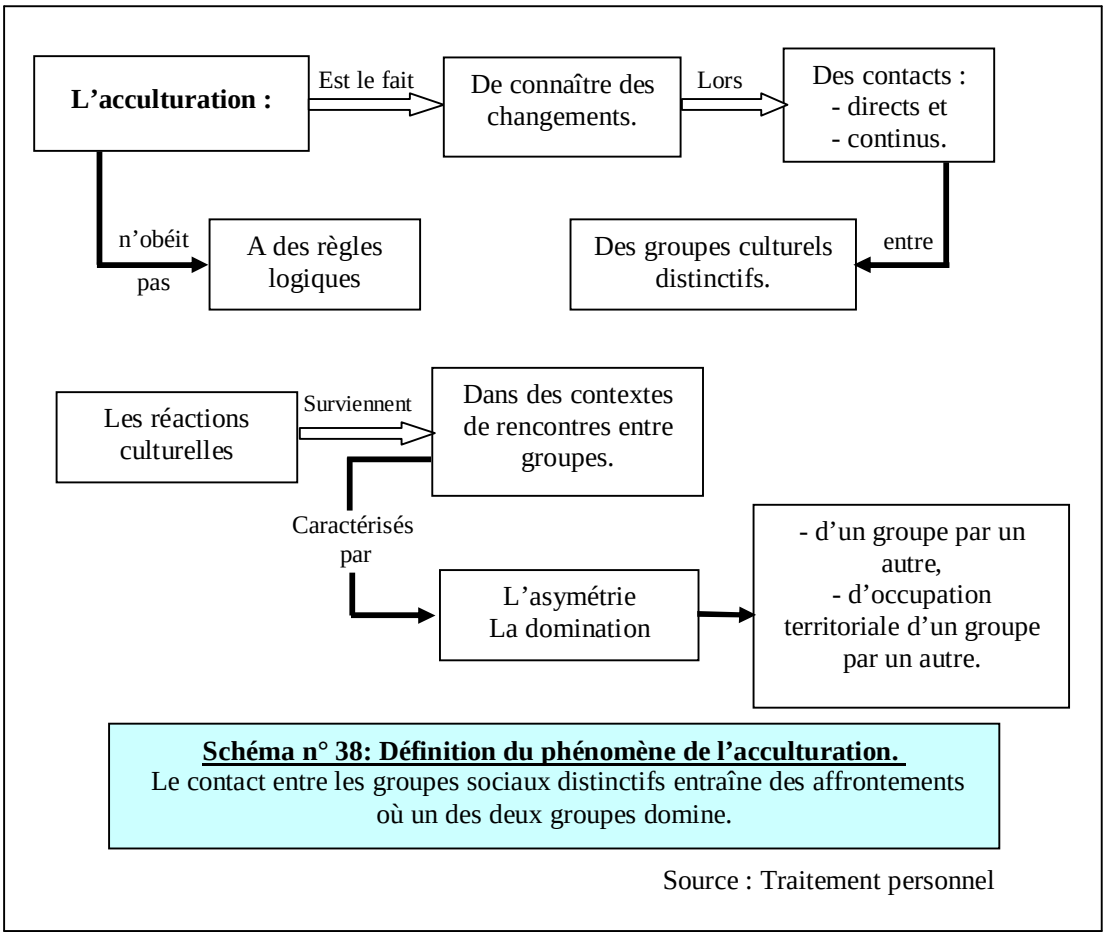

Schéma n° 38: Définition du phénomène de l'acculturation.
Le contact entre les groupes sociaux distinctifs entraîne des affrontements où un des deux groupes domine.

Source : Traitement personnel

En effet, l'acculturation n'obéit pas à des règles logiques : les réactions culturelles surviennent dans des contextes de rencontres entre groupes caractérisées par l'asymétrie et la domination d'un groupe sur l'autre, ou d'occupation territoriale d'un groupe par un autre. C'est pourquoi, « la rencontre entre les groupes sociaux est une histoire d'affrontement plus ou moins violents, de colonisations et d'autres entreprises de conversions et assimilations diverses […] La destruction d'une culture quelle qu'elle soit, implique en effet l'éclatement identitaire des acteurs sociaux qui en sont porteurs » **[93]**.

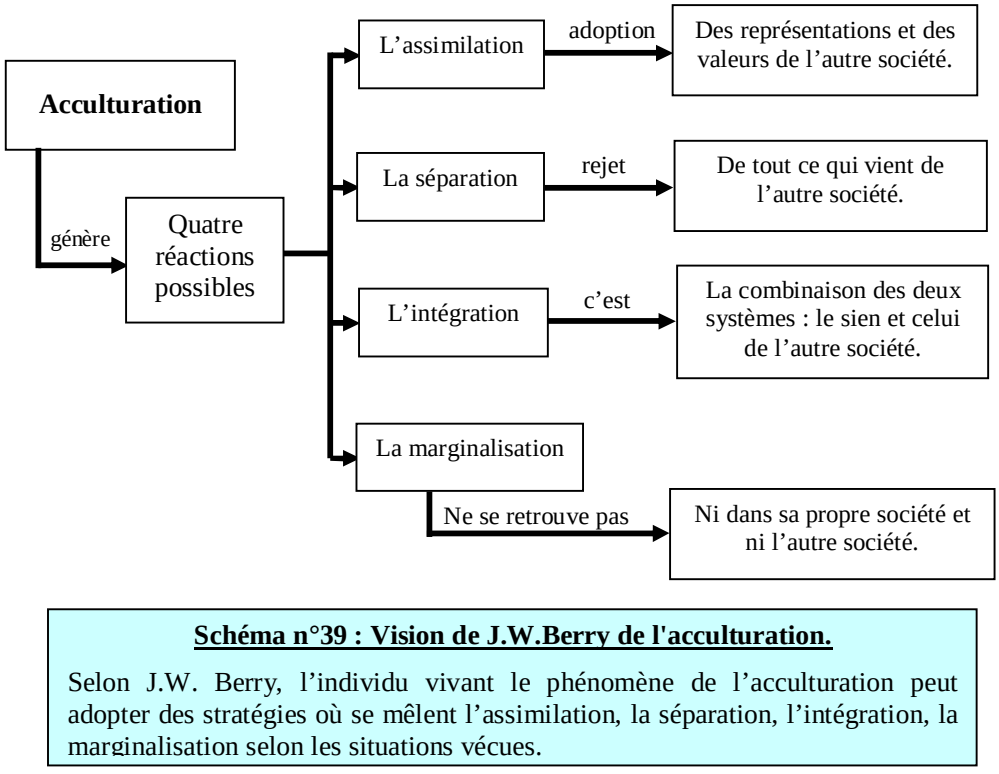

Schéma n°39 : Vision de J.W.Berry de l'acculturation.

Selon J.W. Berry, l'individu vivant le phénomène de l'acculturation peut adopter des stratégies où se mêlent l'assimilation, la séparation, l'intégration, la marginalisation selon les situations vécues.

Source : Traitement personnel

L'éclatement identitaire s'explique par le fait que l'individu est confronté, tout le long de sa vie, à des désocialisations et resocialisations ininterrompus qui le perturbent s'il n'est pas disposé à les affronter générant un stress d'acculturation ou dans le cas contraire, l'acculturation peut considérer comme une opportunité stimulante de progression. Le processus d'acculturation peut générer quatre cas de figure qui sont à envisager selon J. W. Berry. **[94]**.

- **c-1- L'assimilation :**

  Quand l'individu adopte les représentations et les valeurs de l'autre société en rejetant les siennes.

- **c-2- La séparation :**

  Quand l'individu rejette tout ce qui vient de l'autre société. En fait, c'est l'opération contraire de l'assimilation.

- **c-3- L'intégration :**
  C'est la combinaison des deux systèmes le sien et l'autre appartenant à l'autre société.
- **c-4- La marginalisation :**
  Si l'individu ne se retrouve plus ni dans sa propre culture ni dans l'autre appartenant à l'autre société.

Ces conduites ne sont pas figées ; l'individu peut adopter des stratégies où se mêlent, selon les situations, l'assimilation, la séparation, l'intégration et la marginalisation.

II- 3-3- Conclusion :

Avec ses définitions et ses différents contenus sémantiques appartenant aux différents champs scientifiques (anthropologie, sociologie, psychologie…), la culture s'est révélée une dimension très importante non seulement pour l'individu lui-même mais pour la société aussi. Si elle affine et peaufine les capacités individuelles tout en attribuant à l'individu des caractéristiques particulières, néanmoins, elle le prépare à la vie de groupe. Il devient « le socius » que la société préconise. Par conséquent, elle constitue le contexte dans lequel les significations, les représentations et les valeurs mentales, symboliques et sociales de l'être humain sont formées et rectifiées modelant et orientant ainsi sa perception et son affectivité (ses sentiments, ses émotions, ses motivations….) dés le jeune age.

En effet, elle véhicule tout un univers de symboles, des valeurs, des normes, des règles et des lois qui déterminent une série de modèles (patrons = patterns). Ces derniers touchent tous les segments de l'existence de l'individu, d'ailleurs, « M. J. Herskovits introduit sous ce terme bien d'autres caractères, directement pratiques : les procédés d'éducation, de construction des maisons… » **[95]**. Ainsi, elle crée des moules dans lesquels l'individu est façonné selon le profil que la société préconise pour ses sujets, sinon, il n'y a pas d'intégration dans le corps social. Autrement dit, les conditions culturelles du contexte constituent des garde-fous qui conditionnent en quelque sorte les comportements et les conduites de l'individu par la médiation de la socialisation notamment l'enculturation.

C'est pourquoi, la culture, aujourd'hui, est au centre des préoccupations des scientifiques et surtout des classes dirigeantes notamment celles des pays en voie de

développement. Ayant compris l'enjeu politique et le rôle important que la culture joue dans la vie quotidienne de l'individu en particulier et de la société en général, les dirigeants pensent résoudre les problèmes sociaux en optant pour un modèle de société qu'ils veulent transposer à la leur. Ainsi, la culture devient une action volontaire et consciente à travers le choix de modèles culturels généralement exogènes touchant le mode de peuplement : le mode d'urbanisation et de peuplement, système éducatif, le système constructif…. Ces derniers sont imposés pour transformer en profondeur la société en orientant les comportements, les pratiques, les besoins, les aspirations.

Cette culture institutionnelle est diffusée à travers des structures institutionnelles de l'état tels que l'école, l'université…déclenchant ainsi le processus d'acculturation dont l'issue est incertaine, même si les assertions de départ sont convaincantes quant au résultat final de cette démarche. Cette dernière est fondée sur les affirmations des universitaires, les hommes politiques et les technocrates…En effet, les « technocrates optimistes ont pensé longtemps résoudre tous les problèmes sociaux par l'élévation du niveau de vie liée aux transformations matérielles et à l'extension d'une certaine forme de civilisation » **[96]**. L'introduction de modèles importés qui ont fait leur preuve au niveau de leur société originelle, peut avoir des effets différenciés selon les dispositions du réceptacle sociétal. Dans certains cas, cet apport culturel est bénéfique : il peut être à l'origine d'un renouveau culturel, une sorte de catalyseur provoquant l'évolution souhaitée. Dans d'autres cas, la culture institutionnelle vient se superposer à la culture vécue créant un décalage entre les deux donnant naissance à des avatars avec une perte de repère et une crise identitaire au niveau de tous les domaines.

C'est pourquoi, la culture doit représenter le lien fédérateur entre les différentes catégories d'âge. En effet, la culture doit constituer un continuum entre les différentes générations : passée, présente et future. Elle ne peut pas former une entité figée de modèles culturels : elle ne peut pas être fondée sur des modèles invariants à travers l'histoire d'une société. Bien au contraire, elle doit se caractériser par la production évolutive de modèles culturels. Elle doit pouvoir se régénérer et suivre l'évolution des mentalités et des modes de vie des individus. Ainsi, elle doit être un processus dynamique et évolutif pour assurer sa pérennité et son développement selon les motivations, les besoins et les aspirations des membres de la société. Pour assurer sa régénération, la culture doit inclure dans son processus de développement les opérations suivantes :

§ **1-La sélection :**

Les individus appartenant à une société donnée font une sélection parmi les éléments culturels, les rites, les coutumes, les croyances, les idées…C'est pourquoi, la culture se transforme graduellement de génération en génération en fonction de leur évolution. Elle est toujours orientée vers un état supérieur qui consiste à abandonner un certain nombre de coutumes et de les remplacer par d'autres jugées plus satisfaisantes.

§ **2- L'innovation :**

L'innovation consiste en l'introduction d'éléments culturels nouveaux qui sont exogènes. Ces éléments nouveaux peuvent paraître brutaux et troublants par rapport à la culture réceptrice même s'ils existent déjà ailleurs.

§ **3- La découverte :**

La découverte ou la trouvaille non préméditée émanant de la société elle-même n'est pas le fruit du hasard. En fait, certaines conditions sont requises quant à son apparition : l'occasion, l'observation, l'appréciation, l'imagination (voire le génie de créativité), la curiosité et le besoin.

§ **4- L'invention** :

Le besoin n'est pas nécessairement à l'origine de l'invention, car certains besoins sont suscités par l'invention. Ils sont crées par elle et tributaire d'elle. En réalité, l'invention et la découverte sont liées, elles se recouvrent en constituant un des aspects du processus continu qu'est le changement culturel. En général, c'est les facteurs externes qui déclenchent l'évolution culturelle : quand plusieurs cultures entrent en contact, leur progression est respective : il y a un brassage culturel dans chacune d'elles. Par contre, si la société vit replier sur elle-même, sa culture se limitera à perpétuer les mêmes éléments culturels. La répétition des éléments lui attribue une stabilité.

§ **5- Les emprunts :**

Les contacts entre plusieurs cultures engendrent forcement une intégration des éléments culturels étrangers dans l'une comme dans l'autre. D'ailleurs, l'école

heliolithique considère l'emprunt comme la seule manière de pourvoir le changement culturel.

§ **6- La diffusion :**

Certains centres culturels connaissent un épanouissement si important qu'ils arrivent à diffuser un bon nombre de leurs éléments notamment les inventions ou les découvertes. Quand la culture en question abonde en caractères saillants, elle forme un foyer culturel. Comme ces caractères sont originaux et géniaux ils se propagent à partie du lieu de leur apparition.

§ **7- La réinterprétation :**

Lors des contacts entre deux ou plusieurs cultures, les éléments culturels empruntés sont ainsi réinterprétés. Chaque culture les intègre en leur donnant un sens particulier et propre à elle. Par conséquent, la réinterprétation se présente sous deux formes qui peuvent avoir lieu simultanément ou chacune à part. Elle consiste soit à attribuer aux éléments nouveaux d'anciennes significations, soit à affecter de nouvelles valeurs à des significations anciennes en les modifiant. En fait, la réinterprétation permet à une culture de se renouveler sans perdre ses fondements et ses repères.

II- 3- Les besoins :

II- 3- 1- Introduction :

Depuis la nuit des temps, le besoin constitue la pierre angulaire autour de laquelle repose toute la vie de l'homme. Tout acte quotidien, inventif, scientifique, constructif…..laisse transparaître un ou des besoins. La notion de besoin est ambiguë mais prend une place très importante dans les différentes sciences sociales. D'ailleurs, la problématique posée par la notion de besoin s'est érigée autour de l'antinomie nature et culture. Cette bipolarité oppose, en fait, les besoins primaires fondamentaux ou élémentaires et ceux socialement déterminés. Dans le premier cas, le besoin est considéré comme étant le point de départ de l'histoire et de la vie sociale. Ainsi, le besoin serait cette force motrice qui a été à l'origine de la recherche du lien social, de l'agressivité voire la guerre. Quant au deuxième cas, le besoin se révèle comme le produit social dont la naissance dans les sociétés, est dû à la division du travail.

Transcendant, cette opposition traditionnelle entre besoins innés et besoins acquis, le besoin en tant que état de manque, d'insatisfaction est commun à tous les êtres humains notamment ceux qui sont physiologiques. Néanmoins, leur manière d'être satisfaits varie selon les cultures voire les individus. Croire que la satisfaction des besoins peut être universelle c'est ignorer la perception, l'affectivité et la culture de l'être humain. Affirmer, aussi, que la satisfaction d'un besoin ouvre la voie au suivant, autrement dit, suggérer qu'il existe un continuum allant du plus naturel au plus culturel comme l'a proposé Abraham Maslow à travers son schéma de la « pyramide des besoins », c'est méconnaître la nature imprévisible mais malléable due aux capacités adaptatives de l'être humain. D'ailleurs, sa théorie « n'a jamais été vérifiée par les études expérimentales qui ont suivi » **[97]**. En effet, les besoins peuvent être classés et définis par catégories selon la priorité accordée à chacune d'elles par l'individu. Concrètement, la notion de besoin ne peut être simplifiée comme l'a suggéré Le Corbusier et ses consorts. Elle n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire : chaque être humain a des besoins qui varient en fonction du développement de ses activités, de sa situation familiale….

II-3-2- Définition de la notion de besoin :

Ce terme utilisé à tord ou à raison, a suscité dès l'époque des lumières un débat tumultueux qui se poursuit jusqu'à nos jours. Ces discussions ont le mérite de mettre en exergue le rôle important de la notion de besoin dans les analyses psychosociologiques. Cependant, dans toutes les langues, le vocable « besoin » est inhérent à celui de manque, de privation, d'absence d'objet. Le sens courant de cette notion est proche de celle de nécessité, exigence, utilité, obligation, dénuement, mais elle est différente de celle de désir, d'aspiration, impulsion avec lesquelles elle est souvent confondue.

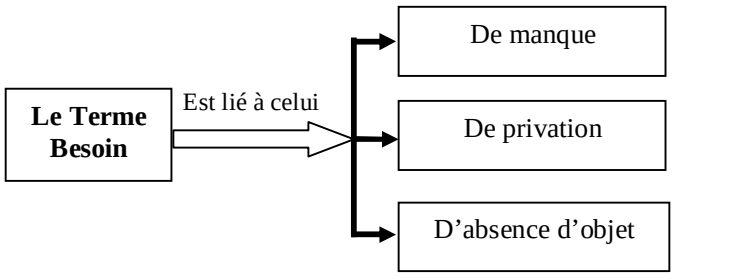

Schéma n °40: Définition du besoin.

Dans toutes les langues, le terme de besoin est lié à celui de manque, de privation, d'absence d'objet.

Source : Traitement personnel

Dans la langue anglaise, le besoin correspond à « need » traduit par ce qui est nécessaire, mais il ne peut pas prendre le sens de «wish » (désir, souhait) ou par « drive »(pulsion), « impulse » (instinct) comme cela se fait assez souvent ou encore par « end » (fin) ou par « claim » (réclamation). Nous retiendrons la définition qui considère que « le besoin est un écart, un état provoqué par un écart entre ce qui est nécessaire au sujet et ce qu'il possède actuellement. Le moyen est ce qui permet de réduire cet état » **[98]**.

En effet, le besoin est causé par une situation de carence qui peut être d'origine organique ou sociale. Le besoin s'illustre par la nécessité qui possède un caractère double. Elle peut être une nécessité vitale quand l'exigence émane de la nature, de la vie de l'organisme, ou une obligation quand l'exigence vient de la vie sociale. Elle est bien liée

aux pulsions internes de l'organisme mais les besoins de l'individu sont suscités par les pulsions, ils ne se confondent pas avec elles. Ils peuvent soit les susciter soit en être le résultat, tout en prenant des aspects multiples physiques ou sociaux. La nécessité et l'obligation ne sont pas à confondre mais elles sont souvent superposées.

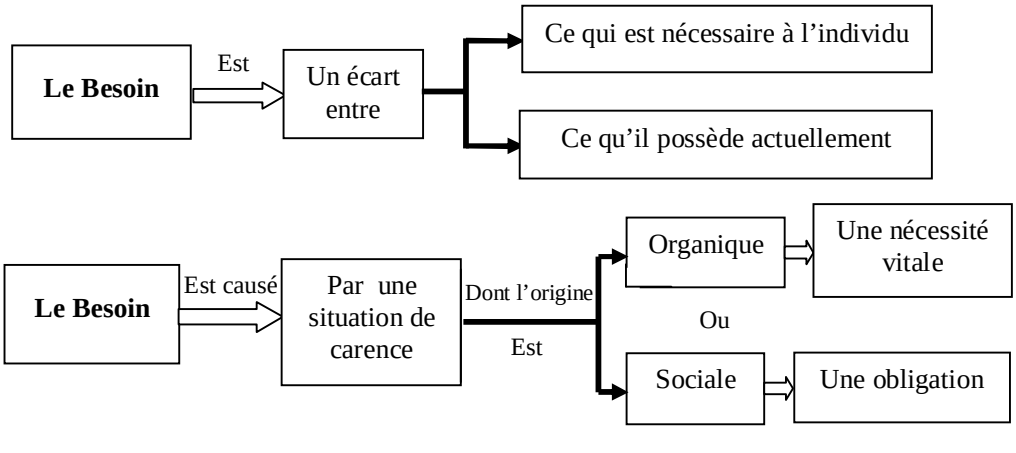

Schéma n°41 : Le besoin en tant que situation de carence.

Le besoin se manifeste quand il y a une différence entre ce qui est nécessaire à l'individu et ce qu'il possède. Il est causé par une situation de carence dont l'origine est organique ou sociale.

Source : Traitement personnel

En fait, les besoins sont observables car la non satisfaction de ces derniers a des effets précis. C'est pourquoi, ils se manifestent par un état qui peut être observé et ressenti par l'individu ou un groupe vivant dans un milieu et qui manque d'un objet. Ce dernier lui serait nécessaire, obligatoire, utile, soit pour sa vie interne, soit pour sa vie sociale en relation avec les autres individus ou groupes. Les besoins de l'individu peuvent être différents de ceux du groupe. Cet état a des répercussions sur le comportement des individus et des groupes mais reste en rapport avec les aspirations, les images, les représentations et les valeurs.

2- A- La notion de besoin en sociologie :

D'un point de vue sociologique, la notion de besoin porte en son sein des distinctions qui doivent être soulignées pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. La première différence concerne, en fait, les besoins individuels et ceux du groupe qui peuvent être

contradictoires. Justement se limiter seulement à l'étude des besoins de l'individu revient à réduire les individus à leurs besoins évalués et calculés de l'extérieur c'est-à-dire à les considérer comme objet et non comme sujet. Cette façon de réfléchir a été adoptée par le mouvement moderne et qui est toujours appliquée dans bon nombre de pays notamment l'Algérie.

Prendre en considération, les besoins sociaux propres à tel ou tel individu vivant dans telle ou telle situation, permet de faire la lumière sur les différences et les conflits qu'il est important de résoudre : afin de mettre en exergue les contradictions dans lesquelles la société s'enferme et pour libérer les individus des contraintes auxquelles ils sont soumis. Quant à la deuxième distinction, elle concerne le besoin- état et le besoin- objet. Le besoin- état est vécu et ressenti tout en se manifestant par un comportement visible qui se traduit par des pratiques précises. Par contre, le besoin- objet a une valeur marchande dépendant de la spéculation et des orientations politiques du pays en question.

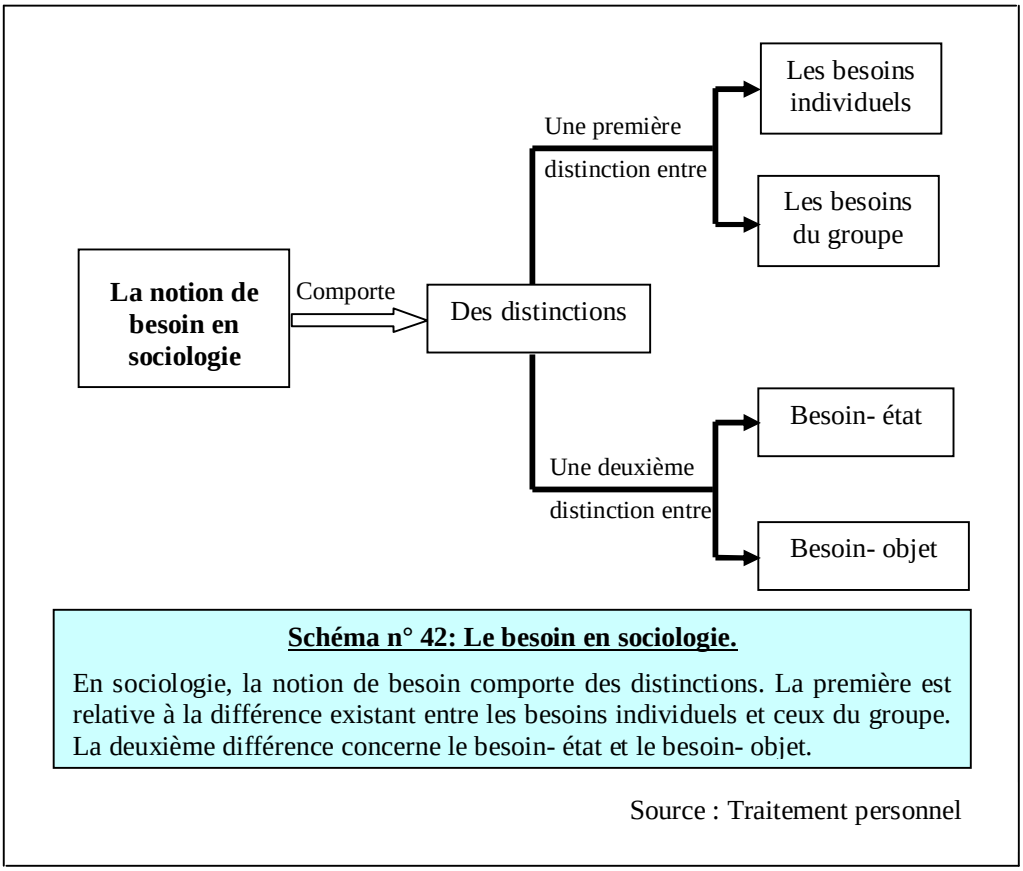

Schéma n° 42: Le besoin en sociologie.

En sociologie, la notion de besoin comporte des distinctions. La première est relative à la différence existant entre les besoins individuels et ceux du groupe. La deuxième différence concerne le besoin- état et le besoin- objet.

Source : Traitement personnel

C'est pourquoi, quand le besoin- objet se substitue au besoin- état, il est classé, quantifié et ramené à la marchandise. Dans le cas du logement, de nombreuses études ont

démontré comment le logement, considéré comme besoin-objet, est évalué non d'après sa valeur d'usage mais d'après sa valeur d'échange en fonction des lois qui régissent le marché comme le souligne F. Loyer (1999) : « lorsque l'immeuble cesse d'être un bien et un patrimoine familial pour devenir une simple valeur d'échange par le jeu des placements financiers, il tend à se banaliser comme produit et à s'installer dans une image de plus en plus stéréotypée de son rôle, de sa forme et sa destination » **[99]**. En effet, depuis la nuit des temps, même le domaine architectural et urbanistique était soumis à la loi fondamentale du besoin qui était à l'origine de la vie en communauté et son corollaire la naissance des établissements humains.

2-B- La notion de besoin appliquée à l'architecture :

Comme tous les domaines liés directement à l'être humain, l'architecture n'échappe pas à cette règle. En fait, elle n'est pas le fruit du hasard. Bien au contraire, elle obéit à la notion du besoin qui se matérialise sous forme de principes immuables énoncés il y a plus de deux milles ans par Vitruve. Ce dernier a utilisé quatre mots clefs pour résumer les quatre besoins auxquels toute construction doit répondre. Ces quatre besoins s'expriment à travers des principes qui constituent les fondements de l'architecture. Ces principes sont :

1. Commoditas- Utilitas (commodité, utilité),
2. Firmitas- Soliditas (solidité),
3. Voluptas- Venustas (volupté, beauté),
4. Localitas (lieu, implantation),

L'ordre dans lequel sont placés ces quatre principes n'est pas neutre. Il dépend de la priorité donnée et le rôle joué de chacun d'entre eux dans la vie d'un peuple. Cependant, le primat est donné aux deux principes suivants : commoditas - utilitas et voluptas comme le souligne l'abbé Charles Batteux en 1776 : « le premier inventeur des arts est le besoin, le plus ingénieux de tous les maîtres et celui dont les leçons sont le mieux écouté ». **[100]**. Depuis, ces principes sont étudiés et pris en considération lors de la conception architecturale car ils sont considérés acquis et indiscutables. Cependant, avec l'évolution de la civilisation humaine notamment l'avènement de la révolution industrielle

et le développement des sciences humaines, la notion de besoin en architecture a connu elle aussi une progression quant à son contenu et surtout les formes prises par celle-ci.

En effet, cette notion de besoin est mise en exergue par de nombreuses mouvances architecturales et urbanistiques entre autre le mouvement moderne. Inspirés de l'utilitarisme grandissant et envahissant de cette époque, les principes du mouvement moderne répondent à un souci d'efficience que seul l'ordre scientifique et rationnel permet d'atteindre. L'ordre mécanique et géométrique mis en pratique dans les grands ensembles traduit le concept de « standard » qui renvoie lui aux idées de norme, de régularité, de répétitivité, de taylorisation en utilisant une image stéréotypée du bâti (forme, rôle, désignation) et de l'usager.

A travers, ce dogmatisme formel, idéal et démiurgique, les problèmes urbains complexes de par leur nature sont simplifiés. L'homme avec ses caractéristiques mentales et socioculturelles est réduit à un élément mécanique dont les conduites sont déterminées à travers le modèle de « l'homme type ». Ce dernier est identique sous toutes les latitudes et au sein de toutes les cultures. Ainsi l'homme type est universel répondant à des besoins humains universels inhérents aux quatre fonctions qui sont : habiter, travailler, circuler, se cultiver le corps et l'esprit. Ces fonctions sont prises en compte dans l'élaboration du plan pour en établir la structure à partir de critères quantitativistes imposant une manière spécifique de concevoir et habiter l'espace.

En effet, la notion de besoin hante l'acteur technocratique tel l'architecte, l'urbaniste…Ces derniers utilisent cette notion pour tenter de recouvrir la totalité des besoins humains dont l'analyse détermine la tâche du bâtisseur selon leur estimation et selon leur représentation de l'environnement qu'ils espèrent produire. Quant au planificateur, il étudie les besoins d'une façon exhaustive essayant de répondre à l'offre qu'il est en mesure d'apporter : mètres carrés de logement, d'école, de jardin d'enfant….Ainsi, les grilles d'équipement collectif sont établies indépendamment des besoins réels des usagers. Il en découle un décalage entre les besoins ressentis par les intéressés et les besoins estimés par les technocrates. L'instrumentalisation des besoins constitue, en fait, un outil de contrôle social et d'intégration.

Parallèlement, la notion de besoin est manipulée selon les objectifs et les ambitions de l'individu ou du groupe. En fait, « le besoin et la nécessité poussent l'intérêt

égoïste à demander toujours plus » **[101]**. Chaque être humain, chaque groupe d'individu utilise cette notion de besoin suivant ses intérêts, au point de confondre le comportement de préoccupation dominé par la nécessité avec le comportement d'intérêt libre. De toute manière, les besoins individuels ou ceux du groupe sont orientés par l'intérêt qui joue un rôle très important dans la vie quotidienne de l'être humain au même titre que la notion du besoin.

II-3-3- La notion d'intérêt :

un autre attribut qui est à l'origine des agissements humains, est cette notion d'intérêt. Cette dernière confère un cachet spécifique au comportement de l'individu. En effet, l'intérêt pris comme motif de l'action est derrière toute conduite humaine. D'ailleurs, il oriente les besoins et les aspirations de l'individu et des groupes voire des nations. Suivant la signification qu'on lui accorde, le vocable « intérêt » revêt un double sens : subjectif et objectif.

§ 3 –A- L'aspect subjectif de l'intérêt :

L'intérêt désigne « la disposition affective favorable à l'égard des objets, des personnes» **[102]**. L'attention portée sur certains objets, certaines situations, est suscitée par des motifs d'engagement intrinsèques qui sont provoqués par le dévouement et non l'avantage personnel que peut tirer l'individu de cette conduite. Ainsi, il est difficile d'évaluer ce type d'intérêt de l'extérieur. Cette face subjective englobe aussi l'intérêt marqué par l'affinité élective, qui est désintéressé car il se manifeste par un dévouement à d'autres personnes, à des causes, il s'agit de «la dimension de l'altérité – propre à constituer les objets, à notre égard médiats, de l' « autre sujet» (ou sujet autre) en objets de notre propre intérêt ». **[103]**.

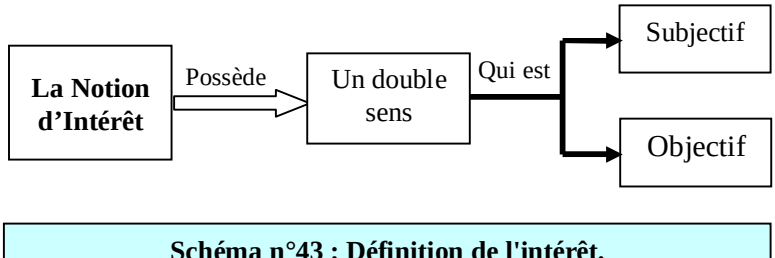

Schéma n°43 : Définition de l'intérêt.

Le vocable intérêt possède une double signification : l'une subjective et l'autre objective.

Source : Traitement personnel

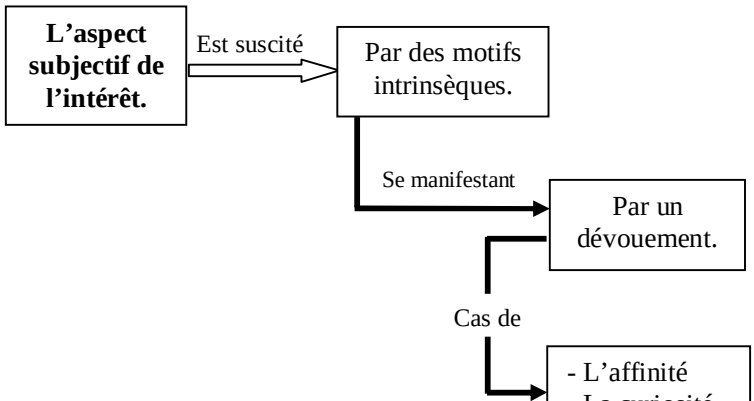

Schéma n° 44: L'aspect subjectif de l'intérêt.

L'aspect subjectif de l'intérêt est causé par des motifs intrinsèques se manifestant par un dévouement.

Source : Traitement personnel

Enfin, il existe dans le même contexte l'intérêt- curiosité ou découverte. Il est défini comme « la disposition intellectuelle à l'égard de ce qui satisfait la curiosité, le désir de savoir et de comprendre » **[104]**. Ce type d'intérêt peut devenir pathologique s'il connaît une déviation. Il est difficile de déterminer les cas pathologiques qui ne peuvent être détectés qu'en référence aux normes sociales. Considérés du point de vue subjectif, les intérêts sont multiples chez un même individu, dans un même groupe. Ils peuvent être contradictoires et conflictuels. Ce type d'intérêt s'oppose à l'intérêt égoïste et se différencie à la fois du besoin, de la nécessité et des aspirations.

§ 3-B - L'aspect objectif de l'intérêt :

Dans ce cas, les intérêts sont définis comme étant « l'avantage personnel et attachement égoïste à cet avantage. Ces avantages sont principalement d'ordre matériel » **[105]**. Vus sous cet aspect, les intérêts se caractérisent par les avantages que l'individus ou les groupes…tirent d'une action, d'une situation. En d'autres termes, l'intérêt est défini comme un « sentiment égoïste qui nous attache à notre utilité particulière » **[106]**. Ils sont marqués par l'utilité. Cette dernière est instrumentalisée car elle est tributaire du résultat final que l'individu veut obtenir.

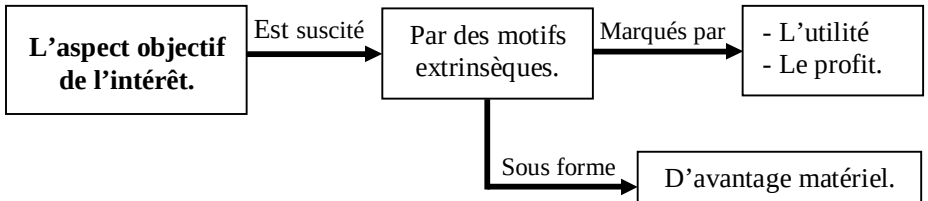

Schéma n° 45: Le sens objectif de l'intérêt.

Le sens objectif de l'intérêt est causé par des motifs intrinsèques caractérisés par l'utilité et le profit. Dans ce cas, il est subordonné à l'obtention d'un avantage, d'une récompense matérielle.

Source : Traitement personnel

En effet, chaque individu possède une perception propre de ce qui est utile ou non pour lui. Il est le seul à pouvoir évaluer le profit qu'il peut tirer d'une action, d'une situation car « l'intérêt est ce qui nous importe à un moment donné, ce qui a une valeur d'action parce que cela répond à un besoin. L'objet qui est capable de satisfaire le besoin, il nous parait intéressant de l'atteindre et d'y conformer notre conduite » **[107]**. Ainsi, le besoin se trouve derrière toute conduite qui, a son tour, est dictée par un intérêt : le but de tout acte consiste à atteindre une fin qui parait être importante au moment considéré.

Parallèlement, cet aspect objectif de l'intérêt lié au profit, porte en son sein depuis des siècles le problème posé par la confrontation née de l'opposition entre l'intérêt personnel et l'intérêt collectif. D'ailleurs, il crée une confusion entre l'intérêt personnel et l'intérêt des autres ou l'intérêt général qui font ressortir justement l'ambiguïté de cette notion d'utilité particulière. Les intérêts sont à l'origine des conflits entre les individus, entre les groupes voire les nations. Il est rare que la notion d'intérêt inclue la notion de partage et que l'intérêt personnel et l'intérêt collectif convergent vers la même utilité rendant difficile la socialisation de l'individu. Pour qu'il devienne le socius, il faut que l'individu puisse avoir cette capacité d'accomplissement social en insérant ses propres intérêts dans le tissu social : « l'intérêt personnel s'ordonne, en effet, à l'intérêt collectif…. » **[108]**. Tout intérêt quel qu'il soit se déploie effectivement dans un environnement en l'occurrence un environnement social.

Pour terminer, l'intérêt constitue un facteur important dans la vie de l'homme. Fondé sur la recherche de l'utile et du profit d'une part et sur le dévouement, le désir de savoir d'autre part, l'intérêt représente un stimulateur qui a permis à l'individu d'améliorer ses conditions de vie et ses connaissances. La notion d'intérêt conjuguée à celle de l'aspiration, constitue le moteur qui est derrière l'évolution et le développement que connaît la civilisation humaine.

II-3-4 - L'aspiration :

Si la notion d'intérêt et celle du besoin constituent les attributs pouvant différencier les individus, néanmoins, il manque une autre notion pour achever le tableau des facteurs qui différencient les comportements de l'individu : c'est celle de l'aspiration. Cette dernière est aussi importante que les deux premières, en fait, elle les complète ; d'ailleurs, « entre les besoins et les aspirations, les conduites des individus et des groupes sont orientés par leurs intérêts » **[109]**.

§ 4-a – Définition :

L'aspiration est en général définie comme « mouvement vers un idéal, élan, désir» **[110]**. En étant plus précis, elle signifie « le degré de réussite que l'on espère atteindre » **[111]**. Ainsi définie, l'aspiration a été utilisée par Kurt Lewin dans ses travaux pour introduire le concept de niveau d'aspiration. Le niveau d'aspiration sert à analyser l'influence du succès et de l'échec sur les conduites humaines. Sa théorie du niveau d'aspiration est fondée sur l'idée de déterminer un but, un objectif que l'individu essaye d'accomplir.

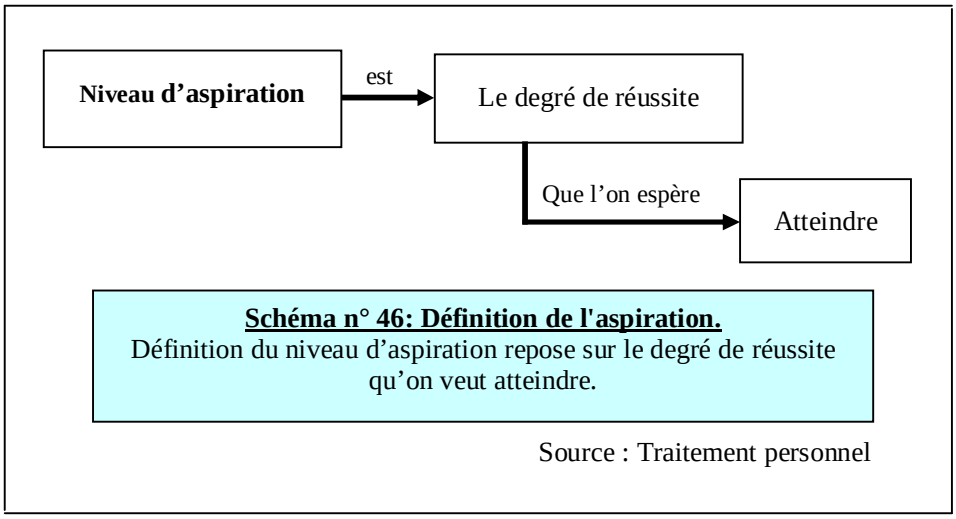

Schéma n° 46: Définition de l'aspiration.
Définition du niveau d'aspiration repose sur le degré de réussite qu'on veut atteindre.

Source : Traitement personnel

En effet, on ne parle du succès et de l'échec que par rapport à un but que l'individu s'est fixé, par rapport à un certain niveau de performance qu'il s'est donné comme objectif à atteindre.

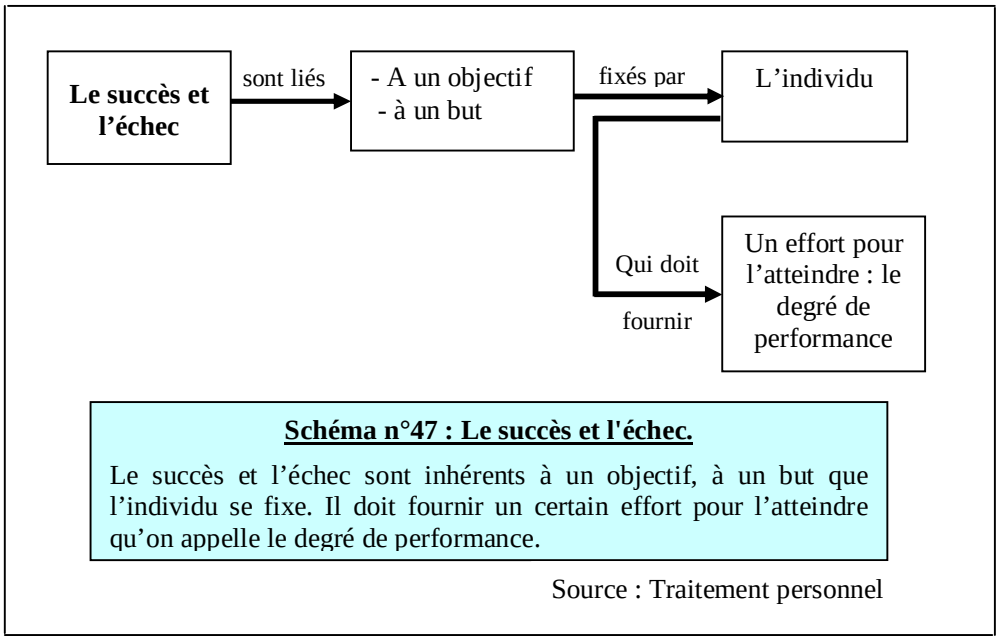

Schéma n°47 : Le succès et l'échec.

Le succès et l'échec sont inhérents à un objectif, à un but que l'individu se fixe. Il doit fournir un certain effort pour l'atteindre qu'on appelle le degré de performance.

Source : Traitement personnel

On désigne par niveau d'aspiration ce but momentané par rapport auquel l'individu apprécie sa performance.

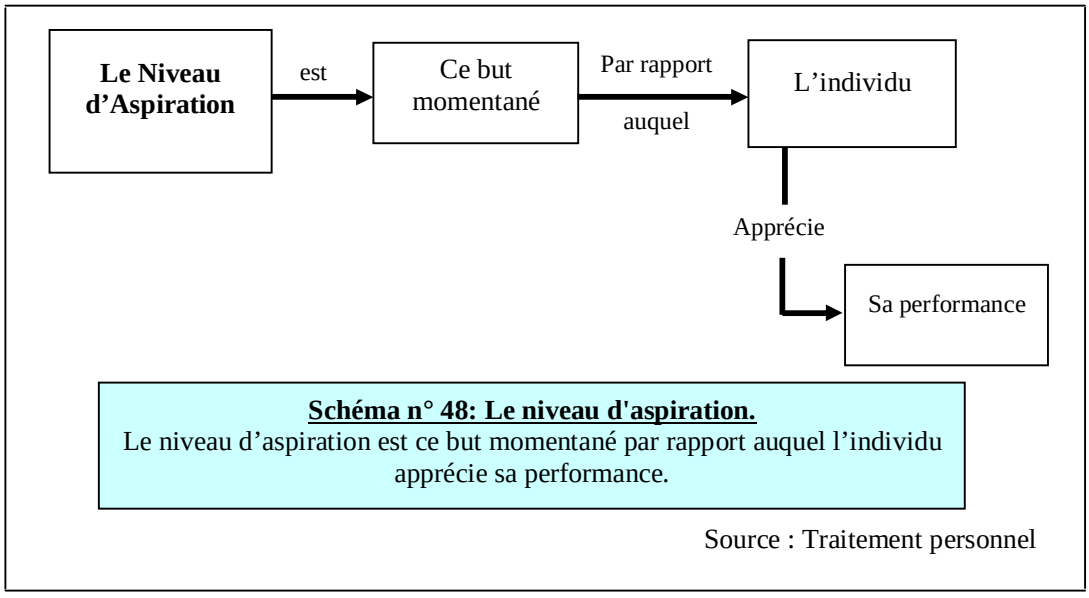

Schéma n° 48: Le niveau d'aspiration.

Le niveau d'aspiration est ce but momentané par rapport auquel l'individu apprécie sa performance.

Source : Traitement personnel

Dans le cas de l'aspiration, la notion du but porte en son sein une différenciation importante entre le but idéal et le but réaliste (attendu). Le premier désigne ce que l'individu souhaite pouvoir atteindre; le second ce que l'individu s'attend à atteindre en fait. Dans ce dernier cas, il s'agit du niveau d'expectation et le niveau d'aspiration est réservé à la situation où il est question du but idéal. La dissociation entre le niveau d'aspiration et le niveau d'expectation est faible chez certains individus, mais, très marquée chez d'autres.

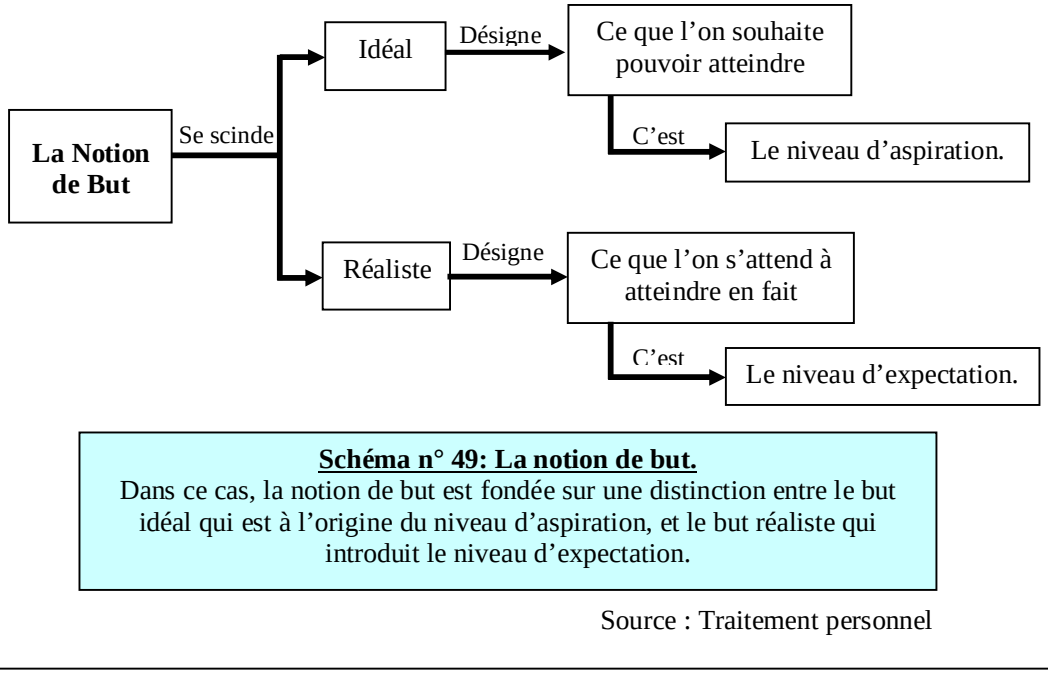

Schéma n° 49: La notion de but.
Dans ce cas, la notion de but est fondée sur une distinction entre le but idéal qui est à l'origine du niveau d'aspiration, et le but réaliste qui introduit le niveau d'expectation.

Source : Traitement personnel

II-3-5- Conclusion :

La notion d'aspiration est liée à celle du besoin. En effet, « d'un être de besoin, l'homme répétons-le, ne devient pas seulement un être de désir, mais plus encore, un être d'aspiration » **[112]**. Le besoin et l'aspiration sont deux facettes d'une même tendance, mais qui peuvent dans certains cas se trouver en opposition.

Conclusion :

Vouloir connaître l'homme en l'occurrence sa nature revient à prospecter et investir tous les domaines des sciences humaines : philosophie, histoire de l'humanité, anthropologie, ethnologie, sociologie, psychologie…En fait, c'est une tâche qui n'est pas aisée. Prétendre connaître l'homme et sa nature c'est méconnaître et sous-estimer la complexité et l'ambiguïté qui le caractérise. Elles interpellent un nombre très élevé de paramètres conjugués afin de cerner la nature humaine.

La complexité et l'ambiguïté résident dans l'imprévisibilité de ses réactions. Il peut, dans certains cas, réagir conformément aux prévisions des scientifiques et paradoxalement, il peut avoir des conduites diamétralement opposées à ce qu'on attend de lui. En effet, l'étude de la perception, de l'affectivité d'une part, et celle de la culture, du besoin, de l'intérêt et de l'aspiration d'autre part, montrent qu'ils sont fluctuants, d'ailleurs, ils évoluent très vite. Le temps de leur évolution est tellement rapide qu'il dépasse de loin le temps mis par les aptitudes et les capacités des scientifiques à planifier, à urbaniser et créer l'environnement. Toute conduite comportementale : émotionnelle ou de sociabilité se manifeste dans un espace, un lieu, en d'autres termes un cadre bâti qui constitue un environnement pouvant lui être favorable ou défavorable.

Les chapitres précédents ont dévoilé que l'être humain est malléable et réceptif ; néanmoins, mis dans certaines situations ou conditions de la vie quotidienne, il est imprévisible et changeant dans ses conduites et ses attitudes compliquant ainsi la tâche de ceux qui tentent de trouver des théories et des solutions le concernant. En effet, l'étude des chapitres ont permis de mettre en exergue que chaque caractéristique, chaque attribut personnel de l'homme suscite des débats et comporte en son sein des confusions et des ambiguïtés qui persistent jusqu'à nos jours malgré l'avancée scientifique.

Ainsi, la perception permet à l'individu de se mouvoir dans la société et dans l'environnement bâti ou naturel qui l'entoure. Le monde environnant émet des informations perceptibles sous forme de stimuli. Pour être perçues, il faut que celles-ci soient soumises à un traitement effectué par un certain nombre d'opérations qui les rendent recevables et par lesquelles ils acquièrent un sens, une signification. La perception est

considérée comme une activité dépendant de l'élaboration de divers systèmes catégoriels qui permettent la classification, l'identification et l'interprétation des stimuli dont le but final est l'adaptation à la vie réelle.

La perception peut être assimilée à une prise de décision comprenant une induction (attribution d'un stimulus à la classe de percept avec lesquels celui-ci est comparé) et une déduction (opération par laquelle sont combinées au stimulus perçu les caractéristiques attribuées à la classe des stimuli dans son ensemble). Cette prise de décision se fait suite à une sélection due aux capacités restreintes des organes sensoriels récepteurs à recueillir un nombre élevé d'information. Ces limites constituent déjà un premier filtre. Un deuxième filtre suivra : celui des catégorisations rattachées aux différents types d'apprentissages que l'individu reçoit tout le long de son enculturation et de ses expériences personnelles. Par conséquent, percevoir c'est saisir, identifier, donner une signification…au monde qui nous entoure. La perception repose alors sur l'identification de objets, des situations. La reconnaissance des objets…est tributaire des caractéristiques formelles et significatives des stimuli.

Toutefois, les lois de la perception n'expliquent l'activité perceptive humaine que dans la mesure où elles se combinent et se fixent fortement dans la vie affective où s'articulent besoins, aspirations et intérêts, alimentés, codifiés et interprétés par le culturel. En effet, l'affectivité donne un sens à l'existence de l'individu. Elle se fond dans la personnalité en donnant une coloration particulière aux réactions comportementales de l'être humain. Elle permet à l'organisme d'établir des relations préférentielles et sélectives à l'égard des objets, des individus, des situations voire du cadre bâti. C'est cela qui donne au comportement son orientation, son organisation et son unité. Le sentiment, l'émotion, la motivation sont, certes, irrationnels mais, ils constituent le fil conducteur assurant la survie de l'homme dans sa traversée de la vie.

S'il est vrai qu'ils sont présentés de cette manière pour faciliter leur compréhension, néanmoins, en réalité il est très difficile de les dissocier dans les conduites humaines. En fait, l'homme représente un genre de creuset où s'intriquent la perception et l'affectivité activées et orientées par la culture, les besoins, les intérêts et les aspirations qui se déploient et qui prennent formes quand il entre en contact avec ses semblables. Lors de sa socialisation, les caractéristiques universelles et les attributs personnels entretiennent

des relations très complexes où il est difficile de déterminer avec précision dans le comportement de l'homme ce qui relève du perceptif ou de l'affectif d'une part, et ce qui permet d'établir la différence entre le besoin, l'intérêt et l'aspiration d'autre part.

Ces mécanismes perceptif et affectif sont complexes quant à leur fonctionnement, mais, ils facilitent la vie quotidienne de l'être humain. Tous deux sont utilisés par l'organisme pour s'adapter en érigeant des mécanismes de défense lors de sa confrontation avec le monde extérieur. Ainsi, l'adaptation résultat de la perception et de l'affectivité, représente une soupape de sûreté, un exutoire qui aide l'organisme à réduire l'effervescence intérieure qui peut générer des troubles importants. Pour faciliter le processus d'adaptation, l'individu a besoin de reconnaître et d'identifier son environnement par la médiation de repères et de symboles puisés dans sa culture, son histoire collective et personnelle.

Références Bibliographiques :

[1] : C., Garnier, « A la hausse » » in Metropolis n° 58/59. Volume VIII, 1983, Paris. P.7.

[2] : C., Garnier. Op. cit. p7.

[3] : C., Garnier. Op. Cit. p7.

[4] : A., Papoport, cité par C.Wasserfallen, « Symbiose ou PNB » in Metropolis n° 58/59. Volume VIII, 1983, Paris. P10.

[5] : P Faye,., Faye, B., Tournaire, M., Godard, A., Pauvert, J. J., « sites et sitologie », France, 1974. p13.

[6] : P., Chemetov, cité par JP.Courtiau, « Le gestion ordinaire du paysage », Metropolis. p15

[7] : J. F. Dortier, revue Sciences humaines, n°92, Mars 1999. p34

[8] : D. Lapeyronnie, « La ville en miette », in Revue du MAUSS semestrielle, N° 14 / Second Semestre1999, La découverte, Paris, 1999, p.19.

[9] : A. M. Fixot, « Architecture, Urbanisme et Utilitarisme », in Revue du MAUSS semestrielle, N°14 / Second Semestre1999, La découverte, Paris, 1999, p.155.

[10] : Idem, p. 161.

[11] : M. Berman, « Le modernisme dans la ville : de la rue à la rocade », in Revue du MAUSS semestrielle, N°14 / Second Semestre1999, La découverte,
Paris, 1999, p. 36.

[12] : Idem, p. 36.

[13] : Dictionnaire Encyclopédique pour tous : Petit Larousse Illustré 1983, Librairie Larousse, Paris, 1980, p. 746.

[14] : P. Fouquié, « Dictionnaire De La Langue Philosophique », Presses Universitaires de France, Paris, 1982, p. 525.

[15] : M.Reuchlin, « Psychologie », Presses Universitaires de France/Fondamental, Paris, 1986, p. 343.

[16] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p.154-155.

[17] : Idem, p.156.

[18] : M. Reuchlin, « Psychologie », Presses Universitaires de France, Paris, 1977, p. 121.

[19] : G. Vinsonneau, Op.cit, p. 74-75

[20] : C. Bonnet, R. Ghiglione, J. F. Richard, « Traité de Psychologie Cognitive1 », Dunod, Paris, 1989, p.3.

[21] : A. Moch, « La perception de l'environnement », Presses Universitaires de Vincennes, Paris, 1989, p.11.

[22] : C. Bonnet, R. Ghiglione, J. F. Richard, op.cit, p.61-62.

[23] : M. Jiménez, « La psychologie de la perception», Flammarion, France, 1997, p.53.

[24] : Bonnet (1984), cité par : A. Moch, op.cit, p. 12.

[25] : F. Bresson (1963), cité par : M. Reuchlin. Op.cit, p. 87

[26] : C. Moore et G. Allen, « l'Architecture sensible, Espace, Echelle et Forme », Dunod, Paris, 1981. p.6.

[27] : J. Cousin, « l'espace vivant », Moniteur, Paris, 1980, p.36.

[28] : A. Moch,, op.cit, p.17.

[29] : A. Moch, op.cit, p.12.

[30] : Sartre in G. Amadou, « L'affectivité de l'enfant », Presses Universitaires de France, Paris, 1974, p.7.

[31] : M.Richir, « Affectivité», Encyclopaedia Universalis, France S. A, Version9, 2003.

[32] : G. Amadou, op.cit, p.5.

[33] : G. Amadou, idem, p.5.

[34] : G. Amadou, Ibid , p.5.

[35] : O. Reboul, « Sentiment », Encyclopaedia Universalis, France S. A. 2003, version 9.

[36] : O. Reboul, Idem.

[37] : O. Reboul, Ibid.

[38] : O.Reboul, Ibid.

[39] : Dictionnaire de la langue philosophique, P. U. F, Paris, 1982, p.208.

[40] : M. Reuchlin, op.cit, p.37.

[41] : M. Reuchlin, op.cit, p.386.

[42] : M. Grawitz, «Lexique des sciences sociales », Dalloz, Paris, p.148.

[43] : M. Reuchlin, op.cit, p.386.

[44] : M. Reuchlin, « Psychologie», P. U. F, Paris, p.398.

[45] : G. Amadou, op.cit, p.42.

[46] : M.Grawitz, op.cit, p.285.

[47] : C. Levy-Leboyer « Les ressorts de la motivation », , in Science Humaines, n°92, Mars 1999, p.21

[48] : M. Reuchlin, op.cit, p.232.

[49] : M. Reuchlin, op.cit, p.332.

[50] : M. Reuchlin, op.cit, p..335.

[51] : M. Reuchlin, op.cit, p.336.

[52] : M. Reuchlin, op.cit, p.337.

[53] : C. Levy-Leboyer, op.cit, p. 22.

[54] : H. A. Murray in M. Reuchlin, op.cit, p.341

[55] : G. Amadou, op.cit, p.46

[56] : O Reboul,op.cit,p.208

[57] : M. Grawitz, op.cit, p.6.

[58] : W.Bettschart, M.Bolognini : « Adaptation sociale : du village à la banlieue » éditions Goerig/Saphorin (Lavaux) , suisse, 1881, p.12

[59] : Idem , p.12.

[60] : Ibid p.12-13.

[61] : K. Lynch, « Image de la cité » p. 92.

[62] : A. Moch, op.cit, p.79-80

[63] : M. J, Chombart De Lawe, « La culture et le pouvoir», Edition L'Harmattan, Paris, 1983, p81.

[64] : P. Fouquié, « Dictionnaire de La Langue Philosophique», Presses Universitaires De France, 4éme Edition, Paris, 1982, p 148.

[65] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p9.

[66] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 52.

[67] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p10.

[68] : P. Fouquié, « Dictionnaire de La Langue Philosophique », Presses Universitaires de France, 4éme Edition, Paris, 1982, p148,

[69] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p11.

[70] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p11.

[71] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p11.

[72] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p11.

[73] : M. Grawitz, « Lexique des sciences sociales », Editions Dalloz, Paris, 7éme Edition, 1999, p105.

[74] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p13.

[75] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 52.

[76] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p13.

[77] : M. Grawitz, « Lexique des sciences sociales », Editions Dalloz, Paris, 7éme Edition, 1999, p104.

[78] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p14.

[79] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p14.

[80] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p14.

[81] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p15.

[82] : M. Grawitz, « Lexique des sciences sociales », Editions Dalloz, Paris, 7éme Edition, 1999, p106.

[83] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 52.

[84] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 52.

[85] : P. Fouquié, « Dictionnaire de la langue philosophique », Presse Universitaire de France, Paris, 1982, p149.

[86] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 38.

[87] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p19.

[88] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 63.

[89] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 181.

[90] : C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996, p19- 20.

[91] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 55.

[92] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 62.

[93] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p13-14.

[94] : J.W.Berry in C. Camilleri, G. Vinsonneau, « Psychologie et culture : concepts et méthodes », Armand Colin / Masson, Paris, 1996 p48

[95] : G. Vinsonneau, « Culture et comportement », Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p 53.

[96] : M. J, Chombart De Lawe, « La culture et le pouvoir », Editions L'Harmattan, Paris, 1983, p 171.

[97] : C. Levy-Leboyer, « Les ressorts de la motivation », in Science Humaines, Mars 1999, N°92, p21.

[98] : M. J, Chombart De Lawe, « Pouvoir et Culture », Editions L'Harmattan, Paris, 1983, p170.

[99] : A- M. Fixot, « Architecture, Urbanisme et Utilitarisme», Revue Mauss Semestrielle, Second Semestre 1999 N°14, La Découverte, Paris, p144.

[100] : A- M. Fixot, Idem, p131.

[101] : M. J, Chombart De Lawe, « Pouvoir et Culture », Editions L'Harmattan, Paris, 1983, p178.

[102] : P. Fouquié, « Dictionnaire de La Langue Philosophique », Presses Universitaires de France, 4éme Edition, Paris, 1982, p378.

[103] : P. Kaufmann, « Intérêt (philosophie et sciences humaines) », Encyclopédie Universalys, Version 9, France S. A. 2003.

[104] : P. Fouquié, « Dictionnaire de La Langue Philosophique », Presses Universitaires de France, 4éme Edition, Paris, 1982, p378.

[105] : P. Fouquié, Idem, p378.

[106] : P. Kaufmann, « Intérêt (philosophie et sciences humaines) », Encyclopédie Universalys, Version 9, France S. A. 2003.

[107] : P. Kaufmann, Idem.

[108] : P. Kaufmann, Ibid.

[109] : M. J, Chombart De Lawe, « Pouvoir et Culture », Editions L'Harmattan, Paris, 1983, p183.

[110] : Dictionnaire encyclopédique pour tous, « Petit Larousse illustré 1983 », Librairie Larousse, Paris, 1980, p 68.

[111] : M. Grawitz, « Lexique des sciences sociales », Editions Dalloz, Paris, 7éme Edition, 1999, p28.

[112] : M. J, Chombart De Lawe, « Pouvoir et Culture », Editions L'Harmattan, Paris, 1983, p188.

Deuxième Partie :

L’environnement

Deuxième partie : L'environnement.

« Nous façonnons nos environnements et à leur tour ils nous façonnent» **[1]**.

Introduction :

Dans les temps contemporains et après les résultats d'une large intervention de l'homme sur la surface de la terre, la recherche se focalise de plus en plus sur « l'homme et son environnement ». Cet intérêt suscite un débat tumultueux chez les spécialistes : écologistes, psychologues, architectes, urbanistes, aménageurs, chez les politiciens et enfin chez les citoyens. En effet, l'architecture, l'urbanisme et l'environnement sont l'affaire de tous. Malgré tout, nous fabriquons quotidiennement l'environnement par les milliers de décisions que nous prenons et nous lui donnons l'image que nous voulons mais à son tour, il nous enveloppe et conditionne nos comportements comme le rappelait Ittelson, (1970, p4), « the environment surrounds, enfolds, engulfs » **[2]**, qui veut dire que l'environnement entoure, enveloppe, engloutit. Préméditée ou non la réponse est dans nos villes.

En fait, la préoccupation pour l'environnement s'est manifestée durant les années soixante suite à une prise de conscience de la dégradation de la biosphère pouvant compromettre le bien être et la survie de l'espèce humaine. En effet, la détérioration de la nature, les pollutions et les nuisances de tout genre, la diminution des ressources non renouvelables, l'alimentation et la surpopulation (overcrowding) ont entraîné cette inquiétude. Cependant, l'intérêt porté à l'environnement n'est pas aussi innocent qu'on veut bien le croire. On sait depuis la colonisation romaine que la maîtrise de l'environnement est une forme de pouvoir.

Ceux qui la détiennent contrôlent, orientent les comportements de tous les hommes d'une société. De nos jours, la reconquête de l'environnement devient un enjeu de la lutte des classes. Par conséquent, les mieux placés ont le pouvoir et cherchent à le garder en organisant l'environnement à leur profit. L'intérêt, la préoccupation, les discordes autour de l'environnement démontrent, en fait, le rôle effectif que celui-ci joue quotidiennement

dans la vie politique, sociale, psychologique, urbanistique, etc., des individus mais ils n'éclairent en rien le sens que prend la notion de l'environnement. En fait, c'est quoi l'environnement ?

Sujet de controverse, l'environnement se présente tantôt sous forme d'une réalité scientifique, tantôt d'un thème d'agitation et d'autre fois il est l'objet d'une grande peur, d'une diversion et même de spéculation. En fait, ce terme englobe tous ses aspects à la fois, son utilisation est diverse et reste tributaire de l'idéologie de ceux qui l'utilisent et la manipulent chacun selon ses desseins devenant ainsi un enjeu capital pour les hommes de gouvernement, les chercheurs de divers domaines scientifiques, les citoyens….

Chapitre I :

Le sens étymologique du terme environnement

Chapitre I - Le sens étymologique du terme environnement :

I-1-Définition :

I-1-1-En général :

En fait, il faut revenir au sens originel du vocable « environnement » qui selon Littré existait en vieux français (XVI ème) prenant le sens de : « action d'environner », c'est-à-dire mettre autour. Tombé en désuétude, le terme a disparu de la langue française, d'ailleurs, il ne figure pas dans l'édition de 1930 du Grand Larousse. Il y a mois de vingt ans, le mot réapparaît. La réapparition récente constitue un anglicisme qui tend à substituer de plus en plus le terme « milieu ». Cependant, certains chercheurs attribuent une signification précise au mot milieu qui, au sens le plus large en écologie, désigne l'ensemble des éléments avec lesquels un organisme ou une population vivante se trouve en contact et conditionnent son existence soulignant au passage que pour les êtres humains ces éléments seraient liés à un monde symbiotique où a lieu la lutte pour la survie et a une dimension symbolique de la pensée. Ces deux ordres ne peuvent pas être séparés. Il est à noter que le mot milieu suggère plus de stabilité.

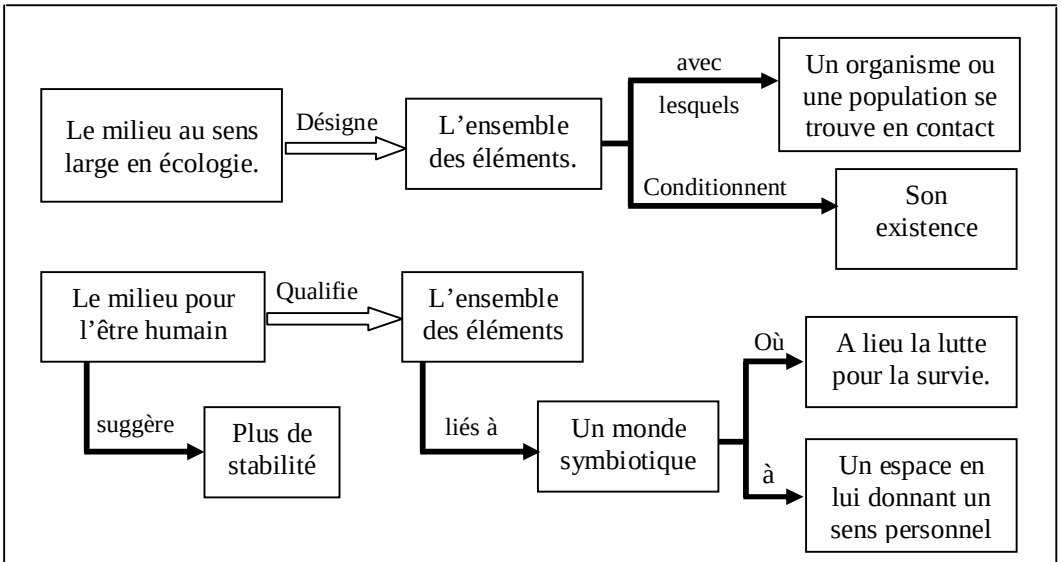

Schéma n° 50 : Définition du milieu.

L'écologie définit le milieu comme l'ensemble des éléments avec lesquels un organisme ou une population se trouve en contact.

Source : traitement personnel

Quant au vocable « environnement », en anglais, signifie « les conditions influençant la vie, le développement ou la croissance des êtres vivants» **[3]**, en d'autres termes, l'ensemble des facteurs extérieurs à un organisme individuel ou un groupe d'organismes agissant sur son développement et sa conduite. Pris dans ce sens, il correspond à un terme d'écologie au sens très large où il est défini comme étant à la fois un milieu et un système de relations. L'existence et la préservation d'une espèce dépendent des équilibres entre les mécanismes de destruction et les processus régénérateurs de son milieu.

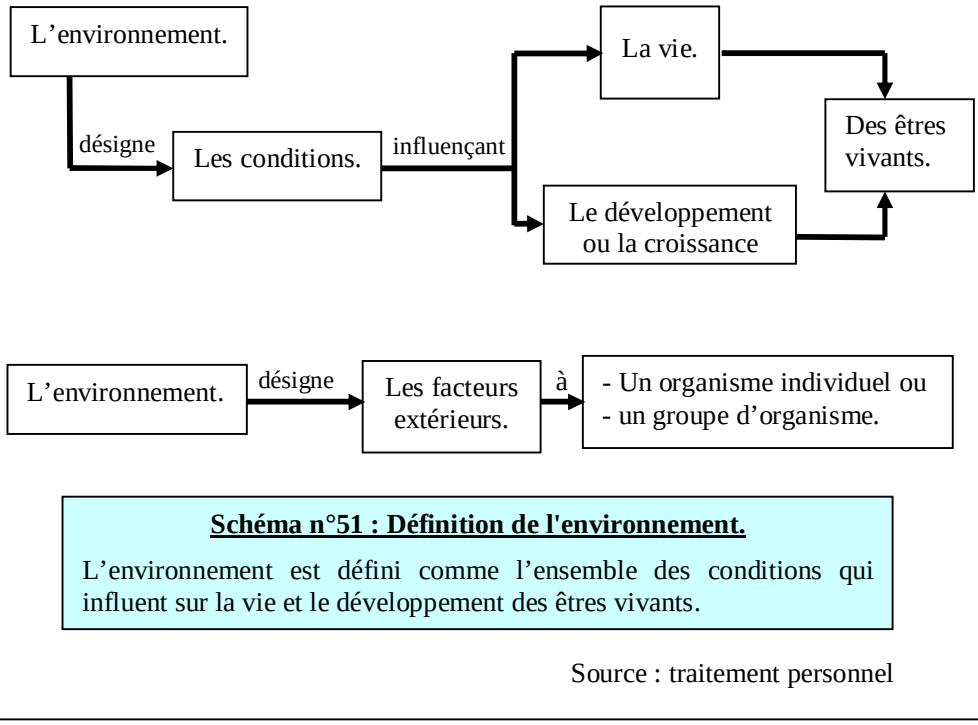

Schéma n°51 : Définition de l'environnement.

L'environnement est défini comme l'ensemble des conditions qui influent sur la vie et le développement des êtres vivants.

Source : traitement personnel

Ce qui revient à dire que l'environnement est cet ensemble d'éléments fixes et d'équilibres de forces compétitives qui influencent la vie d'un groupe biologique comportant lui-même des symbioses et des parasitoses entrant dans la combinaison des états de stabilité. Pour les biologistes les facteurs environnementaux incluent les parasites, les infections exogènes, les conditions toxiques, etc.…qui agissent à l'intérieur d'organisme. Par ailleurs, l'environnement en écologie animale et végétale, attache une grande importance à la notion de « biotope » définie comme étant une unité spatiale à l'intérieur de laquelle des espèces différentes sont associées en symbiose.

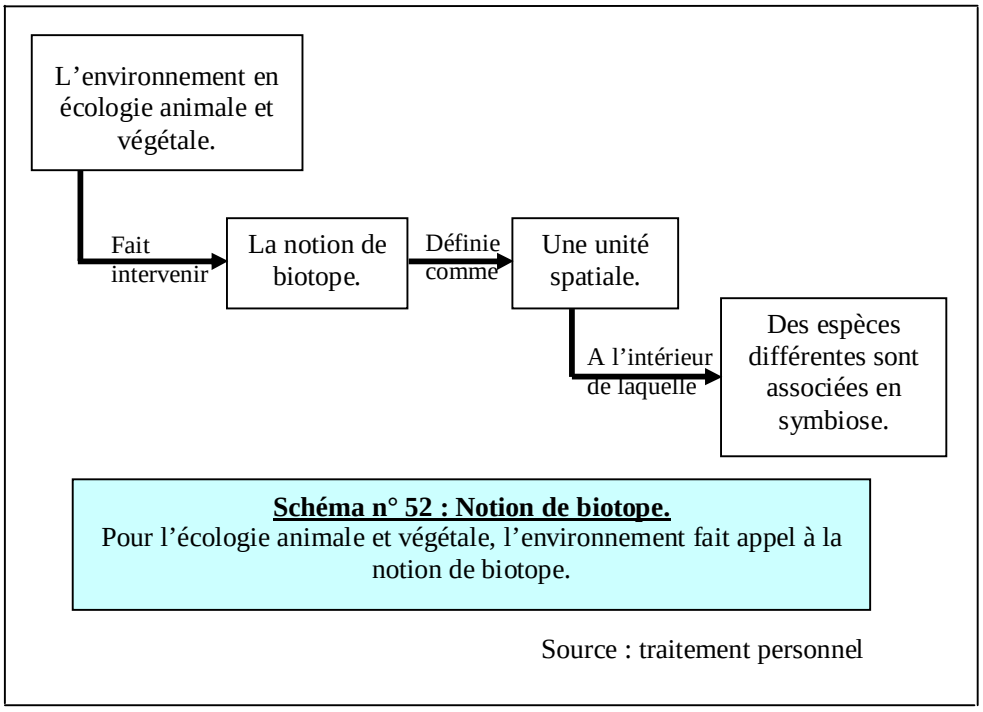

Schéma n° 52 : Notion de biotope.
Pour l'écologie animale et végétale, l'environnement fait appel à la notion de biotope.

Source : traitement personnel

I- 1-2- Selon les biologistes et les éthologistes :

En 1956, les biologistes à leur tête Von Uex Kull et après eux les éthologistes ont parlé de l'environnement (umwelt) en considérant celui-ci comme « monde autour de nous » et « entourage de nos comportements ». Leur point de vue suggère que l'être humain n'est qu'un organisme comme un autre dans l'écosystème. Il utilise et manipule l'environnement pour survivre. Cependant, il s'est défait de l'emprise de la nature et a modifié ses relations avec le milieu lors des grands bouleversements qui ont marqué son mode de vie (maîtrise de l'agriculture, industrialisation, urbanisation…). Cette partie de l'être humain qui échappe à la nature, est curieusement celle qui lui attribue son identité, sa propre nature.

Enoncée sous cette forme dans le domaine des sciences de la nature et de la biologie particulièrement, la notion de l'environnement s'appuie sur l'unité spatiale, en d'autres termes, un espace géographiquement déterminé formant un monde symbiotique où toutes les espèces luttent pour leur survie et leur continuation.

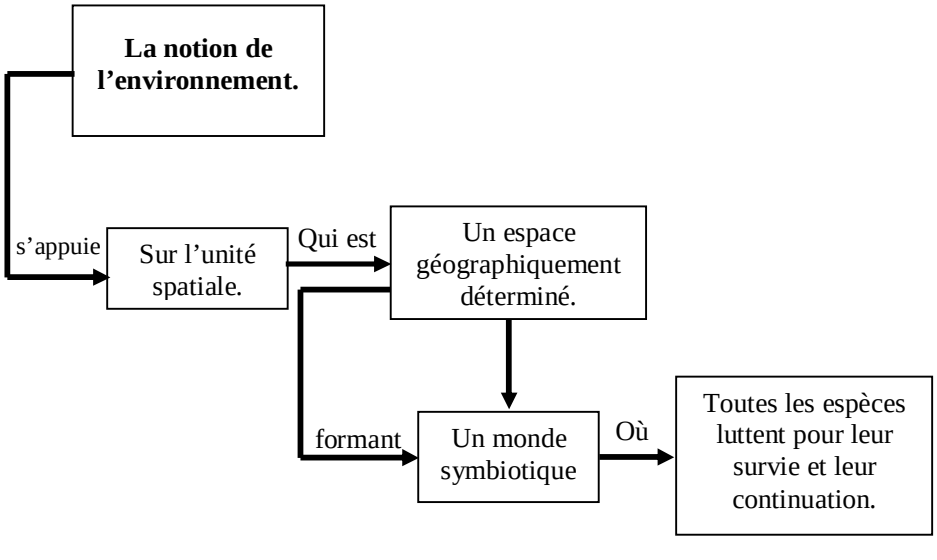

Schéma n° 53 : Définition de l'environnement donnée par Les sciences de la nature et de la biologie.

Source : traitement personnel

Elle met en exergue la notion d'espace avec ce qu'elle comporte comme sens théorique et pratique soulignant le fait que l'espace est considéré comme une entité extérieure à l'individu. Ces deux mondes : l'organisme et le milieu entretiennent des rapports dynamiques et continus sous forme d'interactions révélant les notions de symbiose et d'équilibre posées comme conditions sine qua non qui doivent exister entre tous les acteurs et les agents physiques et chimiques vivant dans cet espace afin d'assurer sa pérennité tout en constituant un environnement.

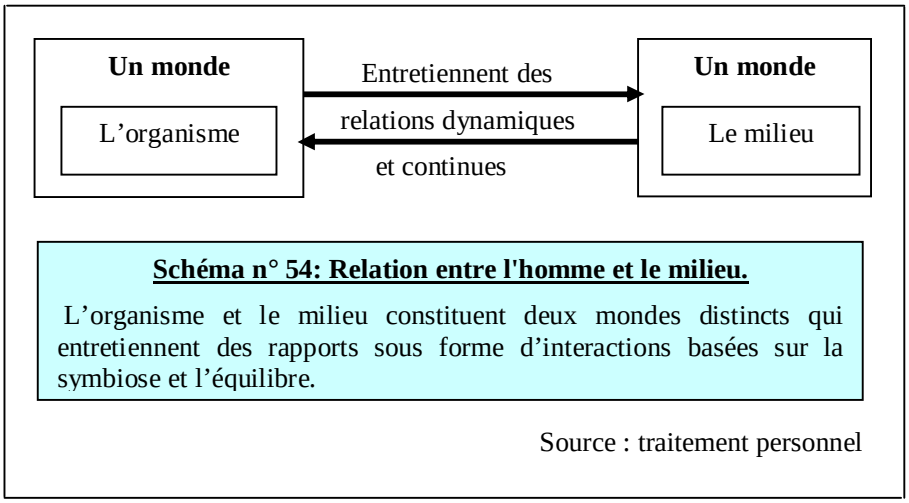

Schéma n° 54: Relation entre l'homme et le milieu.

L'organisme et le milieu constituent deux mondes distincts qui entretiennent des rapports sous forme d'interactions basées sur la symbiose et l'équilibre.

Source : traitement personnel

I-1-3- En sociologie :

D'autre part, les sciences humaines représentent un autre domaine où l'environnement est posé avec acuité. D'ailleurs, c'est un des thèmes les plus provocateurs imposés par notre siècle aux sciences humaines devenant un sujet de prédilection pour les sociologues et les psychologues en particuliers. En sociologie, l'écologie humaine en s'intéressant à l'environnement, vise la distribution sociale, institutionnelle, raciale, etc.…des êtres humains. Cette conception de l'environnement a été confirmée par plusieurs sociologues notamment Lagache qui le définit comme étant « l'ensemble des conditions matérielles et sociales spontanément distribuées autour d'un organisme » **[4]**.

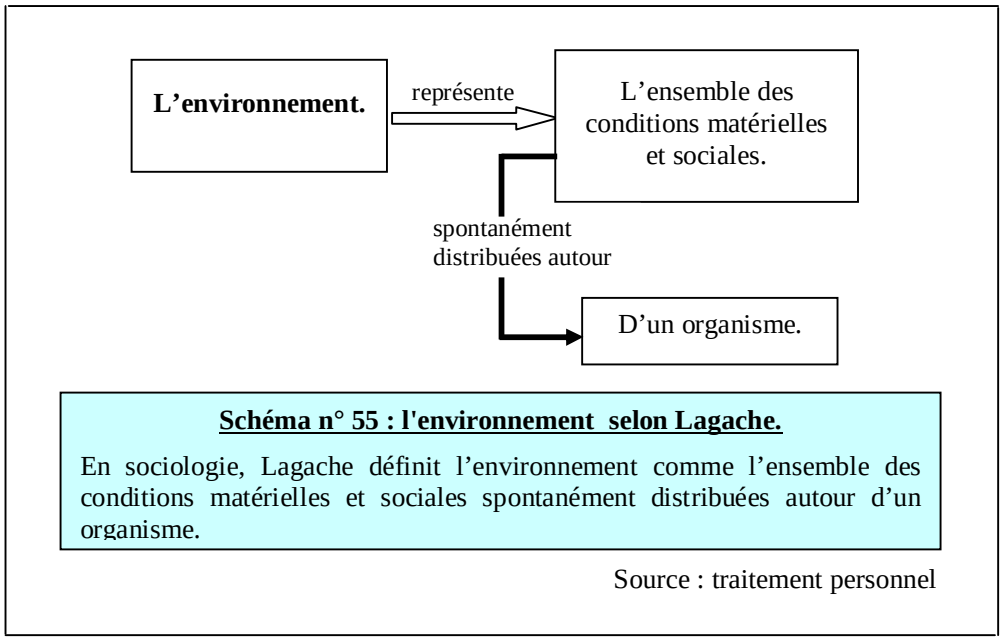

Schéma n° 55 : l'environnement selon Lagache.

En sociologie, Lagache définit l'environnement comme l'ensemble des conditions matérielles et sociales spontanément distribuées autour d'un organisme.

Source : traitement personnel

La perspective sociale considère que l'environnement se rapporte avant tout au cadre socio- géographique qui intègre les éléments naturels et les constructions humaines sachant que toute action de transformation de celui-ci s'effectue en partie par la médiation des représentations.

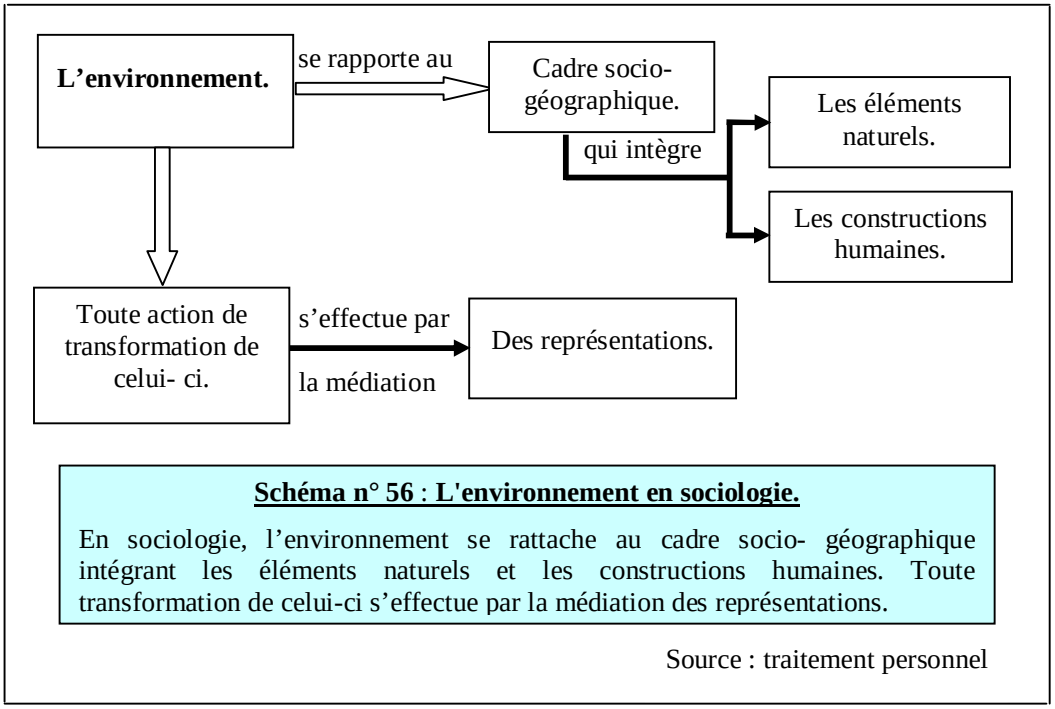

Schéma n° 56 : L'environnement en sociologie.

En sociologie, l'environnement se rattache au cadre socio- géographique intégrant les éléments naturels et les constructions humaines. Toute transformation de celui-ci s'effectue par la médiation des représentations.

Source : traitement personnel

Par conséquent, les rapports sociaux, les représentations, les valeurs, la communication s'inscrivent dans un espace matériel géographiquement déterminé constituant ainsi l'environnement. Dans ce sens, l'environnement se rattache d'abord au cadre bâti socio- géographique intégrant des éléments naturels et des constructions humaines orientant leurs idées discursives sur l'environnement urbain. Ce dernier est caractérisé surtout par la concentration de l'habitat, des entreprises et du commerce. Toute fois, toute modification de l'environnement se fait par l'intermédiaire des représentations.

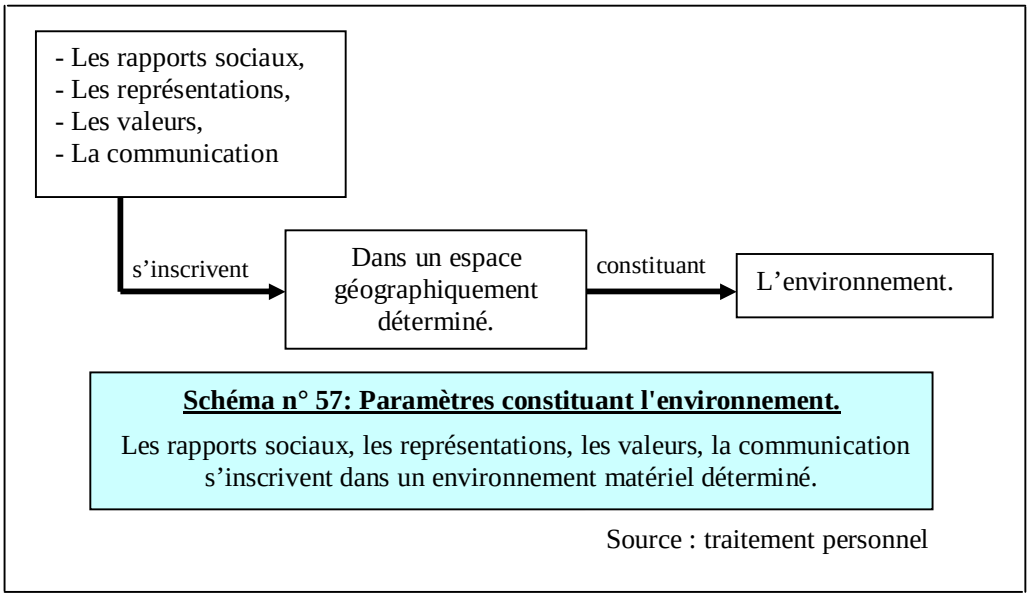

Schéma n° 57: Paramètres constituant l'environnement.

Les rapports sociaux, les représentations, les valeurs, la communication s'inscrivent dans un environnement matériel déterminé.

Source : traitement personnel

Cependant, en sociologie, l'environnement n'existe que par ce qui le remplit. En fait, une sorte de creuset où l'individu en tant qu'acteur social mû par l'instinct grégaire entretient des relations avec ses semblables. Ces dernières sont transcrites sur l'espace : support indispensable à toute activité humaine. Parallèlement, ces rapports humains sont régentés par des valeurs admises, une échelle de valeur établie, des représentations…, et régulés par des échanges ordonnés. Tout être humain est lié à une organisation sociale d'ensemble (la société) et à des structures sociales particulières (le groupe). D'ailleurs, l'environnement n'existe que par rapport à la société qui produit une culture, une civilisation (voir chapitre de la culture, p75).

Les hommes créent leur propre environnement en étant conscient que cet acte revêt une importance capitale. Cet acte est le fruit d'un processus de réflexion : sous forme de projet, qui leur est propre, établi en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations. Ils utilisent l'environnement, ils le modifient pour se frayer une place dans un système de relations sociales et de communication. Parallèlement, l'environnement agit sur l'homme en influençant ses comportements. D'ailleurs, il conditionne les êtres humains qui ont des comportements d'approche ou d'évitement se traduisant par des effets d'attraction, de rejet, de sollicitation (faisant intervenir les capacités adaptatives). Ces effets orientent plus au moins les penchants, les ambitions, les appétits, les répulsions de l'individu.

I-1-4- En psychologie :

Quant à la psychologie qui s'évertue à étudier les relations répétables qu'elle constate, a pour objectif véritable de décrire et d'expliquer de manière vérifiable les activités des êtres vivants, en d'autres termes, les conduites des organismes vivants : hommes ou animaux. Les psychologues généralistes s'intéressent aux conséquences positives ou négatives du milieu (qui est pris au sens restreint : celui du milieu social, du contexte scolaire, etc.…), sur l'individu lors de son développement : sa personnalité et ses conduites, constituant ainsi un sujet de recherche et d'étude. Au laboratoire ou en milieu in situ, les stimuli utilisés sont fixes, inamovibles et purs, isolés de la réalité vécue. L'environnement multidimensionnel se trouve, ainsi, réduit au stimulus subi par le sujet.

Dans le cadre de la psychologie générale, l'étude de l'environnement est ramenée à l'effet de celui-ci sur le comportement ou aux médiateurs dans la relation environnement-comportement. Les problèmes écologiques ont surtout été définis comme des stresseurs environnementaux tels que : le bruit, le niveau d'éclairage, l'entassement, etc.…, pour identifier les réactions individuelles qu'ils engendrent. Par conséquent, la notion de l'environnement présentée par ce domaine scientifique est en décalage par rapport aux problèmes véritables posés par la vie actuelle, surtout après les mutations profondes qu'a connu l'individu et par extension la société ou les sociétés du XX ème et XXI ème siècles dues à l'innovation continuelle dans le domaine de la technique, la technologie, les nouveaux modes de production et de consommation, l'urbanisation, la mondialisation, etc.…

Pour pallier aux visions restrictives de la sociologie et la psychologie générale, les chercheurs ont mis sur pied un domaine où confluent les connaissances des deux disciplines : la psychologie de l'environnement.

I-2- La psychologie de l'environnement :

Elle constitue une branche qui a acquis un statut scientifique depuis peu, environ une vingtaine d'années. Elle se donne pour but l'étude de l'individu dans son milieu. Elle se distingue des autres disciplines par le fait qu'elle ne se confine pas à prendre en compte des paramètres environnementaux seulement. Elle a un regard particulier sur l'individu. Elle considère que le comportement de l'individu ne peut être appréhendé que dans l'espace où il a lieu comme le confirme G. Moser et K. Weiss : « c'est à travers l'environnement dans lequel ils ont lieu, que les comportements acquièrent une signification » **[5]**.

Par conséquent, toute étude sur l'environnement se concentre simultanément sur l'individu et sur l'environnement. Dans cette perspective, « l'environnement, avec l'ensemble des éléments naturels ou artificiellement crées par l'homme, constitue le cadre de vie de l'individu» **[6]**. Considéré comme acteur dynamique, l'homme n'est pas une machine dont le rôle sur l'environnement est passif. Bien au contraire, il perçoit, ressent,

se représente et se projette dans son environnement. Ce dernier est le reflet des décisions, des préférences…, de l'homme.

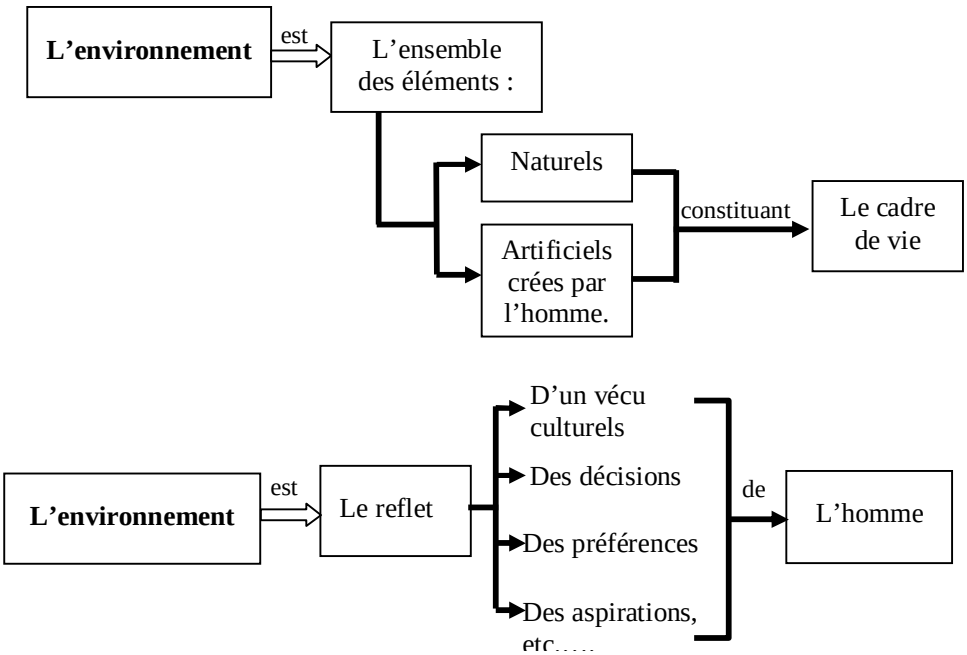

Schéma n° 58 : les composants de l'environnement.

L'environnement est composé par les éléments naturels et artificiels crées par l'homme constituant le cadre bâti dans lequel l'être humain vit.

Source : traitement personnel

Néanmoins, l'environnement ne peut, en aucun cas, être réduit à un décor, il n'est pas seulement constitué d'éléments physiques. La présence de l'homme est permanente qu'elle soit réelle ou virtuelle. Centré sur l'homme, l'environnement constitue un cadre que l'individu partage avec d'autres personnes mettant en exergue le phénomène de l'altérité. En fait, l'homme n'interagit pas seulement avec des aspects physiques de son cadre de vie, mais aussi en fonction et par rapport à autrui : « ce sont les différents modes de partage de cet environnement qui vont, autant que les aspects matériels, avoir une incidence sur les perceptions, les représentations, les émotions et les comportements de l'individu» **[7]**.

Parallèlement, l'environnement possède des particularités qui façonnent, à leur tour le comportement de l'être humain en lui donnant un sens. Dans ce contexte, la relation homme- environnement comporte deux aspects : culturel et temporel.

I-2-1- La dimension culturelle :

Loin d'être amorphe, l'environnement porte en lui des marques faites par la culture. Il véhicule « des significations qui sont partie intégrante du fonctionnement cognitif et comportemental de l'individu» **[8]**. La notion d'espace avec sa représentation mentale varie d'une culture à une autre selon la position de l'individu dans le cycle de la vie. Chaque culture traduit à sa manière les différents concepts afférents à l'espace tels que : le confort, l'intimité (privacité), les aménagements, l'appropriation, etc.…Chaque fois que les aménagements ne répondent pas aux préoccupations culturelles des usagers, ces derniers les réadaptent en fonction de leurs exigences culturelles.

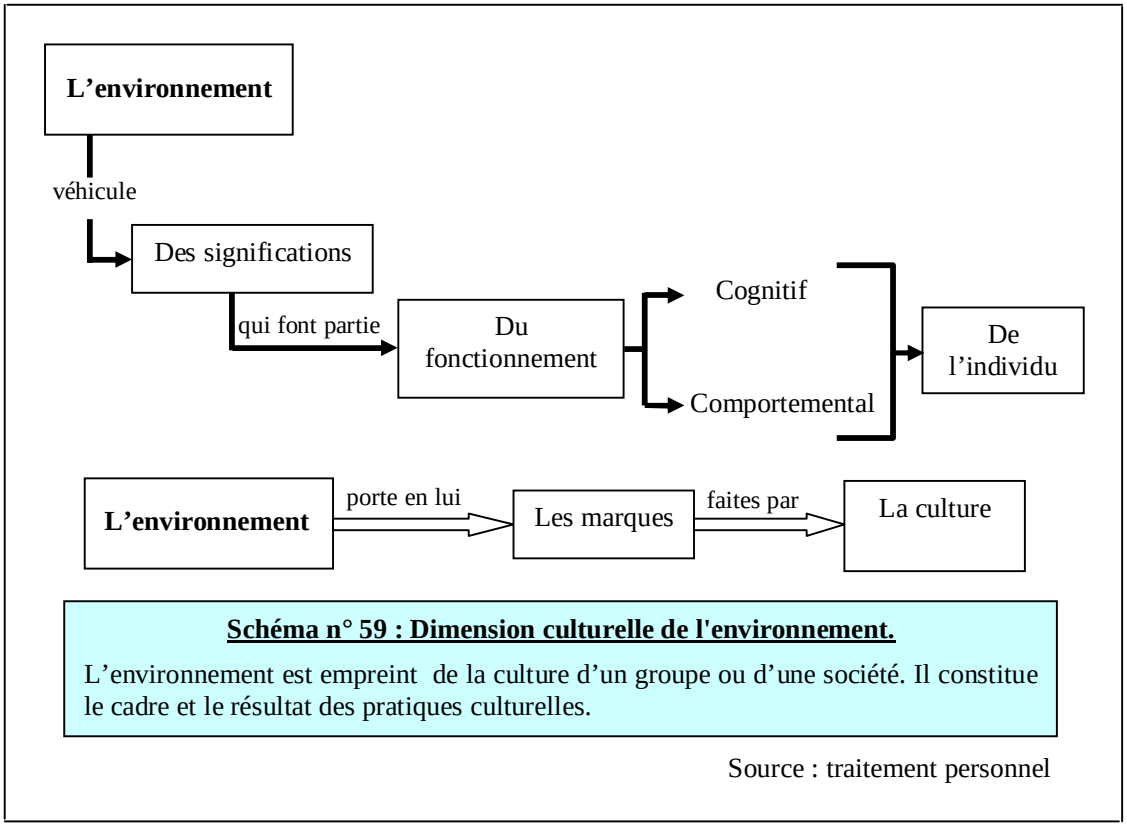

Schéma n° 59 : Dimension culturelle de l'environnement.

L'environnement est empreint de la culture d'un groupe ou d'une société. Il constitue le cadre et le résultat des pratiques culturelles.

Source : traitement personnel

I-2-2 La dimension temporelle :

N'étant pas figées, les structures sociales changent en ayant des répercussions sur l'organisation spatiale et les liens existant entre l'individu, la collectivité et l'environnement. Le temps joue un rôle très important dans la construction identitaire de l'individu. En fait, elle se construit à travers l'histoire résidentielle d'une part et l'appropriation du lieu d'autre part. Cette dernière est fonction tributaire du temps que prennent les relations interpersonnelles pour se tisser. N'étant pas immuables, les besoins (voir la notion de besoins p99) changent selon le cycle de la vie, mais aussi la place qu'occupe l'individu dans la société. Ils conditionnent les relations qu'on tisse avec l'espace.

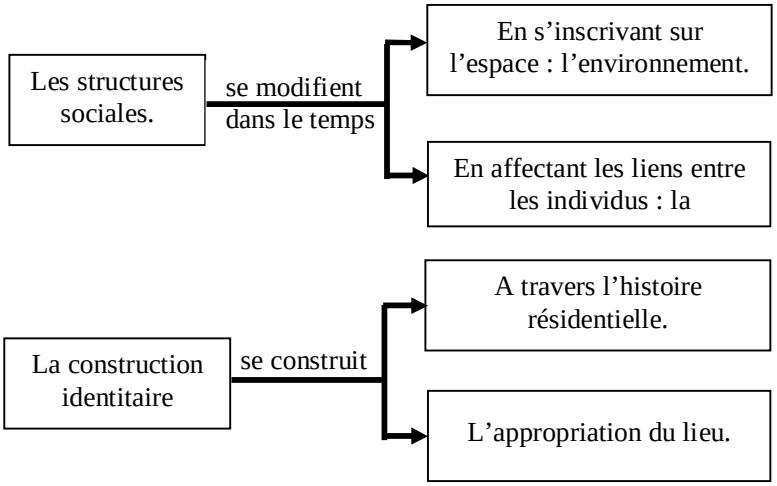

Schéma n° 60 : Dimension temporelle de l'environnement

La dimension temporelle influe sur l'environnement. Tout changement dans les conduites perceptives, affectives et dans les attitudes sociales, est transcrit au niveau de l'environnement.

Source : traitement personnel

I-2-3- Les effets de l'environnement :

Une autre manière d'aborder la dimension psychologique de l'environnement est de tenir compte de l'effet pathologique ou le caractère stressant ou pathogène d'un environnement. Certains aspects de l'environnement sont rendus responsables de certains

comportements tels que : l'agressivité, le vandalisme, etc.…L'homme vit dans un environnement physique (matériel) qui émet des informations variées, captées par lui à l'aide de tous ses sens : visuel, auditif, olfactif, kinesthésique, thermique…, puis sélectionnées, identifiées, interprétées par l'intermédiaire de la perception.

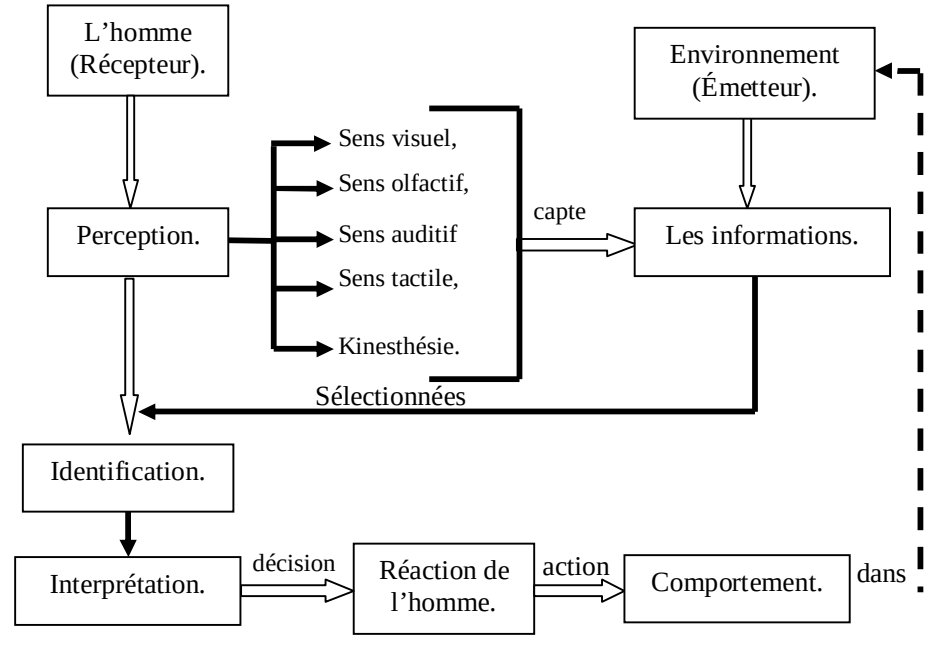

Schéma n° 61 : Mécanisme de perception de l'environnement.

L'homme vit dans un environnement qui émet des informations variées qui sont captées par lui à l'aide de ses cinq sens.

Source : traitement personnel

La perception du monde dans lequel nous évoluons s'établit lors de nos contacts avec celui-ci et contribue à le rendre cohérent, à lui donner une signification. Cependant, le cadre bâti dans lequel l'homme se meut, a subi beaucoup de transformation avec le développement des techniques, la prolifération des moyens de transport, la variété des tâches à réaliser et des rôles à assumer ainsi que le surpeuplement (overcrowding) et la concentration des populations dans les villes. Les relations de l'homme à son environnement ont changé. A ce juste titre, Amos Rapoport, in Site et Sitologie **[9]**, a décrit trois attitudes concernant la relation homme- environnement, qui se résument comme suit :

§ La relation « Moi-L'autre » : une relation religieuse et cosmologique. L'environnement est considéré comme dominant et l'homme est inférieur à la nature.

§ La seconde relation : Moi-L'autre, une relation symbiotique, l'homme et la nature s'équilibrent et l'homme se considère responsable de la nature devant Dieu et/ou comme serviteur et un gardien de la nature.

§ La relation Moi- ça : une relation utilitaire, l'homme complète et modifie la nature puis crée et finalement détruit l'environnement.

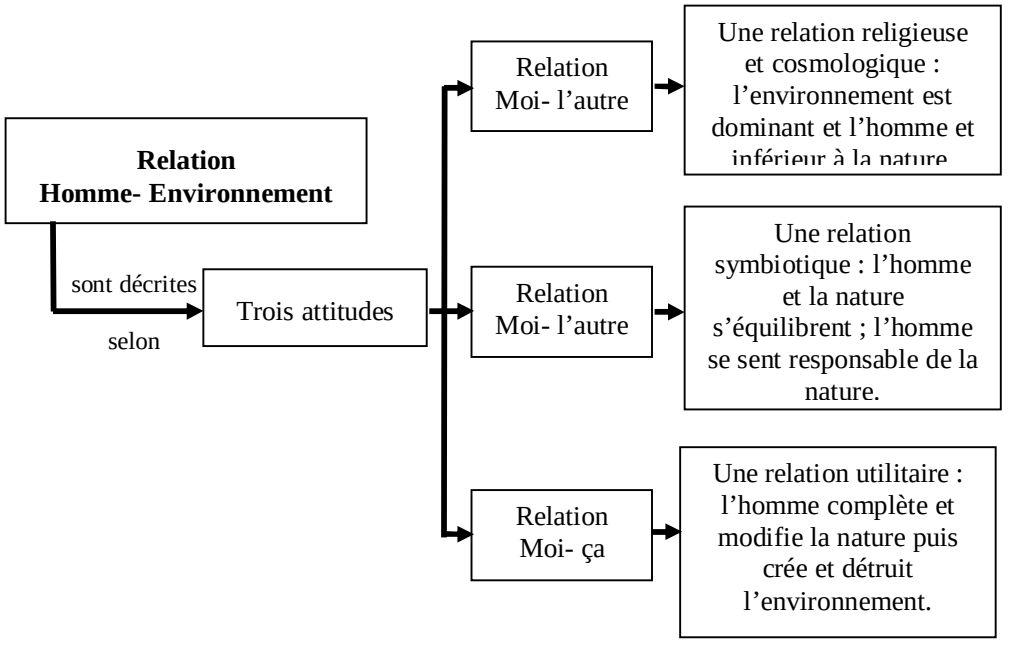

Schéma n° 62 : Relation homme-environnement.

Selon A. Rapoport, il existe trois types de relation entre l'homme et l'environnement : une est religieuse, l'autre est symbiotique et la dernière est utilitaire.

Source : traitement personnel

Ces trois attitudes définies par Amos Rapoport sont fondamentales sauf que nous soutenons qu'aujourd'hui, une nouvelle phase a commencé. Elle nous révèle une quatrième attitude où l'homme subit les effets de sa propre création qui est la ville qualifiée de dévoreuse d'homme. Cette relation concerne l'action de l'environnement sur l'homme. En fait, il existe une interaction entre l'homme et l'environnement, d'ailleurs, elle est transactionnelle. C'est ainsi qu'il est soumis à la pollution de l'air, au bruit, au paysage dénaturé par l'amoncellement des déchets : nuisances dues au développement urbain, sans oublier que les horloges biologiques relatives aux rythmes journaliers et circadiens sont perturbées, les rapports sociaux se dégradent et les effets du cadre bâti : agoraphobie, etc.…Par conséquent, la santé et le bien être de l'individu sont compromis.

Photo n° 1 : Vue sur l'environnement bâti de la ville nouvelle de Ali Mendjeli.

L'environnement crée agit sur l'homme qui se démobilise de la prise en charge de celui-ci. Ainsi les façades se dégradent enlaidissant l'environnement et les espaces extérieurs délaissés deviennent des décharges publiques source de nuisance affectant la santé des individus. Le confort et le bien être journalier de l'individu sont compromis par la pollution, les actions individuelles anarchiques reflétant des tentatives individuelles d'adaptation non coordonnées.

2006

Pour survivre, il est obligé de s'adapter au milieu dans lequel il vit car la symbiose homme-environnement a été ébranlée. Actuellement, il y a une dissension entre ce que propose l'environnement physique et les conditions de la vie actuelle : l'écart existant entre ce que les anglo-saxons nomment « adaptation » c'est-à-dire l'adaptation (voir le chapitre de l'adaptation p69) de l'homme à l'environnement, et l'ajustement « adjusment » c'est-à-dire le fait d'adapter l'environnement aux attentes et aux besoins de l'homme. Le coût de cette adaptation continue face à la multiplication des agressions physiques et morales est lié à la notion de stress. En fait, ce concept est d'actualité et son emploi se généralise à tort ou à raison à tous les niveaux d'où la difficulté de cerner cette notion. Vu la diversité des situations auxquelles il s'applique, il est important de définir ce concept. Nous commencerons par donner le sens sémantique de ce vocable.

Photo n°2 : Vue sur l'environnement bâti de la ZHUN Daksi.

L'environnement bâti est porteur d'agents stresseurs qui nuisent à la santé physique et morale des individus. Les façades laides qui favorisent les actes de vandalisme et qui sont soumises à la dégradation, les espaces libres non pris en charge assujettis à être des dévidoirs pour les ordures… constituent le cadre bâti dans lequel les individus vivent, grandissent et tentent de tisser des relations sociales.

2006

figure n°3 : Effet de l'environnement sur l'homme.

L'homme subit les effets de l'environnement qu'il a crée. La pollution de l'air, le bruit, le paysage dénaturé par l'amoncellement des déchets, etc. constituent les nuisances dues au développement urbain.

Source : prospectus Ministère des ressources en eau

I-3- La notion de stress :

Le mot « stress » est un terme français qui, selon Dubos, est passé du vieux français au moyen anglais sous la forme « distress » signifiant à l'époque en tant que verbe « imprimer une contrainte, opprimer », sens qu'il a gardé jusqu'à présent. Ce mot a bel et bien été utilisé avant son emploi systématique et scientifique. Au XIV ème siècle, il a été employé pour designer une situation difficile et fait référence à une souffrance, à un chagrin. Vers la fin du XVII ème siècle, Hooke, dans le cadre des sciences physiques a employé le terme charge « load » pour définir la force extérieure. Le stress illustrait la charge interne que l'on peut définir par tension, pression sachant que le mot « strain » traduit les déformations ou les distorsions de l'objet.

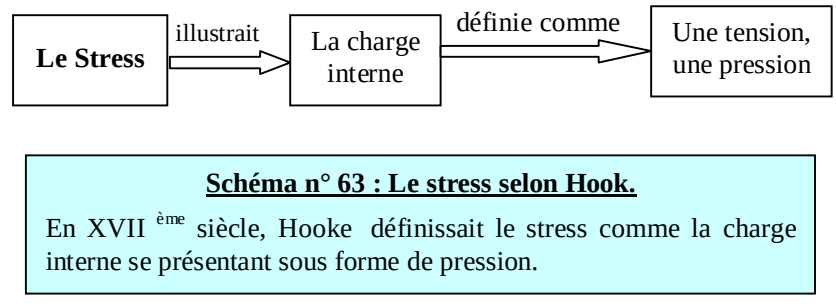

Schéma n° 63 : Le stress selon Hook.

En XVII ème siècle, Hooke définissait le stress comme la charge interne se présentant sous forme de pression.

Source : traitement personnel

Claude Bernard (1838) a été le premier à expliquer clairement que la survie et la santé de l'individu reposent sur la capacité de l'organisme à assurer la constance de son milieu interne. Ce n'est qu'en 1932 que Cannon, à partir des travaux qu'il a entrepris, introduit la notion de système régulatoire qui permet à l'organisme de maintenir la constance du milieu intérieur et de réagir utilement aux stimuli variants du monde extérieur en avançant le concept d'homéostasie. C'est ainsi qu'il a utilisé le terme de stress sans donner la définition pour parler des perturbations de l'homéostasie, exemple : sous les conditions de froid, de manque d'oxygène, etc.…

Il faut attendre 1936 pour que Selye essaye de donner une explication qui se voulait scientifique. Au départ, il décrit le degré de fatigue, d'usure (wear and tear), de

l'organisme qui serait causé par les conditions de vie. Puis, il a défini le stress comme « un ensemble de réactions physiologiques non spécifiques du corps à toute demande qui lui est faite » **[10],** négligeant l'étude des facteurs qui en sont à l'origine. D'après ce chercheur, on peut définir « un facteur de stress tout agent qui provoque un ensemble de réactions et modifications non spécifiques de l'organisme » **[11]**, qui correspondrait à ce qu'il a appelé GAS (général Adaptation Syndrom) que l'on peut traduire par « le syndrome général d'adaptation ».

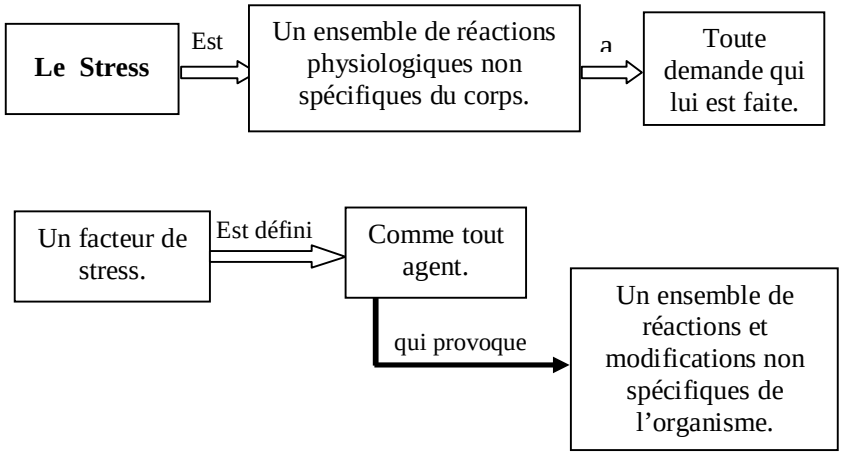

Schéma n° 64 : Définition scientifique du stress selon Selye.

La première définition scientifique du stress et du facteur de stress énoncée par Selye en 1936.

Source : traitement personnel

D'ailleurs, pour lui toute modification dans l'environnement est un agent de stress, car pour lui, le stress serait en quelque sorte la maladie du changement rapide et intensif qui nécessite des efforts d'adaptation de la part de l'homme.

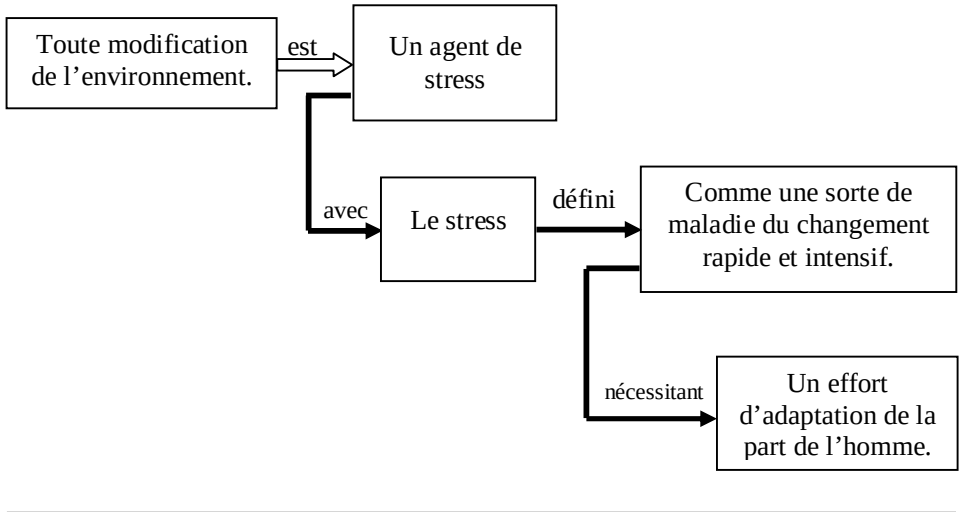

Schéma n° 65 : Le changement de l'environnement source de stress.

D'après Selye, le stress serait induit par un changement rapide et intensif nécessitant un effort d'adaptation.

Source : traitement personnel

Cependant, ce n'est que récemment, après de nombreuses études que la différence a été établie entre le stress et ce qu'on appelle le stresseur. Ce dernier désigne le facteur conditionnant le stress qui se définit à son tour par l'état psychologique qui en constitue la réponse.

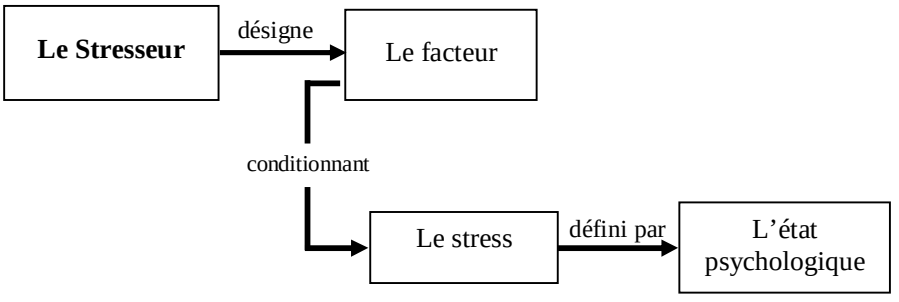

Schéma n°66: La définition récente du stress et du stresseur.

Source : traitement personnel

A partir de ces définitions, de nombreux chercheurs affirment que l'espace qui est un constituant fondamental de l'environnement peut être porteur d'agents stresseurs. En effet, certaines qualités de l'espace peuvent causer des réponses de l'homme révélant que les caractéristiques d'un lieu sont inadaptées. Pour expliciter le caractère stressant d'un espace, certaines approches parlent de surcharge environnementale : lorsque l'individu placé dans un environnement où il doit faire face à des informations multiples et nouvelles pour lui, il adopte un comportement qui le protége : évitement et parfois refus des échanges sociaux.

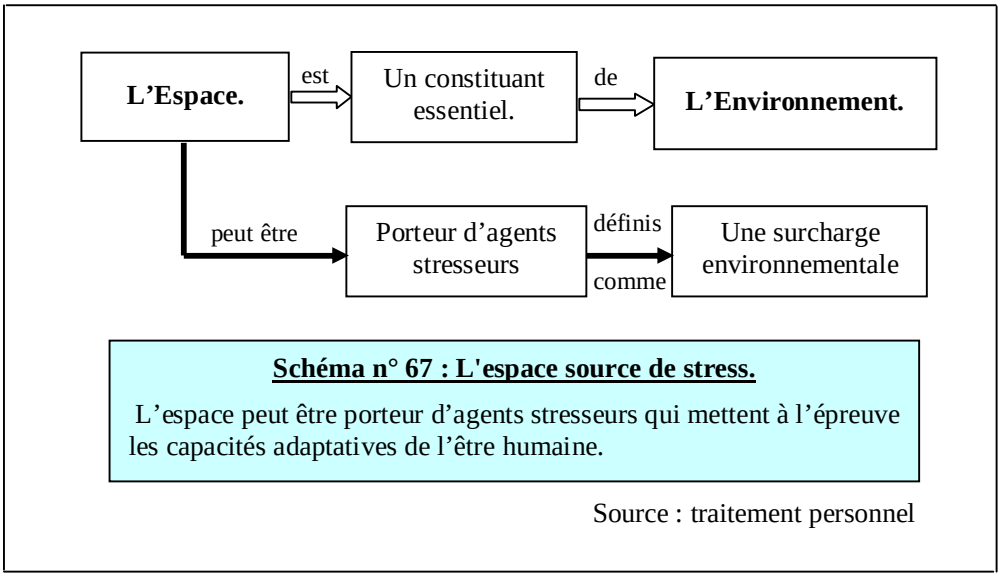

Schéma n° 67 : L'espace source de stress.

L'espace peut être porteur d'agents stresseurs qui mettent à l'épreuve les capacités adaptatives de l'être humaine.

Source : traitement personnel

Une autre façon de designer le stress c'est quand il y a perte de contrôle sur l'environnement dans lequel on se trouve. Ainsi, l'environnement peut être à l'origine de déséquilibre psychique et générer des effets tels que : la perte de sentiment de responsabilité ou la desindividuation. Parallèlement, il existe des études sur l'espace et le stress mettant l'accent sur la psychopathologie de l'espace. Dans ce cas précis, on détermine deux aspects :

- Le premier aspect concerne les caractères pathogènes de certains espaces du moment qu'ils provoquent un comportement pathogène. Ce dernier se traduit par les peurs morbides qu'on appelle des phobies spatiales telles que : l'agoraphobie, la claustrophobie, phobie liée à la circulation en automobile, etc.….

- Quant au deuxième aspect, il révèle l'existence d'une relation proprement pathologique à un lieu donné. Il peut être explicité par le caractère pathologique de l'individu dans sa relation à l'espace. Les tentatives d'agression, les intrusions, en d'autres termes la plupart des syndromes caractérisés par le sentiment d'insécurité peuvent être décrits comme des syndromes de vulnérabilité affectant la perception des protections ambiantes dont le logement est l'expression privilégiée.

I-4- Conclusion :

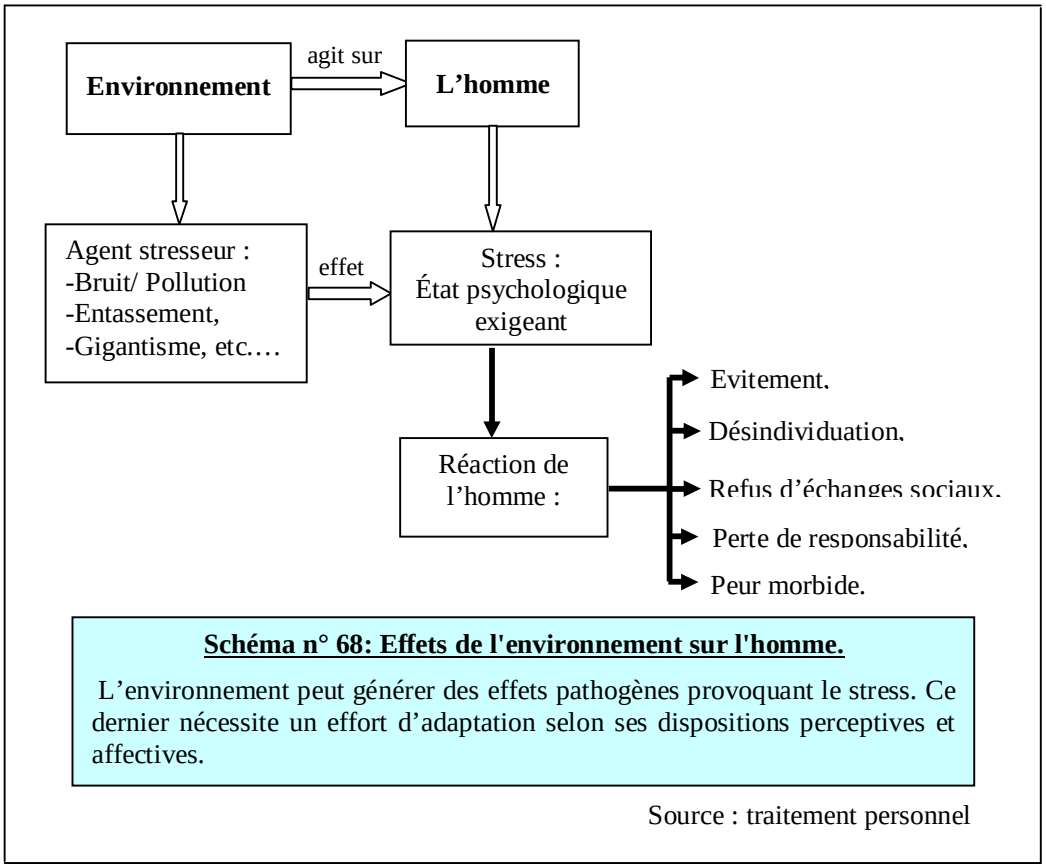

Schéma n° 68: Effets de l'environnement sur l'homme.

L'environnement peut générer des effets pathogènes provoquant le stress. Ce dernier nécessite un effort d'adaptation selon ses dispositions perceptives et affectives.

Source : traitement personnel

Si les sociologues et les psychologues se sont intéressés à l'environnement que récemment, les hommes de l'art tels que : les peintres, les sculpteurs…, ont depuis très longtemps travaillé, étudié et utilisé l'environnement dans leur œuvre. Comment ?

Chapitre II:

L’environnement en architecture :

Chapitre II- L'environnement en architecture :

II- 1- Introduction :

Appartenant au langage des sculpteurs, des peintres et des architectes, l'environnement a été employé en premier lieu par ces hommes de culture, chacun selon son domaine d'activité et sa tendance philosophique et idéologique (école). Au départ, ce vocable a peu de relation avec le lexique scientifique. A travers le mot environnement les architectes perçoivent le sens passif (être autour) qu'ils emploient pour designer le contexte dans lequel la construction est implantée. En d'autre termes, il est question de connaître de quelle manière l'édifice se réfère-t-il à son environnement naturel ou artificiel (construit par l'homme) prenant en considération les différentes possibilités d'extension latérale et de contact avec le milieu qui l'entoure. En fait, ils se préoccupent du cadre bâti et non bâti constituant l'environnement immédiat de l'édifice à réaliser c'est-à-dire : les éléments préexistants voire contraignants.

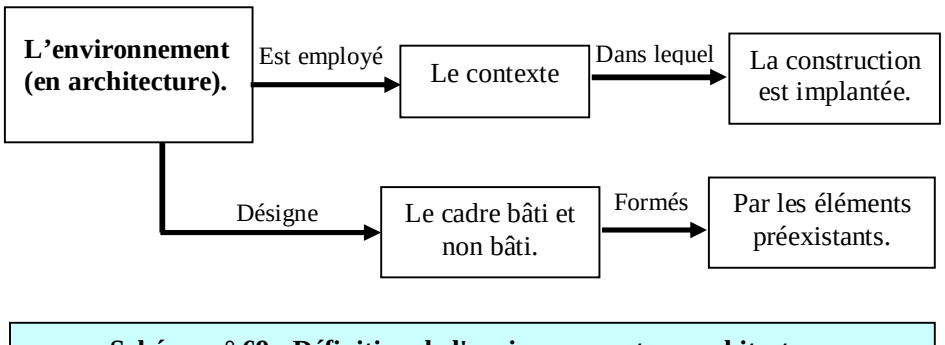

Schéma n° 69 : Définition de l'environnement en architecture.

En architecture, l'environnement désigne le contexte dans lequel le bâtiment est implanté. Il est constitué par le cadre bâti et non bâti.

Source : traitement personnel

Pendant des siècles, les architectes croient ne pas réaliser un environnement lors de l'élaboration et la construction d'un édifice. L'environnement, pour eux, est lié au caractère esthétique qui a, d'ailleurs, disparu avec l'avènement du mouvement moderne et par la suite le retard cumulé par l'architecture par rapport aux autres domaines scientifiques. Avec cette acception du mot environnement, les architectes étudient le site

(la topographie, la végétation, l'eau, etc.…) et le cadre physique offert à l'individu lors de ses déplacements (la scène qui s'offre à l'observateur), en d'autres termes le paysage urbain.

Cet intérêt pour le site et le paysage urbain, en particulier, révèle la propension des architectes à placer la notion « esthétique » au centre de leur préoccupation, perçue et présentée comme un tableau d'un grand peintre (effet de perspective, la composition, le rythme, l'enchaînement…). Cette attitude, en fait, a dérangé les fondateurs du mouvement moderne qui ont prôné à l'époque le principe de la « table rase » pour le site. Ce dernier s'est traduit par l'architecture du bulldozer, ne tenant pas compte du site, ni du cadre bâti, ni les contraintes culturelles refusant ainsi l'apport esthétique du passé.

Par conséquent, la notion « esthétique » appliquée au contexte urbain environnant (le paysage) a cédé la place à l'esthétique de l'objet architectural dessiné sur une planche à dessin à la manière d'un tableau comme le confirme Chemetov : « faire du seul fragment une nouvelle esthétique en réduisant la composition au seul collage » **[12]**. Cette pratique a donné naissance à un environnement considéré comme une collection d'objets architecturaux et de personnes qu'on entasse dedans. Néanmoins, avec le progrès de la science au niveau de tous les domaines, la question de l'environnement a connu une évolution patente en quelques décennies débordant du sens restrictif que les architectes lui accordaient : celui du contexte topographique et visuel du bâtiment.

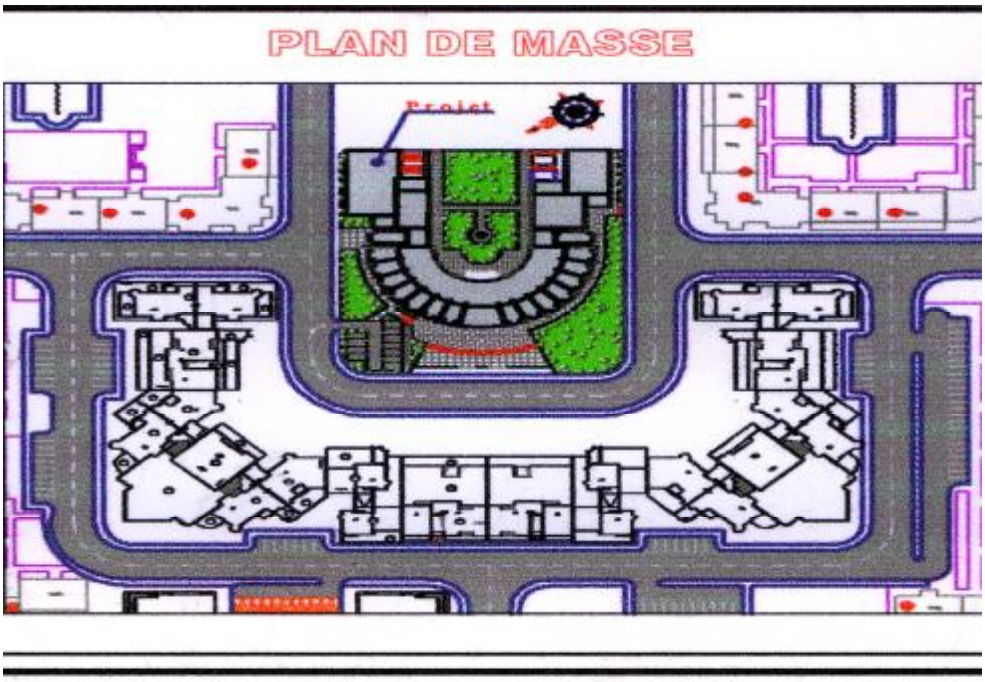

figure n°4 : Vue en plan d'un projet de Crèche (Ville nouvelle Ali Mendjeli)

Ce dessin représente le plan masse d'une crèche établi par un bureau d'étude. En fait, il constitue le premier dessin conçu comme un tableau où la priorité est accordée à l'esthétique visuelle du plan d'ensemble afin de décrocher le marché.

Source : BET Dembri

Photos n°3,4 : Le passage de la maquette au projet réel.
(Crèche à la ville nouvelle de Ali Mendjeli)

Ces deux illustrations représentent la version finale de la conception de la crèche présentée plus haut. En fait, il existe un décalage entre l'avant projet et le dessin d'exécution qui lui tient compte des réalités du terrains.

Source : BET Dembri

S'affiliant à la situation conjoncturelle scientifique, les théoriciens de l'architecture adoptent une nouvelle acception de l'environnement. Ils deviennent sensibles à l'environnement pris comme contexte urbain, social, psychologique et l'étudient pour la simple raison qu'ils se sont rendus compte que la création d'un lieu, on dira aujourd'hui d'un environnement, représente la tâche dévolue à l'architecture et par voie de conséquence aux architectes. Allant plus loin, certains chercheurs affirment que : « de nombreuses études ont montré que l'architecture par-delà les simples problèmes de confort, possède des vertus conviviales ou au contraire des potentialités pathogènes » **[13]**.

L'environnement ne peut être mesuré en mètre, ni être considéré comme étant une juxtaposition d'objets architecturaux mais plutôt un concept complexe qui introduit la notion de lieu telle qu'elle est présentée par C. N. Schultz (1981) dans son livre « Genius Loci » (l'esprit du lieu). Il définit le lieu comme étant un espace doté d'un caractère qui le distingue. Ce caractère particulier serait le Genius loci (l'esprit du lieu) qui est « considéré comme la réalité concrète que l'homme affronte dans la vie quotidienne» **[14]**. Pour lui, faire de l'architecture signifie visualiser le Genius loci c'est-à-dire que le travail de l'architecte réside dans la création des lieux signifiants qui aident l'homme à habiter sachant que « l'habitat est avant tout l'environnement où les hommes vivent : vivre seul et vivre en société » **[15]**.

En fait, l'environnement s'habite et la phénoménologie a montré combien « habiter » était difficile à définir. Pour appréhender cette difficulté, l'architecture considérée aujourd'hui par certain nombre de théoriciens tels que : Aldo Rossi, Lewis Mumford, C. N. Schultz…, comme étant « la concrétisation de l'espace existentiel » **[16]**. Doit cesser de se confiner aux seuls aspects stylistiques et fonctionnels. Pour répondre à la tâche qui lui est dévolue : la création d'un environnement, l'architecte doit s'ouvrir aux autres domaines scientifiques notamment les sciences de l'environnement qui englobe la sociologie, la psychologie, la géographie humaine, l'économie et même l'histoire de l'art autrement dit : toutes les sciences humaines ayant un lien avec l'acte de bâtir.

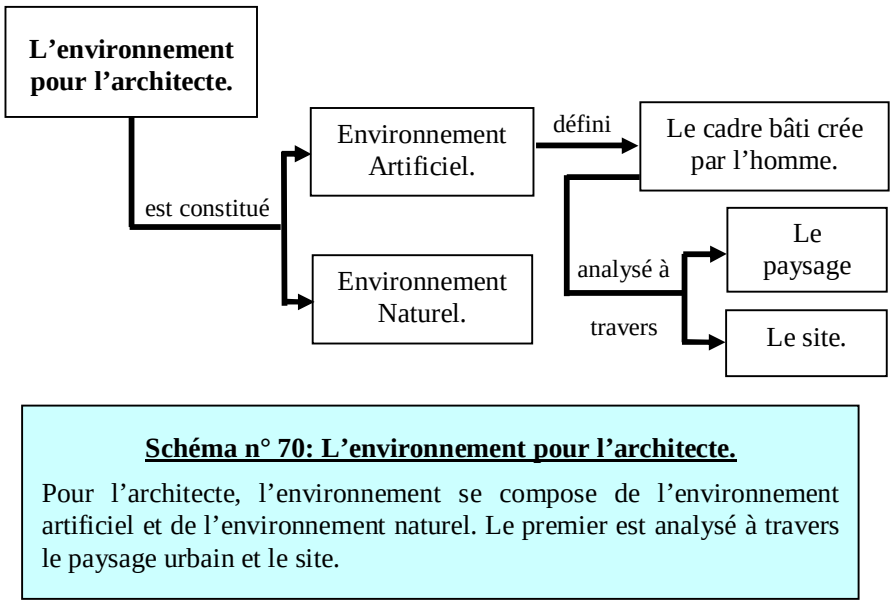

Schéma n° 70: L'environnement pour l'architecte.

Pour l'architecte, l'environnement se compose de l'environnement artificiel et de l'environnement naturel. Le premier est analysé à travers le paysage urbain et le site.

Source : traitement personnel

Parallèlement à ce débat discursif, les architectes appréhendent, concrètement, l'environnement en établissant la différenciation entre l'environnement artificiel et l'environnement naturel. L'objet de leur étude concerne particulièrement l'environnement artificiel défini comme étant le cadre bâti crée par l'homme après une large intervention sur la surface de la terre. L'environnement artificiel est analysé, chez les architectes, à travers le paysage urbain et le site : le lieu d'insertion de leurs projets.

II-2- Le paysage urbain :

L'homme, en dominant la nature, a laissé son empreinte sur la surface de la terre en transformant la physionomie du monde qui l'entoure. Dans toute l'histoire de l'humanité, la surface terrestre n'avait jamais connu une évolution aussi rapide, brutale et d'une telle envergure. C'est dans le domaine du paysage que les effets de ces changements sont les plus apparents. Les problèmes soulevés par ces modifications se différencient de ceux qui ont, pendant longtemps, occupé la pensée écologique. Ils concernent l'évolution physionomique de nos villes et l'image que les différents lieux donnent d'eux-mêmes.

Néanmoins, la notion du paysage demeure une réalité complexe ayant un sens ambigu. Au départ, il a servi pour designer l'espèce de grande toile de fond qui accompagne nos promenades à la surface de la terre que l'objet principal d'une recherche savante. Par conséquent, l'histoire de la notion de paysage dévoile que le mot a été utilisé d'abord pour

Qualifier des manières de voir que des manières de faire. Ce sont les peintres puis les géographes et les romanciers qui ont permis à ce vocable d'acquérir ses principales significations. Liés à l'histoire de nos sociétés comme un patrimoine d'images partagées qui établit une identité, les paysages jouent un rôle capital dans le devenir des individus : « nous habitons certes des maisons, des quartiers, des villes ou des régions, mais nous habitons aussi des paysages » **[17]**.

Dès lors, les architectes, en concevant des constructions édifient des paysages dans lesquels l'homme se projette. En fait, le bâtiment est considéré comme un élément de définition du paysage qui traduit l'attitude générale d'un groupe humain face à l'environnement.

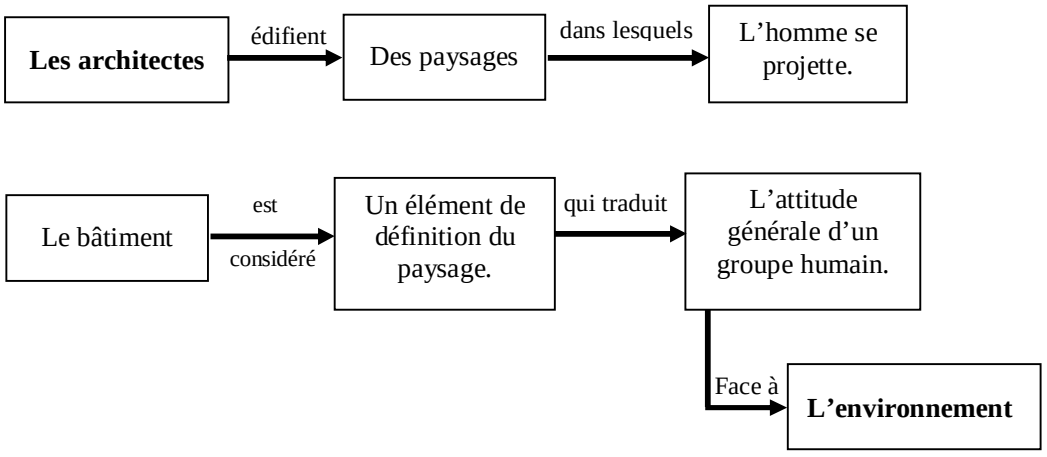

Schéma n° 71 : L'architecture : édification des paysages.

Les architectes construisent des paysages dans lesquels l'homme se projette. Le bâtiment est un élément de définition du paysage.

Source : traitement personnel

Dans cette perspective, Ruskin affirmera que les architectes soucieux du paysage ne doivent jamais considérer les édifices qu'ils construisent comme des « substantifs » c'est-à-dire comme des entités qui pourraient avoir un sens en elles mêmes sans avoir un rapport avec ce qui les entoure. Au contraire, ils doivent les envisager comme des parties appartenant à un ensemble vaste qu'elles devront mettre en valeur et vice versa. En fait, ils devraient penser à
réaliser une symbiose entre le bâtiment et son environnement en assurant le confort de l'homme (physique et moral).

D'ailleurs, Ruskin, dès le XIX ème siècle, insistait sur la nécessité de concevoir des édifices en évaluant leur image réelle en relation avec les conditions locales et humaines qui déterminent la perception dans un environnement donné. En fait, tout objet construit n'est pas neutre, il peut enrichir un paysage ou au contraire l'amoindrir. De ce fait, le contrôle de l'effet du bâtiment sur l'environnement d'accueil et de celui-ci sur la construction devrait être placé au centre du processus de composition, l'orchestration de cette rencontre garantissant l'unité du paysage et la prise en valeur des qualités de chaque partie par l'autre. Il est clair que la relation de l'objet au paysage se construit pendant l'élaboration du projet. L'architecte doit en quelque sorte concevoir et anticiper à travers son projet.

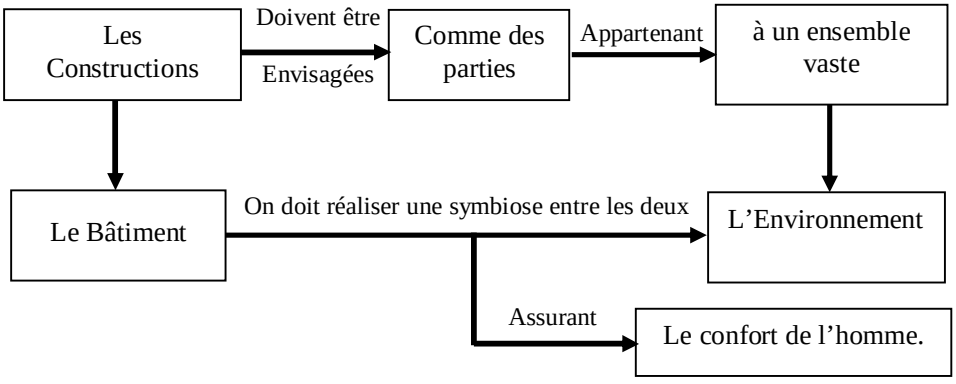

Schéma n° 72: Les projets : composant de l'environnement

Les constructions doivent être considérées comme des éléments faisant partie d'un tout constituant l'environnement.

Source : traitement personnel

Cependant, il existe des objets construits qui n'entraînent pas nécessairement la formation du paysage. Certains apportent même plus de nuisances qu'ils ne participent à façonner de nouveaux paysages. Nous faisons allusion à l'architecture soumise à des principes rationnels matérialisés à travers les plans de masse hérités de la charte d'Athènes. En fait, ces principes ont donné naissance à des objets architecturaux conçus en dehors de toute considération de leur environnement d'accueil faisant figure d'intrus. Les matériaux de construction modernes, la facilité des transports et la diffusion de modèles universels ont permis de s'affranchir des contraintes du site et des spécificités régionales (le climat, les traditions…). Il en résulte une uniformisation du paysage avec un enlaidissement des villes considérée par « Ruskin et Pugin, le symbole d'un mal social qu'il faut corriger» **[18]**.

Photo n° 5: Vue générale sur la ZHUN de Ziadia.

L'utilisation des éléments identiques à grande échelle engendre la production d'un paysage standardisé et stéréotypé qui ne tient pas compte ni de la réalité du terrain (relief) ni l'histoire, ni la culture du groupe auquel il est destiné.

2006

Photo n°6,7 : ZHUN de Boussouf, Ville nouvelle de Ali Mendjeli, Utilisation des modèles internationaux.

La répétitivité des éléments identiques induit la monotonie et l'anonymat avec une amnésie face à l'histoire et la culture de la région. Ce paysage peut appartenir à n'importe quel pays du monde.

2006

En effet, l'utilisation des éléments identiques à eux-mêmes aux quatre coins du monde efface l'originalité et les particularités de chaque région : la culture, le climat…. La répétitivité des éléments invariants donne un paysage stéréotypé. Cette panoplie de formes stéréotypées dont les standards d'intégration réduisent le site d'accueil à une fonction de support indifférencié reflète le parti pris pour illustrer le paysage moderne. Elle expose la réalité contemporaine celle de la fragmentation entre les différentes unités indépendantes l'une de l'autre et le non respect des spécificités culturelles…. La diffusion massive de ces éléments induit obligatoirement une certaine monotonie. Cette platitude du paysage brise la relation fragile qui existait entre l'homme et son environnement.

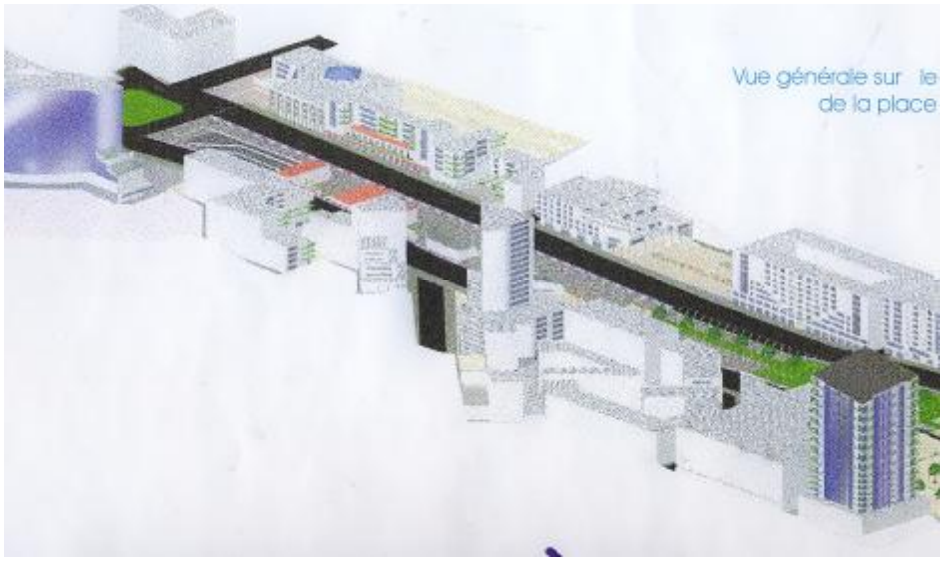

figure n°5: Etude de l'axe structurant comme un tableau de peintre.
(Ville nouvelle Ali Mendjeli)

Proposition de l'aménagement du boulevard de la ville nouvelle : Dessin en trois D présenté comme un tableau de peintre où la réalité est ignorée. Dans ce cas, seuls les aspects stylistiques sont pris en compte indépendamment du contexte social et le site d'accueil (le relief). D'ailleurs, les espaces verts sont peints et traités comme sur une toile de peintre mais le passage à la réalité est tout autre.

Source : Groupement homothétique d'architecture d'ingénierie d'Alger. G.H.A.I.A.

II-2-1-Conclusion :

Pour conclure, tout acte de bâtir donne naissance à un paysage urbain qui est une composante de l'environnement. L'image qui en résulte doit être étudiée et modifiée pour constituer un cadre physique : sorte de creuset, où a lieu la vie quotidienne de l'homme. C'est pourquoi, « les responsables de tracés sont dés à présent aux prises avec la question de savoir quelle forme donner à l'ensemble du décor pour qu'il soit facile à l'observateur humain d'identifier ses parties et de donner une structure au tout » **[19]**. Aujourd'hui, on peut agir sur l'image de notre environnement en façonnant les éléments qui le constituent : « nous sommes maintenant capables de développer l'image de notre environnement en agissant sur la forme physique externe » **[20]**.

L'analyse du paysage urbain se fait généralement à travers les caractéristiques physiques qui attribuent aux éléments une identité et une structure. L'identité est prise «non pas au sens d'égalité avec quelque chose d'autre, mais dans le sens d'individualité ou d'unicité »**[21]**. Quant à la structure, elle est définie à travers « la relation spatiale ou paradigmatique de l'objet avec l'observateur et avec les autres objets» **[22]**. Conjuguées, ces deux qualités attribuent, en fait, un caractère au paysage urbain. Le concept de caractère est « déterminé par la manière dont les choses sont… » **[23]**. Par conséquent, les qualités physiques et les relations qu'entretiennent les éléments du paysage urbain entre eux, déterminent le caractère.

En effet, le caractère est « défini par la constitution matérielle et formelle du lieu…Il faut se demander comment est le terrain sur lequel nous marchons, comment est le ciel sur notre tête, comment sont les frontières qui délimitent le lieu…Les frontières dépendent d'articulations formelles qui sont parfois reliées à la manière de bâtir. En regardant un édifice de ce point de vue, il faudra considérer comment il est ancré au sol et comment il s'élève vers le ciel. On portera une attention particulière aux limites latérales et aux murs qui contribuent à définir de façon décisive le caractère du milieu urbain» **[24]**.

En fait, le caractère dépend de comment les éléments sont organisés, et, ainsi, il est déterminé par la réalisation technique (la construction) : « l'analyse des formes existantes et de leur effet sur les citadins est un des fondements de l'urbanisme » **[25]**.

Ainsi, le paysage urbain découle en premier lieu des choix urbanistiques (du type d'urbanisme et d'architecture adopté) qui se traduisent concrètement à travers le choix du site à urbaniser, son organisation et son aménagement urbanistiques et architecturales. Il dépend, aussi, de l'attitude du concepteur vis-à-vis du site quant au mode d'occupation : le rapport crée entre le site et l'urbanisme s'effectue par la médiation de l'architecture.

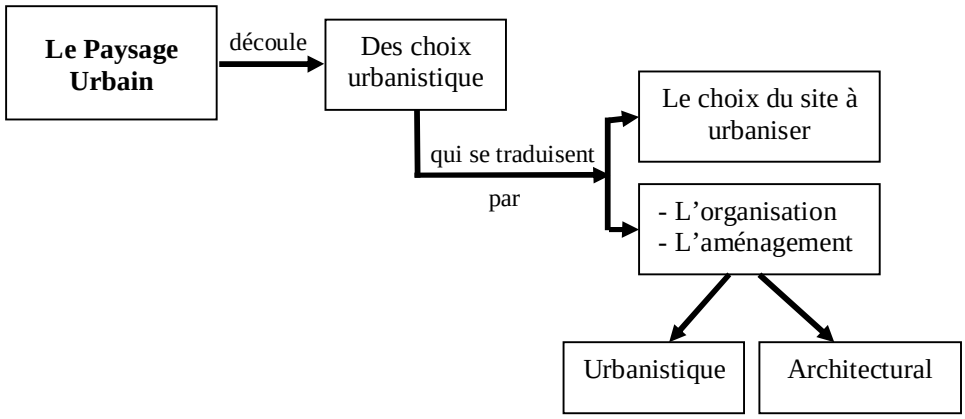

Schéma n° 73 :Le paysage urbain: résultat des choix urbanistiques.

Le paysage urbain représente le résultat des choix urbanistiques qui se traduisent à travers le choix du site à urbaniser et l'organisation et l'aménagement urbanistique et architectural.

Source : traitement personnel

Son attitude se traduit par une intégration qui se fait soit par assimilation : une soumission plus ou moins étroite aux lignes de forces, à la morphologie du site, soit par différenciation qui veut dire que la mise en valeur est obtenue par contradiction délibérée de l'architecture avec les lignes de forces du paysage naturel, soit par sublimation : quand le rapport élémentaire entre l'architecture et le site est transcendé c'est-à-dire l'architecture conduit à une mise en valeur de la beauté du site même si elle doit engendrer une complète métamorphose du site .

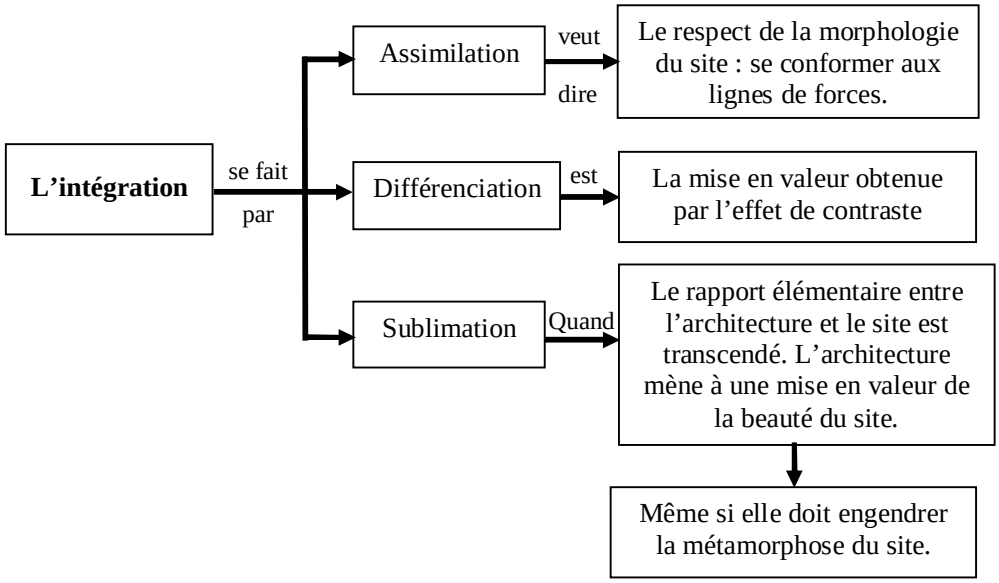

Schéma n° 74 : L'intégration en architecture.

Le concepteur intègre son projet soit par assimilation, soit par différenciation (contraste), soit par sublimation.

Source : traitement personnel

Néanmoins, il existe aussi une autre manière d'occuper le site est de l'ignorer ; elle s'exprime : soit par l'indifférence aux injonctions du relief (la topographie…), soit par la contradiction injustifiée, soit par la pseudo-assimilation. En fait, le site constitue une constance existentielle de toute intervention humaine, comment peut définir cette notion ?

II-3- Le site :

Le site selon Littré, est « une partie du paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente **[26]**. Cette vision du site indique qu'à l'époque de Littré, le site faisait partie du paysage « une espèce de la classe des paysages. » **[27]**. Depuis un siècle avec l'évolution sémantique de ce vocable, le site devient une notion plus générale englobant à son tour la notion du paysage qui définit des variétés esthétiques. Ainsi, le site est pris comme un lieu où les hommes se regroupent, vivent, travaillent et édifient une culture commune.

Ville, bourg et village ont constitué les premiers refuges à partir desquels l'homme pouvait investir la nature hostile. Mais, avec le développement de la civilisation industrielle les rapports homme-nature se sont inversés. En prenant de l'importance, la ville est devenue destructrice et dominatrice vis-à-vis de l'environnement naturel. Par conséquent, le site est défini aujourd'hui comme un ensemble formel et spatial issu de la nature et modifié par l'homme. Tout espace géométrique circonscrit constitue un site potentiel. En fait, si le site est un espace physique, il est aussi le résultat d'une transformation de cet espace initial par l'occupation humaine. Rejoignant la notion de paysage, l'idée du site est complexe et ambiguë. Elle dépend de l'usage qu'on en fait suivant le domaine d'intérêt.

II-3-1-Le site en tant que paysage :

Pris dans ce sens, le site est engendré par la combinaison de forme : fluides ou solides, mobiles ou statiques, de texture, de couleurs, de valeurs, etc.…Cette manière de saisir le site, dépend en grande partie de l'observateur. Le site reste lié à la position et au champ visuel, auditif, olfactif de l'observateur. En d'autres termes, il relève de la perception de l'observateur qui lui permet de se positionner, de saisir, d'identifier, d'interpréter la vue offerte à ce dernier. L'observateur saisit le paysage à partir de l'un des éléments formels qui est l'horizon.

II-3-2- Le site en tant que composition des structures physiques :

La compréhension des structures physiques avec leurs caractéristiques relève du domaine de la géologie ou de la géomorphologie. L'orographie a démontré que le relief a, au cours des temps, été façonné par les agents climatiques : température, le régime des pluies et des vents. Ces facteurs naturels ont transformé la surface de la terre en lui attribuant une morphologie particulière à travers la topographie propre, une qualité des sols, un réseau hydrographique, une tendance du couvert végétal….

II-3-3- Le site et l'occupation urbaine :

Toute occupation urbaine, sauf celle du mouvement moderne qui a adopté le principe de « la table rase » et la politique du « bulldozer » (ignorer le site), se fait en tenant compte des données du site naturel et de ses transformations causées par les occupations antérieures. Si le site impose des contraintes aux réalisations de l'homme, le développement urbain retentit sur le site en modifiant ses caractéristiques, son climat et son écologie. Si la ville se transforme dans le temps, il est de même de ses relations avec le site. A chaque phase de développement urbain, un lien s'établit entre l'ensemble urbain et son environnement. Ce phénomène a lieu quel que soit le mode de croissance : continu ou discontinu.

Utiliser le site veut dire établir une relation spatiale entre l'architecture et son site en s'appuyant sur une analyse minutieuse de ses caractéristiques afin d'en comprendre l'esprit et de restituer cet esprit à travers le projet d'architecture ou d'urbanisme.. En fait, le site peut être modifié, mais, il doit garder la mémoire de ce qu'il a été. Cette attitude se traduit par la définition du bâti dans ses rapports avec le site, au mode d'implantation des volumes par rapport au relief. Elle suppose une étude du terrain qui permet de dégager une stratégie d'occupation du sol considérant qu'il y a un site après le projet qu'avant : le projet joue souvent le rôle de révélateur.

figure n°6 : Le relief de Constantine.

Avec une forme prégnante de son relief (pentes, ravin..), le site a conditionné le développement et l'organisation urbaine de la ville de Constantine.

Source : M.COTE (2006, p 11)

Figure n°7: L'occupation urbaine de la ville de Constantine.

Celle-ci s'est faite suivant les caractéristiques du site : un relief accidenté dominé par le rocher.

Source : carte postale

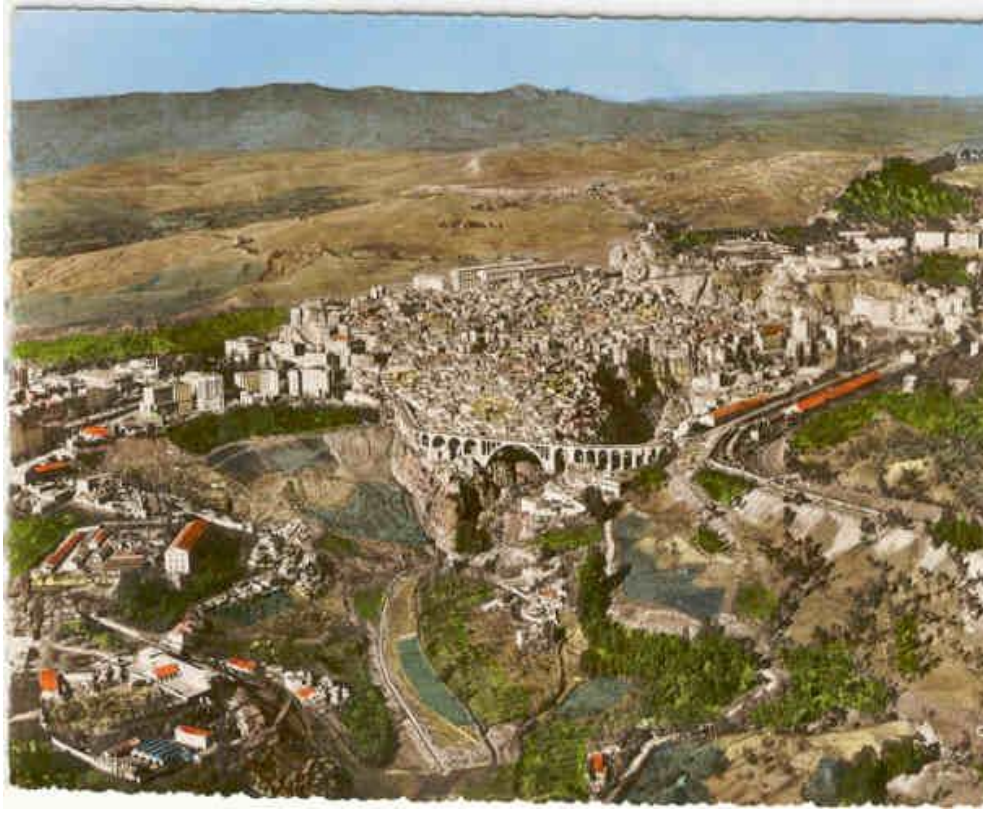

figure n°8 : Le site originel de Constantine.

Le site originel de Constantine a été choisi par les premiers occupants pour ses caractéristiques propres qui sont recherchées et prisées en ce temps là :

- site possède une structure particulière, le rocher entouré par un ravin, qui le rend inaccessible : c'est un site défensif par excellence.

- Le rocher avec l'espace environnant comportent les éléments locaux permettent le regroupement humain tout en leur assurant la vie matérielle avec la présence de l'eau, les terres cultivables et les possibilités d'extensions jugées suffisantes pour la croissance des établissements humains de ce temps.

Source : carte postale

II-3-4- Conclusion :

Pour conclure, nous pouvons affirmer que le site est porteur d'incitation, qu'il a un rôle important à tenir dans la création urbaine ; il conditionne :

- le choix de la localisation des pôles urbains et de leur articulation,
- le mode de croissance des pôles urbains,
- la caractérisation de la forme urbaine et de ses rapports avec le site,
- les limites à donner tant aux éléments qu'à l'ensemble qu'ils constituent,
- la création des continuités nécessaires,
- l'édification des repères, des éléments de jalonnements, des correspondances, des dominances….

Aussi différentes quelles soient, ces définitions : de l'environnement, du paysage, du site, dépendent de la notion de l'espace quant à leur acception. Elles mettent en exergue le fait que toute activité humaine de socialisation et de sociabilité nécessite un cadre matériel pour prendre forme. Ce support physique est l'espace qui est matérialisé à travers le logement, le quartier, le village, la ville, etc.…Cependant, le sens donné au vocable « espace » est explicité selon l'intérêt scientifique de chaque discipline. Alors c'est quoi l'espace ?

II-4- La définition de l'espace :

Depuis l'apparition de l'homme sur la terre, la notion de l'espace a été au centre de ses préoccupations. Il a sans cesse transformé l'espace et par voie de conséquence l'environnement qui l'entoure. En effet, l'homme a, d'une part, utilisé, aménagé concrètement l'espace à travers ses créations architecturales (maison, équipement, monument, parc, etc.…) et urbanistiques (les villes nouvelles, les villes les villages, etc.…), et d'autre part, il a beaucoup écrit sur le topic de l'espace montrant comment un concept évolue en fonction des changements intervenant dans les esprits et particulièrement en rapport avec le progrès de la pratique et de la connaissance scientifique.

En effet, le concept de l'espace a connu un développement reflétant le progrès scientifique et l'évolution des attitudes intellectuelles de l'homme vis-à-vis du monde. De l'espace Euclidien qui a prévalu plusieurs siècles, la théorie scientifique a adopté la définition de Kant qui affirmait que l'espace n'est pas un concept empirique tiré des expériences externes. En fait, l'espace est une représentation nécessaire a priori qui sert de base à toutes les intuitions extérieures. Il est l'objet d'une intuition a priori antérieure à toute expérience constituant le cadre dans lequel pourra se manifester tout phénomène. Dans ce cas, l'espace est unique, unifié et infini.

Cependant, cette théorie appartenant à la science classique (géométrie euclidienne, astronomie galiléenne, mécanique newtonienne) va être ébranlé par la découverte des géométries non euclidiennes et par la théorie de la relativité dont le principe est fondé sur l'existence de nombre infini des espaces en mouvement l'un par rapport à l'autre. De plus, les études de la psychologie génétique, notamment par le biais de Piaget, ont révélé que l'espace se construit graduellement dans la pensée de l'enfant en passant par deux étapes : l'espace perceptif ou sensori-moteur où différents espaces sont d'abord reliés aux sensations puis assemblés dans un espace général grâce à la coordination des mouvements. Mais, d'un autre point de vue, l'espace n'est pas seulement pensé, il doit être considéré comme socialement produit (Lefebvre) : sa répartition, son utilisation, son mode d'appropriation se modifient en fonction des changements intervenant dans les forces productives.

A partir de ce bref aperçu sur la notion de l'espace, le sens de ce vocable peut être, en fait, considéré à travers plusieurs dimensions qui sont :

II-4-1- Géométrique : (d'après la géométrie classique celle d'Euclide)

Pendant vingt siècles, l'espace euclidien fût considéré le seul espace possible car il est analogue, en fait, à celui de notre perception. Il est défini par un système de coordonnées à trois dimensions où l'homme peut utiliser des rapports métriques.

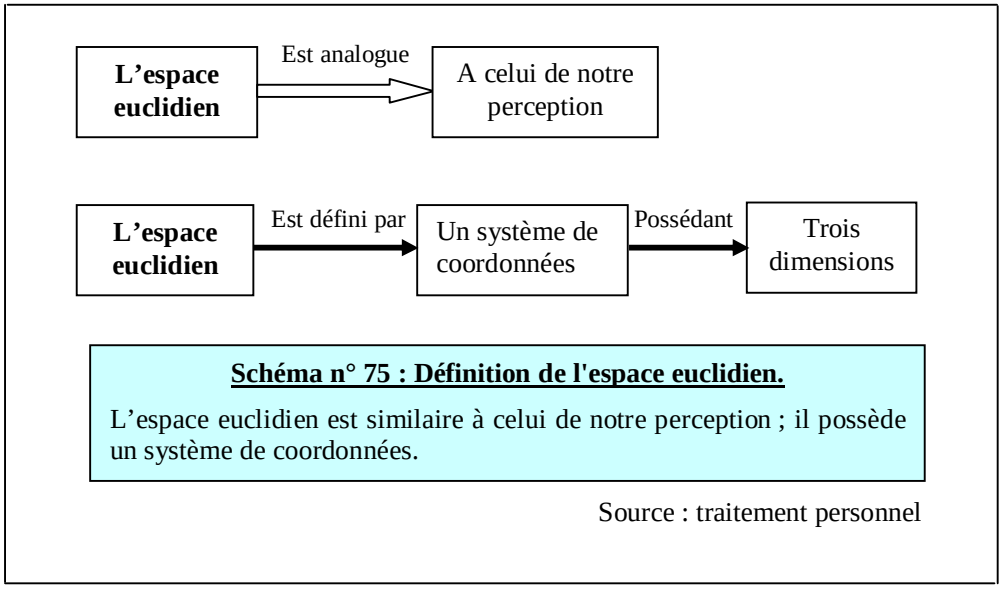

Schéma n° 75 : Définition de l'espace euclidien.

L'espace euclidien est similaire à celui de notre perception ; il possède un système de coordonnées.

Source : traitement personnel

D'ailleurs, les distances, les dimensions et la manière dont les corps peuvent être placés dans l'espace sont l'objet de la géométrie euclidienne. Il se caractérise par :

- Il est continu, sans courbure.
- Il est illimité donc infini.
- Il a trois dimensions.
- Il est homogène, c'est-à-dire que tous les points sont identiques entre eux.
- Il est isotrope, c'est-à-dire que toutes les droites qui passent par un même point sont identiques entre elles.

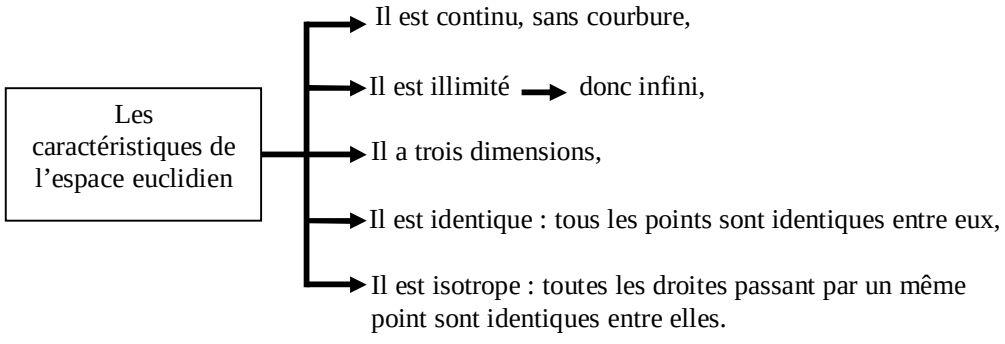

Schéma n° 76 : Les Caractéristiques de l'espace euclidien.

Source : traitement personnel

II-4-2- La dimension psychologique :

Dans ce cas, l'espace est appréhendé à partir du corps dans un environnement donné. L'individu prend conscience de la différence existant entre son corps pris comme espace intérieur et le milieu environnant considéré comme un espace extérieur. C'est pourquoi, l'espace matériel est défini comme étant l'ensemble « des lieux extérieurs au corps de l'individu, dans lequel se déploient les activités et nos façons d'être. » **[28]**. Il est clair que dans ce cas, l'espace est déterminé et saisi à partir de la place où se trouve le corps entraînant, ainsi, une relation entre espace corporel et espace extérieur.

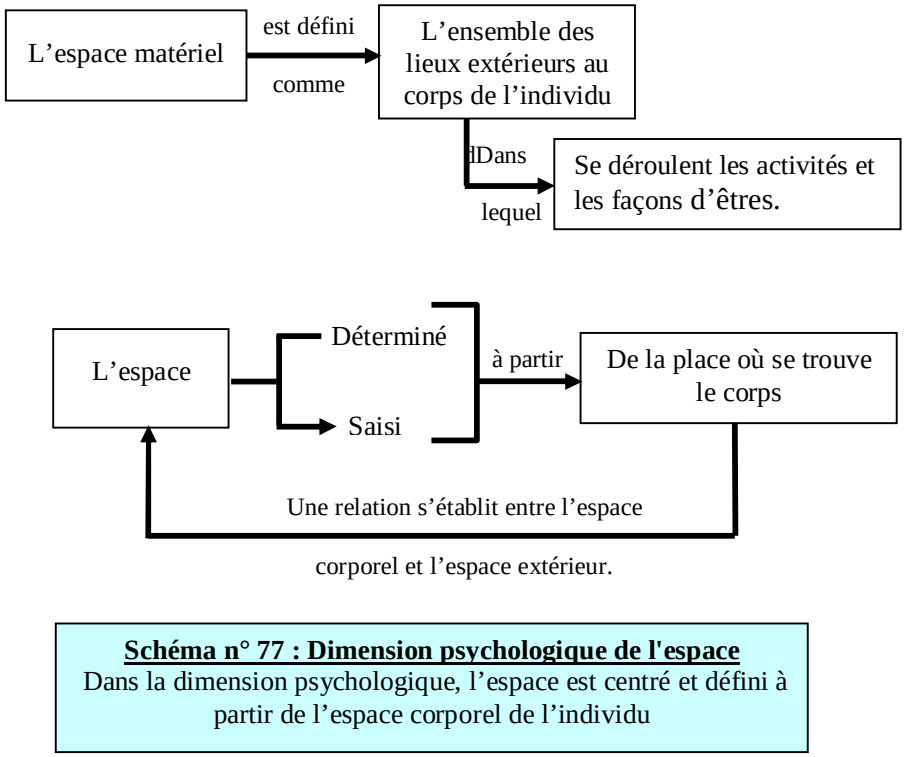

Schéma n° 77 : Dimension psychologique de l'espace
Dans la dimension psychologique, l'espace est centré et défini à partir de l'espace corporel de l'individu

Source : traitement personnel

Par conséquent, l'espace est organisé psychiquement ; il est pris comme étant « la projection d'un moi psychique dans le réel environnant. »**[29]**. L'espace peut être compris comme étant un « réceptacle » investi par le corps et organisé en fonction de la structure psychique de l'individu. Dans ce cas, l'espace est vécu c'est-à-dire qu'il est lié aux

expériences émotionnelles qui vont le remplir laissant transparaître les complexes, les actions, les fantasmes de l'homme à travers son mode d'occupation.

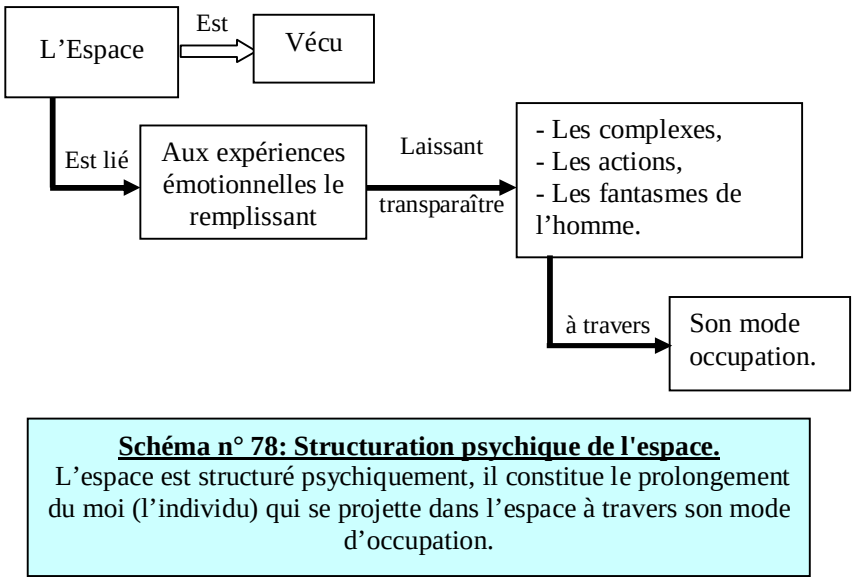

Schéma n° 78: Structuration psychique de l'espace.
L'espace est structuré psychiquement, il constitue le prolongement du moi (l'individu) qui se projette dans l'espace à travers son mode d'occupation.

Source : traitement personnel

L'espace, c'est aussi l'espace imaginaire. L'espace représenté est le produit d'une attitude de l'esprit humain. Il ne caractérise plus le monde concret, mais, une réalité intérieure, celle issue des phénomènes psychiques. Enfin, l'espace peut être employé pour traduire une idée, une réalité abstraite c'est le cas par exemple

Cette dimension psychologique nous permet de mettre la lumière sur certains concepts qui nous aident à mieux comprendre la relation homme- environnement.

II-4-3- L'Espace personnel :

L'espace personnel peut être défini comme étant une bulle ou une coquille aux frontières invisibles qui entourerait chaque être humain. Par le biais de son expérience quotidienne, l'individu prend conscience que l'espace immédiat qui l'enveloppe lui appartient. En d'autres termes, il apprend que l'espace entourant son corps est le sien, en fait, « il représente le prolongement de son corps. » **[30]**.

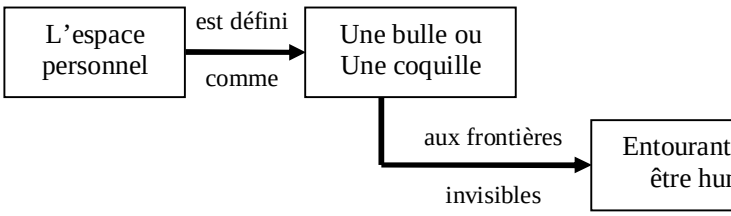

Schéma n° 79 : Définition de l'espace personnel.

Définition de l'espace personnel : C'est un espace entourant l'individu et considéré comme le sien.

Source : traitement personnel

Par conséquent, le concept d'espace personnel renferme toutes les dimensions qualitatives de l'occupation d'un espace : les mouvements du corps, sa position, les impressions ressenties dans la zone immédiate. L'espace personnel est un territoire portable qui peut servir de mécanisme pour réguler l'interaction sociale et maintenir un certain confort physique et moral. En effet, cette sphère invisible enveloppant chaque individu interdite à « autrui » possède une double fonction : de protection et de communication. Elle conditionne la distance que l'être humain désire maintenir avec les autres. Coquille, bulle, aura, zone- tampon, sphère véhiculaire représentent les termes métaphoriques employés pour expliquer ce concept par plusieurs auteurs, notamment Moles, E. T. Hall, Halltmann, etc.…

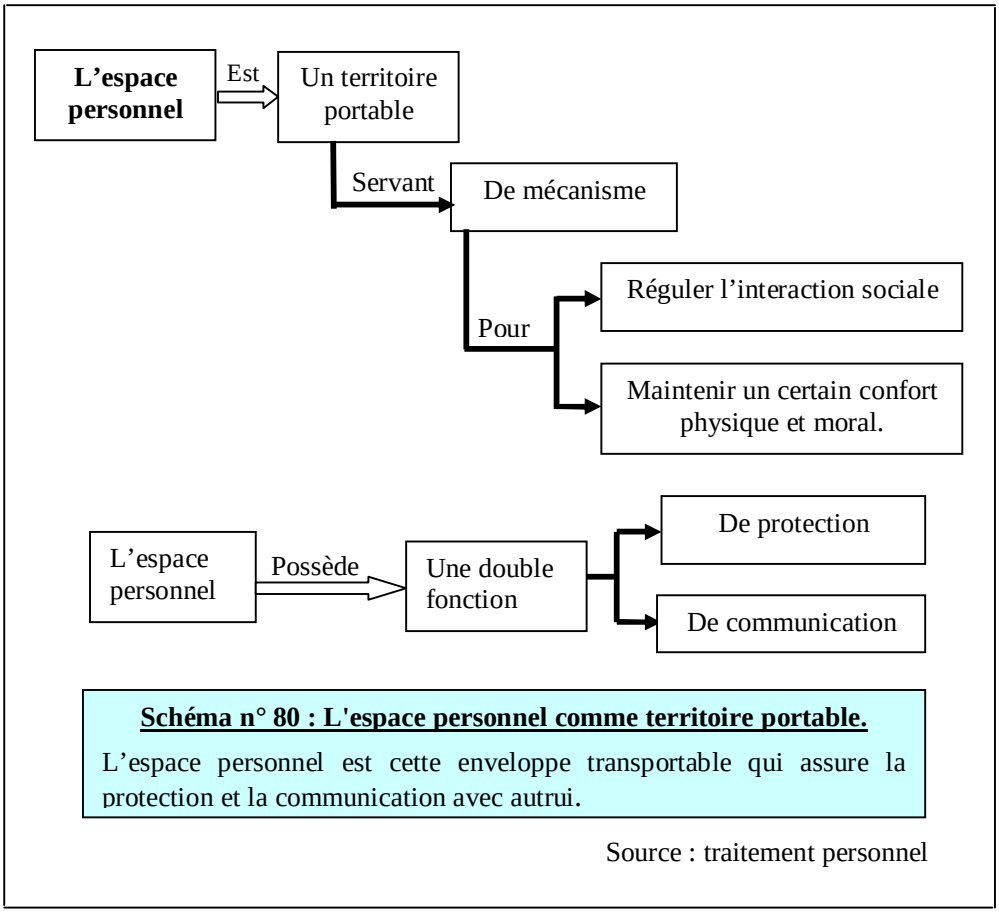

Schéma n° 80 : L'espace personnel comme territoire portable.

L'espace personnel est cette enveloppe transportable qui assure la protection et la communication avec autrui.

Source : traitement personnel

C'est ainsi que le professeur Moles (1977) utilisera le vocable de « coquille » subjective, une sorte de sphère imaginaire qui se forme autour de chaque individu. En fait, le monde se découvre et se hiérarchise autour de lui en coquilles successives, perspectives, subjectives. Il présume qu'il existe huit zones concentriques autour de l'être humain illustrées par les pelures d'un oignon dont le centre est occupé par l'individu qui appréhende son environnement comme espace illimité. Elles matérialisent, en fait, une suite d'extensions subjectives du corps qui s'étendent depuis l'espace corporel (la peau) jusqu'au vaste monde passant par le geste immédiat, l'appartement, le quartier, la ville, la nation, puis le monde. Dans ce cas, le critère décisif est la représentation donc le vécu de l'individu. Les mécanismes d'appropriations, les modes d'action créent les coquilles sachant que ces catégories sont socialement déterminées. Pour lui, il s'agit d'un phénomène psy- socio- spatial.

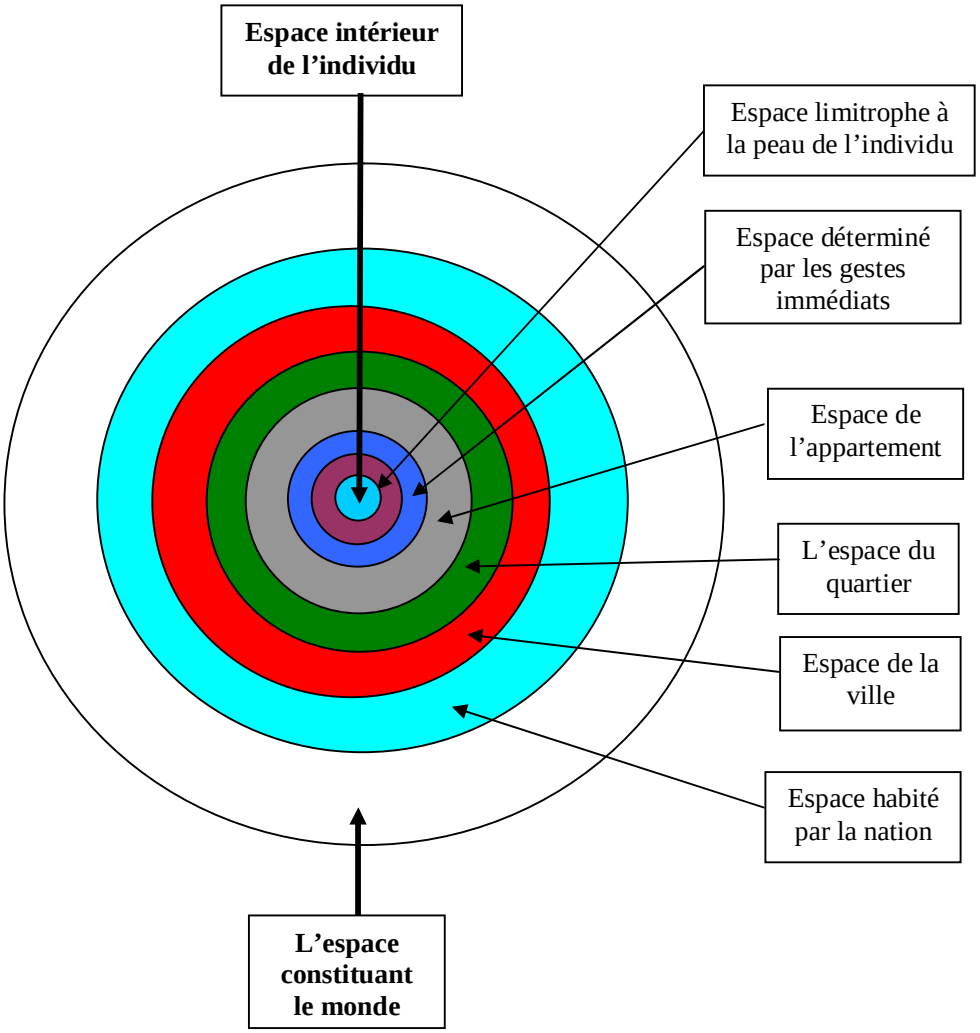

Schéma n° 81 : Schématisation de la théorie de Moles (1977).

le monde se découvre et se hiérarchise autour de lui en coquilles successives, perspectives, subjectives.

Source : traitement personnel

Quant à Edward. T. Hall, influencé par les travaux de Heidegger et à travers ses propres travaux sur les animaux, parle de la distance personnelle, la distance normale laissée entre eux par les membres d'une espèce sans contact. Il définit l'espace personnel comme étant une bulle invisible à l'intérieur de laquelle se trouve l'individu. A partir de cette bulle va s'étendre sa relation avec l'espace environnant en utilisant une multitude de comportements suivant les endroits où les échanges que E.T.Hall qualifie de « personnalités situationnelles.» **[31]**.

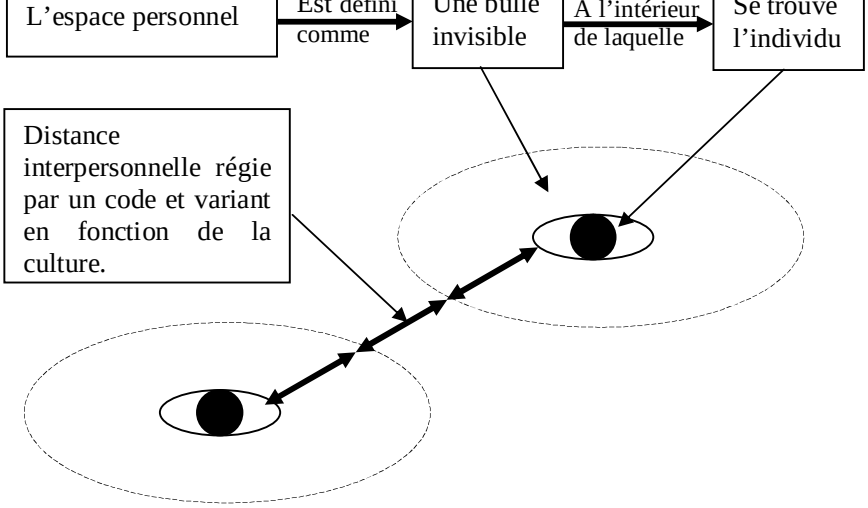

Schéma n° 82: Schématisation de la théorie de E. T. Hall.

l'espace personnel est cette bulle invisible qui enveloppe l'individu et à partir de laquelle il entre en contact avec l'espace environnant en établissant un système de distanciation.

Source : traitement personnel

L'espace personnel représente un système de distanciation introduisant les distances : intime/privée, sociale/publique, et un système de communication sachant que l'espace est un langage silencieux dans le sens où les comportements spatiaux mobilisent un code. Ce code varie d'une culture à une autre et reste afférent à l'organisation sociale, exemple le statut social.

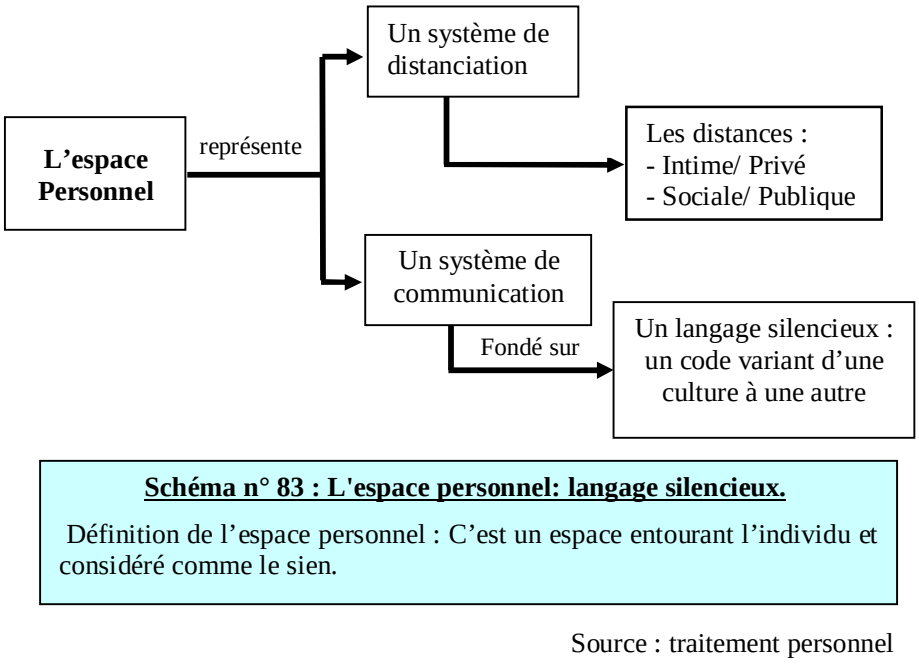

Schéma n° 83 : L'espace personnel: langage silencieux.

Définition de l'espace personnel : C'est un espace entourant l'individu et considéré comme le sien.

Source : traitement personnel

Parallèlement, il existe une autre façon de penser l'espace personnel et de le dépeindre comme une « zone tampon ». Cette vision met en exergue le fait que l'individu entretient des relations avec autrui tout en édifiant un système de protection qui lui procure une sécurité affective contre les intrusions et les menaces effectives ou ressenties. Dans ce cas, il constitue un filtre une sorte d'amortisseur qui enveloppe la personne dont l'accès à autrui n'est possible que dans certaines situations sociales bien définies, en fait, une sorte de « no man's land psychologique. » **[32]**.

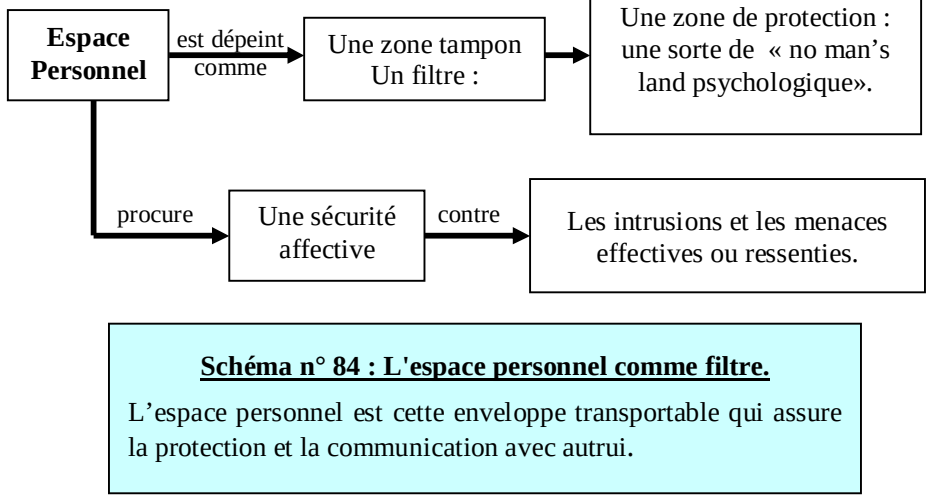

Schéma n° 84 : L'espace personnel comme filtre.

L'espace personnel est cette enveloppe transportable qui assure la protection et la communication avec autrui.

Source : traitement personnel

Tributaire du champ théorique auquel elles se rattachent, ces approches sont différentes mais complémentaires et utiles. Découlant de projets idéels différents, elles ont l'avantage de mettre, chacune d'elles, en évidence un aspect particulier de l'espace personnel. Par conséquent, les facteurs qui médiatisent l'espace personnel sont :

a- Les facteurs individuels :

- le type de la personnalité : introverti/extraverti, locus de contrôle: externe/interne, schizophrénie….
- l'age,
- le sexe,
- le statut social : exemple le patron avec sa secrétaire et ses employés….

b- Les facteurs contextuels sociaux :

- les qualités de la relation : attraction, amitié, familiarité, climat social de coopération ou de compétition…
- les qualités du lieu : taille de la pièce, hauteur du plafond….

c- Les Facteurs Culturels :

Toute activité humaine est comprise comme l'expression d'une culture. Elle permet de déterminer la manière d'utiliser l'espace. Dans cette perspective, la culture prend le sens de : « structure de significations historiquement transmises et ancrées dans des symboles, un système de représentations apprises et exprimées dans des formes symboliques à l'aide desquelles les hommes communiquent, se transmettent et développent leur savoir sur leurs attitudes à l'égard de la vie. » **[33]**. En fait, chaque groupe utilise et occupe l'espace selon un mode culturel par la médiation de se représentations et l'appropriation de l'espace. Cette dernière détermine les formes d'organisation de l'espace qui traduisent et expriment un système de valeur. La structuration de l'espace se fait selon trois facteurs qui sont :

-le système de valeur qui détermine l'organisation sociale,

-le mode de vie et de relations qui en découlent,

-la place attribuée à l'espace corporel.

II - 5 - Le territoire :

Emprunté aux études faites sur les animaux, le concept de territoire a été appliqué à l'homme avec le développement des analyses psychosociales. Dans le cas de l'être humain, le territoire est essentiellement pris dans un champ qui est par nature social. Le territoire n'existe pas en lui-même ; d'ailleurs, il ne prend forme qu'à travers celui qui s'y trouve en lui donnant une réalité d'objet de connaissance. C'est pourquoi, on définit le territoire « comme un champ topologique, c'est-à-dire le découpage d'un espace physique en zones subjectives délimitées par la qualité des relations établies avec lui. » **[34]**. C'est dans ce sens que E. T. Hall (1966) a introduit le concept de « proxémie » montrant comment l'utilisation de l'espace est afférente à la qualité des territoires, notamment à leurs composantes culturelles et physiques.

Contrairement à l'espace personnel, le territoire est visible et fixe centré sur un espace précis. Il s'agit pour l'homme d'occuper un espace, de le contrôler, de le protéger. Par conséquent, le territoire se rapporte à un espace physique délimité qui est souvent aménagé pour une activité spécifique et investi par une personne ou un groupe.

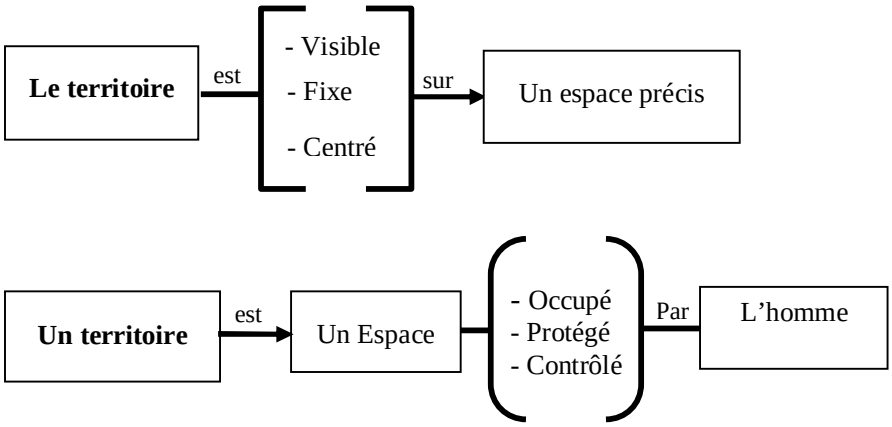

Schéma n° 85 : Définition du territoire.

Le territoire représente un espace délimité visible, fixe et centré sur l'homme qui le protége et le contrôle.

Source : traitement personnel

Il se traduit par une organisation particulière selon les fonctions qu'il reçoit. Avec le mode d'occupation de l'espace qu'il détermine, il acquiert un caractère et une identité permettant la personnalisation du lieu à l'aide de marqueurs et d'éléments d'appropriation.

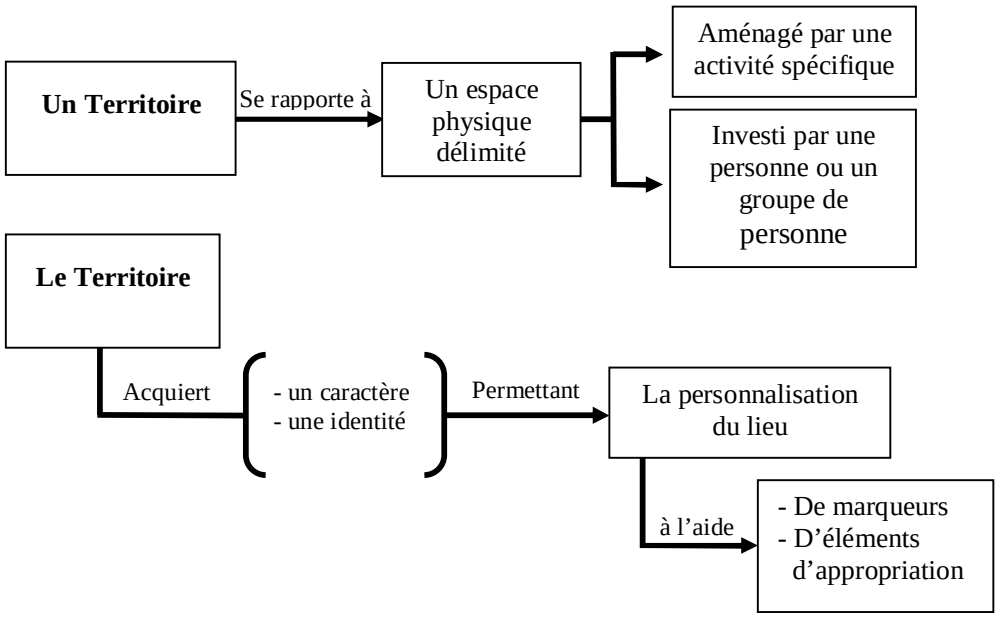

Schéma n° 86 : Caractéristiques d'un territoire.

Les caractéristiques d'un territoire s'acquièrent par le biais de l'activité qui le remplit et le mode d'occupation préconisé par la personne ou le groupe de personnes qui l'occupent.

Source : traitement personnel

Selon Altman (1975), il existe plusieurs types de territoire :

II -5-1- Le territoire primaire :

Il est défini comme étant privé, il est occupé d'une façon stable et clairement identifiée. Il prend, en général, le sens de refuge où l'intimité est mise en exergue tel que le logement, la voiture privée.

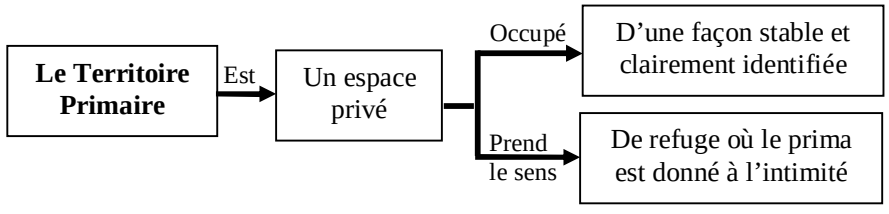

Schéma n° 87 : Définition du territoire primaire selon la classification de Altman (1975).

Source : traitement personnel

II -5-2-Le territoire secondaire :

Il est considéré comme un espace ayant un caractère qui est ni tout à fait privé, ni totalement public. Il se rapporte aux espaces crées par des groupes et régentés par des règles sociales plus ou moins clairement définies. Cette définition exclut les espaces institutionnels, exemple de territoire secondaire : les quartiers, les hôpitaux,….

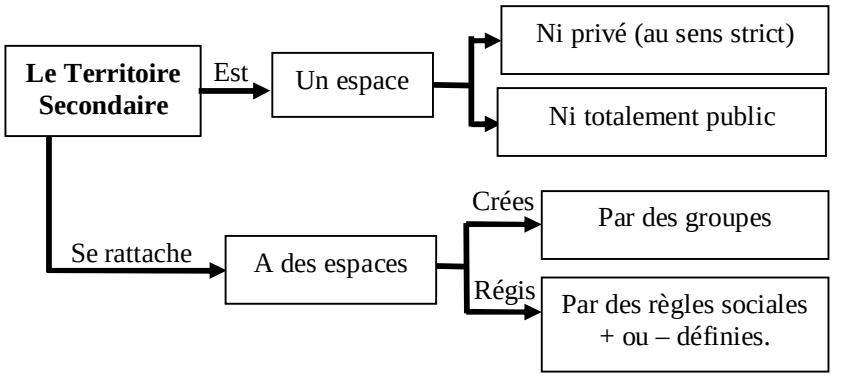

Schéma n° 88 : Définition du territoire secondaire selon la classification de Altman (1975).

Source : traitement personnel

II -5-3-Le territoire public :

Il représente un espace accessible à tout le monde dont l'occupation est temporaire. Dans ces espaces, les comportements sont en grande partie régentés par les normes sociales et les coutumes. Il est le cadre où s'effectuent les

échanges sociaux. Il est ouvert et ne procure que peu d'intimité. Cependant, il implique la notion d'appropriation caractérisée par la mise de marqueurs. La rue, le mobilier urbain, etc.… constituent des exemples du territoire public.

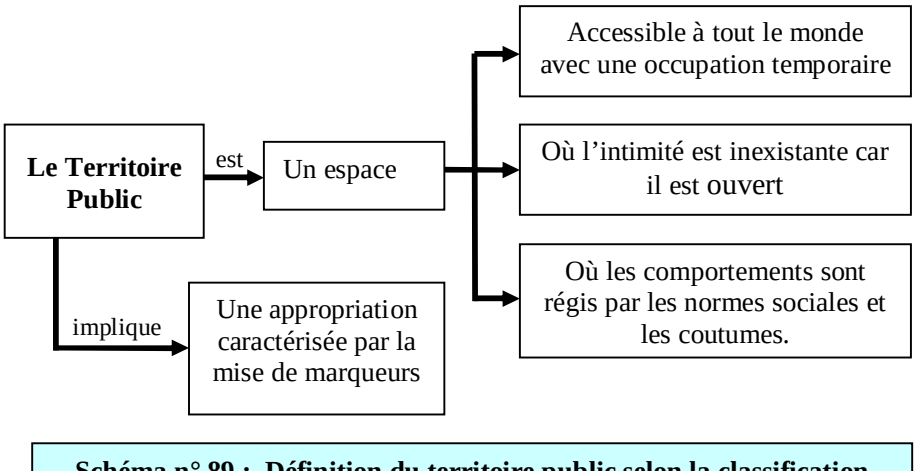

Schéma n° 89 : Définition du territoire public selon la classification de Altman (1975).

Source : traitement personnel

II-5-4- La territorialité :

Cette notion est définie par un ensemble de comportements qu'une personne ou un groupe adopte par désir de possession d'un espace physique. Ces comportements consistent soit à occuper l'espace donc à prendre possession de celui-ci, soit à le personnaliser ou même à le défendre. La territorialité permet d'organiser les activités, la cohésion sociale, c'est-à-dire avoir les mêmes expériences sur un même territoire et elle permet d'exprimer son identité.

II-5-5- La dominance territoriale :

Elle consiste à exercer une influence, un contrôle sur un espace. Elle implique une emprise, une possession de l'espace. Elle correspond, en fait, à « une zone d'emprise à laquelle nous pouvons nous identifier. » **[35]**. Il peut y avoir un prolongement du moi.

II-5-6- Les marqueurs ou création de frontière:

Le territoire comporte une autre fonction qui consiste à délimiter l'espace en territoires par le biais de frontières matérielles ou symboliques. Elles se traduisent sous forme de signes variés indiquant l'occupation de l'espace par l'individu. Frontières et marqueurs se joignent en formant des codes qui expriment la nature et les caractéristiques des séparations établies entre soi et autrui dans un environnement donné.

Cependant, le sens donné aux marqueurs varie suivant les territoires. Il semble que le marquage est d'autant plus prégnant que la durée d'occupation est grande. Ils informent sur le degré de personnalisation d'un lieu. Pour conclure, la valeur d'un territoire ne dépend pas seulement du marquage en y exerçant sa dominance psychologique mais aussi des conditions sociales dans lesquels il est utilisé. Tout territoire porte en lui une fonction sociale : il permet de saisir la valeur sociale qu'en attribue à l'espace organisé selon une répartition différenciatrice.

II-6- L'appropriation de l'espace:

L'appropriation de l'espace signifie la prise de possession d'un objet physique ou mental. Pour les ethnologues, le vocable d'appropriation du territoire « désigne les conduites de marquages par lesquelles les individus de certaines espèces délimitent un espace auquel ils sont plus proprement attachés. » **[36]**.. En d'autres termes, elle s'exprime par un ensemble de pratiques permettant à un individu ou un groupe d'organiser ou de maîtriser un espace en lui donnant un sens personnel.

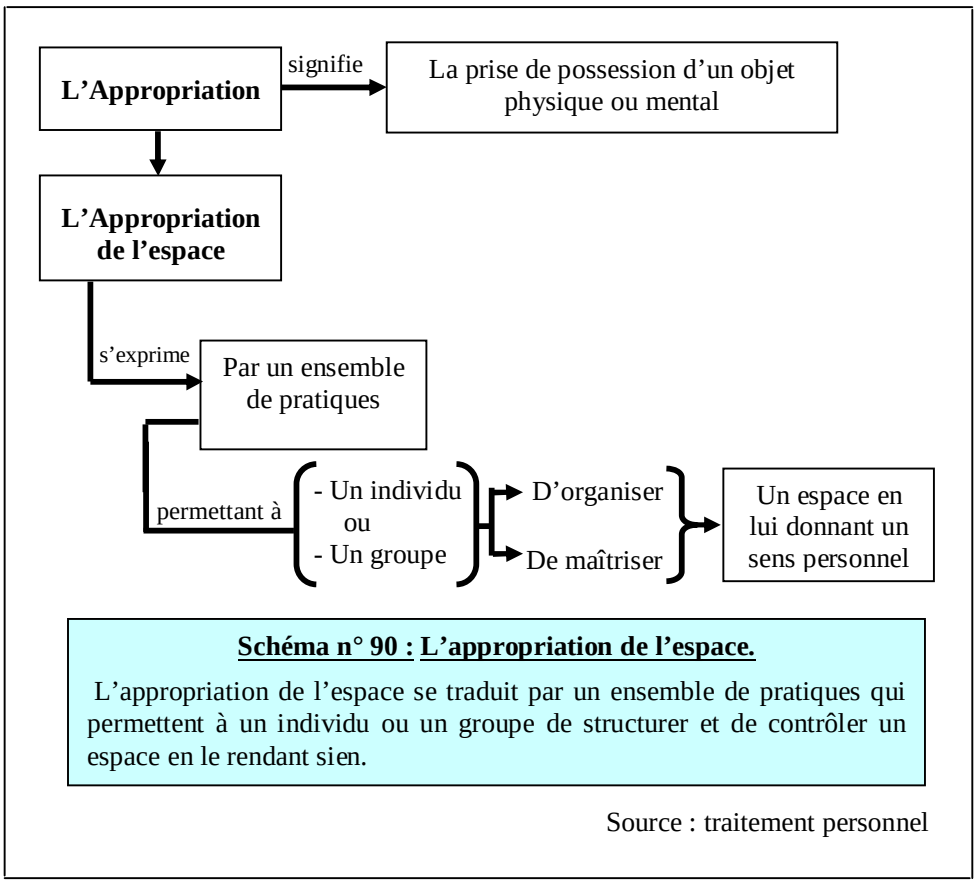

Schéma n° 90 : L'appropriation de l'espace.

L'appropriation de l'espace se traduit par un ensemble de pratiques qui permettent à un individu ou un groupe de structurer et de contrôler un espace en le rendant sien.

Source : traitement personnel

S'approprier un lieu c'est établir une relation avec lui, l'intégrer dans son vécu, pouvoir y laisser son empreinte et devenir auteur de sa transformation. Elle peut être légal ou illégal; elle peut concerner les espaces privés, publics ou institutionnels.

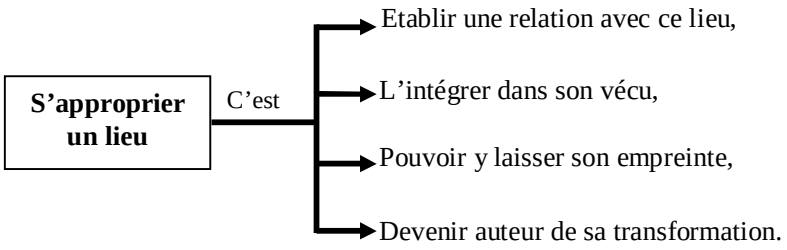

Schéma n° 91 : S'approprier un lieu.

S'approprier un lieu constitue un acte complexe incluant plusieurs opérations aussi compliquées l'une que l'autre car elles se traduisent différemment selon le milieu culturel

Source : traitement personnel

Les processus psychosociaux mis en œuvre dans l'appropriation sont liés : aux pratiques, à la perception, aux images, aux représentations, aux désirs, aux sentiments esthétiques, à l'imaginaire, aux aspirations, aux besoins, aux projets…. Cependant, l'appropriation porte en son sein une signification complexe qui diffère d'un auteur à un autre.

II - 7 - Conclusion :

Urbaniser ou projeter un espace ne constitue pas une opération facile qui consiste à dessiner un plan sur une toile qu'on admire. D'ailleurs, depuis la naissance et l'application des principes du mouvement moderne, le processus de production de la ville s'appuyant sur l'urbanisme réglementaire a donné naissance a des espaces normés, modélisés et quantifiés où l'homme et sa relation avec son milieu ont été occultés. En effet, les décideurs et les concepteurs n'ont pris en considération que les données jugées exactes, stables au dépend de paramètres plus complexes mais très importants dans le domaine de la production du cadre bâti. Les dimensions économiques, techniques et fonctionnelles du projet ont longtemps représenté les assises fondamentales de toute prise de décision dans la projection et la gestion de l'environnement construit au détriment des aspects humains.

Par conséquent, la qualité environnementale n'est en aucun cas synonyme de dimensions, de temps de réalisation (construire vite) ou encore de copier et importer des modèles exogènes à une société dont l'histoire et les fondements culturels sont particuliers. Les qualités environnementales sont liées à la perception et aux affects de l'homme qui représentent des dimensions importantes que le concepteur comme le chercheur doivent prendre en considération. Justement, un des plus grands challenges est de concevoir des environnements qui répondent à des exigences complexes « dans une approche holistique d'un ensemble non linéaire de conditions. »**[37]**.

Le vécu quotidien a révélé que l'approche faite au nom d'un fonctionnalisme excessif a restreint le sens sémantique de l'espace. Ce dernier se trouve réduit à la notion de l'espace géométrique (voir p163) répondant ainsi aux impératifs de programmation, de dimensionnement, de fonctionnement rigides et de réalisation rapide. Les effets de ce type d'espace peuvent se révéler néfastes et nuire à la santé physique et morale de l'homme. La

dissémination de ce type d'espace à travers le processus d'urbanisation amorcé par les autorités algériennes a donné naissance à des environnements sous formes de cités, de quartiers, de zones d'habitat urbain nouvelles voire des villes nouvelles.

Ces environnements crées tirent leur essence de l'urbanisme moderne quant au choix du site, son organisation et son mode d'occupation. Obéissant à la même logique, le projet architectural récuse la continuité historique et se trouve réduit à un objet indépendant dont les fondements esthétique et fonctionnel sont empruntés au mouvement moderne. La connaissance de l'environnement ainsi planifié est indispensable afin de déterminer les dysfonctionnements.

Chapitre III:

L’urbanisation :

Chapitre III -L'urbanisation : Processus de création et de transformation de l'environnement.

III – 1 - Introduction :

Considérée comme une révolution dans l'histoire de l'humanité après la révolution industrielle, l'urbanisation devient un phénomène mondial auquel l'homme doit faire face. Actuellement, l'urbanisation connaît un rythme rapide imposant aux villes une croissance démesurée dépassant par son souffle le temps des modes de production ainsi que les conjonctures. Cependant, le processus de celle-ci n'est pas l'apanage des temps modernes. L'urbanisation a commencé bien avant notre ère. Selon certains historiens, la naissance des villes remonte au XVème siècle avant J.C comme en témoignent les ruines retrouvées au Moyen Orient : la Mésopotamie, çatal höyuk en Anatolie, Jéricho en Palestine. En fait, la révolution urbaine serait fille de la révolution agricole du Néolithique qui l'a précédée de quelques millénaires.

Depuis ce temps là, la notion de l'urbanisation s'est construite graduellement en portant en son sein au départ, des sens distincts qui se sont collés et sont devenus complémentaires. A l'origine, le concept a été attribué seulement à la ville puis ensuite appliquée à la mutation des villages en prenant le sens de « transformation plus ou moins rapide d'une région rurale ou d'une petite agglomération par suite d'une augmentation de la population ou création d'une ville » **[38]**. À partir de cette définition, on peut avancer que l'urbanisation signifie en premier lieu la concentration de peuplement dans un espace donné au-delà d'un certain nombre privilégiant ainsi l'aspect spatial.

III-2- La dimension spatiale de l'urbanisation :

Vue sous cet angle, elle révèle la dimension spatiale qui est d'ailleurs facile à mesurer en prenant en considération le nombre de la population, son croit démographique et la surface occupée. Ce type d'urbanisation caractérise les pays en voie de développement où le processus d'urbanisation est fondé sur le nombre de la population qui vient s'agglutiner autour des villes existantes. Cependant, la dimension et la densité à partir

desquelles un établissement humain peut être qualifié de « urbain » sont variables et difficiles à délimiter. Le plus important est qu'elles génèrent toujours une concentration des techniques, des moyens de production, des pouvoirs, des besoins etc.….Par conséquent, « l'urbanisation commence quand il y a un regroupement aux points de responsabilité d'une activité » **[39].**

En fait, croire que l'urbanisation est le changement d'un petit groupe en un grand, est une erreur. L'urbanisation prend le sens de « évolution spatiale et socioprofessionnelle tendant à une concentration croissante des hommes dans la ville » **[40]**. Soulignant l'importance de la concentration des hommes en un lieu, elle révèle un deuxième aspect qui est plus malaisé à définir et qui est purement sociologique. En fait, cette dimension sociologique traduit le passage d'une vie où la collectivité de taille réduite joue un rôle important à une situation où le primat est donné à l'individu,où les échanges se multiplient et où les flux d'information s'intensifient dans tous les domaines.

III-3- La dimension sociologique :

La transformation dont il est question concerne la formation de groupes avec de nouveaux rapports entre eux et des modes de vie particuliers. De telles mutations supposent un grand nombre de modifications liées dans le système de la vie sociale. D'ailleurs, de nombreux théoriciens, entre autre Gordon Childe, considèrent que le processus d'urbanisation constitue le résultat et le symbole de l'essor des civilisations. Par conséquent, l'urbanisation est considérée comme étant le signe patent de la civilisation sachant que cette dernière est définie comme une étape avancée du progrès culturel.

Revêtant ce sens particulier, l'urbanisation de nos jours est considérée comme étant l'action d'une société dominante qualifiée de société urbaine de par ses progrès techniques, intellectuels décisifs, les inventions, la concentration des moyens de production, des pouvoirs (financier, politique, culturel, etc.….) sur une société traditionnelle dont les moyens et l'horizon intellectuel etc.…, sont limités. Ce sens lui a été attribuée suite aux mouvements de colonisation du XIX ème siècle, après les décolonisations qui ont fait émerger les problèmes d'un tiers monde aspirant à son développement puis accentué par l'actuelle interpénétration planétaire grandissante des

populations avec leurs savoirs, causée par les medias qui installent l'individu dans un champ universel où circulent les modèles du monde entier. Ces interférences sont devenues des phénomènes structurels des temps contemporains.

Synonyme de « modernité », l'urbain constitue avec tout ce qu'il comporte comme sens sémantique et symbolique : comportement, mentalité, culture, activité, mythe etc.…, un modèle, un objectif à atteindre. Choisi comme référent, l'urbain est pensé comme l'aboutissement de l'histoire. Par conséquent, l'urbanisation prise pour « la diffusion d'un système d'attitudes et de conduites né d'un groupe spécifique, la société urbaine » **[41]**, est préconisée comme moteur de développement pour les sociétés traditionnelles.

Adoptée, l'urbanisation amorce un processus de mutations profondes marquées au départ par « un syncrétisme qui réduit le nouveau système à certains de ses éléments et leur permet ainsi de coexister iréniquement avec les éléments du système antérieur eux aussi coupés de leur ensemble d'origine » **[42]**. Ces changements n'étant pas endogènes, ils déstructurent les sociétés traditionnelles qui deviennent des objets doublement enveloppés par une logique de l'assimilation et par une logique de l'inégalité.

En effet, l'introduction d'éléments anachroniques par rapport à une société dont le système est basé sur la vie communautaire, l'autarcie, la rigidité des rapports avec la nature, entraîne une acculturation et une interpénétration de deux sous cultures. Les deux systèmes rentrent en conflit qui se traduit par une série de ruptures. Ces dernières détruisent sans remplacer l'équilibre et l'ensemble des relations stables constituant la cohésion du groupe. Le changement en question est loin d'être un passage tranquille et linéaire d'un « état » à un autre, et que dans ce dynamisme de transformation les conflits et « dysfonctions » abondent au niveau collectif et se répercutent diversement sur les individus.

L'acculturation commence par le changement du centre d'intérêt. Les membres d'une société traditionnelle travaillent pour tirer de la nature ce qui est indispensable à la

subsistance du groupe. Le travail artisanal, le travail agraire qui commandent l'organisation de la société traditionnelle, de la propriété à la filiation parentale, qui déterminent les rapports sociaux et conditionnent les pratiques sociales et religieuses, se trouvent supplantés par l'introduction des techniques nouvelles et diversifiées, notamment l'industrie, et le nouveau statut du travail.

En effet, l'évolution qui mène à l'urbanisation est celle qui conduit à la multiplication des rôles surtout au plan de l'activité professionnelle. Cette multiplication des rôles sociaux entraîne leur appauvrissement; la structure de la population devient plus complexe. Dans le cas d'une société diverse, les rôles perdent leur caractère enveloppant. Parallèlement, l'introduction du capital, par conséquent le gain, la plus-value etc.…, va favoriser l'émergence de la notion de « ménage » tout en amenuisant la dépendance de la grande famille par rapport au groupe traditionnel (le clan, la tribu) et du ménage à l'égard de la grande famille pierre angulaire de la société traditionnelle. L'émergence de l'individualisme se développe en affaiblissant les liens, l'esprit communautaire et les règles coutumières qui régissent le groupe; il permet à l'individu de s'affirmer tout en ébranlant les bases de l'égalité sociale de l'ethos traditionnel.

L'acculturation pratiquée au sein du groupe étroit est largement soutenue par un acteur très important qui est « l'école ». L'école, arme redoutable de l'urbanisation, brise tout en remodelant la société traditionnelle, prise entre les contraintes de l'individualisme et la rémanence d'anciennes pratiques communautaires. Elle transmet une image du monde contemporain générant un syncrétisme fondé sur la recherche de nouveaux équilibres entre des éléments traditionnels solidement ancrés et les éléments d'emprunt passionnément attendus. Elle instaure un conflit entre le passé et le présent où il est indispensable de trouver un équilibre représenté par le passage du nécessaire vers le volontaire et du naturel vers le social.

Ce processus de transformation amorcé par l'école est renforcé et soutenu par les moyens de communication modernes. Les mass média, la radio, le cinéma, la télévision véhiculent une multiplicité de messages qui participent à déstabiliser les bases du substrat traditionnel en essayant de constituer de nouveaux référents dans cette masse proliférante.

L'individu se trouve inséré dans un milieu dont les bornes sont mobiles, sans cesse repoussées ou remaniées par les transformations de la culture, de l'économie mais aussi de la morale.

Cependant, face au phénomène de l'acculturation, la société traditionnelle affiche des résistances, des efforts de contre acculturation modifiant qui réorientent parfois l'urbanisation. Obéissant au phénomène de réinterprétation qui relève de la perception qui agit comme un véritable filtre (voir chapitre de la perception p.17), le groupe traditionnel fait subir des distorsions aux réalités nouvelles introduites par le processus d'urbanisation : l'industrie, les innovations techniques, l'école, les fonctions urbaines etc.….portant en son sein un mode de vie, des modèles culturels et une manière de penser exogènes. Ces modèles transformés induisent des représentations qui n'appartiennent ni au modèle urbanisé, ni au modèle traditionnel, en fait, ils constituent des modèles nouveaux qualifiés de modèles «avatars ». Pour amorcer le processus d'urbanisation avec tout ce qu'il comporte comme transformations, l'espace est utilisé comme un instrument infaillible.

A cet effet, on applique la loi ethnologique « qui veut que la réorganisation de l'habitat, projection symbolique des structures les plus fondamentales de la culture, entraîne une transformation généralisée du système culturel » **[43]**. Génératrice de cadre bâti, l'urbanisation est utilisée voire manipulée pour orienter l'évolution d'une société. Cependant, elle favorise la consommation de l'espace où s'inscrivent les changements préconisés. Dans cet enjeu, l'espace, ses caractères plastiques, son utilisation, sa signification, est un des éléments importants; en lui se traduisent les projets de société et les représentations mentales assez exactes de l'environnement (voir chapitre de l'environnement) qu'on veut créer pour la société en question. Les signes patents sont visibles dans les villes et degré moindre les villages qui constituent les unités spatiales sur lesquelles l'urbanisation est disséminée depuis la naissance des premiers établissements humains.

En effet, dans sa complexité, la notion d'urbanisation implique des unités spatiales telles que : la ville avec tout ce qu elle porte en son sein comme projets et conflits : rapports économiques, culturels et politiques. Pour comprendre le phénomène de l'urbanisation il est impératif d'examiner cette entité spatiale et sociale appelée la ville.

III-4-Les traits généraux caractérisant les sociétés urbaines qualifiées de « modernes » :

a- La société :

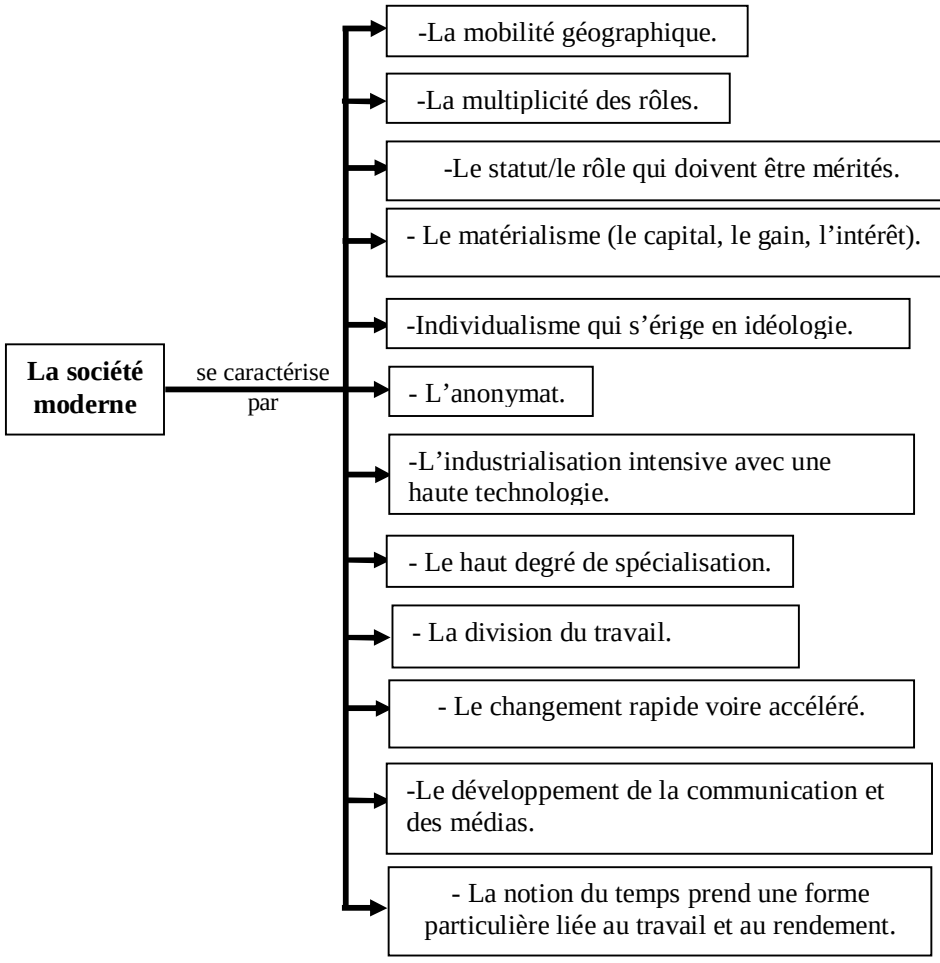

Schéma n° 92: Caractéristiques de la société moderne.

Les sociétés urbaines qualifiées de modernes possèdent des caractéristiques propres qu'elles ont acquises à travers le processus de développement.

Source : traitement personnel

b- L'individu :

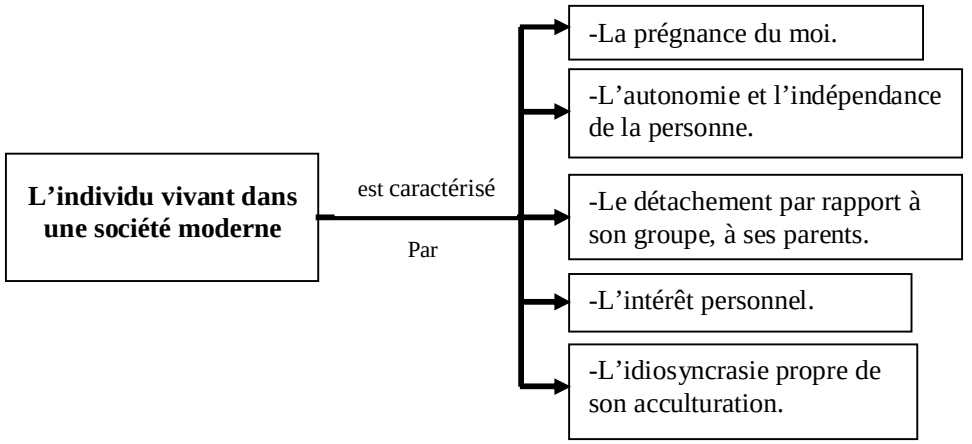

Schéma n° 93: Caractéristiques l'individu appartenant à une société moderne.

La société déteint sur l'individu tout en le façonnant à travers le processus d'enculturation

Source : traitement personnel

III-5- Schématisation du processus d'urbanisation des sociétés qualifiées de « modernes » :

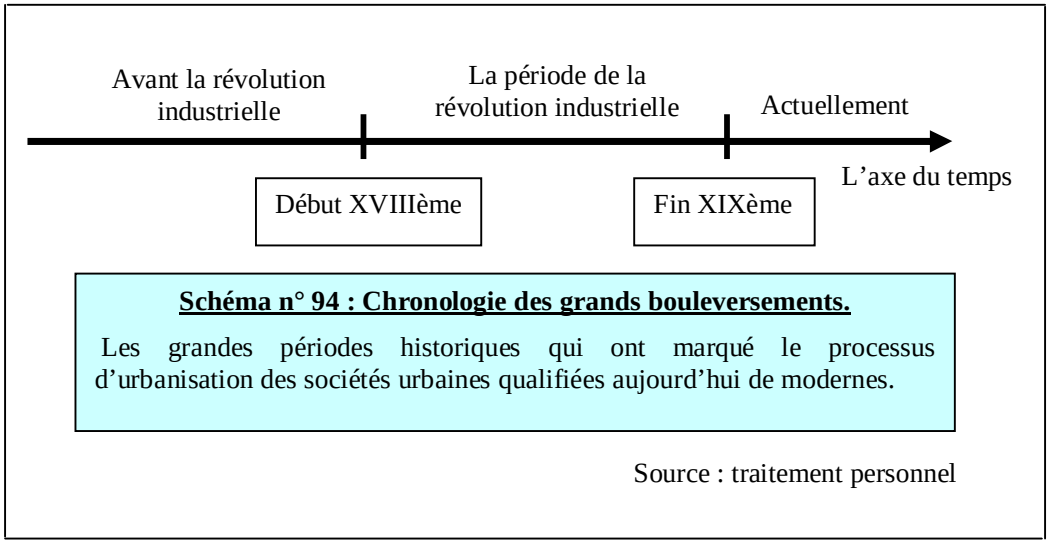

Schéma n° 94 : Chronologie des grands bouleversements.

Les grandes périodes historiques qui ont marqué le processus d'urbanisation des sociétés urbaines qualifiées aujourd'hui de modernes.

Source : traitement personnel

A tort ou à raison ces dates sont retenues comme repère temporel, néanmoins les prémices de la révolution industrielle sont apparues bien avant (voire même à partie du XIVème siècle).

Chaque période historique a connu un développement spécifique :

a- Période avant la révolution industrielle :

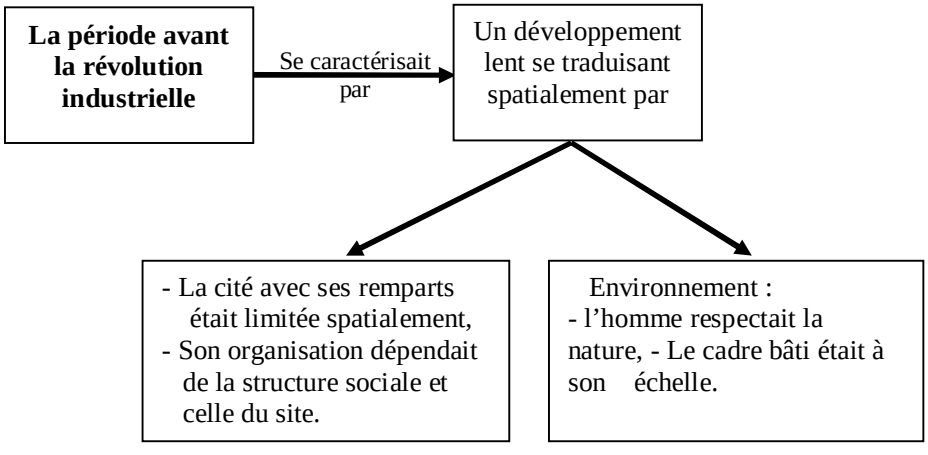

Schéma n° 95 : Caractéristiques de la période préindustrielle.

La période avant la révolution industrielle se caractérisait par un développement lent accompagné d'une croissance de ses axes urbaine lente et maîtrisé.

Source : traitement personnel

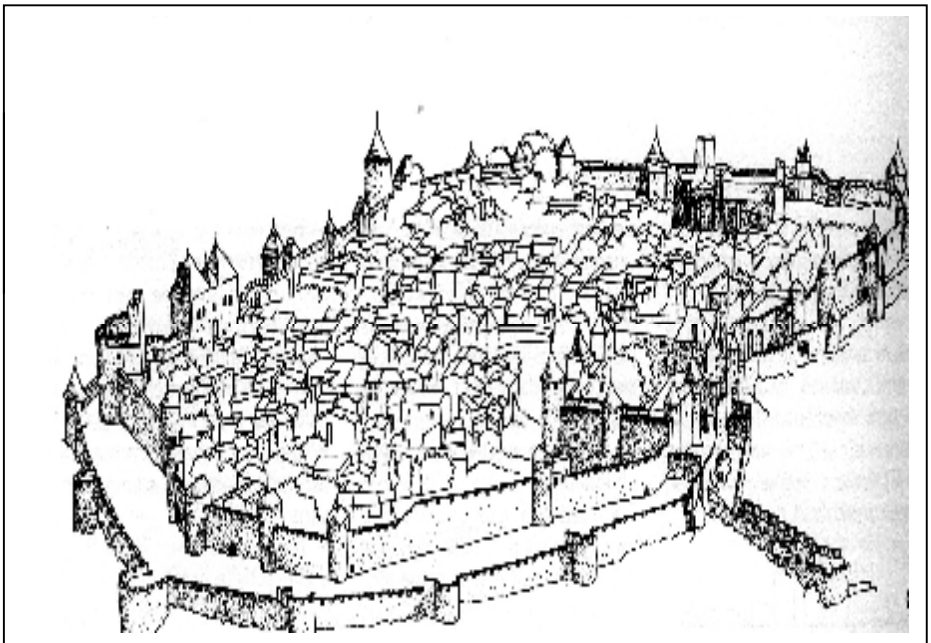

figure n°9 : La cité médiévale de Carcassonne.

La cité médiévale avec les murs remparts et les portes d'accès, un bâti dense avec des hauteurs à l'échelle humaine. Une croissance intra-muros maîtrisée.

Source : C. et M. DUPLAY (1982, P46)

figure n°10 : Rue du vieux Paris.

L'environnement construit de la cité médiévale: un axe étroit, sinueux, recouvert de pavés, bordé d'éléments verticaux (pierre comme matériau de construction) avec de petites ouvertures, fermeture de l'espace, marquage du seuil.

Source : BENEVOLO (tome I, 1987, P. 162)

b- Période de la révolution industrielle :

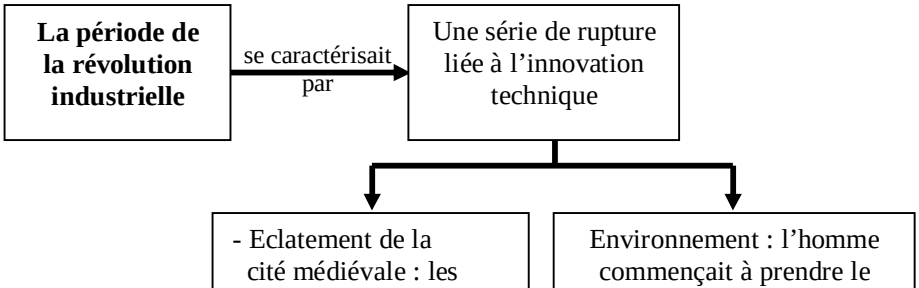

Schéma n°96 : Caractéristiques de la période industrielle.

La révolution industrielle a bouleversé l'ordre établi de la cité médiévale provocant une transformation de l'environnement.

Source : traitement personnel

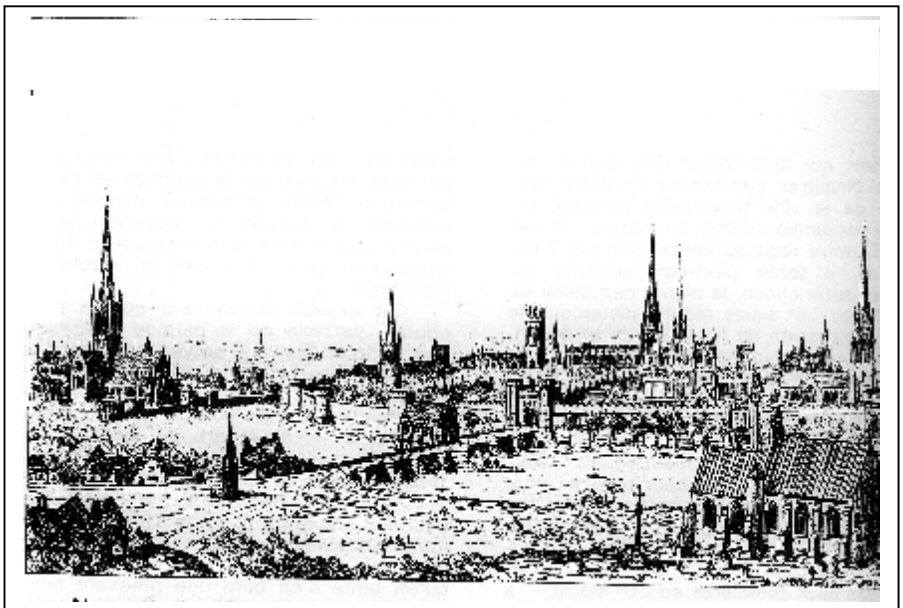

Figure n°11 : Cité catholique, 1440.

La cité médiévale commence à franchir ses limites : les murs de remparts, grâce au la construction du pont qui permet de lier l'ancienne cité aux nouveaux édifices extra-muros

Source : BENEVOLO (tome I, 1987, P.148)

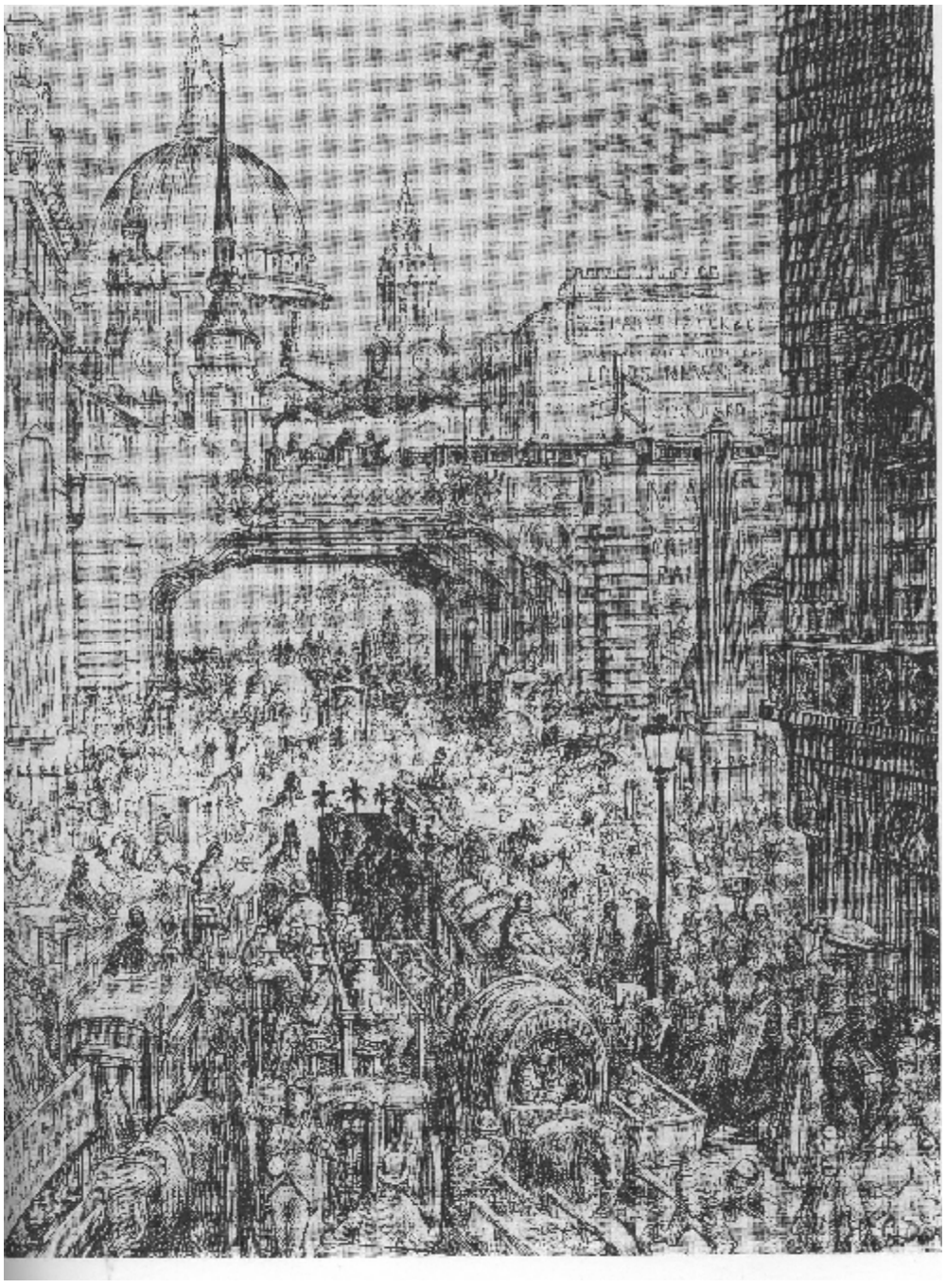

Figure n° 12 : Londres, le viaduc de Ludgate Hill.

L'environnement de la ville industrielle avec les problèmes induits par l'industrie (encombrement de la circulation, surpopulation, etc.) dans un cadre médiéval qui se trouve désormais obsolète.

Source : BENEVOLO (tome I, 1987, P.159)

c- Après la révolution industrielle :

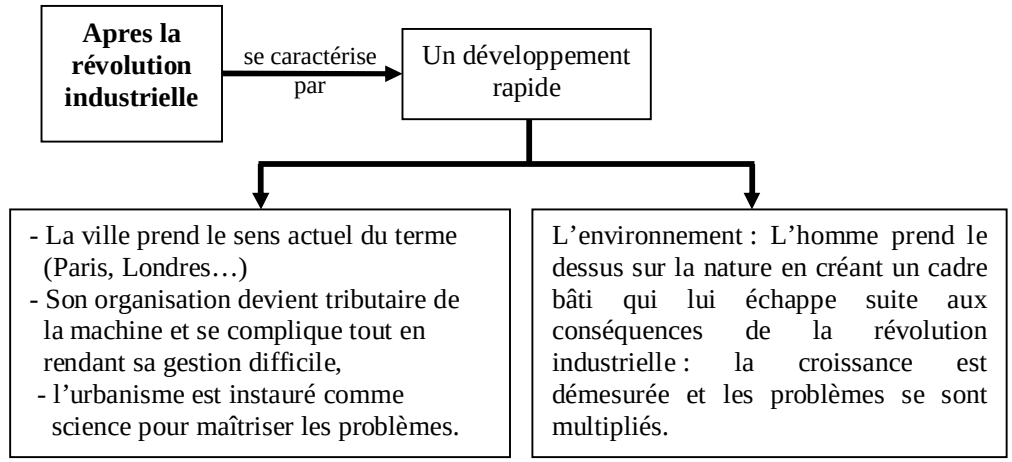

Schéma n° 97 : Caractéristiques de la période post-industrielle.

La machine devient l'élément indispensable à la vie de l'homme qui organise son environnement en fonction de celle-ci. Les facteurs de développement, dans ce cas, sont endogènes.

Source : traitement personnel

III-6- Les effets de l'urbanisation pour une société qui a connu un développement normal :

En effet, l'urbanisation mène à une vie facile mais paradoxalement elle augmente les troubles psychologiques par rapport à l'autonomie qu'elle confère à la personne que tous les individus n'arrivent pas à assumer : « notre société est celle des névrosés et des crises de personnalité » **[44]**. L'individu livré à lui-même va se retrouver dans des situations où il est maître de son destin. Il doit penser, décider, agir rapidement en assumant seul les conséquences de ses agissements.

L'homme des villes est confronté à d'autres dangers notamment ceux liés à l'environnement qu'il a crée : le stress, le bruit, la pollution, le crime ….et à d'autres tentations comme la consommation de nouveaux produits, à des taches plus difficiles que celles des membres de la collectivité traditionnelle.

III-6-1- Les traits généraux caractérisant les sociétés traditionnelles :

a- La société :

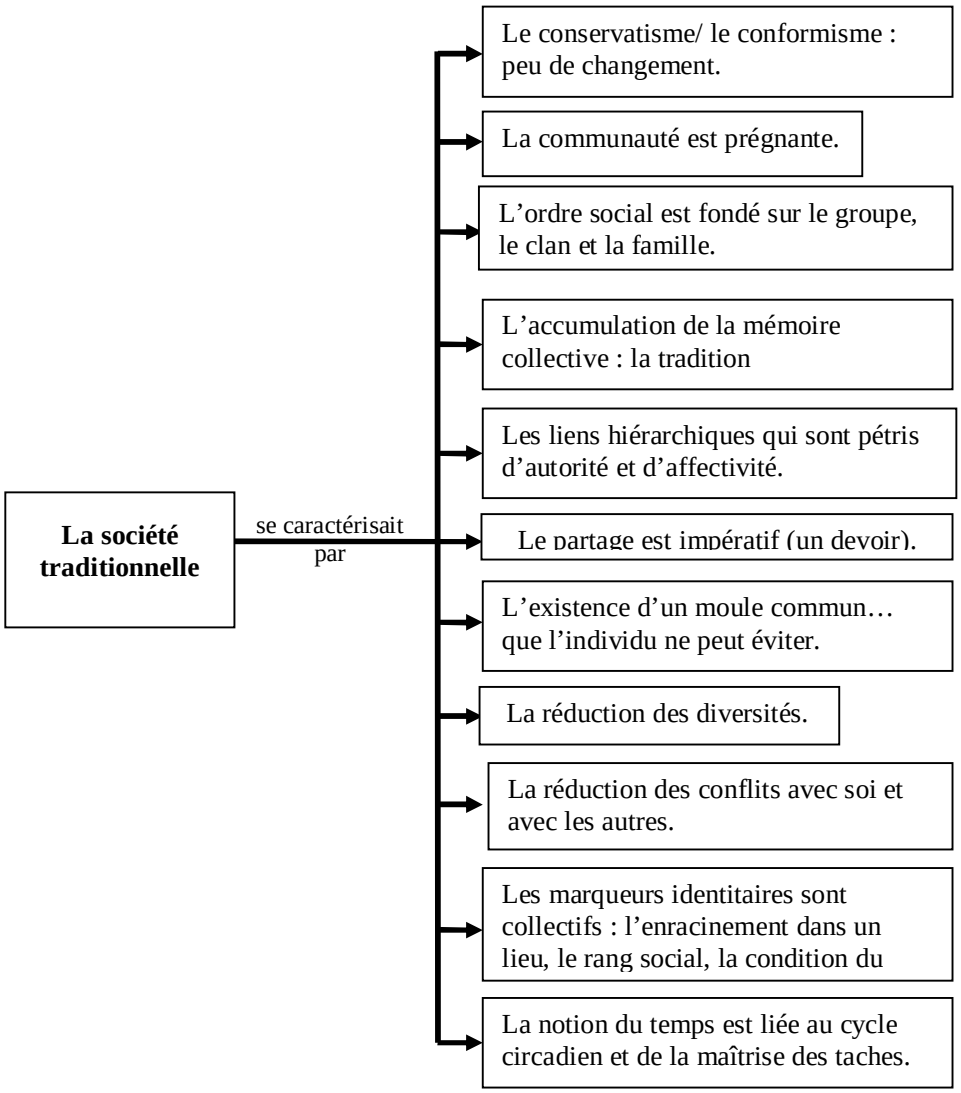

Schéma n° 98 : Caractéristiques de la société traditionnelle.

La société traditionnelle possède des caractéristiques spécifiques et stables à travers le temps excluant le changement.

Source : traitement personnel

b- L'individu :

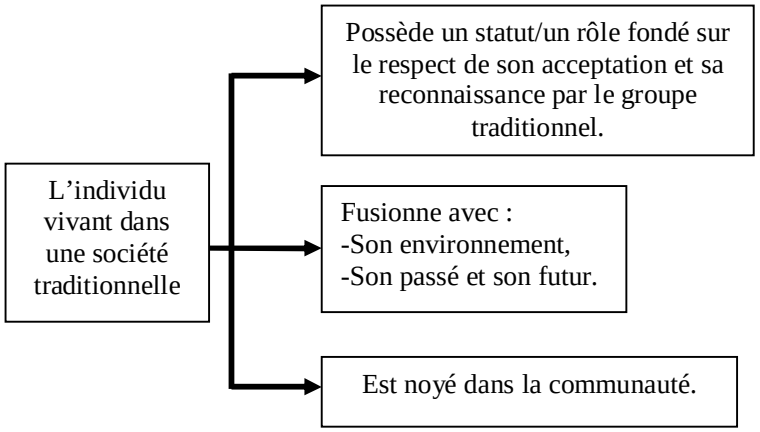

Schéma n° 99 : L'individu dans la société traditionnelle.

La société traditionnelle est tellement prégnante que l'individu est noyé dans le groupe en se conformant aux traditions de celle-ci.

Source : traitement personnel

c- Schématisation du processus d'urbanisation pour une société traditionnelle : cas de l'Algérie :

La société traditionnelle (dans ce cas celle de l'Algérie) qui connaissait un développement normal, a été bouleversée dans ses fondements, sa culture, son environnement.

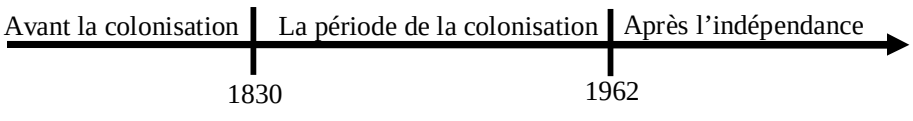

Schéma n°100 : Chronologie d'urbanisation, cas de l'Algérie.

Les grandes périodes historiques qui ont marqué le développement d'une société traditionnelle exemple de l'Algérie.

Source : traitement personnel

Chaque phase se caractérise par :

c-1- Avant la colonisation :

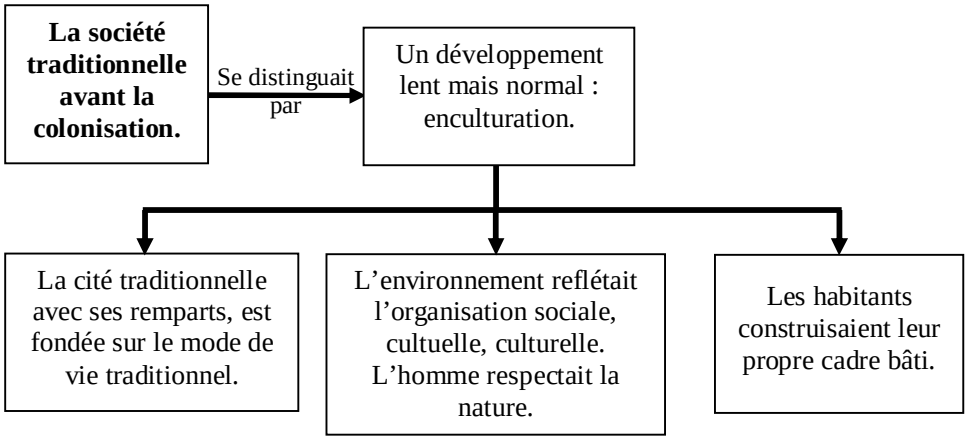

Schéma n° 101: La société algérienne avant la colonisation.

Les caractéristiques propres à une société traditionnelle, exemple de l'Algérie, cas de Constantine.

Source : traitement personnel

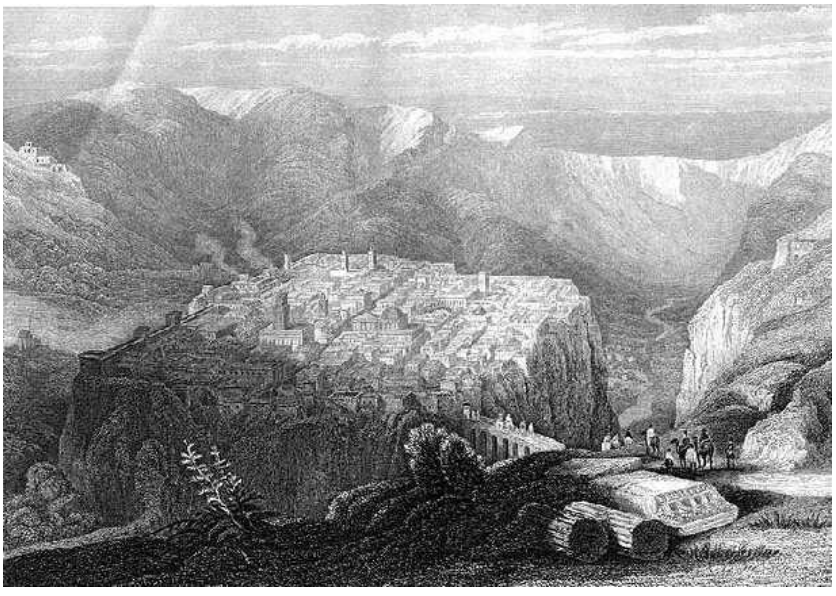

Figure n° 13: Le site de la médina de Constantine.

Répondant à des besoins de sécurité, le site entouré du ravin est une véritable forteresse cernée par des vallées et des monts qui assurent la survie et la pérennité de la Médina. Tout contact extra-muros se faisait par le pont : élément de franchissement de la barrière naturelle.

Source inconnue

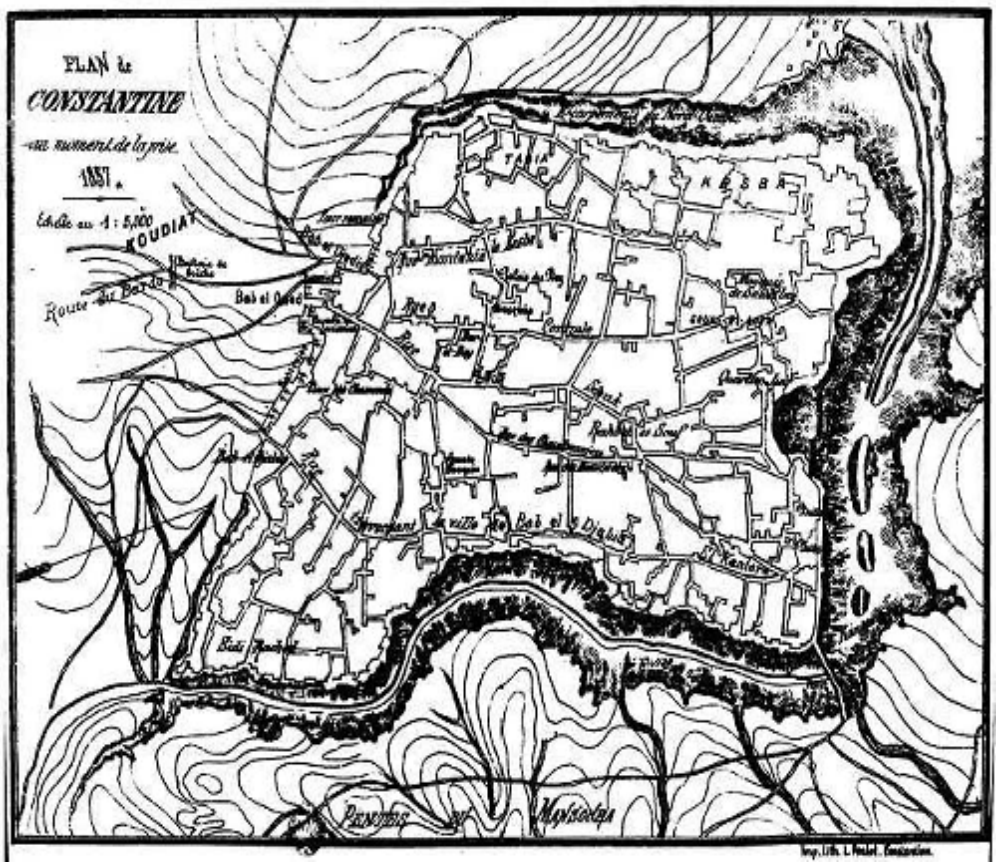

Figure n°14 ; La Médina de Constantine.

Tissu traditionnel compact, homogène entouré de maisons-rempart dont l'accessibilité est assurée par des portes. Il est irrigué de voies arborescentes épousant le relief du site tout en présentant une hiérarchie spatiale.

Source : archives de la wilaya de Constantine

Figure n°15 : Placette de Sidi Djliss.

Elément d'articulation où convergent plusieurs ruelles, marqué par l'existence d'une fontaine publique. Les habitants se regroupent pour s'alimenter en eau et échanger divers produits.

Source : carte postale

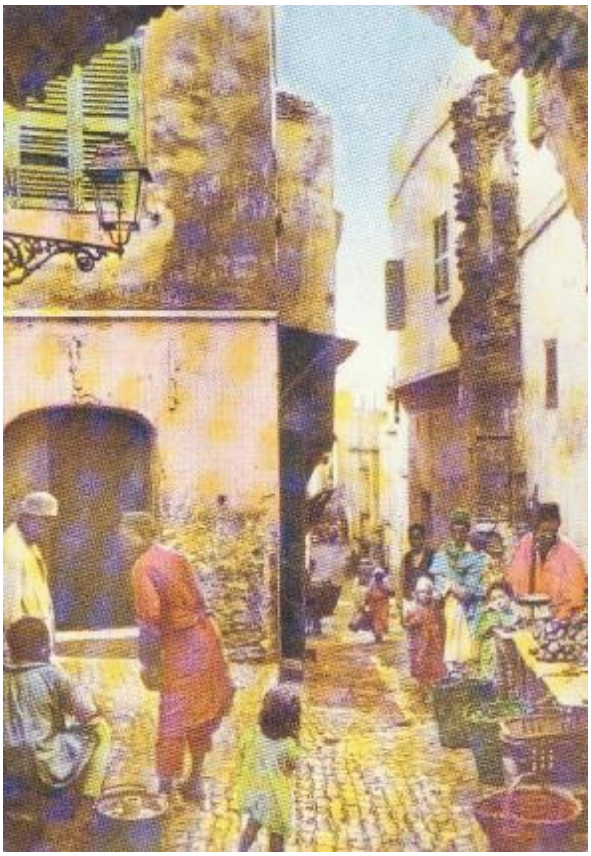

Figure n 16:° L'environnement de l'espace traditionnel.

Vue sur une ruelle de la Médina montant les différentes activités des habitants. L'alternance fermeture-ouverture ainsi que le changement d'angle de vision répondent à des impératifs culturels et sociaux traduisant la prégnance de la communauté sur l'individu.

Source : carte postale

Figure n°17 : Intégration au site et respect du climat.

Répondant aux impératifs climatiques, culturels, cultuels et sociaux, l'environnement bâti traditionnel constitue un cadre de vie où toutes les pratiques de ce temps sont prises en charge par celui-ci. Il n'existe pas de divorce entre le cadre bâti et les besoins des habitants même les façades sont édifiées de telle manière à participer dans les séquences des parcours pour orienter la personne et son comportement et faciliter l'utilisation des espaces extérieurs en hiver ou en été (ouverture – fermeture, couvert – ouvert…)

Source : cartes postales

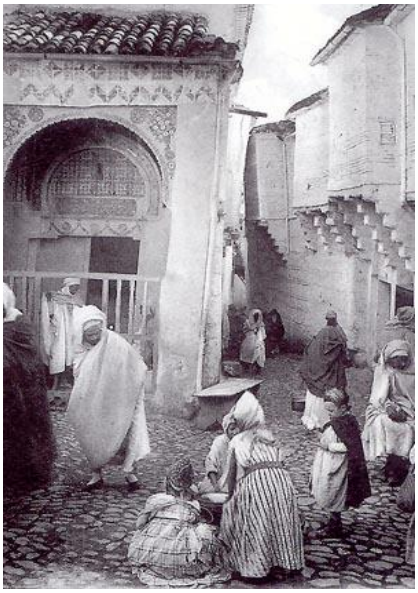

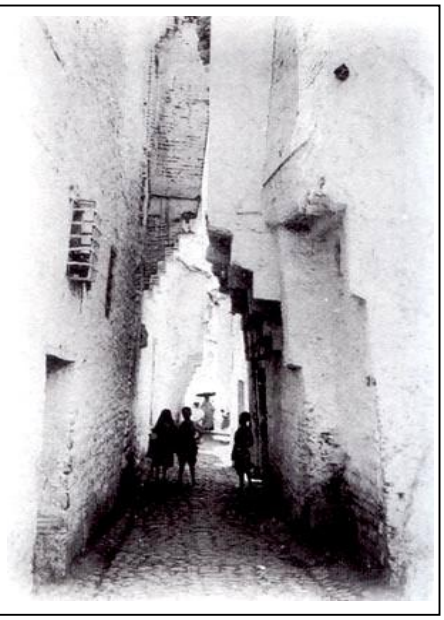

Figure n°18 : Eléments architectoniques de la médina.

Répondant aux impératifs climatiques, culturels, cultuels et sociaux, l'environnement bâti traditionnel constitue un cadre de vie où toutes les pratiques de ce temps sont prises en charge par celui-ci. Il n'existe pas de divorce entre le cadre bâti et les besoins des habitants même les façades sont édifiées de telle manière à participer dans les séquences des parcours pour orienter la personne et son comportement et faciliter l'utilisation des espaces extérieurs en hiver ou en été (ouverture – fermeture, couvert – ouvert…)

Source : carte postale

c- 2- Pendant la colonisation :

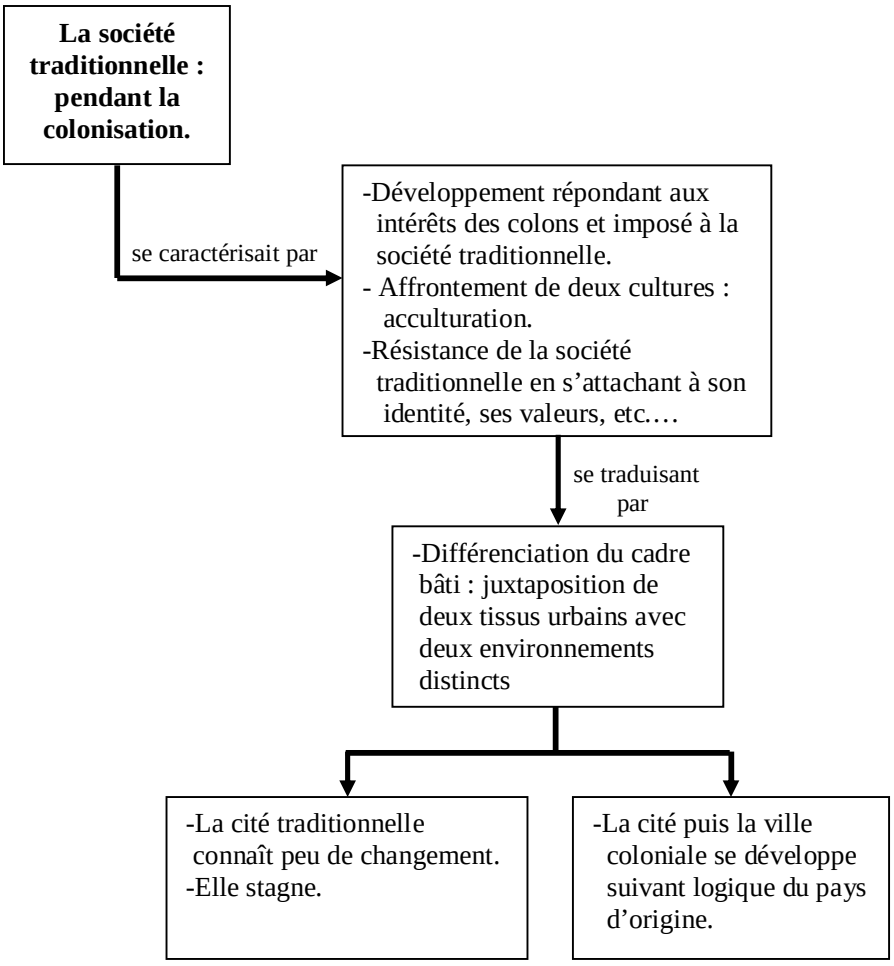

Schéma n° 102 : Les caractéristiques de la période coloniale.

Face à la politique de déracinement menée par la colonisation, la société traditionnelle a résisté en s'accrochant à ses traditions et à ses valeurs séculaires

Source : traitement personnel

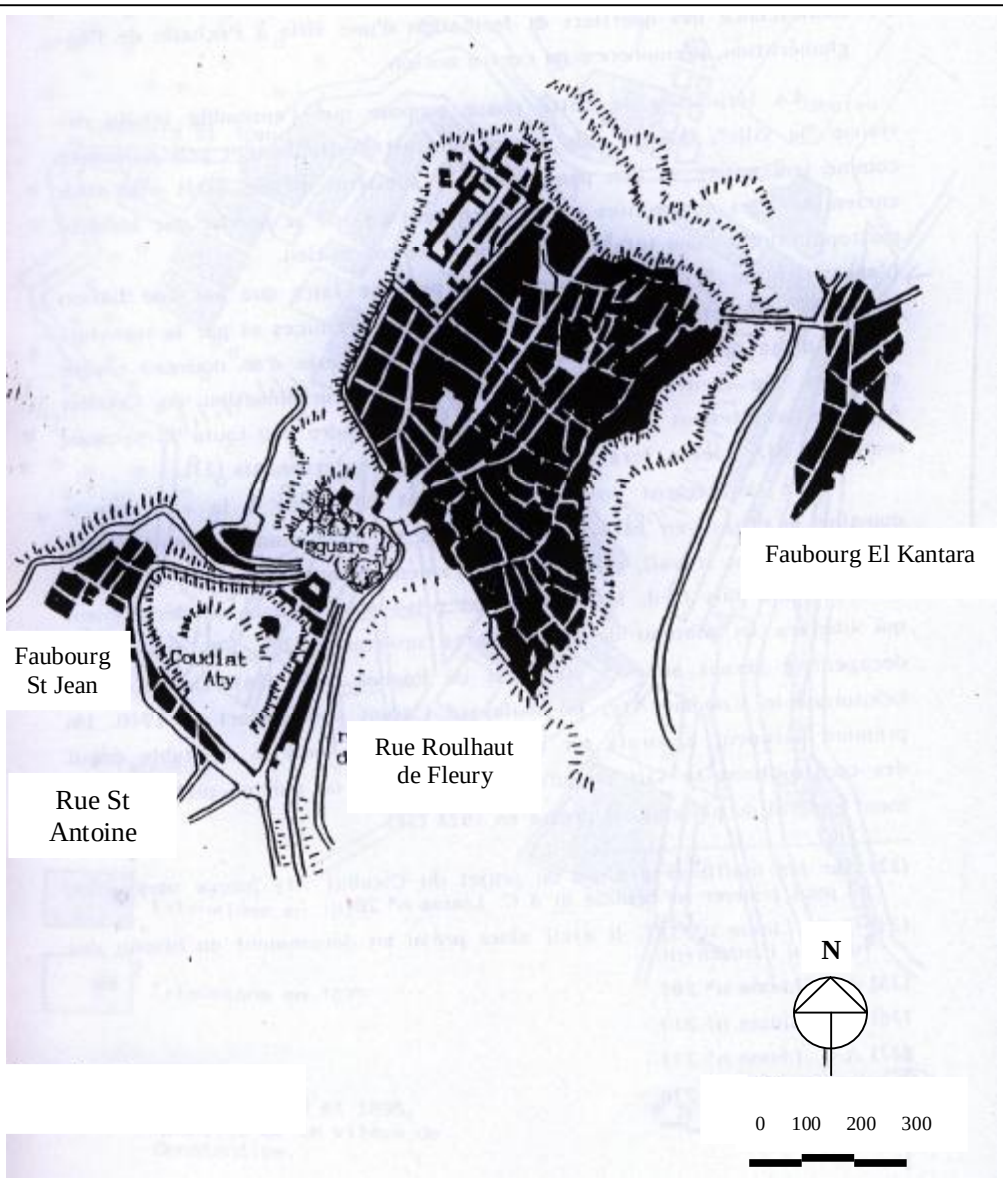

Figure n°19 : Premières extensions coloniales.

Deux cultures, deux cadres bâtis différents qui se jouxtent mais qui s'affrontent tacitement. Chacun s'accroche et s'ancre d'avantage en tenant à ses valeurs, ses traditions, son environnement qui reflète son identité, son appartenance.

Source : B.PAGAND (1989, 27)

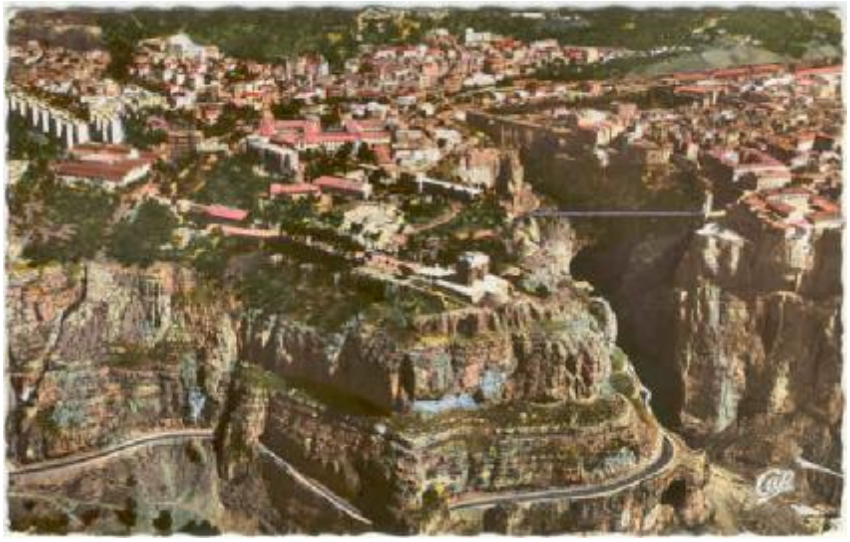

Figure n°20 : Vues aériennes de la médina de Constantine.

On observe les premières extensions européennes au-delà du ravin assurées par les ponts (Bab El Kantara et Sidi Rached) vers le nord et la Brèche pour relier la Médina avec la ville coloniale du Koudiat au sud. L'éventration du tissu traditionnel s'est faite par l'élargissement des voies de forme de percées étalonnées par des places et des placettes, parallèlement à la mise en place de constructions coloniales enserrant le bâti traditionnel.

Source : cartes postales

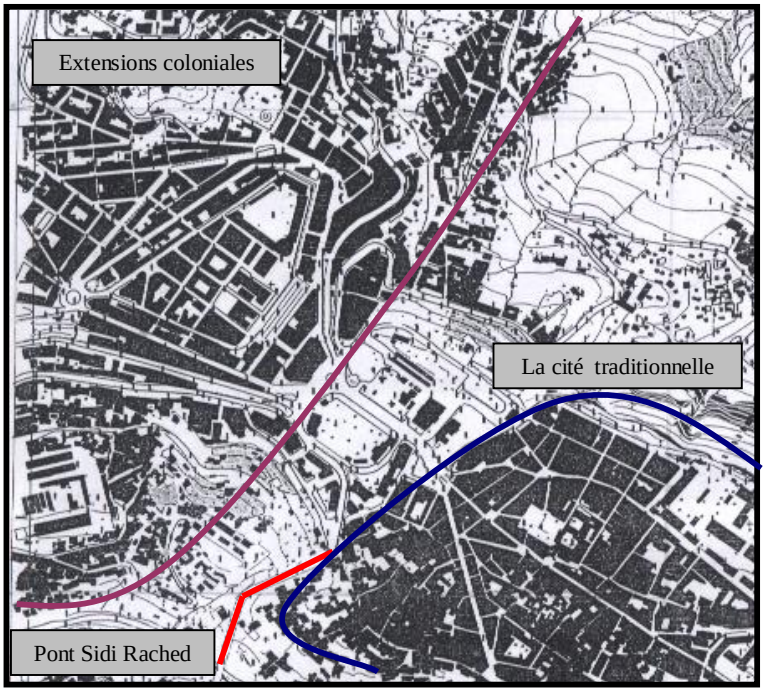

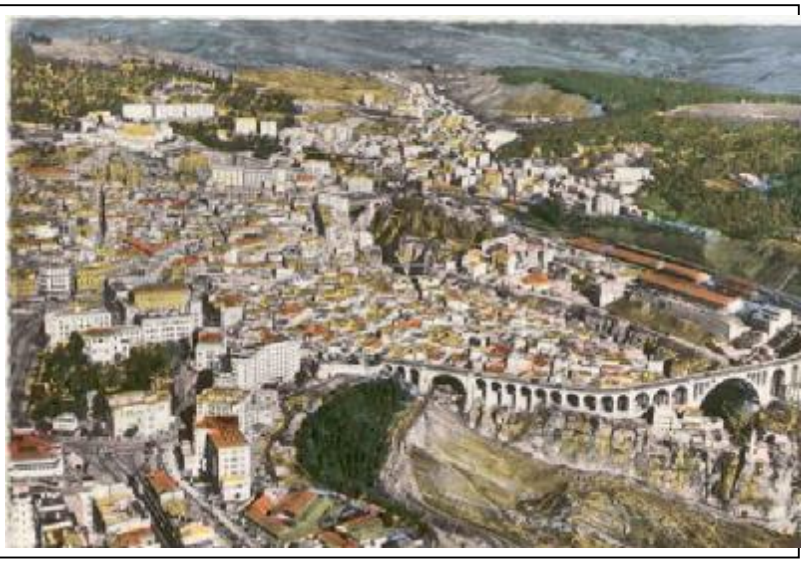

Figure n°21 : Les extensions coloniales.

Les extensions européennes jouxtent et cernent le bâti traditionnel. Le colonial en occupant les hauteurs veut se démarquer tout en affichant sa domination. Le pont qui a pour rôle d'assurer la liaison avec les faubourgs exprime la maîtrise technologique européenne. Deux systèmes s'affrontent l'un avec son architecture et sa technologie innovatrice et l'autre avec son attachement au savoir-faire ancestral.

Source : cartes postales

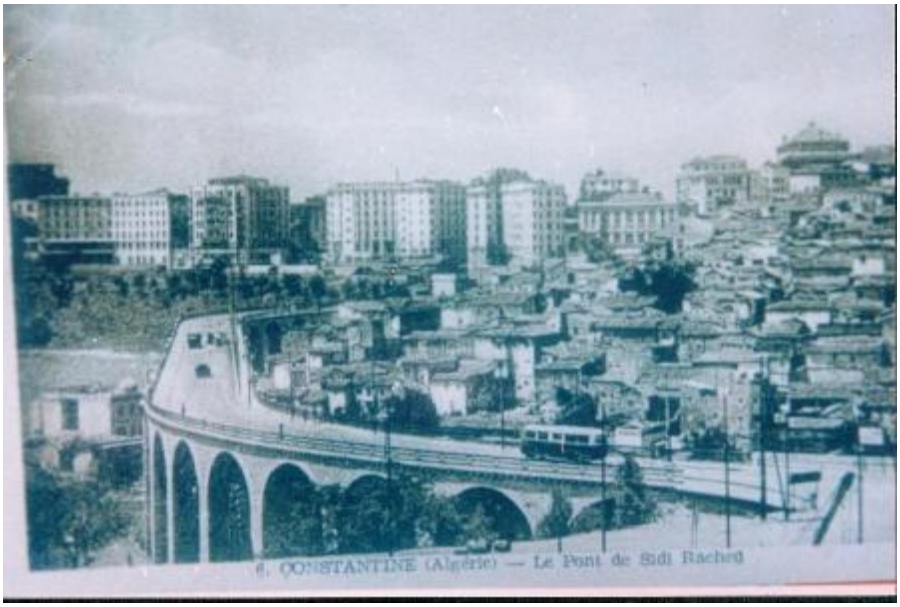

Figure n°22 : Juxtaposition de deux tissus antagonistes.

S'il existe une différence au niveau des formes urbaines, néanmoins il y a une continuité spatiale et fonctionnelle entre les deux entités : traditionnelle et coloniale. Même si cette dernière enserre le noyau traditionnel pour le contrôler, elle tente d'assurer des liens avec celui-ci. Elle impose des points de liaison ou de franchissement en des endroits étudiés et stratégiques.

Source : cartes postales.

Figure n° 23 : La place de la brèche

Les premières extensions coloniales menées en dehors de la Médina. La volonté d'afficher la culture, le mode de vie Européen avec l'introduction de grandes ouvertures dans le tissu et au niveau des façades avec un traitement décoratif ostentatoire contrastant avec la compacité et l'austérité du bâti traditionnel.

Source : cartes postales.

Figure n°24 : Le tracé colonial régulier contrastant avec la compacité du tissu traditionnel.

Deux environnements contrastant l'un avec l'autre de part leur urbanisme, leur savoir faire architectural, leur matériaux, leurs façades…mais ils tentent d'assurer la continuité et de renforcer les liens en se mettant très près l'un de l'autre.

Source : cartes postales.

c- 3- Après l'indépendance :

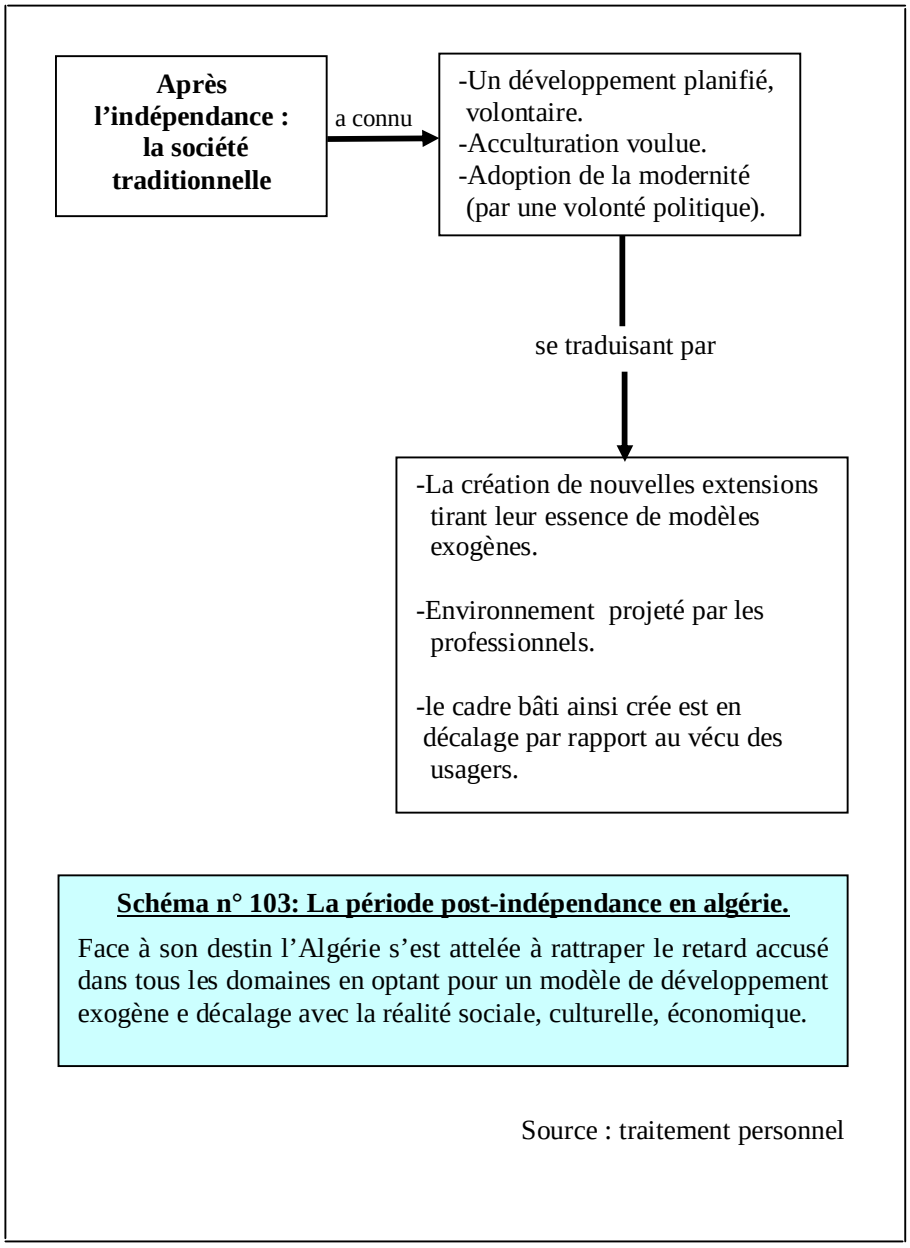

Schéma n° 103: La période post-indépendance en algérie.

Face à son destin l'Algérie s'est attelée à rattraper le retard accusé dans tous les domaines en optant pour un modèle de développement exogène e décalage avec la réalité sociale, culturelle, économique.

Source : traitement personnel

d- Schématisation des effets induits par le processus d'urbanisation planifié par les dirigeants des sociétés traditionnelles : cas de l'Algérie :

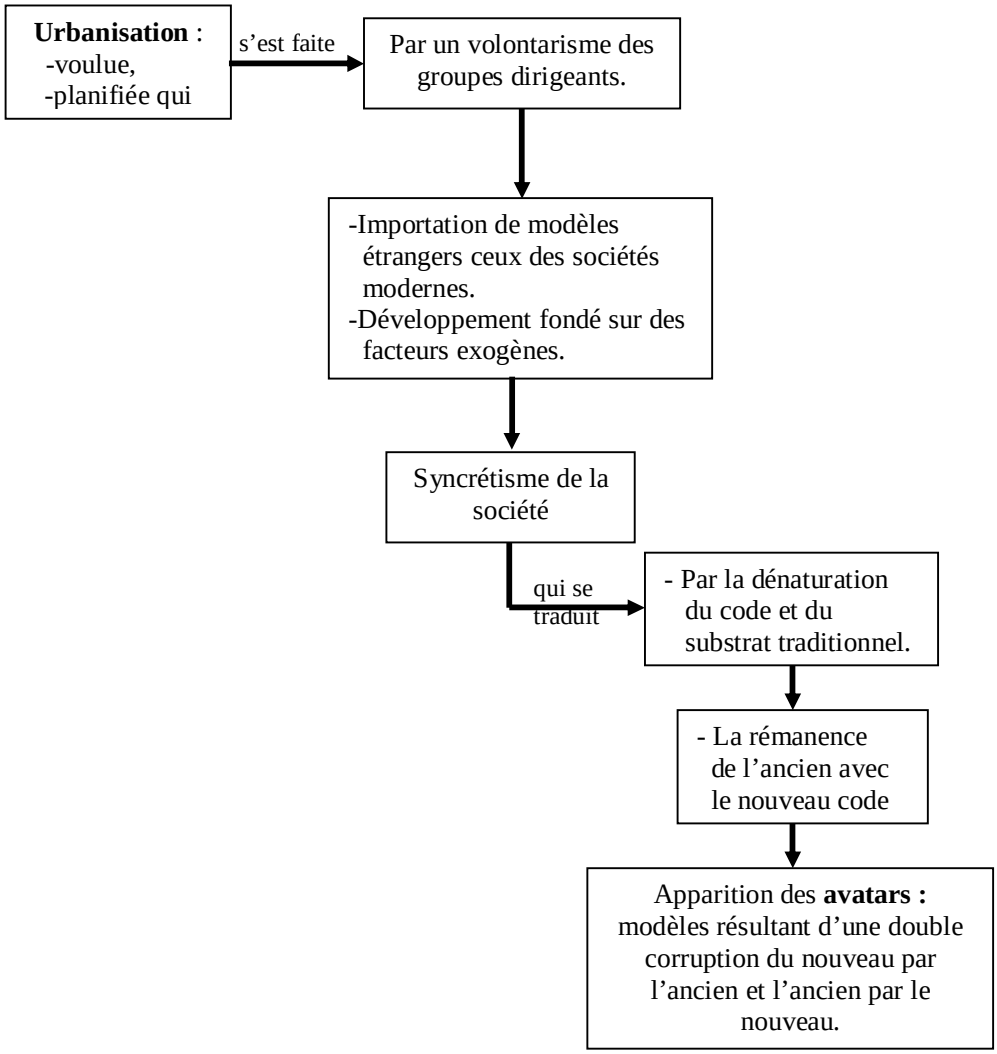

Schéma n° 104 : Effet induit par le choix politique.

Les facteurs de développement étant imposés à une société imprégnée d'une culture séculaire, le résultat escompté est en décalage avec la réalité sociale : déformation des modèles importés induisant des avatars où le problème d'identité se pose à travers l'appropriation de ces espaces.

Source : traitement personnel

La société traditionnelle est segmentée : ceux qui adoptent une solution intermédiaire celle de la concomitance de la tradition et de l'innovation ; et ceux qui résistent aux changements en s'attachant solidement aux référents traditionnels. Néanmoins, le choix du gouvernement s'est porté sur la modernité en se tournant vers les modèles importés des pays développés. Tous les secteurs administratifs, éducatifs, politiques, technologiques, et notamment ceux de l'urbanisme et de l'habitat tirent leur essence de modèles expérimentés dans ces pays où l'innovation et la création scientifique, industrielle, technologique sont une priorité héritée depuis la révolution industrielle.

Tentant de donner une image moderne de la ville algérienne et mus par la nécessité de rattraper le retard accusé au niveau du secteur de l'habitat, les décideurs ont opté pour le modèle des grands ensembles qui répondait à la conjoncture de ces années là. Ainsi, en architecture et en urbanisme l'Algérie a privilégié l'implantation de ces grands ensembles à travers tout son territoire. Ce modèle exogène a été disséminé à travers l'ensemble du pays indépendamment du climat, du terrain, de la culture, des besoins et des pratiques sociales de la société d'accueil. En d'autres termes, les réalités algériennes même les compétences au niveau de la conception et de la réalisation n'ont pas été prises en compte. Une études de réajustement de ces modèles n'a pas été effectuée afin d'adapter l'urbanisme aux conditions locales du pays. En fait, c'est la société qui a du s'adapter au cadre bâti avec tout ce que cela comporte comme transformations, comportements inadéquats et coût psychique que toute adaptation entraîne.

L'adaptation à un modèle exogène laisse émerger des dysfonctionnements et des déviations anachroniques avec le modèle originel donnant naissance à des avatars. Ces derniers représentent le résultat d'une conception qui ne tient pas compte des réalités socioculturelles, de la non maîtrise de la réalisation et la gestion des espaces conçus, les comportements des habitants qui ont du mal à s'adapter dans ce genre d'environnement. Les résultats sont patents car ils transparaissent à travers l'espace. L'environnement est empreint de changements négatifs inhérents aux déviations conceptuelles, de gestion, d'adaptation comme le montre ces exemples. Les cas abordés ci-dessous sont situés à Constantine, objet d'étude de ce travail : les ZHUN choisies sont présentés selon la chronologie de leur création où l'accent est mis sur les effets de ce modèle non pas en tant que cas théorique mais en tant qu' environnement vécu.

d-1-L'environnement de la ZHUN de Daksi

Photos n°8 à 13 : ZHUN de Daksi. Vue d'ensemble.

Orientés suivant des directions différentes, les immeubles jaillissent de nulle part sans constituer un paysage urbain. En effet, l'ensemble des immeubles profile une silhouette uniforme et plate sans éléments de différenciation. Ils ne comportent aucun symbole témoignant de leur appartenance culturelle ou autre. Cette disposition constitue un mur formé par les barres tel le mur de rempart édifié autrefois pour protéger la cité médiévale. Cependant, il est entrecoupé par des vides qui correspondent aux espaces extérieurs inhérents à la conception du plan masse. La silhouette de la ZHUN de Daksi vue sous cet angle semble détachée du terrain : les relation d'ancrage sont très faibles avec le sol. Par conséquent, les espaces les environnant sont investis par n'importe quel type de construction notamment le spontané précaire et en dur qui viennent très prés titiller les constructions planifiées par l'état.

2007

Photos n° 14 à 19: ZHUN de Daksi. La voirie.

Limitrophe à une ligne de croissance qui lui a donné naissance, la voirie obéit aux principes de la hiérarchie énoncés par le mouvement moderne. Les voies ainsi conçues, définissent des parcours qui sont identiques affichant un manque de confort extérieur flagrant. Elles sont bordées soit d'immeubles ayant les mêmes façades, soit des terrains vagues sans traitement les distinguant l'un de l'autre ou encore les mêmes types de murs de clôture. Sans définition latérale particulière, sans mobilier urbain singulier, sans signalisation, chacune des voies est constituée d'une série de séquences non différenciées facilitant la reconnaissance des voies et leur utilisation.

2007

d-2-L'environnement de la ZHUN de Ziadia

Photos n° 42 à 47 : ZHUN de Ziadia. Vue d'ensemble.

Le paysage urbain obtenu suite à l'édification des ZHUN est constitué d'un ensemble d'unités bâties identiques posées sur un site présentant une inclinaison pentue. De forme parallélépipédique étirée dans le sens vertical (cas des tours) ou dans le sens horizontal (cas des barres), les plots et les tours sont orientés parallèlement aux courbes de niveaux générant une implantation en terrasse avec des espaces non construits. La silhouette qui se profile ne comporte aucun élément de différenciation, de marquage, de repérage ou encore de référence à l'histoire et à la culture du groupe social vivant dans cet environnement.

2007

Avant

Après

1

Photos n° 76 à 78 : ZHUN de Ziadia. Les façades.

Dans le cadre de l'amélioration, densification urbaine menée par la DUC de Constantine en 2006, des constructions nouvelles sont implantées dans les espaces libres normalement laissés, pour assurer le confort minimal en ensoleillement, aération, éclairage, vue dégagée et agréable….En fait, ces espaces étaient sensés être aménagés en espaces vert entourant les immeubles pour constituer des vues agréables, reposantes contrastant avec le béton. Une nouvelle typologie des constructions (celle de l'individuel) émerge comme élément de rajout n'ayant aucune relation avec le bâti implanté. Ne faisant pas partie du plan masse originel, ce nouveau bâti n'obéit à aucune logique d'organisation si ce n'est celle d'occuper les espaces libres laissés lors des premières opérations de la création de la ZHUN.

2007

d-3-L'environnement de la ZHUN de 5Juillet

Photos n° 83 à 88 : ZHUN de 5 Juillet. La voirie.

Répondant aux mêmes préoccupations, la voirie de la ZHUN 5 Juillet est conçue selon les mêmes principes appliqués à toutes les ZHUN. Le classement des voies en primaire, secondaire et tertiaire qui se termine en cul de sac, est mis en pratique avec l'absence de traitement pouvant les différencier l'une de l'autre. En effet, bordées latéralement de mur de soutènement ou d'immeubles identiques, ces chenaux de communication sont difficiles à identifier en l'absence d'un traitement spécifique pour chaque type de voie : pas de point de repère, pas de marqueur, pas de signalisation, pas de mobilier urbain pouvant créer une animation dans les parcours pour faciliter l'appropriation et l'utilisation permanente de ces canaux de communication.

2007

Photos n°89 à 94 : ZHUN de 5 Juillet. Les espaces extérieurs.

Résiduels, les espaces extérieurs de la ZHUN de 5 Juillet possèdent les mêmes caractéristiques que ceux des ZHUN précédentes. Trop grands, ils ne sont pas maîtrisables et ne peuvent être traités correctement. Ils sont réduits à des terrains vagues soumis à des occupations les plus nuisibles telles que : les décharges des ordures, aire de stationnement, etc.…. Leur statut, leur localisation et leur forme avec l'absence de marquage du territoire personnalisé inhibent et démotivent toute action individuelle ou collective du groupe pour une prise en charge effective et réelle.

2007

Photos n°95 à 100 : ZHUN de 5 Juillet. Les espaces extérieurs.

Les espaces extérieurs sont livrés à eux-mêmes laissant transparaître la négligence et le délaissement malgré qu'ils soient situés prés des immeubles. Néanmoins, au niveau de la ZHUN de 5Juillet, la plantation des arbres constitue un avantage indéniable créant un microclimat qui adoucit l'effet du soleil mais leur emplacement est aléatoire et non réfléchi. Placés trop prés des immeubles, ils gênent l'éclairage et l'ensoleillement des espaces intérieurs.

2007

Photos n°101 à 108 : ZHUN 5 de Juillet. Les espaces extérieurs.

Dans le cadre de l'amélioration urbaine lancée par la DUC de Constantine en 2006, les trottoirs, les murs de soutènement, les voies tertiaires : les passages pour piétons, certaines chaussées des voies secondaires ont été restaurés en prenant la forme vue sur les photos. Les espaces extérieurs n'ont pas été traités, d'ailleurs les terrains vagues sont restés intacts ainsi que les façades qui n'ont pas fait l'objet d'opération de ravalement. La question est : ces travaux menés vont-ils être gardés avec l'entretien ou vont-ils se dégrader et faire l'objet d'actes de vandalisme ?

2007

Photos n° 109 à 113 : ZHUN de 5 Juillet. Les équipements.

Implantés après la construction des immeubles d'habitations, les équipements ne sont pas concentrés au niveau d'une même zone révélant le non respect de la notion de zoning. Parallèlement, la construction des murs de clôture n'est pas généralisée à tous les équipements. Elle est supplantée par la localisation sur un monticule les isolant d'une part et facilitant leur protection d'autre part. Quant à leurs façades, elles aussi n'ont pas fait l'objet d'un travail compositionnel qui tient compte de l'unité et l'harmonie de l'ensemble bâti.

2007

Photos n° 114 à 119 ; ZHUN de 5 Juillet. Les façades.

Stéréotypées, les façades sont conçues suivant le même prototype appliqué aux autres ZHUN. De forme rectangulaire, elles comportent le même type de balcons et de fenêtres. Elles constituent le résultat compositionnel simple de l'horizontale et de l a verticale. Ces deux axes se coupent perpendiculairement pour engendrer le rectangle ou le carré : formes géométriques pures de prédilection du mouvement moderne. Sans traitement .particulier, elles ne font référence ni à la culture ni à l'histoire du groupe qui les habite. Sans repère et sans marquage personnalisé, elles sont anonymes et monotones rendant difficile l'identification et la définition des parcours. Même les façades de l'habitat individuel adoptent le même type de traitement de composition : même type d'ouverture, même dimension, même affectation du rez-de-chaussée : le commerce.

2007

d-4-L'environnement de la ZHUN de Boussouf

Photos n° 120 à 124 : ZHUN Boussouf. Vue d'ensemble.

Poussant comme des champignons, les unités bâties se ressemblent et se répètent générant une monotonie dans le paysage. Les plots sont implantés comme des substantifs qui s'élèvent vers le ciel tout en ayant peu de relation avec le terrain. Le paysage, ainsi produit, est fragmenté, ne comporte pas de marqueurs c'est-à-dire il ne possède pas une identité avec une structure claire. La fragmentation est renforcée par la morphologie et la nature géologique du site qui a imposé un mode d'occupation particulier où le bâti est orienté par rapport à la pente du terrain. En effet, les constructions et la voirie sont parallèles aux courbes de niveaux avec la prégnance de terrains vagues qui entourent et ceinturent tous les éléments artificiels crées par l'homme. Optant pour le principe de la table rase, ce dernier évite d'occuper les terrains qui posent des problèmes.

2007

Photos n° 125 à 130: ZHUN de Boussouf. La voirie.

Irrigué par un ensemble de voies qui tente de se conformer aux principes de la hiérarchisation énoncés par le mouvement moderne. Néanmoins, le passage d'un type de voie à un autre se fait sans signalisation. D'ailleurs, les canaux de communication importants ne sont pas définis latéralement et ne sont pas étalonnés par un aménagement adéquat. Pis encore, les cotés se trouvant de part et d'autre de ces voies ne sont pas traités et ne comportent pas de différenciation dans les aménagements entre primaire, secondaire et tertiaire ce qui rend difficile leur désignation par un nom et leur identification. Les terrains vagues sont présents tout le long des chenaux de communication primaires et secondaires et tout autour des dessertes terminales.

2007

Photos n°131 à 136: ZHUN de Boussouf. Les espaces extérieurs.

Les espaces libres qui devraient faire l'objet d'une conception et une composition découlant de celle du bâti, sont mal définis et très grands. Laissés à l'état naturel, ils se présentent sous forme de terrains vagues ne comportant aucun aménagement spécifique. Ils sont tous identiques à perte de vue ne facilitant pas leur identification et celle du bâti. D'ailleurs, sans structuration particulière, ils favorisent toutes les dérives fonctionnelles en étant perméables, mal conçus et non hiérarchisés. Ils sont soumis à des occupations spontanées car ils peuvent être utilisés, détournés de leur fonction initiale, voire squattés.

2007

Photos n°136 à 141 : ZHUN de Boussouf. Les espaces extérieurs.

Les espaces libres situés à proximités des bâtiments ont fait l'objet d'une opération d'amélioration urbaine en 2006 lancée par la DUC de Constantine. Cette intervention n'a concerné que la réfection de la voirie : les trottoirs et les chaussées ainsi que certains passages piétons, et le réseau d'assainissement de la ZHUN de Boussouf. Cependant, la répétition du même type de traitement renforce la monotonie et rend l'identification des lieux difficile. La question qui se pose : ce traitement fait pour améliorer l'environnement dans lequel vit l'algérien est – il efficace et va-t-il perdurer sachant que les terrains qui les enserrent sont à l'état naturel ?

2007

Photos n° 142 à 147: ZHUN de Boussouf. Les espaces extérieurs.

Suivant les procédures habituelles caractérisées par la précipitation, le terrain n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie du sol. En effet, au départ, le choix du site s'est effectué sans l'étude géomorphologique du site sachant que ce dernier est constitué dans sa globalité par des terrains agricoles à faible portance. Les glissements de terrain ont fait leur apparition après l'implantation des constructions mettant en doute le choix du terrain et augmentant le coût de réalisation de l'urbanisation de la zone. La présence de mur de soutènement fait partie du paysage de la zone enlaidissant celui-ci et remettant en question le choix du site et le type d'approche urbanistique préconisée dans ce cas.

2007

Photos n° 148 à 153 : ZHUN de Boussouf. Les façades.

Obéissant aux principes du mouvement moderne, qui conteste toute référence à l'histoire, les façades ne comportent aucun élément pouvant afficher l'appartenance culturelle du groupe. Privilégiant le style international où la différence culturelle et individuelle est bannie, la composition des façades se limite à la répétition des mêmes ouvertures sans recherche esthétiques. En effet, les balcons et les baies rectangulaires sont les seuls éléments de composition utilisés pour le traitement des façades mettant en exergue la propension pour les formes géométriques pures telles que le carré, le rectangle jeu imposé par la verticale et l'horizontale. Leurs dimensions répondent aux exigences minimales de confort afférent ou inhérentes à l'ensoleillement, l'aération et le vis-à-vis obtenus par la règle d'urbanisme appelée « le prospect ».

2007

Photos n°153 à 158: ZHUN de Boussouf. Les espaces Extérieurs.

Cité dortoir, la ZHUN de Boussouf ne comporte pas beaucoup d'équipements. Les seuls équipements qui existent sont clôturés par un mur haut tout autour. En effet, répondant à la logique de la ségrégation fonctionnelle, les équipements au lieu de se trouver concentrés dans une zone précise et séparée des habitations, ils ont été disséminés a travers la ZHUN dans les terrains libres laissés après la construction des immeubles et les tours. La séparation fonctionnelle est réalisée par la construction d'un mur de clôture comme un rempart pour isoler l'équipement et veiller à sa protection. Néanmoins tous les murs sont identiques sans comporter des signes de distinction sauf ceux du sport qui sont entourés d'un grillage à travers lequel l'activité transparaît ainsi que les éléments indispensables à son déroulement.

2007

d-5L'environnement de la ville nouvelle Ali Mendjeli

Photos n° 159 à 162 : La ville nouvelle Ali Mendjeli. Vue d'ensemble.

Composée de tours et de barres, la vue d'ensemble de la ville nouvelle introduit une dimension nouvelle celle de l'échelle démesurée à laquelle les habitants de Constantine ne sont pas habitués. La démesure représente l'imitation d'une image d'un environnement « mythique ». En effet, la tour, avec ses dimensions hors normes, devient une figure urbaine courante perdant son rôle symbolique de beffroi, de ponctuation urbaine. La répétition de ces formes urbaines figées engendre l'uniformisation de l'environnement et lui confère une image brouillée qui est standardisée où l'individu perd le sens de l'orientation. La silhouette qui se dégage de la juxtaposition d'objets architecturaux isolés, est plate et ne comporte aucun symbole identifiant l'appartenance culturelle ou le passé historique du groupe pour lequel ils sont destinés. Ils posent le problème de l'identification et la reconnaissance des lieux ainsi que leur désignation qui correspond beaucoup plus au nombre de logement qu'ils comportent tels que : cité des 1600 logements, cité des 500 logements, etc.

2007

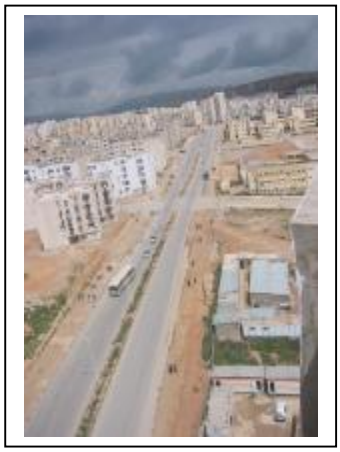

Photos n° 163 à 168 : Ville nouvelle Ali Mendjeli. La voirie.

Si le bâti est démesuré, la voirie obéit au principe de la démesure au niveau de ses dimensions. Appliquant la hiérarchie du mouvement moderne, les chenaux de communication de la ville nouvelle possèdent des largeurs importantes. Bordées de tours ou de barres dont le traitement des façades est identique tout le long des voies, elles ne sont pas étalonnées par des traitements pouvant les distinguer. D'ailleurs, les arbres qui constituent un élément d'étalonnage privilégié sont absents de l'environnement de la ville nouvelle ainsi que le mobilier urbain afin de réduire cette impression induite par les grands espaces notamment : les boulevards et les avenues. Totalement dénudés, la fonction de ces canaux de communication se restreint à la circulation seulement rendant difficile leur appropriation, leur marquage et leur repérage.

2007

Photos n° 169 à 174: Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les espaces extérieurs.

Après de longues années d'expérimentation des ZHUN, la conception des espaces extérieurs est toujours inchangée. Considérés résiduels, ils n'ont pas de forme précise mais ils présentent des dimensions importantes à la mesure des hauteurs. Délaissés, ils sont squattés par les habitants en y implantant des abris de fortune pour des activités informelles ou en les aménageant en aire de stationnement. Cependant, il existe certains espaces libres qui ont fait l'objet d'une opération d'aménagement avec la mise en place d'un mobilier urbain. Cette tentative d'améliorer certains d'entre eux qui restent toujours abandonnés, pis encore ils sont vandalisés. Il faut croire que le choix de leur emplacement et le type de traitement sont à l'origine de cette négligence et cet abandon.

2007

Photos n°175 à 180 : Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les espaces extérieurs.

Le phénomène de l'occupation spontanée des espaces libres qui s'est produit dans l'ensemble des ZHUN précédentes, a émergé sous la même forme. En effet, le marché spontané avec ses stands de fortune a investi un espace libre non traité dont les dimensions importantes. Le choix s'est porté sur un terrain vague entouré de voies qui à leur tour sont bordées d'une série d'immeubles R+4. Si cette pratique informelle satisfait certains besoins de la population, néanmoins, elle génère une multitude de nuisance telles que : le stationnement des camionnettes, leur bruit, les dépôts d'ordure, la vue laide des stands montés avec des matériaux précaires, les mauvaises odeurs…

2007

Photos n°181 à 186 : Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les équipements.

Afin de parer au principe du zoning, les équipements de la ville nouvelle ne sont pas concentrés au niveau d'une même zone. C'est pourquoi, ils sont atomisés à travers celle-ci sans créer une structure urbaine. Ceinturé par les voies généralement de type primaire (le boulevard …), chaque équipement est conçu sans rapport avec l'environnement qui l'entoure. D'ailleurs, la seule relation qui existe, se limite à un ou deux points d'accès donnant directement sur les voies car le principe de cloisonnage est toujours de rigueur. En effet, pratiquement tous les équipements sont ceinturés par des murs de clôture se présentant sous forme de treillage ou de petit muret surmonté d'un grillage. Quant aux formes volumétriques et celles des façades de chaque équipement, elles sont réfléchies par rapport à la fonction seulement ignorant le contexte dans lequel il s'insère.

2007

Photos n° 187 à 192: Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les façades.

Conçues par des bureaux d'études différents en dehors de toute action de coordination pour harmoniser l'ensemble, les façades se jouxtant sont dissemblables. Chaque immeuble obéit à une logique compositionnelle spécifique de son concepteur. Toutefois, elles sont soumises aux mêmes principes : la répétitivité des mêmes dimensions avec l'utilisation d'un prototype qui peut se reproduire à l'infini, l'application des formes géométriques pures : le rectangle et le carré, sans référence culturelle à la société qui les habitent rendant difficile leur reconnaissance et leur identification. Toutefois, un effort est fournit afin de tenter de briser la monotonie et l'anonymat qui consiste à traiter le rez de chaussée différemment avec l'adoption de la galerie comme élément de protection pour le piéton et de définition latérale des voies créant ainsi des séquences dissemblables au niveau des parcours. Maintenant, il s'agit de savoir s'il existe une cohérence entre les séquences successives d'un même parcours ?

2007

e- Conclusion :

Situées à l'est de la ville sur un terrain limité par la ligne de croissance d'un coté et de la barrière naturelle Oued de l'autre, les ZHUN de Ziadia et de la Boom présentent les mêmes caractéristiques que la ZHUN de Daksi, Boussouf ….En fait, le seul élément qui varie c'est le site qui s'impose avec force à l'homme exigeant de lui un travail d'intégration adéquat à chaque nature géologique et morphologique de celui-ci.

Simplifiant l'équation compliquée par la mise en présence de plusieurs paramètres à prendre en considération, les démiurges de l'architecture et de l'urbanisme ont opté pour la reproduction sérielle des mêmes objets architecturaux sans diversification sans innovation pour tenter de rompre la monotonie, l'anonymat, l'amnésie vis-à-vis de l'histoire et la culture du groupe humain qui y habite.

Conclusion :

Depuis la nuit des temps, l'environnement, avec ses différentes acceptions, a été au centre des préoccupations de l'homme. L'histoire retiendra l'époque romaine où l'être humain s'est aperçu que la prise du pouvoir passe indubitablement par la possession de l'espace en urbanisant des contrées vierges et en y édifiant des environnements vivables. Par conséquent, la colonisation romaine, à travers l'implantation des plans de castrum, a permis de construire des cadres bâtis dans des pays lointains mais hostiles à leur présence. L'urbanisation de ses territoires conquis a commencé par l'application de la centuriation, la partition du territoire entre les vétérans : « véritable système de coordonnées tracées sur le terrains », où le romain s'est comporté en maître . Par l'occupation et l'édification d'un environnement (le processus d'urbanisation), l'être humain a gravé sur le sol la prise de possession de l'espace tout en affichant ses droits de propriétés à travers le cadre bâti, en d'autres termes, l'architecture où un système de symbolisation est mis en place.

Depuis cette époque, l'homme a su que la maîtrise de l'environnement avec la création des villages, des cités, des villes, est une forme de pouvoir. Ceux qui la possèdent, orientent les conduites comportementales de l'individu, du groupe voire de toute une société entière. Ainsi, l'occupation et la possession d'un environnement ont toujours été au centre des conflits et de luttes humaines. Cette propension à posséder et à exercer son pouvoir sur un territoire, dévoile la nature humaine avec ses traits caractéristiques (cités dans la première partie) qui sont liés à sa perception (du monde, du danger, de la curiosité…) et son affectivité (la motivation, l'amour de soi, l'attachement à ses siens…), le besoin, l'intérêt personnel et du groupe, l'aspiration.

En fait, cette forme de pouvoir, aux multiples facettes, dévoile un ensemble de défis que l'être humain a tenté de relever à travers son histoire tout en mettant à l'épreuve sa nature humaine avec ses capacités et ses faiblesses. Ainsi, ces défis se traduisent à travers :

- La volonté de dominer la nature exprime sa perception particulière du monde qui se manifeste suivant les situations sous forme :
  - § d'admiration devant la magnificence de la nature,

- § de peur : sentiment d'impuissance face aux phénomènes naturels qu'il ne peut contrôler,
- § d'amour suite aux liens affectifs qui se tissent avec le lieu,
- § de besoin de protection avec la construction d'abri et de barrières….

- La détermination de gouverner ses semblables pour :
  - § assurer sa protection,
  - § l'image de soi pour son propre équilibre psychique: vivre en adéquation avec soi même,
  - § l'image sociale de soi : pour soigner son image au sein de son groupe : gagner l'estime et le respect des autres,
  - § le besoin d'accomplissement de soi : réussir ce qu'il entreprend…..

- Le désir de se dépasser : a permis de vaincre le sentiment d'autosatisfaction induisant l'innovation dans tous les domaines assurant ainsi, son évolution au dépend de la stagnation…

- Le désir de surpasser les autres mû par l'émulation : ce type de conduite est activé par la motivation qui pousse l'individu a vouloir être le meilleur notamment au niveau de l'organisation de l'espace et la création architecturale afin de s'imposer, ou gagner les faveurs des autres …

Dès lors, des sites présentant des pentes difficiles, ont été investis par l'homme qui, dans certains cas, les a ignorés en les détruisant et dans d'autres cas, il a les exploités en exaltant leurs caractéristiques géomorphologiques : sa création (l'environnement bâti) dans ce cas se fond dans la nature comme un caméléon. Des marqueurs ont été placés afin d'indiquer la prise de possession du territoire à travers la construction des fortifications tels que : les murailles, les remparts…. Des repères ont été érigés permettant à l'homme de donner un sens au monde qu'il a crée facilitant son orientation et ses déplacements…

Des villes ont été crées; des paysages ont été construits comme un puzzle tout en obéissant à des logiques propres à chaque communauté, à chaque société. Des monuments ont été bâtis afin de glorifier des personnages, des réussites… ; des voies ont été tracées et aménagées non seulement pour les déplacements mais aussi pour les défilés et le déploiement

de la force et de la richesse tels que : les avenues, les boulevards …, en d'autres termes des environnements ont été fabriqués et façonnés comme le montage d'une pièce à l'usine sustenté par son ingéniosité qui ne s'est pas arrêtée à ce stade. Allant plus loin, il a utilisé son génie afin de maîtriser le processus d'urbanisation déclenché depuis des siècles en mettant en place une discipline scientifique qu'on appelle l'urbanisme.

Références bibliographiques :

[1] : G. N. Fisher, « Psychologie de l'environnement social », Dunod, Paris, 1997, p 4.

[2] : G. Moser, K. Weiss, in « Espace de vie », Armand Colin, Paris, 2003, p11.

[3] : F. Choay, P. Merlin, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 1re Edition, Presses Universitaires de France, Paris, 1988, p 257.

[4] : M. Grawitz, « Lexique des sciences sociales », Dalloz, Paris, 1999, p 154.

[5] : G. Moser, K. Weiss, Op.cit, p15.

[6] : G. Moser, K. Weiss, Idem, p12.

[7] : G. Moser, K. Weiss, Ibid, p12.

[8] : P. Faye, B. Faye, M. Tournaire, A. Godard, J. J. Pauvert, « Sites et sitologie », France, 1974, p 13.

[9] : A. Moch, « Les stress de l'environnement », Presses Universitaires de Vincennes, Paris, 1989, p56.

[10] : A. Moch, Idem, p 60.

[11] : P. Chemetov, « La fabrique des villes », Editions de l'aube, Saint-Amand-Montrond, 1992, p146.

[12] : J. P. Le Dantec, « Pour un baroque moderne urbain et architectural », in Projet urbain et grands ensembles, Revue du Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, N° 5-6, Nov. Dec 1993, p.4.

[13] : C. N. Schultz, « Genius Loci », Mardaga, Bruxelles, 1981, p 5.

[14] : Encyclopédie « Universalys », version 9, 2003.

[15] : C. N. Schultz, Op.cit, p. 5.

[16] : F. Beguin, « Le paysage », Flammarion, Evreux, 1995, p. 9.

[17] : P. Panerai, M. Demorgon, J. C. Depaule, « Analyse urbaine », Parenthèses, Marseille, 2002, p. 28.

[18] : K. Lynch, « Image de la cité », Dunod, Paris, 1976, p.16.

[19] : K. Lynch, , Idem, Dunod, Paris, 1976, p15.

[20] : K. Lynch, Ibid, p. 9.

[21] : K. Lynch, Ibid, p. 9.

[22] : C. N. Schulz, Op.cit, p.11.

[23] : C. N. Schulz, Idem, p.14- 15.

[24] : K. Lynch, Op.cit, p.17.

[25] : P. Merlin et F. Choay, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Presses Universitaires de France, Paris, 1988, p. 619.

[26] : Dictionnaire encyclopédique pour tous, petit Larousse illustré 1983, Librairie Larousse, Paris, 1980, p. 935.

[27] : P. Merlin et F. Choay, Op.cit, p.619.

[28] : G. N. Fisher, « Psychologie de l'environnement social », Dunod, Paris, 1997, p 37.

[29] : G. N. Fisher, Idem, p. 38.

[30] : E. T. Hall, « La dimension cachée », Editions du Seuil, Paris, 1971, p.16.

[31] : E. T. Hall, Idem, p.145.

[32] : G. N. Fisher, Op.cit, p.25.

[33] : G. N. Fisher, Idem, p.48.

[34] : G. N. Fisher, Ibid, p.16.

[35] : G. N. Fisher, Ibid, p.19.

[36] : P. Merlin et F. Choay, op.cit, p.44.

[37] : G. Moser, K. Weiss, in « Espace de vie », Armand Colin, Paris, 2003, p.50.

[38] : M.Grawitz, « Lexique des sciences sociales », Dalloz, Paris, 1999, p.414

[39] : P.Rambaud, « Société rurale et urbanisation », 2ème édition, Seuil, Paris, 1969, p.11

[40] : Encyclopédie Universalis, p.12284.

[41] : P.Rambaud, Op.cit, p.11.

[42] : P.Rambaud, Idem, p.117.

[43] : P.Bourdieu, A.Seyed, « Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie, éditions de Minuit, Paris, 1964, p.26

Troisième partie :

L’ urbanisme

Troisième partie : L'Urbanisme.

Introduction :

Si l'urbanisation constitue le processus de création des environnements avec des territoires où l'homme vit, elle trouve son expression la plus accomplie mais la plus compliquée dans son épiphénomène la ville : lieu où le hommes vivent en communauté tout en élaborant une culture commune. Depuis toujours, mu par l'instinct grégaire l'homme a cherché à édifier des établissements humains commençant par une forme très simple jusqu'à la forme actuelle de la ville.

En effet, de la période mésopotamienne à celle de la révolution industrielle et post industrielle, la ville connaîtra d'importants changements à tous les niveaux. Héritière d'un long passé, la ville contemporaine reflète le degré de développement atteint par l'humanité. Depuis la révolution industrielle, (voir l'urbanisation), la ville s'est transformée sous l'influence du progrès technique, scientifique, politique, économique, social etc., gagnant à chaque période historique en complexité. Aujourd'hui, la ville dépasse par son souffle les réflexions des théoriciens, la gestion des administrateurs et les décisions des politiciens de par l'allure et l'ampleur du phénomène de l'urbanisation qu'elle connaît au sens actuel du terme.

A ce juste titre, la ville est avant tout un cadre de vie en d'autres termes un environnement où les hommes et les femmes vivent, travaillent, se déplacent, se rencontrent, se cultivent, se divertissent. Les opportunités qu'elle offre s'intensifient évidemment avec sa taille, le nombre de ses institutions, l'intensité de ses échanges économiques, commerciaux, sociaux et culturels. Mais chaque habitant possède, selon ses origines, son éducation, ses préoccupations professionnels et ses aspirations, une perception propre a lui du milieu urbain dans lequel il se meut. En fait, elle constitue d'une part le lieu où les tensions et les conflits sociaux, politiques s'expriment et un sujet de dissension, de polémique entre les chercheurs et les théoriciens d'autre part.

Dévoreuse d'homme, d'effort, d'énergie et d'espace, la ville attire les investissements et encourage les innovations et les inventions facilitant ainsi la concentration des populations. Cependant, avec tout ce qu'elle offre comme opportunité de travail, de confort matériel pour l'homme, la ville s'enlise de plus en plus dans les problèmes à l'image de sa taille (mégapole,giga pole,etc.…), sa population, son cadre bâti: l'environnement avec tout ce qu'il comporte comme sens étudié au niveau du chapitre intitulé « l'environnement » (p.121), ses réseaux (transport,communication,etc.) aggravés par les conditions de vie qu'elle impose à ses habitants.

En fait, ces problèmes auxquels l'homme doit faire face, sont compliqués et imbriqués entre eux exigeant toutes les compétences et les connaissances dont on dispose. Par un jeu d'intellection, les intellectuels, les chercheurs, les philosophes et les artistes s'intéressent à la ville qui attise l'émulation et permet la confrontation propice à un travail créatif en favorisant les échanges d'idées nécessaires pour leur imagination. Par conséquent, la ville devient un objet d'étude, de recherche intéressant pratiquement tous les domaines scientifiques qui tenteront d'apporter leurs contributions, aussi humbles qu'elles soient sont toujours bénéfiques, dans la résolution des problèmes inhérents à la ville.

Chapitre I :

La ville

Chapitre I : LA VILLE.

I-1-Définition :

Il est difficile de parler des cités de manière scientifique. Qu'est ce que une ville ? La chose parait claire à chacun mais quand il s'agit de préciser la définition que l'on donne, le doute s'installe. C'est pour quoi nous tenterons d'examiner les différentes définitions de la ville pour mieux cerner cette notion.

I-1-1 - Selon les urbanistes- administrateurs :

Dans leur conception de la ville, les urbanistes considèrent que la ville est un espace organisé possédant « une structure urbaine », en d'autres termes comment les parties de la ville sont agencées entre elles. Cet contexture concerne la composition de la trame viaire : le V.R.D, les zones d'occupation de sols et d'activités à organiser. En fait, il conçoit la ville comme un champ d'actions qui fait appel à son savoir et son expérience dans l'organisation de l'espace bâti. C'est lui qui cherche à ordonner le chaos et à donner forme au tissu urbain. Il est généralement persuadé que son œuvre répond aux aspirations des usagers. Pour les administrateurs : le maire, les élus, la ville est avant tout une entité politique, elle pose des problèmes de gestion qu'il faut résoudre dans l'intérêt de ses habitants. Parallèlement, elle constitue un lieu qu'il faut entretenir et animer en planifiant ou en encourageant toute initiative capable de donner à la ville un cachet propre permettant de la distinguer des autres villes.

I-1-2 - Selon les géographes :

En revanche, les géographes définissent la ville par rapport à l'occupation de son site naturel et les points particulièrement pertinents vu l'état des techniques. La ville est caractérisée par sa localisation et son site qui peut constituer une entrave ou au contraire favoriser sa croissance. Ces deux facteurs peuvent poser des problèmes au niveau de :

- la circulation,
- du maillage dont la forme est le plan de la ville (radio concentrique, quadrillé….)
- la densité des constructions (au sol et en hauteur),

Cependant, l'élément qui caractérise la ville se situe au cœur de la cité, ce que les géographes

appellent le noyau urbain.

I-1-3 - Selon les historiens :

L'historien perçoit la ville comme un processus de développement continu, à travers les différentes périodes marquées par des styles architecturaux successifs. A chacune de ces périodes correspond des visions spécifiques de l'aménagement, des formes d'exercices du pouvoir et des modes de productions dissemblables pouvant expliquer l'essor, le déclin d'un centre urbain. En fait, la cité représente le résultat d'une organisation sociale à travers le temps ; la cité constitue « un ensemble institutionnel, un jalon de l'histoire, un pôle de rayonnement » **[1]**.

I-1-4 - D'après les sociologues :

Le sociologue dont l'objet d'étude porte sur l'analyse de l'action, de l'organisation et des transformations sociales, conçoit la ville comme un objet social reflétant l'organisation sociopolitique et socio-économique du système dominant l'époque, et le lieu où vit la société étudiée. La ville pour les sociologues est « le théâtre permanent où se représente la société globale » **[2]**.

I-1-5 - D'après les statisticiens :

La ville est définie par rapport au nombre de la population. Par conséquent, ils classent les villes selon leur taille. Elles peuvent être grandes, moyennes ou petites suivant

le nombre d'habitants atteint. Cependant, à travers l'ensemble des mécanismes démographiques et des migrations se pose le problème de seuil et de limite. Il s'agit de savoir quelle est la taille minimale exigée pour une ville.

I-1-6 - D'après les architectes :

Sujet d'émulation et de confrontation, la définition de la ville a constitué depuis des siècles un objet scientifique discursif sur lequel les architectes n'ont cessé de réfléchir, de se poser des questions et d'écrire. En fait, définir la ville n'est pas une tâche aisée pour les architectes qui trouvent des difficultés à se mettre d'accord autour de cette notion. Elle constitue la pomme de discorde entre les démiurges de l'architecture. Chaque groupe, selon sa mouvance idéologique, tente de donner un sens à cette entité dont la complexification constante complique de plus en plus le concept de la ville.

Pour ceux qui privilégient l'imagination créative, la ville représente un espace structuré dont la composition forme une « œuvre » à contempler. Cette prise de position révèle la propension pour la ville « monument », la ville « musée, mise sous une cloche de verre avec un bouquet de fleurs séchées » **[3]**, mettant en exergue l'aspect esthétique des constructions dont la juxtaposition constitue un paysage. Cependant, le paysage est souvent trompeur et la concentration ou seulement la présence de monument n'est pas une preuve suffisante pour qu'une agglomération soit une ville au sens plein du terme.

Dans ce cas précis, la ville est prise pour une collection d'objets mis côte à côte sans tenir compte de la relation fondamentale existant entre l'architecture et l'urbanisme. En effet, la réduction du projet aux seuls aspects stylistiques et fonctionnels cloisonne la conception architecturale dans une approche étroite qui ne tient pas compte des réalités urbaines, sociales et culturelles : en d'autres termes l'environnement (physique et morale, voir le chapitre de l'environnement p121). Cet étalage d'objets exhorte à détruire la continuité du raisonnement de l'architecture à l'urbanisme qui représente l'essence même de la ville. A travers ces objets architecturaux qui forment un ensemble discordant, la ville s'évanouit et « nous avons le droit de savoir de quoi nous sommes devenus orphelins et comment la ville nous fut ôtée. Nous avons besoin de savoir où reprendre la ville, et comment la commencer » **[4]**.

Derrière ces critiques, des voix se sont élevées contre cette manière de penser la ville. En effet, après avoir constaté ces effets sur la ville d'autres architectes à leurs têtes S. Muratori, C. Aymonino, A. Rossi, se sont attelés à tirer la sonnette d'alarme contre ces pratiques en démontrant les ravages causés par ce type de réflexion. Par conséquent, ils suggèrent de scruter la ville avec un regard nouveau. « La ville, dans son ensemble, apparaît comme un organisme vivant, qui se nourrit et se compose de l'architecture. Ce qui revient à dire que, sans une réflexion sur le binôme inséparable architecture- ville, il n'y a pas d'espoir pour les disciplines qui s'occupent de l'architecture et de la ville » **[5].**

Dans ce cas, la ville est complexe à l'image de sa taille, sa structure, ses réseaux, etc….. Elle exige que les démiurges de l'architecture reconsidèrent sa définition en fonction des problèmes multiples et variés qui la caractérisent. Par conséquent, la ville est définie comme un environnement où s'exprime la vie quotidienne de l'homme avec ses joies et ses tragédies. Ce cadre bâti constitue le décor d'événements publics, de drames privés où la société et l'individu fusionnent et s'affrontent. A travers l'acte de bâtir la ville, il s'agit de créer l'environnement de l'homme qui reste inséparable de la vie des citoyens, de la société où l'acte se produit.

L'environnement construit assure la permanence des faits anciens et nouveaux mettant en exergue l'évolution à travers le temps. La ville se construit dans le temps constituant ainsi la mémoire d'une société. La ville se rattache à quelques grands thèmes qui sont l'individualité, le locus (le lieu défini par « le rapport à la fois particulier et universel qui existe entre une situation locale donnée et les constructions qui s'y trouvent » **[6]**, le dessin (le paysage urbain), la mémoire (l'histoire des faits urbains).

Une autre approche non négligeable a été initiée par K. Lynch en 1960 ; elle a orienté et ouvert une nouvelle voie concernant la définition et l'étude de la ville. Ce dernier, s'élevant contre la réduction excessive du « plan –masse », définit la ville comme étant « une construction dans l'espace, mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir » **[7]**. Privilégiant le côté visuel, La ville est considérée comme un objet immense qui est perçu par ses habitants. Cependant, cet objet

n'est pas immuable, il ne peut prendre une forme finale, bien au contraire, il est soumis à une suite non interrompue de périodes qui lui attribuent une forme qui n'est jamais finie.

C'est pour quoi, l'art de façonner la ville revient à lui donner une image dont la représentation est mentale touchant ainsi la perception de l'homme : saisir, identifier, signifier. Son idée est fondée sur la notion de la carte mentale définie comme « des représentations personnelles peu précises, incomplètes, déformées, simplifiées et idiosyncrasiques de l'environnement dans lequel nous évoluons où tout est organisé en termes de relations spatiales (distances, inclusion), et de prévisions de parcours » **[8]**. Les cartes mentales organisent les informations complexes liées à l'espace en les rendant gérables et contrôlables.

Toujours d'actualité, cette méthode a fourni aux architectes, aux urbanistes un outil permettant de compléter l'analyse de la ville. D'ailleurs, P. Panerai propose d'utiliser cette approche dans le livre « les éléments d'analyse urbaine », **p109**, pour une étude pittoresque du paysage urbain. Cependant, présentée seule elle réduit la ville à un décor de théâtre. C'est pourquoi, il est plus intéressant de l'inclure dans un processus de réflexion où tous les aspects : sociologique, culturel, cultuel, économique, politique…...sont pris en considération. K. Lynch affirme que les habitants s'orientent dans la ville en identifiant cinq éléments de l'environnement qui sont prédominants par leur structure forte et leur signification. Ces éléments sont présentés comme suit :

a-Les voies (paths) :

Définies comme des parcours ou des itinéraires que les habitants empruntent habituellement. En fait, elles prennent la forme de rues, d'allées piétonnes, des voies de chemin de fer ou de métro. Ce sont les éléments prédominants de la carte mentale, leur importance change en fonction du degré de familiarité de l'habitant avec la ville.

b-Les limites (edges) :

Représentent des éléments linéaires que l'individu ne considère pas comme des voies. Ce sont des lignes de séparation entre de zones distinctes. Elles peuvent être perçues

comme des frontières plus ou moins faciles à franchir isolant ainsi deux régions distinctes d'un point de vue urbanistique.

c-Les quartiers ou secteurs (district) :

Sont des portions de la ville identifiées comme un tout qui se différencie du restant de la ville par une qualité particulière. Ces éléments contribuent fortement à la structuration de l'espace urbain. Ces entités spatiales possèdent des barrières de différentes sortes : elles peuvent être claires et précises, floues ou incertaines ou inexistantes.

d-Les nœuds (nodes) :

Se présentent comme des points stratégiques de jonction ou de concentration tels que : les places, les croisements de rue, les gares…..Ce sont des points focaux où se rencontrent et se regroupent des éléments de type différent.

e-Les points de repère :

Sont définis comme des éléments de référence ponctuelle non pénétrables par l'observateur. Leurs caractères propres : physiques et symboliques leur confèrent la singularité et l'unicité qui les rendent aisément identifiables parmi un ensemble d'éléments exemple: bâtiments exceptionnels, monuments…..Ils peuvent être isolés ou faire partie d'un parcours ou marquer un nœud ou encore caractériser un quartier.

Ces informations qui sont recueillies, aident les architectes et les urbanistes à étudier les connaissances environnementales et la logique comportementale des individus susceptibles de les guider dans le modelage de la ville.

Certes segmentaires, ces définitions sont loin d'être contradictoires. Elles sont complémentaires ; elles dévoilent la complexité et la difficulté avec lesquelles s'enveloppe la notion de la ville. En fait, chaque domaine scientifique, indépendamment des autres sciences met en exergue son centre d'intérêt soutenu par une approche et une méthode de travail appropriées. La ville, justement, ne peut être l'apanage d'un seul domaine

scientifique au risque de la réduire à sa forme la plus simple. Elle constitue un champ de confluence de toutes les sciences. Par conséquent, elle nécessite une approche pluridisciplinaire compliquant davantage sa définition « la ville est comme un mot que je ne connais pas » Eugène Guillevic, la ville **[9]**.

Théoriser ou parler de la ville sans tenir compte de la réalité relève de l'utopie. En effet, ces définitions appartenant aux différents domaines scientifiques sont intéressantes à plus d'un titre. Cependant, la ville prend un sens particulier chez les individus, notamment les villageois, émanant du vécu quotidien. Pour les ruraux, la ville est un pôle d'attraction avec ses opportunités de travail et de loisir. Idéalisée, la ville constitue un objet de convoitise qui porte en son sein une promesse, « un mirage » de vie meilleure. C'est ainsi qu'elle a occasionné l'exode rural dont l'ampleur a varié à travers les siècles notamment au XIX ème siècle avec l'avènement de la révolution industrielle. La migration s'expliquait par rapport à l'emploi et le revenu qui étaient plus attrayants à la ville qu'à la campagne.

De nos jours, surtout dans les pays en voie de développement, les villes et plus spécialement les grands pôles et les métropoles continuent d'attirer les ruraux alors qu'elles ne sont plus en mesure de fournir des emplois du moins dans les secteurs formels de l'économie. En quête de sécurité et de conditions de vie meilleures, les ruraux s'installent dans le périmètre urbain en édifiant des abris de fortune avec l'espoir de réussir et d'améliorer leur vie quotidienne.

I – 2 - D'une ville à une autre :

Toutes les villes ne se ressemblent pas car chacune d'elles possède une histoire qui a été à l'origine de sa formation. Les données se rapportant à son développement ou son déclin à travers l'histoire restent souvent obscures. Jusqu'à présent, on ne comprend pas pourquoi telle ville a connu un essor important alors qu'une autre, pourtant pourvue des mêmes atouts, est restée dans l'ombre et n'a pu se développer dans les mêmes proportions ou avec la même vitesse.

Les causes ne relèvent sans doute pas seulement des facteurs économiques, bien que de nombreuses villes ont eu à l'origine une situation privilégiée à l'intersection de voies commerciales, le long d'un axe fluvial ou l'emplacement d'un port naturel. Mais, une ville peut être de création « ex nihilo » émanant de la volonté d'un souverain ou résulter de la découverte et de l'exploitation des richesses naturelles, de l'installation de complexes industriels. Souvent, ces facteurs confluent et génèrent une dynamique propice à l'évolution de la ville.

Beaucoup d'urbanistes et d'architectes établissent une différenciation entre la ville traditionnelle qui s'est développée d'une façon organique et spontanée, exemple : la médina de Constantine, et la ville planifiée créée par la volonté du souverain ou des pouvoirs publics tels que : Timgad, Brasilia…. Cette distinction n'est pourtant pas aussi claire qu'on le prétend, les cites médiévales n'étaient pas planifiées mais elles étaient bien organisées et portaient en elles une logique particulière. Quant aux villes nouvelles du XX ème siècle, bien que planifiées, elles ne présentent que rarement un caractère réellement urbain.

I-2-1 - La ville traditionnelle :

Ne possédant pas un plan préétabli, la ville traditionnelle constitue une réponse spontanée aux problèmes quotidiens vécus par l'homme en quête de sociabilité, de protection, de socialisation des biens. Généralement, ce type de ville s'est développé de manière organique pendant des siècles. Elle possède une certaine homogénéité grâce à sa structure, l'uniformité des matériaux de construction, l'échelle humaine de ses ruelles, de ses espaces publics et privés. Cette croissance n'est pas le fruit d'une réflexion des urbanistes ou des gestionnaires ; bien au contraire, elle obéit à des normes dictées par l'organisation sociale et un savoir faire séculaire transmis de génération en génération. Elle est le résultat d'un effort collectif traduisant les prises de positions de l'homme et de son engagement vis-à-vis de son environnement, de sa vie, de son groupe, de son destin…..

C'est vrai qu'une grande partie de la population vivait dans la misère avec une absence totale de confort. Le bruit, la saleté, l'insécurité, les difficultés d'approvisionnement (en eau, en denrée alimentaire…) et les risques des maladies épidémiques ont caractérisé la vie quotidienne des habitants de la ville traditionnelle pendant des siècles. C'est pourquoi, les urbanistes et les architectes considèrent que ces villes se distinguent par l'incohérence des voies, l'absence de continuité, l'alignement et l'établissement comme hasardeux des bâtiments.

I-2-2 - La ville moderne :

Planifier des villes ne constitue pas une découverte de ce siècle, bien au contraire, cette pratique est connue depuis l'antiquité dans la plupart des régions du monde. Les villes créées de toute pièce « ex nihilo » sont issues d'initiatives volontaires prises par des souverains ou des dirigeants voulant dominer non seulement la forme, mais aussi le devenir de leur ville. Les villes idéales de la renaissance italienne, les villes baroques, les villes espagnoles d'Amérique latine, etc…..sont créées par injonction politique tout en monopolisant non seulement de gros investissements mais aussi un appareil administratif conséquent et des compétences de haut niveau.

Au XVIII ème et XIX ème siècle, sous l'effet de la croissance explosive de la population et des migrations provoquées par la révolution industrielle, de nombreuses villes ont été restructurées. On a greffé aux plans traditionnels des tracés réguliers souvent orthogonaux. Les extensions greffées à Barcelone, à Berlin….marquent la différence frappante entre un noyau urbain organique et une planification rigoureuse qui détermine dès le départ la forme et les fonctions de la ville.

Le XX ème siècle se caractérise par la création de la ville industrielle qui a inspiré un grand nombre d'architectes et d'urbanistes. Ces derniers ont tenté d'apporter des solutions aux problèmes non seulement architecturaux, mais aussi sociaux de la ville. Dans certains cas, la ville planifiée prend un sens diffèrent devenant un outil entre les mains de certains politiciens afin de remodeler les villes en les dotant d'une image de prestige fabriquée de toute pièce. C'est ainsi que, le monumental se substitue au colossal ou au

modeste, caractérisant le tissu traditionnel. Ce dernier est éventré pour céder la place à des structures urbaines étrangères à l'environnement originel.

Depuis les années 1950, beaucoup de pays se sont engagé dans la construction des villes nouvelles destinées à décongestionner les métropoles et concentrer la croissance urbaine autour de certains pôles. Ces villes nouvelles peuvent être soit à l'écart des grandes agglomérations, soit situer en continuité spatiale avec une grande agglomération destinée à orienter et à structurer le développement des banlieues. Dans certains cas, c'est une capitale qui est édifiée pour donner une image de marque à un pays ou une région : les exemples de Brasilia et de Chandigarh sont connus à l'échelle mondiale pour leur architecture monumentale. Le plus souvent, l'aménagement des villes nouvelles obéit à un zonage strict et à une division du secteur résidentiel en unité de voisinage, en quartier ayant leur propre centre et leur propre équipement.

I- 3-Les problèmes contemporains de la ville :

De nos jours, la ville connaît des problèmes à l'image du degré de civilisation atteint par l'homme. Néanmoins, chaque région de la terre, chaque pays, chaque ville présente un cas particulier et vit des problèmes qui lui sont spécifiques relatifs à son histoire, à son site, à sa position géographique, à son processus de développement…..Toute fois, la distinction est faite entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement mettant en exergue des caractéristiques générales pour chaque cas.

Les villes des pays industrialisés vivent des problèmes propres à eux découlant d'une évolution sans rupture liée à des facteurs endogènes entre autre le processus de l'industrialisation. L'expansion urbaine de ces pays est démesurée laissant transparaître le gigantisme urbain, la métropole ou mégapole traduisant le passage de la ville à l'urbanisation généralisée. Cette dernière gère des problèmes très complexes qui, à leur tour, se présentent sous forme de réseau. La complexité des réseaux, leur interférence, les modes de gestion automatiques et informatisés comportent des risques notamment celui du dérèglement technique entraînant des blocages qui peuvent être techniques ou sociaux.

Aussi, les villes dans ces pays deviennent de plus en plus grandes laissant apparaître des aires métropolitaines, d'un million d'habitants et plus, difficiles à gérer, à vivre….Ces mégalopoles et giga pôles, avec leur taille et leur nombre d'habitants, connaissent des excès d'encombrement et de pollution. Le taux d'industrialisation et de motorisation très élevé amplifie les problèmes liés au transport et au resserrement des déplacements avec leurs effets négatifs sur la santé de l'homme. Par conséquent, face au gigantisme et au chaos, l'être humain est menacé dans son intégrité : physique et morale, menant vers l'aliénation.

L'environnement avec tout ce qu'il comporte comme sens sémantique est menacé et menaçant. Il porte en lui des stresseurs qui sont à l'origine de certains maux sociaux et psychologiques exhortant les chercheurs à développer un nouveau domaine scientifique relatif aux problèmes environnementaux, et mobilisant les citoyens. Ces derniers se sont constitués en associations, en agences luttant pour la protection de l'environnement sous toutes ses formes : sonore, écologique, social, psychologique….

Quant aux pays en voie de développement, ils ont connu une conjoncture historique particulière : le colonialisme, dont les conséquences ont marqué leur vie, leur espace…..En fait, ces pays ont hérité d'un passé entaché de dysfonctionnements à tous les niveaux constituant un frein à leur développement tout en déclenchant le phénomène de l'urbanisation. En effet, à l'origine ce phénomène a été engendré par le déséquilibre existant entre les différentes régions, entre la ville et la campagne qui est désarticulée et pauvre provoquant un déplacement massif de population vers les grands pôles. L'exode rural conjugué à une forte croissance démographique a engendré une urbanisation accélérée difficile à maîtriser par les responsables de la gestion, les urbanistes et les architectes. Pris de cours, les autorités locales ont du mal à prendre en charge ceux qui affluent des campagnes à la recherche d'une vie meilleure.

Par conséquent, ces nouveaux venus sont contraints de trouver des solutions adéquates à leur situation. En fait, ils s'installent à la périphérie des villes sur des terrains impropres à la construction présentant des pentes dangereuses. Ils construisent des logements précaires privés d'infrastructures, d'équipements et de services. Ces

communautés marginalisées s'organisent pour se faire une place dans la cité ou inventer leur propre cité. Leur présence est mal acceptée par les autorités qui tentent de trouver dans les grands ensembles un palliatif aux bidonvilles. Ces derniers représentent une image négative à effacer mais coûteuse.

Les chances d'expansion des pays en voie de développement sont compromises par la fragilité des programmes économiques et de l'industrialisation, de l'inflation, des contrecoups de la conjoncture, l'exemple des pays producteurs de pétrole, qui lors de la crise pétrolière, ont débloqué de grands investissements pour le développement urbain ; mais avec la chute des prix pétroliers, les réalisations ont été interrompues. Ainsi, l'exode rural, la croissance démographique,la crise de logement et de l'emploi sont les attributs des pays en voie de développement qui se sont traduits par l'urbanisation spontanée, le développement du secteur informel balançant entre l'illégalité et la clandestinité, la multiplication des problèmes fonciers et des situations, la spéculation outrancière…….Toutes les solutions adoptées par les dirigeants restent vaines car elles tirent leur essences de modèles étrangers ignorant ainsi les réalités sociales, culturelles, financières…..

Tous ces problèmes vécus par les villes appartenant soit aux pays industrialisés ou aux pays en voie de développement sont intimement liés au développement atteint par l'humanité. L'homme est conscient de la fragilité de sa situation et des conséquences désastreuses engendrées par la ville. De la cité mésopotamienne à la ville contemporaine : les conurbations, les mégalopoles….. la ville connaîtra d'importants changements à tous les niveaux.

En effet, ces transformations touchent sa morphologie, sa taille, son cadre bâti et la vie qu'elle impose à ses habitants. En devenant plus complexe, elle s'enveloppe de maux qui se sont amplifiés et multipliés à travers l'histoire. Ils constituent une préoccupation permanente et quotidienne que les politiciens, les administrateurs, les urbanistes, les chercheurs…..tentent de résoudre chacun selon ses prérogatives et son centre d'intérêt. Les réponses à leurs questions ont mené vers la création d'une discipline qui s'est imposée comme incontournable : « l'urbanisme ».

Chapitre II :

L’urbanisme

Chapitre II : L'URBANISME.

II-1 - Introduction :

Témoin de l'ingéniosité de l'homme, l'urbanisation avec son épiphénomène la ville échappe à son créateur en lui imposant ses propres contraintes voire ses propres lois. Obnubilé par sa création, l'homme s'écarte de jour en jour de l'objectif originel de sa mission qui est : planifier et construire des villes pour l'être humain qu'il est. Par un jeu d'intellection élaboré où se mêle la polémique, de nombreux érudits appartenant à des domaines d'intérêt différents, se sont intéressés à la ville. Ils se sont attelés à donner un sens, une forme, en fait, un schème idéal, afin de la créer, la maîtriser et orienter sa croissance et son développement. C'est ainsi que l'homme a mis sur pied la science de la création et de l'aménagement des espaces urbains : l'urbanisme.

II- 2-Naissance de l'Urbanisme :

Il en est de la création et de l'aménagement des villes et de leurs environs comme de la prose : on en a toujours fait sans le savoir. L'urbanisme, en tant que pratique, remonte à la plus haute antiquité, avec Hippodamos de Milet, qui à travers les plans, notamment en damier, des villes grecques d'Asie Mineure au V ^{ème} siècle avant J.C, était un urbaniste. Néanmoins, le concept est de création récente ; selon G. Bardet (1959). L'urbanisme est un terme qui est apparu dans la langue française au cours de l'année 1910. Il a été utilisé pour la première fois dans le bulletin de la société géographique de Neufchâtel dans un écrit de P.Clerget. D'ailleurs, la société française des architectes urbanistes a été fondée en 1914 sous la présence d'Eugène Henard. Par la suite, l'institut d'urbanisme de l'université de Paris a été crée en 1924.

Ce vocable dont l'emploi est relativement récent, est lourd d'ambiguïté et difficile à cerner. Introduit dans la langue courante, ce néologisme désigne aussi bien les travaux du génie civil que les plans de villes ou les formes urbaines caractéristiques de chaque époque. L'urbanisme sera confronté à des difficultés car il veut résoudre des problèmes (l'aménagement de la ville machiniste) qui se sont posés avant sa création dès

les premières décennies du XIX ème siècle, au moment où la société industrielle commençait à ressentir les effets de l'industrialisation.

Par conséquent, l'apparition de l'urbanisme avait pour but de créer une discipline dont le champ d'action est pluridisciplinaire, né des contraintes spécifiques de la société industrielle et ayant pour vocation l'aménagement scientifique de l'espace urbain. L'urbanisme est considéré alors comme la science de l'organisation spatiale des villes, portant en lui deux aspects : un théorique et l'autre appliqué ou pragmatique sans prétention scientifique. Cette discipline s'est graduellement imposée au monde entier. Pour son originalité et les difficultés auxquelles elle se trouve confronter, un aperçu généalogique s'avère nécessaire.

II-2-1- Aperçu généalogique de l'urbanisme :

L'aperçu historique de l'urbanisation dévoile que la naissance de l'urbanisme n'est pas le fruit du hasard. Bien au contraire, elle est l'aboutissement logique d'un long processus de savoir-faire remis en cause par les pensées utopiques et les utopies du XIX ème siècle. En effet, l'art urbain en tant que pratique a prévalu pendant des siècles. Il se définit comme un art de la composition plastique spontanée ou ordonnée exprimant un système de valeurs sans réflexion, ni remise en cause. Avec l'éclatement de la cité médiévale suite à la révolution industrielle, de graves problèmes au niveau de l'espace urbain sont apparus nécessitant une réflexion d'ordre plus théorique sur l'organisation urbaine et la recherche de modèles nouveaux.

De l'art urbain ⟶ à l'urbanisme réglementaire ⟶ à l'urbanisme planificateur.

C'est à ce moment là qu'une nouvelle discipline autonome est née qui se distingue « des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique et par sa prétention scientifique » **[10]**. Elle se développe selon deux grands mouvements idéologiques issus des utopies XIX ème siècle.

Le premier, qualifié de Progressiste, vise le progrès social et technique, l'efficacité et l'hygiène. Il fonde sa théorie sur l'objet urbain éclaté dont les éléments standardisés sont répartis dans l'espace selon un ordre fonctionnel et géométrique. Quant au deuxième, celui des Culturalistes, se focalise sur des objectifs humanistes. Les idées présentées sont antinomiques aux premières par la richesse des relations humaines et la permanence des traditions culturelles. Il élabore un modèle spatial circonscrit, clos et différencié. L'espace est compact et multifonctionnel. Cependant, malgré leurs différences, les théories de ces deux tendances se basent sur une procédure semblable : étude critique de la ville existante et création a contrario d'un modèle de ville qu'on peut édifier et reproduire ex nihilo.

Dans sa période de maturation, l'urbanisme a connu deux phases distinctes. La première est marquée par la domination de la théorie sur la pratique et par l'élaboration de trois ouvrages innovateurs bien différents : celui de Cerda (teoria général de la Urbanizacion, 1867), celui de C. Sitte (Der Städteban, 1889) et enfin celui de E. Howard, le père de la cité jardin (Garden cities of tomorrow, 1898). La seconde période qui s'étend approximativement jusqu'aux années 1960 vit la consécration du mouvement progressiste et l'influence des C.I.A.M (congres internationaux d'architecture moderne) auxquels on doit la charte d'Athènes (1933). Au départ, c'est-à-dire l'entre deux guerres, l'urbanisme est resté confiné à la théorie avec une mise en pratique limitée. En revanche, le mouvement d'urbanisation massif déclenché après la deuxième guerre mondiale a permis à l'urbanisme de s'imposer en tant que discipline appliquée à l'échelle mondiale, dans les pays développés comme dans les pays du tiers monde.

Derrière ces théories, se cache la volonté d'organiser toute la vie quotidienne de l'individu et de déterminer les rapports des hommes entre eux et à leur environnement. En d'autres termes, elles sont porteuses d'une représentation mentale du type d'homme et de société qui devra occuper leurs espaces projetés. Délibérément ou inconsciemment, ils appliquent « d'instinct la loi ethnologique qui veut que la réorganisation de l'habitat, projection symbolique des structures les plus fondamentales de la culture, entraîne une transformation généralisée du système culturel » **[11]**.

En effet, par leur caractère à la fois rationnel et utopique, ces modèles se sont avérés des instruments d'actions forts qui ont marqué peu ou prou la ville et par voie de conséquence l'homme et son mode de vie. Riche de cet enseignement, le mouvement moderne utilisera l'urbanisme comme outil pragmatique pour transformer la société et mettre de l'ordre dans la ville. L'ordre, auquel le mouvement moderne fait référence, est scientifique et rationnel. Il représente l'aboutissement d'une théorie dominée par la prégnance de l'utilitarisme et de l'efficience pour rompre avec la tradition architecturale et urbanistique et rejeter toute référence au passé suivant en cela le modèle établi par les avant-gardes dans les arts plastiques.

En effet, la montée des sentiments révolutionnaires et la libéralisation des idées ont constitué des signes précurseurs contre l'ordre éclectique, favorisant ainsi l'épanouissement du mouvement rationnel d'architecture moderne. Pour mettre fin à l'ordre établi donc l'éclectisme régnant, le mouvement moderne opte pour la modernité comme matrice de leur théorie. La modernité est alors réfléchie à travers le concept de « rupture »et de « révolution ». Elle est considérée comme « une coupure totale marquant tous les champs de la pensée et de l'organisation politique, de la technique et des mœurs » **[12]**. En fait, la modernité devait permettre de « réaliser les temps modernes » et produire « l'homme nouveau ».

Par conséquent, tout changement doit passer indubitablement par l'acceptation et l'intégration du progrès technique et technologique notamment le développement de la machine, pris comme un ***deus ex machina***. En d'autres termes, la machine est imposée comme nouveau référent à partir duquel le monde devrait être pensé notamment l'homme et son mode de vie. La machine est prise comme agent de l'ordre et la condition des règles de fonctionnement à tous les niveaux. Elle sert de métaphore à la ville considérée comme un organisme rationnellement projeté où chaque espace doit exécuter une fonction précise : habiter, travailler, se recréer et circuler, afin de réaliser un ensemble harmonieux. Ces fonctions correspondent aux besoins humains universels analysés par la charte d'Athènes. Ils leurs ont permis de traduire concrètement le principe de « l'homme type ». Telles sont les grandes lignes du mouvement moderne qui a disséminé ses principes à travers le monde entier.

II-2-2- L'urbanisme du mouvement moderne :

Transcendant la critique de la ville traditionnelle avec son savoir-faire, le mouvement moderne d'architecture a édifié les principes de l'urbanisme moderne à travers la charte d'Athènes. Sortant du cadre utopique où plusieurs mouvements se sont cantonnés, le mouvement moderne d'architecture va attribuer à des techniciens une tâche pratique, aidé en cela par l'opportunité qui s'est présentée à eux lors de la reconstruction des villes détruites pendant de la deuxième guerre mondiale et aidé par la double sollicitation du progrès technique et certaines recherches plastiques d'avant-garde.

Forts de leurs idées et de leurs convictions, les progressistes, à leur tête Le Corbusier, vont assigner aux architectes le rôle d'urbaniste : « l'urbaniste n'est autre chose qu'un architecte » **[13].** L'urbanisme devient un outil entre les mains des technocrates s'éloignant, ainsi, des problèmes réels de la société ; ils perdent en cours de route le projet global de la société. Coupés de la réalité sociétale, les architectes rationalistes proposent l'utilitarisme et l'efficacité comme palliatif au savoir-faire ancien. D'ailleurs, le soleil, la verdure, l'espace vont constituer les premiers matériaux de l'urbanisme progressiste, à partir desquels la ville est réfléchie.

Poussant la réflexion de l'utilitarisme à l'extrême, ils considèrent que l'homme est universel possédant les mêmes besoins et les mêmes fonctions élémentaires : « les besoins sont identiques entre tous les hommes, les hommes étant tous faits sur le même moule depuis les époques les plus lointaines » **[14]**. D'autre part, ils prétendent que les rapports entre les hommes ou la nature obéissent à la logique de leurs intérêts bien précis et qu'un aménagement spatial rationnel peut créer pour eux une bonne société. Par conséquent, l'urbanisme constitue un moyen incontournable pour parvenir à la modernité.

Pour atteindre leurs objectifs, les progressistes énoncent la capacité d'expertise de l'urbanisme moderne dont les clefs sont les fonctions à prendre en compte dans le plan pour en établir la structure à partir des critères quantitativistes. En effet, la fonction et la localisation constituent la pierre angulaire de la théorie du mouvement moderne.

a -La fonction :

Pour ordonner et classer l'espace urbain, cette tendance propose d'utiliser la notion de la « fonction » comme outil de réflexion et moyen pratique d'intervention .En effet, les besoins humains universels sont identifiés, répertoriés puis traduits sous forme de fonctions qui sont en nombre de quatre : habiter, travailler, se cultiver le corps et l'esprit et circuler. Ces fonctions déterminent l'affectation des zones selon une classification segmentaire mais fonctionnelle fondée sur le degré de compatibilité de celles-ci. Cette fragmentation des éléments structurants de la ville suivant la valeur fonctionnelle obéit à une logique simple : celle des relations susceptibles d'exister entre les différentes fonctions. Cette décomposition est poussée à son paroxysme, allant jusqu'à fractionner tous les composants d'un projet sous forme de fonctions élémentaires. Cette façon de procéder se traduit par l'utilisation des organigrammes fonctionnels et spatiaux. Par conséquent, dans sa formulation, la ville se présente comme une juxtaposition des fonctions isolées sous forme de zoning.

b - Le Zoning :

Ces quatre fonctions sont projetées à travers un schéma organisationnel sous forme de zoning ou de zonage où chaque fonction occupe une zone bien déterminée : habiter, travailler, se recréer et circuler comme fonction assurant le lien entre les trois premières. Supplantant la rue, la route incluse dans le système de la voirie, prend un sens particulier à travers la hiérarchisation proposée. Cette dernière n'échappe pas à la logique de la fragmentation; elle est à son tour établie selon un classement précis où chaque type de voie occupe une place précise dans le schéma organisationnel du zoning,en assurant une fonction bien déterminée à laquelle correspondrait une dimension.

- La voie primaire :

  Elle assure la circulation entre quartiers à l'échelle de toute l'agglomération ou même entre les agglomérations ; elle a une dimension supérieure à sept mètres.

- La voie secondaire :

C'est axe routier qui assure la circulation interne d'un quartier ; sa dimension est de sept mètres.

§ La voie tertiaire :

Elle assure la desserte terminale des habitants ou des activités avec une dimension inférieure à sept mètres.

Cette vision segmentaire de l'urbanisme a généré l'éclatement et le desserrement de la ville au nom de l'hygiène et des raisons fonctionnelles. Ainsi, la conception des éléments de composition est réalisée sans tenir compte de l'ensemble urbain ; en fait, les édifices repartis dans l'espace sont disposés indépendamment l'un de l'autre et des données du site. A chaque fonction correspond un prototype exprimant la vérité de la fonction sous forme d'unités d'habitation, d'unités de travail, d'unités de culture de l'esprit et du corps, d'unités agraires, d'unités de circulation horizontales et verticales.

Toute cette démarche n'a été possible que grâce à la standardisation de la construction. Selon leurs idées, la normalisation des espaces permet d'assurer un minimum vital pour tous dans un environnement sain, aéré et fonctionnel. Une syntaxe formelle, basée sur des blocs simples, géométriques avec des lignes orthogonales, est utilisée pour réaliser les unités notamment celles des habitations. En fait, l'idée de la géométrie se traduit pratiquement par l'utilisation des éléments cubiques ou parallélépipédiques selon des lignes droites qui se coupent à angle droit : « l'orthogonisme est la règle d'or qui détermine les rapports des édifices entre eux et avec les voies de circulation » **[15]**.Tous ces principes énoncés ci-dessus ont été appliqués au niveau de l'habitat qui a bénéficié de recherches très poussées. D'ailleurs, la charte d'Athènes en est le témoin ; la matérialisation de son contenu s'est soldée par la création des grands ensembles.

c - Les grands ensembles :

L'idée des grands ensembles n'est pas la création du mouvement moderne qui a, cependant, développé et fixé la forme finale dont nous avons hérité après la charte d'Athènes (1933) et les projets réalisés par certains de leurs leaders tels que : Tony Garnier, Le Corbusier, etc.….En effet, le bâtiment collectif puise son origine dans la période du pré- urbanisme où les progressistes et les culturalistes, prédécesseurs du mouvement moderne,ont tenté d'apporter des solutions à l'anarchie de la ville industrielle. Ainsi, des modèles de ville ont vu le jour avec la conviction ferme que ces projets changeraient la vie des hommes. Ils portaient en eux une image mentale préfabriquée de la société et de son environnement bâti auxquels ils aspiraient.

Parmi ces modèles il y a ceux qui sont restés sous forme d'utopie tel que : le phalanstère de Fourrier, et quelques uns ont été réalisés par les propriétaires des usines qui se sont rendus compte que leur profit dépendait de l'amélioration des conditions de vie de la force de travail, le cas du familistère de Godin à Guise et de la cité-jardin de E.Howard, etc. Tout ce potentiel d'idées cumulé pendant la période pré- urbanisme a aidé le mouvement moderne à se positionner par rapport à la fonction « habiter » en proposant les formules des grands ensembles et de la ville nouvelle.

La métaphore mécanicienne et la notion de standard conjuguées au zoning sont à l'origine de l'urbanisme ouvert ou de la ville éclatée. Ce dernier est traduit spatialement par la division de la ville moderne en zones prédéfinies peu importe la situation sociale, géographique, politique ou historique appliquant le principe de la tabula rasa. Ensuite, chaque zone est autonome et reçoit une fonction spécifique mettant en exergue le principe de la mono fonctionnalité. La zone habitat n'échappe pas à cette vision fragmentaire. En fait, la fonction « habiter » occupe elle aussi une zone bien délimitée.

Figure n° 25: Grand ensemble Marly-Le-Roy.

Cet exemple représente une application de l'urbanisme moderne où la zone d'habitat est délimitée par des voies primaires formant une boucle. Les voies mécaniques avec les parkings sont placées strictement sur la périphérie sécurisant l'intérieur de la zone d'habitat. Quant à l'implantation des bâtiments, ils sont soit parallèles, soit perpendiculaires à la voirie. Cette logique de positionnement suit l'orientation par rapport à l'ensoleillement et respecte le prospect (voir la coupe) pour dégager les vues et les espaces verts jouxtant les unités bâties imposés par les chemins des grues.

Source : P.Dehan, B.Jullien in « Les espaces publics modernes, situations et propositions » (1997, p.39)

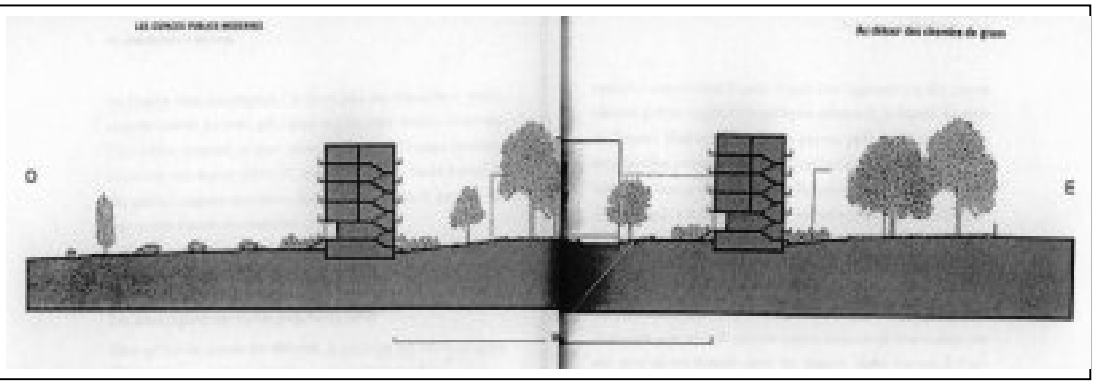

Autonome, elle ne s'intègre à la ville que par les voies de communication qui assurent la continuité spatiale avec les tissus existants. La zone d'habitat est préconisée sous forme d'unités d'habitations qualifiées par Le Corbusier de cité-jardin verticale. Isolées, ces unités sont noyées dans l'espace vert et bénéficient du soleil. Ainsi, les grands ensembles ont été définis comme étant des groupements d'immeubles locatifs dont les dimensions sont importantes, implantés dans des zones d'extension urbaine. Ces immeubles ont toujours un minimum de quatre niveaux au dessus du rez-de-chaussée et jusqu'à plusieurs dizaines.

L'élément clef de ces grands ensembles est la barre ou la tour proposée comme forme urbaine remplaçant l'îlot. De forme parallélépipédique allongée, la barre est entourée de verdure devenant un objet autonome disposé seul ou associé à d'autres barres, le tout implanté dans une maille. Si elle ne dépasse pas les douze étages en hauteur, sa longueur et le tracé de son déploiement, par contre, varient selon le principe du chemin de grue ou selon le rôle qui lui est assigné dans la formulation des espaces verts ou libres. Les barres sont disposées en équerre, en quinconce, en étoile de façon à laisser un espace entre eux réglementé par le prospect. Ces espaces intercalaires sont aménagés en aire de stationnement, en espace vert ou en terrain de jeu.

Quant à leur capacité, ils peuvent accueillir de mille à plusieurs milliers d'habitants répondant ainsi au principe de l'immeuble collectif géant qui correspond le mieux à l'idéal d'une société moderniste. Derrière ces grands ensembles, l'urbanisme quantitatif de l'après guerre trouve son expression la plus accomplie ignorant la dimension économique et sociale. Sur le plan formel, la géométrie et la logique mathématique deviennent le point de convergence du beau et du vrai. Cependant, la notion du beau, dans ce cas précis, se réduit à un système de modèles fondés sur la notion de module et régentés par un système de règles soumis au facteur temps : l'urgence et la rapidité d'exécution.

Figure n°26 : Tours et barres.

L'unité de base: la tour ou la barre, est utilisée selon deux cas de figures. Le cas où elles baignent dans les espaces verts et le deuxième cas, elles se jouxtent jusqu'à se toucher formant « un essaim ».

Source inconnue

c-1- Principes caractéristiques des grands ensembles :

Toutes les opérations des grands ensembles obéissent à cinq principes fondateurs. Le premier concerne la création d'un espace vert qui représente le cœur et le fondement de l'opération, dans ou autour duquel les immeubles prennent position. Le deuxième est lié à l'orientation des immeubles qui doivent d'un ensoleillement minimal des logements (un minimum de deux heures par jour). Le troisième est relatif à la ségrégation des circulations mécanique et pédestre corroborée par la hiérarchisation des voies. Le quatrième principe concerne la recherche d'une indépendance entre les bâtiments et la voirie avec pour incidence le refus d'alignement : le bâti est implanté en fonction d'une négociation entre orientation et contexte. Enfin, le dernier se rattache à la volonté d'insérer des équipements commerciaux, éducatifs, sportifs ou sociaux dans chaque réalisation quelque soit son échelle. A partir de ces principes se dégagent des éléments physiques indispensables à la constitution des grands ensembles.

c- 2- Les principaux éléments constituant les grands ensembles :

§ c-2-1-Les éléments bâtis : barres et les tours,

Pour commencer la charte d'Athènes ne fournit ni plans, ni modèles mais de simples principes généraux qui peuvent être interprétés différemment selon la lecture qu'on en fait. Par conséquent, les plans-masses des années cinquante se sont multipliés par imitation-reconduction de quelques projets médiatisés. La ville moderne proposée par le mouvement moderne est composée de larges vides qui n'ont aucun lien avec le tissu traditionnel. Malgré l'homogénéité de leur programme, les dispositions des éléments de base : la barre et la tour, sont variées. D'ailleurs, ce sont elles qui déterminent la forme des espaces collectifs et publics.

a- Les barres perpendiculaires :

Depuis 1929 jusqu'à 1932, l'implantation sérielle des immeubles perpendiculaires à la voirie est adoptée. Les immeubles sont systématiquement orientés en fonction de l'ensoleillement ignorant la logique urbaine. Ainsi, l'orientation des bâtiments devient primordiale : tous les séjours sont tournés vers le parc, les façades sont homogènes,

le bâti est discontinu entièrement ouvert au Sud. Suivant ce principe, les barres perpendiculaires détachées se développent selon deux modèles :

- a- Dans le cas du premier modèle, la disposition des barres se caractérise par des immeubles qui continuent de tisser des liens entre eux. Ils jouent le rôle de clôture spatiale qui permet de définir un espace central souvent perméable. Les parkings et les voies de desserte restent cantonnés à l'extérieur sur la périphérie.
- b- Dans le second cas, les barres perpendiculaires sont disposées sans aucune référence à une quelconque fermeture spatiale et ne respectent aucun alignement. Les bâtiments sont autonomes la notion d'espace urbain perd son sens. La surface verte s'étend indifféremment autour du bâtiment, de la route aux parkings. En devenant autonome, le rôle de définition spatiale des immeubles est supprimé. Ce type de disposition souligne davantage l'homogénéisation de l'espace de l'agglomération rendant fragile la qualité des espaces libres.

b- Les barres parallèles :

Les barres parallèles et discontinues sont implantées comme autant de vaisseaux sur le site. Le Corbusier recommande que ce modèle soit destiné aux terrains accidentés. Néanmoins, cette composition sera utilisée sur toutes sortes de site, mais elle se matérialisera par l'implantation d'objets uniques n'ayant pas de relation entre eux. Dans ce cas, les barres parallèles et décalées sont posées sur un site naturel où l'espace libre n'est plus urbain mais vierge, l'unité d'habitation ordonne la nature autour d'elle.

c- Les tours :

Les immeubles de grande hauteur et les tours prennent généralement naissance sur le papier comme un tableau d'un peintre. Elles sont conçues indépendamment des réalités foncières, économiques et sociales. La tour est programmée en constituant un objet autonome. Elément urbain à part entière, elle peut constituer un

point de repère si elle est unique. Néanmoins, si elle devient une forme urbaine courante, son programme est aussi banalisé.

d- Le plot ou l'immeuble noyé dans la nature :

Les immeubles dans ce cas sont ponctuels. Leur hauteur est limitée à quatre ou cinq étages soit la taille d'un arbre de haute tige. Ils se fondent aisément dans l'environnement.

e- Synthèse :

Les combinaisons des immeubles et l'espace vide ou non bâti peuvent être résumées comme suit :

1-Les barres parallèles avec un espace vide entre les deux.

2-Les barres perpendiculaires continues en L.

3-Les barres perpendiculaires discontinues en L.

4-Trois barres perpendiculaires continues en U.

5-Trois barres perpendiculaires discontinues en U.

6-Disposition en quinconce.

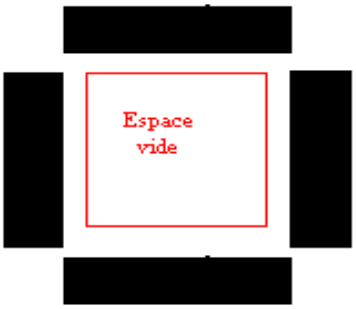

Dans ce cas précis, l'espace non construit est toujours assez ouvert mais volontairement délimité sur les quatre cotés.

§ C-2-2 - Les espaces non construits :

L'espace non construit entourant les unités d'habitation se décompose en deux types : l'espace vert et l'espace destiné à la voirie.

a- L'espace non construit :

De création moderniste, ce vocable n'était pas usité avant l'avènement du mouvement moderne. En fait, ce type d'espace était inclus dans le concept de l'espace public. Cependant, la terminologie d'espace public était peu utilisée auparavant notamment au XIX ème siècle. Tout fois, elle prenait un sens juridique signifiant clairement la domination de l'autorité publique sur la conception, la réalisation et la gestion de ces espaces par opposition au domaine privé. Par conséquent, des termes plus précis était usités tels que : voirie ou voie publique promenades, parcs ou jardins publics etc…..

L'antinomie public- privé se voit supprimée du langage moderniste. Cette prise de position est fondée sur la critique de la propriété privée d'une part et les visions léguées par les utopies sociales du XIX ème siècle qui accordaient une importance capitale à la dimension collective d'autre part. La rupture avec le passé étant proclamée, le mouvement moderne adoptera de nouveaux concepts pour corroborer leur position. Ainsi, le couple d'opposition individuel-collectif ou espace bâti-espace non bâti ou encore le rapport entre les pleins et les vides, est utilisé pour remplacer l'antinomie traditionnelle public- privé.

D'ailleurs, la notion d'espace public- privé n'apparaît pas ni dans les textes de la charte d'Athènes, ni dans ceux des C.I.A.M d'après guerre. Le rapport plein-vide sera matérialisé à travers le travail du plan de masse, répondant ainsi à une préoccupation essentiellement esthétique (un tableau de peinture), souvent abstraite de la composition urbaine .A travers ce type de conception, l'expression de Le Corbusier : « le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière » **[16],** trouve sa mise en pratique toute.

Par ailleurs en parlant de l'espace non bâti, d'autres considérations relatives à l'aspect fonctionnel sont prises en compte telles que : espaces verts ou espaces libres, infrastructures ou équipements ou encore espace noir faisant allusion à la voirie et au parking. En fait, ce vocable avant d'être normatif, exprime une antinomie des valeurs entre le ludique et le technique, le convivial et l'utilitaire. Ainsi, une différence conséquente est instaurée entre l'espace vert et l'espace de la voirie.

b - L'espace vert :

Il représente l'espace non bâti qui se définit comme espace planté d'usage commun. Par la suite, il est dissocié en catégories d'usage de plus en plus spécialisées notamment en ce qui concerne les espaces de jeux pour les enfants. Cependant, les espaces libres collectifs sont plus importants alors que les jardins privatifs sont simplement éliminés. Ils sont calculés par simple déduction de l'emprise du bâti et des voies sans se préoccuper de la qualité de ces espaces. Ils peuvent être résiduels ou dépendant de la

voirie. Lors de la conception, le plein y est dessiné en premier puis le vide restant est aménagé donnant des espaces non hiérarchisés et continus.

Figure n°27 : Articulation espace vert –barre ou tour.

Les espaces verts sont de deux types : ceux qui articulent les unités bâties. Ils constituent les espaces laissés délibérément entre les unités bâties pour l'ensoleillement et les vues. Quant au deuxième type, placé entre la voirie et le bâti, il protége celui-ci.

Source inconnue

c -La voirie :

Apres l'avènement de la révolution industrielle, le phénomène de la motorisation se développa en s'imposant comme facteur important dans la vie quotidienne de l'homme. D'ailleurs, la fonction « circuler » constituera un chapitre important pour le mouvement moderne notamment dans la conception des grands ensembles. En effet, l'automobile particulièrement la voiture individuelle va s'immiscer dans le paysage urbain comme élément de composition portant en lui la double signification du conflit et de la nécessite, de l'exclusion et de la fascination justifiée par l'argument du « mal nécessaire ».

A travers la notion de la voirie, c'est l'espace de l'automobile considéré comme mal nécessaire qui est pensé et conçu. Il représente pour le mouvement moderne les espaces de service qui doivent être rejetés généralement vers la périphérie. Réputés hostiles, ils nécessitent des zones tampons car ils sont porteurs de nuisances telles que : le bruit, la pollution, le danger, la vitesse, la saleté, etc. Ils symbolisent les artifices d'un monde mécanisé dont l'emprise doit être limitée. Par conséquent, l'espace de la voirie est dissocié en plusieurs parties répondant à un impératif utilitaire tels que : la chaussée de desserte, les parkings, les trottoirs.

D'un autre coté, la trame viaire, qui au passé avait pour rôle de découper des unités urbaines, prend un sens nouveau et se voit attribuer une nouvelle fonction. Cette dernière trouvera son domaine d'expression au niveau de la hiérarchisation des voies où chaque catégorie doit assurer un rôle précis. Par conséquent, les voies primaires continuent d'assurer à grande échelle la délimitation et le lien entre les différents quartiers, tandis que les voies secondaires assurent la circulation interne du quartier. Quant aux voies de desserte en boucle ou en impasse : les voies tertiaires, elles sont intégrées au cœur des unités pour desservir les parkings situés à l'intérieur ou près des espaces verts.

Tous ces principes se traduisent concrètement au niveau des grands ensembles où la voirie prend en général une forme en boucle ou en baïonnette selon la morphologie du site à construire. La boucle primaire entoure les grands ensembles alors que la forme en baïonnette longe les grands ensembles, mais toutes les deux possèdent une double fonction : de séparation par rapport à l'extérieur (elles jouent le rôle d'une barrière artificielle) et de distribution intérieur.

- **La séparation :**

  Elle joue le rôle d'un mini-périphérique ou d'un rempart qui crée la différence entre l'intérieur de la cité et l'extérieur. En fait, considérée comme une barrière, la voie permet d'assurer la discontinuité entre la cité des grands ensembles et la ville ancienne appliquant ainsi le principe de la tabula rasa.

- **La distribution :**

  À partir de la voie primaire en boucle ou en baïonnette prennent naissance des voies secondaire et les dessertes terminales où les premières sont surdimensionnées au point où elles se confondent avec les primaires alors que les dernières sont calculées au plus juste se terminant par des parkings ou des aires de stationnement souvent sous dimensionnés.

Tous ces éléments urbains bâtis et non bâtis sont dimensionnés et projetés à partir des grilles normatives qui viennent compléter le contenu de la charte d'Athènes et des C. I. A. M après guerre sans proposer la moindre réflexion sur la qualité et la forme des espaces. Cependant, elles fixent dans le détail le nombre et la nature des équipements selon les tailles des opérations. Cette normalisation s'applique à toutes les échelles d'interventions : du logement à la ville, tout est standardisé. L'espace urbain se trouve réduit à un programme d'équipements dont les surfaces concernées sont décomposées en surfaces bâties, surfaces non bâties et voirie. Le problème d'échelle est solutionné de manière quantitative indépendamment de la nature spécifique de chaque composant urbain. L'application se fait systématiquement sans modification préalable pour passer du logement à la ville.

Tous ces principes énoncés ont été réalisés à travers deux types d'opérations urbaines. La première concerne les extensions des villes existantes où les grands ensembles sont préconisés comme solution idéale. Ils sont greffés au tissu ancien en occupant les terrains périphériques de la ville en question. Quant à la deuxième opération, elle consiste à créer des villes nouvelles qui sont les derniers avatars d'une idéologie rationaliste exemple de : Brasilia, Chandigarh, etc.… De création ex nihilo, les villes nouvelles représentent un assemblage de plusieurs unités de grands ensembles dotés de certains équipements seulement. Elles se distinguent par la mono fonctionnalité urbaine qui est à l'origine de l'expression « cité dortoir ».

Si ce type d'urbanisme et d'architecture a été adopté à grande échelle dans les pays industrialisés c'est parce que les conditions conjoncturelles étaient propices. En effet,

les opérations des grands ensembles constituent des programmes d'urgence réalisés dans le cadre d'une politique officielle de reconstruction après guerre .Ainsi, c'était le temps de l'urbanisme rationnel placé sous le signe de l'urgence et de la quantité, de la réglementation et de la spéculation : « l'urgence, le prix et la quantité légitiment les standards qui promeut la répétition au rang d'une raison esthétique que les 6000 architectes concernés admettent plus ou moins docilement…. » **[17]**.

Derrière ce choix, se dissimulent des facteurs importants qui ont provoqués le développement des grands ensembles lors des années cinquante dans les pays industrialisés. Ils peuvent être résumés comme suit :

- La croissance démesurée de la population urbaine.
- Le besoin de logements relativement peu coûteux.
- Les insuffisances du parc immobilier.
- Le coût élevé ou la pénurie des sols favorisant ainsi les fortes densités d'occupation.

Néanmoins, la réalisation des grands ensembles a été facilitée par :

- Le développement de l'industrie dans la production du bâtiment.
- Le développement des procédés de levage.
- La maîtrise de la préparation et l'utilisation de nouveaux matériaux de construction tels que : le béton armé, le béton précontraint, etc.….

La conjugaison de toutes ces données a permis la dissémination de l'urbanisme moderne à travers la planète en lui conférant un caractère universel. A travers les opérations des grands ensembles, le mouvement moderne marque la planète de son empreinte uniformisante : le zoning, la géométrie élémentaire, la standardisation, etc. ….

C-3- Critiques :

Depuis un demi siècle, l'école moderne issue de la charte d'Athènes a marqué profondément l'urbanisme et par voie de conséquence la ville. Apres une période de large expérimentation des grands ensembles et des villes nouvelles, les pays développés notamment la France où le mouvement moderne a eu une résonance particulière, se sont rendus compte que les principes urbanistiques et architecturaux fondés sur l'utilitarisme et

l'efficience telle une machine, portent en eux des dysfonctionnements. D'ailleurs, les analyses de cas concrets tels que : Sarcelles, Brasilia etc. ont montré que l'urbanisme moderne est mieux connu de ses échecs que de ses réussites. Cette critique a été établie sur le fait que l'architecture est en elle-même incapable de guérir les blessures de la société. Cependant, elle possède des vertus conviviales ou au contraire des potentialités pathogènes rien qu'en solutionnant les simples questions de confort.

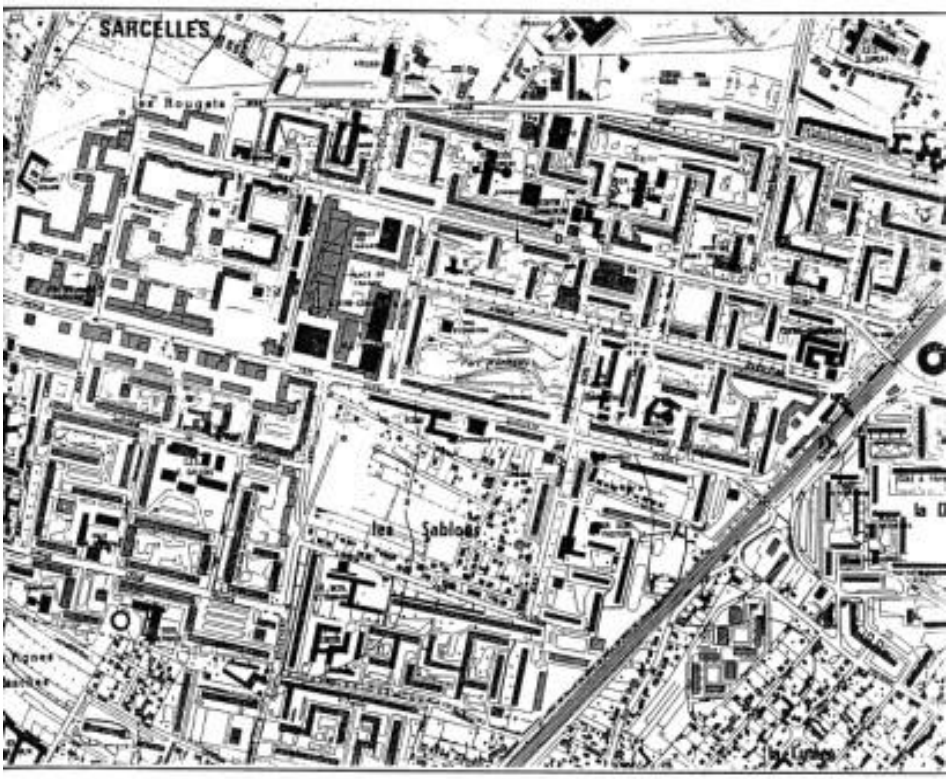

Figure n° 28: Sarcelles-Lochère.

Exemple de plan masse où les principes du mouvement moderne sont appliqués à la lettre. Ordonnancement en quinconce de quatre barres bordant un espace central associé à des décalages et glissements entre bâtis est adopté pour organiser l'ensemble laissant des espaces vides entre cette unité de base. Quant à la voirie est en forme de baïonnette, elle limite la zone d'habitat. Tous ces éléments sont disposés suivant une trame strictement orthogonale.

Source : J.J.Treuttel, J.C.Garcias, J.Treuttel in « Les espaces publices modernes, situtations et propositions » (1971, p103)

En effet, les concepteurs affirment, aujourd'hui que l'avènement de l'architecture de « plan de masse »fondée sur le concept de « standard » qui renvoie lui-même aux idées de norme, de répétitivité, de taylorisation et de planification : une syntaxe où les pulsions de la vie quotidienne des habitants ne sont pas prises en considération, constitue une approche restrictive de l'urbanisme et de l'architecture. Cette vision est considérée comme : « une projection d'un corps corseté dans une dimension uniformisée, réduit à un élément mécanique de structure , réifié sur une ossature immuable sans chair » **[18]**. Ainsi, les grands ensembles symbolisent l'éclatement de l'urbanisme : « la désurbanisation » où la ville est considérée comme objet et dominée par la ségrégation urbaine (le zoning ou la sectorisation fonctionnelle).

Par ailleurs, ils reprochent aux idées de ce mouvement d'être trop rigides avec la prédominance de la technologie sur l'urbain et de l'architecture sur l'urbanisme. En fait, de par son essence la ville doit bouger sinon elle périclite car avec le temps les formes urbaines doivent s'adapter aux usages contemporains ; celles qui restent figées tels que les grands ensembles, elles se momifient. Par conséquent, les grands ensembles sont porteurs d'une pathologie certaine, celle de leur invariabilité.

Sans s'aventurer sur le terrain des pathologies sociales, les concepteurs ont mis l'accent sur les dysfonctionnements urbanistiques et architecturaux qui sont à l'origine des problèmes posés par les grands ensembles qui sont :

- L'amnésie face à l'histoire et à la géographie des lieux (application du principe de la table rase par rapport au passé et au site).
- La rupture avec ce qui est propre à l'urbain c'est-à-dire la continuité et la perméabilité (concept de l'objet architectural constituant des isolats fonctionnels, sociaux et spatiaux).
- L'absence de parcellaire garantissant l'évolution de l'espace bâti.
- L'absence d'espace public jouant le rôle de médiateur dans l'organisation urbaine (l'espace non bâti sous forme d'espace vert est privilégié).
- Les espaces non bâti des grands ensembles sont isotropes et sans limites.

Parallèlement, les études faites sur les grands ensembles révèlent l'aspect inhumain de leur environnement bâti. Il manque de convivialité parce qu'il est composé d'espaces inadéquats ne permettant pas l'épanouissement des relations sociales par sa géométrisation élémentaire, sa standardisation et sa pauvreté symbolique.

En fait, aujourd'hui les spécialistes savent ce qui ne fonctionne pas comme le confirme P. Dehan et B. Jullien en avançant que « mal desservis, mal équipés, d'une architecture monotone voire indigente et d'une échelle démesurée, les grands ensembles, programmés et financés selon des principes de ségrégation fonctionnelle et sociale, conduisent à la création de ghettos. Implantés sur des zones périphériques de faible valeur foncière, ils voient leurs espaces verts rongés par les parkings… » **[19]**. En effet, leur architecture est, en général, très monotone à cause de :

- L'alternance de barres et de tours (liée à la forme du paquebot préconisée par Le Corbusier et consorts).
- Les équipements collectifs, s'ils existent, sont inégalement repartis suivant les ensembles. Le sous équipement est fréquent et représente pour les habitants une difficulté constante (déplacement quotidien vers les zones équipées notamment le centre de la ville).
- Les équipements réalisés tels que les aires de jeux, les terrains de sport, les espaces verts, etc.…ont été dotés par nécessité de clôture. L'openfield moderne a engendré des enclosures.
- La réapparition des espaces clos se poursuit jusqu'au pied de certains immeubles. Les locataires des rez-de-chaussée clôturent et s'approprient spontanément les espaces non bâtis jouxtant leurs appartements. Ce mitage du sol vient se greffer en opposition sur une composition originelle qui privilégie les espaces collectifs ouverts.
- Les parkings qui sont souvent éloignés et peu sûrs.
- Le cadre bâti qui est trop rigide et figé. Il n'évolue pas avec les besoins des habitants. D'ailleurs, il est peu adapté à certains besoins de l'habitant : marquer l'espace, se l'approprier, l'organiser par rapport à l'habitus culturel tels que : l'intimité (l'opposition public-privé), la ritualisation des relations sociales etc.…..
- Les normes de construction qui sont rigoureuses et fixées par l'état.

- Le vieillissement des matériaux de construction qui est rapide causant la dégradation de l'environnement bâti.
- L'anonymat des constructions qui est causé par la mono fonctionnalité, la répétitivité de la même forme et des mêmes normes, conjuguée à l'absence de repère empêchent l'identification et la personnalisation des espaces rendant difficile l'attribution d'un toponyme.
- Le manque de place pour les activités de loisir (hobbies) rend invivable l'environnement des grands ensembles notamment pour les jeunes.

Pour conclure, les effets des grands ensembles sur l'homme sont tellement graves que certains spécialistes les ont qualifié de maladie : la Sarcellite, nom attribué aux troubles causés par les grands ensembles français construits lors des années cinquante. Elle se traduit par un taux élevé de délinquance juvénile et par un type de dépression, notamment chez les femmes, appelé « le mal des grands ensembles ».

L'émergence des problèmes inhérents aux grands ensembles voire l'urbanisme du mouvement moderne a constitué un des facteurs décisifs dans la crise que connaissent l'architecture et l'urbanisme universels notamment dans les pays développés. Cependant, leurs textes ont exercé et exercent encore notamment dans certains pays en voie de développement, un impact unique en son genre, imprimant leur marque sur l'aménagement de l'espace.

II-3-L'urbanisme dans les pays du tiers monde :

Au début des années 1950, la plupart des pays en voie de développement étaient encore sous la domination coloniale. Par conséquent, le retentissement des théories du mouvement moderne était faible comparé à ce qui se passait notamment en Europe, exemple de l'esquisse non réalisée de Le Corbusier pour la ville d'Alger (la plan Obus). Une fois l'indépendance acquise du moins sur le plan politique, un souffle de renouveau s'est imposé pour reconstruire ces pays meurtris par la guerre.

Ainsi, la création de nouvelles structures et la mise en place d'une nouvelle politique adéquate se sont révélées nécessaires pour lancer le développement des pays en question. Héritant d'une situation catastrophique : le retard cumulé pendant la période coloniale et le manque de moyens financiers, humains, etc.…, les gouvernements de ces pays ont opté pour « la modernité » comme modèle et objectif à atteindre privilégiant ainsi l'industrie voire l'utilisation de la machine afin de supplanter le système traditionnel qualifié d'archaïque. Par conséquent, les autorités nationales de ces différents pays se sont retournées vers les théories qui prônaient la modernité notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire pour estomper les déséquilibres régionaux hérités avec la création des pôles industriels et bien sur l'urbanisme pour la ville et leur extension.

Le zoning fit son apparition suite aux décisions prises dans les plans de développement concernant l'industrie, habitat, etc. L'amorce de la construction des grands ensembles et des villes nouvelles dans les pays en voie de développement a été engendrée par la croissance démographique galopante et par l'exode rural qui ont gonflé exagérément la demande en logement. Face à ce problème, les pouvoirs publics ont décidé de réaliser ou favoriser d'importantes opérations de construction de logement ou la création ex nihilo de ville nouvelle telles que Brasilia (Brésil), Ali Mendjeli (Algérie), Sadate city (Egypte). L'édification planifiée de ce type d'urbanisation reprend dans son essence des modèles théoriques qui sont achevés dans leur conception. En effet, ces modèles ont été importés et implantés à travers l'espace territorial de ces pays.

Ces outils ont été adoptés pour maîtriser et gérer la croissance urbaine avec une volonté d'afficher une image moderne du paysage urbain et rural. Mais avec le manque de moyens financiers et humains, la non maîtrise de ces modèles avec un milieu récepteur spécifique de par sa culture, son mode de sociabilité et son culte ont conduit à la déformation des principes du mouvement moderne donnant naissance à des avatars dont le facteur commun entre le modèle originel et l'imitation est la forme : la barre et la tour. Sans se soucier de l'impact induit sur l'environnement social et culturel, ces avatars sont généralement conçus sans équipement d'accompagnement juste pour réduire les tensions sociales. Ces opérations témoignent plus de l'urbanisme désordonné que des solutions

architecturales et urbanistiques réfléchies et émanant de la société elle-même du moins dans le cas de l'Algérie.

II-3-1- L'urbanisme de L'Algérie :

A l'instar des pays colonisés, l'Algérie possède un passé historique riche dont les traces indélébiles sont transcrites sur son territoire à travers le mode de peuplement et d'urbanisation relatif à chaque période d'occupation. Occupant une position stratégique, l'Algérie a constitué un creuset où se sont établis plusieurs peuples allochtones. En effet, sa situation géographique exceptionnelle : porte de l'Afrique, zone de franchissement entre deux continents, elle a représenté depuis l'antiquité une terre de prédilection pour les peuples conquérants commençant par les phéniciens passant par les romains puis les arabes et terminant par une longue période de colonisation française. Chacune de ces occupations a marqué l'espace algérien à sa façon en créant ses propres établissements humains selon ses besoins, sa culture, sa politique.… La plupart de ces mouvements colonisateurs sont venus du coté Nord ou Nord Est tels que les phéniciens, les romains, les arabes, etc.….

Mais l'immensité du territoire algérien qui est composé de régions caractérisées a conditionné le mode de peuplement voire le type d'occupation coloniale de l'espace. En effet, le relief diversifié et disposé a peu prés en zones a déterminé des aires climatiques différenciées avec un environnement naturel idoine exigeant de l'homme une intégration et une organisation spatiale propres à chaque partie du pays. Transcendant les différenciations : rural / urbain, le littoral / les hauts plateaux, le coté est / le coté ouest, etc. la distinction la plus importante et la plus notable qui a prévalu à travers l'histoire, est celle posée par le Nord et le Sud, révélant l'existence de deux entités distinctes.

D'ailleurs, cette démarcation a empreint le mode de peuplement de l'espace Algérien en lui imposant une urbanisation à deux visages et à deux vitesses. En effet, la partie Nord où se concentre « à peu prés 70% de la population algérienne » **[20]**, connaît une urbanisation accélérée dépassant par son souffle toutes les prévisions gouvernementales et balayant sur son passage les terres agricoles. Par contre, la région du Sud s'urbanise lentement comparée à celle du Nord. Cette dichotomie spatiale est le résultat de la localisation géographique soutenue par les spécificités régionales telles que :

le climat, la nature, etc.…, sans oublier l'influence plus probante des pays africains limitrophes tels que : le Mali, Niger, etc.

De par sa situation géographique, sa nature hostile et son immensité, le Sud constitue un environnement peu favorable aux changements et à la sédentarisation de l'homme. D'ailleurs, les points de fixation humains sont conditionnés par la présence obligatoire de l'eau et des terres arables. C'est pourquoi, les établissements humains dans cette partie de l'Algérie sont disséminés à travers le Sud sous forme de noyaux traditionnels appelés Ksour.

Véritable microcosme, le Ksar représente l'élément fondamental du processus d'urbanisation de cette partie de l'espace algérien. S'insérant dans un mode de peuplement global du désert, les Ksour font partie d'une structure territoriale mise en exergue par les différents itinéraires empruntés par les caravanes. A ce juste titre, les Ksour ont pris naissance sur les chenaux caravaniers servant au cheminement des produits et des richesses de l'Afrique noire vers la Méditerranée.

Photos n° 193 à 200: le ksar de Ghardaïa.

Il représente un microcosme édifié dans l'immensité du désert avec une organisation urbanistique répondant aux exigences de sécurité, du climat, des règles sociales, culturelles, cultuelles, économiques. Ainsi, sa structuration peut être assimilée à une ruche constituée d'une série d'alvéoles contiguës organisées autour de la mosquée prise comme un point de repère. L'ensemble est ceinturé par un mur rempart pour assurer la protection du ksar.

2006

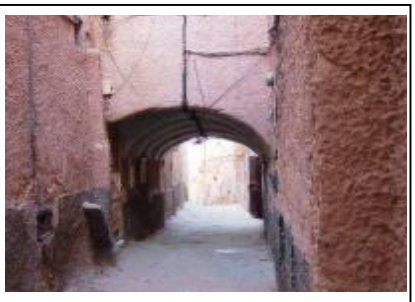

Photos n° 201 à 208: L'intérieur du ksar,

Pour des raisons climatiques, socioculturelles et de marquage et de repérage des espaces, les voies et les espaces extérieurs sont traités différemment. Un système de symboles est utilisé. Il est matérialisé à travers les dimensions, les traitements et l'alternance des espaces couvets et non couvert (lumière- ombre), le changement de niveau, de direction brisant les relations visuelles même s'il existe une continuité spatiale et fonctionnelle entre les différents espaces extérieurs.

2006

Cependant, contrastant avec le désert, le Ksar représente un refuge qui permet à l'homme d'affronter les forces destructrices de la nature hostile. Il a crée un environnement bâti clément, à sa taille pour assurer sa survie, sa sécurité et sa permanence. Ce cadre construit constitue « un espace existentiel » **[21]**, découlant d'un besoin de protection psychologique et physique de l'extérieur qui lui est peu enclin à se laisser dompter ou conquérir. D'ailleurs, les expériences et les idiosyncrasies personnelles n'ont de sens dans ce monde peu favorable à la vie que si les lois naturelles du désert sont respectées. C'est pourquoi, ces noyaux oasiens étaient renfermés sur eux-mêmes pendant des siècles durant. Ils ont perdurés grâce, en partie, à l'enculturation qui se résumait à la transmission du savoir spirituel, culturel…et le savoir faire séculaire dans tous les domaines notamment celui de l'architecture.

Néanmoins, l'acculturation commença après l'indépendance suite à un volontarisme des pouvoirs publics qui ont opté pour la modernité, en introduisant les éléments susceptibles de changer les mentalités tels que : l'école, le lycée, le travail rémunéré, aidée par la découverte du pétrole et le gaz. Jadis marginalisé, le Sud se trouve propulsé au centre des préoccupations des différents gouvernements après la découverte des ressources énergétiques (le pétrole et le gaz). En fait, le Sahara algérien joue un rôle prépondérant dans l'économie algérienne grâce aux hydrocarbures qui constituent la richesse indéniable de l'Algérie.

Aujourd'hui, l'urbanisation de la région du Sud obéit à des critères bien définis et déterminés par les autorités nationales dans le cadre de l'unification et la planification nationale, surtout que cette zone est peu peuplée mais renferme des richesses encore non exploitées. Quant aux noyaux traditionnels qui ont vécu une histoire singulière, vivent des problèmes qui leurs sont spécifiques et différents de ceux posés dans les villes du Nord.

Photos n° 209 à 212: les extensions récentes d'une agglomération près de Ghardaïa.

Les extensions planifiées sont identiques à celles des villes du Nord. Défiant les exigences climatiques et socioculturelles de la région, les constructions tirent leur essence du modèle universel qui préconise le principe de la tabula rasa.

2006

Confinée à la méditerranée d'un côté et au Sahara de l'autre, la partie nord occupe une place stratégique dotée d'un milieu naturel vivable et un climat clément. La fertilité de la terre et l'existence de l'eau avec des sites défensifs ont représenté depuis l'antiquité la richesse première permettant la sédentarisation de l'homme avec l'émergence des établissements humains urbains et ruraux. Néanmoins, de par sa situation géographique, cette région a constitué un comptoir accessible sujet à de nombreux envahissements et polarisant les échanges commerciaux (notamment le littoral). De ce fait, elle a entretenu des relations avec l'extérieur tout en l'exposant aux différents mouvements de colonisation notamment celui du XIX ème.

A - L'Algérie précoloniale :

Croire que l'urbanisation de l'Algérie a commencé avec l'empire Ottoman, c'est nier les racines millénaires et l'essence numide, préhistorique du peuple algérien. Ce dernier, avec son histoire tumultueuse, a mis en place une organisation territoriale répondant aux exigences de son environnement naturel et ses convictions : cultuelle, sociale, culturelle, etc.….Le processus d'urbanisation s'est traduit par une prise de possession de la terre (occupation de l'espace) puis la production d'un environnement bâti reflet de la société en question. En effet, il était empreint, dans le choix du site sur lequel il était produit, dans sa morphologie interne et externe, son organisation, etc.… des préoccupations sociales, culturelles, cultuelles,des expériences et des idiosyncrasies personnelles et des besoins liés à la vie de l'époque.

A- 1- La Société traditionnelle en Algérie :

La société algérienne précoloniale était traditionnelle dans ses fondements, dans ses principes, dans son mode de vie, etc.….D'ailleurs, c'était la tradition qui régissait les relations entre les hommes, ses rapports avec la nature et avec l'espace auquel elle était fortement ancrée. Le caractère traditionnel de la société algérienne précoloniale s'exprimait a travers :

a-La recherche des moyens de subsistance :

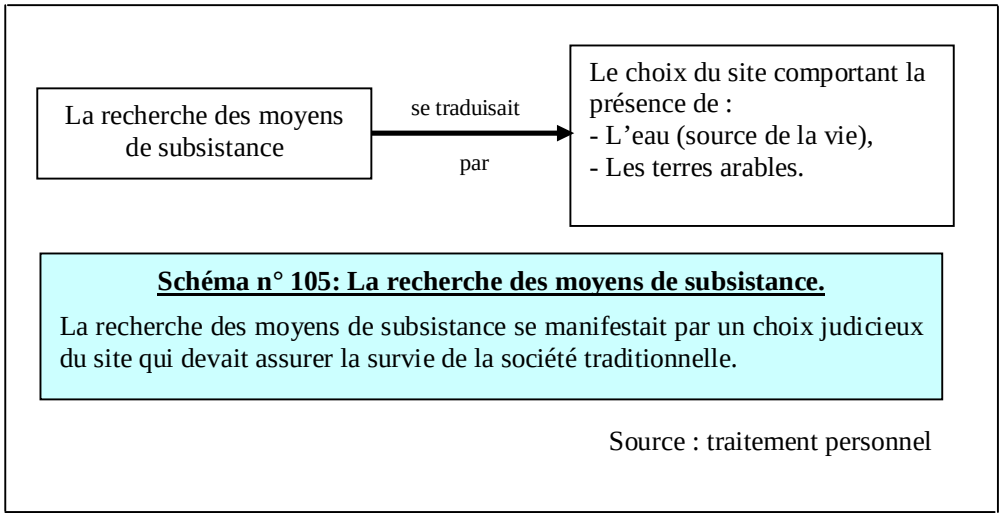

Schéma n° 105: La recherche des moyens de subsistance.

La recherche des moyens de subsistance se manifestait par un choix judicieux du site qui devait assurer la survie de la société traditionnelle.

Source : traitement personnel

b-La Quête de la sécurité :

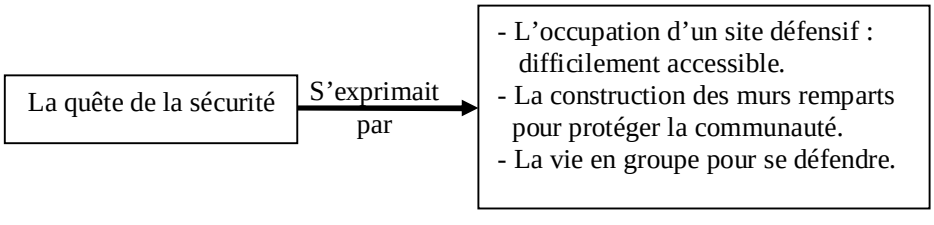

Schéma n° 106 : La quête de sécurité.

Pour garantir sa pérennité la société traditionnelle doit rechercher un site qui procure une protection contre les agressions. Cependant, cette opération à elle seule ne suffit pas, elle est renforcée par la vie en groupe et la fortification du site par la construction de murs remparts.

Source : traitement personnel

c- La recherche de la permanence et de la stabilité :

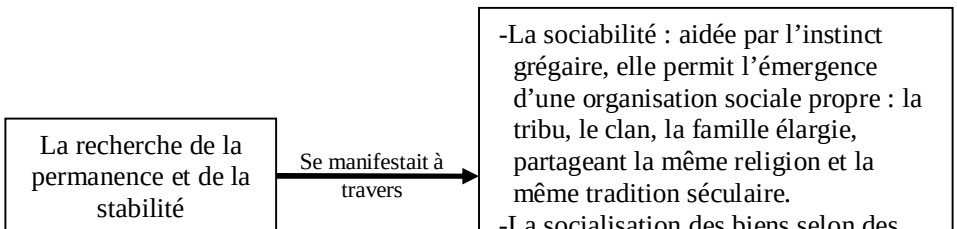

Schéma n°107 : La recherche de permanence et de la stabilité.

La sociabilité et la socialisation assuraient la permanence et la stabilité du groupe.

Source : traitement personnel

En fait, ces traits distinctifs constituent l'ethos traditionnel commun mais fondamental à la survie de la société algérienne précoloniale. La tradition séculaire assure la permanence du groupe où le primat donné à la communauté place l'intérêt de la collectivité au centre de ses préoccupations au dépend de celui de l'individu. L'habitus traditionnel, la religion, la structure sociale confortés par la forte cohésion communautaire

ont profondément marqué l'espace algérien traditionnel et son environnement bâti. Ils se sont cristallisés à travers les établissements humains construits qu'ils soient urbains ou ruraux.

A-2-Les Caractéristiques de l'Espace Traditionnel :

En effet, l'espace algérien s'organisait à partir des noyaux traditionnels urbains : les médinas, fondés par un chef militaire affilié à un pouvoir centralisé dirigé par un prince ou un chef religieux dont la souveraineté irradiait à l'ensemble du territoire englobant ainsi les médinas et l'espace rural très important qui les entourait. La campagne, avec son organisation sociale et politique : les tribus, les confédérations…, était, à son tour, fortement structurée sous forme de douar, de dechra et de mechta dont le pouvoir pouvait introniser ou destituer les gouvernants. Cette situation peut être résumée par l'écrit de Marc Côte qui indique que : « la ville est fondée par un chef militaire, l'état dirigé par un prince ou un chef religieux […]; dans l'état, les tribus et les confédérations accordent ou non leur soutien au pouvoir central, font et défont les chefs » **[22]**.

a-La médina :

Edifiée avant l'avènement du colonialisme, la ville algérienne était traditionnelle dans ses fondements (social, culturel, économique), son organisation spatiale, son architecture. Elle puisait son essence de son appartenance au monde musulman. Elle représente une œuvre dont la concrétisation était l'aboutissement d'une sédimentation spatiale et architecturale de plusieurs siècles. Cependant, chacune des médinas possédait un caractère particulier qui lui conférait une qualité physique clé : la singularité. Cet attribut qui leur permettait de se détacher et d'être unique était le fait de :

- la situation géographique soutenue par les conditions climatiques et les spécificités régionales,
- l'histoire : les événements historiques particuliers vécus par la société habitant la cité traditionnelle en question.

C'est pourquoi, obéissant aux critères généraux énoncés plus haut (la ville traditionnelle p.259), les villes précoloniales de l'Algérie telles que Alger, Tlemcen, Constantine (notre cas d'étude) sont semblables aux cités médiévales qui avaient une

prédilection pour les sites se trouvant sur des éminences afin de faciliter leur défense. D'ailleurs, elles occupaient des lieux protégés naturellement ; elles étaient érigées sur des pentes rocheuses non productives préservant ainsi les terrains alluvionnaires plus fertiles pour l'agriculture. Elles s'adaptaient aux dénivellations ; elles respectaient la topographie du site tout en mettant en exergue les méandres et la subtilité de la courbe qui confèrent au tissu une forme organique mais spécifique au site

Quant à leurs organisations, elles étaient soumises à une planification organique qui ne comportait pas de plan préétabli. En fait, elle s'adaptait aux besoins et aux conjonctures par une progression continue qui devient sans cesse plus logique et consciente de ses buts. C'est pourquoi, à la veille de la colonisation, la ville traditionnelle en Algérie constituait un espace clos circonscrit par des murs remparts qui séparaient un espace intérieur et un autre extérieur : la campagne. L'espace traditionnel pouvait repousser les murs de fortifications sous l'effet de la croissance autant de fois qu'il était nécessaire sans causer de rupture du tissu comme le confirme M. Côte : « la médina est un espace fermé mais non fini. Si les besoins s'en font sentir, la ville déborde son espace initial, un nouveau rempart est construit ; le tissu garde sa continuité » **[23]**.

b- L'organisation spatiale de la médina :

Édifié sans plan préconçu, l'espace traditionnel était cohérent et uni. L'unité de l'ensemble est assurée par l'homogénéité formelle des éléments qui la composent. Elle transparaît à travers son apparence : « semblable vue d'avion aux alvéoles d'une ruche » **[24]**. Comme déjà mentionné, la médina est entourée par un mur rempart comportant des portes auxquelles aboutissent les axes principaux. Ces derniers ont un tracé qui épouse les méandres des courbes de niveaux. Les points de confluence de ces chenaux de communication constituent des pôles privilégiés où se situent le lieu des pratique religieuses : la mosquée ou le centre des activités commerciales : le souk ou encore les espaces de rencontre telles que la place et la placette. En fait, ces éléments structurent la cité traditionnelle et peuvent être présentés comme suit :

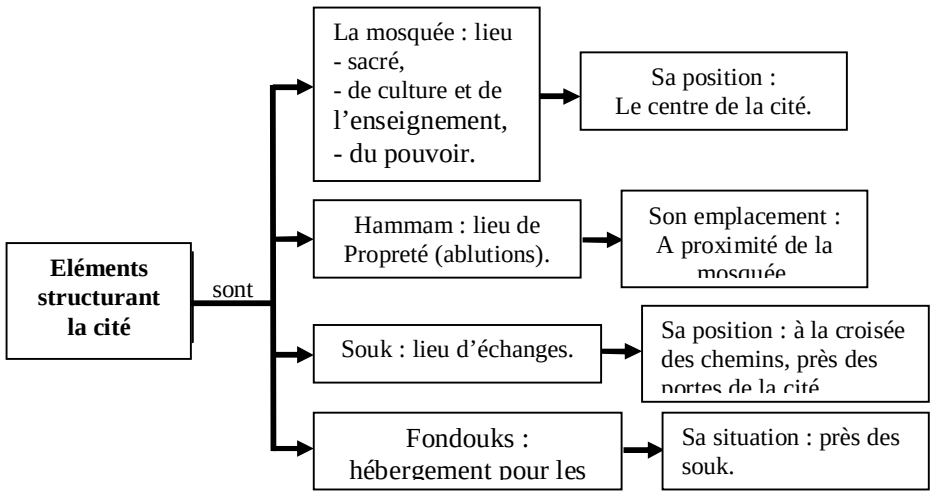

Schéma n°108 : Les éléments structurant de la médina..

La cité traditionnelle se caractérise par une organisation propre qui s'appuie sur des éléments importants à partir desquels toute la médina est structurée.

Source : traitement personnel

A partir de ces axes structurant prennent naissance des canaux de moindre importance donnant sur des impasses les dessertes finales menant vers les maisons. Ce réseau de rue, de ruelle et d'impasse compose une trame labyrinthique, homogène et répétitive. Avec sa forme arborescente, elle était complexe mais structurée. Derrière cette structuration viaire, il existe une volonté claire de segmenter et différencier les espaces du tissu traditionnel.

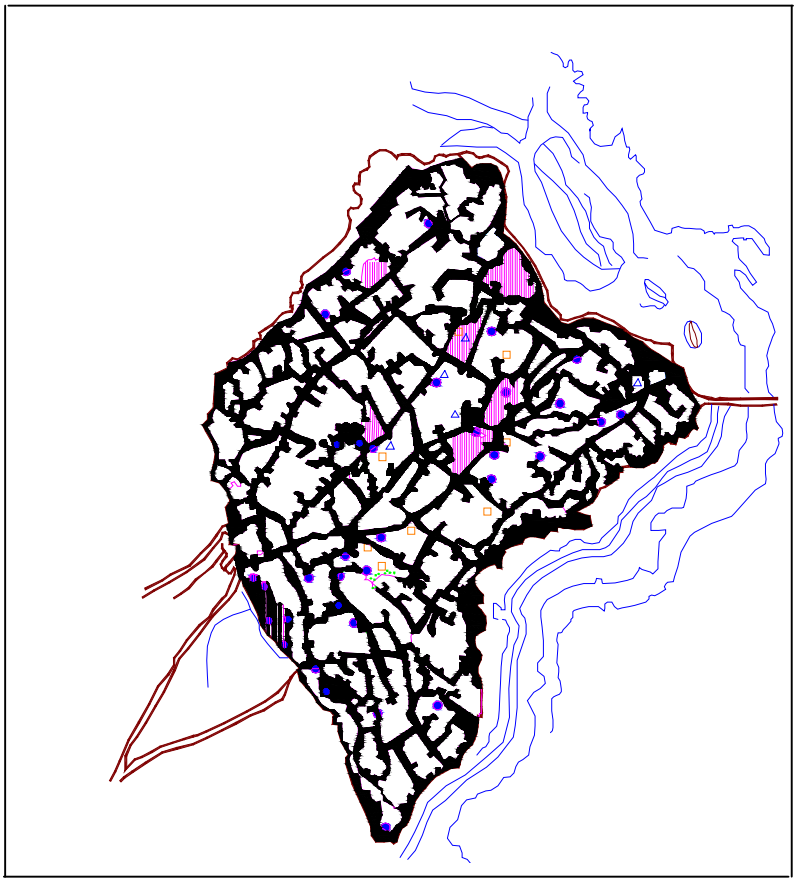

Figure n° 29 : La médina.

Occupant un site défensif, le tissu traditionnel est entouré de murs remparts percés de portes menant vers l'intérieur de celui-ci. Ce dernier est structuré par des éléments urbains tels que : les voies, les mosquées, les souk, les hammam, les casernes, les zaouïa…Avec leur forme arborescente, les voies irriguent tout le noyau traditionnel.

Traitement personnel

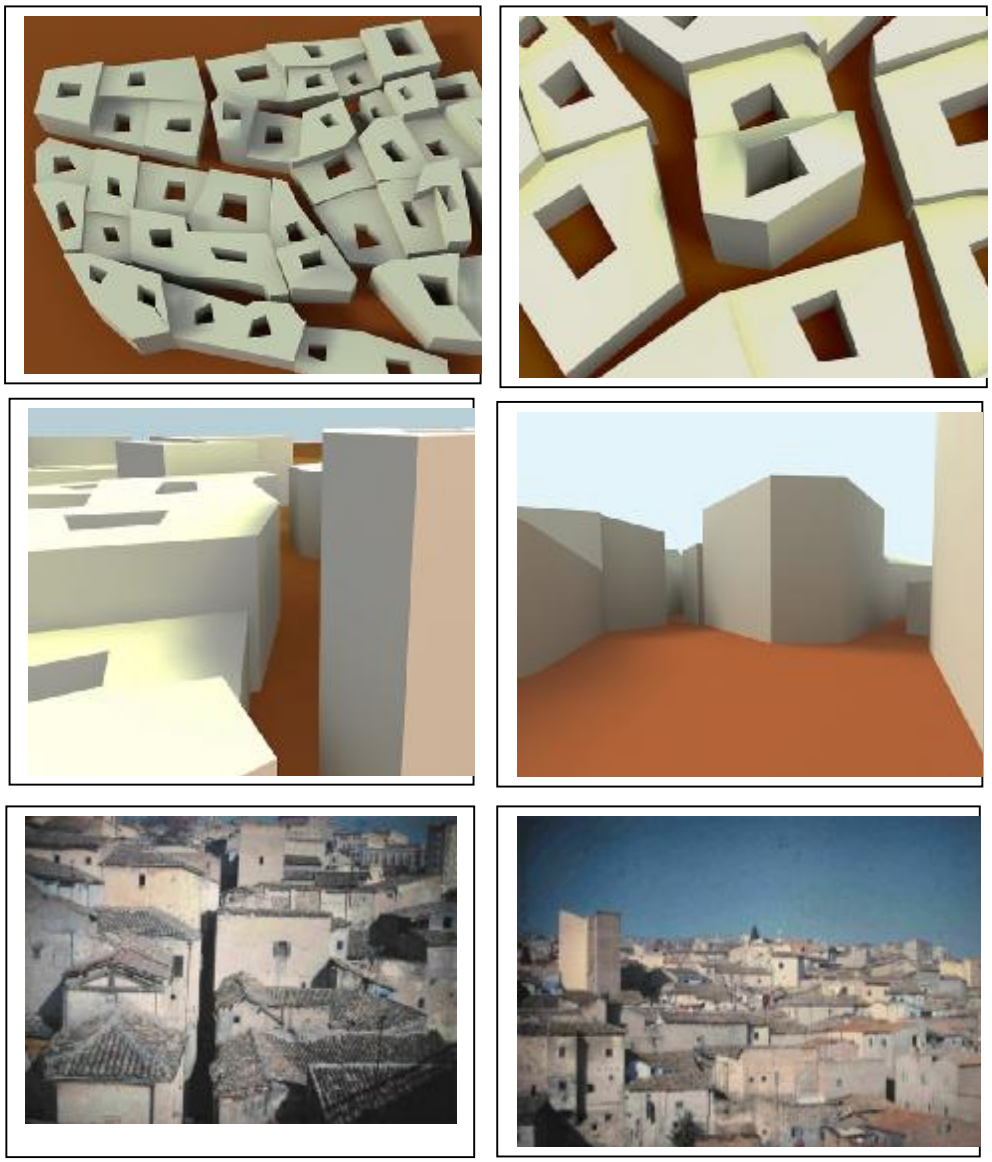

Figures n°30 à 33, Photos n° 213,214: Reconstitution des parcours de la vieille ville en trois D.

Elle permet de mettre en exergue la hiérarchie des espaces notamment les ruelles et les impasses. Ces dernières possèdent des formes tortueuses générant des parcours constitués de séquences différenciées par l'alternance des ouvertures et fermetures avec le blocage visuel. Le bâti avec ses unités organiques comme des alvéoles, forme une entité cohérente où la composition des maisons et des voies se fait en adéquation.

Source : traitement personnel et carte postale

En effet, la hiérarchisation des espaces agit comme un filtre qui sert à sasser les flux et les pratiques sociales suivant le degré d'intimité. Elle assure le passage des espaces les plus publics aux espaces les plus privés par une série de transition qui joue le rôle de médiateur entre les deux. Cette médiation permet une progression sans rupture entre les différents types d'espaces. Ainsi, on passe de la rue (espace le plus public) à la maison (l'espace privé par excellence) selon ce schéma :

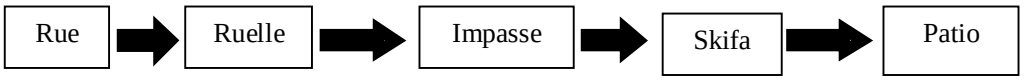

Schéma n°109 : Hiérarchisation spatiale de l'espace urbain traditionnel.

L'espace urbain de la cité traditionnelle est hiérarchisé du public au privé. Il existe des filtres pour assurer le passage du public au privé.

Source : traitement personnel

D'autre part, cette hiérarchisation permet la séparation nette entre les zones commerciale (active) et résidentielle. En effet, les maisons sont mises à l'écart de la zone active et des voies de circulation. Elles ne sont accessibles que par les ruelles étroites et tortueuses qui se ramifient en impasses. Chaque impasse constitue le seul point d'accès à un groupement de maisons (le derb) assurant ainsi l'intimité de celui-ci et de la demeure. Les maisons sont rassemblées en masse compacte formant une unité homogène. Elles sont serrées les unes contre les autres respectant une règle simple « celle de la contiguïté, donc, la reconnaissance explicite d'un échelon collectif » **[25],** celui de la collectivité. Cependant, elles sont isolées et repliées sur elles : elles sont introverties.

c- l'Environnement bâti :

A cette organisation spatiale spécifique correspond un environnement bâti dont l'essence émane d'un vécu quotidien fortement imprégné par des convictions spirituelles profondes. En effet, l'espace traditionnel bâti est la projection spatiale de la structure sociale dont les soubassements sont fondés sur une culture propre où se mêlent la tradition et la loi islamique. Elles confèrent à l'environnement bâti une structure picturale unifiée

fondée sur le concept de l'unicité (un des fondements de la religion islamique). Cette dernière se traduit à travers l'unité dans le langage architectural.

Sans étalage ostentatoire, l'image de la médina est uniforme et sobre. Peu ségrégative, elle ne laisse transparaître aucune différenciation sociale ou ethnique à travers ses différentes façades qui sont presque identiques. L'architecture extérieure de la cité traditionnelle se caractérise par une totale sobriété et dénuement. En effet, les façades sont aveugles et anonymes comportant des portes d'entrée marquées par un encadrement simple et un seuil (une marche). Elles se distinguent par l'absence de l'art figuratif ; elles constituent des parois dont les surfaces nues sont soumises à l'alternance de la lumière et de l'ombre. Ce jeu des rayons et des ombres révèle l'utilisation de la ligne laissant se profiler des formes pures sans décoration.

D'autre part, les façades de la médina possèdent des dimensions dont les proportions sont établies en fonction de la taille de l'homme. Toutes les constructions de la cité traditionnelle dénotent un respect de l'échelle humaine au niveau de la taille des espaces publics (rue, ruelle, impasse, place et placette) et au niveau des hauteurs du bâti qui ne dépassent pas R+2. En fait, cette simplicité se trouve enrichie par l'imbrication complexe des constructions. La médina constitue un ensemble architectonique qui se caractérise par « un jeu intelligent…, et magnifique de volumes unis sous la lumière » **[26].**

Obéissant au principe de l'intimité sur lequel est fondé l'habitus traditionnel, l'environnement bâti est conçu de telle manière à briser tous les axes visuels des parcours. En effet, toutes les perspectives sont fermées soit par les décrochements des murs ou par la formes coudée des rues, des ruelles et des impasses ou encore par la construction d'une maison sur une voûte. Par conséquent, la vue est fragmentée espace par espace : tous les éléments de la médina sont disposés pour masquer les plans séquentiels successifs du paysage. Les séquences des parcours se livrent progressivement : chaque détour cache l'inconnu. En plus, l'étroitesse des rues, des ruelles, des impasses limite le recul permettant d'appréhender la façade dans sa totalité. Il est important de signaler au passage que l'espace extérieur est bâti dans sa totalité mise à part les rares places et placettes dont l'emplacement répond à des injonctions dictées par l'intimité et la volonté de contrôler les

comportements de l'individu à l'extérieur de la maison. A travers cet environnement, la notion et l'intérêt de la communauté au dépend de l'individu trouve son expression la plus accomplie.

A-3- Exemple de Constantine :

a- Période de l'Algérie coloniale :

Si la régence turque s'est limitée à considérer l'Algérie comme une colonie d'exploitation, la colonisation française, par contre, s'est imposée avec force tout en cherchant à s'y établir définitivement. En effet, l'affiliation de l'Algérie à l'empire ottoman comme une province s'est matérialisée par une forme d'occupation superficielle où une petite minorité de turcs aidée par des notables autochtones ont dirigé le pays en effectuant des prélèvements économiques sans susciter de grandes transformations. Quant à la France, elle s'est déployée avec l'intention ferme de s'approprier et de changer la structure territoriale d'une part et de bâtir une civilisation et une colonie à l'image de sa puissance d'autre part.

§ a-1- Aperçu de la politique coloniale :

Colonisation de peuplement et d'exploitation, l'occupation française a bouleversé la société en place en s'accaparant progressivement des terres algériennes notamment celles qui relèvent du domaine rural. Elle a mis en place un cadre juridique adéquat s'appuyant sur des décrets, des circulaires ministérielles, arrêtés préfectoraux promulgués entre 1873 et1887. En effet, la France a opté pour une colonisation de peuplement dans un pays déjà habité dans sa totalité. Avec son histoire millénaire durant laquelle l'ancrage et l'attachement à la terre se sont développés, les algériens ont montré une résistance farouche.

D'ailleurs, la dépossession des terres s'est déroulée dans un climat de guerre où la France a largement dominé. Il lui a fallu, néanmoins, quarante ans pour asseoir sa domination et réaliser la pacification : « le territoire a été occupé peu à peu : la conquête, envisagée au début comme aisée, fut violente et elle s'est étendue sur près de deux générations (1839-1871) » **[27]**. En fait, au début de l'occupation, les desseins de la France sont purement militaires visant à instaurer un régime colonial. Ce dernier consiste à trouver une rallonge économique à la métropole, c'est-à-dire, une colonie outre-mer servant de

base à l'expansion de l'empire, de pourvoyeur en matière première (minière et agricole) et d'exutoire à ses produits.

Croire que la colonisation s'est limitée à une occupation militaire c'est mésestimer la visée et l'impact de celle-ci sur le pays envahi. En fait, l'occupation française s'est accompagnée de changements radicaux car elle a apporté en son sein un modèle politique, économique, culturel exogène (voir le schéma ci-dessous) qu'elle a imposé à une société possédant une histoire. En fait, la France savait que ces apports ne pouvaient être efficaces que s'ils étaient accompagnés d'une réorganisation spatiale adéquate. C'est pourquoi, à la manière du colonisateur romain, « les officiers chargés d'organiser les nouvelles collectivités, commencent par discipliner l'espace comme, si à travers lui, ils espéraient discipliner les hommes » **[28]**. Elle a pris possession de l'espace sur lequel elle a opéré des transformations profondes afin d'asseoir sa domination militaire, politique, économique, culturelle.

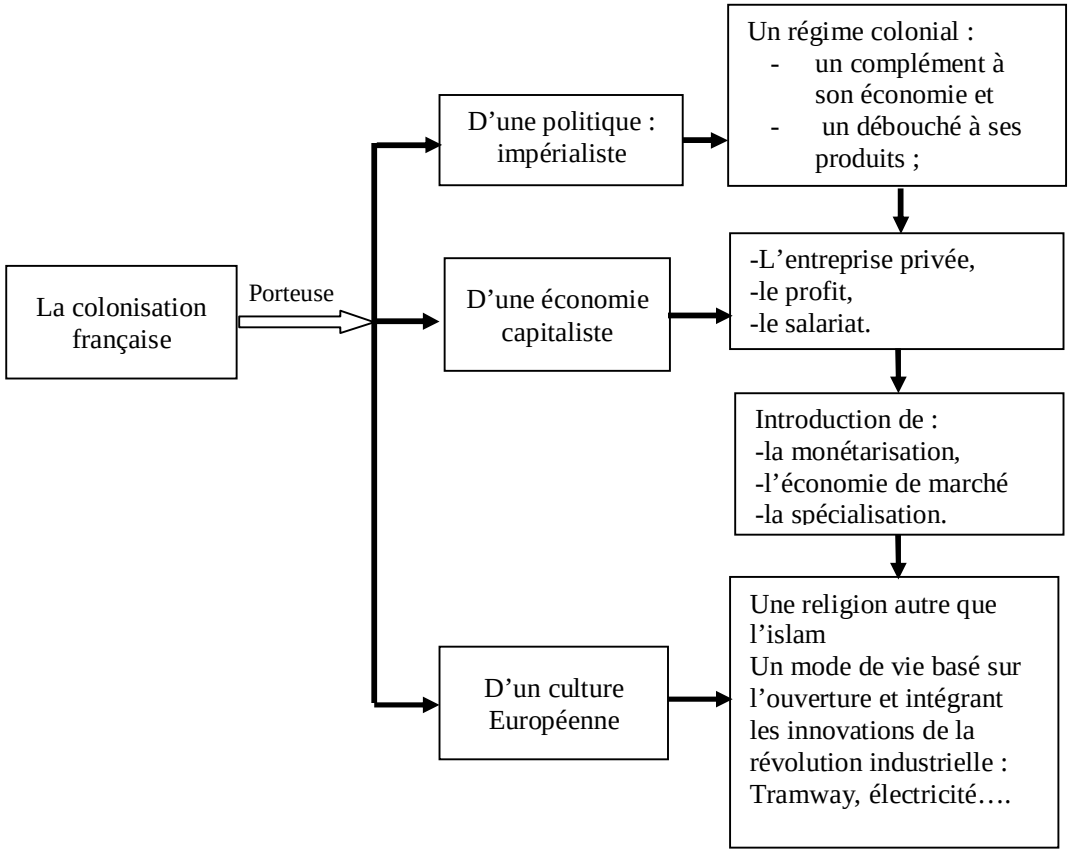

Schéma n° 110: L'occupation française.

La colonisation française ne s'est pas restreinte à occuper le pays. Elle était porteuse d'un mode de vie, d'une culture, d'une religion, un savoir faire urbanistique et architectural….qu'elle a introduit dans le pays envahi amorçant un processus d'acculturation.

Source : traitement personnel

§ a-2- Intervention et occupation des médinas :

Son implantation a commencé dans les centres urbains existants. Son intervention architecturale et urbanistique sur l'espace existant a connu quatre étapes.

a- 2-1-La première étape :

Entre les mains des militaires, le pouvoir colonial devait faire face aux convoitises extérieures et s'assurer une place forte dans la stratégie méditerranéenne d'une part et se prévenir des dangers intérieurs d'autre part. C'est pourquoi, dans un premier temps, pour affirmer sa domination la France a veillé à reproduire l'image d'outre mer au bâti existant tout en amplifiant l'aspect monumental des édifices publics construits. Cette volonté d'afficher le style du vainqueur à travers les édifices et les travaux d'urbanisme a traduit une prise de possession du territoire qu'il fallait marquer afin de confirmer leur domination. Elle s'est manifestée par des opérations de destruction, de substitution et de réaffectation qui peuvent être résumées comme suit :

- Le maintien des fortifications tout en interdisant la construction à l'extérieur de celles-ci,
- La superposition d'un tracé régulier des voies de communications sous forme de percées Haussmanniennes ponctuées par des places notamment la place d'armes,
- La destruction du bâti existant notamment les mosquées pour élargir les voies et construire des édifices publics,
- La réaffectation de certaines constructions notamment les mosquées qui ont été transformées en hôpitaux ou en églises, des palais changés en en casernes ou encore des maisons arabes en habitations françaises.

Les travaux effectués sur la voirie se rapportaient à :

a- L'élargissement de plusieurs rues dont les dimensions ont été déterminées en fonction des troupes et du gabarit des engins militaires de l'époque,

b-Leur alignement,

c- Aménagement d'une grande place d'armes dont les dimensions sont calculées pour permettre l'alignement d'un bataillon et à partir de laquelle irradiaient les rues menant vers les fortifications.

Suite à ces travaux, l'environnement bâti a revêtu une image coloniale définie par la reproduction d'un paysage urbain français d'outre-mer. En effet, la physionomie des villes arabes enserrées par le bâti colonial allait arborer une architecture et un urbanisme du second empire. De grands bâtiments publics et des édifices gouvernementaux avec leurs façades monumentales se sont substitués aux constructions traditionnelles. Néanmoins, d'autre images cosmopolites d'une colonie multi nationale dont l'expression architecturale le plus souvent italianisantes et riche en décor néo-baroque venaient se rajouter au style du vainqueur.

Ainsi, l'effet de perspective et de façade a été amplifié par la réalisation et l'aménagement des boulevards et des avenues pour les promenades avec la construction des hôtels aux enseignes dorées, des devantures de magasins à l'européenne, des bars, des brasseries aux terrasses garnies de sièges. Ces opérations ont donné naissance à la première extension ; elle consistait à édifier de nouvelles fortifications tout en englobant des terrains conquis à l'extérieur de la ligne formée par les vieux remparts. Cependant, l'idée de séparer les deux villes a commencé à germer vers 1845 pour aboutir en 1855 à une proposition celle de créer une ville nouvelle pour les colons. Elle est restée à l'état de projet suite aux crises répétées qui ont secoué la colonie de 1865 à 1873.

a-2-2- La deuxième étape :

Si au départ la tendance à la destruction progressive des villes traditionnelles a été le trait dominant de la première phase, une première inflexion à ces actions coïncide avec la visite de Napoléon III en 1865. Cette dernière a marqué le coup d'arrêt à la démolition et le commencement d'une nouvelle phase politique où les objectifs économiques du gouvernement ont supplanté les desseins purement militaires. Justement après une période d'hésitation et d'incertitude, la politique coloniale s'est fixée des buts visant à rentabiliser et développer l'économie coloniale : « en un mot davantage de politique et d'action psychologique, moins d'armées et de guerre » **[29]**. Afin de consolider sa position et son influence, la France s'est vue dans l'obligation d'envisager des alliances

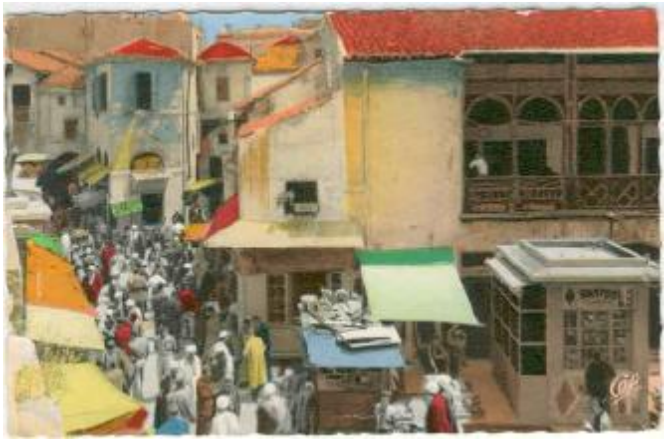

Figures n°34 : L'intervention coloniale sur le rocher.

Le traditionnel est enserré par le bâti colonial notamment les remparts ont été supplantés par les boulevards bordés d'immeubles constituant un mur cachant le bâti traditionnel. Quant à l'intérieur, il a été soumis soit à des opérations successives de destruction et reconstruction selon le modèle colonial ou de percement élargissant les ruelles de la médina.

Source : carte postale

avec les pouvoirs autochtones. Ce revirement politique a traduit une attitude protectrice qui s'est matérialisée sur le plan architectural et urbanistique par des opérations de sauvegarde telles que la conservation des grands centres urbains du moins ce qui en reste et la restauration des monuments architecturaux de l'art arabe.

Si telles étaient les préoccupations du gouvernement de la colonie, cependant au niveau du vécu quotidien, il y avait une prise de conscience de l'inadéquation de la ville traditionnelle aux besoins et aux équipements nécessaires aux colons. Après étude, la réalisation des avenues prévues pour répondre aux besoins d'air, d'espace et de végétation s'est avérée infiniment plus onéreuse à l'intérieur de la médina qu'à l'extérieur de celle-ci. En plus, l'implantation de nombreux équipements et bâtiments publics tels : gares, hôpitaux, préfectures, nécessitait des espaces libres importants. C'est pourquoi, la conception virtuelle d'une ville européenne jouxtant la médina se profilait à l'horizon de jour en jour déclenchant les prémices de la troisième étape.

a-2-3-La troisième étape :

Cette phase qui s'est étalée de 1900 à 1930, est considérée, selon les spécialistes, comme étant la période où la création architecturale et urbanistique a été la plus prolifique. En effet, c'est durant ces trente années qu'on s'est posé des questions sur l'architecture qu'il fallait adopter pour les villes coloniales. Elles ont connu un mouvement architectural marqué par la recherche et l'innovation. Les facteurs qui ont été à l'origine de cette effervescence sont inhérents à des raisons conjoncturelles établies comme suit :

- La constitution de l'urbanisme comme discipline autonome (en1910),
- Le développement d'une architecture régionaliste où l'arabisance était toujours valable,
- La personnalité des hommes au pouvoir et leur affection pour la terre d'adoption ont fait qu'ils se sont investis d'une manière particulière dans le devenir des colonies.

Par conséquent, le foisonnement des idées innovatrices conjugué à la volonté d'améliorer les conditions de vie des colons s'est concrétisé à travers la dissociation des deux systèmes urbains. D'ailleurs, la distinction a touché le registre des interventions : des problèmes de conservation / restauration et d'assainissement pour la médina et des problèmes d'extension et de circulation avec la construction d'un environnement assurant salubrité, esthétique et agrément pour le centre colonial.

a-2-4 -la dernière étape :

A partir 1930, l'arabisance allait essuyer plusieurs critiques qui étaient relatives aux changements idéels apparus avec la montée du mouvement moderne en Europe. Avec l'épanouissement de cette nouvelle tendance, l'arabisance allait disparaître sous l'effet de la dénonciation et le rejet de toutes formes d'éclectisme. Ainsi, l'inclination au symbolisme et à la décoration a cédé la place à une nouvelle approche fondée sur « la pureté formelle, la nudité des plans, le refus de toute forme d'éclectisme » **[30]** et de toute ornementation n'ayant pas une origine structurelle.

Par conséquent, suite aux C. I. A. M, notamment la charte d'Athènes, les moyens d'analyse et la propension des architectes ont pris une nouvelle orientation. L'arabisance en tant que cachet et style reflétant une culture a été délaissée au nom d'une conception fondée sur des normes biologiques, fonctionnelles déterritorialisées (lumière, repos, travail, etc.…). L'habitat pour les autochtones a constitué un domaine d'application idéal pour concrétiser les idées modernistes au nom de l'urgence à satisfaire l'hygiène et les besoins biologiques et fonctionnelles et de l'universalisation de l'architecture et de l'urbanisme. (voir page 268)

Avec l'émergence des problèmes économiques, sociaux et démographiques, il y a eu un relâchement de l'administration vis-à-vis de l'arabisance en faveur de l'aménagement de la ville particulièrement les extensions. Les réponses à ces questions ont été transcrites en terme de surfaces d'extension en adoptant les nouveaux concepts du mouvement en vogue à cette époque. Sur un fond d'acceptation consensuelle où la conception de la vie est la même pour tous les hommes qui ont les mêmes besoins de

lumière, d'espace, d'hygiène, de repos, d'éducation et de travail, des zones d'extension voire des quartiers ont été édifiés.

Photo n° 215, 216: Extensions coloniales.

La dernière période coloniale se caractérise par l'émergence des grands ensembles à Constantine sous l'influence du mouvement moderne. Ainsi, des barres et des tours ont été édifiées remodelant la silhouette de la ville de Constantine notamment les cinq tours-barres du Ciloc placées parallèlement l'une par rapport à l'autre.

2006

A partir de ce moment un nouveau tissu a pris forme avec l'utilisation de la barre (R+6 à R+14) entourée d'un espace vide. Cette forme urbaine s'est greffée au colonial en étant sa continuité mais avec une image nouvelle de l'environnement. Le bâti révèle ainsi un continuum morphologique qui transcrit plutôt une idée de passage transitionnel progressif d'un tissu urbain à un autre sans générer de rupture. C'est avec le plan de Constantine (1959) que de nombreuses zones d'habitat ont été édifiées pour les autochtones tout en appliquant les principes mûris du mouvement moderne.

a-2-5- Les extensions coloniales : Cas des tours- barres du Ciloc.

Faisant partie des dernières extensions réalisées durant la période coloniale, ces cinq tours- barres ont été programmées dans le cadre du "Plan de Constantine". En effet, ce projet des cinq tours- barres s'inscrivait dans un large processus d'urbanisation préconisé pour la ville de Constantine avant l'indépendance. Comme tous les projets de cette période 1958, ces tours barres sont conçues et érigées selon les principes du mouvement moderne. A cette époque, les idées de ce dernier dominaient et s'imposaient avec force chez les concepteurs et les décideurs et leurs détracteurs n'ont pas encore réussi à les ébranler.

§ Situation :

Les tours- barres du Ciloc sont implantées sur un terrain qui est situé dans la partie sud-ouest du rocher. Le terrain d'assiette choisi était localisé à la périphérie de la ville, à proximité d'une ligne de croissance : la rue Kaddour Boumedous. Cette position périphérique est vérifiée par le fait que l'extension, à cette époque, est d'un coté en continuité avec le tissu urbain pour bénéficier des infrastructures existantes et de l'autre elle est venue talonner de très près la barrière naturelle.

Photo n°217: Vue aérienne sur le terrain d'assiette des cinq tours- barres du Ciloc.

Cette photo montre que le terrain occupé par les tours- barres était situé à la limite du périmètre urbain lors sa programmation et sa réalisation. Il se compose de deux parties distinctes: une zone se trouve en position sommitale plus ou moins plate en continuité avec le tissu urbain et l'autre comporte une pente abrupte constituant une

Source : photo amateur 2005

Figure n°35: La délimitation du terrain d'assiette du Ciloc.

Le site d'implantation est délimité par une barrière artificielle de type linéaire prenant la forme d'un axe routier important et par une barrière naturelle matérialisée par un relief accidenté imposant une rupture au niveau du tissu urbain de la ville de Constantine. Ces deux barrières déterminent une langue de terre dont l'aspect formel est étiré c'est-à-dire plus long que large.

Source : traitement personnel

§ Le site :

Le site d'implantation des tours- barres du Ciloc se caractérise par un relief accidenté. Il se compose de deux zones : la première celle qui est en continuité avec le tissu urbain de la ville, a une position sommitale avec une topographie moyenne. Quant à la deuxième partie, elle possède une pente abrupte et une nature du sol peu stable constituant une barrière naturelle infranchissable.

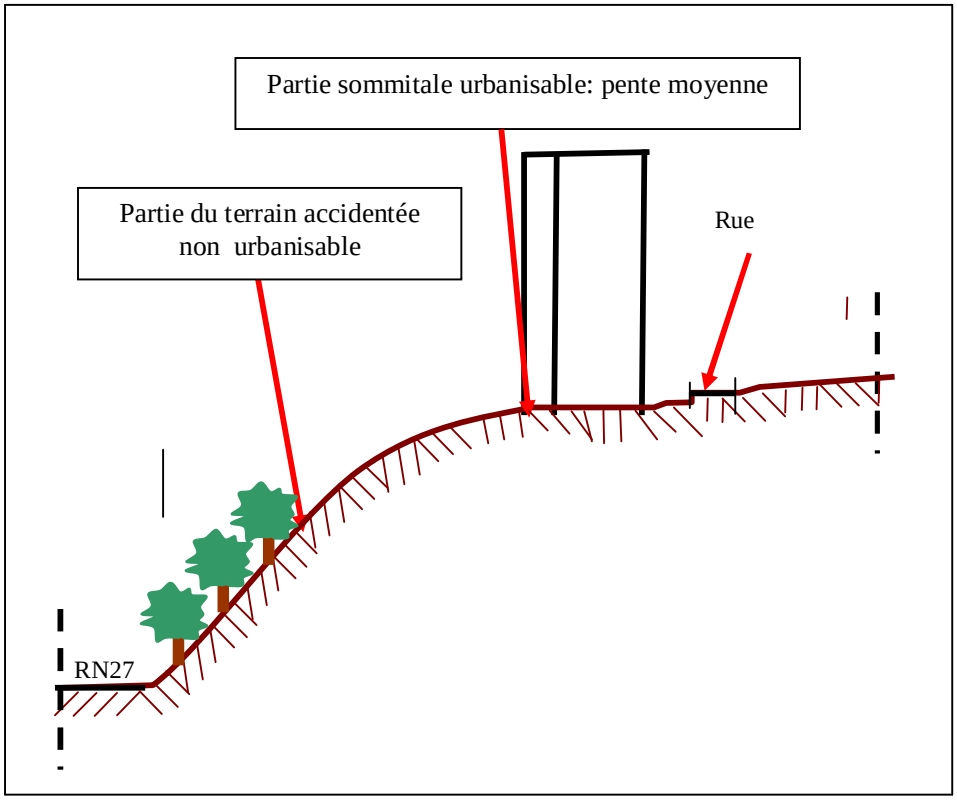

Figure n°36: Croquis montrant le relief du terrain.

Le terrain se compose de deux parties: une partie dont la pente est moyenne par conséquent urbanisable et l'autre accidentée constituant une barrière naturelle. A son tour, la partie sommitale est travaillée en deux plates formes générant un travail de la pente en terrasse.

Source : traitement personnel

§ Etude du plan de masse :

Le plan de masse se compose de cinq unités bâties disposées à 45° par rapport à la ligne de croissance : la rue Kaddour Boumedous. Cette cité s'est greffée au tissu sans créer une structure viaire. Elle a utilisé les éléments urbains existants tels que: la voie primaire et les équipements.

Photo n°218: Silhouette des cinq tours- barres du Ciloc.

Cette vue générale des cinq tours- barres du Ciloc traduit l'ordonnancement planimétrique du plan masse. Elle met en exergue le travail effectué par le concepteur quant à l'intégration de ses blocs avec le site tout en respectant les atouts du site notamment ses vues panoramiques.

2007

§ Principe d'organisation du plan de masse :

Vu l'étroitesse de la langue de terre qui est urbanisable les unités bâties ont été placées en biais tentant de réduire le déploiement de leur longueur

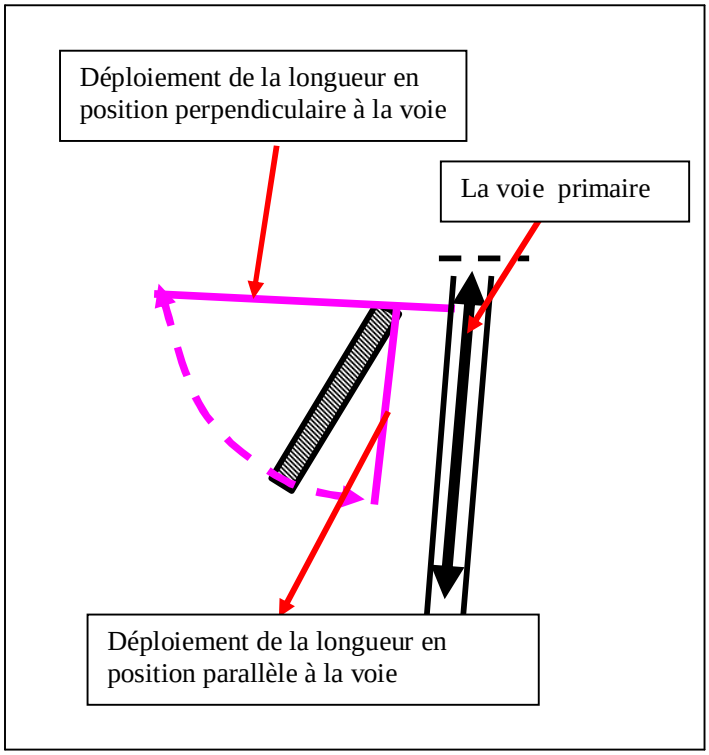

Figure n°37: Croquis expliquant la disposition à 45°.

La langue de terre urbanisable possède des dimensions peu importantes. Elle ne pouvait pas accueillir les unités bâties disposées parallèlement ou perpendiculairement à la voie car leur longueur est trop grande par rapport au terrain d'assiette.

Source : traitement personnel

§ Etude de l'unité bâtie :

Dans ce cas, l'unité bâtie est de forme rectangulaire. Elle possède les dimensions planimétriques d'une barre c'est-à-dire une longueur importante par rapport à la largeur. Elle est placée à 45° par rapport à l'axe routier qui délimite la zone d'accueil des tours barres du Ciloc.

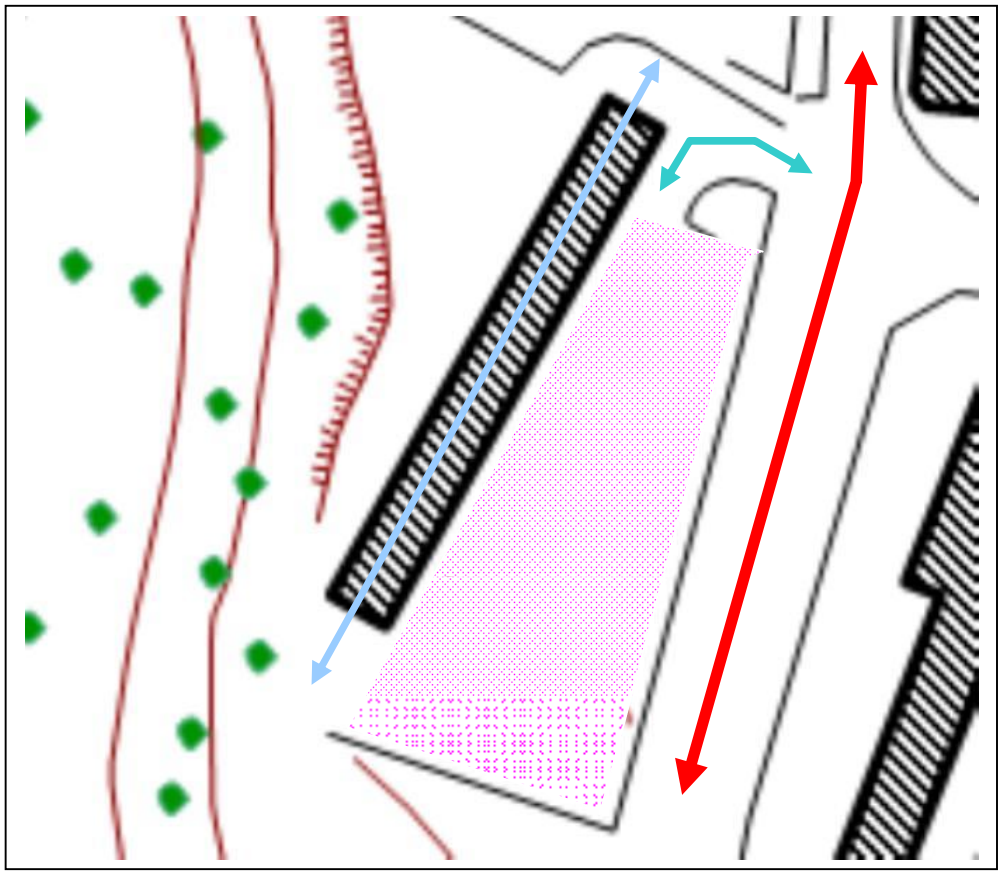

Figure n°38: L'unité bâtie.

De forme rectangulaire, l'unité bâtie possède des dimensions planimétriques de la barre. Elle est disposée à 45° par rapport à la voie définissant un espace avant dont la fonction est ambivalente: parking et aire de jeu. Son accessibilité est assurée par un point d'accès une sorte de prise effectuée à partir de la voie principale.

Source : traitement personnel

Photo n°219: Vue sur l'unité bâtie: tour- barre.

Possédant les dimensions planimétriques d'une barre avec l'axe horizontal dominant, l'unité bâtie a été dotée d'une hauteur importante favorisant l'axe vertical pour briser l'horizontalité. Ces deux dimensions combinées lui confèrent l'aspect d'une tour- barre.

2007

§ Principe d'organisation :

La croissance de la ville de Constantine en 1958 a pris plusieurs formes dont les tours- barres du Ciloc. Au nombre de cinq, elles ont été implantées dans la continuité du tissu urbain. Parallèles entre elles, les tours- barres sont posées en fausse équerre par rapport à la voie qui joue le rôle d'une barrière artificielle. La voirie dans ce cas est réduite à cet axe primaire qui les longe tout en les irriguant. En effet, les accès sous forme de voies tertiaires prennent naissance directement à partir de cet axe limitant leur longueur. Ces dernières débouchent sur un espace de dégagement qui sert comme aire de stationnement. Alors que l'aire de jeu est disposée sur une autre plate forme surplombant le parking.

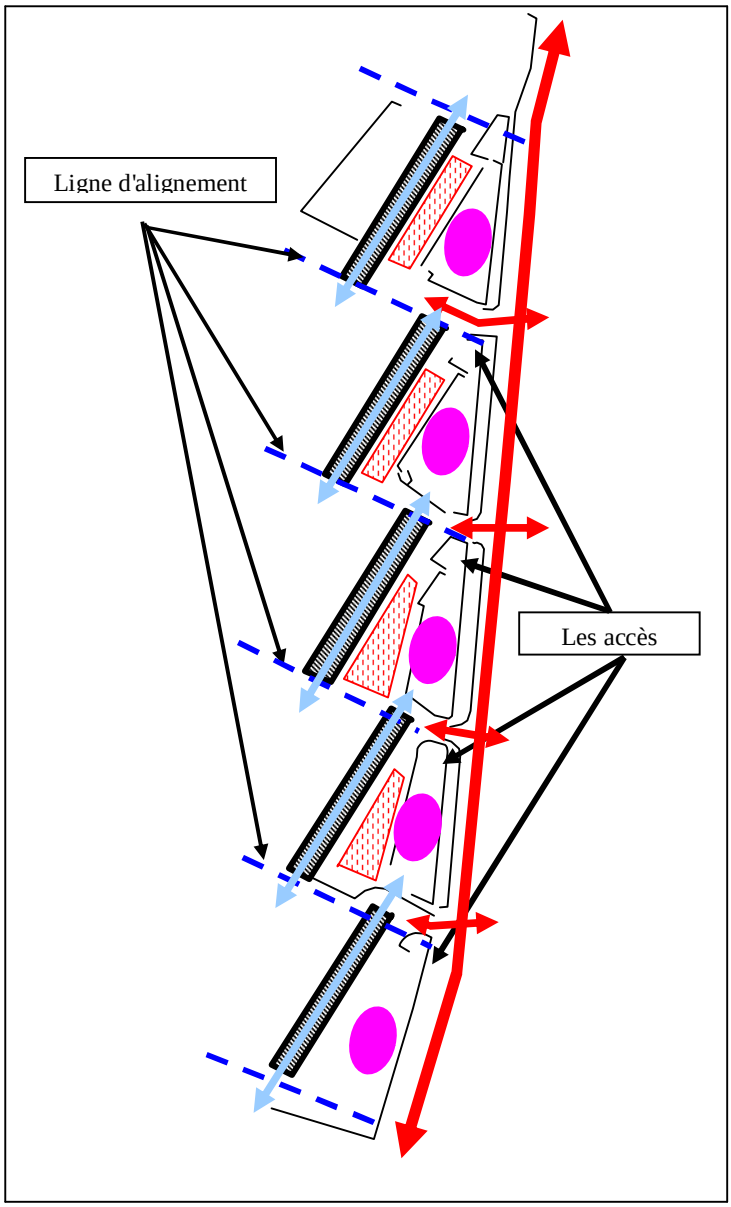

Axe de positionnement à 45 °par rapport à la voie

Aire de jeu

Parking séparé de l'aire de jeu

Figure n°39: La disposition des tours- barres du Ciloc.

Les tours- barres sont disposées à 45° par rapport à la voie. Elles ont subi une rotation de 45°déterminant un espace libre de forme trapézoïdale devant chacune d'elles jouant le rôle de parking et aire de jeu. Elles sont parallèles l'une à l'autre tout

Source : traitement personnel

Photos n°220à 222: Vues sur le parking.

Les parkings sont placés juste à proximité des blocs. Ils constituent un élargissement de la voie tertiaire. L'entrée et la sortie de chaque parking sont séparées, c'est-à-dire que ce dernier possède deux points d'accès

Photos n°223,224: Vues sur l'aire de jeu.

Le parking sépare l'aire de jeu de l'immeuble. Pour protéger l'espace de jeu, il est placé en amont sur une plate forme surplombant l'aire de stationnement. L'aire de jeu est entourée d'un mur de soutènement qui est élevé pour jouer le rôle de clôture.

2007

En effet, cet espace libre doit sa définition géométrique à la position des tours-barres à 45° par rapport à la voie primaire et le fait qu'elles soient parallèles entre elles. Cet ordonnancement de tours parallèles soutenu par le fait qu'il n'existe pas de chevauchement entre elles, en d'autre terme il y a un respect de l'alignement, obéit au principe fondamental de l'air, de l'éclairage et de l'ensoleillement pour chaque unité.

Photo n°225: Vue de loin montrant les cinq tours- barres du Ciloc.

Dominantes de par leur hauteur, les unités bâties du Ciloc traduisent les principes du mouvement moderne. Leur silhouette caractérisée par un gabarit et un traitement qui ne se font plus de nos jours, contraste avec l'environnement qui les entoure.

2005

Pour conclure, ce type de dispositif urbain est particulier, il est lié aux circonstances de l'époque où les idées du mouvement moderne dominaient. Prisées par les administrateurs car elles répondaient à leurs préoccupations politiques et sociales de cette période, elles étaient mises en pratique en France. Par conséquent, elles avaient été appliquées en Algérie avec un retard.

L'étude des extensions coloniales avant l'indépendance ne constitue pas l'objet de cette recherche qui s'intéresse aux réalisations effectuées par l'Algérie indépendante. Ce cas est présenté pour signaler que l'opération des grands ensembles qui sont empreints des idées dogmatiques du mouvement moderne a commencé quelques années avant l'indépendance. Àprès 49 ans, il est difficile de reconstituer l'état originel de ces extensions

ainsi que leur environnement. Il est clair que les circonstances et les préoccupations politiques, culturelles, sociales, urbanistiques et architecturales ne sont pas les mêmes. Les rouages administratifs avec leur potentiel humain et financier ne sont pas les mêmes. La lecture et l'interprétation des idées du mouvement moderne ne peuvent pas être identiques car il y a un décalage temporel, culturel imposé par l'histoire au savoir faire urbanistique et architectural de la période coloniale et celui de l'Algérie indépendante.

A-3-Conclusion :

Ainsi, à la veille de l'indépendance la ville en Algérie se retrouve dépositaire d'histoire de deux peuples totalement différents. Elle a reflété deux conceptions du monde : deux modes de vie, deux cultures, deux mentalités, etc.…L'un renfermé sur lui-même a puisé sa force, en fait, sa résistance de sa religion, ses traditions, son appartenance au groupe et à la terre de ses ancêtres. L'autre ouvert tire sa puissance de son économie et de sa foi dans le progrès.

C'est pourquoi, ce dernier a crée un tissu urbain répondant à ses besoins et à en rapport avec sa puissance et de ses ambitions coloniales. Enserrant le noyau traditionnel, la ville coloniale s'est déployée par fragment en mettant en place à chaque fois un environnement urbain adéquat mais en relation avec le progrès atteint. En fait, vers la fin de la période coloniale, la ville se composait de deux tissus juxtaposés et issus de deux ordres hétérogènes mais séparés, des fois, juste par des voies : l'un en expansion continue et l'autre (traditionnel) conservé mais gelé en sa croissance.

Toutefois, l'affrontement des deux cultures s'est soldé par leur influence mutuelle notamment dans le domaine de l'habitat : « Avant l'indépendance, l'influence des européens sur les couches algériennes aisées est importante, la bourgeoisie algérienne habite le même type de maison et adopte la même mode de vie européen » **[31]**. L'Algérie a connu une période caractérisée par une ruée vers les logements laissés vacants par les européens. Les Algériens ont pris possession des biens vacants obtenant ainsi l'objet longtemps convoité et auquel ils n'avaient pas droit.

b- Période de l'Algérie indépendante :

Apres la guerre, l'Algérie porte au plus profond d'elle les stigmates d'un passé meurtri. Économie extravertie, un espace déstructuré mais remodelé en fonction des besoins et des aspirations de la société qui l'a mis en place, celle des allochtones, déracinement de la population autochtone dû aux injonctions de la politique coloniale : celle de la dépossession des terres puis celle des regroupements menée par l'armée française renforçant ainsi la déstabilisation des populations rurales et l'exode rural, etc.…tel était le passif lourd laissé par une colonisation qui a duré 132 ans.

L'Algérie en sort meurtrie, pantelante ayant sur les bras d'énormes problèmes à résoudre tels que : le manque de structures administratives, de moyens financiers et humains et l'absence d'un appareil de gestion pour parer au plus urgent d'une part, la désorganisation de tous les secteurs accentuée par une baisse de la productivité notamment agricole, les disparités régionales aggravées par l'exode rural d'autre part. Accusant un retard considérable à tous les niveaux, l'Algérie indépendante est considérée sous développée. Face à cette réalité, les dirigeants algériens se sont attelés à édifier un état nouveau qui s'est fixé des objectifs précis dont le plus important est de dégager l'Algérie du sous développement.

En effet, pour rompre avec le passé, l'Algérie indépendante a choisi la voie du socialisme pour construire un état moderne et fort. Elle opte pour une politique volontariste ayant pour but le développement de l'économie où le primat donné à l'industrie lourde place l'intérêt de celle-ci au centre de ses préoccupations au dépend de celui des autres secteurs. Si l'idée de l'industrialisation est séduisante théoriquement, néanmoins, en réalité elle a généré des conséquences qui lui sont propres telles que : les lourds investissements pour l'acquisition du matériel, la dépendance de l'étranger pour les matière premières, l'implantation de pôle industriel dans les villes sans qu'elles soient préparées a cet effet.

Par conséquent, elle a aggravé le phénomène de l'exode rural en lui donnant une nouvelle pulsion et en accentuant les effets de celui-ci sur les villes. Ces dernières, avec l'insuffisance des moyens de réalisation confortée par le mythe du bien vacant et la primauté accordée à l'industrie, ont stagné pendant les premières années de l'indépendance. Seuls quelques programmes publics et quelques opérations privées ont été

réalisés séparément sans plan d'ensemble. Délaissées momentanément par les autorités, les villes algériennes notamment celles qui ont bénéficié d'un pôle industriel, ont été prise d'assaut par les ruraux. Ne trouvant pas les structures d'accueil adéquates, les ruraux ont été en partie à l'origine de l'urbanisation anarchique connue après l'indépendance avec l'apparition des périphéries urbaines faites de bidonvilles.

En effet, la désorganisation qui a caractérisée la croissance urbaine après la guerre est afférente au manque d'intérêt accordé à la planification spatiale lors des premières années d'indépendance. Apres quelques années de flottement, l'Algérie s'est mise à planifier et à fixer des priorités commençant par l'instrument de gestion du territoire : le code communal et le code de wilaya, ensuite les plans de développement où la priorité a été accordée au secteur productif.

En fait, le mouvement d'industrialisation et le rythme d'urbanisation n'ont pas été coordonnés afin de parer aux problèmes découlant de l'implantation des pôles industriels dans les centres urbains. En un mot, « la planification urbaine a, d'abord, été négligée » **[32]**. Ce n'est qu'après vers 1972 que la planification physique a été reconnue comme un instrument important pouvant aider le développement économique.

§ b-1- les outils urbanistiques préconisés pour la croissance urbaine :

A partir de ce moment, des mesures d'ordre urbanistique ont été prises afin d'essayer de mettre de l'ordre dans les centres urbains où foisonnaient les bidonvilles. Mais, il faut reconnaître que l'habitat spontané n'est pas le seul responsable des maux vécus par les villes algériennes. Parallèlement, elles ont subi, sans être préparées, les problèmes induits par le processus d'industrialisation tels que : l'insuffisance des transports, les réseaux de communication restés inchangés depuis la période coloniale, le manque de logement avec les infrastructures d'accompagnement…, sans oublier que les pôles industriels ont été implantés sur ou près des terrains agricoles favorisant la consommation de ces derniers.

Par conséquent, des outils de planification urbaine ont été élaborés; c'est ainsi que le plan d'urbanisme directeur (P.U.D) a fait son apparition. Chaque ville qu'elle soit grande ou moyenne a bénéficié d'un P.U.D dont l'objectif est d'identifier tout en quantifiant les besoins en infrastructure et de produire des plans d'extensions urbaines. Ces derniers devaient prendre en considération les besoins en emploi, en habitat tout en étudiant les contraintes des futures extensions et les priorités de développement de la ville en question. Le P.U.D représente « un document juridique, normatif et technique » **[33],** qui orchestre les actions nécessaires afin de contrôler légalement les terrains et les constructions; en fait, il devait, en premier lieu, préserver les terres agricoles.

Quant à l'application des directives du P.U.D, elle se faisait à travers le plan communal de modernisation (P.C.M) qui accordait l'enveloppe financière nécessaire à l'exécution des opérations définies dans le P.U.D. D'autre part, les agglomérations de plus de 2000 habitants sont dotées d'un plan d'urbanisme provisoire (P.U.P). Ces instruments urbanistiques peuvent être complétés par des plans de détail pour des affectations spécialisées tels que : la zone industrielle (Z.I), pour les installations industrielles abritant plus de 1000 emplois ; la zone d'habitation urbaine nouvelle (Z.H.U.N) pour les grands ensembles dépassant les 1000 logements.

§ b-1-1- La définition de la ZHUN :

Si les effets de certains outils ont été imperceptibles sur le territoire, néanmoins le plan de détail des ZHUN s'est imposé comme une solution incontournable pour planifier la croissance urbaine. La ZHUN a profondément transformé l'espace et l'environnement urbain en les remodelant. Selon la circulaire n°355, du 19/12/1975 du ministère de l'habitat et de la construction (M.H.C), la ZHUN est une opération d'urbanisme de détail qui peut devenir un outil efficace de mise en exécution des mesures prises au niveau du plan d'urbanisme directeur. Dès lors, il est nécessaire que la politique urbaine de réalisation du P.U.D puisse déterminer les différentes étapes de réorganisation et de développement urbain à court et moyen terme afin d'inscrire les ZHUN comme instruments de réalisation du modèle nouveau d'organisation et de structuration urbaine établi dans le P.U.D.

§ b-1-2- Les objectifs de la ZHUN :

Dans sa formulation, la ZHUN devait répondre aux objectifs suivants :

- Développer les capacités d'accueil des villes ;
- Coordonner la planification des investissements ;
- Intégrer les opérations d'habitat à l'environnement urbain ;
- Qualifier les opérations de production de l'espace et ce à travers un processus administratif de participation et de décision des autorités locales, des services gestionnaires et des organes politiques.

§ b-1-3-La procédure ZHUN :

La circulaire ministérielle définit les différentes actions entreprises pour l'élaboration de la ZHUN comme suit :

1- Détermination des conditions de création;

2- Décision de création de la ZHUN sur la base de « l'étude préliminaire », sachant que cette dernière comporte :

   a- un bilan des programmes de logements ;

   b- les besoins en surfaces urbanisées ;

   c- le choix de la localisation de l'opération ;

   d- le programme de construction ;

   e- le schéma d'aménagement de principe ;

3- Plan d'aménagement de la zone (étude définitive) ; ce dernier est constitué :

   a- du schéma d'aménagement définitif ;

   b- du programme général d'aménagement (actions d'urbanisation) ;

   c- du programme des travaux

4- Plan de financement :

Le financement de ces programmes est assuré par le trésor avec un remboursement en 40 ans et un taux d'intérêt de 1%. Leur promotion est

confiée à des organismes publics que sont les offices de promotions et de gestion immobilière (O.P.G.I) et la compagnie immobilière algérienne (C.I.A).

5- Réalisation.

Quant à leur implantation, les réceptacles urbains devaient disposer d'un potentiel important en terrains libres pour accueillir ce type d'opération. Afin de remédier aux entraves pouvant surgir lors de l'application de ces instruments urbanistiques, des lois relatives au statut foncier des terrains ont été établies. Ainsi, une législation sur le foncier a débouché sur « une sorte de municipalisation des sols, la maîtrise foncière devant être ainsi le support de la maîtrise urbanistique » **[34]**. Telles étaient les conditions qui ont donné naissance aux grands ensembles en Algérie. Ces opérations ont pris forme comme des champignons sur des terrains se trouvant sur périphérie des centres urbains rompant avec la structure urbaine originelle et attribuant une nouvelle image à l'environnement bâti.

Pour sortir du sous-développement et affronter les problèmes nouveaux, abrupts et urgents causés par l'urbanisation rapide, les pouvoirs publics se sont armés d'un arsenal juridique et d'un modèle d'urbanisation préétabli, en fait, emprunté aux pays qualifiés de moderne : les grands ensembles. L'Algérie a importé une image qui constituait le résultat final d'un long processus de réflexion appartenant au mouvement urbanistique et architectural appelé le fonctionnalisme et dont la bible est la charte d'Athènes. Ce modèle d'image tire son essence des principes sur lesquels s'est fondé le mouvement moderne énoncés plus haut (voir p268).

Etant un des courants d'architecture et d'urbanisme qui a beaucoup réfléchi au logement social dans le cadre d'une doctrine cohérente, il a proposé voire institué la préfabrication comme remède et moyen rapide d'exécution et de création de la ville. Il s'appuie sur l'esprit de géométrie pure (la barre, la tour, etc.…) qu'il considère pourvoyeur d'efficacité. Toute cette logique est corsetée dans une philosophie, une sociologie, une histoire qui ne tient pas compte des spécificités de l'homme et de son environnement. En fait, l'histoire est supplantée par la pensée et les connaissances rationnelles exprimées à travers la mise en ordre et l'efficacité obtenues par les méthodes de standardisation et la

rationalisation des formes et des prototypes. Cette approche s'appuie sur la conception de l'homme type caractérisé par ses besoins qui sont universels et sont réduits à quatre grandes fonctions : habiter, travailler, circuler, se cultiver le corps et l'esprit

Photos n° 226, 230 : Les réalisations algériennes : ZHUN.

Tirant leur essence du mouvement moderne, les ZHUN sont implantées sous forme de grands ensembles sur des sites situés à la périphérie de la ville de Constantine. Utilisant les barres et les tours, l'urbanisme post- indépendance a tenté d'apporter des solutions aux problèmes posés par l'habitat tout en remodelant l'environnement de l'espace urbain et son image choisis par les décideurs .

2006

Dans ce contexte, l'homme moderne auquel il fait référence est typifié dans ses réactions, ses mouvements, ses fonctions, il est défini par « la somme des constances psycho- physiologiques reconnues, inventoriées par des gens compétents… » **[35].** (voir chapitre de l'homme p11). Les besoins et l'environnement dans lequel il vit, doivent être identiques pour tous les hommes et sous toutes les latitudes. Ces idées ont été cristallisées a travers un urbanisme devenu l'apanage de spécialistes qui, en fondant leur raisonnement sur une liberté démiurgique, ont été à l'origine de plusieurs réalisations urbanistiques et architecturales notamment les grands ensembles et les villes nouvelles.

En fait, ces projets crées de toute pièce sans référence au passé et implantés dans un site vierge, constituent une réponse circonstanciée à une demande politique d'importance nationale obéissant à un programme, un budget. Par conséquent, le processus de réalisation de ce type d'urbanisme et d'architecture constitue le résultat d'une idée mentale et de la représentation de l'espace et de la ville propres au concepteur comptant sur ses capacités démiurgiques à formaliser les usages à travers une architecture typifiée dans une iconographie de spécialiste : le plan de masse, les plans à l'échelle, les coupes.... Cette façon de construire a séduit bon nombre de gouvernements parmi eux l'Algérie.

Face au retard accusé par l'Algérie et afin d'inhiber la crise de logement, les grands ensembles répondant aux principes du mouvement moderne ont été choisi non seulement pour pallier aux problèmes posés par la croissance urbaine mais pour rompre avec l'ancienne manière d'habiter. En fait, la modernité architecturale qu'ils ont choisie devait être capable de supprimer les décalages, de surmonter les contradictions donc éliminer les phénomènes de dysfonctionnement. A travers ce choix, les autorités ont essayé de transformer l'organisation de l'espace urbain, changer l'homme algérien en détruisant les structures archaïques de pensée, d'action et de représentation du monde.

Ils ont préconisé une rupture avec le modèle traditionnel de la ville; ils ont matérialisé cette cassure en utilisant un néo-type urbain destiné à supplanter l'archéo- type périmé. Porteurs d'un projet de société, dotés d'une représentation mentale assez exacte de l'environnement construit qu'on voulait avoir, les grands ensembles disséminent le nouveau mode d'urbanisation à travers les villes algériennes. En effet, leur urbanisme tel

qu'il était prévu (programmé, pensé) découlait d'une analyse de la société et d'une vision prospective de son devenir dans l'intention d'introduire un nouveau système de valeur où la modernité s'érigeait en dogme souverain.

Conclusion :

Pour conclure, l'Algérie prise de court par l'urgence et l'acuité des problèmes hérités de la période coloniale et ceux posés par l'urbanisation rapide, a opté pour les grands ensembles, outil pragmatique de la planification urbaine. Ces derniers ont été implantés sous forme de ZHUN : une unité spatiale à partir de laquelle les périphéries des villes algériennes sont urbanisées sans lien avec le noyau urbain existant. Cette solution devait répondre aux problèmes à la fois rapidement, massivement et économiquement tout en assurant l'uniformité et l'unité spatiale du territoire algérien. Dans sa hâte, le modèle du mouvement moderne a été adopté en simplifiant les problèmes urbains complexes par définition et réduisant les relations entre les phénomènes à des causalités de type mécaniste sans se soucier du résultat final : l'environnement crée.

En effet, dans leur propension à la modernité, les autorités n'ont pas jeté un regard sur l'environnement construit qui découle de ce type d'urbanisme. A ce juste titre, l'urbanisme de ces grands ensembles a donné naissance à des environnements qui deviennent prégnants dans la ville algérienne. Ils constituent le théâtre de la vie quotidienne qui conditionne l'homme adulte et façonne les enfants. Quel est cet urbanisme et quel est le type de cadre qui en résulte ? Quelles sont ses caractéristiques avec les problèmes qui lui sont inhérents ? Nous pourrons le voir à travers l'étude des grands ensembles réalisés sous forme de ZHUN implantées dans le cadre de l'extension des villes algériennes après l'indépendance à travers le cas de Constantine.

Références Bibliographiques :

[1] : H. Reichert et J. D. Remond, « Analyse sociale de la ville », Edition Masson, Paris, 1980.

[2] : H. Reichert et J. D. Idem. 1980.

[3] : P. Panerai, J. C. Depaule, M. Demogon, M .Veyrenche, « Eleménts d'analyse urbaine », Archives d'Architecture Moderne, Belgique, 1980, p8.

[4] : P. Panerai, J. C. Depaule, M. Demogon, M. Veyrenche, Idem. , p9.

[5] : Aldo Rossi, « L'architecture de la ville », Infolio éditions, Dijon, 2001, p7.

[6] : Aldo Rossi, « Idem. p141.

[7] : K. Lynch, « Image de la cite », Dunod, Paris, 1976, p1.

[8] : G. Moser, K. Weiss, « Espace de vie: aspect de la relation homme-environnement », Armand Colin, Paris, 2003, p57.

[9] : P. Panerai, J. C. Depaule, M. Demorgon, M. Veyrenche, Op.cit. p6.

[10] : Françoise Choay, « L'urbanisme, utopies et réalités », Seuil, Paris, 1965, p8.

[11] : Bourdieu, P., Sayed, A., « Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie », Les éditions de Minuit, Paris, 1964, p26.

[12] : A. M. Fixot, « Architecture, Urbanisme et Utilitarisme », La découverte, Paris, 1999, p154.

[13] : F. Choay, Op.cit.p30.

[14] : F. Choay et P. Merlin, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement »,1re Edition, Presses Universitaires de France, Paris, 1988, p545.

[15] : Françoise Choay, Op.cit. p38.

[16] : P. Belli-Riz, « Les espaces publics modernes », Le Moniteur, Paris, 1997, p59.

[17] : A. M. Fixot, Op.cit, p164-165.

[18] : A. M. Fixot, Idem. p 161

[19] : P. Dehan, B. Jullien, « Au debout des chemins de grue in Les espaces publics modernes », Le Moniteur, Paris, 1997, p34.

[20] : M. Nacer, « Libéralisation et Aménagement du Territoire », in Habitat, Tradition et Modernité N°3, Editions ARCCO, Alger, 1995, p21.

[21] : C. N. Schulz, « Genius Loci », P. Mardaga, Bruxelles, 1981, p5.

[22] : M. Côte, « « L'Algérie ou l'espace retourné », Flammarion, France, 1988, p18.

[23] : M. Côte, Op.cit. p33.

[24] : Côte, M., Idem. p32.

[25] : Thiberge, C., « Op.cit. p 225.

[26] : A. C. Acedo, Edilux, « L'Alhambra vue de près », Edilux S. L, Espagne, 2000, p11.

[27] : Brûlé, J. C., Fontaine, J., « L'Algérie volontarisme étatique et Aménagement du territoire », OPU, Alger, 1986, p119.

[28] : Bourdieu, P., Sayed, A., Op.cit, p26.

[29] : Beguin, F., « Arabisance », Bordas, Paris, 1983, p 29.

[30] : Beguin, F., « Arabisance », Bordas, Paris, 1983, p 84.

[31] : S.Boubekeur, «L'habitat en Algérie, stratégies d'acteurs et logiques industrielles », OPU, Alger, 1986, p.25-26

[32] : J .C. Brûlé, J. Fontaine, « L'Algérie volontarisme étatique et Aménagement du territoire », OPU, Alger, 1986, p181.

[33] : A. Zucchelli, Op.cit. p 51.

[34] : M. Côte, Op.cit. p224.

[35] : Françoise Choay, Op.cit.p34.

Quatrième partie :

L’urbanisme contemporain.

cas de Constantine.

Quatrième partie : L'urbanisme contemporain : cas de Constantine

Introduction :

Si au départ le rocher comme site originel de la ville de Constantine constituait un atout important pour sa pérennité, il s'avère avec le temps pourvoyeur de problèmes quant à la croissance urbaine de la ville. En effet, le développement économique et social conjugué à l'exode rural et le croît démographique important ont constitué les principaux moteurs d'une urbanisation accélérée mais non homogène. Le site étant rempli dans sa totalité, les extensions urbaines de Constantine ont occupé les terrains disponibles limitrophes à la ville. Cependant, le relief étant accidenté, il a constitué une véritable entrave à l'expansion de la ville des ponts. D'ailleurs, la construction de ces extensions a été conditionnée par la topographie du site d'accueil.

Néanmoins, ces expansions se sont matérialisées à travers deux formes différentes d'urbanisation obéissant chacune aux règles et aux lois imposées par ses créateurs. Le premier concerne l'urbanisation planifiée par l'état sous forme de ZHUN (l'habitat collectif) et de lotissement (l'habitat individuel). Quant à la deuxième forme, elle est informelle, anarchique échappant au contrôle des pouvoirs publics sous forme d'habitat spontané en dur ou précaire : les bidonvilles.

A partir de ce moment, la physionomie de la ville a changé affichant en premier plan la nouvelle image de l'environnement ainsi construit. C'est l'image des bâtiments de R+ 4 ou des tours appartenant aux grands ensembles qui se profilent à l'horizon et qui prennent possession peu à peu des terrains de la périphérie de la ville. Ainsi des cités entières ont pris naissance et sont venues se greffer au tissu existant en forme de digitation. Avec leur urbanisme des années 60, un environnement réfléchi ou non, a éclos en Algérie et où vivent des milliers de personnes en subissant les effets de ce type d'environnement. Quels sont les principes urbanistiques adoptés ? À Quel type d'environnement ont-ils donné naissance ? Nous essayerons de le découvrir suite à l'analyse faite sur les grands ensembles implantés dans le cadre des ZHUN.

Photos n°231, 232 : Image de la ville de Constantine.

La silhouette de la ville épouse le relief de son site. Elle est ponctuée par les deux minarets de la plus grande mosquée de constantine. Ils jouent le rôle de point de repère. Le tissu de la ville a franchi ses barrières naturelles en utilisant des éléments de franchissement : les ponts.

2006

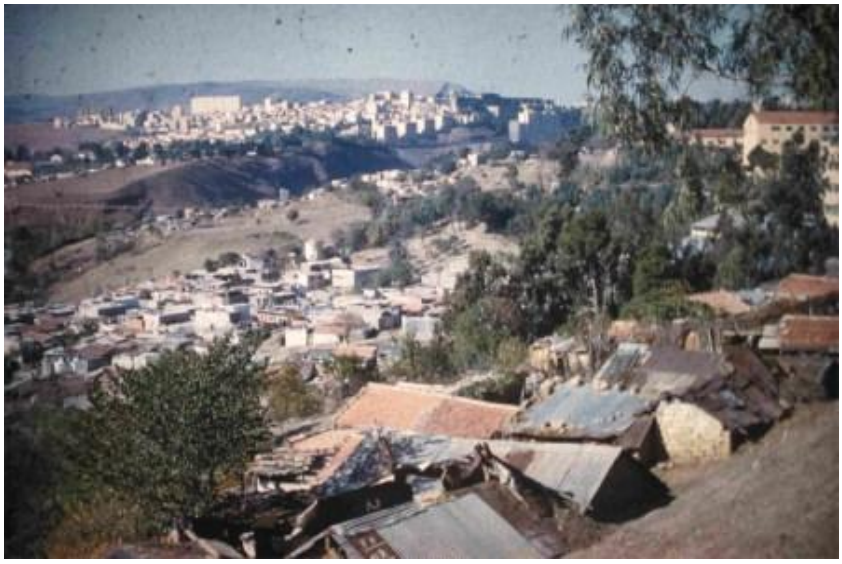

Photo n°233, 234: La croissance de la Ville.

L'extension du tissu urbain s'est faite selon deux modes de production : la croissance planifiée par l'état et celle qui est effectuée spontanément en dehors du circuit légal. Sous la pression du besoin de se loger, les habitants ont trouvé un moyen pour le satisfaire.

2006

Chapitre I :

La ZHUN de Daksi

Chapitre I - La ZHUN de Daksi :

I-1 - La Situation :

Construite après l'indépendance la cité de Daksi est l'un des premiers grands ensembles programmé et réalisé à Constantine. La cité de Daksi s'étale sur une superficie de 70ha dont 80% soit 56ha sont concernés par l'étude du POS (réalisé en l'année 2000). Elle renferme 3371 logements appartenant à l'habitat collectif livrés aux habitants à partir de 1970. Elle est située à l'est de la ville entre Sidi Mabrouk et le quartier des Frères Abbas nommé Oued El Had. Sidi Mabrouk représente une zone dont l'édification urbanistique et architecturale a été réalisée par les colons dans le cadre de l'extension de la ville de Constantine près 1930. Quant à Oued el Had, le noyau initial a débuté avec la cité de recasement construite en 1956. Mais celle-ci a connu une densification spontanée donnant naissance à un quartier. Néanmoins, ces deux quartiers ne sont pas les seuls à l'environner ; en fait, elle est délimitée par la cité El Riad à l'est où il existe une discontinuité spatiale entre les deux imposée par la présence de l'oued El Had, les Frères Abbas au nord, Sidi Mabrouk supérieur au nord ouest et enfin Sidi Mabrouk inférieur à l'ouest lié à celle-ci par l'axe principal RN3 menant à Djebel El Ouahch.

Photo n° 235 : Vue sur la cité El Riad.

Le site est limité à l'est par la cité El Riad. Un obstacle naturel : oued, sépare la zone de Daksi de celle-ci. Cette barrière naturelle est renforcée par la présence d'une voie qui la longe et la différence de niveau existant entre les deux zones.

2007

I-2 - Le Site :

Se trouvant en marge de la ville dans les années 70, le terrain où a été implanté la cité Daksi est délimité à l'est par une barrière naturelle : l'oued, le cote sud par une barrière artificielle matérialisée par la voie ferrée et enfin le coté ouest par le boulevard dont le rôle est ambivalent : il constitue une barrière artificielle et une limite de couture en même temps. Tout en longeant la cité comme un rempart qui crée un intérieur et un extérieur, cette voie assure la liaison de cette zone avec les autres parties de la ville.

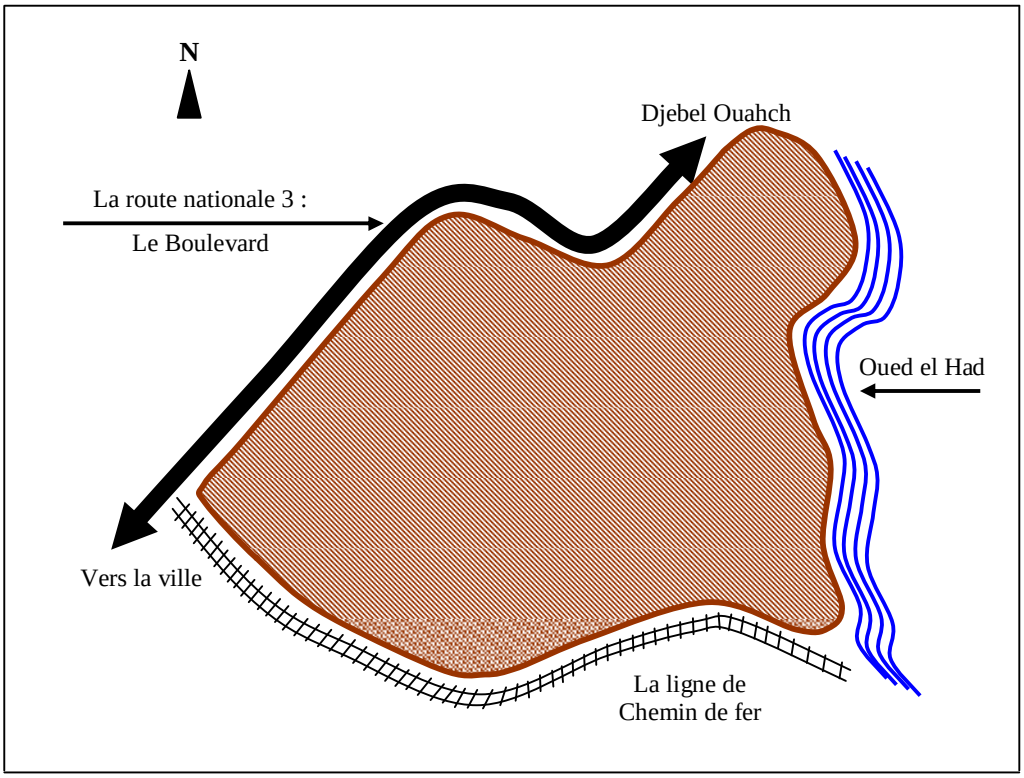

Zone d'étude

Figure n°40 : ZHUN de Daksi. Délimitation schématique du site.

Le site est délimité par une barrière naturelle: el Oued et deux barrières artificielles: une voie principale et la ligne de chemin de fer, les trois éléments déterminent une maille primaire de forme irrégulière

Source : traitement personnel

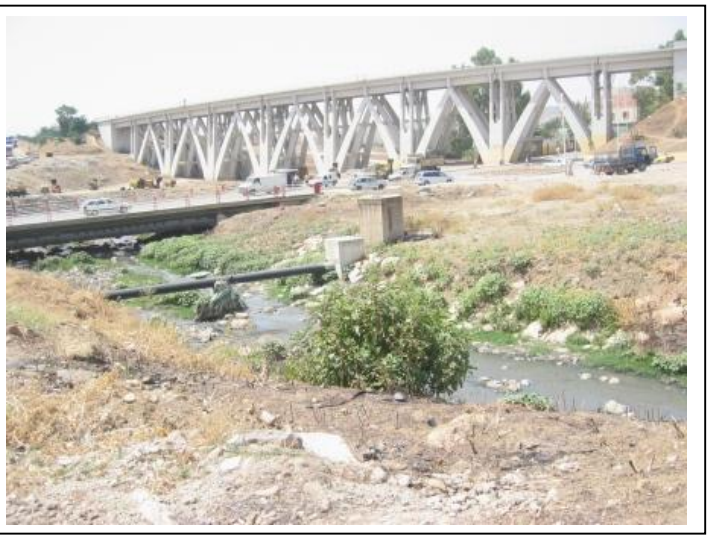

Photos n° 236, 237: Vues sur la barrière naturelle : oued.

Le site d'implantation de la zone d'étude est délimité à l'est par une barrière naturelle qui freine la croissance du tissu urbain de ce coté. D'ailleurs, la ville doit franchir cet obstacle afin d'étendre ses tentacules. C'est pourquoi, le pont comme élément de franchissement est construit à l'endroit où la barrière pose le moins de problème.

2007

Photos n°238, 239 :Vue sur la barrière artificielle : Route nationale 03.

La ZHUN de Daksi est délimitée par ce chenal de communication qui constitue une ligne de croissance coté est de la ville de Constantine. Il possède un rôle ambivalent:

- il bloque l'extension de la cité Daksi ⟶ barrière artificielle,
- il la relie avec le reste du tissu ⟶ limite de couture.

2007

Photos n°240, 241: Vue sur la barrière artificielle : la voie Ferrée.

Située au sud de la zone, la voie ferrée constitue un obstacle construit par l'homme qui stoppe la croissance du tissu urbain il est renforcé par la présence d'un voie et une différence de niveau qui marquent la séparation des deux zones.

2007

Sans histoire précise, le terrain de la cité Daksi était un lieu de détente pour la population constantinoise. En terre battue, ce champ était destiné à accueillir des festivités hippiques. D'ailleurs, au printemps de chaque année, les constantinois fêtaient cet événement en y allant pique-niquer et assister aux courses. La construction de la cité est venue remplacer le champ en créant un environnement nouveau en marge du tissu existant.

I-3 - Aperçu historique de la création de la cité Daksi :

a- la première phase : de 1970- 1980 :

Si le site était considéré vide entre 1962-1970 par l'état, toutefois, la partie sud, près du stade communal, était déjà envahie par un bidonville composé d'un ensemble de gourbis. Il faut attendre la période 1970-1980 pour voir s'élever comme des champignons des blocs d'habitations collectives. Cette phase décennale est jugée la plus féconde en réalisation de logements sur ce site, durant laquelle 90% du bâti actuel a été construit refermant, ainsi, un grand nombre de blocs à usage collectif accompagné d'un nombre réduit d'habitation semi- collective comme on peut le voir sur le tableau suivant :

Tableau n° :1. Logements réalisés entre 1970-1980.

Année de réalisation	Nombre de logements réalisés	Type de logement
1973	30	Collectif
1974	400	//
1975	198	//
1977	1148	//
1978	80	Semi- collectif
Total	1856	

Source : POS Daksi 2000

Parallèlement, à ce programme de logements réalisés, un nombre restreint d'équipement a été bâti. Durant cette période le primat est donné à l'édification des équipements scolaires notamment deux écoles primaires et deux CEM comme suit :

- L'école primaire : Abou Oubeida Ben Djarah construite en 1974,
- Un CEM : Iben Zaïdoun bâti en 1974,
- Un CEM: Khaled Ben Walid, réalisé en 1974,
- L'école primaire : Abdelhak Abdel Madjid édifiée en 1975.

Tableau n° 2: Equipements réalisés entre 1970-1980.

Année de réalisation	Nombre d'équipement	Type d'équipement
1974	3	2 écoles primaires et 1 CEM
1975	1	1 CEM

Source : POS Daksi 2000

Le manque d'équipement durant cette période confère à la cité Daksi le caractère d'une cité dortoir tout en renforçant, ainsi, sa dépendance au centre ville en premier lieu et aux autres quartiers environnants à un degré moindre. Il est important de remarquer que ces deux écoles primaires et ces deux CEM devaient accueillir les enfants de 1856 logements.

b- la deuxième phase : 1980-1998 :

Durant cette période, trois opérations de construction de logements collectifs ont été lancées dont deux ont été réalisées en totalité et seulement 17, 24 % de la dernière intervention ont été exécutés comme l'indique le tableau suivant :

Tableau n° 3: Logements réalisés entre 1980-1998.

Année de réalisation	Nombre de logements réalisés	Type de logement
1980	380	Collectif
1987	143	Collectif
1990	290 dont 50 ont été bâtis	Collectif
Total	573	

Source : POS Daksi 2000

Ces réalisations étatiques ont permis aux logements collectifs de connaître une augmentation de 573 logements relevant, ainsi, leur nombre à 2429. Parallèlement à celles-ci une autre opération d'un autre genre a été mener dans le cadre de l'éradication de l'habitat spontané : la destruction et le relogement des habitants du bidonville situé dans la partie sud du site. Entre temps, le spontané précaire, de type bidonville, a connu une prolifération avec l'apparition de nouveaux gourbis au niveau de la cité Chaabani et la cité de transit.

Comparé à la première phase, cette dernière s'est caractérisée par l'implantation de huit équipements variés repartis comme suit :

- 2 écoles primaires : celle de Maalam Salah et celle de Hachemi Mohamed Salah,
- Un centre pour handicapés mentaux,
- U n centre culturel,
- Une polyclinique,
- Une clinique rénale,
- U n centre d'hygiène scolaire,
- Une salle omnisport.

Tableau n°4 : Equipements réalisés entre 1980-1998 .

Année de réalisation	Nombre d'équipement	Type d'équipement
1981	2	Ecoles primaires
1982	1	Centre culturel
1983	1	Polyclinique
1987	1	Clinique du rein
1989	1	Centre pour handicapés mentaux
1995		Centre de l'hygiène scolaire
1996	1	Salle omnisport
	1	
Total	8	

Source : POS Daksi 2000

Ces équipements sont venus palier au manque tout en réduisant la dépendance de la cité Daksi au centre ville. Néanmoins, leur nombre reste insuffisant malgré tous les efforts déployés.

I-4- Etude urbanistique :

a- Etude du plan masse :

Fondée sur les principes du mouvement moderne, la cité Daksi fait partie des premiers grands ensembles érigés à Constantine. En marge du tissu existant, elle est séparée de ce dernier par une ligne de croissance, le long de laquelle croit la ville (voir le schéma n°). Longeant la cité sans la pénétrer, cette ligne directrice a une forme de baïonnette étalonnée par cinq accès à partir desquels prennent naissance des voies menant vers l'intérieur de celle-ci.

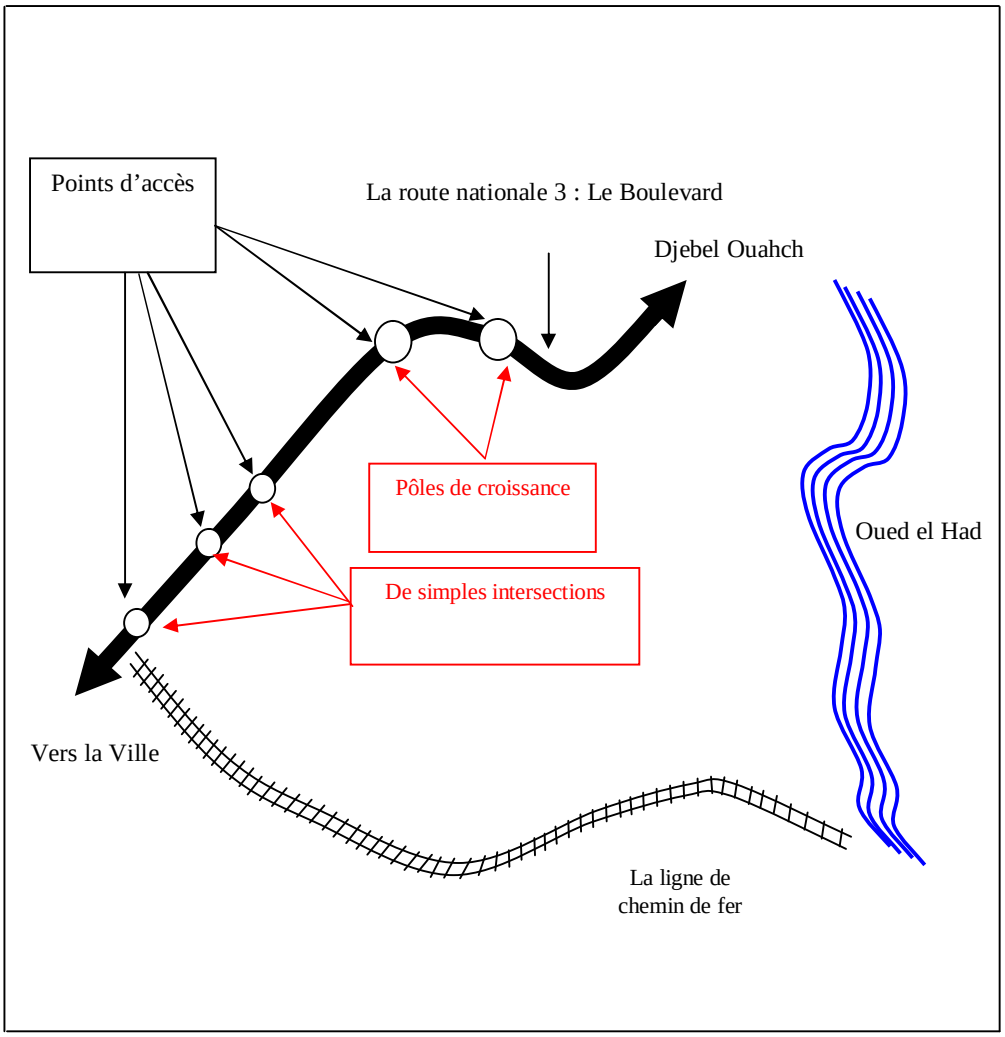

Figure n° 41: Délimitation de la ZHUN de Daksi.

Le site d'implantation de cette ZHUN est délimité par trois barrières dont deux sont artificielles : la route nationale 03 qui constitue une ligne de croissance de la ville et la ligne de chemin de fer. Quant à la troisième, elle est de type naturel, matérialisée par les méandres de l'oued car l'écoulement d'eau est intermittent.

Source : traitement personnel

Ainsi, l'accessibilité de la cité est assurée par cinq intersections dont trois sont simples ne comportant aucun aménagement : sans marquage, alors que les deux derniers sont considérés comme deux pôles de croissance infléchissant la croissance de la ville. Ils sont aménagés en rond-point important jouant le rôle d'articulation entre les différentes directions de développement de la ville de ce coté la.

Circonscrite par les barrières artificielle et naturelle (le boulevard, la ligne de chemin de fer et l'oued), la zone d'étude possède une forme irrégulière aussi longue que large rendant difficile l'organisation de celle-ci selon un principe de composition clair tel que énoncé par le mouvement moderne. Toutefois, la structuration de la zone est réalisée par l'utilisation d'un type d'éléments ordonnateurs qui sont les voies notamment celles qui longent d'un coté les barrières artificielles (le boulevard, la ligne de chemin de fer), de

L'autre coté la barrière naturelle et la dernière traverse la zone de part en part tout en reliant le boulevard à l'axe parallèle à la barrière naturelle comme l'indique la figure n°. Par conséquent, le plan masse est structuré à partir de ces quatre axes donnant naissance à quatre zones inégales dont trois sont respectivement limitrophes au boulevard : Zone I, à l'oued : Zone II, à la ligne de chemin de fer : zone IV et la quatrième est enserrée entre les trois premières parties et la ligne de chemin de fer.

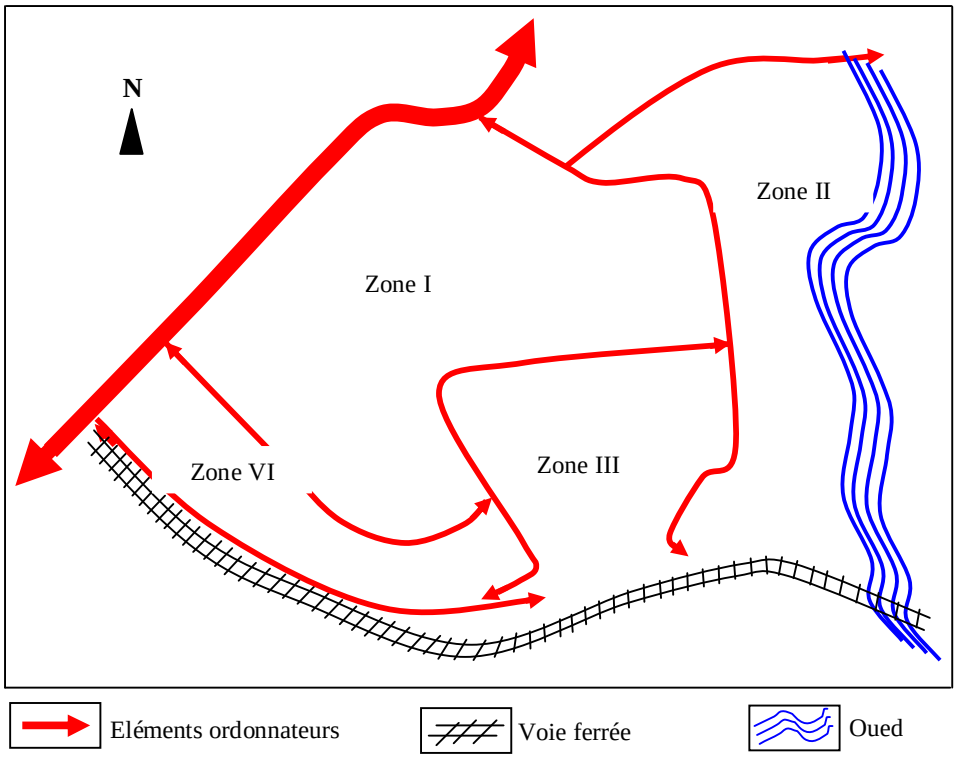

Figure n°42: La structuration de la zone d'étude.

De forme irrégulière, la ZHUN de Daksi est ordonnée à partir des quatre voies dont deux longent les barrières naturelle : l'oued et artificielle : la ligne de chemin de fer. Les deux autres assurent la liaison entre les premières voies, considérées toutes comme éléments ordonnateurs.

Source : traitement personnel

a-1- Principe d'organisation global des unités bâties :

Si tous les éléments concoctés théoriquement pour la conception des grands ensemble sont présents, néanmoins, leur mise en relation dans le cas de Daksi est tributaire non seulement de la forme du site et son relief mais aussi des moyens humains : la compétence des démiurges de l'espace et la main d'œuvre qualifiée du bâtiment et des moyens financiers et de réalisation sans oublier le temps d'exécution.

Dans le cas de Daksi, la structuration du plan masse s'effectue à partir des éléments linéaires qui sont ordonnateurs : les quatre principaux canaux de communication (voir la figure n°43). Ces derniers divisent la zone d'étude en quatre parties qui sont difformes. Chaque zone possède sa propre structuration qui dépend de sa forme et de sa taille.

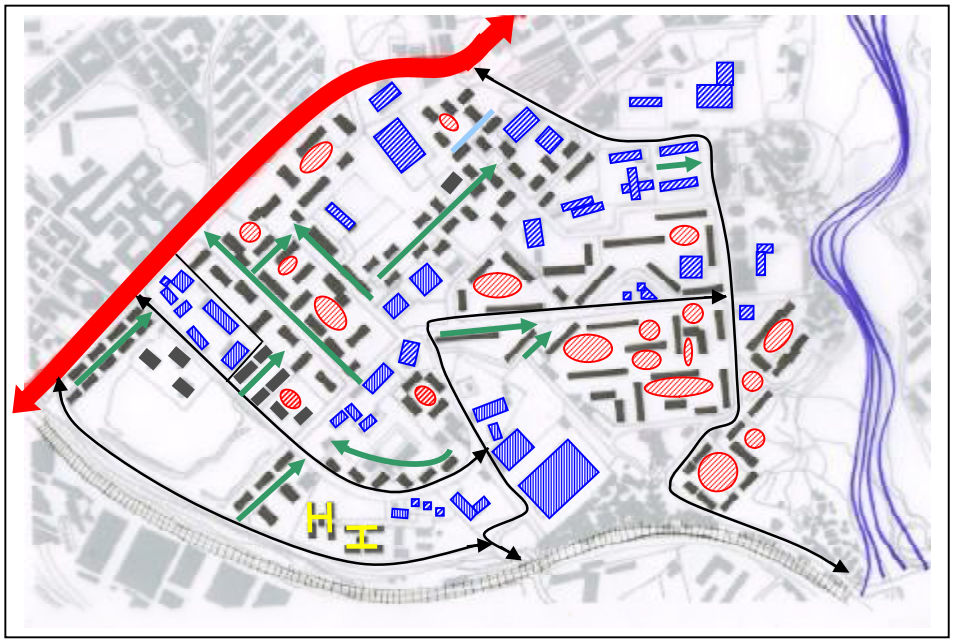

Figure n° 43: Eléments structurants de la ZHUN de Daksi.

La zone de Daksi est structurée à partir des éléments linéaires ordonnateurs. Ils fractionnent celle-ci en quatre parties qui sont différentes de par la taille et la morphologie. C'est pourquoi, l'organisation de chacune d'elles est tributaire de ses dimensions et sa configuration.

Source : traitement personnel

Ainsi, la zone I dont les dimensions sont les plus importantes, est limitrophe à la ligne de croissance : la route nationale n° 3 (voir la figure n° 44). Prédominante de par sa taille, elle concentre le plus grand nombre de groupements des unités bâties. Ces derniers se caractérisent par l'ordonnancement régulier et répétitif des plots. En quinconce, ces formations obtenues sont placées linéairement l'une à coté de l'autre en laissant un vide entre elles. Leur disposition générale s'est faite en forme de U dont les cotés sont dissociés.

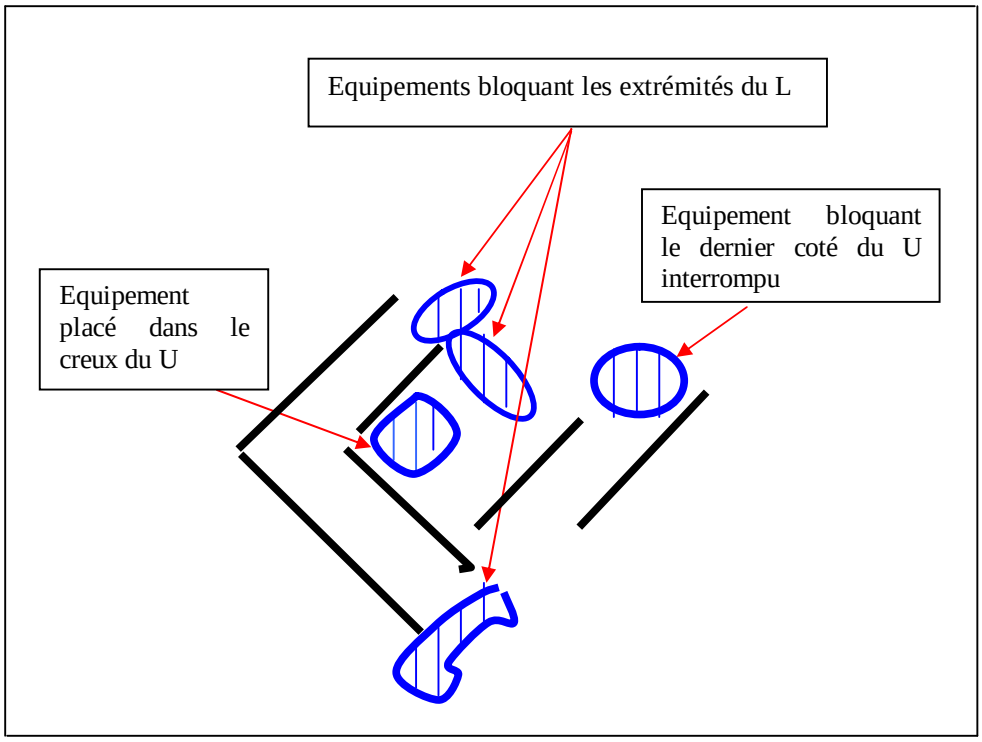

Axes d'alignement

Figure n°44 : Schéma d'organisation de la zone I.

Les unités bâties sont disposées en formant un U dont un coté est dissocié: un L avec une aile bloquée par un équipement, la dernier coté dissocié se termine par un équipement. Les unités sont alignées suivant des axes parallèles et perpendiculaires entre eux.

Source : traitement personnel

Néanmoins, le U est décomposé en L dont les deux extrémités sont bloquées par des équipements. L'espace libéré au centre du U est occupé par un équipement et les espaces libres. Ces derniers ne sont pas traités mais, ils possèdent des dimensions importantes et se présentent avec des formes différentes.

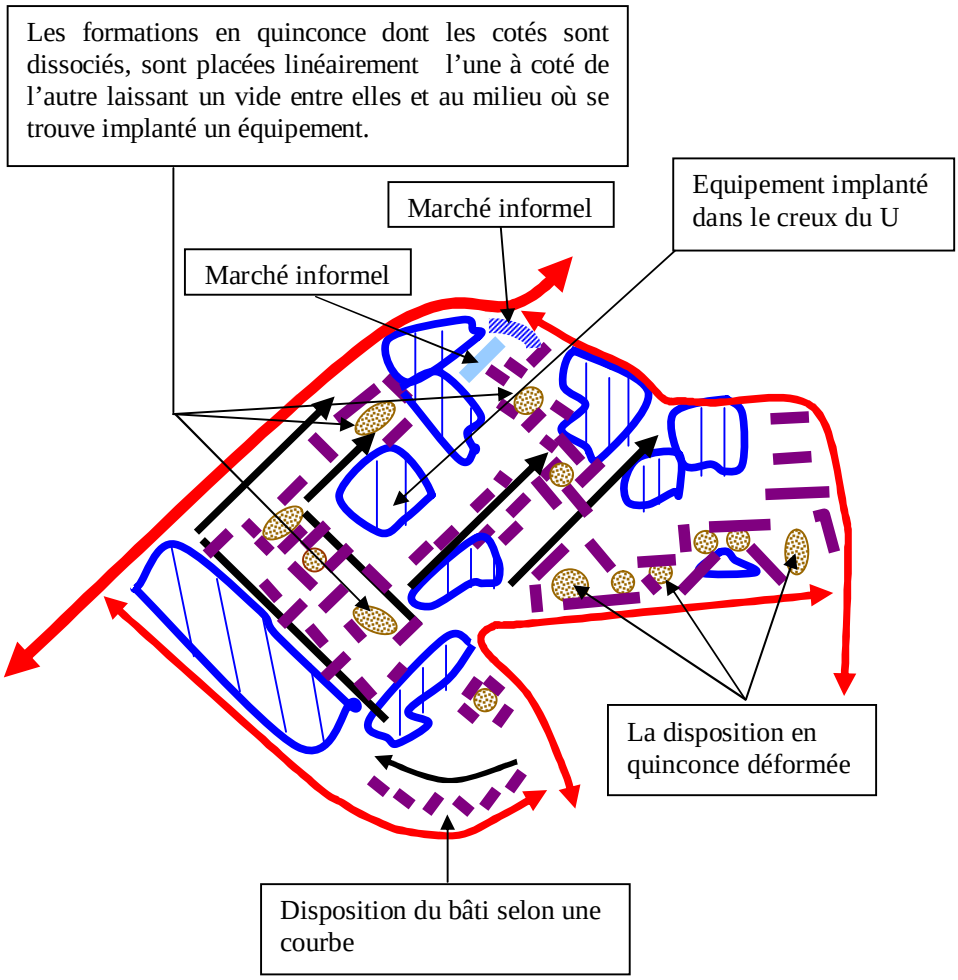

Figure n°45: La structuration de la zone I.

La disposition des unités bâties se présente sous forme de quinconce régulier et déformé selon leur position dans le plan masse. Cependant, il existe un agencement qui se fait selon une ligne courbe mais en redan.

Source : traitement personnel

Photos n°242 à 247:Vue sur les équipements de la zone I.

Rajoutés après l'édification des unités d'habitations collectives, les équipements de la zone I sont implantés dans les espaces libres généralement prés des voies. Ne tenant pas compte de du principe d'organisation global, ils sont conçus indépendamment de l'environnement qui les entoure. Ainsi, ils constituent des objets architecturaux répondant aux contraintes de la fonction et obéissant aux idées démiurgiques du concepteur. C'est pourquoi, ils n'entretiennent pas de relations avec les autres éléments urbains qui les environnent. Ils sont isolés de par les murs de clôture qui les protégent. La construction et la continuité de la façade urbaine sont compromises.

2007

Photos n°248 à 251 :Vue sur le marché formel et informel situés près du nœud n°2.

Situé près du nœud n°2, le marché formel bordé d'arcades constitue une paroi longeant ce noeud. Dans sa continuité, un marché informel a pris possession d'une voie piétonne se trouvant entre la clinique du rein et les bâtiments en face. Improvisés, les étals de ce marché sont provisoires. Néanmoins, avec tous les désagréments qu'il pose aux habitants de la cité, ce marché informel possède un pouvoir d'attraction plus important que le marché formel dont l'espace sous les arcades est aussi occupé par les pratiques informelles.

2007

Contrairement à la première zone, la zone II est longiforme épousant la morphologie de la barrière naturelle : l'Oued. Etant située près de l'oued, l'intervention planifiée s'est limitée à trois formations : une en quinconce et l'autre en U ouvert sur l'oued séparées par deux barres posées parallèlement à l'élément ordonnateur : la voie. Elles sont implantées dans la partie sud ou inférieure de Daksi. Quant à la partie supérieure de la zone II, des équipements longent la voie mais le reste est envahi par l'habitat spontané.

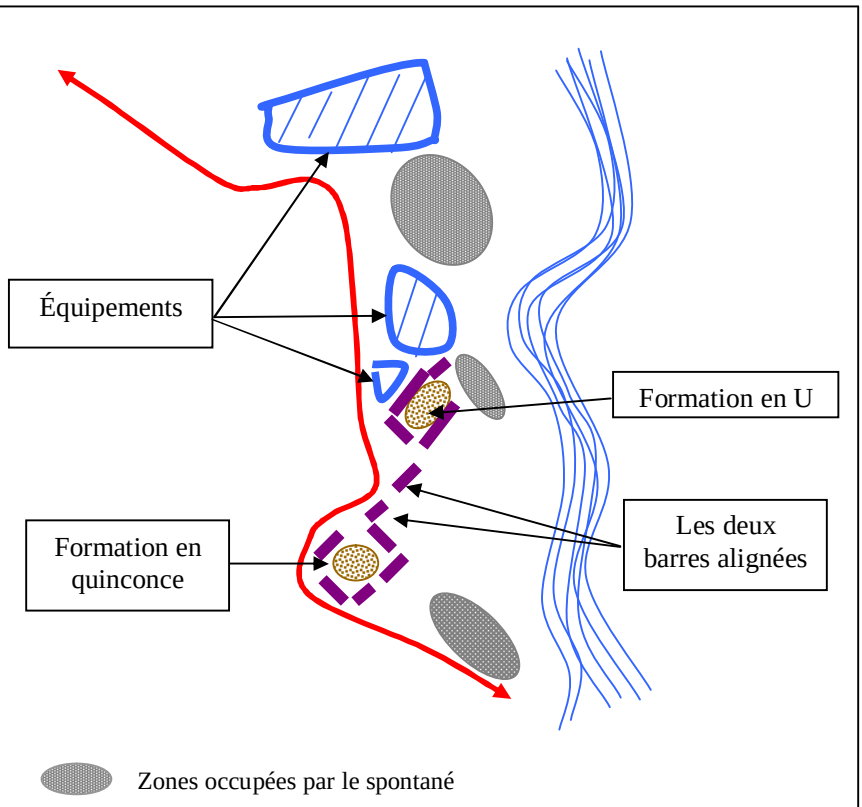

Figure n°46 : Le principe d'organisation de la zone II.

La partie inférieure de la zone II est urbanisée selon un principe plus ou moins clair avec l'implantation des équipements tout le long de la voie. Le reste est envahi par l'habitat spontané.

Source : traitement personnel

Photos n°252 253: Vues sur les équipements de la zone II.

Obéissant à la même logique, les équipements sont ceinturés par un mur de clôture qui les isole de leur environnement immédiat. C'est pourquoi, ils ne participent pas à la définition et la structuration de l'espace urbain et ses façades. Pourtant, ils sont implantés à proximité d'une voie pour faciliter l'accessibilité tout en possédant une emprise au sol importante mais leurs hauteurs sont petites écrasées par celles des barres. Situés à la périphérie de la zone, les équipements se trouvent bordés par l'habitat spontané.

2007

Photos n° 254 à 259 : Vues sur les limites des zones II et III.

Implantées à proximité des deux barrières naturelle et artificielle : lieu de prédilection des activités informelles (habitation et commerces), ces deux zones sont ceinturées par l'habitat spontané. Malgré que les concepteurs aient tenté de barricader le grand ensemble de Daksi en établissant une muraille composée de barres disposées l'une près de l'autre, mais le spontané s'est agglutiné à celle-ci en occupant certains espaces compris entre les deux barrières et les immeubles. L'appropriation spontanée des espaces ne s'est pas limitée à la construction des gourbis seulement, elle concerne même les activités commerciales. C'est pourquoi, un marché informel dont l'influence était à l'échelle de la ville s'est constitué près des barres et des barrières. Par la force des choses, il a fait l'objet d'une étude où il est question de construire au même endroit un marché avec un statut légal.

2007

La zone III est fractionnée en deux parties. La première partie concentre les unités bâties de l'habitat planifié. Ce dernier est organisé différemment que dans les deux premières zones. En effet, s'il existe une tentative de vouloir reprendre la disposition en quinconce dans un groupement, elle se perd au niveau des autres laissant apparaître une formation en quinconce déformée avec les barres en L dont les ailes sont groupées. Quant à la deuxième partie est réservée pour les équipements placés cote à cote le long de la voie (voir la figure n°47). L'espace vide se trouvant entre les équipements et la voie ferrée est occupée par l'habitat spontané.

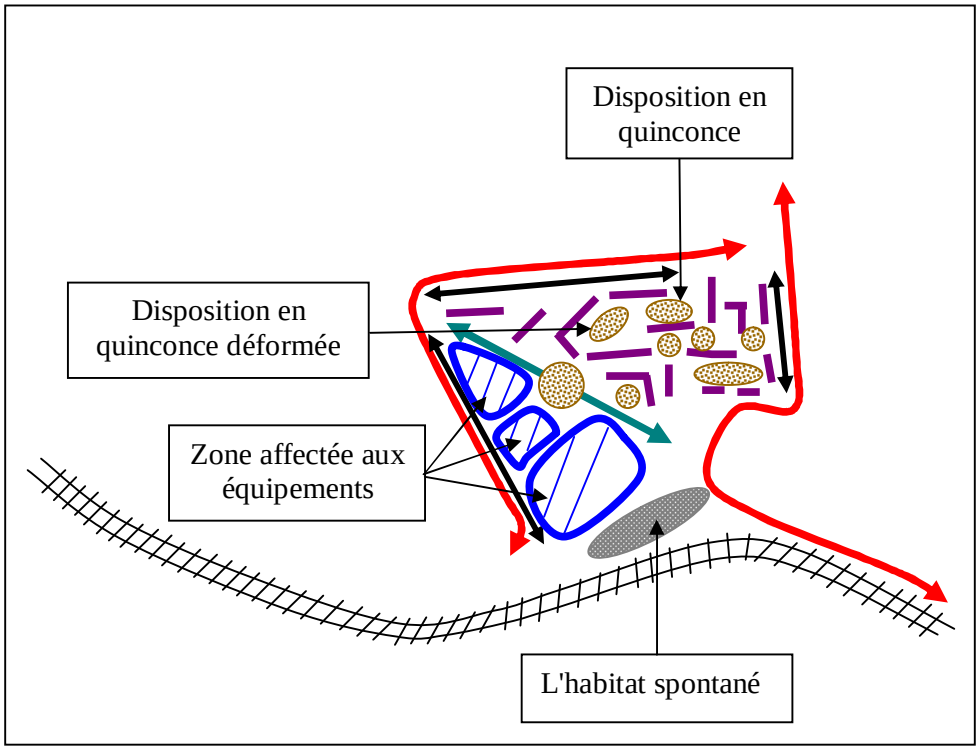

Figure n°47: Le principe d'organisation de la zone III.

Le principe du zoning étant appliqué dans ce cas, la zone III est structurée à partir d'un axe virtuel qui correspond à la bissectrice de l'angle. Cette dernière départage la zone en deux parties distinctes: l'une concentre les unités d'habitations et l'autre les équipements; toutes les deux séparées par un espace libre.

Source : traitement personnel

Photos n°260 à 262: Vue sur les équipements de la zone III.

En marge de la maille, les équipements de la zone III sont dissimulés par les barres d'habitations de R+4. Positionnés prés de la barrière artificielle: la ligne de chemin de fer, ils sont rejetés à la périphérie de la zone d'étude. D'ailleurs, leur environnement ne bénéficie d'aucun traitement qui leur permet d'accéder à un pole d'attraction avec une zone d'influence importante. Cet isolement est accentué par l'existence des murs de clôture qui les retranchent davantage.

2007

Quant à la dernière zone, celle qui est limitrophe à la voie ferrée, n'est pas structurée selon un principe clair. Elle est départagée plutôt en zones dont la plus importante est destinée aux logements pour les militaires. Cette dernière occupe la partie supérieure de la zone : près de la route nationale 03.

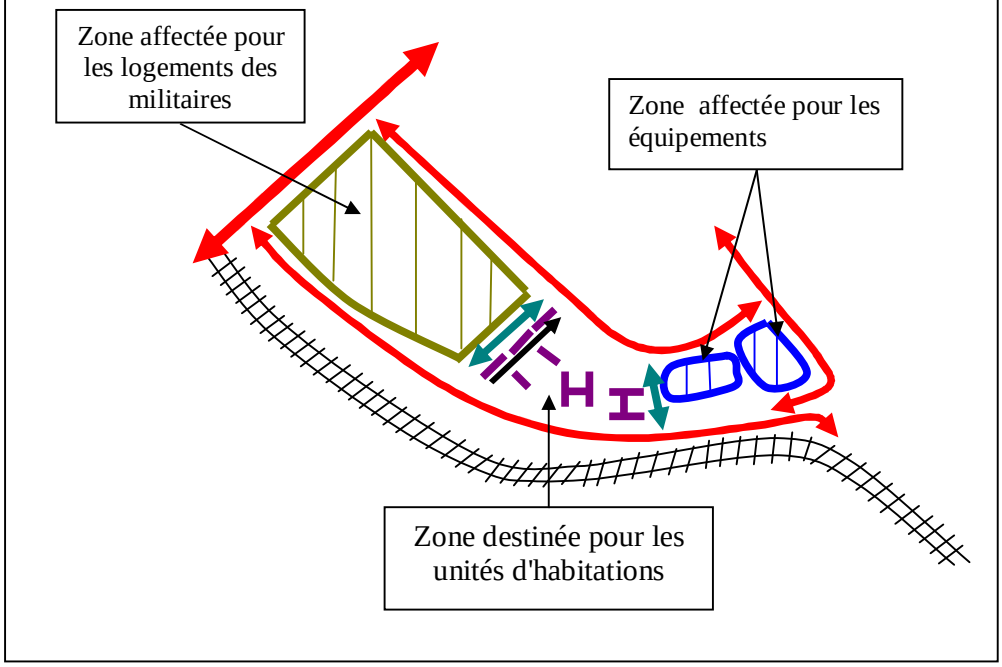

Figure n°48: Le principe d'organisation de la Zone IV.

Dans ce cas, la zone est scindée transversalement en trois parties: celle qui est à proximité de la route nationale n°03, est destinée pour les logements des militaires, la partie inférieure est affectée aux équipements. Quant à celle qui est entre les deux, est occupée par les unités d'habitations disposées linéairement soit parallèles ou perpendiculaires à la voie. Néanmoins, la disposition en H apparaît pour la première fois dans toute la zone de Daksi mais placée aléatoirement par rapport au reste.

Source : traitement personnel

La partie inférieure est affectée aux équipements. Quant à la partie intermédiaire, elle est occupée par des unités bâties disposées parallèlement ou perpendiculairement à la voie. Cependant, un nouvel agencement en H fait son apparition pour la première fois au

niveau de toute la zone de Daksi. Les deux groupements en H sont disposés aléatoirement dans la zone sans principe précis (voir la figure n°48).

Photo n°263,264: Vue sur les équipements de la zone IV.

Sans se déroger à la logique appliquée aux autres, les équipements de la zone IV possèdent les mêmes caractéristiques que les précédents. Ceinturés par un mur de clôture, ils peuvent être comparés à une forteresse dont l'accès est contrôlé. Limitrophe à la barrière artificielle: la ligne de chemin de fer, ils sont à l'écart du grand ensemble.

Source : traitement personnel

a-2- Conclusion :

Pour conclure, le plan masse général est structuré à partir des éléments linéaires qui ordonnent toute la zone d'étude. Ainsi, ils départagent celle-ci en quatre zones différentes. Chacune d'elles est organisée en fonction de sa taille et sa forme globale. Chaque zone possède une structure lâche matérialisée par la présence des espaces vides laissés parles chemins des grues. C'est pourquoi, la densité est peu élevée attribuant à la zone une perméabilité importante. Néanmoins, les derniers temps la zone a fait l'objet d'une densification dans le cadre du POS lancée par la DUC de Constantine.

Parallèlement, L'étude des quatre zones laisse transparaître que l'organisation des équipements n'obéit à aucun principe de structuration global. En fait, les équipements sont disséminés à travers toute la zone de Daksi selon une logique simple celle d'occuper les vides laissés par les chemins de grues. En fait, comme dans tous les grands ensembles réalisés, l'édification des équipements représente une opération qui s'effectue après la construction des logements, considérée comme une intervention prioritaire voire une urgence.

Cependant, étant trop importantes de par leurs dimensions, ces zones sont, à leur tour, agencées à partir d'autres éléments linéaires moins importants que les premiers. Ainsi, ces éléments linéaires composent le réseau viaire de toute la zone de Daksi.

b- Etude de la voirie :

Faisant partie des extensions réalisées après l'indépendance, la cité Daksi est irriguée dans son ensemble à partir de ses éléments ordonnateurs considérés comme des axes principaux comme l'indique la figure n°43 . Ces derniers ont des tracés obéissant chacun à une logique propre. Ainsi, le tracé de la ligne de croissance suit le sens de développement du périmètre à urbaniser de l'agglomération, le deuxième est parallèle aux méandres de l'oued El Had anciennement nommé Boulabraguet, quant au dernier élément, son tracé longe celui de la ligne de chemin de fer.

b-1- Les voies :

En effet, conçu selon les principes de la hiérarchisation des voies établis par la théorie du mouvement moderne (voir p.268), le réseau viaire comporte trois types de voie :

- **b-1-1-Les voies primaires :** elles sont constituées de deux types suivant leur importance par rapport à la ville et leur dimension.

§ **La voie primaire-primaire** : (voir le figure n°49)

Etant la ligne de croissance le long de laquelle s'est faite l'extension de la ville, cet axe tracé comme un rempart sépare tout en liant la cité Daksi aux autres quartiers : Sidi Mabrouk supérieur et inférieur, Djebel El Ouahch, la cité des Frères Abbas. Elle possède une largeur de 17, 50 à 18m constituée de trois chaussées séparées l'une de l'autre par un terre-plein comme le montre la figure n°50. Elle comporte les principaux points d'accès et à partir desquels prennent naissance des voies secondaires qui sont généralement perpendiculaires à celle-ci.

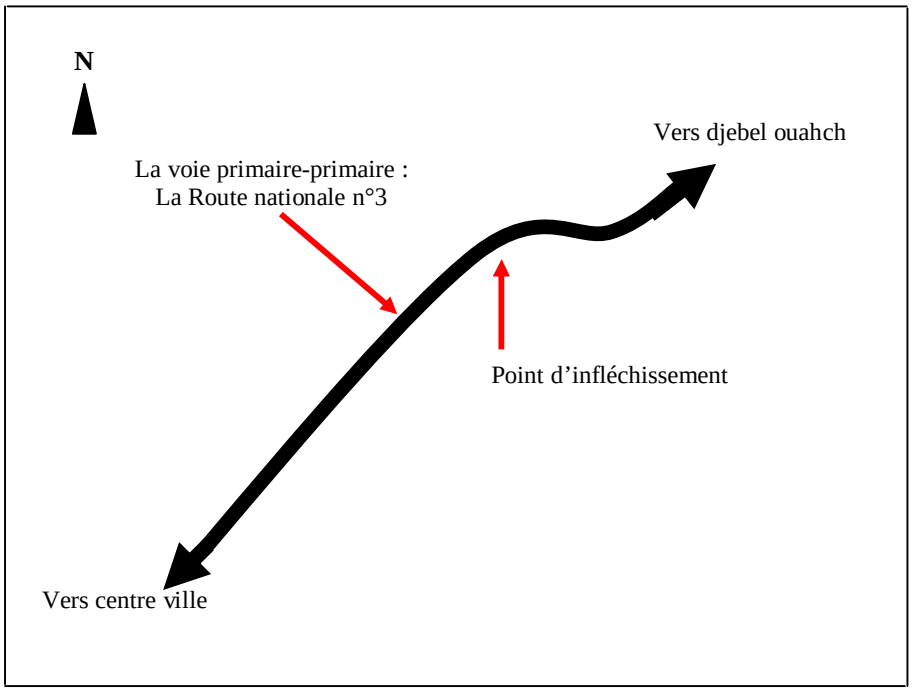

figure n°49 : La voie primaire-primaire.

Constituée de trois chaussées délimite la zone de Daksi. C'est une ligne avec un point d'infléchissement annonçant le changement de direction

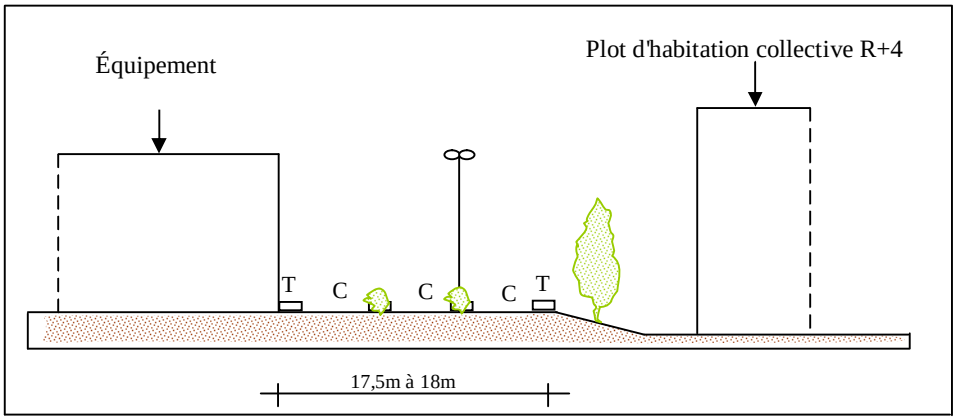

Figure n°50 : Profil de la route nationale 03.

Cet axe primaire- primaire est constitué de trois chaussées dont les deux latérales sont bordées de trottoirs. Sans élément de repérage et de marquage particulier, son parcours ne comporte pas de séquences différenciées pouvant faciliter son identification.

Source : traitement personnel

Photo n°265 : Vue sur la voie primaire- primaire.

Ce chenal de communication, classé primaire – primaire, est large de 18m. Il comporte trois chaussées séparées et à sens unique. La définition de ses parois verticales est floue, sans marquage particulier. Elle est bordée latéralement par un mur de clôture et de l'autre par des espaces libres laissés à l'état naturel. A part l'éclairage artificiel, il ne comporte aucun autre mobilier urbain.

2007

- **Les voies primaires- secondaires** :

Si le boulevard constitue l'axe principal à l'échelle de la ville : c'est une route nationale RN3, néanmoins les quatre autres axes de moindre importance de par leur dimension qui varie de 7 à 10m et de par leur fonction, ils sont indispensables à la zone d'étude. En effet, ces voies contournent ou traversent la zone d'étude permettant l'accessibilité intérieure et la liaison avec le quartier du 4 ème KM. Ils ont ordonné l'organisation interne de la cité Daksi.

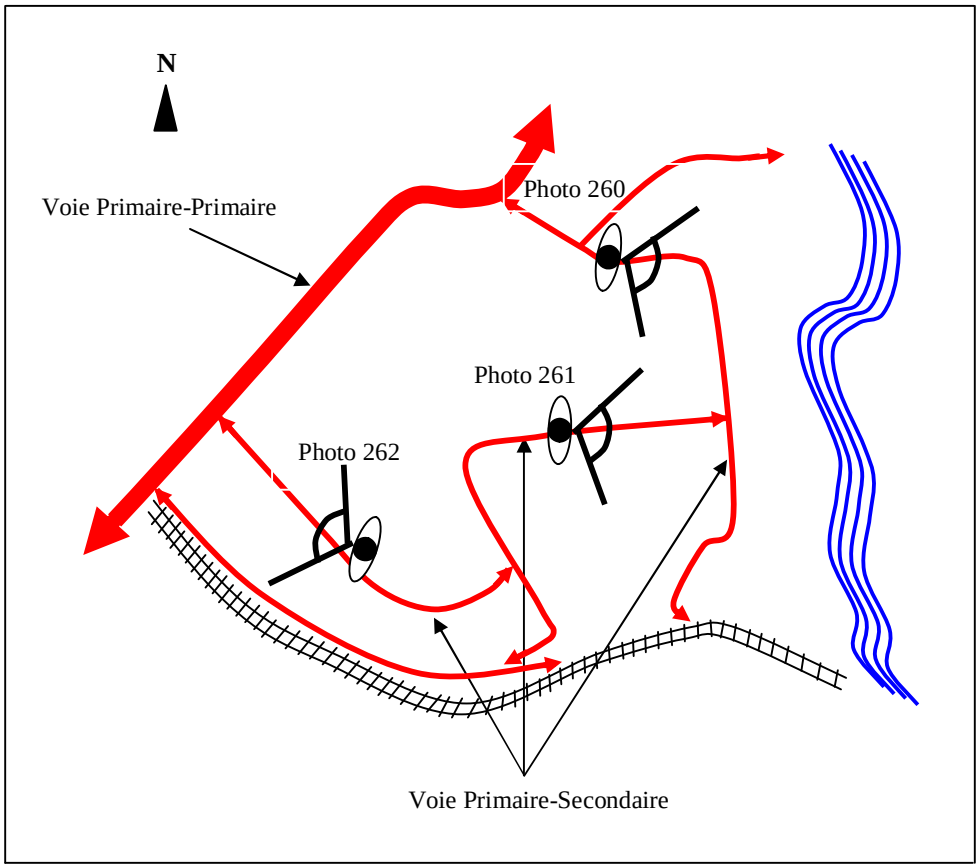

Figure n°51 : Les voies primaires-secondaires.

Les voies primaires délimitent la zone de Daksi et départagent tout en ordonnant la zone d'étude.

Source : traitement personnel

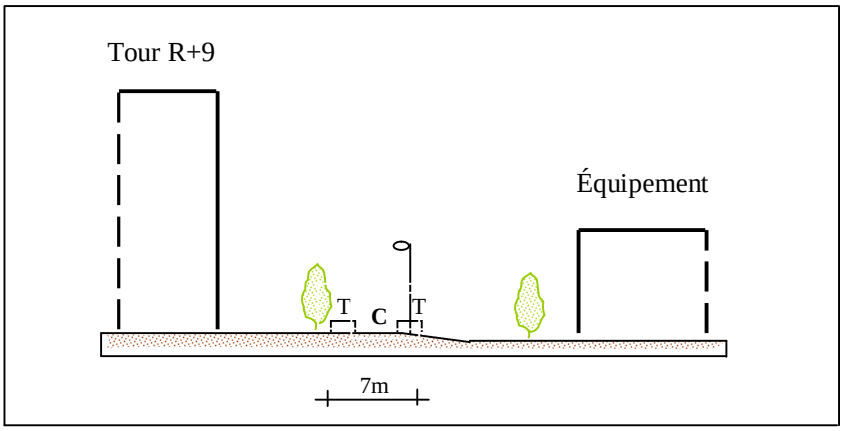

Figure n° 52: Profil de la voie primaire – secondaire.

Ne comportant pas de traitement particulier, elle ne diffère de la première voie que par ses dimensions, l'équipement d'un coté et la tour de l'autre, elle obéit à la même logique de définition des parois verticales que l'axe primaire-primaire.

Source : traitement personnel

Photo n°266 : L'axe primaire- secondaire longeant la barrière naturelle.

A double sens, cette voie limite la zone de Daksi. Les parois verticales définissant cette voie sont traitées différemment. L'une est matérialisée par les murs de clôture des équipements placés l'un à coté de l'autre tout le long et l'autre est constituée par l'alternance des espaces vides et des façades des tours. Quant à la chaussée est bordée par un trottoir des deux cotés.

2007

Photo 267 : Vue sur la voie primaire – secondaire longeant la barrière artificielle.

Bordant la barrière artificielle : la voie ferrée, ce chenal de communication représente une limite de la zone d'étude. Avec ses 12m de large, elle sépare l'extension du tissu urbain de l'emprise ferroviaire: elle surplombe la barrière artificielle, elle renforce celle-ci tout en protégeant la bâti implanté à proximité. Toutefois, la distance réglementaire de la zone non aedificandi n'est pas respectée pour parer aux nuisances de la voie ferrée.

2007

Photo n°268: Vue sur un axe primaire- secondaire traversant la ZHUN.

Cet axe primaire- secondaire traverse la zone de Daksi. La définition des parois se fait par le biais de l'alternance des façades des immeubles d'habitat collectif et les espaces libres laissés entre eux. Les façades de part et d'autre de la chaussée sont stéréotypées et identiques tout le long de cette voie mais séparées l'une de l'autre par un espace libre non traité. Ces derniers sont délaissés par conséquent, ils sont sujet à des occupations spontanées : dépôt d'ordure, le séchage de la laine voire des couvertures, tapis et couscous, vente de légumes ….

2007

b-1-2-Les voies secondaires :

Ayant une fonction limitée, ces axes secondaires lient les voies primaires entre elles assurant ainsi la liaison et la circulation interne de la cité Daksi

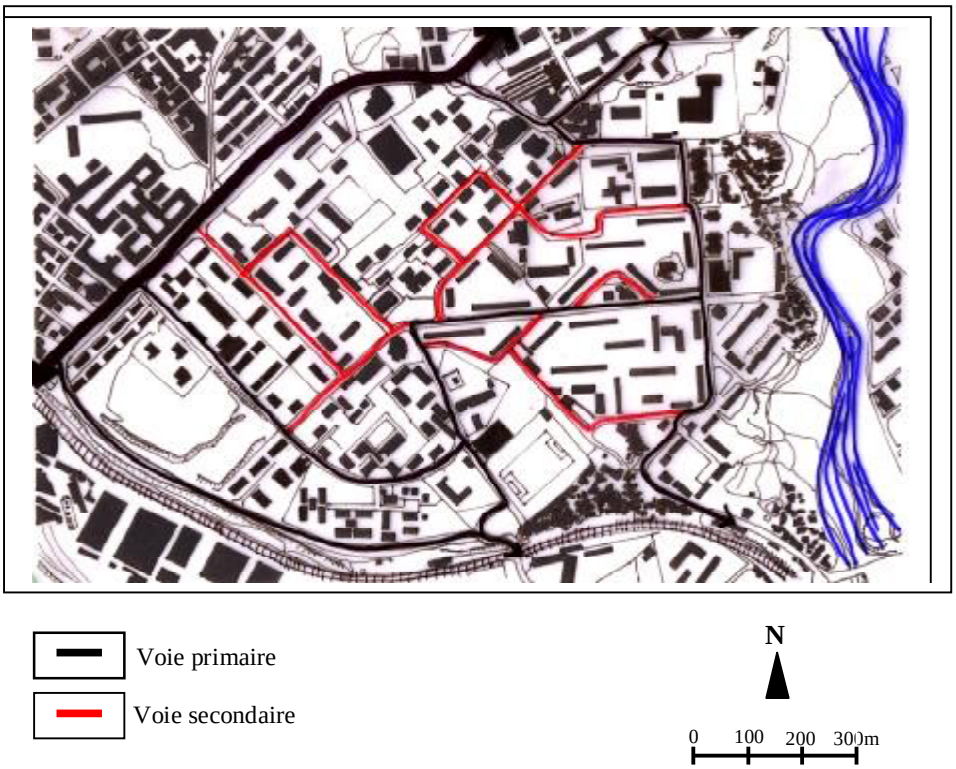

Figure n°53 : Les voies secondaires.

Les voies secondaires lient les voies primaires tout en irrigant la cité Daksi

Source : traitement personnel

Possédant une largeur de 7m, elles sont constituées d'une seule chaussée à double sens, qui est, généralement, bordée des deux cotés d'un trottoir de 1,50M. Elles départagent la zone I en cinq parties inégales dont chacune possède une forme dissemblable à l'autre.

Photo n°269 : Vue sur une voie secondaire.

De dimension moins importante, ce canal de communication est limité d'un coté par le mur de clôture du groupement des logements affectés pour les militaires. De l'autre, les façades des blocs de l'habitat collectif constituent la paroi longeant la voie. La chaussée à double sens comporte un élargissement de celle-ci jouant le rôle de parking. Sans traitement et sans mobilier urbain, elle est monotone car le parcours est composé de séquences identiques.

2007

Photo n° 270: Vue sur un deuxième axe secondaire.

Dans ce cas, cet axe est défini des de cotés par des murs de clôture. Si ces clôtures lui assurent l'alignement et la continuités des parois verticales, néanmoins, cette voie est monotone car le parcours est constitué d'une séquence qui est immuable tout le long : pas d'élément de repérage, pas d'ouverture et de fermeture… .

2007

b-1-3- Les voies tertiaires :

Elles constituent la desserte terminale des habitations ou des équipements. De largeur inférieure à 7m, elles débouchent sur un parking ou une aire de stationnement annonçant, ainsi, la fin du parcours.

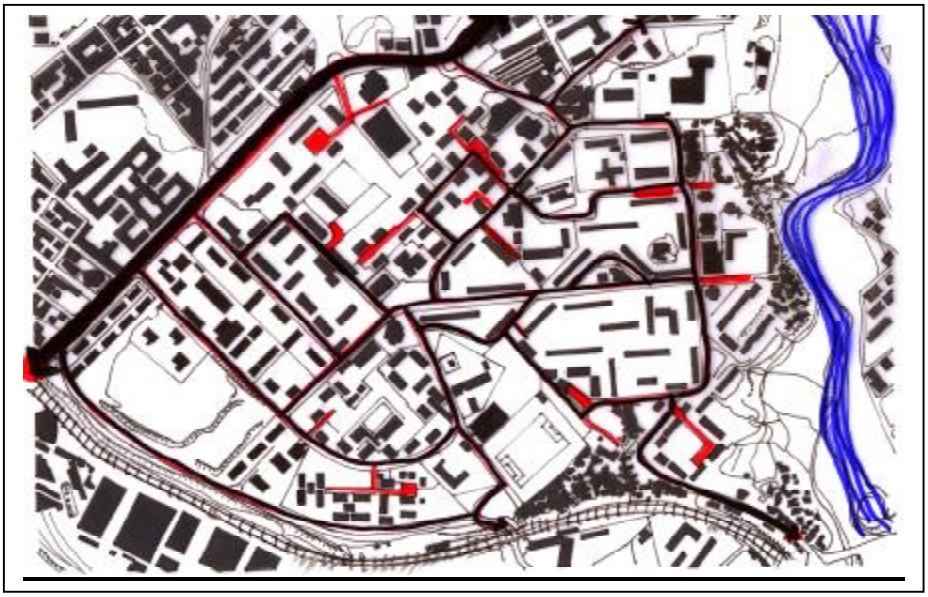

Figure n°54 : Les voies tertiaires.

Courtes, les voies tertiaires s'introduisent dans les mailles secondaires. Elles sont courtes et se terminent par un élargissement qui joue le rôle de parking ou aire de stationnement.

Source : traitement personnel

Cependant, elles prennent des formes diverses selon la forme de la maille, la dimension et l'ordonnancement des unités bâties. Il existe des voies tertiaires mécaniques et celles qui sont piétonnes. Ces dernières sont constituées de passages pour piéton conçus afin d'assurer la liaison entre les tertiaires mécaniques et l'accès au bâtiment. Non satisfait de ce réseau ainsi réalisé, les habitants créent parfois leur propre cheminement sous la

pression d'un besoin : celui de raccourcir les parcours ou celui de trouver les moins contraignant et les moins fatiguant.

Photo n°271: Vue sur une voie tertiaire mécanique.

Cette voie tertiaire est mécanique, elle se termine par un cul-de-sac réalisé à partir de l'élargissement (I) de sa terminaison. Sur un coté, le bâtiment est placé très près de celle-ci et de l'autre le bâtiment prend du recule en laissant un espace vide sous forme de terrain vague non traité.

2007

Photo n°272 : Exemple de voie tertiaire piétonne.

De dimension réduite : 2m de large, le passage est bordé des deux cotés par des terrains vagues environnant les bâtiments. Il est rectiligne et pénètre l'espace intérieur délimité par l'ordonnancement des unités bâties. Il relie plusieurs immeubles en menant vers leur accès.

Photo n°273 : les passages crées spontanément par les usagers.

Ces passages prennent naissance à partir d'une voie tertiaire mécanique. En fait, ils peuvent être mécanique (flèche II) ou piéton (flèche I) sous forme de piste qui deviennent difficiles à pratiquer en hiver.

2007

Photo n°274 : Voie tertiaire piétonne.

Sous forme de passage pour piéton (II), elle est planifiée et conçue par les démiurges de la profession, elle est doublée par deux sentiers (I) crées par les usagers mus par un besoin celui de raccourcir le parcours.

2007

Pour conclure, ce réseau de voies est conçu selon la topographie du terrain. Ainsi, les voies perpendiculaires à la voie primaire c'est-à-dire le boulevard, sont en pente dont le gradient s'accentue vers la partie inférieure se trouvant près de l'oued. Quant aux voies parallèles à celui-ci, elles sont plates et ne comportent aucune déclivité.

c- Les nœuds :

Les nœuds qui sont des points de rencontre d'éléments de type différent et de convergence de plusieurs voies, étalonnent la voie primaire- primaire pour permettre le changement de direction et la liaison entre les différentes parties de la ville. Ils suivent le classement de la voie de Daksi. Ainsi, suivant la hiérarchie des voies, il existe trois types de nœud

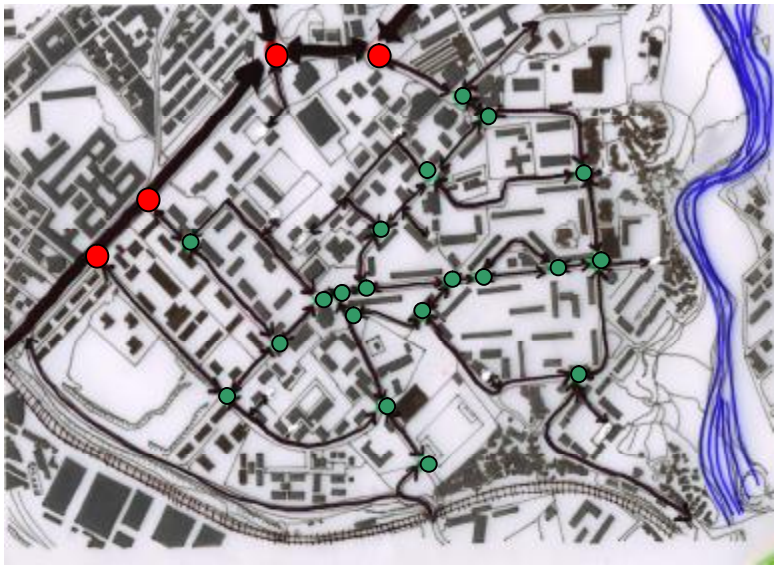

Nœud primaire

Nœud secondaire

Figure n °55 : Hiérarchisation des nœuds.
Les différentes voies hiérarchisées s'entrecoupent en donnant naissance à des nœuds. Ces derniers sont classés suivant le rang de la voie qui le porte. Ainsi, il existe trois types de nœuds : primaire, secondaire et tertiaire. Ils acquièrent leur rang suivant la voie à laquelle ils appartiennent.

Source : traitement personnel

c-1- Les nœuds primaires- primaires :

Situés sur la voie primaire- primaire, ils sont au nombre de deux. Ils étalonnent celle-ci tout en infléchissant son tracé. Au départ, ils représentaient des bornes de croissance constituant un obstacle à l'extension linéaire de la ville. Elles se sont transformées en pôles ordonnant la croissance linéaire du tissu urbain.

Figure n° 56: Les nœuds primaires-primaires.

Les nœuds primaires-primaires possèdent des dimensions importantes et infléchissent la ligne de croissance. Ils assurent la continuité spatiale de la ville

Source : traitement personnel

c-1-1- Le nœud primaire- primaire n° 1 :

Pôle de croissance, ce nœud infléchit la voie primaire-primaire en assurant la continuité spatiale des différentes parties de la ville et entre les axes qui y convergent et ceux qui y prennent naissance. Il assure la jonction entre le centre ville, Sidi Mabrouk, Daksi et enfin Djebel El Ouahch. Il constitue le point d'intersection de quatre voies, prenant la forme d'un rond-point où est posée une stèle environnée par un espace vert. Un muret entoure ce jardinet comme le montre les photos suivantes.

Photos n°275 à 277 : Vue sur le nœud primaire- primaire n°1.

Point de rencontre d'éléments différents, ce nœud représente le point de naissance des ramifications de la ligne de croissance. Il concentre un certain nombre d'équipements notamment la clinique du rein dont le mur de clôture définit la paroi verticale de celui-ci et longe la ligne de croissance. Le nœud primaire- primaire n°1 se caractérise par sa position et son aménagement particulier. C'est un rond point limité par un muret qui est cerné par un petit trottoir. Au centre de celui-ci se trouve une stèle entourée de verdure.

2007

c-1-2- Le nœud primaire- primaire n°2 :

Situé plus haut que le premier, il constitue un pôle de croissance à partir duquel d'autres extensions ont été crées telles que Ziadia, la Boom, etc. Point d'intersection de trois voies, il assure l'articulation entre le centre ville, Daksi- Frères Abas et enfin Djebel El Ouahch. C'est un point de décision important car il permet de choisir et de changer la direction en facilitant la circulation. Possédant des dimensions importantes, il est aménagé en rond point où se sont plantés des arbres. Cet espace vert est protégé par un muret en béton.

Photo n° 278: Le nœud primaire- primaire n° 2.

Point de rencontre et de jonction de plusieurs voies, il infléchit la ligne de croissance suivant le relief et pour donner deux directions à l'extension de la ville de Constantine : celle de la Boom, Ziadia allant jusqu'à Djebel El Ouahch et l'autre concerne Daksi inférieur, le lotissement el Riad, El Gammas et le 4eme Km.…

2007

Photo n°279,280: Différentes prises de vue du nœud primaire- primaire n°2.

Si le nœud primaire- primaire n° 2 est défini par les éléments verticaux des équipements commerciaux, néanmoins, un coté est vide ne comporte aucune construction. Cette partie correspond au début du tronçon de la voie menant à la Boom, Ziadia, Djebel El Ouahch où se trouve la station des bus allant vers le centre ville. A part le rond point, il n'est pas traité.

Photo n°281,282 : Vue sur le tronçon de la voie reliant les deux nœuds primaire- primaire.

Il assure la liaison entre les deux nœuds. Ce tronçon représente une des ramifications de la ligne de croissance. C'est pourquoi, ses dimensions sont réduites ; il comporte deux chaussées à sens uniques séparées par un terre-plein où se trouvent plantés quelques arbustes alignés donnant un sens directionnel à la voie.

2007

c-1-3- Analyse en 3D des nœuds primaire- primaire et le tronçon les reliant:

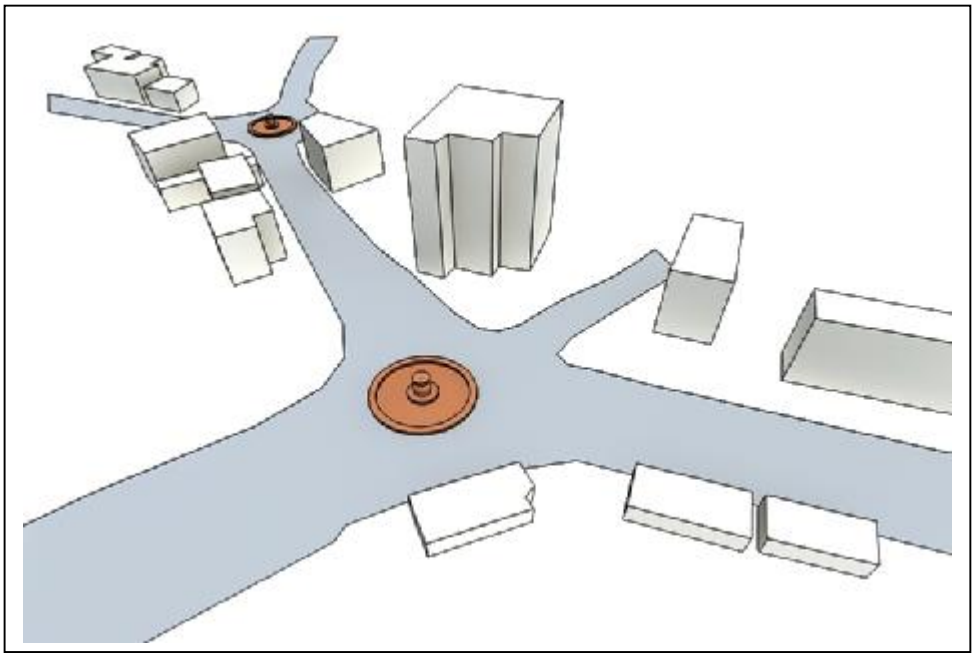

Figure : n°57 Reconstitution des nœuds primaire- primaire avec leur environnement immédiat.

La conception des objets architecturaux ne tient pas compte de l'intégration urbaine : traitement d'angle, ne participe pas à animer l'espace urbain. Ils ne permettent pas de structurer l'espace urbain. Une fois le mur de clôture les entourant enlevé, les vides apparaissent. Chaque objet architectural est conçu indépendamment des autres, il ne tisse pas de relation avec l'espace public et avec les autres équipements.

Source : traitement personnel

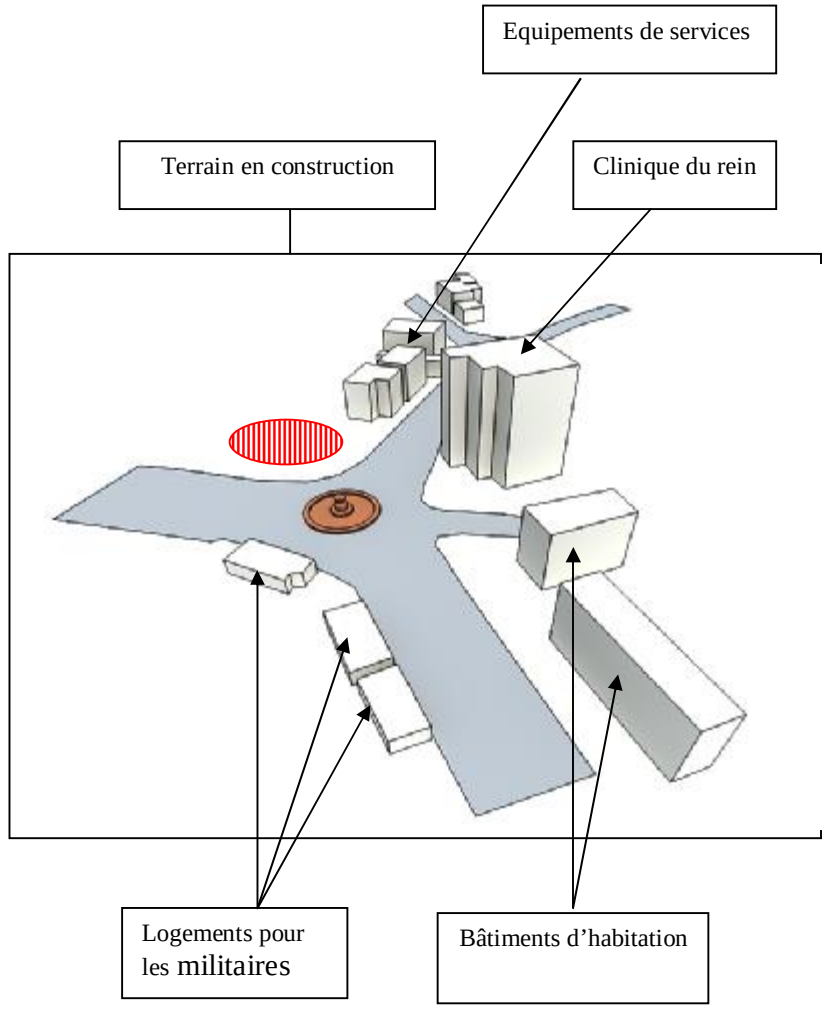

Figure n°58 : Fonctions urbaines existantes dans le secteur étudié.

Les fonctions environnant ces nœuds sont multiples mais discordantes. Chacune d'elles génère des problèmes particuliers sans référence à l'autre. La continuité fonctionnelle dans cette zone n'existe pas à l'image de la conception de leur enveloppe architecturale.

Source : traitement personnel

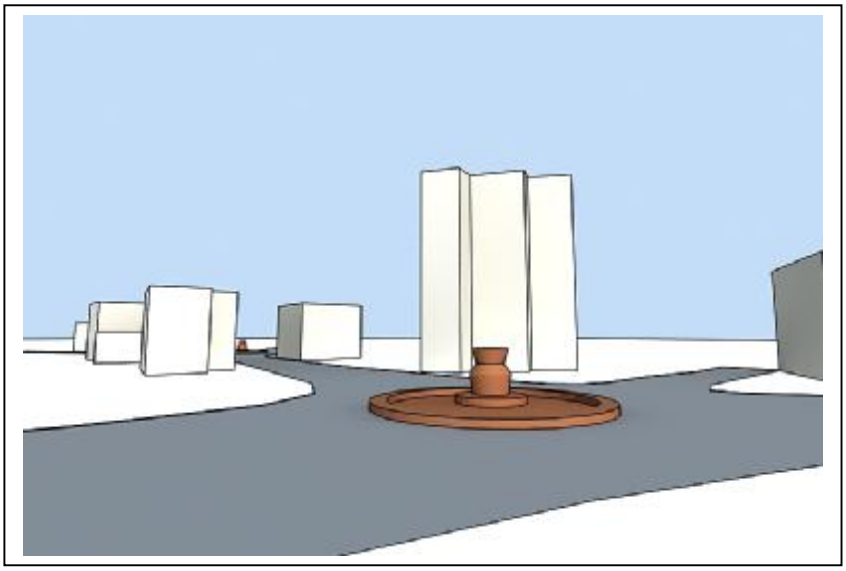

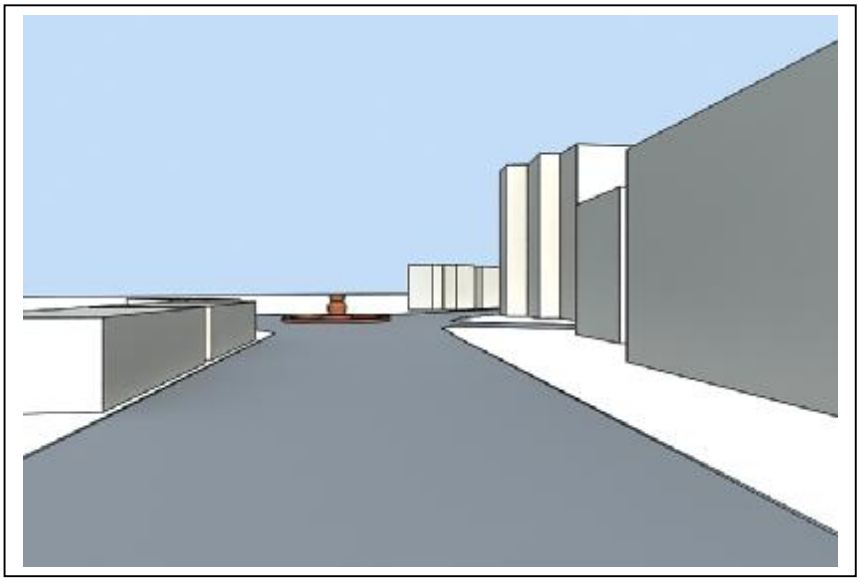

Figures n°59,60 : Les séquences virtuelles reconstituant les nœuds avec le tronçon les reliant.

Ces séquences reconstituent le parcours existant entre les deux nœuds primaire- primaire sans le mur de clôture. Ce dernier constitue un élément qui dissimule les façades mais qui assure la continuité du parcours tout en étant uniforme.

Source : traitement personnel

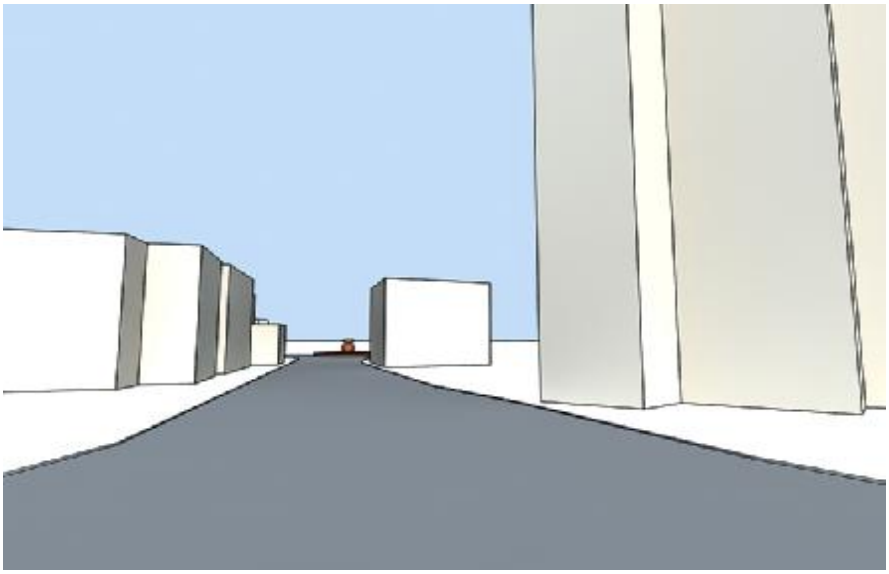

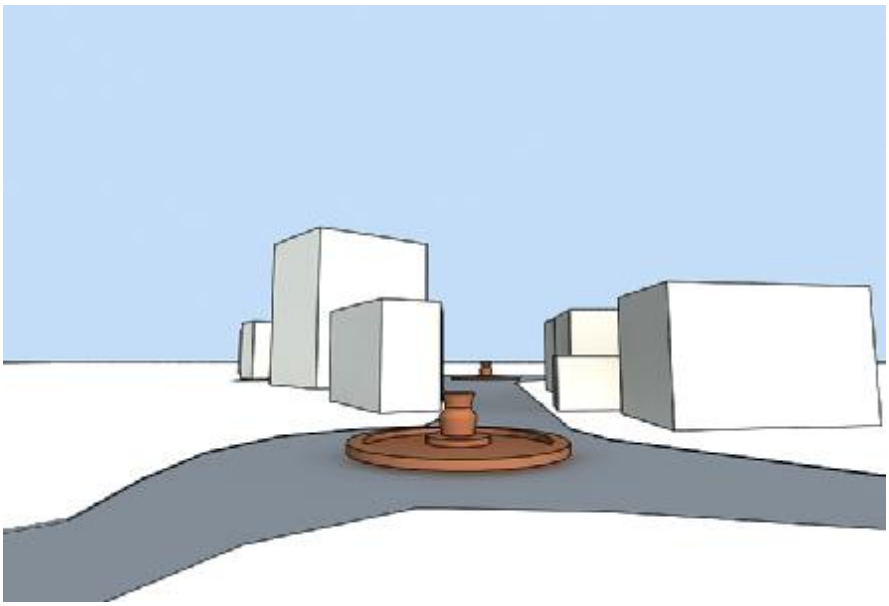

Figures n°61,62 : Les séquences virtuelles reconstituant les nœuds avec le tronçon les reliant.

La définition des parois verticales de part et d'autre de la voie est dissymétrique accentuée par la différence des hauteurs des objets architecturaux. Chaque hauteur est tributaire de la fonction de l'objet architectural en question qui est conçu sans rapport avec les autres constructions de son environnement.

Source : traitement personnel

c-2- Les nœuds primaires- secondaires :

L'axe primaire- primaire est entrecoupé par trois voies primaires- secondaires déterminant trois intersections en T. Les trois nœuds ainsi obtenus ne sont pas marqués par un aménagement précis.

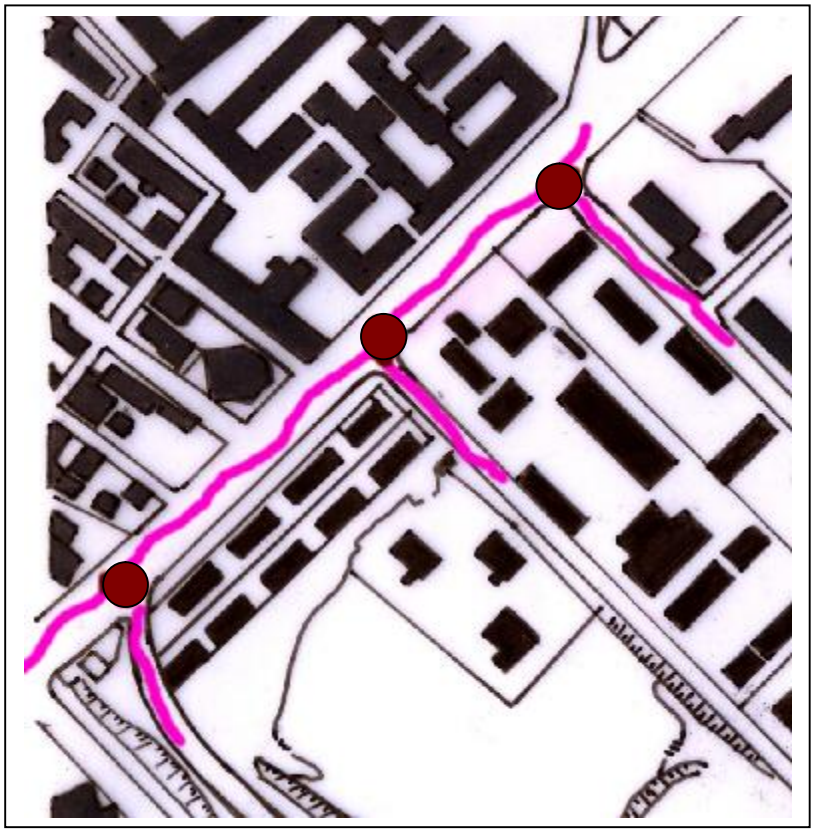

Nœuds primaires- secondaires

N

0 50 100m

Figure n°63 : Les nœuds primaires-secondaires.

Les nœuds primaires- secondaires sont situés sur la ligne de croissance. Ils constituent les premiers points d'accès à la cité Daksi.

Source : traitement personnel

c-3- Les nœuds secondaires :

Ils constituent le croisement de deux ou plusieurs voies secondaires. Ils sont situés à l'intérieur de la zone d'étude. Possédant des dimensions modestes par rapport aux deux premiers, ils ne comportent aucun traitement particulier. Ils se présentent sous forme de T ou d'un Y.

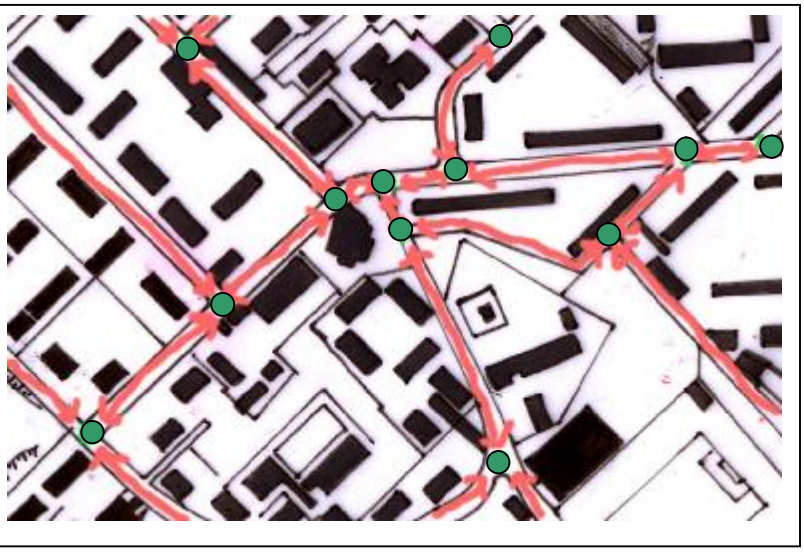

Nœuds secondaires

N

0 50 100m

Schéma n°64 : Les nœuds secondaires.

Les voies secondaires se croisent en déterminant des nœuds de même type que celles-ci. Ils sont situés à l'intérieur de la zone d'étude car ils permettent le changement de direction facilitant ainsi le passage d'une maille à une autre.

Source : traitement personnel

Photos n°283, 284: Vue sur les nœuds secondaires.

L'intersection de deux voies secondaires donne naissance à un noeud secondaire. En forme de T, ils ne sont pas marqués car ils ne bénéficient d'aucun traitement. Anonymes, ils sont identiques dans toue la zone de Daksi accentuant la monotonie de ce grand ensemble.

2007

c-4- Les nœuds tertiaires :

Etant le résultat des intersections des voies tertiaires, les nœuds tertiaires constituent le dernier maillon de la hiérarchie des nœuds. Considérés pas important, ils ne bénéficient d'aucun traitement. De dimensions réduites et sans forme précise, ils sont très difficiles à repérer. En effet, ils sont engendrés par le croisement de plusieurs types de voies tertiaires :

- Voie tertiaire mécanique avec une autre tertiaire mécanique,
- Voie tertiaire mécanique avec une tertiaire piétonne,
- Voie tertiaire piétonne avec une autre piétonne.

Intersection d'une voie tertiaire mécanique et une autre piétonne

Intersection de deux voies tertiaires mécaniques.

Photo n° 285: Vue sur un nœud tertiaire.

Sans forme, les nœuds tertiaires sont mal définis. D'ailleurs, ils ne bénéficient d'aucun traitement.

2007

Intersection de deux voies tertiaires piétonnes.

Photo n° 286: Vue sur un autre type de nœud tertiaire.

Ce nœud est issu de l'intersection de deux voies tertiaires piétonnes. Sans forme particulière et de dimension réduite, il n'est pas traité.

2007

c-5- Conclusion :

Si les voies et les nœuds irriguent l'espace urbain, néanmoins ils constituent des éléments de communication et de changement de direction indispensables. Le réseau des voies avec les nœuds représente les éléments ordonnateurs de la zone d'étude. Ils structurent le plan masse en le découpant en maille. Cette dernière, dans le cas des grands ensembles, constitue l'unité de structuration de l'espace urbain où sont implantées les unités bâties et les équipements.

d- Le maillage :

Ce réseau de voies découpe un ensemble de zones appelées « mailles » qui sont, à leur tour, hiérarchisées suivant la même logique que celle des voies. Ainsi, la zone d'étude est constituée de deux types de mailles :

d-1- La maille primaire :

- La voie primaire-primaire, la barrière artificielle et la barrière naturelle délimitent une maille primaire dont la forme est propre à la cité Daksi. Possédant une forme irrégulière (voir la figure n° 65), elle est fragmentée, à son tour, en mailles primaire-secondaires.

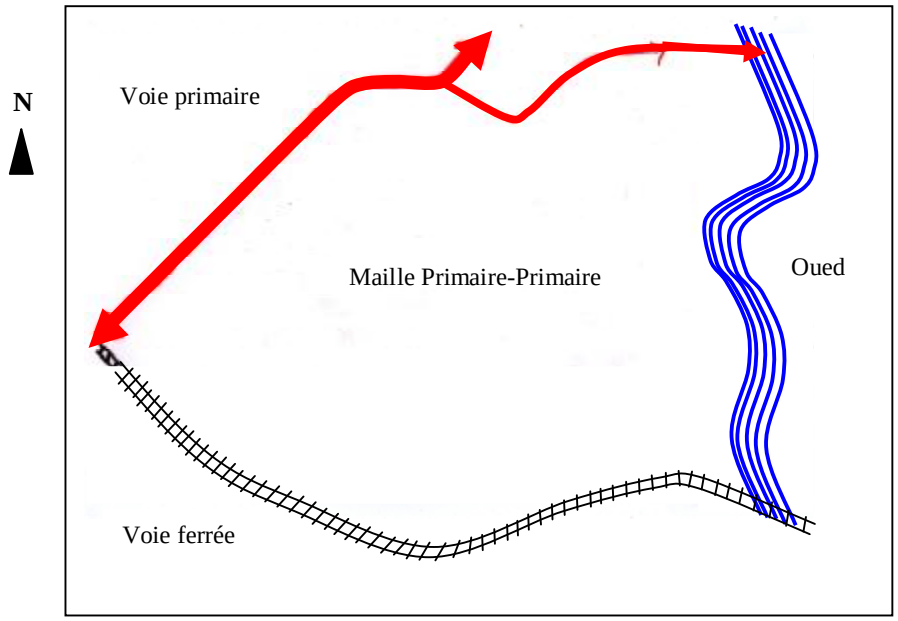

Figure n°65: La maille primaire.

La maille primaire-primaire est déterminée par trois éléments dont un est naturel et les deux autres artificiels

Source : traitement personnel

d-2- Les mailles primaires- secondaires :

La division de la maille primaire- primaire par les éléments ordonnateurs linéaires : les voies, donne les mailles primaires- secondaires. En fait, il y a quatre mailles de ce type : la première est délimitée par le boulevard d'un coté et contiguë aux trois autres mailles (voir figure n°66). Elle possède une forme plus ou moins régulière par rapport à celles ci. La deuxième est limitrophe à l'oued avec un aspect allongé et très irrégulier a cause de la morphologie organique de la barrière naturelle. La troisième est enserrée entre les mailles 1, 2 et 4. Cette position lui confère une taille réduite et une forme non allongée. Quant à la dernière maille, elle est étirée car elle longe la ligne de chemin de fer.

Elles résultent de la division des mailles primaires- secondaires par les voies secondaires. En fait, les mailles primaires- secondaires 1 et 3 sont fractionnées à cause de leurs dimensions notamment leurs largeurs qui sont importantes. Leur découpage détermine deux types de mailles secondaires comme le montre la figure n° 66:

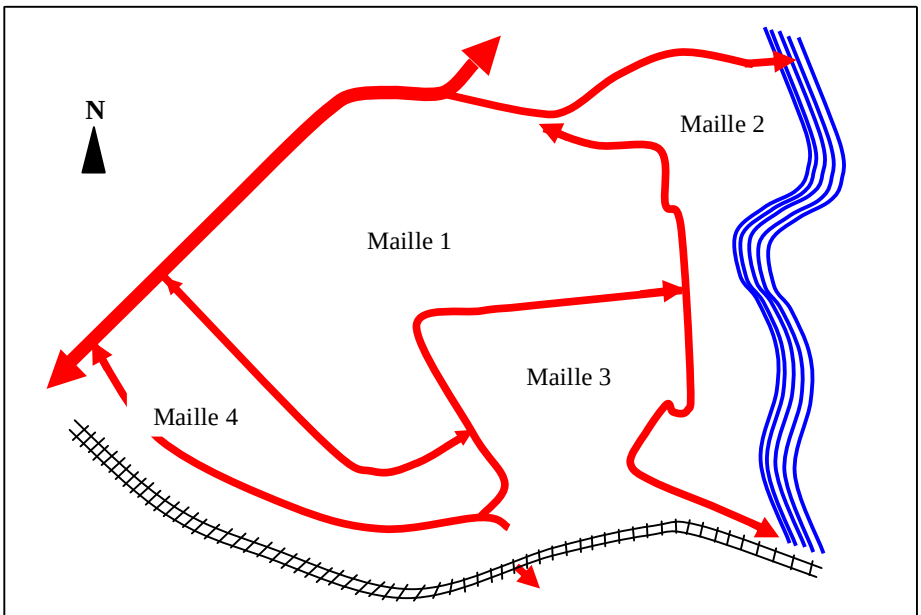

Schéma n° 66: Les mailles primaires-secondaires.

La maille primaire- primaire est fragmentée en quatre mailles primaires secondaires dont l'aspect formel de chacune d'elles est inhérent à sa position et la morphologie de l'élément naturel ou artificiel qui lui est contiguë.

Source : traitement personnel

d-3- Les mailles secondaires :

d-3-1- Les mailles secondaires régulières : (A-1 à A-3)

Elles se situent au niveau de la partie supérieure de la maille primaire-secondaire près de la ligne de croissance : le boulevard, dont un tronçon de son tracé est plus ou moins régulier et les voies qui y prennent naissance sont perpendiculaires à celui-ci. Elles sont au nombre de trois mais de taille différente. Leur aspect formel est inhérent beaucoup plus à la topographie qu'au principe d'organisation.

d-3-2- Les mailles secondaires irrégulières : (B-1 à B-9)

Elles sont localisées dans la partie inférieure de la maille primaire-secondaire surtout le coté près de la barrière naturelle dont les sinuosités lui confèrent une forme organique. Toutefois, elle n'est pas le seul élément ordonnateur, en fait, la morphologie de ces mailles découlent de la conjugaison de la forme du tracé de la ligne de chemin de fer et celle de l'oued d'une part et celle des plates formes obtenues lors des terrassements effectués sur le terrain dont la topographie (une pente) est plus marquée ou plus accentuée que celle de la partie supérieure.

Le maillage, ainsi, obtenu ne constitue pas le résultat d'un principe d'organisation où on retrouve les principes du mouvement moderne tels que : le zoning, hiérarchie des voies selon une logique claire…Il découle beaucoup plus des contraintes imposées par la présence des barrières : naturelle et artificielles et de la topographique du terrain (les pentes).

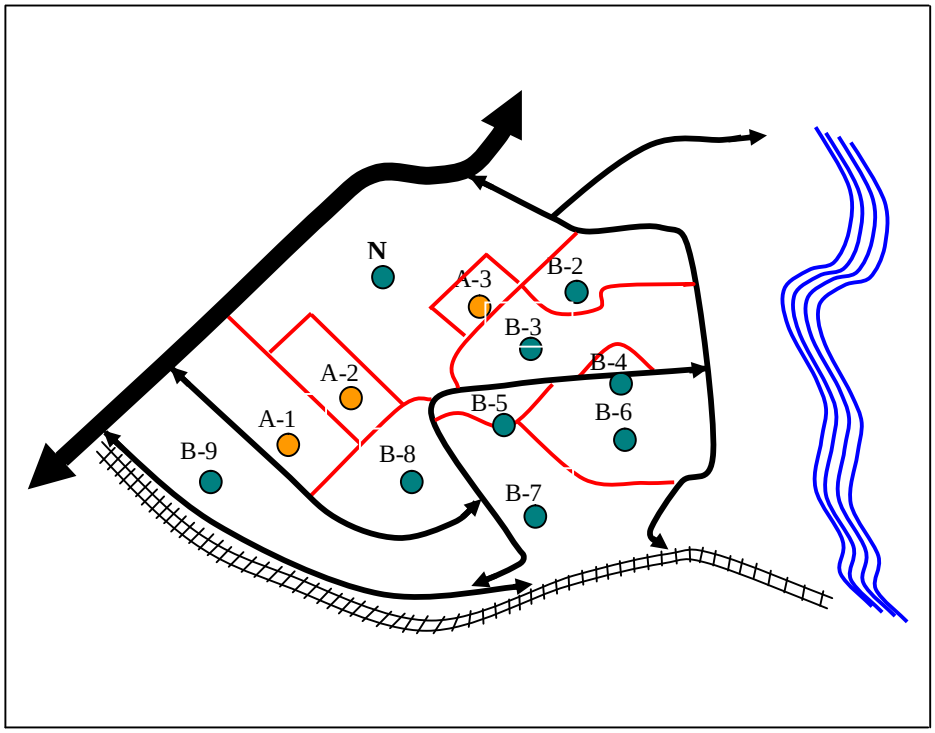

Mailles secondaires régulières

Mailles secondaires irrégulières

N

0 100 200 300m

Schéma n°67 : Les mailles secondaires.

Les voies secondaires fractionnent les deux mailles primaires- secondaires 1 et 3 en mailles secondaires dont l'orientation est liée au tracé perpendiculaire ou parallèle à la voie primaire- primaire.

Source : traitement personnel

Fortement imprégnés de la mouvance architecturale et urbanistique des années 60, les concepteurs ont choisi de reproduire le modèle le plus répandu à cette époque : la barre et exceptionnellement la tour.

d-4- Les unités du bâti :

d-4-1- La barre :

Ainsi, la forme urbaine implantée à travers la zone d'étude est la barre rectangulaire. Elle est disposée seule c'est-à-dire autonome sans relation avec les autres barres.

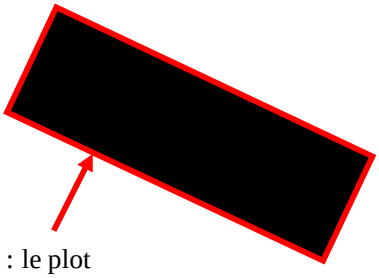

Figure n°68 : Le plot.

Le Plot, élément de base implanté seul sans agencement.

Source : traitement personnel

Photo 287: Vue sur le plot.

Le volume du plot se réduit à une simple projection verticale du plan générant la forme parallélépipédique. Ce parallélépipède représente l'élément de base à partir duquel le grand ensemble de Daksi est conçu.

2007

d-4-2- La tour :

Au nombre de deux, les tours possèdent une forme géométrique se rapprochant de celle de la barre. En effet, dans le cas de Daksi, la tour perd son rôle totémique qui permet le repérage car elle est banalisée de par sa morphologie et leur position dans la cité. Elles sont placées au niveau de la partie inférieure qui est en aval par rapport à la partie supérieure atténuant, ainsi, l'effet de verticalité de la tour.

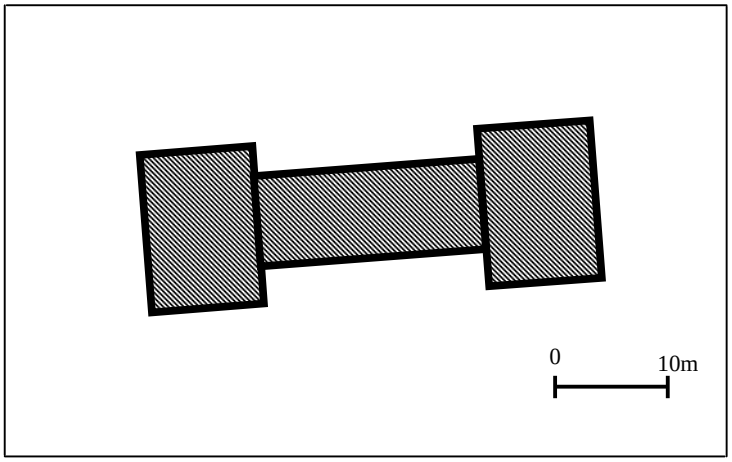

Figure n°69 : La tour en H.

La tour avec sa forme en H à tendance rectangulaire constitue une figure urbaine courante qui est banalisée.

Source : traitement personnel

Photo n°288 : Vue sur la tour en H.

Conçu suivant la même logique, le volume de la tour se limite à la projection verticale du plan en H.

2007

d-5- Les différentes dispositions de l'unité de base : la barre

Toutefois, pour diversifier l'aspect formel au niveau du plan masse, une loi de composition qui est l'addition, est usitée. En fait, la barre joue le rôle de module à l'échelle urbanistique, à partir duquel, d'autres formes sont générées par répétition et association de la barre. Ainsi, il existe la barre seule ou associée à une ou deux autres barres.

d-5-1-Premier cas : association de deux barres par juxtaposition et sans décrochement

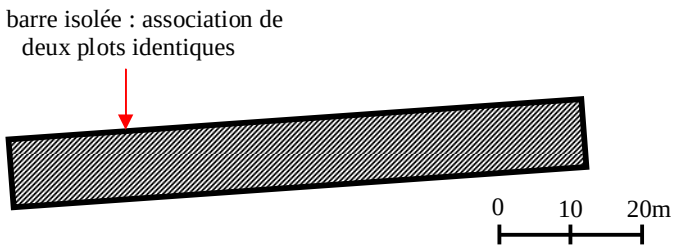

Figure n°70 : La barre isolée.

La barre isolée de forme rectangulaire est obtenue dans ce cas par juxtaposition de deux plots identiques : la barre de base est prise comme module de base urbanistique pour la structuration du plan masse.

Source : traitement personnel

Photo n°289: Vue sur la barre.

La barre est obtenue à partir de l'association de deux plots par addition. Le parallélépipède dans ce cas est allongé dans le sens de l'horizontale. La répétition représente la logique appliquée dans ce cas.

2007

d-5-2- Deuxième cas : Deux barres assemblées avec un glissement transversal

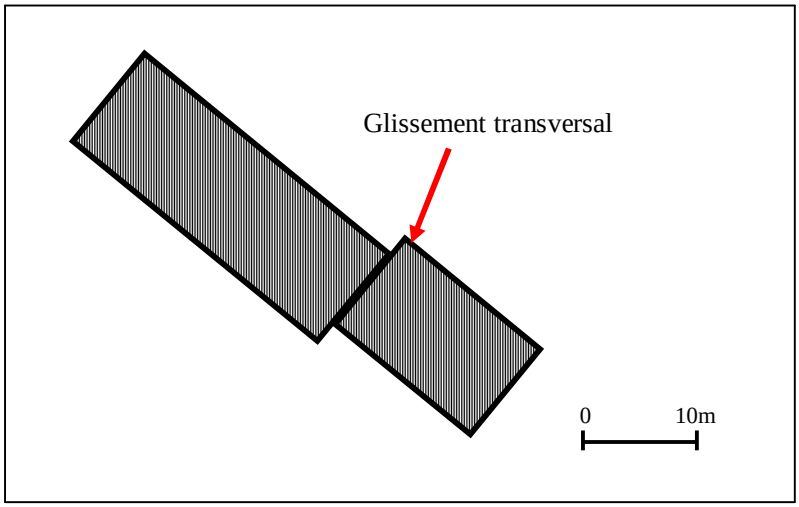

Schéma n° 71: Barre avec glissement.

Deux barres associées avec un glissement transversal : le décrochement. Ce dernier vise à définir u espace privatif et maîtrisable.

Source : traitement

Glissement latéral

Photo n°290 : Vue sur le glissement latéral.

Le décrochement n'étant pas important, il ne participe pas à structurer l'espace extérieur. Ce glissement latéral a peu d'effet sur les espaces libres ainsi induits. Reconduit plusieurs fois au niveau d'une même barre, son effet réel est insignifiant même si au niveau du plan masse le redan produit une belle image (effet qui ne se verra pas sauf en vue aérienne).

2007

d-5-3-Troisième cas : Quatre barres assemblées avec un glissement transversal : le décrochement

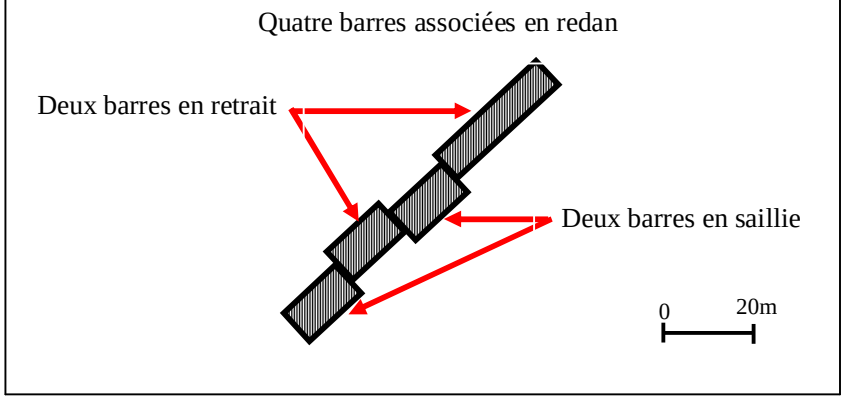

Figure n° 72: Barres à glissements multiples.

Les décrochements obtenus par ce mode d'association permettent de briser la linéarité générée par la répétition de la barre simple.

Source : traitement personnel

Photo n° 291: Quatre barres associées à redan.

Quatre barres agencées selon la loi de composition : l'addition avec un glissement transversal générant un effet de redan.

2007

d-5-4- Quatrième cas : trois barres juxtaposées avec glissement transversal :

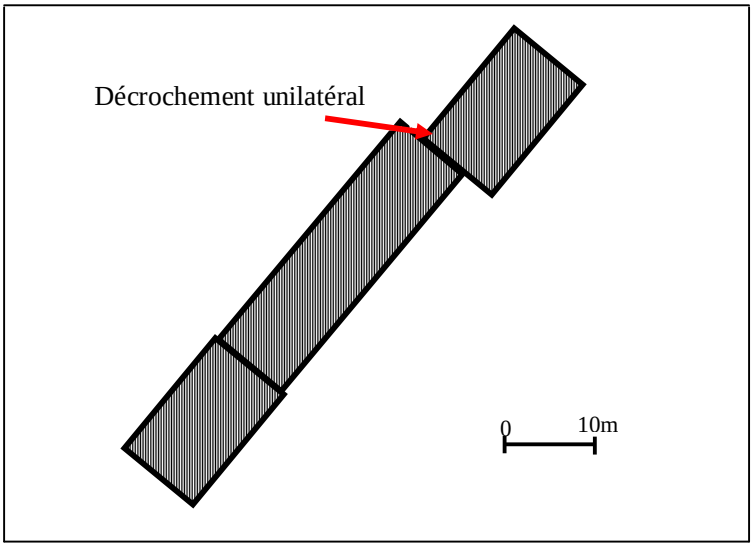

Figure n° 73: Barres avec décrochement unilatéral.

Trois barres associées avec un décrochement sur un coté.

Source : traitement personnel

Photo n° 292: Vue sur les barres avec décrochement.

Gardant le même principe, les trois barres se jouxtent mais avec un glissement transversal unilatéral.

2007

d-5-5- Cinquième cas : Deux barres associées en L avec un léger glissement de l'une des barres

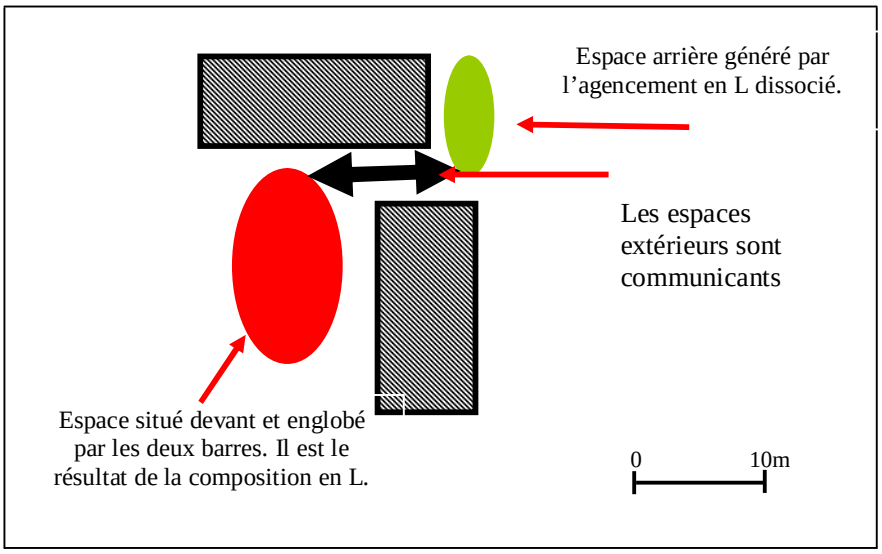

Figure n°74 : Disposition en L des deux barres mais dissociées.

Ce type d'agencement circonscrit deux types d'espace extérieur : un devant les bâtiments et le deuxième est rejeté sur les cotés. Les barres étant dissociées, les deux espaces sont communicants créant un passage tout autour de l'immeuble.

Source : traitement personnel

Photo n° 293: Vue sur deux plots en L dont les ailes sont dissociées.

Placés perpendiculairement, les deux plots déterminent un espace extérieur semi public. Il est défini par les parois verticales des deux plots. Avec un traitement particulier, il peut être singularisé assurant ainsi l'identification du groupement.

2007

d-6- La disposition de l'unité de bâti dans la maille :

Adoptant et reproduisant certains principes de composition du mouvement moderne énoncé (voir p268), la disposition des barres simples ou composées dépend de la forme et la taille de la maille. Cette dernière conjuguée à la topographie du terrain impose un type d'agencement bien précis dénaturant les fondements du mouvement moderne. Ainsi, la logique du mouvement moderne se restreint à l'utilisation de la barre et sa forme ignorant les autres points de leur théorie. Dans le cas de Daksi, les dispositions trouvées sont tributaires de la forme et de la taille de maille :

d-6-1- Cas des mailles régulières :

- **Premier cas** :

La maille régulière occupée par des barres d'habitation sans équipement : elle est implantée de barres isolées suivant deux cas de figures :

- Les barres sont isolées mais disposées en U créant un espace intérieur.

- Les barres sont isolées et disposées en quinconce. Ce dernier est de forme rectangulaire délimitant un espace intérieur clôturé par un plot composé de deux barres juxtaposées avec un glissement transversal.

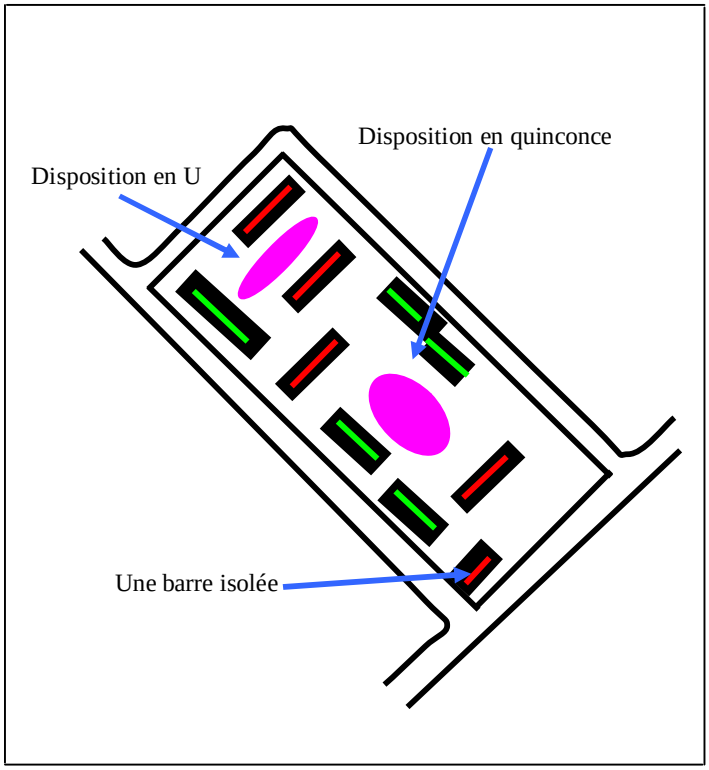

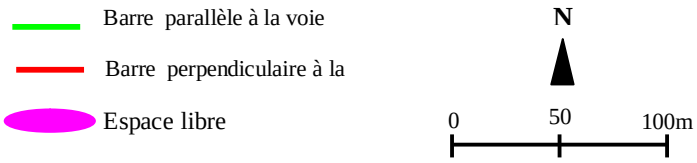

Figure n°75 : Maille régulière.

La disposition des barres dans une maille régulière sans équipements s'est faite de deux manières : une en U, l'autre en quinconce de forme rectangulaire

Source : traitement personnel

- **Deuxième cas** :

- La maille régulière occupée par les barres d'habitation et un équipement :

Dans ce cas précis, l'équipement occupe plus de la moitié de la surface de la maille. Les barres sont placées soit perpendiculairement ou parallèlement à celui-ci. Dans le premier cas, les barres sont collées au mur de clôture de l'équipement, quant au deuxième cas, les barres sont placées loin du mur laissant un espace vide entre elles et l'équipement.

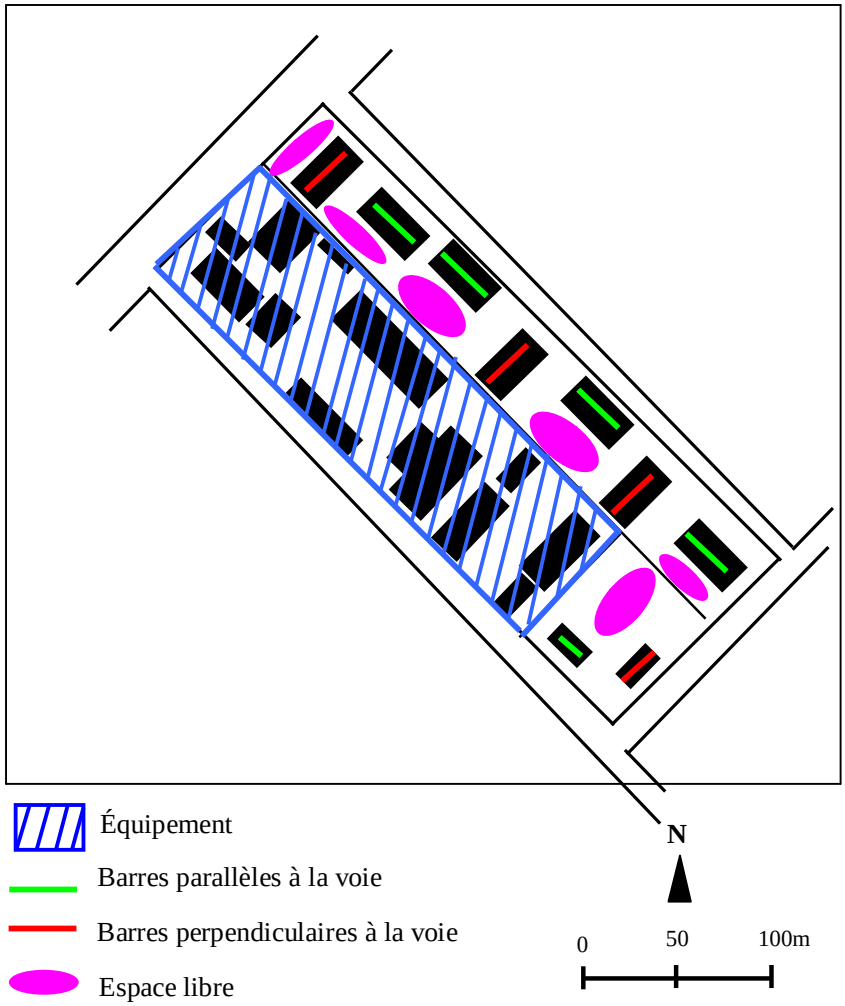

Figure n°76 : Maille régulière.

La surface de la maille est occupée par un équipement et des unités d'habitations qui sont soit parallèles ou perpendiculaire à la voie.

Source : traitement personnel

d-6-2- Cas des mailles irrégulières :

- **Premier cas : la maille irrégulière centrale :**

La maille centrale est de forme plus ou moins demi- elliptique comportant une zone d'équipement et une série de barres autonomes. Ainsi, la zone d'équipement est placée au niveau de la partie supérieure de celle-ci où le tracé des voies est linéaire (voir figure n°77).

Figure n° 77: Maille irrégulière à coté curviligne.

La disposition des plots dans la maille irrégulière localisée au centre de la cité Daksi.

Source : traitement personnel

Le reste de la surface de la maille est occupée par un ensemble de plots disposés en quinconce enserrant un espace libre central. Quant aux autres éléments isolés, ils sont situés à la périphérie de la maille, le coté courbé de la voirie, libérant ainsi un espace vide localisé entre l'équipement et les barres. Ces dernières sont orientées perpendiculairement ou parallèlement à l'une des faces de l'équipement comme l'indique le schéma n° :

- **Deuxième cas** : les deux mailles irrégulières limitrophes à la maille centrale ne comportant pas d'équipement :

  - Cas de la maille de taille réduite et comportant deux barres d'habitations :

    a- Le bâti :

    De forme irrégulière résultant du découpage de la voirie, la maille comporte deux barres dont la position est tributaire de la forme de celle-ci. Ainsi, elles sont disposées parallèlement aux deux voies linéaires sans obéir à un principe de composition clair.

    b- L'espace vide :

    L'espace libre généré par leur implantation ne possède pas une forme géométrique précise. D'ailleurs, c'est un espace résiduel fractionné sans logique de composition.

  - Cas de la maille jouxtant la première :

    Cette maille ne comporte que des unités d'habitations et possède une forme particulière qui est régulière sur un côté et coupée en biseau lui conférant cinq arêtes. Représentant les deux tiers de la longueur, sa largeur est appréciable permettant une composition du bâti propre à cette maille.

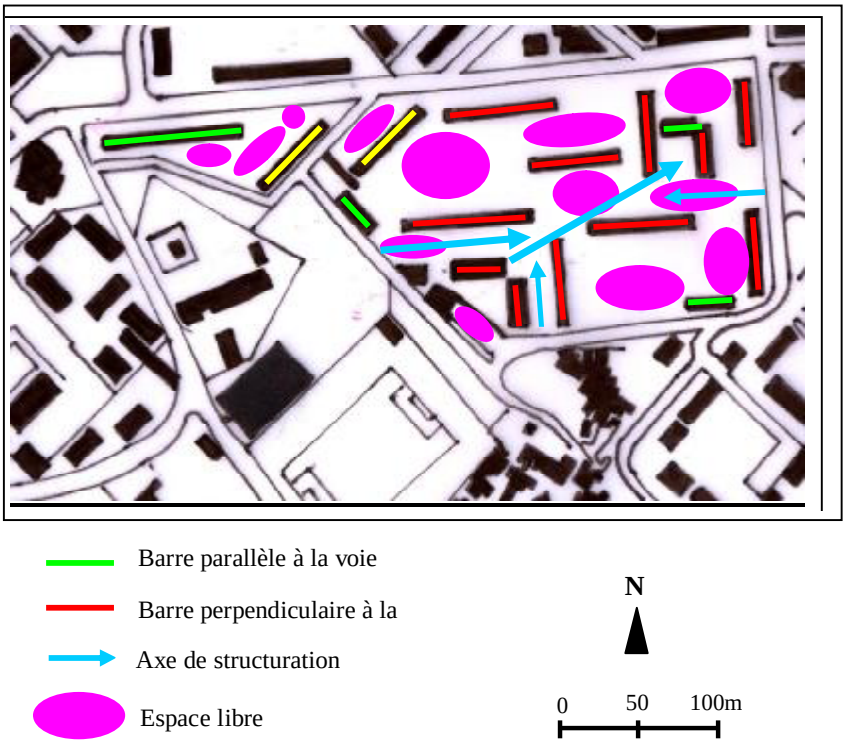

Figure n°78 : Maille irrégulière.

Les deux mailles l'une petite avec ses deux barres placées parallèlement aux voies et l'autre plus grande comporte un nombre plus élevé de plots disposées suivant un autre type de composition lié au principe de quinconce, l'autre relatif au L continu et discontinu.

Source : traitement personnel

a- Le bâti :

Divisée en deux suivant l'axe virtuel de la diagonale, la maille est occupée selon les principes suivants :

- Les barres sont placées soit en retrait par rapport à la voie soit prés de celle-ci sans recul appréciable.

- Les barres sont soit parallèles soit perpendiculaires aux voies qui les environnent.
- Les barres sont soit parallèles, soit perpendiculaires entre elles déterminant une organisation en quinconce de part et d'autre de l'axe diagonal.

Toutefois, une des dispositions en quinconce est légèrement déformée à cause du tracé oblique de la voie. Les deux extrémités de l'axe diagonal structurant, se terminent par une disposition des barres différentes des deux premières. En effet, les barres sont placées en L continu ou discontinu tout en étant enserrées par deux barres parallèles dans le cas du L continu et deux barres perpendiculaires dans le cas du L discontinu. Cette organisation du bâti génère une disposition particulière des espaces libres.

b- L'espace libre :

Etant isolés l'un de l'autre, les plots sont tous entourés des quatre cotés d'un espace libre dont les dimensions varient : du plus petit au plus grand selon sa position dans la composition générale de la maille. Ainsi, les espaces libres se présentent de la façon suivante :

- Les espaces libres les plus grands se trouvent au centre de la combinaison des barres en quinconce.
- Les espaces libres les plus petits sont confinés entre le plot et la voie.
- Les espaces libres moyennement grands (intermédiaire en surface) sont localisés entre les barres qui sont soit parallèles soit perpendiculaires entre elles.

Pour conclure, l'axe diagonal qui structure la maille dans sa globalité, est matérialisé par une succession d'espaces libres communicants (voir figure n°71) placés suivant le degré de grandeur. Ainsi, une hiérarchie selon la taille de l'espace libre est appliquée dans ce cas : petit ⟶ grand ⟶ petit. Le plus grand étant central, il est résiduel car il représente l'espace libre laissée entre les deux dispositions en quinconce. Il

est le résultat de la distance tolérée entre les deux unités du bâti appartenant chacune à un groupe de barres placées en quinconce.

- **Troisième cas : la maille irrégulière, limitrophe au boulevard :**

La maille limitrophe au boulevard représente la plus grande maille de toute la zone d'étude. Irrégulière, elle possède une forme en L renversé obtenu par l'agencement d'un grand rectangle et un autre plus petit. L'une des extrémités du grand rectangle (côté ronds-points) est courbée correspondant au fléchissement de la voie principale comme l'indique la figure suivante.

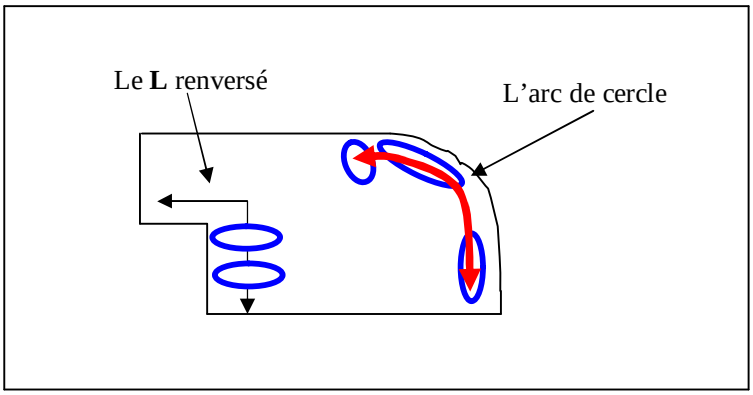

Figure n° 79: Schématisation du principe d'organisation.

Les caractéristiques formelles de la maille limitrophe au boulevard avec l'emplacement des équipements.

Source : traitement personnel

La maille comporte des équipements et des unités d'habitations agencées comme suit :

a- Les équipements :

Au nombre de quatre, les équipements sont implantés le long des voies comme le montre la figure n°73. Ils sont placés sur la périphérie de la maille tout en étant dispersés aux quatre coins de celle-ci. Contrairement à la logique du zoning où les fonctions sont réunies et séparées par zones, les équipements, dans ce cas, sont disséminés à travers les

plots d'habitation mettant en exergue le fait qu'ils ont été programmés et construits après les unités d'habitations. En fait, la question qui se pose est la suivante : est ce qu'ils ont été programmés et conçus dans un schéma global qui se traduit par un plan masse d'ensemble où les différentes fonctions entretiennent des relations précises ?

D'ailleurs, une fois implantés, ces équipements sont limités par des murs de clôture qui les séparent davantage de leur environnement. Leurs enceintes créent, ainsi, une dissension fonctionnelle entre les équipements et le bâti qui les entourent.

Figure n°80 : Maille irrégulière limitrophe au boulevard.

Limitrophe au boulevard, la maille en question possède une forme particulière. Elle comporte un nombre élevé de barres et un certain nombre d'équipements disséminés à travers celle-ci.

Source : traitement personnel

b- Les unités d'habitation : les barres

La maille est scindée en quatre parties par des axes structurants. Ainsi, déterminée, chaque zone est organisée selon sa taille, sa morphologie et la présence ou non de l'équipement dont la forme et les dimensions conditionnent sa structuration.

Néanmoins, les mêmes principes sont maintenus et appliqués à travers toutes les zones de la maille :

- Le type de barres implantées dans cette maille n'est pas uniforme, une autre tentative de diversifier et de casser la répétition du module qui est la barre seule autonome. Ainsi, en plus de la barre simple, la barre obtenue par addition de deux unités sans décrochement et celle qui résulte de la juxtaposition de deux unités avec un glissement transversal sont disséminées à travers l'ensemble de la maille.
- Les barres sont soit parallèles, soit perpendiculaires à la voirie.
- Les barres sont placées soit parallèlement, soit perpendiculairement l'une par rapport à l'autre.

Composées de cette façon, elles sont disposées suivant deux principes d'organisation : en quinconce ou linéaire le long de la voirie. La zone contiguë à la voie primaire étant privilégiée, elle est la seule à accueillir les barres comportant une variation formelle. En effet, les unités d'habitations implantées sont soit simples, soit composées avec ou sans glissement latéral. Par ailleurs, elle compte le plus grand nombre de barres qui sont disposées en quinconce. En fait, deux formations en quinconce sont mises côte à côte dans cette zone, différenciées par leur taille. En effet, le jeu d'alternance de l'avancée et du retrait de la barre confère la disposition en quinconce des dimensions différentes.

Ainsi, l'avancée du bâti vers la voie talonne cette dernière et permet d'agrandir l'espace central. Au contraire, le retrait libère l'espace se trouvant entre le bâti et la voie et restreint celui qui est au centre. Ce recul par rapport à la voie attribue au quinconce une

dimension plus petite. Quant à la troisième formation en quinconce, elle se trouve confinée entre deux équipements. De dimension plus réduite, elle est composée de plots simples isolés l'un de l'autre.

Par contre, l'organisation linéaire est appliquée à la zone dont les dimensions sont particulières c'est-à-dire plus longue que large. Cette caractéristique formelle est induite par la position particulière de cette zone qui se trouve enserrée entre l'axe structurant qui est longitudinal et la voie : deux éléments linéaires par définition. Cette organisation globale du bâti détermine un ensemble d'espaces libres.

c- L'espace libre :

La disposition du bâti telle qu'elle a été décrite plus haut, a engendré plusieurs types d'espaces libres qui se présentent comme suit :

- Le premier type : est constitué par l'ensemble des espaces libres enserrés entre les unités bâties autonomes à l'intérieur de la disposition en quinconce. De taille importante, ces espaces libres sont délimités par les barres autonomes entourées d'espaces libres. De par leur position centrale, ils communiquent avec les espaces libres se trouvant devant les faces : postérieures et latérales des plots autonomes augmentant la perméabilité de l'espace urbain ainsi crée.

- Le deuxième type est composé d'espaces libres générés par le retrait des plots par rapport à la voirie. Ces espaces libres possèdent des dimensions et des formes différentes qui sont tributaires de la distance de recul laissée entre la voie de circulation et le bâti et la disposition de ce dernier par rapport à l'axe de circulation : parallèle ou perpendiculaire.

- Le troisième type est caractérisé par les espaces libres situés entre les équipements et les unités d'habitations. Ils possèdent des formes et des

dimensions dissemblables inhérentes, à l'aspect formel de l'équipement et le type d'agencement préconisé pour les barres : en quinconce ou linéaire.

- Le quatrième type est représenté par l'espace libre se trouvant entre deux équipements. Allongé, il suit la forme des deux équipements. Il communique avec deux autres espaces libres qui sont situés près des unités d'habitions : l'une disposée en quinconce et l'autre linéaire renforçant la perméabilité engendrée par les plots isolés.

- Quant au cinquième type, il renferme tous les espaces libres résiduels. De forme et de dimension très variées mais moins importantes que les autre types, ils sont engendrés par la position des barres entre elles : parallèle ou perpendiculaire. La tentative de fermer et de réduire la perméabilité et la communication entre les espaces libres est vaine à cause de l'utilisation de la barre isolée entourée d'espace libres sur les quatre côtés. Cette organisation rend difficile la maîtrise de l'espace libre qui se traduit par l'appropriation et le marquage de celui ci.

- **Quatrième cas : La maille occupée par les équipements seulement :**

Située dans la partie inférieure de Daksi près de la voie ferrée, cette maille est particulière car elle représente la seule maille occupée seulement par les équipements mais mitée dans sa partie inférieure par l'habitat spontané, comme le montre la figure n°74.

Placés sans principe d'organisation, les équipements sont accolés l'un à l'autre tout en épousant la forme de la maille irrégulière dans son ensemble. Cette disposition ne cède que peu d'espaces libres qui sont au nombre de quatre. Ces derniers de dimensions limités sont résiduels sans forme particulière. Trois d'entre eux sont confinés entre les axes routiers et les équipements, quant au dernier de taille plus importante est totalement envahi par le spontané qui vient s'agglutiner tout le long du mur de clôture de l'équipement sans laisser d'espace libre entre les deux entités.

Equipement

Habitat spontané

Espace libre

N

0 50 100m

Figure n°81 : Maille irrégulière occupée par un équipement.

La maille est occupée dans son ensemble par les équipements mais mitée dans sa partie inférieure par le spontané qui s'agglutine à l'équipement sans prendre de recul.

Source : traitement personnel

- **Cinquième cas : La maille limitrophe à la barrière naturelle : l'oued**

Délimitée d'un côté par l'axe primaire- secondaire menant vers le quartier du 4ème Km et la cité El Riad et de l'autre par la barrière naturelle : l'oued, qui lui confère un aspect morphologique irrégulier, cette maille est linéaire. Avec sa forme étirée, elle se caractérise aussi par la topographie du terrain qui est plus pentu que celui des autres mailles (la pente s'accentue de plus en plus en s'approchant de l'oued). Cette propriété a conditionné le choix de la zone à urbaniser. Ainsi, le bâti programmé par l'état est placé au niveau de la partie où la pente est réduite située le long de la voie éloignée de la barrière naturelle. Quant à la partie limitrophe à l'oued, elle est investie par l'habitat spontané qui s'est implanté près de la ZHUN en formant deux noyaux séparés par un espace libre.

Gardant le principe de la séparation des fonctions, les unités d'habitations et les équipements sont disséminés à travers la partie urbanisée de la maille. Il n'y a pas de concentration d'une même fonction en un même lieu. Au contraire, l'alternance des fonctions est toujours de rigueur : équipement ⟶ ensemble de barres⟶ équipement, etc.…. A part ce jeu récurrent des fonctions, il n'y a pas un principe d'organisation global qui régule les différents éléments de la maille.

a- Les unités d'habitation :

Isolées ou composées soit en L continu ou discontinu, soit accolées à deux, à trois et même à quatre avec ou sans glissement transversal, les unités du bâti sont toujours disposées soit parallèlement, soit perpendiculairement à la voirie. Cependant, une nouvelle position apparaît où les plots sont placés à 45° par rapport au chenal de communication.

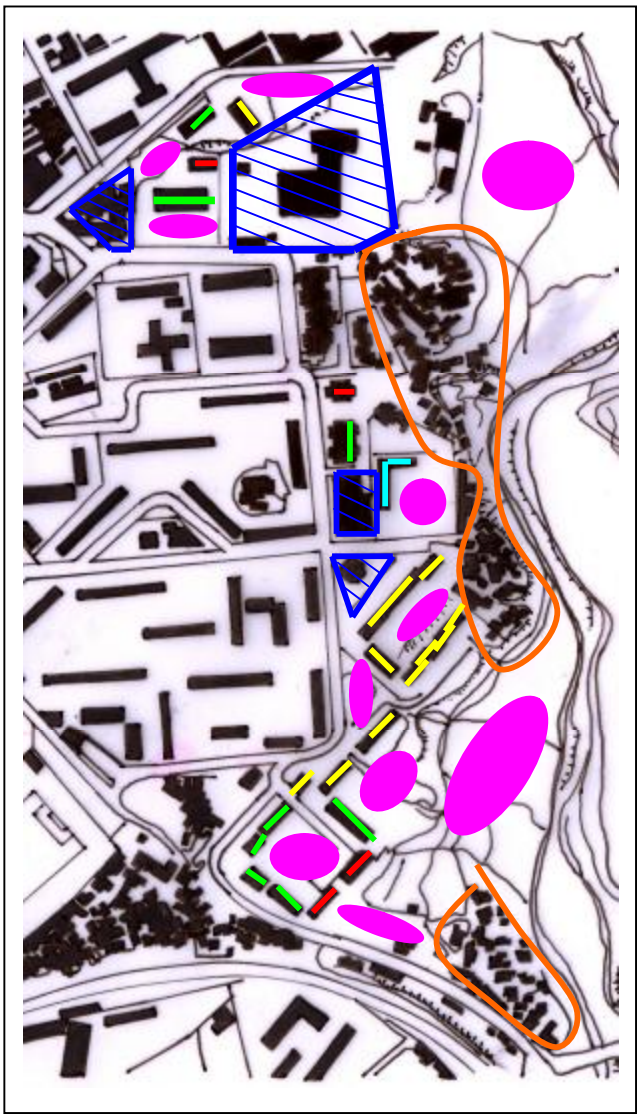

Figure n°82: Maille limitrophe à l'oued.

Près de l'oued, cette maille possède une position critique. Malgré, la tentative de dresser un mur formé de barres alignées afin de parer à l'intrusion du spontané, ce dernier a investi les terrains libres à proximité des immeubles. Ces derniers subissent les désagréments induits par l'oued : les moustiques, les mauvaises odeurs, vue désagréable, les déchets et eaux usées déversées dans l'oued…..

Source : traitement personnel

Ainsi agencées, ils sont organisés linéairement mis l'un prés de l'autre tout le long de la voirie ou en quinconce. Néanmoins, la partie inférieure de la maille dont les dimensions du terrain sont appréciables, accueille différentes dispositions : en quinconce, en L discontinu et enfin en U près de laquelle vient s'agglutiner le spontané vu que le U est orienté vers l'oued..

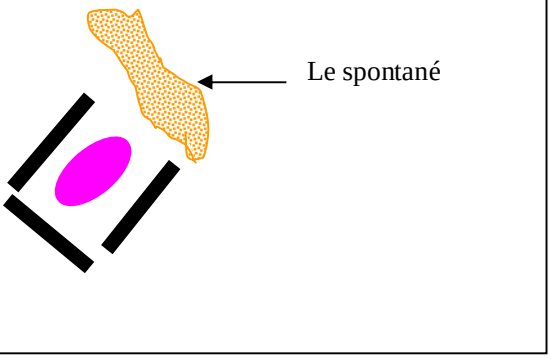

Figure n°83 : Schématisation de la disposition en U.

Le spontané vient clôturer l'ouverture du U orientée vers l'oued.

Source : traitement personnel

b-Les équipements :

De dimensions et de formes différenciées, les équipements sont répandus à travers la maille en alternance avec les unités d'habitations. Ne répondant à aucun principe d'organisation, ils sont placés selon une logique simple celle qui facilite leur accessibilité c'est-à-dire le long de la voirie ou à la croisée des chenaux de communication. Sans enfreindre à la règle appliquée aux autres équipements, ils sont tous entourés de mur de clôture réduisant leurs relations spatiales et fonctionnelles avec l'environnement qui les entoure.

c- L'espace libre :

Cette maille est spécifique de par sa position et son relief dus au fait qu'elle soit contiguë à l'oued. Ainsi, les espaces libres se présentent sous plusieurs formes :

- Le premier type concerne les espaces libres non exploités et inexploitables près de l'oued. De grande taille, ils constituent une zone à risque qui pose des problèmes quant à son urbanisation : les éventuelles crues, la pente accentuée, la terre meuble. L'oued lui-même peut être à l'origine de plusieurs nuisances telles que : les moustiques, les mauvaises odeurs, etc.…qui représentent de véritables dangers pour l'homme et sa santé. D'ailleurs, une partie de ces terrains impropres à l'urbanisation, est mitée par l'habitat spontané.

- Le deuxième type se compose d'espaces libres circonscrits par les dispositions en U, en L et enfin en quinconce. Leurs dimensions sont tributaires de la longueur des barres utilisées c'est-à-dire les barres simples ou celles qui sont composées de deux ou trois voire quatre unités de base. Obéissant à la même logique, ils communiquent avec les espaces libres se trouvant devant la face postérieure et les deux autres latérales augmentant la perméabilité de l'espace urbain ainsi obtenu et rendant difficile sa maîtrise, au point où le spontané est venu se nicher très près de ces espaces libres malgré leur délimitation par le bâti.

- Le troisième type correspond aux espaces libres cantonnés entre la voirie et les unités du bâti. Variant du plus petit au plus grand, ces espaces inoccupés possèdent des dimensions différentes qui dépendent de la distance de recul laissée entre l'axe routier et le bâti ainsi que la position de ce dernier parallèle ou perpendiculaire ou encore à 45° par rapport au chenal de communication amplifiant la perméabilité et l'accessibilité des espaces enserrés dans les formations en quinconce, en U et en L.

- Le quatrième type est constitué par les espaces libres se trouvant confinés entre les équipements et les barres. Avec une superficie petite, ils ont une forme allongée car ils longent les murs de clôture des équipements. Toutefois, leur nombre est restreint par rapport aux trois premiers.

o **Sixième cas :La maille irrégulière occupée par les tours et un équipement :**

Avec son aspect morphologique irrégulier, cette maille se distingue des autres par le fait qu'elle soit divisée en trois zones par des axes structurants l'un transversal et l'autre est brisé : il commence parallèle au premier puis il est dévié vers l'angle résultant de l'intersection des deux voies comme le montre la figure n°84. Chaque partie, ainsi déterminée, comporte deux ou trois objets architecturaux de même type : deux équipements, deux plots (R+4) et surtout les deux tours (R+8). Contrairement aux autres mailles, le principe de l'alternance fonctionnelle n'est pas appliqué à cause de la taille de celle-ci.

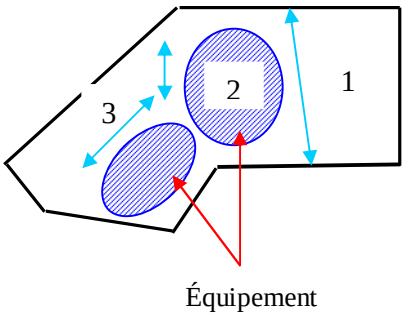

Figure n°84 : Le principe d'occupation de la maille.

L'occupation de la maille s'est effectuée suivant la division de celle-ci en trois zones. La première est occupée par les deux tours placées parallèlement l'une par rapport à l'autre enserrent un parking entre elles. La deuxième zone est affectée pour des équipements. Quant à la dernière de petite taille, elle a été destinée pour un plot d'habitation.

Source : traitement personnel

a- Les barres et exceptionnellement les tours dans ce cas :

Implantées dans la zone1, les tours sont au nombre de deux disposées perpendiculairement à la voie primaire- secondaire. Si l'une est placée parallèlement à la voie secondaire alors que l'autre est posée à 45° par

rapport à l'autre chenal de communication. Avec cet ordonnancement par rapport aux canaux de communication, elles sont parallèles laissant un espace libre appréciable entre elles. Toutes les deux prennent du recul par rapport au bâti qui est à proximité : l'équipement.

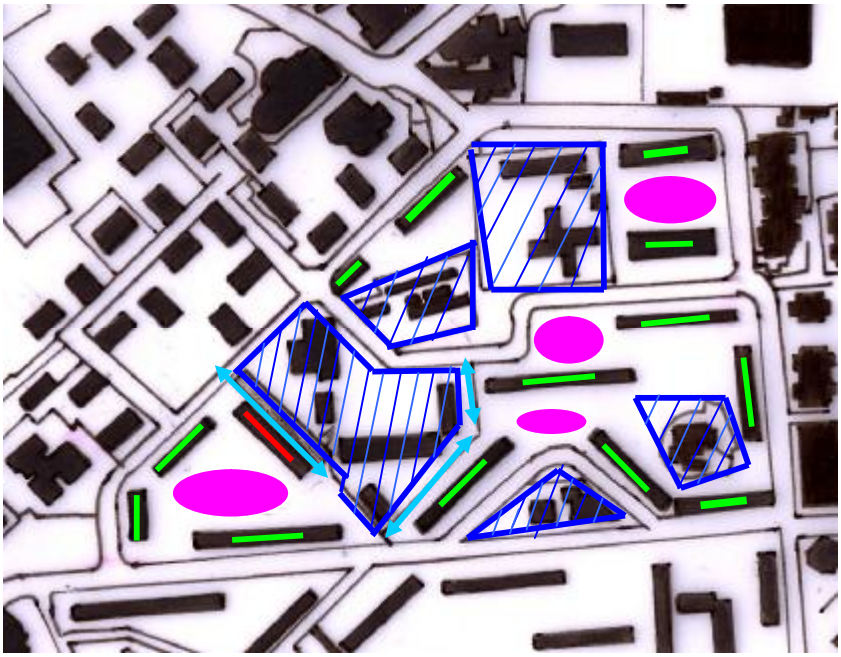

Équipement
Barre parallèle à la voie
Barre perpendiculaire
Barre inclinée à 45%
Espace libre
Axe de structuration

N

0 50 1010

Figure n°85 : Occupation des deux mailles.

L'occupation de chacune des deux mailles est différente de l'autre. L'organisation de chacune d'elles est tributaire de sa forme et de des dimensions. La première est fragmentée en trois parties dont chacune est occupée différemment : le principe du zoning. Quant à la deuxième, les barres d'habitations sont prédominantes et les équipements viennent occuper les espaces libres laissés par les chemins de grue.

Source : traitement personnel

b- Les équipements :

Accolés l'un à l'autre, ils sont placés tout le long de la voie avec un glissement transversal générant un décrochement qui tente d'épouser le fléchissement de la voie. N'obéissant à aucun principe d'organisation, ils suivent la seule logique globale : celle qui facilite l'accessibilité à ces derniers.

c- L'espace libre :

Comme les autres, cette maille comporte aussi des espaces libres différenciés de par leur taille, leur forme et leur position qui se présentent comme suit :

- Le premier type d'espace libre est enserré entre les deux tours parallèles. De forme rectangulaire, il est borné des deux cotés par les tours mais ouverts sur les deux autres communicants, ainsi avec la voie et l'espace libre qui sépare les tours des plots.

- Le deuxième type est composé par les espaces libres localisés entre la voirie et le bâti : soit les équipements, soit les unités d'habitations. Leurs dimensions et leur morphologie dépendent de la position du bâti : parallèle ou à 45°, par rapport au chenal de communication.

- Le troisième type d'espace libre est situé entre deux plots. Au nombre de deux, ils sont réduits et informe. Cependant, ils communiquent avec les autres types d'espaces libres renforçant la perméabilité de l'espace urbain.

- Le quatrième type d'espace libre : ceux qui sont confinés entre les équipements et les plots. Difformes, ils sont résiduels mais communiquent avec les autres types d'espaces libres.

- **La maille B3** :

Plus longue que large, cette maille est structurée à partir de trois axes déterminant trois zones distinctes dont l'organisation et l'occupation est différenciée. En effet, la zone centrale de par sa fonction sépare les deux autres qui permet d'appliquer le principe de l'alternance fonctionnelle :

Groupement de barres → équipement → groupement de barres

Un autre détail qui caractérise cette maille, c'est l'implantation d'un équipement à l'intérieur de l'espace libre situé entre le groupement des barres. Ces dernières épousent la forme de la maille qui est linéaire sur un côté mais présentant des déformations sur les trois autres générant des parties triangulaires difficiles à occuper. Cependant, les barres restent toujours parallèles aux chenaux de communication.

a- Les équipements :

Disposés séparément dans la maille, les deux équipements possèdent des dimensions contrastées : un est grand et l'autre est petit. Le plus important des deux occupe la zone centrale de la maille sans prendre de recul par rapport à la voirie. Ayant subi une rotation de 45°, son contact avec la voie inférieure se limite à un point. Ainsi placé, il découpe la maille en biseau favorisant la disposition triangulaire du bâti. Quant au petit, il est implanté à l'intérieur du groupement d'habitation suggérant qu'il a été construit bien après les unités d'habitation. Toutefois, ce dernier n'est pas collé ni au premier équipement, ni aux barres mais avec des distances de séparation réduites.

b- Les barres :

Cette maille comporte des barres qui sont simples ou composées de deux ou trois voire quatre unités sans glissement transversal. Elles sont disposées isolement sans contact l'une avec l'autre. Toutes les barres sont placées soit

parallèlement soit perpendiculairement aux canaux de communication même ceux qui sont déformés. La maille étant divisée par l'équipement déterminant de par et d'autre deux zones isolées permettant de les organiser différemment. Dans la première zone, celle qui est à droite de l'équipement, les barres sont disposées en quinconce mais déformées épousant le fléchissement de la voirie. Cependant, ce groupement comportent des barres qui sont soit perpendiculaires entre elles, soit placées bout à bout, soit parallèles à la voirie mais présentant un retrait important. Quant à la deuxième partie, celle qui est située à gauche, les barres suivent carrément la forme des canaux de communication tout en venant les frôler. Ayant une organisation en quinconce déformé, les barres de ce groupement ont des dimensions plus petites sauf celle qui longe la voie rectiligne. Cette dernière possède des dimensions identiques à celles qui se trouvent dans l'autre groupement.

c- Les espaces libres :

Ainsi organisées, les unités d'habitations et les équipements définissent des espaces libres qui se présentent comme suit :

- Le premier type correspond aux espaces libres confinés à l'intérieur des deux groupements. De forme irrégulière, ils possèdent les plus grandes dimensions. Dans le premier groupement, à droite de l'équipement, l'espace libre est compartimenté par la position des barres isolées permettant la continuité spatiale entre les différentes subdivisions. Quant au deuxième groupement, à gauche de l'équipement, l'espace libre, non fragmenté, est central présentant une forme biseautée avec le sommet orienté vers l'équipement.
- Le deuxième type est composé de plusieurs espaces libres générés par le recul du bâti par rapport à la voirie. Leurs dimensions varient en fonction de la distance laissée entre le bâti et les équipements. Généralement, ils sont rectangulaires et communiquent avec les autres types d'espaces libres.

- Le troisième type est constitué par les espaces libres laissés entre deux barres. Dans ce cas, ces espaces sont difformes et varient selon le changement de direction des unités d'habitations. Ils communiquent avec les autres types d'espaces libres.

- Le quatrième type est représenté par les espaces libres qui sont confinés entre les équipements et les plots. De forme irrégulière, ils sont étirés car ils longent généralement le mur de clôture des équipements. Obéissant à la même logique, ce type communique avec les espaces libres centraux définis par les deux formations en quinconce.

d-7- Interventions récentes dans le cadre du POS :

Face à cet état de fait où les composants urbains sont disposés sans lien et sans se conformer à un principe d'organisation global clair, les autorités concernées ont lancé dans le cadre de l'étude du POS de la zone de Daksi, des opérations de densification. En effet, la dislocation de l'espace du grand ensemble a facilité et permis la dissémination à travers le grand ensemble d'un certain nombre de projets. L'étude réalisée par la DUC de Constantine a révélé que la zone de Daksi souffre d'un manque flagrant en équipement. Cependant, les projets programmés ne renferment pas seulement des équipements, mais, des blocs d'habitations de type promotionnel ont été programmées et construits comme le montre les photos suivantes.

Ces projets prennent forme en suivant le même processus de création. Ils sont projetés et édifiés en tant qu'objets architecturaux. Ces derniers se limitent à répondre à un programme sans tenter d'assurer la continuité du raisonnement de l'architecture à l'urbanisme. En effet, le contexte urbain ainsi que sa structuration est ignoré. Ils comblent les vides sans établir de relation avec ce qui les environnent. Pour terminer, depuis les années 70, le processus de conception des projets n'a pas changé, il est soumis à la même démarche réflexive et exécutive se caractérisant par les opération « du cas par cas » sans se référer à l'existant et sans se soucier de ce qu'elle peut générer comme environnement vécu.

Photo n°294 à 299 : Vue sur les projets programmés dans le cadre de la densification de la ZHUN de Daksi.

Les projets programmés ne concernent pas seulement les équipements mais ils incluent les barres d'habitations. Ils sont insérés dans les espaces interstitiels situés à l'intérieur des mailles ou les espaces libres se trouvant à la périphérie des mailles. Ils sont conçus comme des objets architecturaux ne tenant pas compte de l'environnement qui les entoure.

2007

I-5- Conclusion :

Si tous les composants urbains nécessaires à la conception des grands ensembles tels que énoncés par le mouvement moderne, sont réunis dans le cas de la zone de Daksi, néanmoins, leur orchestration et leur mise en pratique ne créent pas forcement un environnement où l'homme s'épanouit. En effet, l'analyse réalisée ci-dessus, montre que si le plan masse conçu sur calque est beau à voir, cependant, confronté à la réalité il est soumis à des déviations donnant naissance à des avatars. Sans oublier que leur élaboration se fait dans des bureaux d'étude où les concepteurs enfermés dans leur tour d'ivoire obéissent aux injonctions administratives et aux lois imposées par les soumissions du marché.

C'est pourquoi, il existe un décalage entre le grand ensemble en tant que idée théorique et le grand ensemble réalisé et soumis aux pratiques quotidiennes des usagers notamment dans le cas de Daksi. En effet, les problèmes commencent avec le choix du site d'implantation. Ce dernier est en marge du tissu urbain existant et éprouve des difficultés à tisser des relations avec celui-ci. La rupture n'est pas seulement spatiale ; elle est aussi urbanistique et architecturale :

- La séparation spatiale générée par la barrière artificielle : la route nationale jouant le rôle de rempart ou mini périphérique.
- Le type d'urbanisme appliqué, celui du mouvement moderne, fondé sur le principe de la tabula rasa, du zoning selon les fonctions, l'éclatement de l'espace urbain la typification et la taylorisation des espaces, la hiérarchisation des voies…. est en porte à faux par rapport à celui du colonial : le pavillonnaire et les lotissements : l'îlot, la parcelle.
- Le type architectural celui qui découle des principes du mouvement moderne : le principe de l'objet architectural : la barre, l'utilisation de la géométrie pure, la répétition des éléments, pas de symétrie, la standardisation des éléments architecturaux , les hauteurs importante et une emprise au sol réduite….

Parallèlement, la présence des deux barrières naturelle et artificielle a constitué une contrainte de départ limitant le champ d'action des concepteurs. Elles ont attribué une forme et des frontières au site tout en pesant sur le principe d'organisation de celui-ci. Ces deux obstacles de nature différente comportent des risques et des nuisances cités plus haut sachant que ces endroits représentent des lieux de prédilection de l'habitat spontané avec tout ce qu'il sustente comme problèmes qui se déversent sur leur environnement immédiat.

Quant au principe d'organisation de la zone, il n'est pas clair dans son ensemble. En fait, chaque maille est dotée d'une structuration qui est tributaire de sa position par rapport au tissu existant et par rapport aux barrières, de ses dimensions et de sa configuration morphologique. Toutefois, dans certaines mailles, le zoning est appliqué mais dans d'autres le mélange des fonctions est de rigueur où la logique de l'objet architectural est appliquée. Ce type de démarche a déstructuré l'espace urbain induisant un espace urbain disloqué et immuable où les habitants éprouvent des difficultés à s'approprier les espaces.

Parallèlement, les objets architecturaux posés d'une manière aléatoire n'ont pas permis l'édification d'un environnement répondant aux attentes des habitants. Ces objets sont conçus en dehors de toute référence historique. Pis encore, ils ne tiennent pas compte du cadre social et culturel des habitants. Trop grands, ils chassent la convivialité et les pulsions de vie ancrées culturellement dans leur comportement. Au contraire, ils arrivent à désintégrer les relations sociales qui étaient fortes jadis.

Par conséquent, le cadre bâti est source de démotivation qui déresponsabilise les habitants vis-à-vis de ce qui les entoure. Allant plus loin, il est soumis à la dégradation de leur part. Immuable, anonyme, amnésique vis-à-vis de l'histoire, de la culture et de l'évolution des besoins des habitants, il ne peut s'ajuster aux attentes des usagers. Ces derniers, à défaut de s'adapter à ce type d'environnement, ils le dégradent et le vandalisent. Ainsi, la détérioration de l'environnement représente une réaction comportementale reflétant le divorce consommé entre l'homme et son environnement.

Plus de dix ans d'expérience après l'édification de la zone de Daksi, est ce que les grands ensembles construits ultérieurement notamment la ZHUN de Boussouf, ont permis d'ériger un cadre bâti où l'homme vit en adéquation avec celui-ci ? Ce que l'analyse tentera de découvrir à travers l'étude de la ZHUN de Boussouf : est-ce qu'il y a eu reconduction des mêmes déviations urbanistiques et architecturales ou bien y a-t-il eu des apports nouveaux pour améliorer les premières opérations des grands ensembles ?

Chapitre II

La ZHUN de Boussouf

Chapitre II : La ZHUN de Boussouf :

II- 1- Introduction :

Avec un site accidenté, Constantine a éprouvé depuis des décennies des difficultés à s'étendre. En effet, pour surmonter ces problèmes, sa croissance a été orientée suivant des axes bien précis où se situaient des terrains vierges agricoles ou à faible rendement agricole. Ainsi, la zone sud- ouest qui talonne la ligne de croissance RN 05 a été urbanisée progressivement. La cité Boussouf représente la dernière maille d'une chaîne d'opérations urbanistiques programmées dans le cadre de la politique des ZHUN : la cité du 5 Juillet et enfin la cité Boudjenana.

Conçue dans le cadre des ZHUN, la cité de Boussouf fait partie des extensions urbaines qui devaient résoudre les problèmes posés par la croissance de la ville de Constantine. De par sa position périphérique : à proximité de la ville de Constantine, et sa surface importante, le site de Boussouf constituait un réceptacle potentiel pour accueillir une grande ZHUN à court terme. Urbaniser cette zone située au sud-ouest de la ville de Constantine, a été décidé par arrêté ministériel n°335 en date du 19 /02/75.

Dans le dossier de création, la ZHUN de Boussouf devait s'étendre sur une aire de 148,75 ha avec un nombre de logements prévu de 3135 avec 2430 relevant du collectif et le reste, c'est-à-dire 705, se rapportant à l'individuel. Ce dernier se présente sous deux aspects : la première est conçue sous forme de lotissements : 621 lots. Quant à la deuxième, elle concerne le préfabriqué sous forme de chalets qui sont au nombre de 84 avec une surface variant de 104 à 109m^2 chacun. Toutefois, il faut attendre l'année 1983 pour que le lancement des travaux soit effectué.

II-2-Situation :

Inscrit dans le plan d'urbanisme directeur 1982, le site choisi est situé à 7km du centre ville. Il est circonscrit par la cité des Frères Arafa au nord, par la cité Hacene Boudjenana au nord-est, par l'axe RN05 à l'est, par la promotion immobilière de Blikaz par le sud et enfin le périmètre urbain de la ville de Constantine à l'ouest. En fait, ce terrain faisait partie des terres agricoles se trouvant au sud du noyau originel : la vieille ville. Le sol de cette zone possède une composition rocheuse qui remonte au Miocène constitué d'argiles, de conglomérats et de sable. Ces constituants du sol emmagasinent de l'eau dans des poches souterraines à des profondeurs variables permettant l'apparition de plusieurs sources dans la partie sud-ouest de la ville de Constantine.

Photo n°300: La barrière naturelle.

Située à l'ouest de la ZHUN de Boussouf, elle représente une barrière naturelle mettant fin au périmètre urbanisé de la ville. Elle est prégnante de par son étendue, son aspect morphologique et dimensionnel, le paysage qu'elle offre en hiver et en été, sans oublier les problèmes qu'elle engendre : les écoulements d'eau….

2007

Photo n° 301 : Vue sur la barrière artificielle.

Comme toutes les autres lignes de croissance de la ville de Constantine, la RN 05 a été à l'origine de l'extension ouest de la ville. Elle longe sans pénétrer les tissus crées comme un mini périphérique. Elle constitue une barrière artificielle qui limite la ZHUN de Boussouf du coté est. Néanmoins, elle représente le seul axe qui la lie avec le reste de la ville.

2007

Néanmoins, la zone de Boussouf est constituée de deux types de terrains dont la nature est différente. Le premier type possède une constitution géologique complexe avec des couches à faible portance, quant au deuxième type, il est composé de terrains instables. L'orchestration de ces deux facteurs, a provoqué des glissements actifs et potentiels mettant en danger la ZHUN de Boussouf. La présence de gypse en proportion appréciable provoque des glissements. Ces glissements ont constitué une donnée voire une contrainte qui à freiné ou stoppé l'extension et la densification de celle-ci.

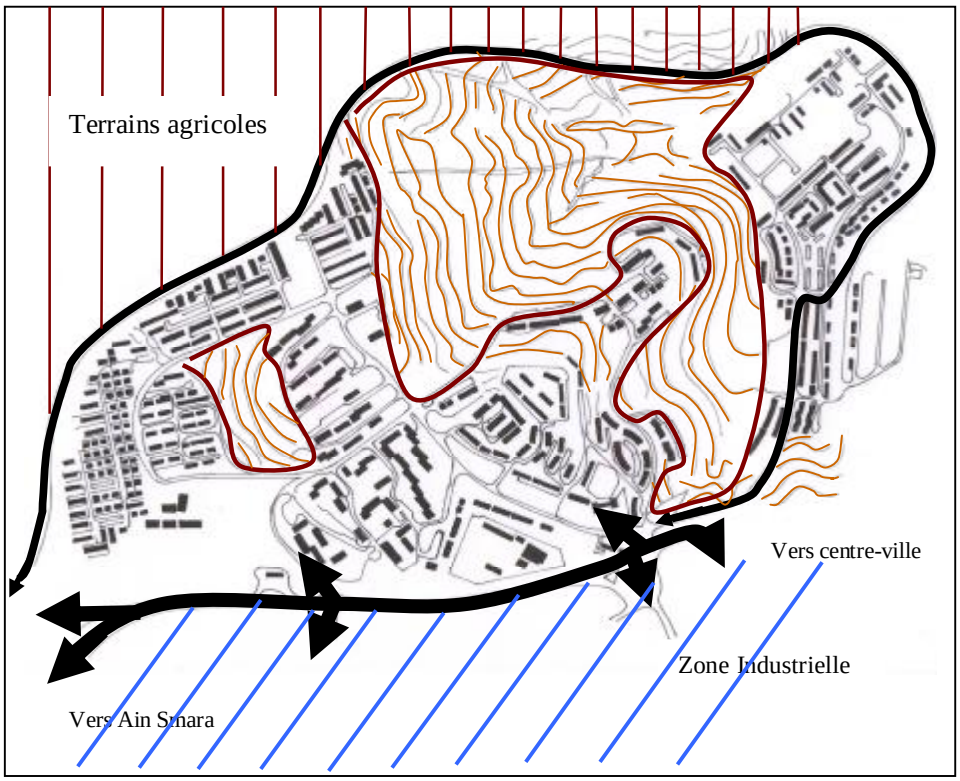

Figure n°86 : ZHUN de Boussouf. Environnement immédiat.

La ZHUN de Boussouf se trouve à la limite du périmètre urbain. Ainsi, elle est entourée de terrains agricoles et de la zone industrielle.

Source : traitement personnel

II-3- Le site :

Terrain agricole, le site de Boussouf est délimité par la ligne de croissance RN°05 jouant le rôle de mini- périphérique. Avec ses dimensions, ce dernier est un rempart, véritable barrière artificielle qui sépare la zone industrielle de la ZHUN de Boussouf. Tout le terrain d'assiette de Boussouf est ceinturé par la voirie qui, tantôt, joue le rôle de barrière créant une césure entre l'environnement immédiat et celui-ci, et tantôt, elle sert de limite de couture séparant et reliant en même temps les cités avoisinantes et la zone de Boussouf.

Le site ainsi délimité comporte en son sein des terrains inoccupés à cause de leur pente d'une part et les dangers qu'ils peuvent provoquer en raison leur faible portance ou leur instabilité d'autre part. Ces zone non construites se présentent sous deux formes : la première est constituée de terrains de petites dimensions, circonscrits entre le bâti dans une même maille sous forme de poche vide. Quant à la deuxième forme, elle est composée d'un grand terrain scindant le site d'étude en deux parties qui s'articulent de part et d'autre de celui-ci comme le montre la figure n°87.

Photo n° 302: Vue sur les terrains agricoles.

Limitrophes au périmètre urbain et par voie de conséquence à la zone de Boussouf, ils constituent un paysage rural qui s'habille de vert en hiver et de couleur ocre en été comme c'est le cas dans cette photo. Il offre une vue vers laquelle plusieurs bâtiments sont orientés.

2007

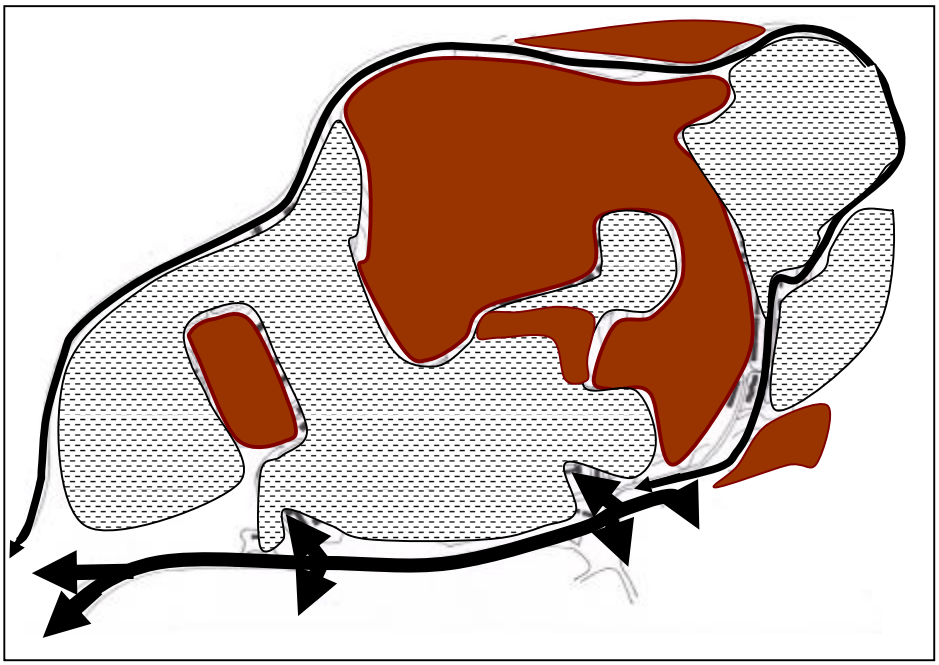

Figure n°87 : La présence des terrains vagues à l'intérieur de la zone urbanisée.

Les terrains vagues s'imposent dans la composition du plan masse comme une contrainte incontournable.

Source : traitement personnel

II-4-Aperçu historique :

Treize ans après l'édification de la ZHUN de Daksi, la croissance de Constantine a été orientée vers le site de Boussouf u une nouvelle opération ZHUN a été lancée. A l'instar des ZHUN précédentes qui ont été édifiées graduellement, Boussouf a connu plusieurs phases de développement selon les opérations programmées induisant une croissance discontinue. En effet, de création ex nihilo, la ZHUN de Boussouf était un terrain agricole sans histoire précise. Ce dernier a été urbanisé après que les terrains vides situés à l'intérieur de la ville de Constantine ont été totalement occupés. D'ailleurs, il se trouve dans la continuité des premières extensions de la partie ouest en étant la dernière. Ainsi, la ZHUN de Boussouf s'est développée progressivement selon quatre étapes :

- La première tranche qui s'est étalée de 1983-1984, s'est caractérisée par la construction de 1002 logements collectifs de R+5 avec la construction d'un lycée, d'un centre de santé et une école primaire.

- La deuxième tranche qui s'est étendue de 1984 – 1986, s'est distinguée par la réalisation d'un nombre de logements peu élevé comparé à la première tranche. D'ailleurs, seulement 190 logements collectifs ont été construits sous forme de bloc de R+5.

- La troisième tranche qui dura une année c'est-à-dire de 1986–1987, a été marquée par l'émergence et la construction d'un nouveau type d'habitat celui de l'individuel sous forme de chalets implantés à l'extrémité Nord est de la ZHUN. Cette opération était accompagnée par la construction d'un certain nombre de bâtiments de R+5 avec celle d'un CEM, d'une mosquée et enfin d'une école primaire.

- Quant à la dernière tranche qui a commencé en 1988 et s'est terminé en 1989, elle s'est différenciée par l'implantation de plusieurs tours de R+8 et R+10 accompagnées de bâtiments de R+4.

- Enfin, une nouvelle cité de la CNEP, une école primaire et une clinique ont été érigés récemment.

Tableau n° 5 :ZHUN de Boussouf Logements et équipements réalisés entre 1983 et 1989.

Année	Type d'habitat	Equipement
1983- 1984	1002 Logements collectifs : R+5.	1- Lycée, 1- Centre de santé, 1- Ecole.
1984 - 1986	190 Logements collectifs : R+5.	_
1986 - 1987	Implantation d'un nouveau type d'habitat individuel : 84 chalets, avec les bâtiments de R+5.	1- CEM 1- Mosquée 1- Ecole Primaire.
1988 -1989	Construction des tours : R+8 et R+10 avec celle des bâtiments de R+4.	_

Source : POS DUC de Constantine, 2006.

Cependant, d'autres opérations ont été programmées et réalisées dans la zone de Boussouf après 1989 augmentant le nombre de constructions à 652 y compris celles qui sont affectées pour les équipements. Sur ce total, 648 constructions sont réservées à l'habitat qui, contrairement aux autres ZHUN, englobe le collectif et l'individuel comme le montre le tableau suivant.

Tableau n° 6 : ZHUN de Boussouf. Taux de constructions individuelles, collectives , équipements et activités.

Nombre total de constructions	Nombre de constructions individuelles	Nombre de construction à usage collectif	Equipements et autres activités
654	369(dont 84 chalets)	266	19
100%	56,42%	40,68%	02,90%

Source : POS DUC de Constantine, 2006.

Pour parer aux problèmes découlant de la prépondérance de l'habitat collectif dans les premières ZHUN, l'habitat individuel a été inclus dans les programmes de la ZHUN de Boussouf. Ainsi, plus de la moitié des constructions sont à usage individuel sous forme de lotissements (285) et des chalets (84). Quant aux constructions à caractère collectif, elles sont au nombre de 266 qui comporte des bâtiments avec des niveaux variant de R+4 à R+6 et des tours de R+7 jusqu'à R+10.

Tableau n°7 : ZHUN de Boussouf. Gabarit des bâtiments.

Type de bâtiments	R+4	R+5	R+6	R+7	R+10	TOTAL
Nombre de bâtiments	161	84	04	15	02	266
Pourcentage	60,53 %	31,58%	1,51 %	5,63 %	00.75%	100%

Source : POS DUC de Constantine, 2006.

Dans le cas de Boussouf, le primat est accordé aux plots de R+4 à cause de la nature du terrain dont la portance est faible. Ainsi, le nombre de tours qui s'élève à (17) est important vu la composition du terrain et banalise leur rôle symbolique de repère urbain. Si le nombre de constructions collectives est inférieur à celui de l'individuel, néanmoins le nombre de logements collectifs que ces constructions abritent est nettement plus important avec un total de 3843 logements accordant la supériorité numérique à l'habitat collectif.

Toutefois, il existe un décalage entre la planification et la réalité du terrain. L'individuel qui devait comporter 705 logements (621 lotissements et 84 chalets) se voit réduit à 369 avec 285 lotissements et 84 chalets, alors que le collectif gagne en nombre. Le nombre de logements collectifs prévu qui est de 2430, passe à 3843 soit une augmentation de 1413 unités. Cette dernière représente les 58,15% ; ce taux, ainsi calculé, correspond à un redoublement de la capacité d'accueil.

Contrairement aux habitations, les équipements quant à eux n'ont pas été réalisés dans leur totalité. Le nombre, au lieu d'augmenter proportionnellement à celui des habitations,a diminué. D'ailleurs, la liste des équipements programmés a été restreinte selon les priorités du moment comme le démontre le tableau suivant (tableau n°8).

Ces équipements n'ont pas été réalisés des le début, au contraire ils ont été construits après l'implantation des habitations collectives et individuelles. Du reste, des équipements sont en cours de réalisation tels que :

- 01 mosquée,
- 01 Ecole,
- 01Centre commercial.

N'étant pas programmés dés le début, ils ont été implantés dans les poches vides laissées par le chemin des grues lors de l'édification des bâtiments et des tours.

Tableau n° 8: ZHUN de Boussouf. Equipements programmés et réalisés.

Désignation du secteur	Type d'équipement	Nombre d'équipements programmés	Nombre d'équipements réalisés
Secteur éducatif	- Lycée	02	01
	- CEM	01	01
	- Technicum	02	01
	- Ecole	09	06
	- Crèche	02	0
	- Jardin d'enfant	06	0
Secteur sanitaire	- Centre de santé	04	01 transformé en polyclinique
	- Polyclinique	01	01
	- Clinique	02	0
	- Maternité	01	
Secteur culturel et cultuel	- Maison de jeune	01	0
	-Maison de vieillesse	01	0
	- Bibliothèque	01	0
	- Centre culturel	01	0
	- Salle de spectacle	01	0
	- Cinéma	01	0
	- Mosquée	02	01réalisé et 01 en cours de construction
Secteur administratif	- APC	02	01(Parc APC)
	- Antenne sécurité sociale	01	0
Secteur du commerce	-Commerce de proximité	Plusieurs	Plusieurs
	-Centre commercial	01	01 en cours de réalisation
	- Marché couvert	01	0
Tourisme : Détente et loisir	- Hôtel	01	01
	- Restaurant	plusieurs	04
	- Café	plusieurs	06
	- Hammam	01	0

Source : POS DUC de Constantine, 2006.

II-5- Etude urbanistique :

a- Etude du plan masse :

Bien qu'elle soit une des dernières ZHUN à voir le jour dans cet axe, l'implantation de la ZHUN de Boussouf a suivi les mêmes procédures de création et de réalisation que les premières notamment celle de Daksi. Les pratiques de conception et d'exécution des années 70 ont été reconduites. En effet, la cité de Boussouf a connu une élaboration par tranches dont chacune obéit à sa propre logique. En fait, la conception des tranches n'a pas été réalisée selon un plan d'ensemble où tous les composants urbains se conforment à un schéma de principe global ou à défaut selon une idée de base reconduite en filigrane permettant la cohérence et la cohésion de tout l'ensemble.

La morphologie du terrain étant vallonnée, elle a entravé la structuration de la ZHUN de Boussouf. En effet, son organisation n'obéit à aucune loi de composition notamment celle réservée à l'habitat collectif (voir p…). Les courbes de niveaux ont constitué l'élément ordonnateur conditionnant l'implantation du bâti. Les pentes du terrain étant assez fortes, elles ont compliqué l'occupation du site de la ZHUN.

D'ailleurs, les parties trop accidentées ont été laissées vierges sans traitement constituant des poches vides de différentes surfaces à l'intérieur du bâti. Quant à l'implantation du bâti, elle s'est effectuée sur des plates formes dont les terrassements ont augmenté le coût de réalisation de la ZHUN. Ainsi, la majorité des bâtiments sont posés parallèlement aux courbes de niveaux sans égard aux lois de composition et les relations que doivent entretenir les différents éléments du bâti. Ces derniers sont mis dans tous les sens sans obéir à une logique sauf celle imposée par le relief.

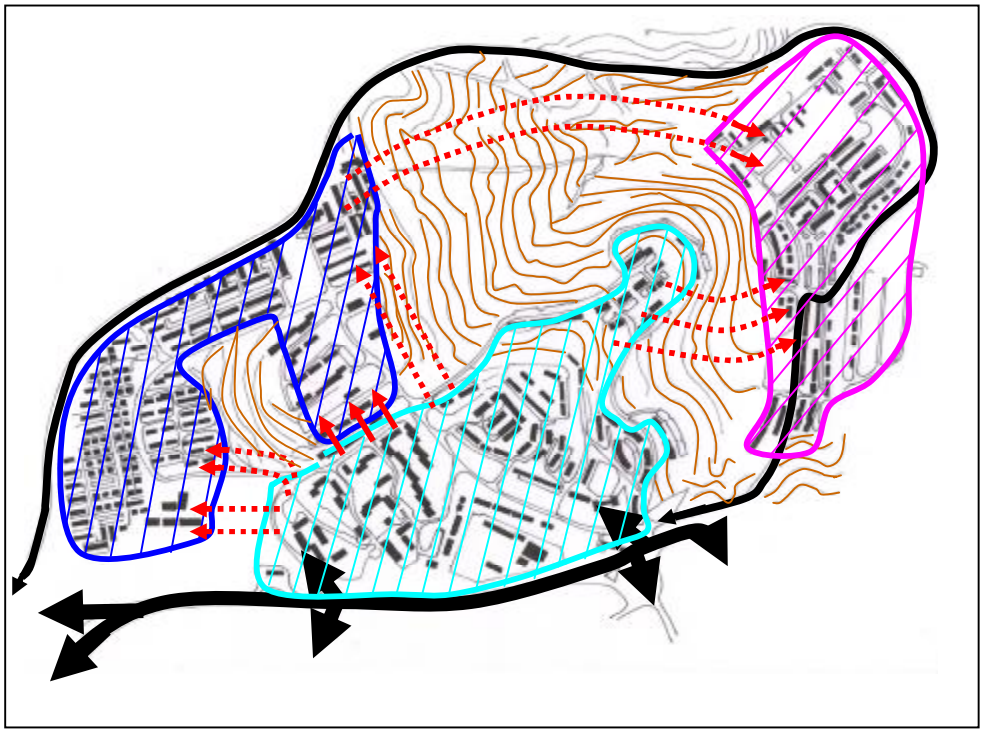

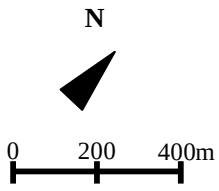

Figure n°88 : Chronologie de création de la ZHUN de Boussouf.

Crée ex nihilo, la ZHUN a connu une urbanisation progressive qui s'est effectuée selon trois tranches. Ces zones sont implantées sans continuité spatiale à cause du terrain accidenté et sa nature.

Source : traitement personnel

La ZHUN de Boussouf est constituée de trois zones construites successivement l'une après l'autres sans lien apparent (zones correspondant à la chronologie de création indiquées sur la figure n°88). Située près du point d'accès principal, la première zone constitue le noyau de départ à partir duquel les deux autres ont pris naissance. Ainsi, les deux autres zones se sont greffées à la première tantôt s'accolant à elle, tantôt laissant entre elles des terrains vides accidentés qui les séparent. Placée au sud du premier groupement urbain, la deuxième partie possède un seul point de contact avec celui-ci matérialisé par la juxtaposition de l'habitat collectif assurant la continuité spatiale voire fonctionnelle de celui-ci (voir la figure n°89). Cependant, cette continuité est interrompue par l'existence d'une poche de terrain vide sans traitement isolant l'habitat collectif de l'individuel.

Quant à la dernière zone, elle est nettement séparée des deux premières parties notamment le noyau origine par une surface importante de terrains vagues dont le relief est accidenté. Cette scission entre les trois parties de la ZHUN de Boussouf constitue une caractéristique première de ce plan masse. Elle impose une discontinuité spatiale voire fonctionnelle dans son organisation globale permettant un changement de structure urbaine d'un groupement à un autre.

Ces trois zones se composent de l'habitat collectif et individuel disposés selon les priorités établies par les autorités locales en ce temps là. Ainsi, l'habitat collectif avec ses bâtiments de R+4 et ses quelques tours de R+ 10, est concentré au centre de la ZHUN. Il constitue la composante urbaine la plus importante. De taille et de hauteur différentes, les barres de forme rectangulaire en général suivent les courbes de niveaux. Elles sont implantées sur des plates formes obtenues suite aux terrassements effectués avant leur construction.

Par conséquent, il existe des poches vides séparant l'ensemble des barres sous forme de groupements isolés l'un de l'autre. Le premier ensemble se situe à l'entrée de la ZHUN tout en se déployant de part et d'autre de l'axe mécanique principal qui pénètre à l'intérieur de la ZHUN. Cette première concentration de bâtiment se prolonge dans les parties qui se trouvent en contre bas et au nord de ce même canal de communication. Le deuxième groupement est implanté au sud est de la ZHUN autour d'un autre chenal de communication qui va rejoindre le premier en pénétrant aussi la zone d'étude. Sur le coté ouest de cette ligne de distribution, se trouve implantée la cité des policiers avec un

ensemble de logements qui leur est attribué. A l'est de cet axe, un autre groupement de logements collectifs disposés sur un terrain dont la pente est modérée permettant ainsi l'application d'un certain nombre de lois de composition avec une organisation différente de celles des deux premiers ensembles.

Quant à l'individuel, il est implanté à la périphérie de la zone d'étude. Il s'est développé le long de la limite urbaine de la ZHUN de Boussouf au nord, au nord-est, au sud et enfin au sud-ouest. Subissant les effets du relief accidenté, l'individuel aussi est implanté sur des terrains qui rendent difficile l'accès aux différents lots. Ainsi, de nombreuses parcelles sont desservies par des voies piétonnes sous forme de piste difficilement praticable posant le problème de la voirie dans ce cas.

Photo n°303: L'habitat individuel.

Placés aux abords de la ZHUN, l'habitat individuel se démarque spatialement du collectif. En effet, il est séparé de celui-ci soit par des terrains vagues, soit par un chenal de communication. Il obéit à sa propre logique indépendamment de celle du collectif. Néanmoins, il tend à rattraper l'habitat collectif en optant pour le même nombre d'étages. Il peut atteindre R+3 ou R+4.

2007

b- Principe d'organisation :

La ZHUN de Boussouf occupe une zone délimitée naturellement par le relief. Elle est déterminée par les césures du relief provoquées par les pentes abruptes. Ainsi défini, le terrain d'assiette est à son tour partagé en quatre zones séparées par terrains vagues inoccupés. Ces derniers constituent des barrières naturelles où la pente est raide prenant la forme de talus. En effet, la structure topographique du terrain a imposée un découpage particulier. Le relief a posé des problèmes aux concepteurs quant à sa structuration globale.

En fait, pour contourner rapidement la contrainte de la topographie, ils ont décidé d'urbaniser les zones qui posent le moins de problèmes et le moindre coût au dépend de l'organisation globale et la continuité du tissu crée. Par conséquent, de grands terrains vagues sont laissés à l'état naturel provoquant une césure parfois infranchissable entre les zones urbanisées. Sur les cinq zones délimitées naturellement, trois seulement ont pu être construites : I, III et V comme l'indique la figure n°89.

Les zones II, IV s'interposent entre les différentes zones urbanisées entravant la continuité du tissu urbain. Les zones II, IV représentent soit des terrains vagues, soit des talus naturels ou ceux qui été fortifiés récemment dans le cadre de l'opération de l'amélioration urbaine car ils sont proches des unités d'habitation (voir les photos n°304 à 309). Avec leur grandes surfaces, les terrains vagues sont délaissés donnant l'impression que la campagne prend possession de ce qui lui revient de droit mettant à l'épreuve les actions de l'homme et son ingéniosité : « ZHUN-Campagne ».

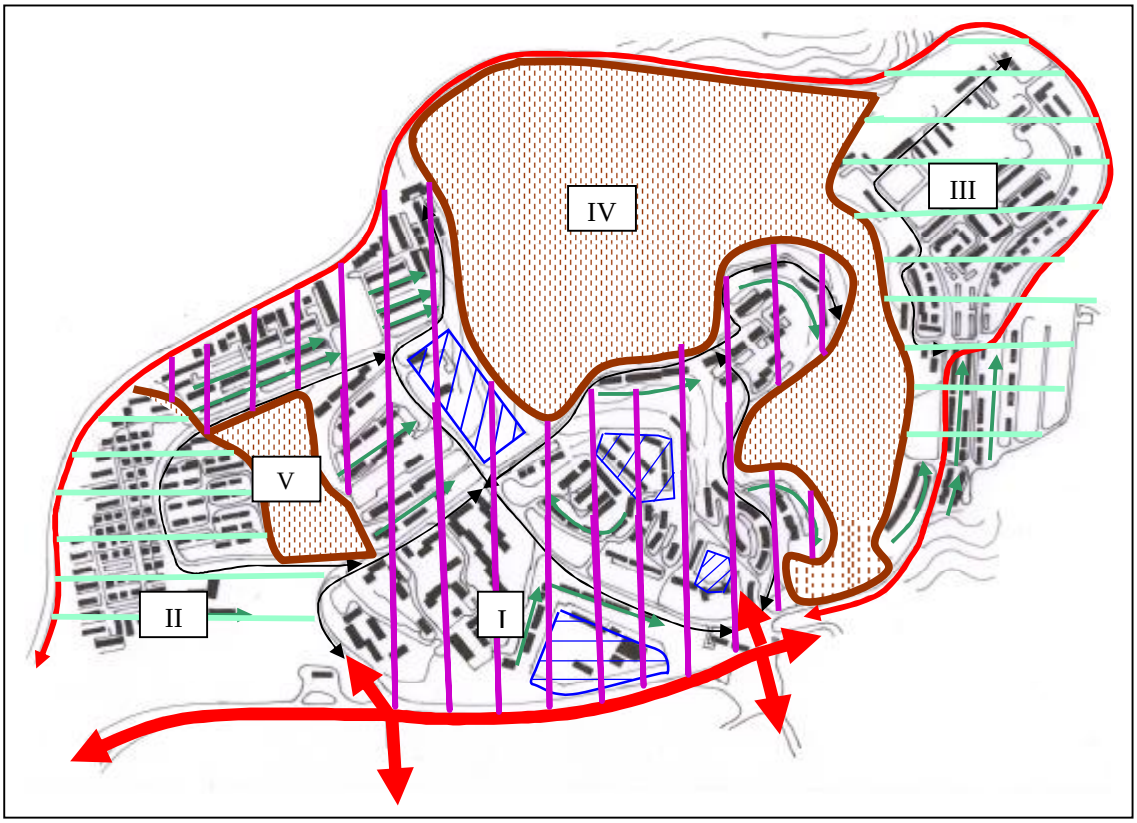

Habitat Collectif

Habitat individuel

Équipements

Terrains vagues

N

0 200 400m

Figure n°89: Principe de structuration de la ZHUN de Boussouf.

La ZHUN de Boussouf est organisée en zones délimitées naturellement par le relief. La zone I où se concentre le collectif, constitue la plaque tournante de toute la ZHUN. Les zones III et V réservées à l'individuel, viennent se greffer à celle du collectif tout en étant séparées d'elle par des terrains vagues ou des talus. Ces derniers caractérisent le terrain d'assiette de la ZHUN en s'imposant comme contrainte de départ aux démiurges de l'espace.

Source : traitement personnel

Photos n°304 à 309: Vues sur les terrains vagues et les talus séparant les zones urbanisées.

Le relief de la ZHUN de Boussouf est accidenté rendant difficile son urbanisation. Ainsi, les zones urbanisées sont séparées l'une de l'autre par des talus naturels ou construits ou encore par de grandes surfaces de terrains vagues comportant des pentes raides. Ces contraintes naturelles ont entravé l'organisation globale et a conditionné la conception et l'aménagement de chaque zone.

2007

Ainsi; les trois zones urbanisées sont dissociées permettant la structuration de chacune d'elle indépendamment de l'autre tout en recevant des fonctions urbaines différentes.

b-1- La zone I :

Pierre angulaire de la ZHUN, la zone I constitue le réceptacle où s'est édifié l'habitat collectif occupant la plus grande surface. Cette dernière est délimitée naturellement par les terrains vagues dont la pente changeante est abrupte, ou par des talus naturels. Elle est structurée à partir d'un axe central qui joue le rôle d'articulation entre les deux parties définies.

En fait, il constitue l'épine dorsale autour de laquelle toute la ZHUN de Boussouf est organisée. Elle donne naissance à deux chenaux de communication de moindre importance qui assurent l'irrigation des deux parties situées de part et d'autre de l'épine dorsale comme le montre la figure n°. L'intersection de ce dernier avec les deux axes transversaux se matérialise par la création de deux points de jonction prenant la forme de nœuds qui permettent le changement de direction. Ces derniers étalonnent l'épine dorsale assurant la continuité spatiale de la zone I.

Ainsi, ces voies avec leurs points d'intersection constituent les éléments ordonnateurs de toute la ZHUN, autour desquels viennent se greffer les différents groupements situés en amont ou en aval selon la pente du terrain qu'ils desservent.

En effet, les groupements de la zone I implantés de part et d'autre de l'axe principal ou autour des voies transversales, sont situés sur des plates formes dont le niveau topographique est différent. Cette différence de niveau qui est généralement importante, a provoqué une discontinuité spatiale. Cette dernière a favorisé l'application de plusieurs principes d'organisation qui n'engendrent pas un ensemble bâti harmonieux car le résultat obtenu représente d'avantage un amas d'objets architecturaux juxtaposés sans lien les régulant.

b-1-1- Les différents groupements existant dans la zone I :

-a- Agencement curviligne :

Cette formation curviligne est placée en contre bas dans le terrain situé près de l'accès principal. Ce principe d'organisation n'a été appliqué qu'une seule fois.

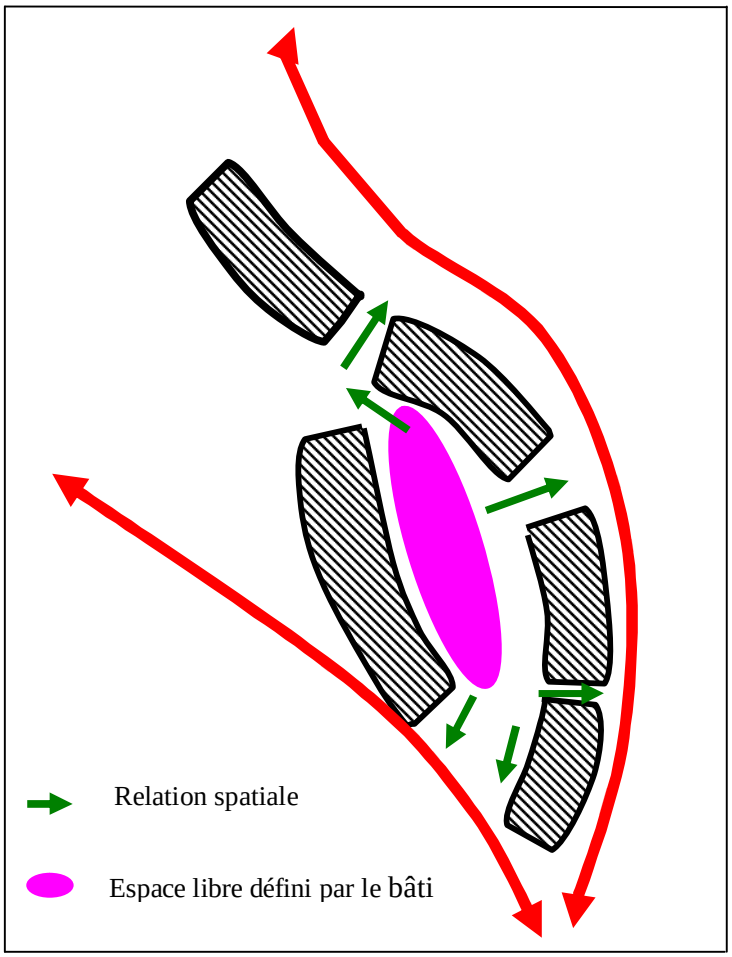

Figure n°90: Disposition curviligne du groupements.

Cet ordonnancement obéit à un principe d'organisation qui se différencie des autres. Il génère un espace construit qui épouse la forme sinueuse des courbes de niveaux. II délimite un espace libre intérieur protégé mais qui est communicant avec les espaces libres qui entourent les unités bâties.

Source : traitement personnel

Photos n°310 à 313 : Vues sur l'espace intérieur et sur l'aspect extérieur du groupement curviligne.

Le groupement curviligne est disposé sur deux plates formes de niveau diffèrent. La partie haute donne directement sur l'espace intérieur qui se présente sous forme de cul de sac. Quant à la partie basse, elle se trouve sur une autre plate forme de niveau plus bas séparée de la première par un mur de soutènement pour la protéger; son accessibilité se fait du coté le plus bas.

2007

b- Agencement en U :

Ce principe d'organisation est le plus connu et le plus répandu au niveau de la conception des grands ensembles. Banalisé, il constitue une solution standard : un "passe par tout", usitée à travers les grands ensembles notamment à Daksi. Il consiste en l'organisation des unités bâties autour d'un espace privatif orthogonal. L'espace non construit qui joue le rôle d'une cour intérieure est soit carré soit rectangulaire.

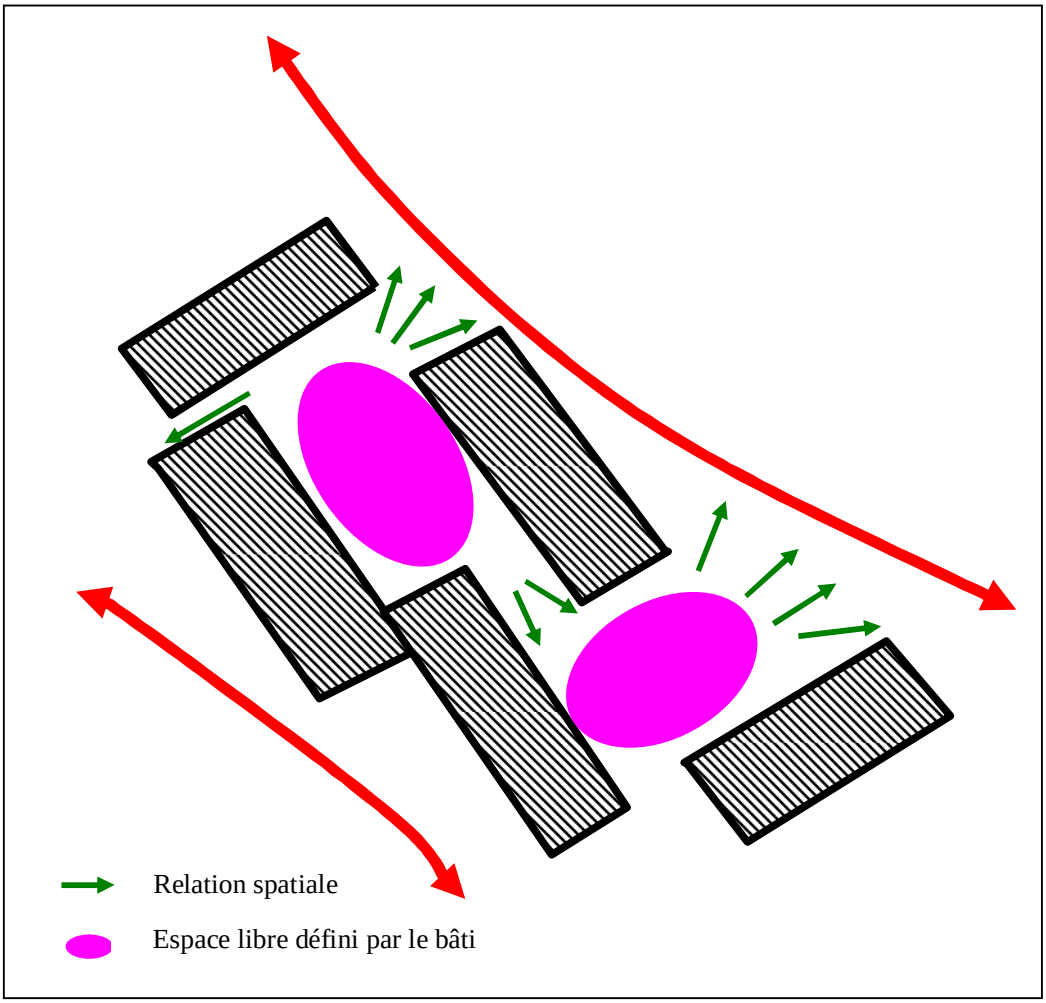

Figure n°91 : Disposition en U discontinu.

Fréquemment usité, ce principe d'organisation consiste à assembler trois à cinq unités bâties autour d'un espace libre privatif qui joue le rôle d'une grande cour. Les éléments construits peuvent être collés comme ils peuvent être dissociés permettant à l'espace libre intérieur de communiquer avec les autres qui ceinturent le bâti facilitant l'accessibilité et la perméabilité de l'espace intérieur

Source : traitement personnel

Photos n°314 à 317 : Vues sur les groupements en U.

L'agencement en U est obtenu en plaçant les unités bâties parallèlement et perpendiculairement entre elles. Elles déterminent un espace intérieur privatif qui pourrait jouer le rôle d'une cour intérieure s'il est bien aménagé et entretenu. Dans le cas de Boussouf, il est caractérisé par l'absence de traitement et d'entretien. Il constitue un espace abandonné même les habitants lui tourne le dos, ils ne se sentent pas concerner par le sort de cet espace. Pourtant, il est situé très prés de leur logement constituant le prolongement de ce dernier.

2007

c- Agencement linéaire: parallèle à la voie:

L'alignement des unités bâties le long d'une voie constitue un principe de composition privilégié dans le cas de Boussouf. Il est fréquemment utilisé dans le cas où les plates formes des terrassements effectués, sont étroites. Comme le relief du terrain d'assiette de la ZHUN est accidenté, ce principe est appliqué pour réduire le coût des terrassements. Néanmoins, ce développement linéaire peut être effectué en dissociant ou en assemblant les unités bâties. Ces derniers prennent du recul par rapport à la voie pour protéger les accès et les abords des immeubles des différentes nuisances induites par la circulation mécanique. Les espaces libres laissés devant les bâtiments devraient être normalement aménagés en espace vert ou en aire de jeu ou en parking protégé par des haies vertes.

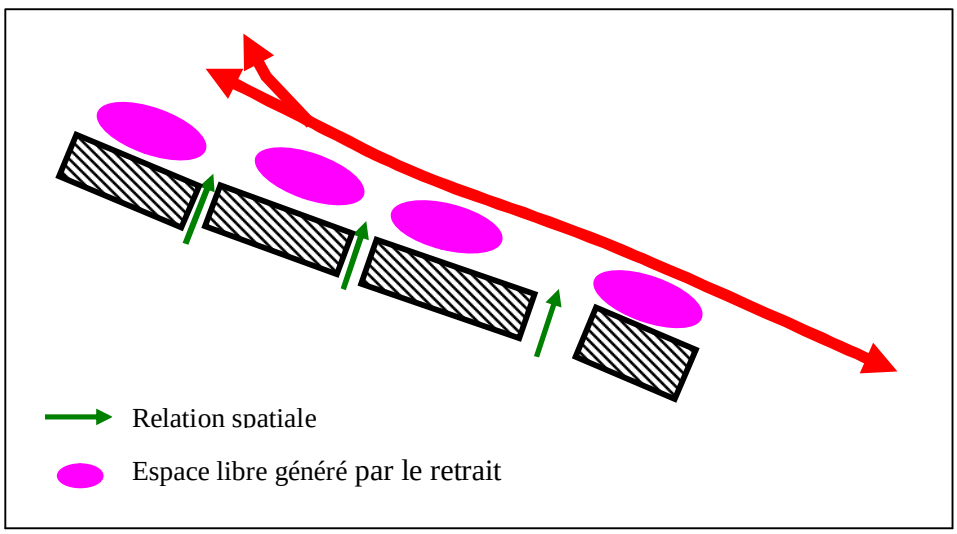

Figure n°92 : Développement le long de la voie.

La disposition des unités bâties le long d'un axe permet d'occuper des plates formes étroites dont le coût est réduit. Pour sécuriser l'accès et les abords des plots, un retrait par rapport à l'axe de communication est effectué laissant un espace libre. Ce dernier est aménagé normalement en espace vert ou en parking ou aire de jeu, protégés par des haies vertes.

Source : traitement personnel

Photos n°318 à 323 : Vues sur les groupements linéaires disposés parallèlement à la voie.

Alignés le long de la voie, les unités bâties sont soit collées l'une à l'autre soit dissociées laissant un espace entre les éléments construits. Ce principe d'organisation est le plus répandu dans la zone de Boussouf car il occupe un espace étroit. Vu la morphologie du terrain, les concepteurs ont privilégié cette structuration de l'espace pour réduire le coût des terrassements au dépens de la qualité de l'environnement.

2007

Photos n°324 à 329 : Vues donnant sur les groupements alignés le long de la Voie.

Cette disposition donne naissance à un mur de béton où les éléments standardisés sont reconduits tout le long de la voie sans interruption générant la monotonie et l'anonymat. Dans beaucoup de cas, l'espace laissé entre le bâti et la voirie peut s'avéré insuffisant et non traité. Par conséquent, le bâti est soumis aux nuisances de la circulation mécanique.

2007

Ces deux derniers groupements, notamment celui fondé sur l'alignement le long de la voie, sont disséminés à travers toute la zone I. Parfois, leurs principes sont associés et parfois appliqués séparément selon les dimensions des plates formes. Mais, il n'existe pas de logique globale qui assure la structuration de la zone I. Ces différents groupements issus de principes énoncés par le mouvement moderne (voir p.268) ont donné naissance à un environnement autre que celui prévu par ces fondateurs. Ils ont subi des transformations quand ils ont été confrontés aux réalités du terrain (sociale, culturelle et politique, les moyens financiers…) et des compétences donnant naissance à des avatars empreints de problèmes du vécu algérien. D'ailleurs, les équipements d'accompagnement ont été édifiés bien après la construction des logements.

b-1-2- Les équipements :

Les équipements de la ZHUN de Boussouf se concentrent dans la zone I. Ils occupent les vides laissés par les chemins de grue. En fait, ils ont été édifiés beaucoup plus tard que les unités d'habitation. Ainsi, leur implantation n'obéit pas à un principe d'organisation tel que le zoning ou les distances tolérées entre l'équipement et les différentes unités d'habitation ne doivent pas dépasser un rayon de 500m pour un piéton dans une unité de voisinage (selon les principes du mouvement moderne).

Ils sont dispatchés à travers la zone I, rassemblés dans la première tranche. Ils sont positionnés non loin de l'axe principal qui constitue l'épine dorsale de la zone I. les seules logiques retenues pour leur construction sont : la disponibilité du terrain, une plate forme dont la surface est grande posant le moins de problème d'implantation et réduisant le coût de réalisation et enfin la proximité du terrain d'assiette d'un chenal de communication afin d'assurer l'accessibilité.

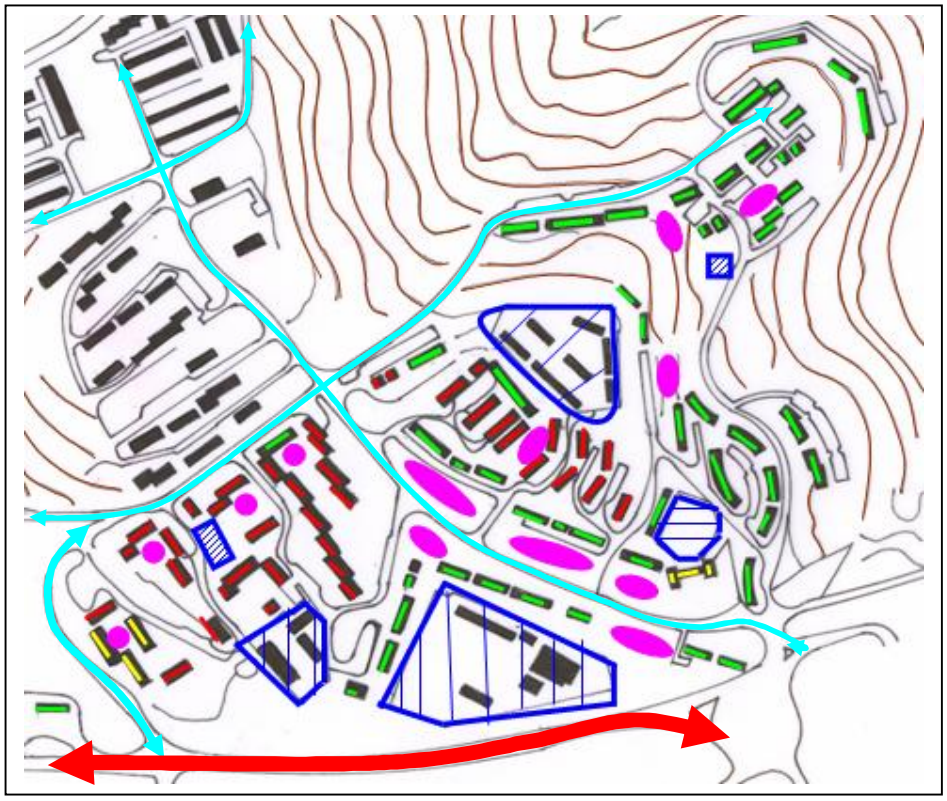

Emprise équipement

Figure n°93 : Disposition des équipements.

Etant construits bien après les logements, les équipements occupent les espaces vides laissés par les chemins de grue. Leur ordonnancement n'obéit à aucun principe d'organisation global. Les seules logiques retenues dans le cas des équipements sont la disponibilité du terrain, une plate forme avec une grande surface qui présente peu de contraintes topographiques ainsi qu'un coût réduit tout en étant à proximité d'un axe de communication afin de faciliter leur accessibilité.

Source : traitement personnel

Photos n° 330 à 334 : Vues sur les équipements de la zone I.

Les équipements sont dispatchés à travers la zone I sans obéir à un principe d'organisation globale. Chaque équipement est implanté dans un espace vide généralement délimité par les bâtiments. Ainsi, les équipements sont entourés de clôture; ils tendent à établir les limites de leur emprise mettant en exergue un ensemble de territoires clôturés l'un près de l'autre. L'openfield moderne a induit des enclosures.

2007

Photo n°335 : Polyclinique en 2005.

Cet équipement de santé se composait d'un ensemble de baraques préfabriquées ressemblant à des hangars où il est difficile de travailler. En fait ces baraques étaient occupées par les anciens bureaux de chantier de la Sonatiba Il était placé au sein de l'espace intérieur défini par les unités bâties.

Photo n°336 : La nouvelle polyclinique construite : fin des travaux en 2007.

Une construction en dur a remplacé l'ancien centre. La polyclinique a fait peau neuve dans le cadre de l'amélioration des services de santé.

2007

Photos n°337, 338 : Vues sur le boulevard où sont implantés certains équipements.

Si les autres équipements occupent des espaces se trouvant à l'intérieur des unités bâties, ces deux la sont alignés le long de l'axe principal qui forme l'épine dorsale de la zone. Leur traitement n'est pas différent : ils sont ceinturés par des murs de clôture.

2007

Les équipements constituent des espaces à caractère public entourés de mur de clôture. Ils donnent naissance à des enclosures rompant avec le principe de l'openfield énoncé au départ par le mouvement moderne. Au lieu de tisser les relations avec leur environnement, ils s'enferment en formant des territoires clos. De par sa position stratégique, la zone I a constitué le noyau initial autour duquel sont venues se greffer les zones III et V où est implanté l'individuel. Ce dernier est positionné de part et d'autre de la zone I (voir la figure n°93) rejeté à la périphérie de la ZHUN. En fait, elles sont séparées de la première zone tout en s'établissant sur des terrains accidentés dont le collectif a évité d'occuper afin de contourner les problèmes de la pente abrupte qui caractérise ces deux zones III et IV.

b-2- La zone II:

Située à l'extrémité sud de la ZHUN, la zone II est délimitée par un talus, un terrain vague pentu et deux voies : la ligne de croissance et celle qui contourne toute la ZHUN comme le montre la figure n° 94.

Elle s'articule autour d'un chenal de communication qui la divise en deux parties. Cet axe constitue un élément ordonnateur à partir duquel le découpage parcellaire s'est effectué. En effet, les voies qui délimitent les îlots prennent naissance à partir de celui-ci. Néanmoins, la topographie du terrain étant pentue, les îlots sont découpés en bandes linéaires qui occupent des plates formes superposées.

Figure n°94 : Délimitation et organisation de la zone II.

Elle est limitée par les voies, le terrain vague pentu et le talus. Elle est traversée par un chenal de communication de type secondaire qui constitue un élément ordonnateur à partir duquel sont structurés les îlots et les parcelles.

Source : traitement personnel

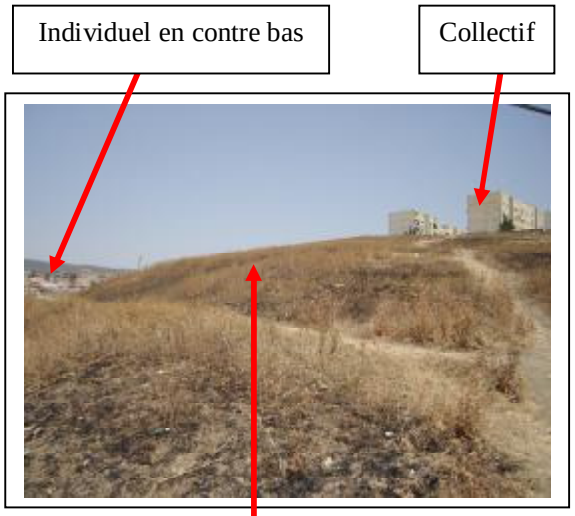

Photos n°339, 340 : Vues sur les limites naturelles de la zone II.

La zone III est limitée par le terrain vague pentu et le talus. Ces deux barrières naturelles séparent l'habitat collectif de l'habitat individuel générant une discontinuité spatiale dans la structuration de la ZHUN.

2007

Photos n°341 à 345 : Vues montrant l'intérieur de la zone II.

Réservée à l'habitat individuel, la zone II est composée de bâtisses individuelles juxtaposées. Différente l'une de l'autre, chacune d'elles reflète les moyens financiers et la logique de son propriétaire. Elles constituent un ensemble d'objets architecturaux discordants. Ces constructions ressemblent davantage au collectif qu'à l'individuel avec l'absence des jardins et leurs hauteurs qui peuvent atteindre R+3 voire R+5.

2007

Photos n°346 à 350 : Vues sur l'axe mécanique qui divise la zone II en deux.

Cette voie mécanique est importante pour les habitations individuelles. Toutes les voies délimitant les îlots prennent naissance à partir de ce chenal de communication. Celui-ci structure la zone en assurant l'accessibilité aux différents lots. Les constructions individuelles arborent les caractéristiques du collectif: l'absence de jardin, les hauteurs dépassant R+2, l'occupation de la totalité de la parcelle par le bâti, en d'autres termes, il n'y a pas de respect des règles d'urbanisme relatives à l'individuel

2007

Ce découpage parcellaire et l'objet architectural qui en découle donnent naissance à un environnement standard qui est identique aux autres lotissements de la ville tels que le lotissement de Benchicou, celui de Sissaoui, celui de Ain el Bey …. Ils possèdent les mêmes caractéristiques architecturales qui ne sont pas différentes de celles des quartiers spontanés. Cet aspect environnemental reflète les attitudes unanimes des propriétaires vis-à-vis de leur construction et celles des autorités locales.

Ainsi, les propriétaires optent pour des conceptions architecturales qui répondent à leurs besoins et leurs aspirations aux dépens de la réglementation urbanistique. Chaque acquéreur construit sa maison suivant ses moyens financiers sans se soucier de l'unité du quartier. Quant aux autorités locales, cloîtrées dans leur bureaux, elles n'ont aucun contrôle sur ce qui se passe sur le terrain. L'autre zone de l'habitat individuel est semblable à celle-ci sauf la localisation et la topographie du terrain.

b-3- La zone III:

Accessible à partir du noeud primaire- primaire, la zone III occupe un terrain accidenté. Elle est délimitée par des terrains vagues pentus et par la voie qui contourne la ZHUN. En effet, elle occupe un terrain qui se trouve en aval par rapport au collectif qui la surplombe. Elle est structurée à partir de la voie qui créée à partir du nœud primaire- primaire. Elle assure l'accessibilité aux différentes parties de la zone III. Cet élément structurant donne naissance à des voies qui subdivisent le terrain d'assiette en îlots placés en bandes le long des axes.

Le lotissement jouxte un autre type d'habitat celui des chalets. Ces derniers sont situés en amont surplombant le lotissement qui vient se greffer à leur pied. En fait, c'est une véritable ville composée d'habitat l'individuel qui est en cours d'édification comme le montre les photos n°334 à 339. Ils sont en contraste avec les chalets qui sont entourés de jardins lissant la nature dominer l'aspect général Les masses de béton qui s'élèvent comme les barres du collectif, occupent toute la surface de la parcelle défiant ainsi les règles d'urbanisme sensées régir les lotissements.

L'étude du principe d'organisation globale de la ZHUN révèle qu'il n'existe pas de continuité spatiale entre les différentes zones constituant celle-ci. Chacune d'elles obéit à

sa propre logique qui est dictée par la morphologie du terrain notamment la topographie. Nonobstant, elles partagent certains éléments urbanistiques tels que les voies, les nœuds et les mailles. Ils constituent les composants ordonnateurs à partir des quels la ZHUN s'est créée.

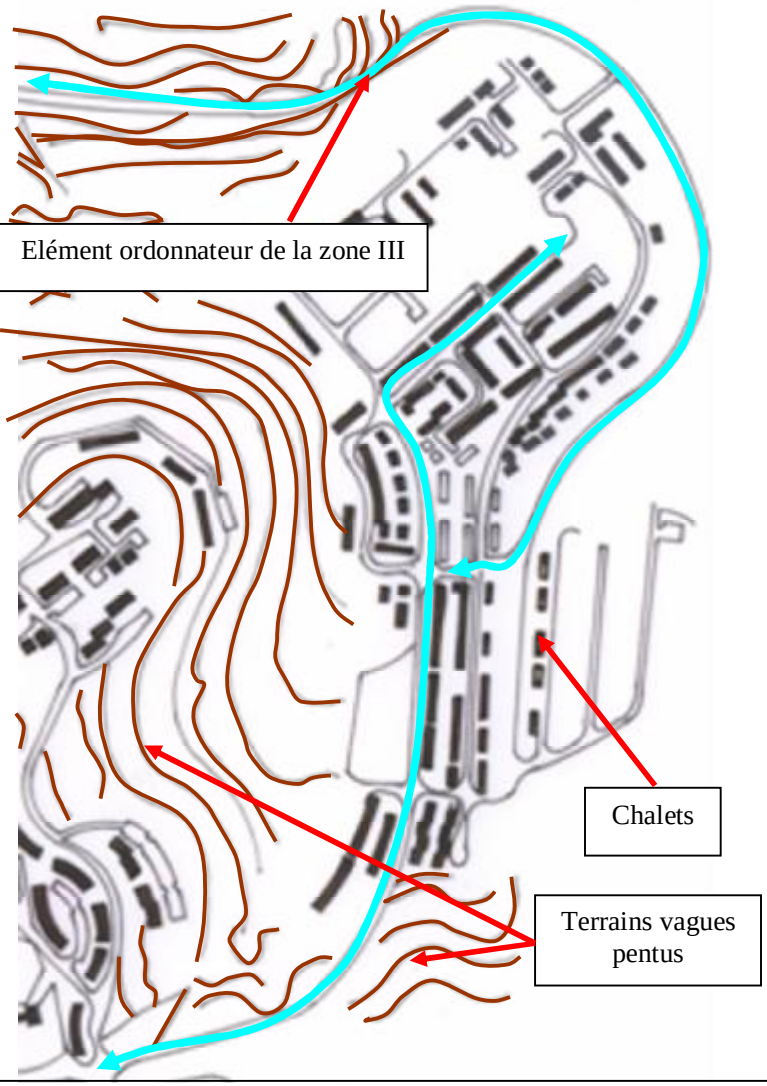

Figure n°95 : Délimitation et structuration de la zone III.

Délimitée par des terrains vagues accidentés et la voie qui contourne la ZHUN, la zone V constitue un autre lotissement. Ce dernier occupe les terrains que le collectif rejette à cause des problèmes qu'ils peuvent engendrés. Identique à la zone III, elle est découpée en îlots en bandes alignées le long des voies. Cependant, elle renferme un autre type de découpage celui des chalets.

Source : traitement personnel

Photos n°351 à 356 : Vues montrant l'environnement crée par l'implantation des chalets.

Surplombant le lotissement, les chalets sont placés sur des plates formes travaillées en terrasse. Ils se démarquent du lotissement par leur découpage urbanistique et leur traitement architectural. Ils sont entourés de jardin constituant la seule partie qui comporte la verdure. Cependant, ils tirent leur essence du rural qui contraste avec les lotissements qui les

2007

Photos n°357 à 362: Vues montrant l'environnement de la zone V.

Séparée de la zone I par des terrains vagues accidentés, la zone V est située en contre bas. Elle se compose de deux parties : le lotissement et les chalets de Zaouach. Le lotissement est constitué de masses de béton arborant certaines caractéristiques du collectif : la hauteur du bâti, l'absence de jardin, les commerces au rez-de-chaussée …

2007

c – Etude de la voirie :

Dans tous les grands ensembles, l'existence de la voirie constitue la condition sine qua non à la formation des établissements humains. En effet, les chenaux de communication représentent une composante fondamentale de toute forme d'urbanisation à partir de laquelle prennent naissance les regroupements humains que se soit une ville, un village, un quartier, une ZHUN….

Sans se déroger aux principes fondamentaux énoncés pour la création des grands ensembles, la ZHUN de Boussouf est dotée d'un système de voirie qui est tributaire du relief de son terrain. Ainsi, la voirie de la ZHUN de Boussouf est moins développée comparativement à celle de Daksi. La morphologie du terrain a conditionné le tracé et le nombre de voies réalisées. D'ailleurs, ces canaux de communication ont vu leur nombre se réduire aux voies les plus indispensables car la pente du terrain, étant forte, fait augmenter le coût de réalisation de la ZHUN. Ainsi, pour parer à ce problème, le réseau réalisé s'est limité aux voies qui facilitent l'accessibilité tout en délimitant de grandes mailles sans y pénétrer pour desservir les habitations..

c-1- Les voies primaires :

c-1-1- La voie primaire – primaire :

Longeant la cité de Boussouf, ce chenal de communication qui assure la liaison entre plusieurs agglomérations, constitue une ligne de croissance le long de laquelle plusieurs grands ensembles ont pris naissance tels que : la cité 20 Août, la cité Filali, la cité du 5 Juillet et enfin la cité Boudjenana. Ce canal de communication, étant la route nationale n°5, possède des dimensions qui sont inhérentes au rôle et la fonction joués par ce chenal à l'échelle de la ville. Ainsi, cette voie a une largeur de plus de 18m et comporte deux chaussées à sens unique chacune séparées par un terre plein. Elle est étalonnée par les points d'accès à la zone industrielle, le polygone et des équipements implantés tout le long et de part et d'autre de celle-ci notamment la direction régionale des télécommunications, le centre hippique de Constantine, la direction de la police urbaine, la station ouest des voyageurs, la station d'essence….

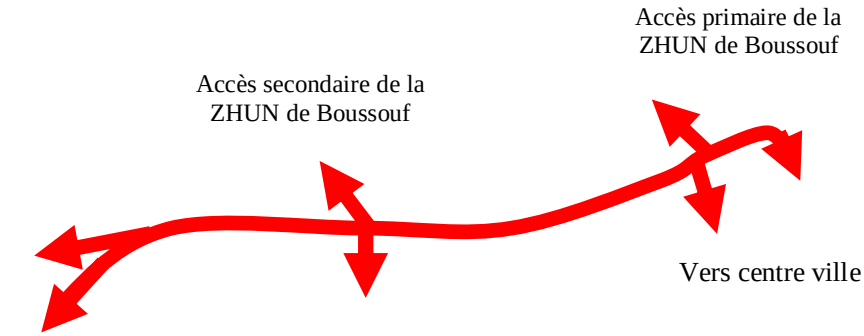

Figure n°96 : La voie pimaire- primaire.

La voie primaire- primaire est étalonnée par les points d'accès disposés de part et d'autre et le long de celle-ci. Ils mènent soit vers les équipements, soit vers la zone industrielle.

Source : traitement personnel

Photo n°363 : Vue sur la voie primaire- primaire.

Ligne de croissance, ce canal de communication est considéré comme axe très important à l'échelle de la ville. Les critères lui permettant d'être classés primaire- primaire sont :

- Sa fonction : route nationale 05 reliant plusieurs agglomérations entre elles,
- Ses dimensions : il a une largeur dépassant les 18m,
- Son rôle ne se limite pas au passage seulement mais il dessert plusieurs équipements importants à l'échelle de la ville et plusieurs cités.

Cette voie représente un mini périphérique en forme de baïonnette, une sorte de rempart séparant la ZHUN le reste du tissu urbain.

2007

c-1-2- La voie primaire- secondaire:

De moindre importance pour la ville mais essentielle pour la ZHUN de Boussouf, cet axe en forme de boucle, enserre toute la zone du grand ensemble selon les principes énoncés par le mouvement moderne. Cependant, cette boucle ne possède pas une forme régulière ; cette dernière suit la topographie du terrain. Elle rétrécit puis s'élargit tout en talonnant les courbes de niveau. Cette voie prend naissance à partir du point d'accès principal contournant ainsi la cité de Boussouf. Elle ceinture la ZHUN de Boussouf tout en dissociant la partie urbanisée de celle non construite. Elle traverse les terrains vagues non construits tout en séparant le grand ensemble et les terres agricoles qui l'environnent. Elle marque la limite du périmètre urbain de l'agglomération.

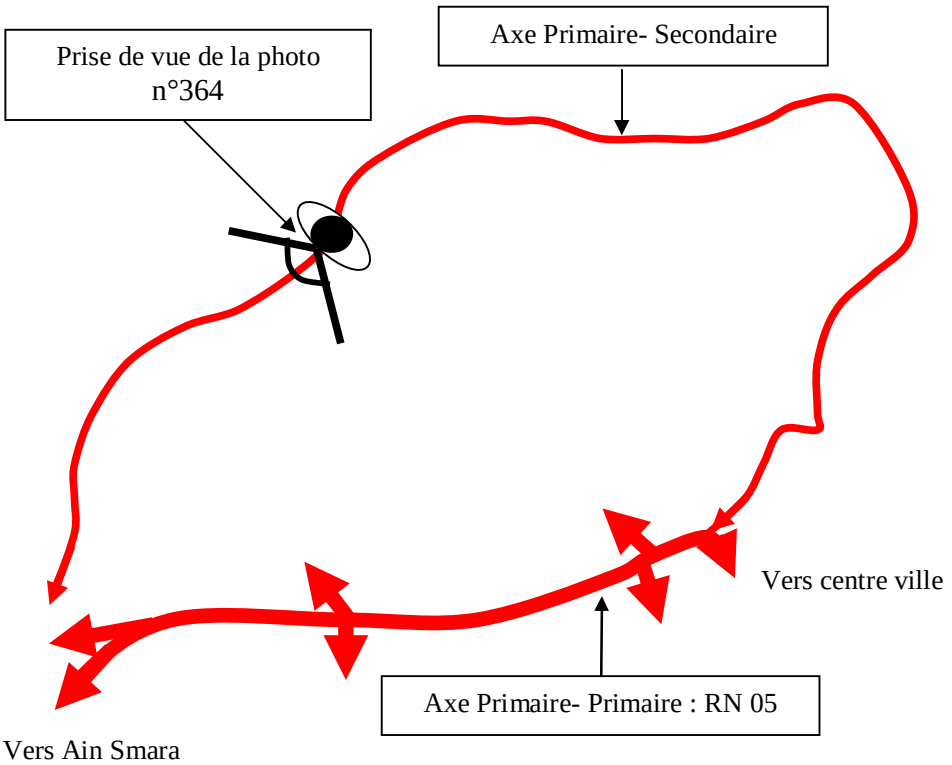

Figure n°97 : La forme de l'axe primaire- secondaire.

Prenant naissance à partir de la voie primaire- primaire, ce canal de communication forme une boucle à l'intérieur de laquelle se trouve implantée la zone de Boussouf. Il marque la limite entre le périmètre urbanisé et les terres à vocation agricoles.

Source : traitement personnel

Photo n°364 : Vue sur l'axe primaire- secondaire.

Contournant toute la zone urbanisée, ce chenal de communication constitue une voie importante pour la ZHUN. Cette dernière limite et dessert plusieurs groupements de l'habitat notamment ceux de l'individuel. En effet, placé à la périphérie de la zone d'étude, l'individuel est implanté prés des deux accès de la ZHUN, le long de cet axe. D'ailleurs, cette photo montre la deuxième extrémité de cette voie où s'est développé l'individuel et menant vers l'accès débouchant sur la voie primaire- primaire à proximité de la station d'essence de Boussouf.

2007

c-2- Les voies secondaires :

Moins importantes que les voies précédentes, elles desservent l'intérieur de la zone Boussouf. Elles se composent de deux types :

c-2-1-La voie secondaire- primaire :

De 10 m de large, ce chenal de communication scinde la zone de Boussouf en deux parties. En fait, il constitue un boulevard le long duquel sont alignés les bâtiments. Ces derniers possèdent des rez-de-chaussée affectés aux commerces. Cet axe prend naissance de la voie primaire – primaire et relie celle-ci à l'axe primaire secondaire.

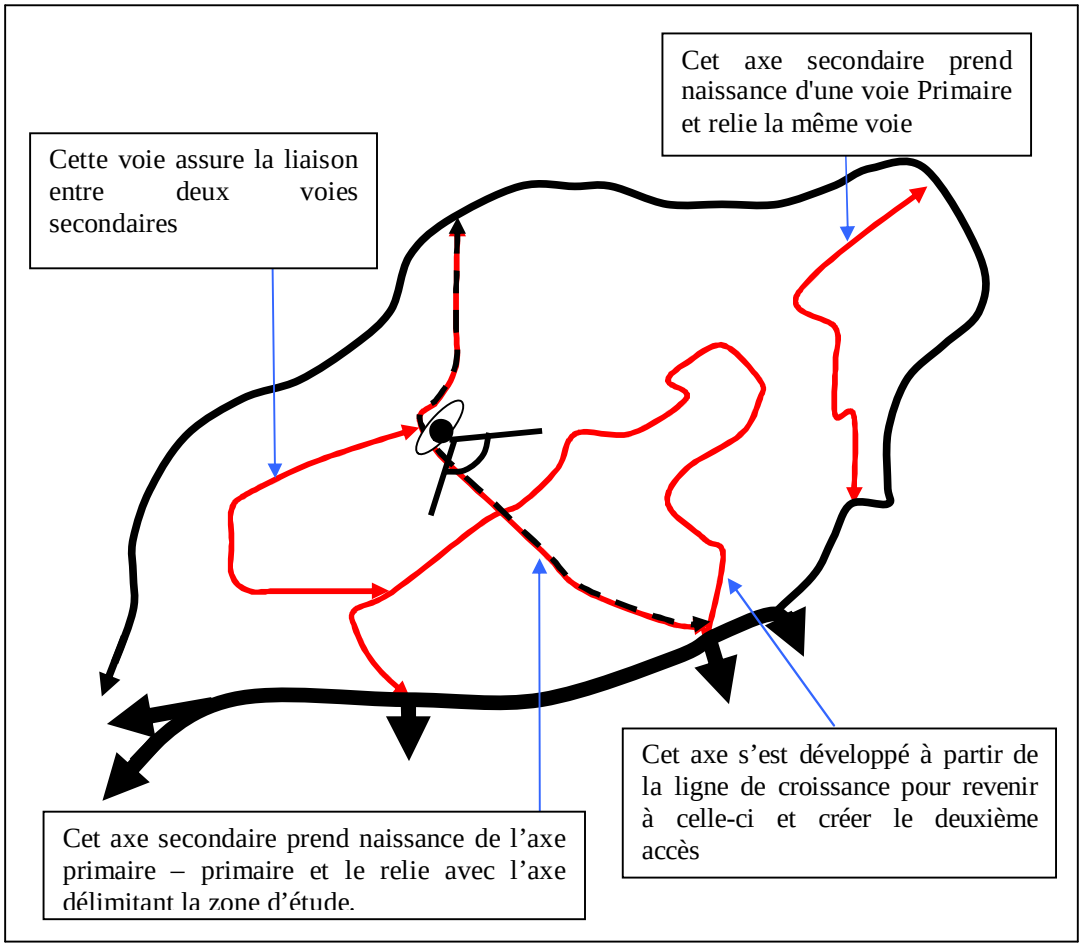

Figure n°98: Le tracé des voies secondaires.

Contrairement aux chenaux secondaires de Daksi dont le nombre est élevé, ceux de Boussouf possèdent un nombre restreint et sont de dimensions moins importantes. Leur nombre et leur largeur sont conditionnés par le relief du terrain d'implantation. Au nombre de quatre dont le plus important relie l'axe primaire-primaire à celui qui contourne la ZHUN, d'ailleurs c'es le chenal le plus long : le boulevard. Quant aux trois, leur déploiement est réduit tout en assurant la liaison entre l'axe primaire-primaire, celui qui ceinture la zone d'étude et bien sûr le boulevard qui structure celle-ci en la divisant en deux parties

Source : traitement personnel

Photo n°365 : Vue prise sur l'axe secondaire- primaire.

L'axe secondaire-primaire constitue un chenal de communication central qui joue le rôle d'un boulevard. Néanmoins, il n'est pas doté d'un traitement qui lui permet d'assurer ce rôle. La définition des parois et la composition des façades avec les séquences qui permettent de façonner et créer l'image d'un boulevard sont inexistantes. Ainsi les limites verticales sont imperceptibles, floues et discontinues ne permettant pas de prendre en charge les pratiques sociales induites par ce type d'artère (promenade, shopping). Sans oublier que le mobilier urbain propre à un boulevard n'est pas réalisé. Ce dernier peut participer à l'animation et faciliter l'identification et l'appropriation du boulevard.

2007

L'axe secondaire - primaire qui prend naissance de la ligne de croissance, relie celle-ci à la voie qui contourne toute la zone. Il constitue le seul boulevard existant au niveau de la zone étudiée. De 10m de largeur, il scinde la ZHUN de Boussouf en deux (voir figure n°98).

Photo n° 366 : Vue sur le premier tronçon du boulevard.

Sans traitement particulier, il est semblable à toutes les voies réalisées dans le cadre des ZHUN. Avec les mêmes dimensions, avec les mêmes retraits des bâtiments par rapport à la voie, le même type de façades standardisées, le même type de trottoirs…. ces voies sont identiques et ne portent aucun symbole ou signe d'identification ou faisant référence à la culture ou le climat du pays qui les a adopté.

2007

c-2-2- Les Voies secondaires- secondaires :

De dimensions plus petites variant de 6 à 7 m de large, elles irriguent toute la zone intérieure de Boussouf. Elles sont à double sens et prennent naissance à partir soit de la voie primaire-primaire ou de l'axe primaire- secondaire qui contourne la zone de Boussouf ou encore de la voie secondaire comme le montre la figure n°99.

Photo n°367, 368 : Un exemple de voie secondaire – secondaire.

Elle irrigue l'intérieur de la zone étudiée en desservant un équipement. Définie latéralement par le mur de clôture de l'équipement, elle ne comporte aucun traitement particulier, mais, elle épouse la topographie du site d'implantation. Le gradient de la pente constitue le seul facteur qui offre du changement dans la voie.

2007

Une voie tertiaire de type non mécanique qui débouche sur l'axe secondaire- secondaire

Les bâtiments sont placés en contrebas séparés de la voie par des terrains vagues

Photo n°369 : Un autre exemple de voie secondaire- secondaire.

Elle est comprise entre deux plates-formes, cet axe est bordé par deux trottoirs et ne comporte aucun traitement particulier. Les bâtiments sont soit en contrebas, soit en amont loin de celui-ci. Ils sont séparés de celui-ci par des talus ou des terrains vagues en pente. Une voie piétonne débouche sur ce canal de communication.

2007

Au nombre de quatre seulement, elles possèdent des formes très irrégulières. En fait, elles ne sont pas rectilignes ; au contraire, leur tracé est en forme de boucle qui lui est tributaire des courbes de niveaux auxquelles il est parallèle pour réduire la pente et faciliter l'accessibilité à toutes les parties de la ZHUN. Toutes ces voies sont identiques sans traitement qui particularise chacune d'elles. Ainsi, l'identification de ces voies est très difficile à effectuer. Néanmoins, la topographie du terrain est changeante étalonnant celle-ci. L'étalonnement de chaque voie se présente dans le cas de Boussouf sous forme de variation du gradient de la pente qui oscille de 0 à 20% en segmentant celle-ci en tronçons différenciés.

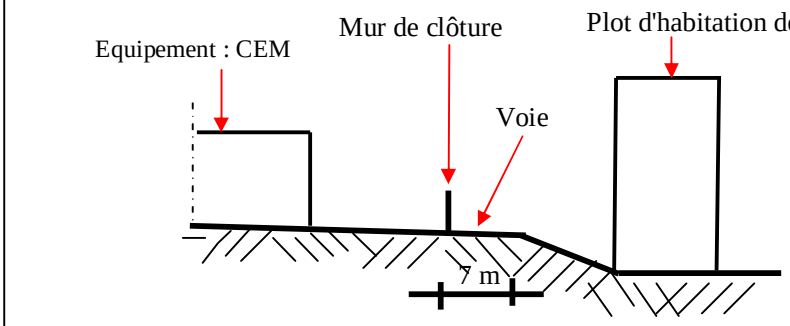

Figure n°99 : Profil d'une voie secondaire- secondaire

ech1/500

Se conformant à la même logique que celle appliquée à Daksi, le profil de la voie secondaire arbore les mêmes éléments architecturaux de part et d'autre de l'axe: l'équipement d'un côté, et l'immeuble de R+5 situé en contrebas de l'autre côté.

Source : traitement personnel

c-3- Les voies tertiaires :

Dessertes terminales menant vers les bâtiments, elles comportent deux types : mécanique et piétonne.

c-3-1- Les voies tertiaires mécaniques :

Elles prennent naissance à partir des chenaux de communication secondaires. Elles débouchent sur un parking ou elles relient deux voies secondaires comme le montre le schéma n°. Avec des dimensions réduites ne dépassant pas les 6m, elles possèdent des formes variant selon la topographie du terrain. En effet, elles sont soit rectilignes, soit courbées avec un aspect arborescent qui rappelle les venelles de la vieille ville dans leur tracé (voir figure n°100).

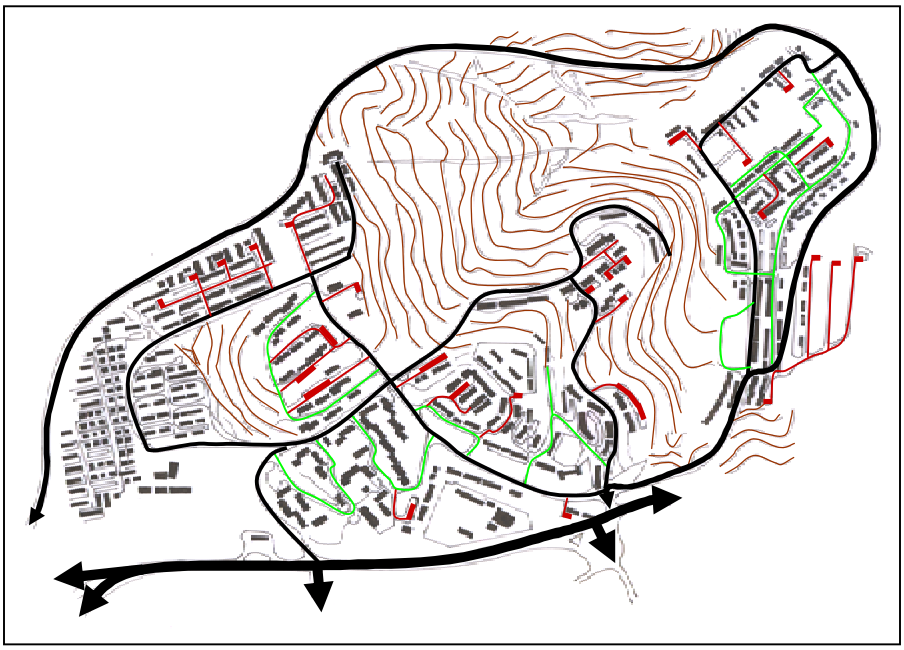

Figure n°100 : Le tracé des voies tertiaires mécaniques.

Dans le cas de Boussouf, les axes tertiaires mécaniques avec leur nombre élevé compensent le manque en voies secondaires car le nombre de ces dernières est réduit. Nonobstant, elles irriguent la zone tout en se terminant par un cul de sac ou en reliant deux voies secondaires. Tributaires du relief accidenté, elles ne pénètrent pas en profondeur et elles se présentent avec une forme sinueuse contournant ainsi les terrains montueux.

Source : traitement personnel

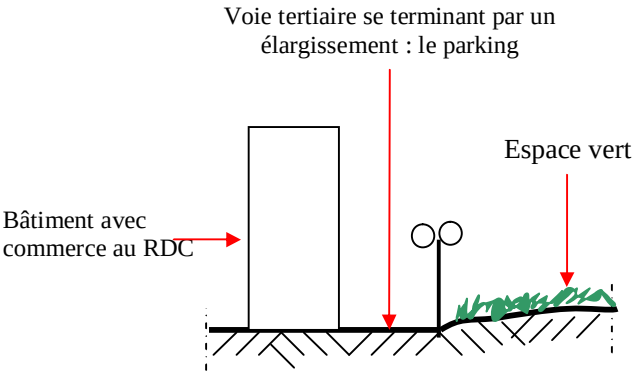

Figure n° 101 : Profil d'une voie tertiaire avec un cul de sac.

Dégagée d'un côté et circonscrite par un plot de R+5 de l'autre, la voie tertiaire s'élargit pour donner naissance à un parking. Ce dernier, en cul de sac est entouré d' un espace libre non construit formant l'open Field libéré par la superposition des habitations répondant, ainsi, au principe établi par le mouvement moderne.

Source : traitement personnel

Photo n° 370: Vue sur l'élargissement de la voie tertiaire.

Un exemple de voie tertiaire qui se termine par un parking. Délimité par les bâtiments d'un coté et par l'espace libre de l'autre, le parking en cul de sac permet l'accessibilité aux logements et aux commerces localisés au rez-de-chaussée des plots. La voie tertiaire avec le parking en poche qui lui est subordonné induit sur leur pourtour des espaces résiduels. Ces derniers séparent le plot et le cul de sac le jouxtant de la voie primaire ou secondaire; ils ne sont pas traités.

2007

c-3-2- Les voies tertiaires piétonnes :

Quant aux voies tertiaires piétonnes, elles sont, en général, de dimensions réduites ne dépassant pas les 2.50m. En fait, il existe celles qui sont situées à proximité des bâtiments. Elles sont collées aux plots tout en les enserrant. Elles constituent des parcours qui ont été établis par les concepteurs. Elles mènent vers l'entrée du bâtiment et au commerce se trouvant au rez- de- chaussée de celui-ci.

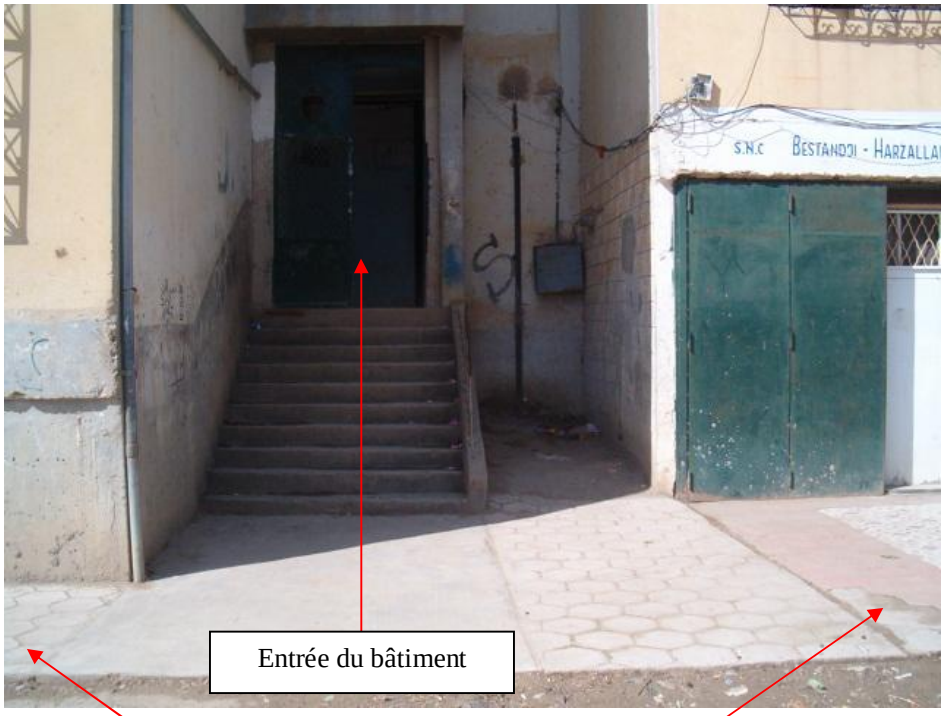

Photos n°371 : Vue sur une voie piétonne entourant le plot.
Un autre exemple de voie piétonne entourant le bâtiment et menant vers l'entrée du bloc. Cependant, cette voie a fait l'objet d'une intervention de l'état en 2006 pour améliorer le confort et l'environnement des habitants.

2007

L'entrée du bâtiment et l'état délabré de la voie piétonne qui l'entoure.

Photo n°372 : Vue sur une voie piétonne entourant le bâtiment

L'état de détérioration de l'entrée du bloc gagne même l'extérieur. En effet, l'axe piéton entourant l'immeuble et donnant accès à celui-ci est détérioré. Cet environnement représente une source de nuisance pour les habitants et notamment les enfants qui jouent dans ces espaces. D'ailleurs, il a fait l'objet d'une rénovation dans le cadre de l'opération d'amélioration menée par la DUC de Constantine en 2006.

2007

Quant à celles qui sont situées soit loin, soit qui relient deux chenaux de communication secondaires, elles sont crées spontanément par la pratique usagère des habitants. Elles constituent en fait des raccourcis pour contourner les voies mécaniques et gagner du temps refusant les itinéraires tracés par les concepteurs. Ainsi, face à cet état de fait, les autorités ont construit ces parcours en leur donnant une forme et en améliorant leur qualité.

Photo n°373,374 : Vue sur les cheminements crées par les usagers.

Les voies piétonnes créées spontanément par les habitants. Elles constituent une réponse à un besoin celui de raccourcir les parcours.

2007

Voie piétonne sous forme d'escalier qui relie deux voies secondaires- secondaires. Le nombre de marches est élevé constituant le résultat du relief accidenté du site. Son état délabré a poussée les autorités à améliorer ce type de passage indispensable au piéton.

Photo n° 375 : Vue donnant sur le cheminement piéton reliant deux voies secondaires avant sa réfection.

Conditionné par la structure morphologique du terrain, le tracé des voies secondaires épouse la topographie de celui-ci. Elles sont implantées parallèlement aux courbes de niveaux. Ainsi, elles sont placées sur deux plates formes superposées dont le niveau est différent. Elles sont reliées par un cheminement piéton qui prend la forme d'escalier caractérisé par le nombre élevé de marches.

2007

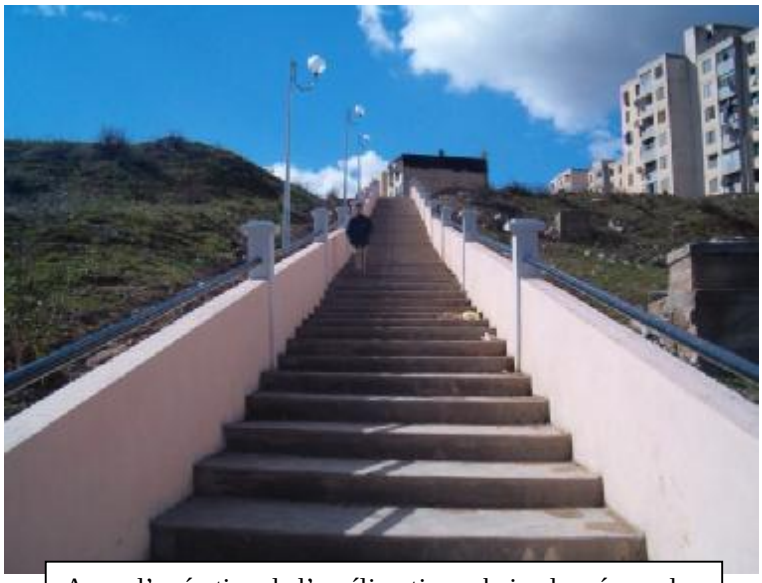

Apres l'opération de l'amélioration urbaine lancée par la DUC de Constantine, la qualité de la voie piétonne a été améliorée. Néanmoins, le nombre de marche est toujours élevé avec l'absence de palier de repos source d'inconfort pour les usagers.

Photo n°376 : Vue sur le même cheminement après réfection.

La voie piétonne sous forme d'escalier après l'intervention exécutée dans le cadre de l'amélioration urbaine lancée par la DUC de Constantine en 2006.

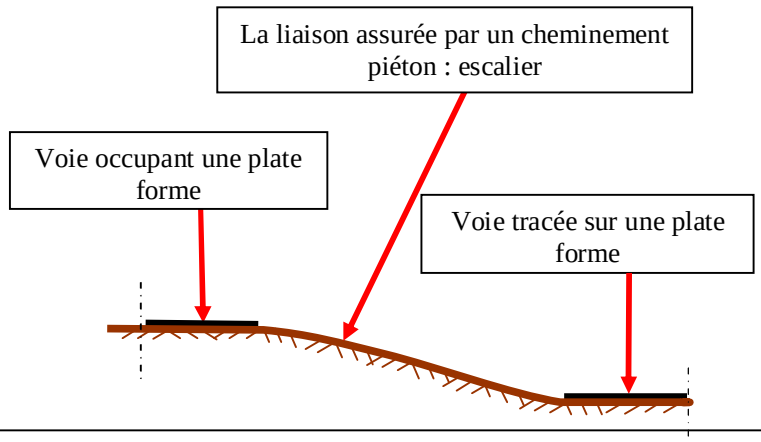

Figure n°102 : Croquis montrant la disposition des plates formes.

La topographie étant pentue, le terrain n'est pas arasé sur toute sa surface. Au contraire, il est nivelé partiellement en terrasses sous forme de plates formes éloignées l'une de l'autre. Elles sont reliées par des cheminements piétons qui épousent la forme de la pente : des escaliers avec un nombre élevé de marches.

Source : traitement personnel

Pour conclure, si la hiérarchisation des voies préconisée par le mouvement moderne est respectée, nonobstant, le nombre de chenaux de communication secondaires dont le rôle est de desservir l'intérieur du grand ensemble, a été réduit en faveur des voies tertiaires. En effet, la pente du terrain a conditionné le nombre, le tracé et la forme des voies.

Toutes ces voies ont le même profil car elles ne comportent aucun traitement particulier pouvant les différencier : l'aménagement, les plantations, le mobilier urbain. Le manque de caractérisation des axes est renforcé par la définition des parois verticales qui est identique tout leur long. Sans repérage, ni marquage particulier mais hiérarchisées, les voies se coupent en déterminant des points d'intersection constituant les nœuds.

d- Les nœuds :

Subordonnés au classement des voies, les nœuds prennent forme quand les voies se ramifient pour desservir soit la ZHUN de Boussouf, soit les zones intérieures et enfin les unités résidentielles. En d'autres termes, Les nœuds représentent les points de rencontre de deux ou plusieurs voies de même rang ou de rang différent. Les intersections qui en découlent, sont soit dotées d'un traitement particulier sous forme de carrefour pour les marquer, soit elles constituent de simples croisements. Ainsi, des nœuds, avec des dimensions variant de la plus petite à la plus grande avec ou sans traitement, sont disséminés à travers la zone d'étude comme l'indique la figure n°103.

Photo n°377: Nœud d'accès à la ZHUN.

C'est le seul nœud traité et aménagé pour marquer l'accès à la ZHUN

2007

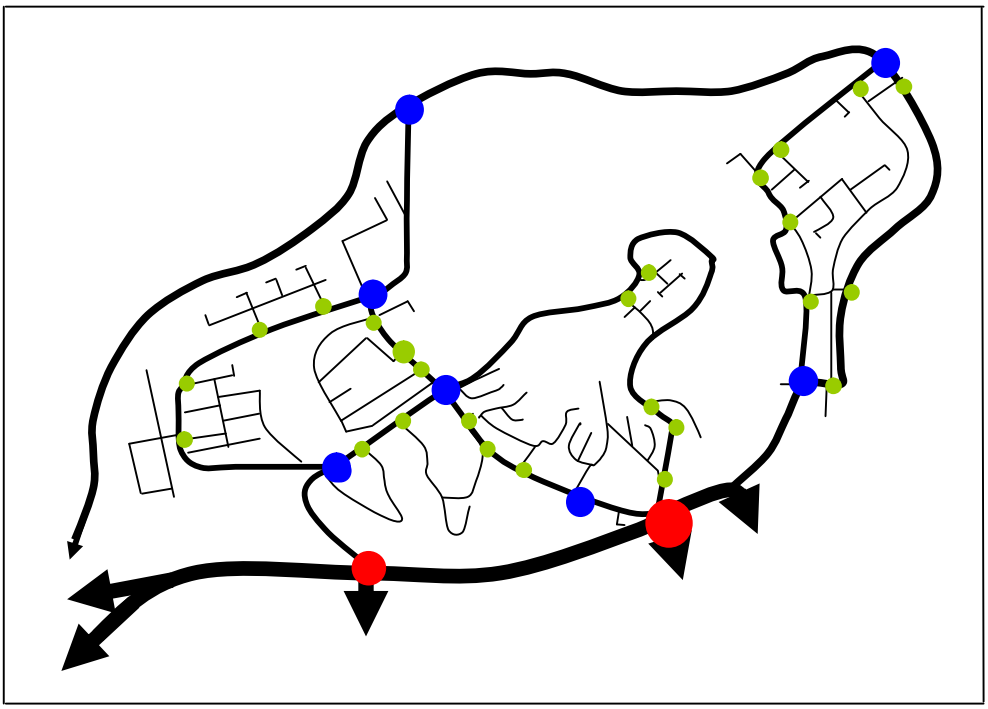

Nœud Primaire

Nœud Secondaire

Nœud Tertiaire

Figure n°103 : La hiérarchisation des nœuds.

Se conformant à la logique de la hiérarchisation des voies, les nœuds de Boussouf sont classés selon leur importance. En fait, le rôle qu'ils jouent au niveau de la zone et le rang de la voie qui lui donne naissance, détermine leur importance, leur dimension et leur traitement. Il existe trois types de nœuds : primaire, secondaire et tertiaire.

Source : traitement personnel

d-1- Les nœuds primaires :

Situés sur l'axe de croissance considéré comme voie primaire-primaire, les nœuds primaires sont au nombre de deux. Ils étalonnent l'axe qui les porte et annoncent, en général, la ramification de celui-ci en deux ou plusieurs voies. Ils marquent le passage d'une voie primaire à une autre secondaire. En fait, ces nœuds primaires constituaient des pôles de croissances dont le rôle est d'orienter la croissance urbaine. Avec l'extension du tissu urbain, elle s'est transformée en pôle ordonnant la croissance linéaire de la ville.

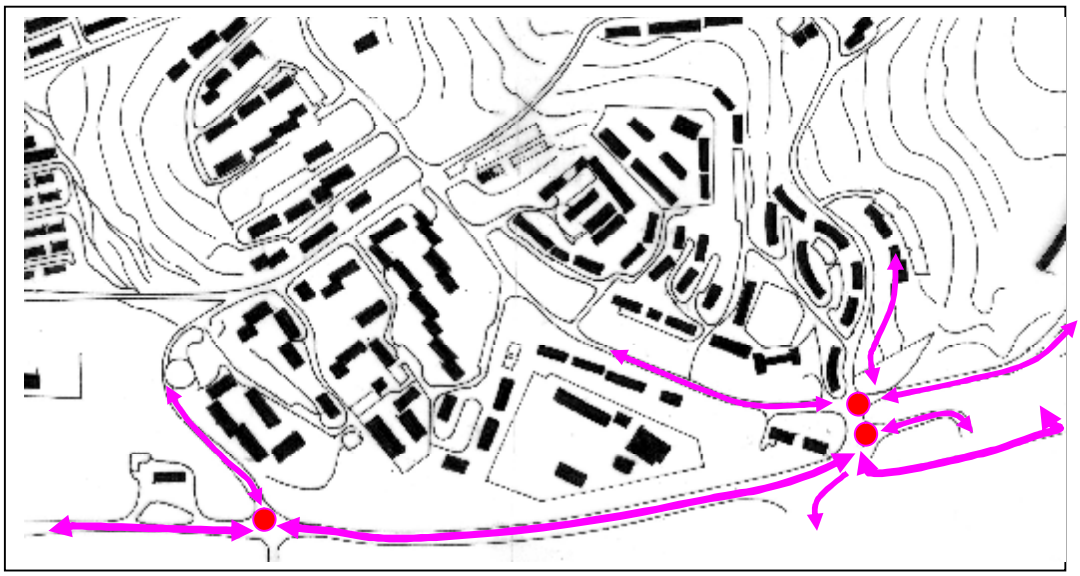

Figure n°104 : Les nœuds primaires.

Les nœuds primaires de la ZHUN de Boussouf représentent les seuls points d'accès à celle-ci. Véritable rempart, la voie primaire ceinture la zone de Boussouf dont l'accessibilité n'est possible qu'en deux points. Ces derniers peuvent être assimilés à des portes de la cité qui prennent la forme de nœuds dont le rôle est ambivalent : celui d'une borne de croissance et celui d'un pôle de croissance.

Source : traitement personnel

d-2- Le nœud primaire- primaire:

Si au départ, ce nœud constituait une borne de croissance, avec l'extension de la ville elle s'est transformée en pôle de croissance à partir duquel un tissu urbain s'est développé. Avec ses dimensions importantes, ce nœud primaire- primaire représente un point stratégique pour la ville puis pour la ZHUN. En effet, un nombre élevé de voies se rencontre en ce point où elles s'infléchissent pour prendre des directions différentes.

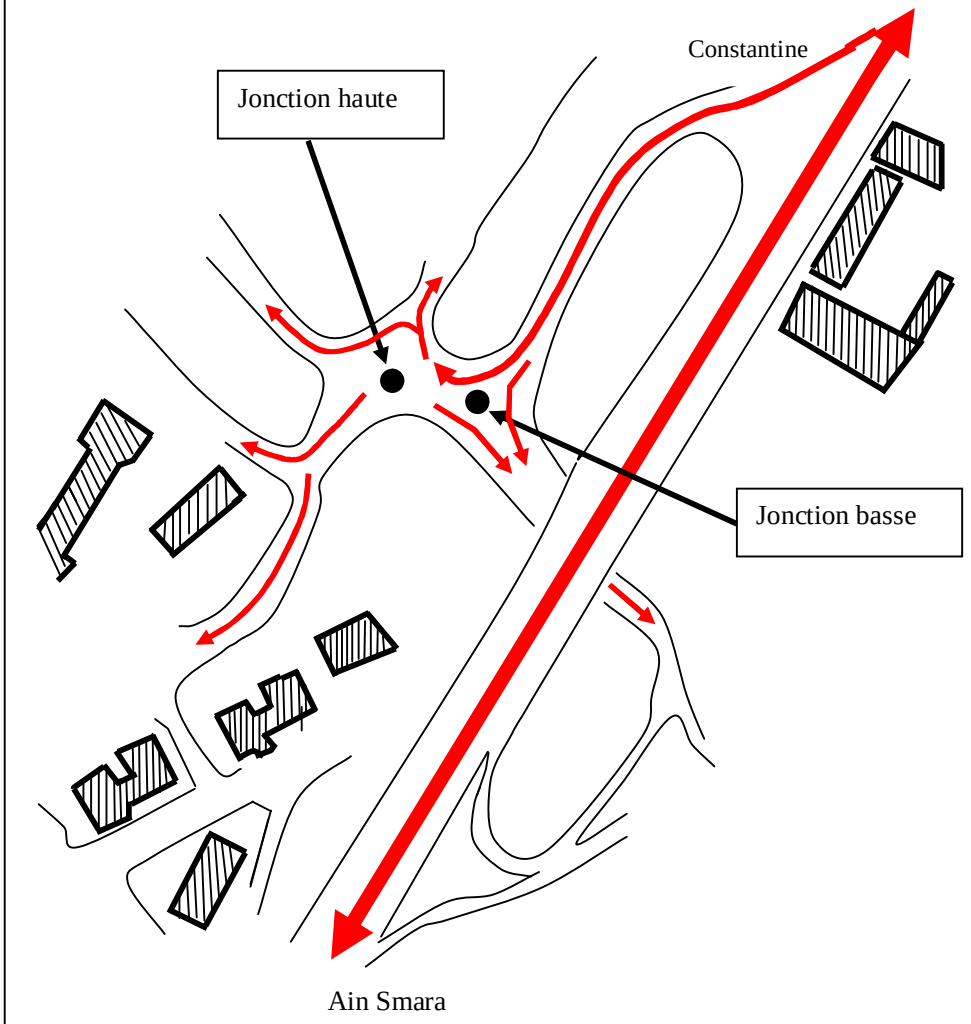

Figure n° 105 : Le nœud primaire- primaire.

Limité par la ligne de croissance, le nœud primaire- primaire est composé de deux nœuds : le premier situé dans la partie basse, assure la liaison et la changement de direction menant vers la zone industrielle et le centre ville. Quant au deuxième, il annonce l'entrée de la ZHUN en étant le point d'accès principal de celle-ci : une porte d'entrée dans le grand rempart qui prend la forme de ligne de croissance.

Source : traitement personnel

Ce nœud possède une forme particulière : longiforme attribuée par la juxtaposition de deux points de jonction. En fait, il se compose de deux nœuds mis l'un à coté de l'autre. Le premier assure le changement de direction vers la zone industrielle et le centre ville ; quant au deuxième, il permet d'accéder à la ZHUN de Boussouf. Sans aménagement pour réguler la circulation mécanique (notamment un rond-point) ce nœud, point de jonction de plusieurs voies, se caractérise par le désordre.

Photo n°378 : Vue sur le nœud primaire- primaire.

L'accès de la ZHUN de Boussouf est marqué par un nœud constitué par le croisement de plusieurs voies. En fait, il représente un carrefour qui n'est pas matérialisé. A défaut de bénéficier d'un aménagement spécifique au centre pour réguler la circulation et marquer l'entrée de la ZHUN, il est doté d'un traitement latéral. Sans aménagement pour réguler la circulation mécanique notamment un rond-point, ce nœud, point de jonction de plusieurs voies, se caractérise par le désordre. Ce dernier consiste en la construction d'une stèle à la mémoire de Abd El Hafid Boussouf. Le monument en question comporte quatre colonnes simples surmontées d'une couverture en tuiles métalliques : sorte de hangar miniaturisé. En retrait, ce dernier n'arrive pas à constituer un symbole qui lui attribue une image permettant l'identification de la zone.

2007

Ce nœud se caractérise par sa position qui représente une plaque tournante : un espace « charnière ». Il assure la continuité entre le tissu existant et la zone d'étude c'est-à-dire la partie sud ouest de la ville. Parallèlement, il peut être assimilé à la porte d'entrée principale de la ZHUN dont l'accès est limité pour une zone de cette dimension. En effet, les points d'accès de la ZHUN de Boussouf sont au nombre de deux dont le plus important est celui-ci.

Photo n°379 à 382 : Vues sur le nœud primaire- primaire (coté bas)

Ce nœud est particulier de par sa forme, ses dimensions et surtout sa position charnière. En fait, il représente une plaque tournante qui permet le changement de direction : soit vers le centre ville, soit vers la zone industrielle, enfin l'accès à la ZHUN de Boussouf. Il représente le point de rencontre de plusieurs éléments de type différent : les constructions renfermant les barres d'habitations collectives et des équipements, l'autopont, limités par la ligne de croissance.

2007

d-2-1- Reconstitution en 3D du nœud primaire –primaire:

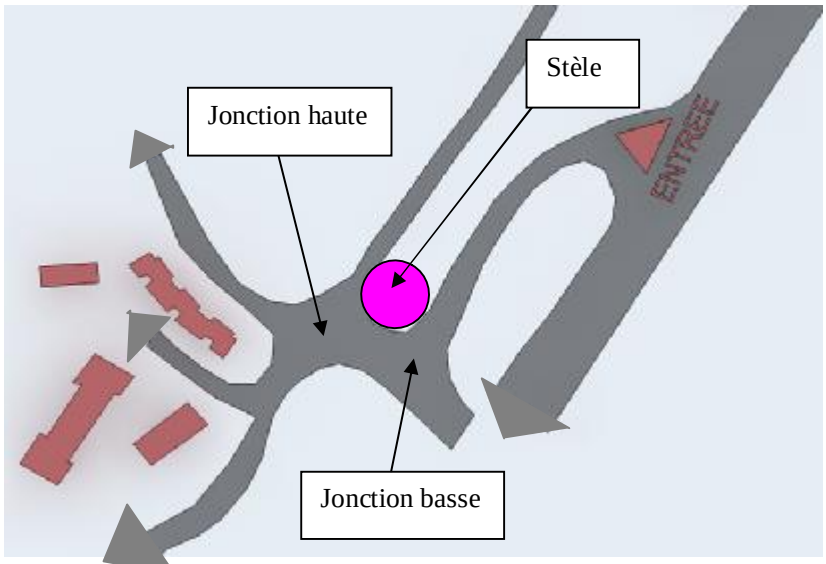

Figure n°106 : La forme et la position du nœud primaire- primaire.

Le nœud primaire- primaire se compose de deux jonctions : celle qui permet le changement de direction et celle qui constitue le point d'accès le plus important de la zone de Boussouf. L'orchestration de la forme et de la position par rapport à l'axe de croissance génère une occupation au sol très importante rejetant le bâti loin du nœud.

Source : traitement personnel

Figure n°107 : Reconstitution en 3D du nœud.

Le nœud représente une plaque tournante : une charnière liant la ZHUN de Boussouf avec les autres parties de la ville. Si de par sa position, sa forme et sa fonction, il constitue une véritable porte d'entrée à la zone de Boussouf, néanmoins, il n'est pas traité comme telle. D'ailleurs, il ne comporte aucun aménagement susceptible de réguler et faciliter la circulation mécanique surtout.

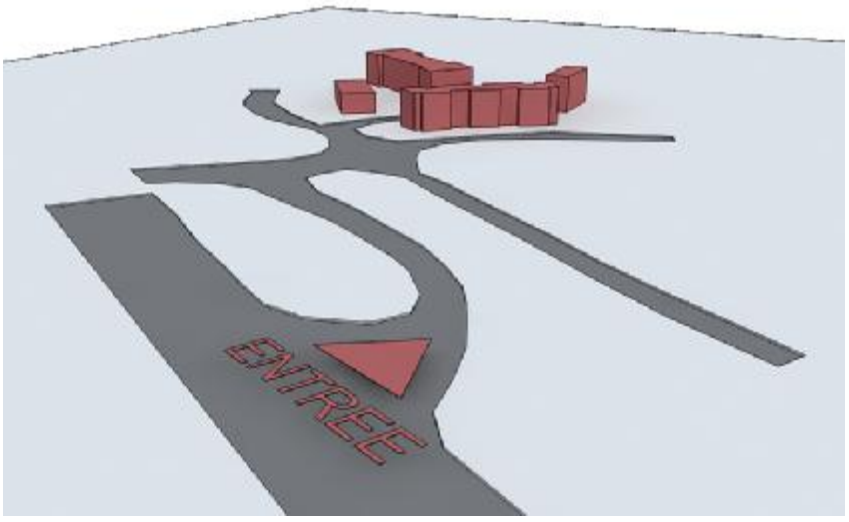

Figure n°108 : Une autre vue du nœud reconstituée en 3D.

Le bâti est disposé loin de l'espace de rencontre des voies. D'ailleurs, les bâtiments sont implantés après la naissance des voies c'est-à-dire le nœud. Le changement de direction n'est pas accompagné par un traitement d'angle des bâtiments pour lui donner une définition particulière par le biais des parois verticales le jouxtant. Au contraire, c'est les espaces libres non traités qui entourent le nœud sans lui attribuer une identité propre.

Source : traitement personnel

Au risque de se répéter, ce nœud est essentiel pour toute la zone d'étude, mais, il ne représente pas le seul point d'accès. Il existe un deuxième de moindre importance qui assure son accessibilité et sa liaison avec la ligne de croissance.

d-3- Le nœud primaire- secondaire:

Vu que la ZHUN de Boussouf est très importante de par ses dimensions, un seul point d'accès est insuffisant pour la desservir. Ainsi, un deuxième accès est prévu sur la ligne de croissance plus loin que le premier (voir figure 109). En fait, ce nœud, qui chronologiquement a été le premier point d'accès réalisé pour desservir la zone de Boussouf, permet d'accéder à l'habitat individuel et collectif se trouvant dans la partie sud de la zone d'étude sans passer par le nœud primaire- primaire.

Ce nœud occupe une position particuliere du fait qu'il est proche de la sortie de l'agglomeration. Plus precisement, il est situé avant la station d'essence de Boussouf comme l'indique la figure n°101. De par sa position et sa fonction, il peut etre comparé à une deuxieme porte d'acces moins importante que la premiere car le site comparable à une île, il est entouré de voies dont le niveau n'est pas le meme que celui du terrain posant ainsi le probleme de son accessibilité.

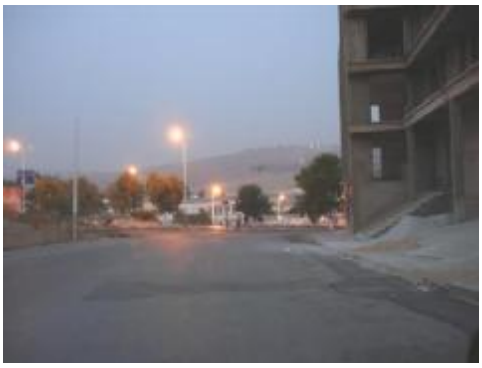

Photos n°383, 384 : Nœud primaire secondaire.
Donnant sur la ligne de croissance, ce nœud dont les dimensions sont importantes ne possède pas un marquage, traitement particulier. Il est matérialisé par un élargissement débouchant directement sur la voie primaire induisant des problèmes de circulation mécanique.

2007

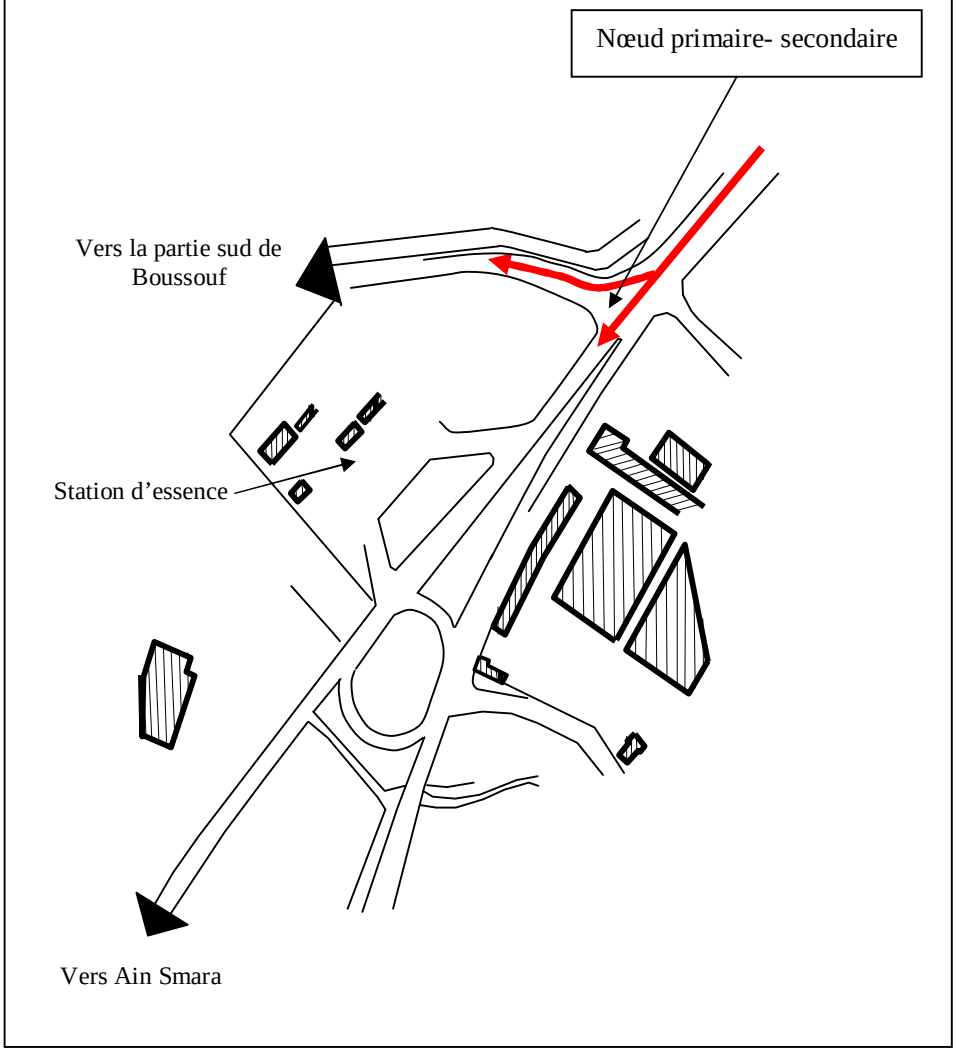

Figure n°109 : Le nœud primaire- secondaire.

Situé près de la station essence, ce nœud est le deuxième accès à la zone de Boussouf. De dimensions moins importantes, ce point où se ramifie la ligne de croissance, assure l'accessibilité à la zone sud de Boussouf et sa liaison avec les autres parties de la ville. Il peut être assimilé à une deuxième porte mais moins importante sachant que le primat est donné au collectif où se trouve implantée la première porte.

Source: traitement personnel

d-3-1- Reconstitution en 3D du nœud primaire- secondaire:

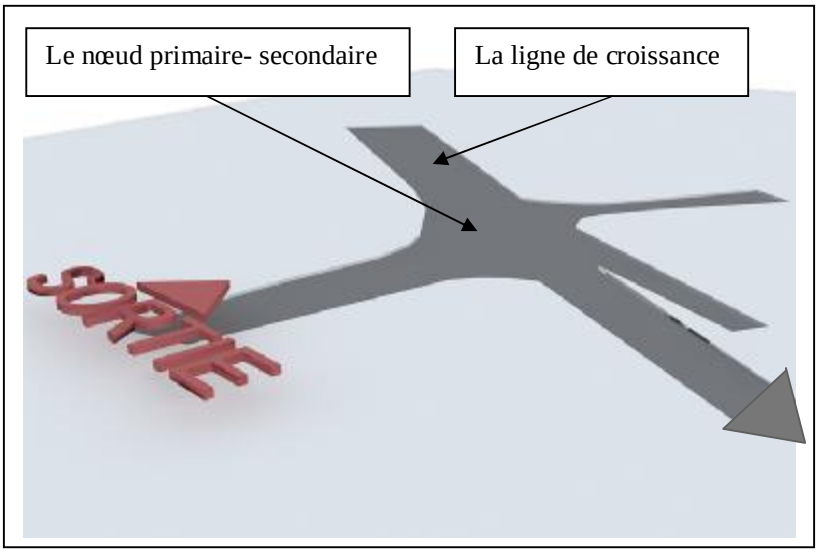

Figure n° 110: Le Nœud primaire- secondaire reconstitué en 3D.

De moindre importance, ce nœud est obtenu à partir de la ligne de croissance qui se ramifie donnant naissance à une voie secondaire. Cette dernière pénètre la ZHUN de Boussouf. Il ne comporte aucun traitement qui permet sa lecture et surtout sa signalisation. C'est une intersection en forme de T sans aménagement dont la sortie est difficile surtout avec la pente de la voie secondaire qui y débouche.

Source : traitement personnel

Ces deux nœuds qui sont situés sur la ligne de croissance permettent à la ZHUN de Boussouf de tisser des relations avec le tissu urbain existant. En effet, le site de la ZHUN de Boussouf peut etre comparé au rocher de la vieille ville inaccessible à cause de la barriere naturelle qui l'entoure mais elle se laisse franchir en des points precis constituant des portes d'entrées à celui-ci. Dans le cas de la ZHUN de Boussouf, son site de par sa morphologie et sa topographie accidentée est en rupture avec le reste de l'agglomeration. Elle represente un isolat de beton baignant dans un territoire rural avec ces deux nœuds comme portes d'accés.

d-4- Les nœuds secondaires :

Les nœuds secondaires sont multiples; ils etalonnent les voies secondaires. Points de jonction entre deux ou plusieurs voies secondaires, ils assurent le passage d'un axe secondaire à un autre secondaire ou à un autre de type tertiaire. De dimensions modestes, leur forme depend du type de croisement dont ils sont issus. Ainsi, ils possedent une forme en T ou en Y qui est tributaire de la topographie du terrain. Ils ne sont pas traités et ils ne beneficient, en general, d'aucun mobilier urbain ou signalisation. Neanmoins, il existe deux types : le nœud secondaire- primaire et les nœuds secondaire- secondaire.

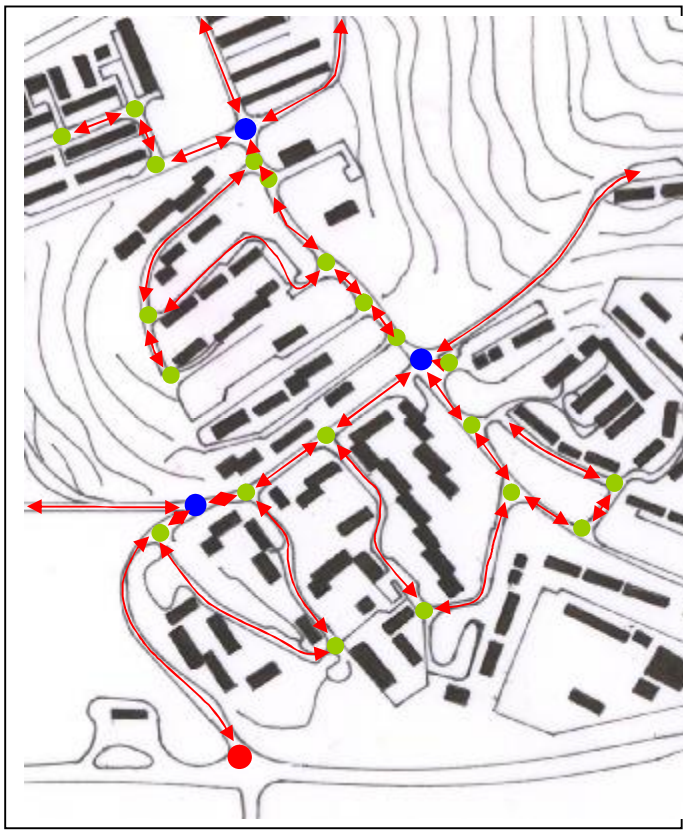

Nœud primaire

Nœud secondaire

Nœud tertiaire

Figure n° 111 : Position des nœuds secondaires et les nœuds tertiaires.

Les nœuds secondaires et tertiaires sont placés le long des voies secondaires et tertiaires tout en les étalonnant. En effet, ils permettent le passage d'un type de chenal à un autre assurant la continuité et la liaison entre les différentes parties et les différents groupements de la

Source : traitement personnel

d-4-1-Le nœud secondaire- primaire:

Le nœud secondaire-primaire constitue le point de rencontre de l'axe secondaire-primaire et la voie secondaire-secondaire. Il est situé à l'interieur de la ZHUN où il inflechit la direction des quatre voies leur permettant de desservir quatre zones d'habitations. Il assure le changement de la topographie du terrain et la continuité entre les deux parties ayant des pentes de sens contraires.

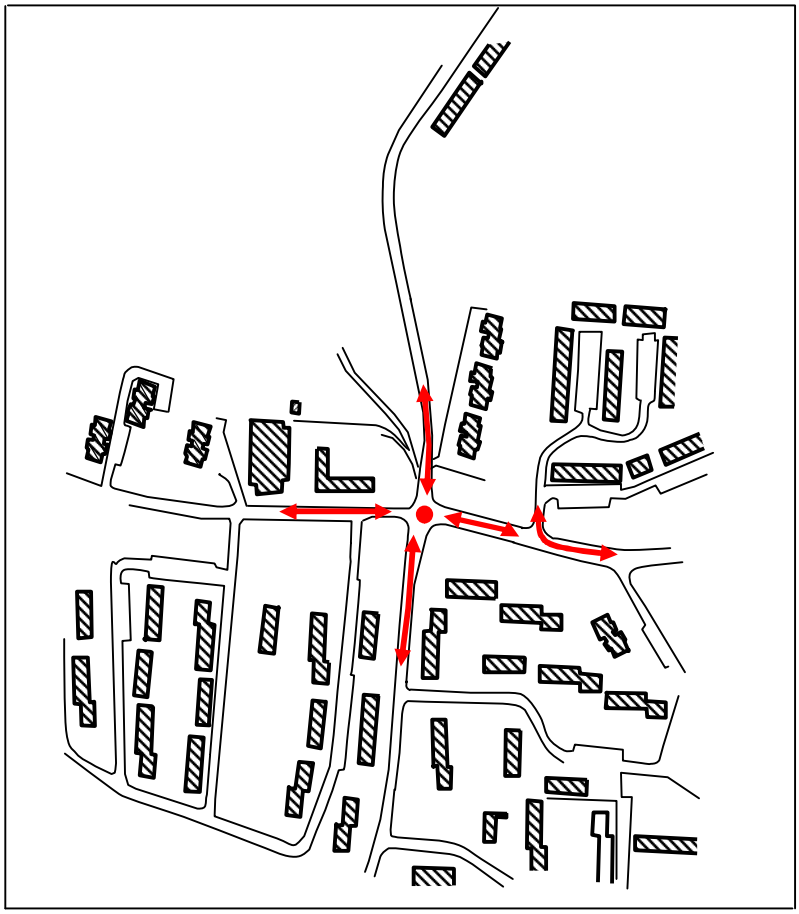

Figure n°112 : Le nœud secondaire- primaire.

Situé sur le chenal de communication secondaire- primaire, il occupe une position stratégique à l'intérieur de la zone d'étude. Il permet le changement de direction des voies et leur topographie. Ce nœud est placé au sommet d'un monticule, d'ailleurs, la topographie du terrain se modifie en ce point. Au lieu de continuer à monter, la pente redescend vers la zone basse de Boussouf où est implanté l'habitat individuel et une partie du collectif qui a été raiouté ces dernières années.

Source : traitement personnel

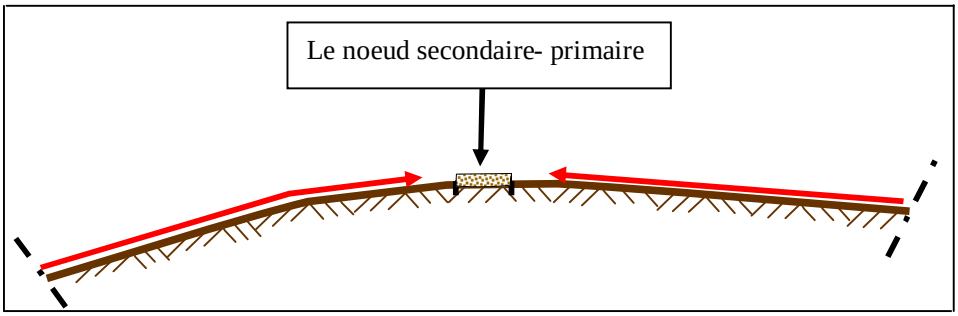

Figure n°113 : Croquis montrant la topographie du nœud secondaire- primaire.

Le nœud est placé sur une plate forme se trouvant sur le sommet d'un monticule. A son niveau la pente change de direction avec tous les désagréments que cela génère pour la circulation mécanique et piétonne.

Source : traitement personnel

Photo n° 385 : Vue sur le nœud secondaire- primaire.

L'aménagement de ce nœud est assuré par une pièce de béton circulaire jouant le rôle de carrefour. Avec un seul panneau de signalisation, il pose beaucoup plus de problème qu'il ne résout.

2007

Il se caracterise par son manque de traitement par rapport au rôle qu'il joue à l'interieur de la ZHUN. En effet, son amenagement se limite à une pièce de béton de petite dimension placée au centre qui devait resoudre le probleme de la circulation au niveau de l'intersection en regulant le sens giratoire(voir la photo n°385). L'absence de traitement notammant l'absence de panneau de signalisation génère des problemes. Si l'amenagement

de ce point est inaproprié, cependant, il est le seul nœud avec celui de l'entrée principale de Boussouf qui sont marqués soit par une stele posé à coté, soit une pièce de béton.

Photos n°386, 387 : Vues sur le nœud secondaire- primaire.

Point d'intersection de quatre voies, il assure la continuité entre les deux parties de la cité : haute et basse. D'ailleurs, le cercle construit en béton est incliné annonçant le changement de déclivité du terrain.

2007

d-4-2- Reconstitution en 3D du nœud secondaire- primaire:

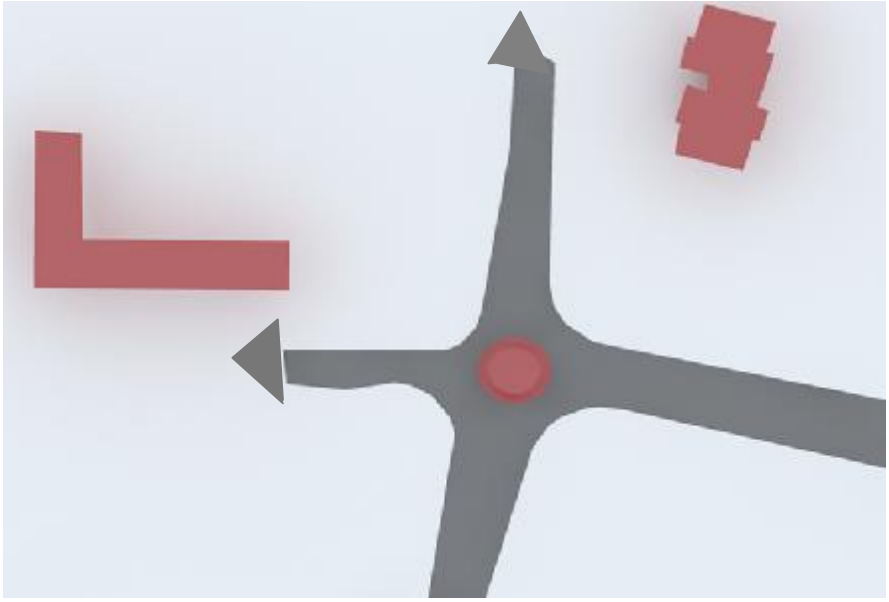

Figure n°114 : Reconstitution en 3D du nœud secondaire- primaire.

Ce nœud assure la continuité spatiale entre les différentes parties de la ZHUN. Néanmoins, il est entouré par des espaces non bâtis ne permettant pas de construire les parois verticales qui peuvent lui attribuer une définition propre. Il n'existe pas de continuité dans le bâti.

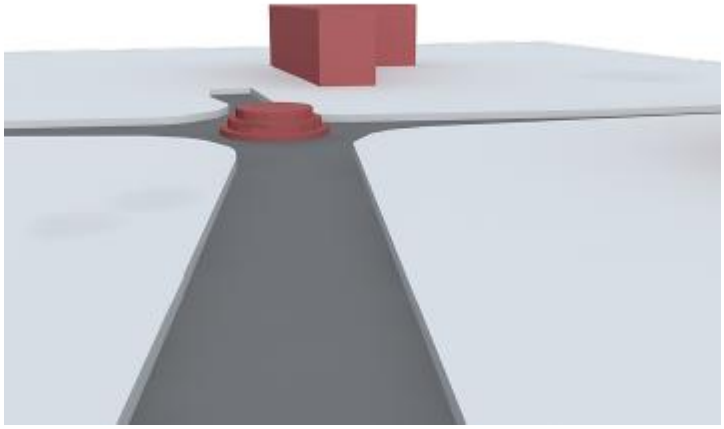

Figure n° 115 : Reconstitution en 3D.

La forme du bâti ne tient pas compte de celle du nœud. Le traitement de coin qui permet le changement de direction tout en assurant la continuité des façades urbaines est inexistant. En fait, c'est le mur de cloture qui assure la continuité en épousant la forme globale du changement de direction des voies.

Source : traitement personnel

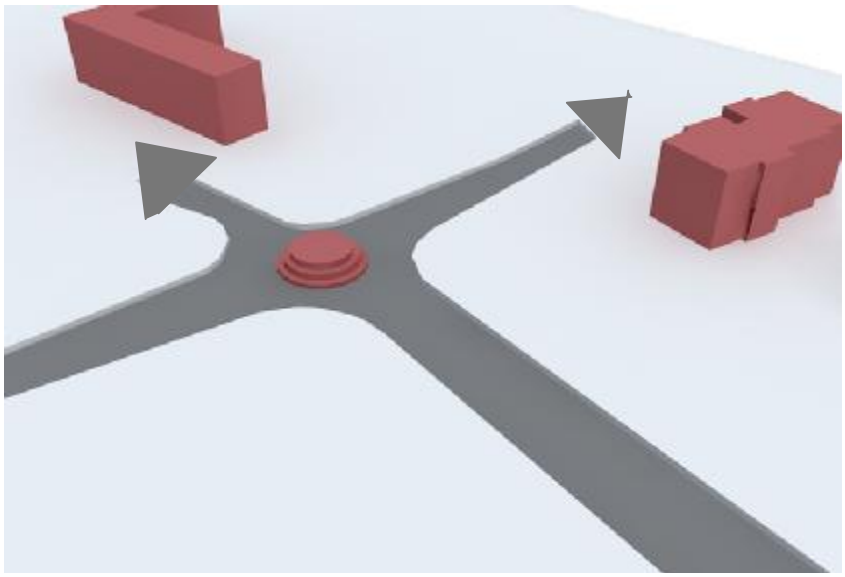

Figure n° 116 : Reconstitution en 3D de l'environnement entourant le nœud.

Le nœud n'étant pas un élément fédérateur entre les elements du bâti placés tout autour, il permet le changement de structure, de fonction et d'orientation de celui-ci.

Source : traitement personnel

Si ce nœud intérieur bénéficie de cet aménagement aussi banal qu'il soit, cependant, les autres nœuds secondaires sont laissés sous forme de croisement de voies sans traitement.

d-5- Les nœuds secondaires- secondaires :

Prenant naissance à partir du croisement entre les chenaux de communication secondaires, ils permettent de desservir les zones placées loin des canaux de communication important. Ainsi, ils se présente sous forme d'intersection en T ou en Y qui ne comportent aucun aménagement.

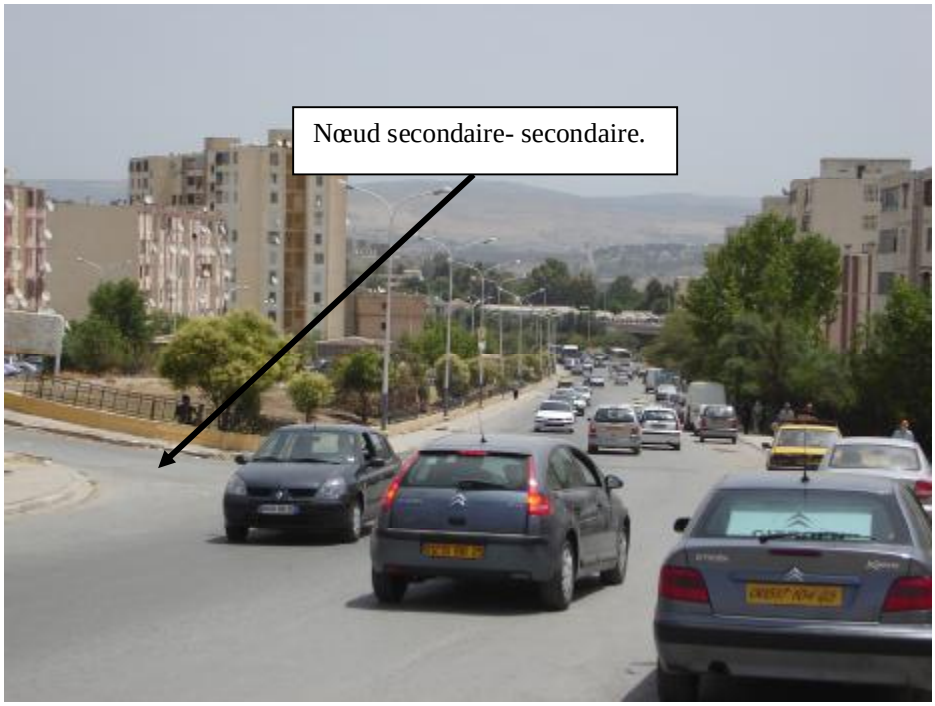

Photo n°388 : Vue sur un des nœuds secondaire- secondaire.

Disposé sur l'axe secondaire- primaire constituant le boulevard de la ZHUN de Boussouf, ce nœud assure la transition entre deux canaux de communication de types différents. En effet, il permet la ramification du boulevard donnant naissance à un axe tertiaire. Sans aménagement, sans panneau de signalisation, il représente une intersection simple en forme de T.

2007

Photos n° 389, 390 : Nœuds secondaires- secondaires.

Sans aménagement, les nœuds secondaires- secondaires se réduisent à de simples intersections en Y ou en T. D'ailleurs, les espaces et les terrains qui sont aux abords sont délaissés, ainsi que les trottoirs des voies qui leur donnent naissance.

2007

Cependant, les nœuds secondaires- secondaires ne permettent pas d'assurer la desserte terminale aux bâtiments. Un dernier type de nœuds s'imposent justement pour jouer ce rôle de dernier maillon de la hiérarchie des noeuds.

d-6- Les nœuds tertiaires :

Ce type de nœuds représente la dernière ramification des canaux de desserte. En général, ils annoncent la terminaison finale de la voirie, en d'autres termes, des parkings et les accès aux plots ou aux tours. En fait, ils résultent de la rencontre de deux voies tertiaires ou bien ils préparent l'élargissement de celle-ci en aire de stationnement. De forme modeste, ils ne bénéficient d'aucun traitement.

Cette hiérarchisation des chenaux de communication repose sur le rôle et la fonction joués par ces derniers au sein de la ZHUN. Nonobstant, leur traitement ne permet en aucun cas de les identifier. Pourtant les nœuds représentent des points stratégiques qui assurent la continuité spatiale et la changement directionnel et la ponctuation du tissu urbain, ils sont importants dans la structuration de l'espace et l'identification du paysage urbain.

Mais l'analyse démontre, qu'au niveau de la ZHUN de Boussouf, les noeuds sont tous identiques, ils prennent la forme la plus simple qui est une intersection de deux ou plusieurs voies sans signalisation et sans aménagement.

Photo n°391 : Vue sur un nœud tertiaire.

Ce nœud tertiaire est obtenu à partir de la ramification de la voie secondaire- primaire. Cette dernière donne naissance à un chenal de communication de type tertiaire qui s'élargit à sa terminaison afin de desservir les unités d'habitation

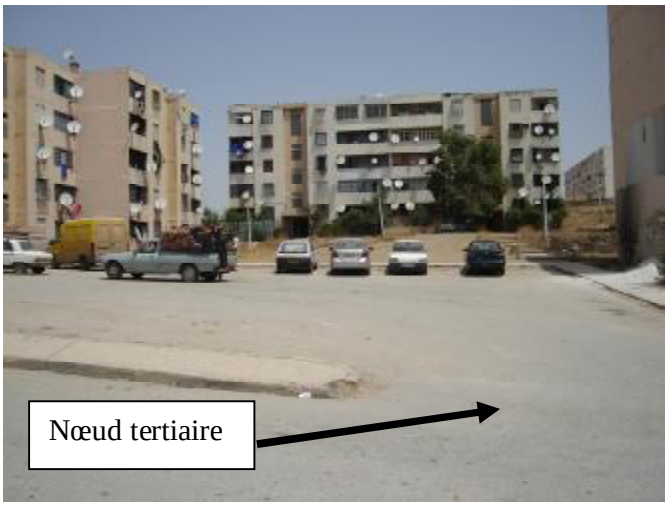

Photo n°392 : Vue sur un des nœuds tertiaires.

Cet exemple de nœud tertiaire annonce l'élargissement de la voie tertiaire en aire de stationnement. Cette dernière représente le dernier maillon de la hiérarchie des voies. En fait, la terminaison finale des chenaux de communication menant vers les accès des plots d'habitations ou les équipements.

2007

Photos n° 393, 394 : Nœuds tertiaires.

Ce type de nœuds résulte de la jonction de deux voies tertiaires. En fait, ces nœuds annoncent le changement de directions menant chacune vers un élargissement de la voie tertiaire où se trouve implanté un groupement de plots ou de tours.

2007

d-7- Conclusion:

Toutefois, l'ensemble de ces voies morcelle l'espace en plusieurs entités ceinturées de voies avec des points d'accès. Ce partage détermine le support géométrique du système urbain appelé : le maillage composé d'un certain nombre de mailles dans lesquelles les bâtiments, les tours sont implantés.

e-Le maillage :

Créée selon les principes des grands ensembles, la ZHUN de Boussouf est structurée en fonction de la disposition et la forme des chenaux de communication. En effet, leur tracé détermine un maillage dont la hiérarchie suit celle des voies. Ainsi, il existe deux types de mailles : primaire et secondaire.

e-1- La maille primaire :

La ZHUN de Boussouf est circonscrite par deux voies primaires : la ligne de croissance et la voie qui contourne toute la zone urbanisée. En se coupant, ces dernières déterminent une maille primaire qui se détache spatialement comme une entité indépendante du tissu urbain existant.

Cette « presque île » urbaine possède une forme irrégulière qui lui est attribuée par la morphologie du terrain et notamment sa topographie. Elle est plus longue que large présentant deux étranglement aux deux extrémités comme indiqué sur la figure n°117., Cette presque île présente un isthme où se trouve le point d'accès et de liaison avec la ville. Allégorique, cette image est renforcée par l'immensité des terrains agricoles qui l'environnent de tous les cotés sauf au point de liaison avec la ville. Trop importante de par ses dimensions, la maille primaire est irriguée par un ensemble de voies secondaires qui assurent sa structuration intérieure en la fractionnant en mailles secondaires.

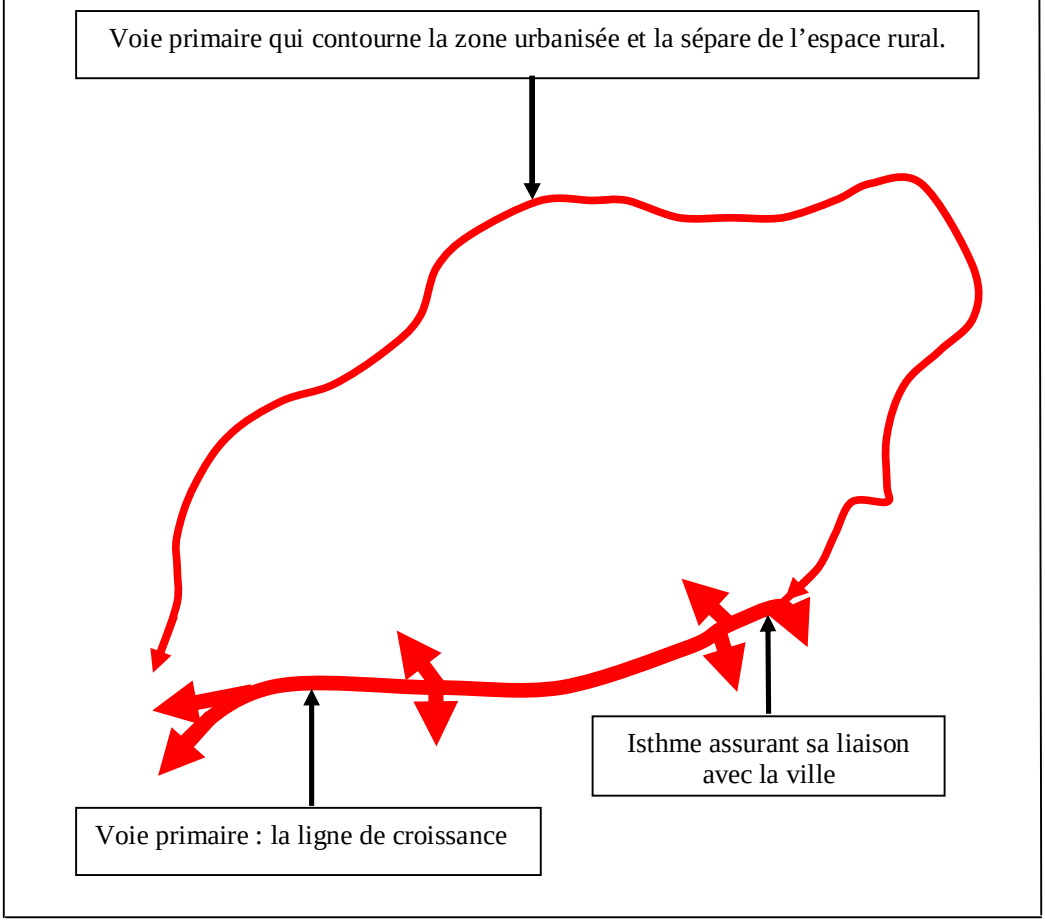

Figure n°117 : La maille primaire.

Ces deux voies délimitent une entité qui est indépendante du reste de la ville. Cette entité constitue une maille primaire possédant une forme particulière. L'aspect de cette maille est tributaire de la morphologie du terrain notamment sa topographie qui présente une barrière naturelle. Cette dernière confère à cette maille un aspect de « presque île » comportant une langue de terre qui assure sa relation avec le reste de la ville.

Source : traitement personnel

e-2- Les mailles secondaires :

L'ensemble des voies secondaires forme un réseau à l'intérieur de la maille primaire. En effet, les voies secondaires permettent de découper celle-ci en zones dont l'organisation devient plus facile.

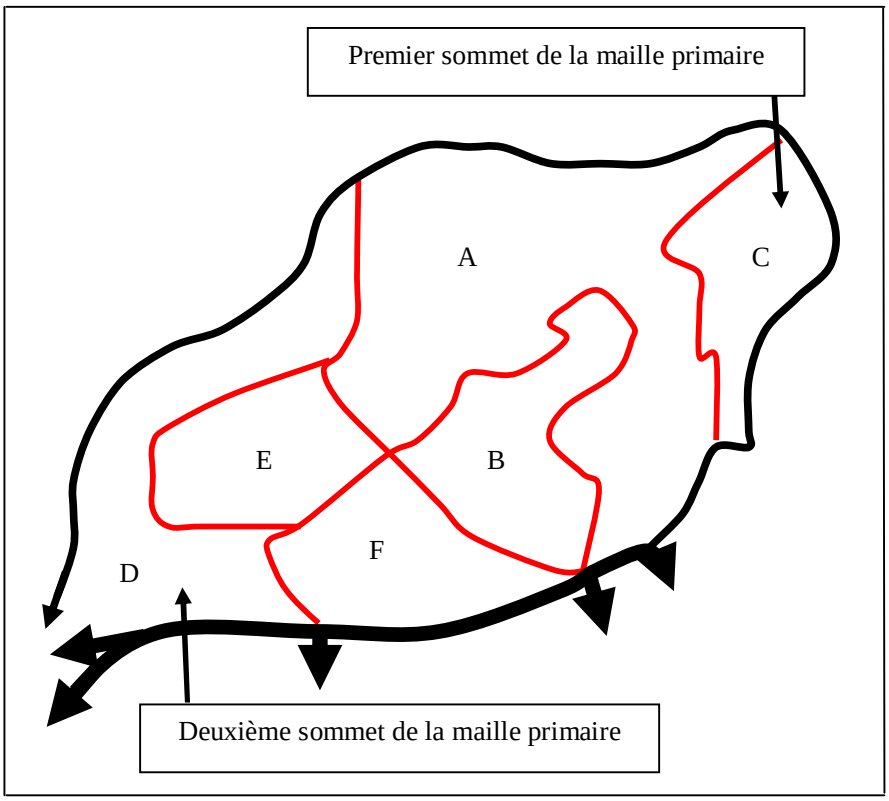

Figure n° 118 : Les mailles secondaires et leur disposition.

Les voies secondaires fragmentent la maille primaire en plusieurs zones. Chacune possède une configuration formelle atypique. En effet, leur forme organique varie selon leur position dans la maille et selon le tracé des voies secondaires.

Source : traitement personnel

Ainsi, le tracé des voies secondaires détermine en se coupant six mailles secondaires présentant des formes atypiques. En effet, la morphologie de chacune d'elles est irrégulière et différente de l'autre. Organique, la forme de chaque maille secondaire est tributaire de l'orchestration d'un certain nombre de conditions :

- La position de chacune d'elles à l'intérieur de la maille primaire :

  En effet, la forme de la maille primaire conditionne celle des mailles secondaires : celles qui sont placées aux sommets de la maille primaire où il existe un étranglement des voies et celles qui sont situées à l'intérieur entre les deux coins de la maille primaire.

- La topographie du site :

  Le relief du site influe sur la morphologie des voies qui, à leur tour, confèrent aux mailles secondaires une forme particulière.

- La forme des plates formes terrassées :

  Les méandres et les détours des tracés des voies conjugués à la manière de terrasser le terrain constituent des facteurs déterminants dans la configuration formelle des mailles secondaires. Les terrassements qui constituent les chemins des grues jouent un rôle dans la délimitation des mailles secondaires.

Pour finir, ce découpage facilite le dernier maillon du processus d'urbanisation c'est-à-dire le passage à l'acte de bâtir. En effet, le maillage, dans le cas des ZHUN, représente le support géométrique dans lequel toutes les actions d'ordre architectural vont s'inscrire. Par conséquent, les mailles secondaires, ainsi déterminées, sont structurées en fonction de leur configuration formelle et celle des unités du bâti. Nonobstant, ces mailles secondaires possèdent des dimensions importantes qui exigent une organisation d'ensemble de tous les éléments urbains et une implantation judicieuse du bâti.

e-3- Les unités du bâti:

La ZHUN de Boussouf représente le premier grand ensemble où l'individuel fait partie de celle ci. En effet, l'introduction de l'habitat individuel dans une zone à caractère collectif constitue une expérience spécifique répandant les prémices d'une nouvelle forme

d'urbanisation appelée « la mixité urbaine » qui va être appliqué dans la ville nouvelle de Ali Mendjli. A l'origine, ce principe a été proposé par les détracteurs du mouvement moderne face à la rigidité, la monotonie, les problèmes posés par le zoning et la désagrégation de l'espace urbain.

Par conséquent, les unités du bâti disséminées à travers les différentes mailles secondaires de la ZHUN de Boussouf se composent de deux types d'unités :

- Le premier type celui du collectif : qui se présente sous forme de barre ou plot et de tours.

- Le deuxième type est celui des lotissements fondé sur le parcellaire avec l'unité de base la parcelle.

e-3-1- Etude des unités bâties du collectif:

Le grand ensemble implanté dans la cité de Boussouf tire son essence des principes du mouvement moderne. C'est pourquoi, les unités bâties construites possèdent la même forme que celle de Daksi. En effet, la barre et la tour constituent les formes urbaines de base avec lesquelles l'habitat collectif a été conçu.

a-La barre simple ou le plot isolé :

Malgré les critiques qui leur sont destinées, la barre autonome ou le plot isolé constitue la pierre angulaire avec laquelle le grand ensemble de Boussouf est construit. En effet, elle est répandue à travers toute la zone d'étude. Avec le nombre de niveau limité qu'elle comporte, elle représente l'élément le plus adéquat qui répond le mieux aux problèmes posés par la faible portance du terrain et les glissements auxquels il est soumis. Elle peut être simple ou composée dont la longueur dépend de son déploiement.

Cette dernière varie selon le rôle qui lui est attribué dans la structuration et la définition des espaces libres qu'elle contribue à délimiter au sein du principe d'organisation de la maille secondaire. Elle peut être simple ou composée dont la longueur dépend de son déploiement.

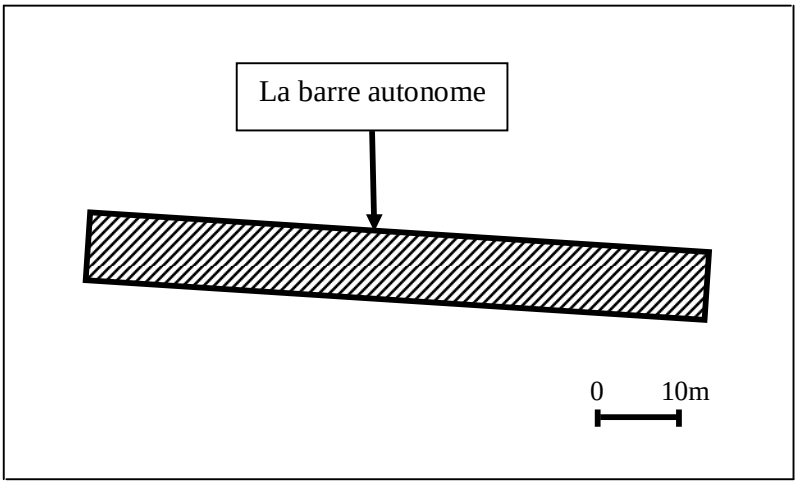

Figure n°119 : La barre autonome ou le plot isolé.

De forme rectangulaire, la barre est utilisée comme forme urbaine privilégiée à cause de la faible portance du terrain et les glissements aux quels il est soumis. De forme parallélépipédique, elle peut être simple ou composée sans décrochement. Néanmoins, cette forme se trouve concentrée au niveau de la première tranche de la ZHUN.

Source : traitement personnel

Photos n°395 : Vue sur la barre autonome.

De forme parallélépipédique, la barre autonome constitue le résultat de la projection du plan sans décrochement ni redan. Ainsi, le penchant pour la géométrie pure est transcrit à travers l'utilisation de la ligne droite verticalement ou horizontalement générant la forme rectangulaire pour les parois verticales. L'alignement du plot le long des voies et celle des baies accentuent la linéarité formelle de l'objet architectural.

2007

b-La barre à redan :

L'introduction de la barre en redan représente une tentative de diversification au niveau de la forme urbaine. En effet, l'utilisation abusive du même élément compositionnel qui est la barre simple à travers tous les grands ensembles, a donné naissance à un environnement uniforme et monotone.

Ainsi, la barre à redan est utilisée parallèlement avec la barre simple afin de varier l'agencement des unités bâties. Elle est caractérisée par l'axe de symétrie qui est transversal (voir la figure n°120) et les retraits se trouvant sur les deux cotés longitudinaux. Si une face comporte trois décrochements profonds, l'autre est dotée de quatre qui sont peu profonds avec peu d'incidence sur la définition et l'organisation de l'espace extérieur.

La reproduction de deux ou trois prototypes au niveau de la forme urbaine s'avère insuffisante pour tenter de diversifier les éléments urbains. En effet, la superficie de la ZHUN de Boussouf qui est de 147 hectares, est trop importante pour deux ou trois modèles pris comme éléments de composition et d'agencement de l'espace intérieur des mailles secondaires. Ainsi, un autre type de barre est employé qui est le plot avec un glissement transversal.

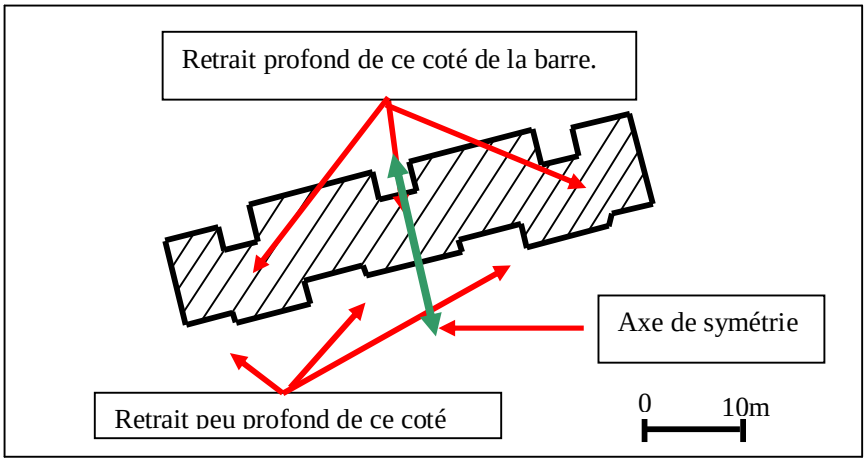

Figure n°120 : La barre à redan de R+4.

Pour parer au problème posé par la répétitivité de la même forme urbaine qui est la barre simple, un jeu de décrochement a été introduit. Ce prototype est utilisé parallèlement avec celui de la barre simple comme élément de composition et d'ordonnancement de l'espace des mailles secondaires.

Source : traitement personnel

Photo n°396, 397 : Vue sur la barre à redan.

La barre au contour crénelé représente une variante du plot simple. Les retraits correspondent aux accès des immeubles. C'est une façon de marquer l'entrée principale du plot à redan. La composition formelle est fondée sur la géométrie : le parallélépipède avec la ligne droite sont de rigueur soutenus par une des plus vieilles lois compositionnelles qui est la symétrie parfaite.

2007

c- La barre avec un glissement transversal:

Elle constitue un autre paradigme de forme urbaine conçu afin de varier l'environnement construit de la ZHUN. Ce modèle n'est pas nouveau, mais il a été déjà utilisé dans d'autres grands ensembles dont la création lui est antérieur notamment celui de Daksi.

La barre avec le glissement transversal se compose de deux rectangles contigus ayant subis un mouvement de translation latéral générant un décrochement. Ce glissement latéral brise la linéarité de l'espace extérieur défini par la barre simple. Derrière l'implantation de ce modèle, se cache un souci de structurer l'espace extérieur et tenter de briser la continuité imposée par la barre simple.

Le plot isolé ou la barre autonome avec ses variantes, n'est pas la seule forme urbaine retrouvée dans la zone d'étude. Elle est implantée en parallèle avec un autre modèle dont la capacité d'accueil est plus élevée : la tour.

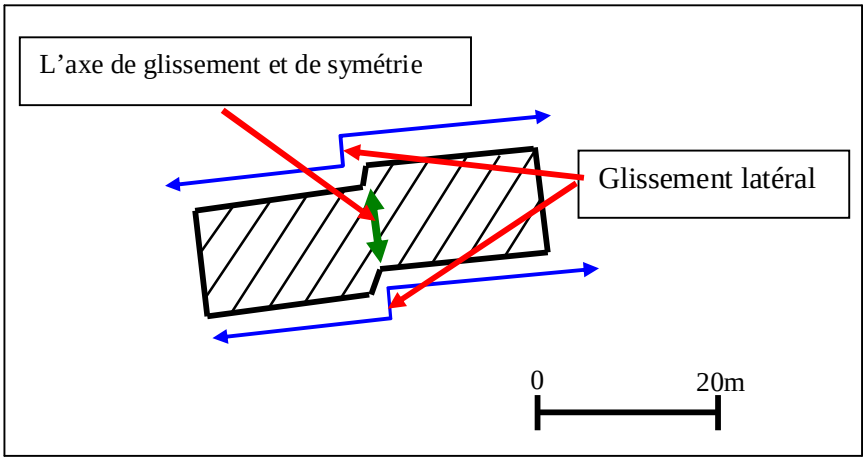

Figure n°121 : La barre avec un glissement transversal.

Afin de parer à la répétition d'un mme modèle qui est la barre simple, un autre prototype est utilisé. Sans se détacher du plot rectangulaire, la barre avec un glissement transversal garde la forme de base qui est le rectangle tout en lui faisant subir un mouvement de translation transversale. Ainsi, elle est composée de deux rectangles non alignés tentant de donner une forme à l'espace extérieur se trouvant à proximité.

Source : traitement personnel

Photo n°398, 399 : Vue sur la barre avec le glissement transversal

L'image réelle de la barre avec glissement n'est pas très différente de celle du plot simple. En fait, elle représente une variante très proche de la forme urbaine dont elle est issue. Néanmoins, le glissement effectué par un mouvement de translation délimite une aire qui facilite son appropriation. D'ailleurs, l'initiative individuelle se traduit par la plantation de cette aire tout en la clôturant.

2007

d-Les tours :

Comme dans tous les grands ensembles, leur construction est marquée par les tours. Ces dernières avec leur allure de beffroi, se détachent dans le paysage du grand ensemble. Si l'utilisation est limitée, elles ont un rôle totémique qui marque et identifie le grand ensemble à condition qu'elles ne soient pas banalisées par un emploi abusif et simpliste au niveau des formes qu'on leur donne. Dans le cas de Boussouf, le nombre de tours implantées est important notamment dans les dernières opérations réalisées. Ainsi, il existe deux types de tours : les tours en H et les tours dont la forme est dentelée : en redan.

d-1-La tour en H :

Avec la barre simple, la tour en H représente les premières formes urbaines utilisées au niveau de la première tranche. En effet, la création de la ZHUN a commencé avec l'implantation des barres simples et la tour en H. Cette dernière est située à l'entrée de la cité de Boussouf non loin du nœud primaire- primaire.

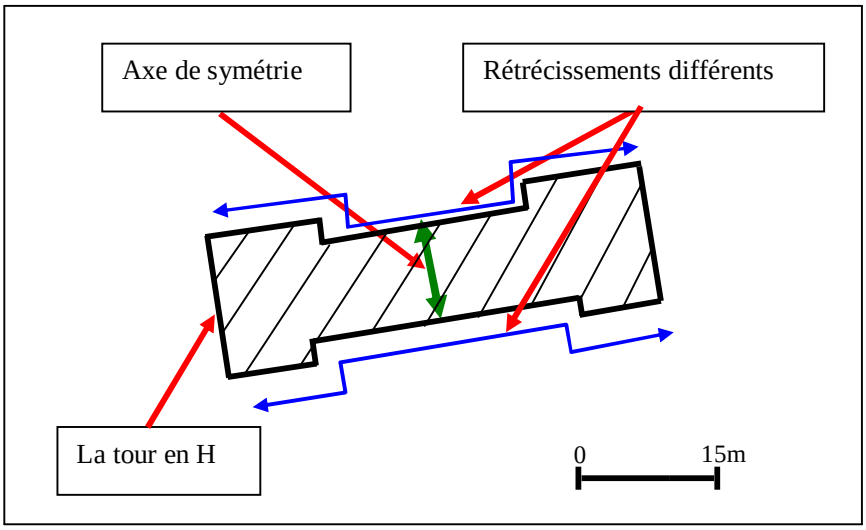

Figure n°122 : La tour en H .

Héritage de la période des années 70, la tour en H fait partie des premières unités construites lors de la création de la ZHUN. Implanté à Daksi, ce modèle est réutilisé à Boussouf révélant la volonté de faire un rappel et une volonté de créer, peut être, une continuité dans le paysage urbain. Elément de marquage, elle est placée à l'entrée près du nœud principal constituant l'accès principal de la ZHUN.

Source : traitement personnel

Photos n°400, 401 : Vues sur la seule tour en H.

Elle représente une relique des formes urbaines utilisées dans la période des années 70 notamment à Daksi. La symétrie, la géométrie pure où la verticale est prépondérante et la répétitivité des éléments de façade constituent les principales caractéristiques de la tour en H.

2007

Ce type de modèle avec sa forme en H a été utilisé en premier lieu à Daksi. Il a été repris dix ans plus tard à la ZHUN de Boussouf cherchant une hypothétique continuité dans le paysage urbain. Néanmoins, la répétitivité d'un même élément urbain inhibe la singularité de celui-ci même s'il existe une tentative de diversification au niveau des hauteurs. Celle de Boussouf comporte un rez-de-chaussée et dix niveaux alors que celles de Daksi sont composées de R+ 8.

d-2- La tour à redan :

Crénelées, ces tours sont particulières de par leur forme et leur organisation. Elles se différencient des premières par leur forme en redan. En d'autres termes, elles comportent des décrochements au niveau de l'enveloppe extérieure. Ces décrochements sont de deux types :

- Ceux qui sont peu profonds : ils ont peu d'effet sur la définition de l'espace extérieur,
- Ceux qui sont profonds mais avec des dimensions réduites : ils servent à marquer l'entrée principale de la tour.

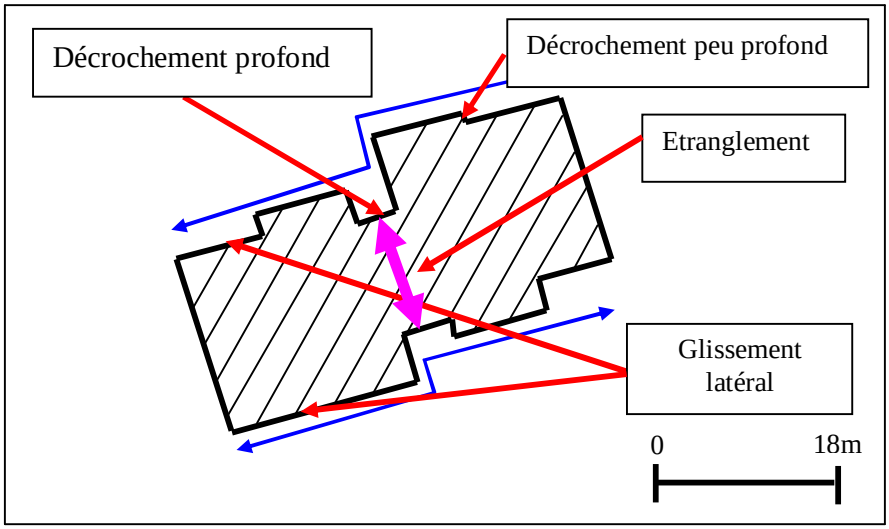

Figure n°123 : La tour de R+7.

La tour de R+7 représente un prototype qui est disséminé à travers la ZHUN de Boussouf. Avec son rez-de-chaussée et ses sept étages, elle a constitué une forme urbaine privilégiée a cause de ses capacités d'accueil intermédiaire entre le plot de R+4 et la tour de R+10. Vu les problèmes posés par le terrain, le choix s'est porté sur la tour de R+7 comme élément compositionnel de l'espace de la ZHUN.

Source : traitement personnel

Photo n°402, 403 : La tour à redan.

Avec ses contours crénelés, la tour à redan est conçue en appliquant le même principe de composition formelle que le plot à redan. Elle diffère de celui-ci que par le nombre d'étages qui la composent R+7. Ce prototype est reproduit comme unité fondamentale éparpillée à travers toute la zone d'étude.

2007

Ce jeu de saillie et de retrait a engendré un étranglement de la tour qui a permis un glissement latéral des deux parties ainsi déterminées.

La tour à redan constitue un élément compositionnel important dans la structuration de Boussouf. En effet, elle est à la base de plusieurs ordonnancements du bâti au sein des mailles secondaires.

Dans la ZHUN de Boussouf, le primat n'est pas attribué au collectif. Bien au contraire, l'habitat individuel fait son apparition côtoyant le collectif. Même s'ils sont séparés dans des zones différentes, nonobstant, c'est une application du principe de mixité urbaine. Ainsi, les lotissements et les chalets constituent à leur tour une forme urbaine qui est disséminée dans les parties qui leur sont attribuées.

e-3 -2-Les chalets :

Pourvus par l'Etat, les chalets font partie de l'habitat individuel. Ils ont été produits dans le cadre de l'habitat social. Ces chalets sont conçus suivant un parcellaire identique à celui des lotissements de l'auto construction. Chaque chalet est placé sur une parcelle dont la surface est de 334,51m2 (20,36 X 16,43m). Quant à la surface bâtie de chaque chalet, elle varie entre 104 et 109m2 selon le nombre de pièce que le chalet renferme (trois ou quatre pièces). Le reste de la superficie constitue un jardin entourant le bâti. La parcelle ou le lot constitue l'unité urbaine avec laquelle ils ont été produits. Les lots sont disposés en bande avec un mur de clôture séparant l'un de l'autre. Ce type d'agencement induit deux types de parcelle : la parcelle de rive ou de coin qui dispose de trois cotés libres et celle qui est intérieure avec deux cotés libres.

Ainsi déterminée, la parcelle n'est pas construite dans sa totalité. Ne comportant pas de mitoyenneté, le bâti est ceinturé par un espace non construit le séparant de celui qui est à coté. Cependant, les murs de clôtures enserrent les chalets qui baignent dans l'espace vert.

Ce type d'habitat individuel a introduit le cachet rural dans la ville. Si au départ, placés aux abords de la ville, ils s'inséraient dans l'environnement rural entourant le tissu urbain, aujourd'hui, ils posent des problèmes quant à l'image qu'ils véhiculent sachant que la croissance urbaine est en voie de les engloutir dans son élan « urbanisateur ».

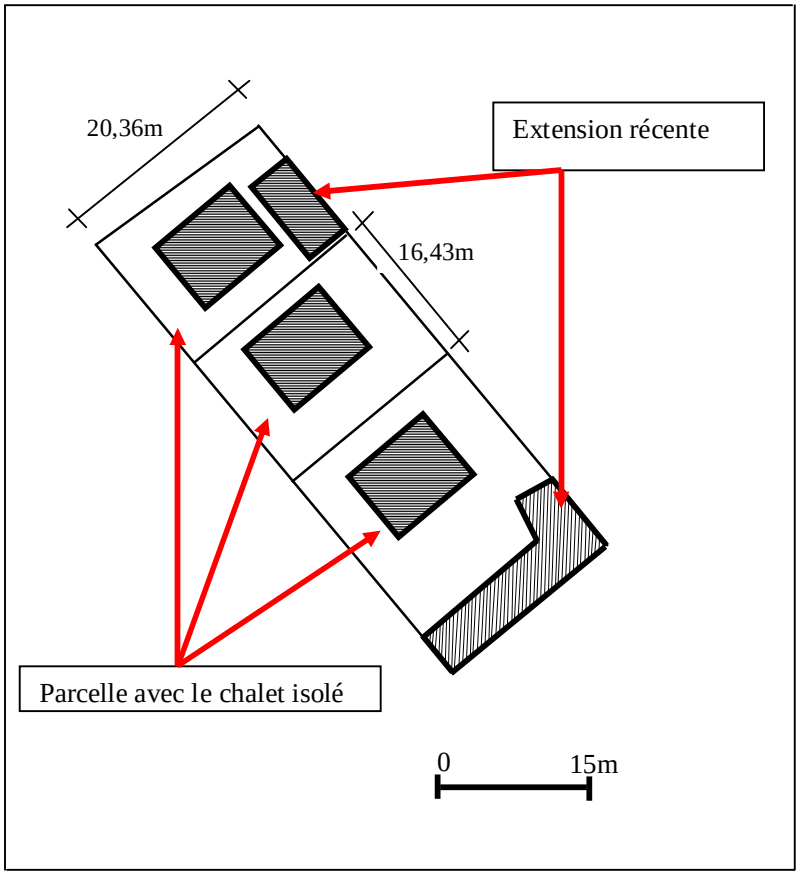

Figure n°124 : Les chalets.

Implantés sur des parcelles de forme rectangulaire, les chalets sont entourés d'espace libre. Les parcelles sont disposées en bande simple l'une à coté de l'autre avec un mur de clôture les séparant. Cette disposition a permis aux habitants de réaliser des extensions selon leur moyen. Ainsi, la parcelle est occupée graduellement par le bâti selon les besoins de ceux qui les habitent.

Source : traitement personnel

Photos n°404, 405 : Vue sur Les chalets.

Le chalet avec son lot de terrain constitue une forme urbaine de l'habitat individuel attribué par l'état dans le cadre du logement social. Ce type de construction possède un cachet rural qui est introduit dans le cadre urbain. Si au départ, ce pavillonnaire ne posait pas de problème quant à son image, néanmoins aujourd'hui, il véhicule l'image de la campagne dans la ville qui est en rupture totale avec celle des tours et des plots.

Source : traitement personnel

Ainsi, ils constituent un élément insolite dans le paysage urbain comme le montre la photo n°. D'ailleurs, ces chalets sont en rupture avec l'habitat individuel de l'auto-construction qui vient se greffer entre les chalets et le collectif. Les lotissements auto-construits représentent un autre modèle de l'habitat individuel qui vient s'insérer dans la ZHUN de Boussouf.

e-3-3- Les lotissements :

Programmé au même titre que l'habitat collectif, l'habitat individuel à Boussouf révèle le souci d'appliquer le principe de « la mixité urbaine » qui tente de parer aux problèmes générés par le zoning, la rigidité et la prédominance de la technique sur l'urbain, la répétitivité, la monotonie, de l'architecture sur l'urbanisme. Par conséquent, la ZHUN de Boussouf représente un des grands ensembles où l'habitat individuel sous forme de lotissements vient se jouxter aux barres et aux tours en introduisant la forme urbaine classique l'îlot, le parcellaire et la parcelle.

En effet, les lotissements de Boussouf se présentent sous des formes diverses. La forme des îlots est tributaire de la dimension de l'espace déterminé par les voies d'accès, la topographie du terrain. A son tour l'îlot est partagé en parcelles qui sont disposées en bandes jumelées avec trois cotés mitoyens ou encore disposées en bande isolée avec deux cotés mitoyens comme le montre la figure n° 125.

Ce découpage parcellaire dépend de la forme de l'îlot, de la topographie du terrain et la superficie allouée par le cahier de charge du lotissement. Ainsi, dans ce cas la superficie du lot varie de 400 à 450m^2 avec un CES allant de 30 à 50%.Quant à l'occupation de la parcelle, elle est différente d'un cas à un autre. Le bâti peut être placé au centre ou latéralement ou occupe l'îlot dans sa totalité. Il n'existe pas de règle de conduite régulant les actions individuelles.

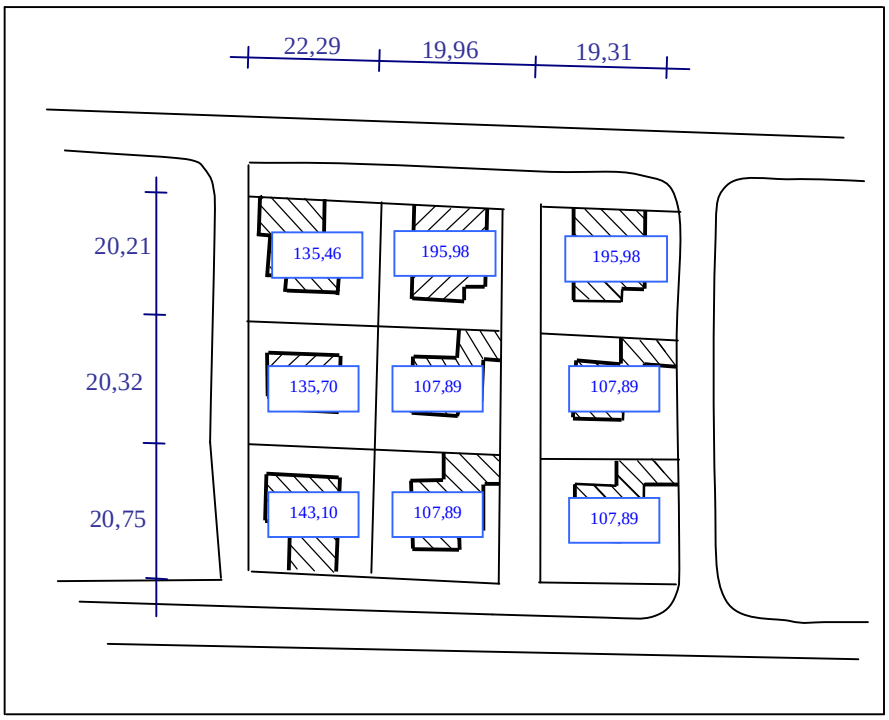

143,10 Surface bâtie en m2

Figure n°125 : La superficie et les dimensions des parcelles prises comme exemple.

De forme à peu près carrée, la superficie des lots, dans ce cas précis, varie de 400à 450m2. Le bâti occupe une surface oscillant de 107,89 à 195,98m2. La forme et la position de la construction dans la parcelle diffèrent d'un cas à un autre. Néanmoins, dans ce cas il existe une même forme qui est reproduite au niveau de certaines unités bâties.

Source : traitement personnel

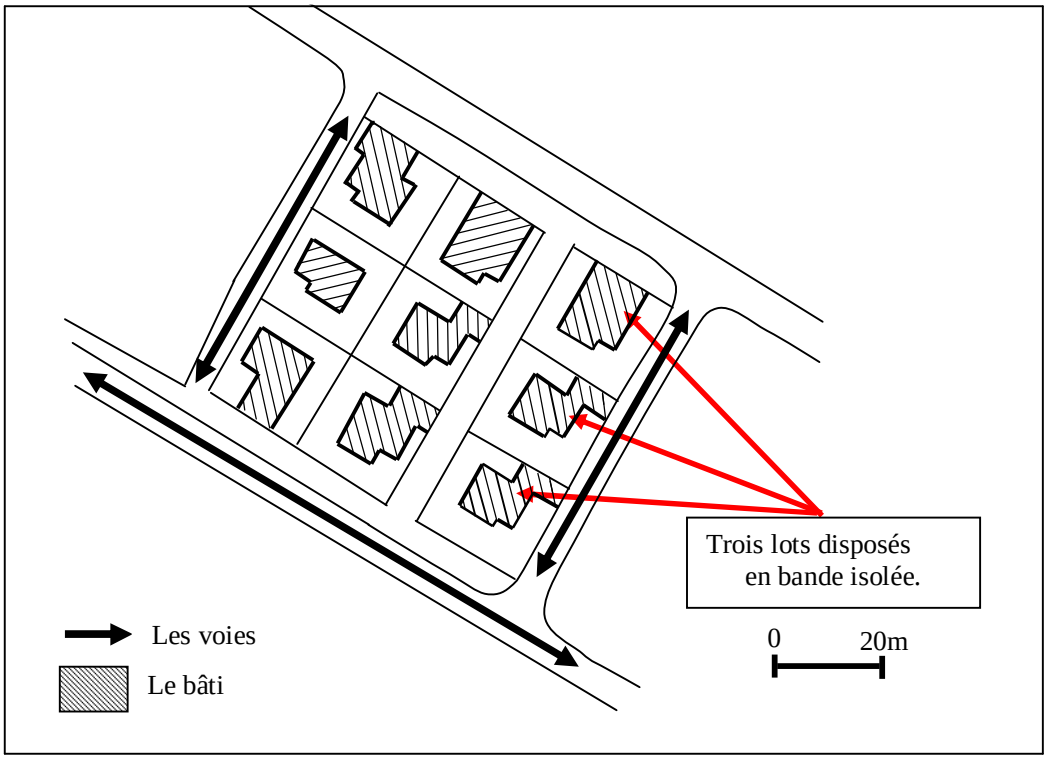

Figure n°126 : Un exemple de découpage parcellaire de l'habitat individuel : le lotissement.

L'îlot avec la parcelle constitue les formes urbaines fondamentales des lotissements. Les lots sont agencés soit en bandes jumelées avec trois cotés mitoyens ou soit en bande isolée donnant des lots avec deux cotés libres.

Source : traitement personnel

Photo n°406 : Vue sur les constructions individuelles de un des lotissements.

Les constructions possèdent une forme parallélépipédique avec un traitement des façades fondé sur la symétrie. Si les deux premieres constructions se ressemblent, celles qui sont en arrière plan sont différentes.

2007

Quant au bâti en question, il n'existe pas de règle générale suivie par l'ensemble des habitants. En effet, les constructions qui sont finies ou en voie d'édification reflètent les moyens financiers et les penchants empreints des besoins de chaque famille. Les bâtisses finies sont dissemblables; elles ne comportent pas d'élément unificateur attribuant à chaque lotissement une identité propre. D'ailleurs, ces lotissements révèlent d'une part, la capacité des habitants à ne pas suivre les injonctions établies dans les cahiers de charge, soutenue par l'absence des autorités concernées d'autre part.

Par conséquent, les actions individuelles incontrôlées sont prédominantes en l'absence de contrôle générant un environnement « cacophonique» où la cohésion et l'harmonie font défaut. Le nombre d'étages varie de R+1 à R+ 4 sans suivre une logique d'ensemble. Les règles d'urbanisme ne sont pas respectées : l'alignement le long de la voie, les balcons qui sortent en saillie sur la voie, les quatre mètres laissés entre les deux constructions en cas d'ouverture sur les cotés… autant d'infractions qui enlaidissent l'environnement.

Si la programmation de la ZHUN de Boussouf, dés le départ, a prévu l'habitat individuel avec le collectif, cependant, le primat est donné au collectif qui abrite un nombre élevé d'habitants. Ainsi étudiées, ces formes urbaines sont positionnées dans les mailles secondaires et les îlots selon une organisation propre à chaque maille, selon son aspect formel et sa topographie.

e-4- Disposition du bâti dans les mailles :

Si à Daksi les principes théoriques des grands ensembles, confrontés à la réalité algérienne, ont été modifiés quant à leur application; à Boussouf, les contraintes du terrain ont rendu la tâche des concepteurs plus ardue. Difficiles à contourner, la morphologie et la topographie du terrain d'assiette dont les pentes présentent un gradient fluctuant d'une maille à une autre, ont posé plus de problèmes quant à son urbanisation.

En effet, le nombre de terrassements et de murs de soutènement à effectuer a restreint le nombre de chenaux de communication aux grandes artères (voies secondaires). Le tracé de ces dernières, a suivi les courbes de niveaux; elles ont déterminé des mailles de grandes dimensions sans y pénétrer. Par conséquent, le nombre de mailles circonscrites est réduit par rapport à celui de Daksi et leurs formes sont irrégulières car la voirie tente de

talonner les courbes de niveaux pour réduire le prix de réalisation de la ZHUN. L'aspect morphologique des mailles a conditionné leur organisation notamment l'ordonnancement du bâti et des espaces non construits qui sont structurés dans les mailles comme suit.

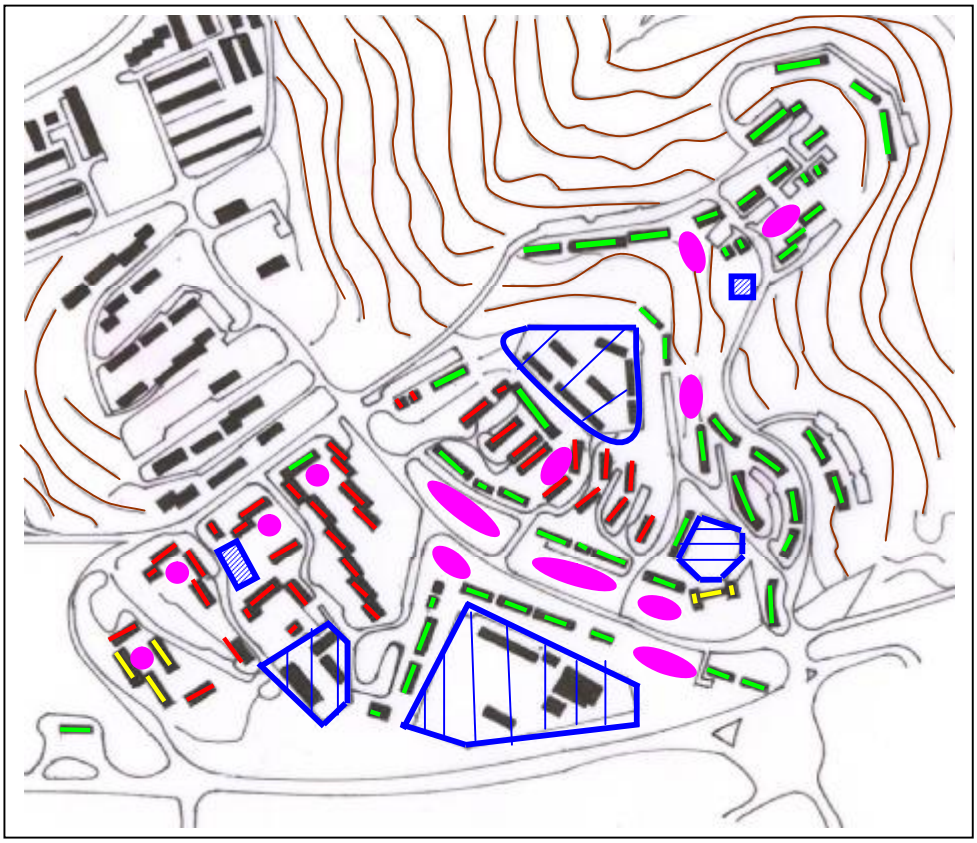

Figure n°127 : Mailles B-F.

Situées près de l'accès principal, les deux mailles B, F concentrent l'ensemble de l'habitat collectif. Elles sont séparés par l'axe secondaire-primaire qui joue le rôle d'élément ordonnateur à partir duquel elles sot structurées.

Source : traitement personnel

e-4-1-La maille B :

Si l'application de certains agencements prévus par le mouvement moderne est possible dans certaines parties, néanmoins, dans certaines zones où la pente est abrupte, les barres sont disposées parallèlement aux courbes de niveaux. Le terrain avec sa structure forte s'impose au concepteur conditionnant son approche et sa conception.

Possédant une forme irrégulière attribuée par les voies qui l'enserrent, la structuration générale de la maille n'obéit à aucun principe organisant les unités bâties. Ces dernières sont rassemblées par groupements qui sont séparés l'un de l'autre soit par une voie, soit par le terrain naturel empreint par des dénivellations importantes. D'un autre coté, la maille B est scindée en trois parties suivant des axes parallèles aux courbes de niveaux :

- La partie haute : celle limitrophe à la voie secondaire- primaire qui constitue le boulevard,
- Le second fragment est intermédiaire entre les deux parties : haute et basse,
- Quant à la troisième portion, elle est située en contrebas, isolée des deux premières parties.

Ces axes représentent les limites des plates formes obtenues lors du terrassement de la zone. Elles attribuent à chaque partie déterminée une forme irrégulière voire organique et une occupation du terrain en terrasse rendant difficile d'une part, l'application d'un principe unificateur de l'ensemble et la continuité du tissu crée, d'autre part. A son tour chaque partie est morcelée par les terminaisons finales de la voirie donnant naissance à des mailles tertiaires. Ces dernières avec des dimensions réduites peuvent être structurées avec une certaine logique. Ainsi, chaque maille tertiaire est organisée en donnant naissance à des groupements qui sont dissemblables les uns des autres

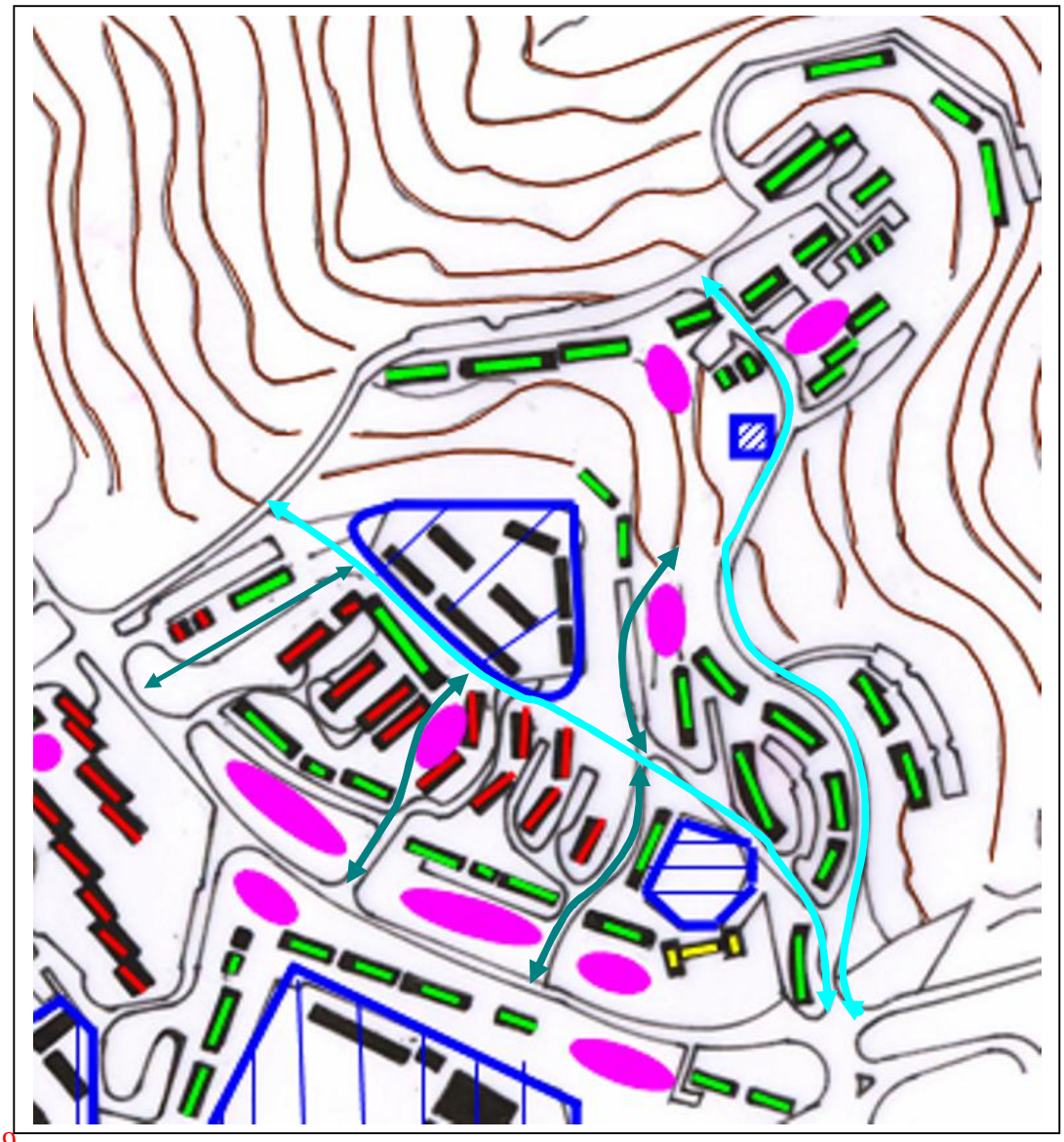

9

Équipement
Barre parallèle à la voie
Barre perpendiculaire à la voie
Barre inclinée à 45°
Espace libre

N

0 50m

Figure n°128 : Etude de la maille B.

De forme irrégulière, la maille B est organisée suivant trois parties distinctes. En fait, ces dernières correspondent aux plates formes obtenues lors du terrassement du terrain d'assiette. L'occupation de chacune d'elles est tributaire de son aspect morphologique, sa position par rapport au chenal de communication secondaire primaire : le boulevard et la déclivité de son terrain.

Source : traitement personnel

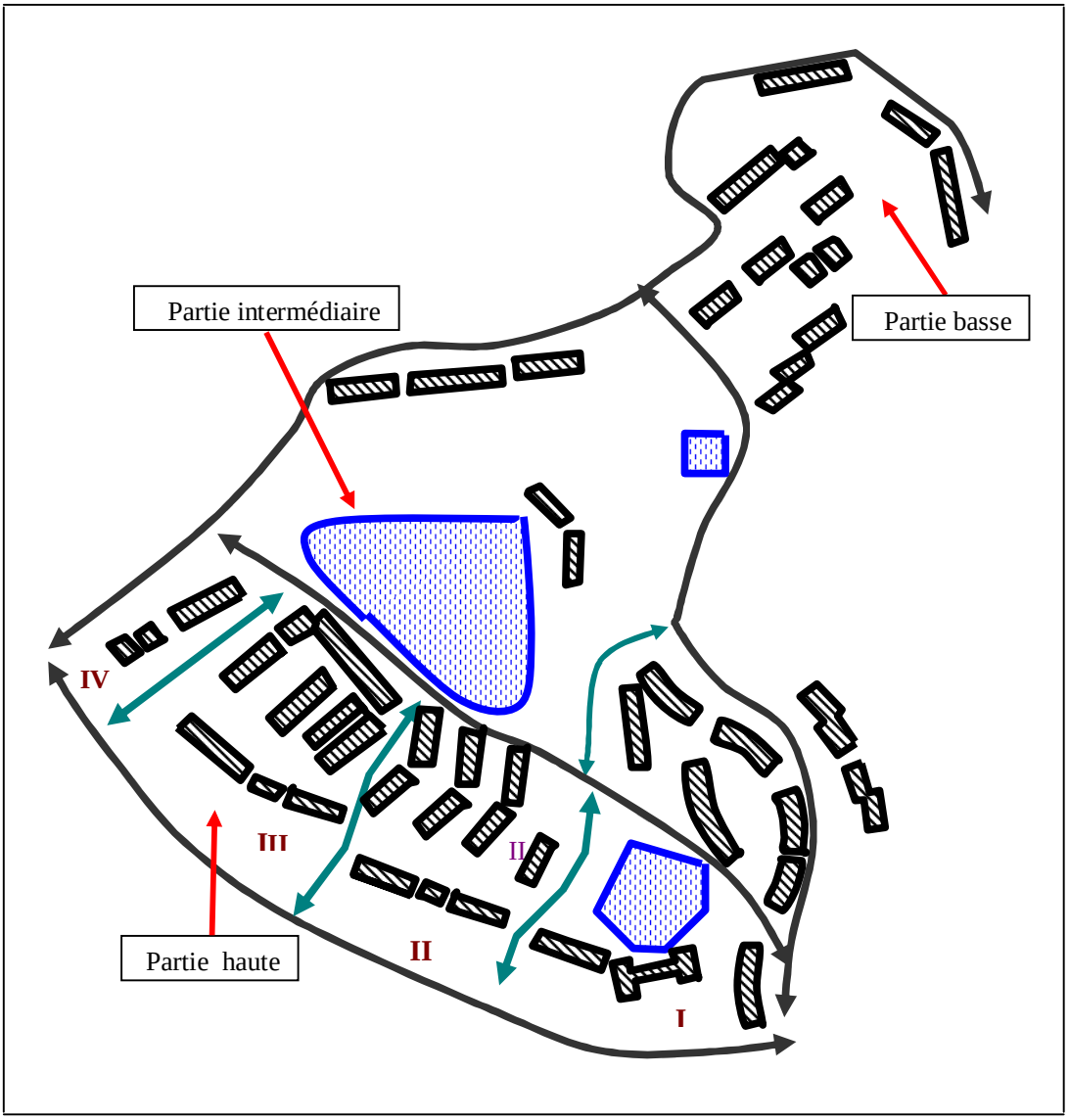

Figure n°129 : Division de la maille B.

La maille déterminée par le réseau de la voirie est divisée en trois parties: haute, intermédiaire et basse. Ce découpage est imposé par la topographie du terrain dont les déclivités sont changeantes d'une partie à une autre. A leur tour les zones, haute et intermédiaire, sont scindées par les axes tertiaires en mailles plus petites dans lesquelles sont implantés les groupements qui sont organisés différemment.

Source : traitement personnel

§ La partie haute:

Elle est subdivisée en quatre parties dont chacune comporte une formation du bâti obéissant à une logique compositionnelle propre.

1-La maille tertiaire I :

a- Les unités bâties :

Située à proximité de l'accès principal, cette maille est occupée par quatre unités bâties dont la disposition de chacune est indépendante de l'autre. Chaque construction talonne le tracé de la voie; elles sont parallèles au chenal de communication la jouxtant. Quant à leur aspect formel, sans lien compositionnel, il englobe le rectangle (la barre simple), la forme légèrement curviligne et enfin, la forme H celle de la tour de R+10 placée près du nœud primaire- primaire pour le marquer. Mais son rôle totémique est inhibé par la présence des tours de R+8 aux alentours. Les quatre unités bâties sont situées à la périphérie de la maille tertiaire libérant un grand espace central affecté ultérieurement pour la construction d'un équipement.

b- L'équipement :

Construit bien après l'édification des bâtiments, l'équipement occupe l'espace résiduel existant entre ces unités. Hexagonale, sa forme ne s'intègre pas avec celles du bâti qui l'entoure. Ainsi, elle génère des espaces résiduels difformes qui sont difficiles à utiliser. L'équipement est enceint par un mur de clôture qui constitue une barrière haute de plus de deux mètres. Cette clôture rompt la continuité des fonctions urbaines et bloque la vue des niveaux inférieurs des immeubles.

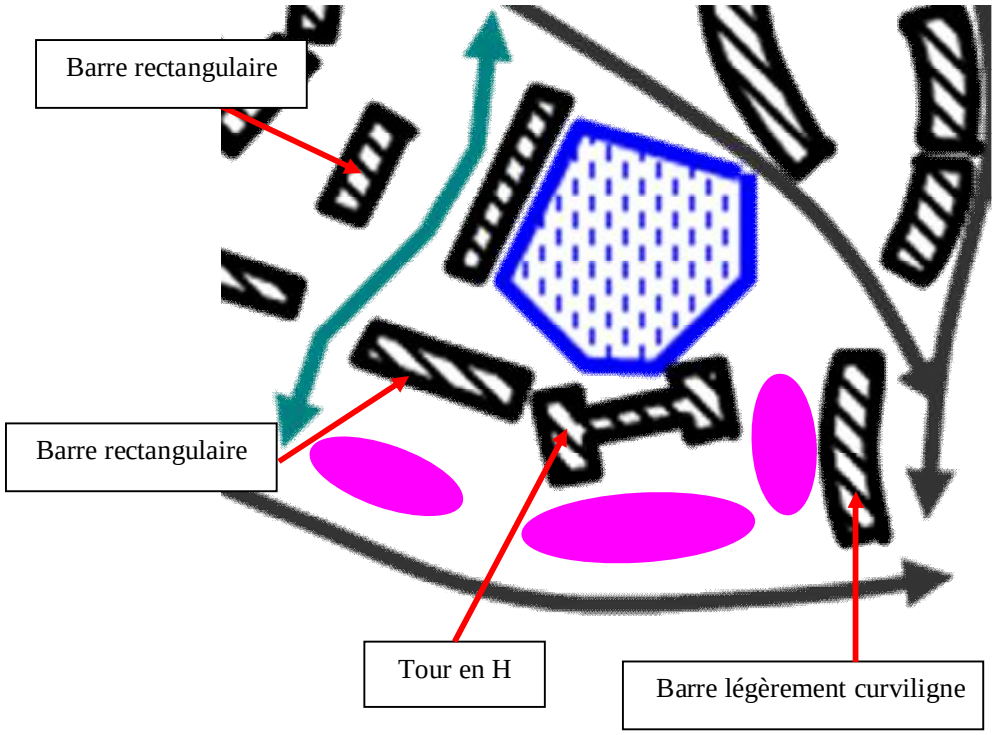

Figure n°130 : Disposition des éléments urbains dans la maille tertiaire.

Les unités bâties sont situées à la périphérie de la maille tertiaire libérant un espace intérieur qui a été affecté ultérieurement à un équipement. Ce dernier possède une forme, du moins celle du mur de clôture, qui est en disharmonie avec celle des unités bâties laissant des espaces résiduels difformes difficiles à utilisés. Cependant, les espaces libres avec des dimensions appréciables sont enserrés par le boulevard et les trois unités le jouxtant.

Source : traitement personnel

c- L'espace libre :

De dimensions et de formes différentes, les espaces libres entourent toutes les unités. Néanmoins, les plus importants sont ceux qui sont situés le long du boulevard entre celui-ci et les deux unités bâties. D'ailleurs, ils constituent des espaces de retrait : une zone tampon protégeant les bâtiments des dangers générés par la voirie sachant que les accès se trouvent de ce coté là. Quant aux autres espaces libres de petites dimensions, ils n'ont pas de forme bien définie et ne sont structurés selon une logique compositionnelle. Ils représentent des espaces interstitiels délimités par les arêtes vives de la clôture de l'équipement.

2- La maille tertiaire II :

a- Les unités bâties :

De forme rectangulaire, les unités bâties se présentent suivant deux dispositions. Longeant le boulevard, un groupement formé de trois unités alignées et parallèles à celui-ci. Quant à la deuxième formation, elle est composée de six barres placées à 45° par rapport aux deux voies les jouxtant sous forme d'arête de poisson. Quant aux équipements, cette maille ne comporte que des barres sans équipement délimitant des espaces libres entre elles.

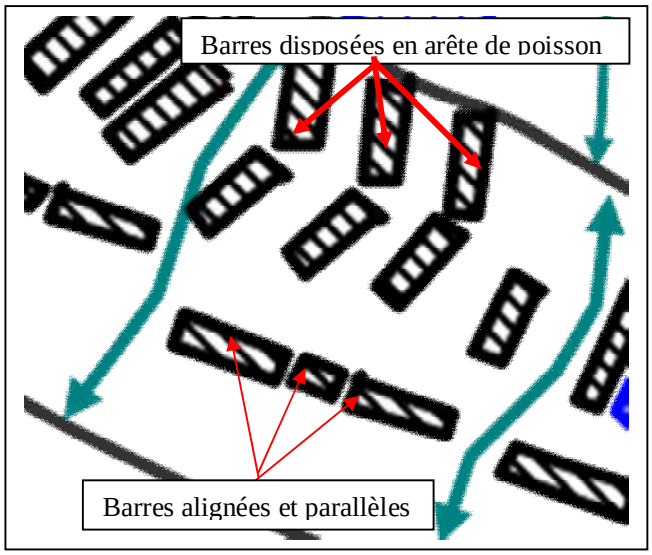

Figure n°131 : Disposition du bâti dans la maille tertiaire II.

La maille tertiaire comporte de formations distinctes : une linéaire placée parallèlement au boulevard et la deuxième située derrière le mur formé par le premier ordonnancement, est constituée de barres posées à 45° par rapport aux voies les jouxtant sous forme d'arête de poisson.

Source : traitement personnel

b- L'espace libre :

Les espaces libres dans ce cas, se présentent sous plusieurs formes :

- L'espace de retrait laissé entre le boulevard et les bâtiments alignés, possède des dimensions appréciables et constitue une zone tampon qui les protège des dangers de la circulation,

- l'espace arrière séparant les deux groupements, est de dimension plus réduite que le premier. Il sert comme zone de transition permettant le changement du principe compositionnel.

- Les espaces situés entre les immeubles placés en arête de poisson, sont de taille réduite. Ils constituent des espaces libres indispensables pour assurer l'accessibilité, l'aération et l'ensoleillement de chaque plot.

- Quant au dernier type, il est composé d'espaces résiduels difformes et de tailles différentes; ils résultent de la mise en forme des deux principes d'ordonnancement.

3- les mailles tertiaires III et IV :

3 – 1- la maille tertiaire III :

a- les unités bâties :

L'organisation de cette maille semble au départ avoir un principe qui se perd après l'implantation des trois barres parallèles. En effet, la disposition des plots en L avec les trois barres alignées et parallèles au boulevard forment un U qui a été fermé par la construction de trois immeubles qui sont parallèles entre eux. Ces derniers, bloquant l'ouverture du U, font perdre le principe d'ordonnancement initial. Ainsi, l'espace intérieur qui est supposé être privatif, est diminué entravant la fonction de celui-ci.

b- L'espace libre :

La maille ne comporte que deux éléments urbains : les unités bâties et les espaces libres. Ces derniers suivent la même logique conceptuelle que dans les premières mailles. Ils se présentent sous plusieurs formes :

- L'espace libre qui longe le boulevard constitue une zone tampon protégeant les bâtiments avec leurs accès des nuisances de la circulation. Il a des dimensions importantes par rapport aux autres.

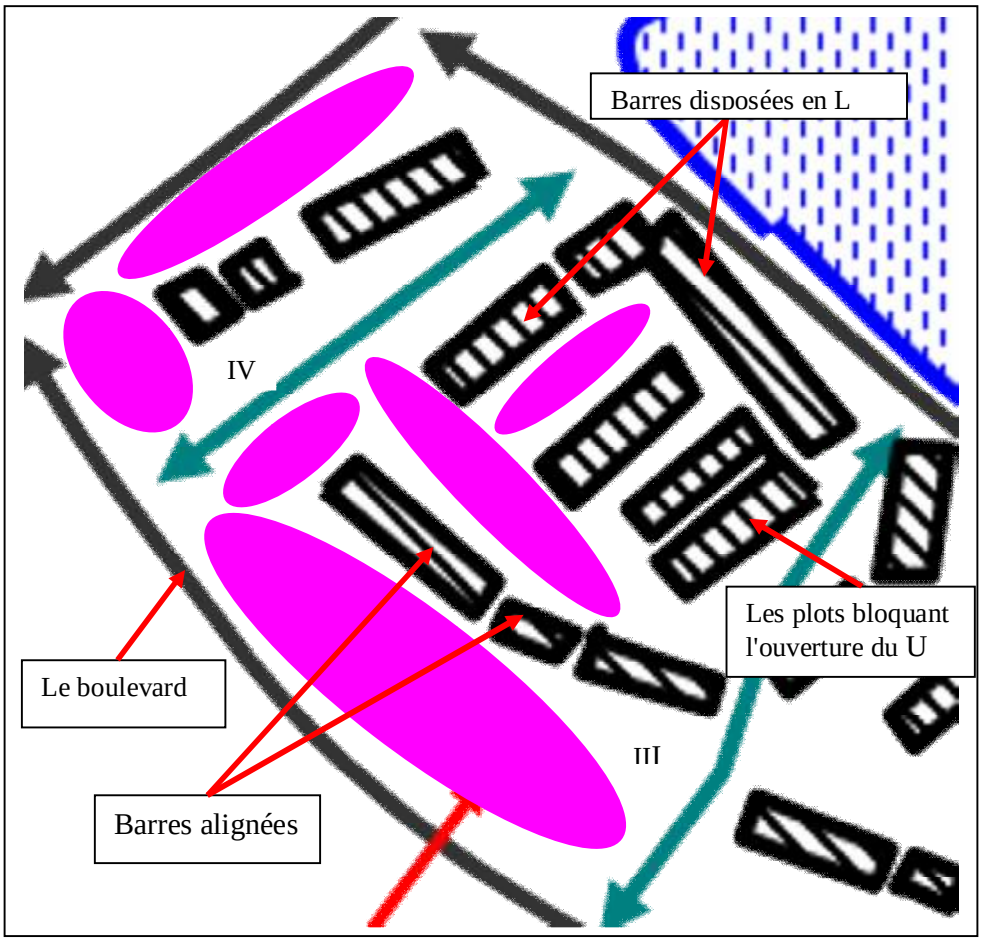

Figure n°132 : Structuration de la maille III.

La maille III comporte une logique d'organisation en U qui a été entravée par l'implantation des trois barres. Ces trois dernières bloquent l'ouverture du U occupant l'espace intérieur tout en entravant sa fonction première.

Source : traitement personnel

- L'espace libre situé à l'arrière des plots alignés séparent ces derniers du groupement en L. Le groupement en U se trouve scindé par celui-ci mettant en exergue l'ordonnancement en L avec les trois barres qui lui sont perpendiculaires.

- L'espace libre déterminé par le L est réduit par les trois barres placées perpendiculairement à celui-ci. Il assure l'accessibilité, l'aération et l'ensoleillement des bâtiments.
- Les espaces résiduels qui résultent de la disposition des groupements. Comme il n'existe pas de logique d'ensemble, les différentes formes mises ensembles déterminent des espaces interstitiels entre les bâtiments.

3 – 2- la maille tertiaire IV:

a- les Unités Bâties :

De dimensions réduites, cette maille renferme trois barres placées perpendiculairement au boulevard. La seule loi de composition qui est appliquée est l'alignement des barres et leur disposition perpendiculaire au boulevard.

b- L'espace libre :

Comme cette dernière maille ne comporte qu'une rangée de plots, les espaces libres sont limités. D'ailleurs, ils se limitent aux espaces libres entourant les barres autonomes. Ils constituent des zones de retraits par rapport aux voies égayant et protégeant le bâti des nuisances générées par la circulation automobile : bruit, accident….

Pour conclure, la maille située dans la partie haute est occupée par un bâti qui est disposé sans un principe global où les éléments urbains entretiennent des relations logiques et cohérentes. Par conséquent, ils sont disposés sans former un tout harmonieux et notamment sans structurer l'espace libre. Ce dernier est disloqué et perméable sans forme claire.

§ La partie intermédiaire :

Si la partie haute est dense comportant un nombre élevé d'éléments construits, néanmoins, la partie intermédiaire se caractérise par la dissémination des constructions à travers sa surface. Sa forme organique et sa surface importante, elle peut être subdivisée en deux mailles tertiaires qui sont organisées comme suit.

1- La maille tertiaire I :

a- les unités bâties :

Avec son aspect formel qui est particulier à cause du rétrécissement induit par le point de jonction des voies c'est-à-dire le nœud primaire-primaire, la logique compositionnelle tente de suivre la forme de la maille. Par conséquent, la formation qui en découle, possède une disposition spécifique de plots concaves en face de ceux qui sont curvilignes épousant les méandres des courbes de niveaux. A coté de cette formation, une barre rectangulaire est placée à 45° par rapport à la dernière construction concave fermant le groupement.

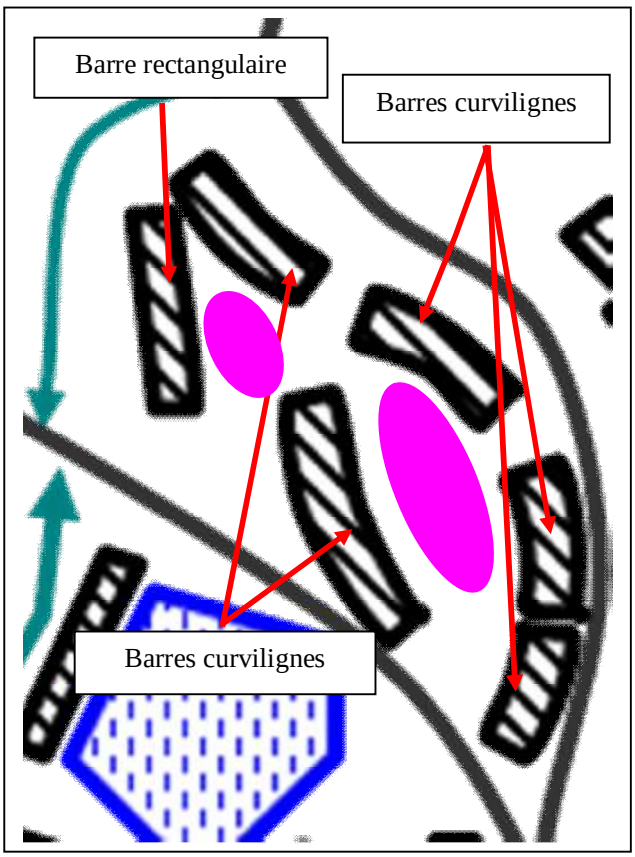

Figure n°133 : La structuration de la maille tertiaire I.

Avec sa disposition particulière caractérisée par un jeu de barres concaves et d'autres curvilignes, ce groupement épouse les détours imposés par les courbes de niveaux.

Source : traitement personnel

b- l'espace libre :

Ce principe d'occupation a permit la délimitation de plusieurs types d'espace libre :

- Les espaces libres intérieur à la formation : ils sont délimités par les parois verticales des bâtiments. Ils constituent des espaces protégés qui se présentent sous forme de zone privative vers laquelle sont orientés les façades principales.

- Les espaces libres interstitiels laissés entre le bâti et la voirie : de dimensions réduites, ils sont difformes et ne suivent pas une logique particulière. Cependant, ils protégent les immeubles des nuisances qui peuvent être générées par la circulation des automobiles.

2-La maille tertiaire II :

a-Les unités bâties :

Avec des dimensions plus importantes, cette maille comporte peu de bâti, comparée aux autres. En effet, les immeubles sont dispersés sans principe de composition les reliant. Ainsi, trois barres alignées sont posées parallèlement à la voie et plus loin, au centre, deux barres non alignées sont posées avec un certain angle entre elles. Ces unités bâties n'obéissent à aucune logique de composition permettant une organisation claire assurant la structuration de l'espace non construit. En fait, la topographie notamment la nature du sol ne permet pas une occupation rationnelle de l'espace.

b-Les équipements :

Contrairement à la maille précédente cette maille comporte deux équipements. L'un est de grande taille et l''autre est de dimension réduite. De forme différente, ils n'ont aucun lien l'un avec l'autre. D'ailleurs, le plus grand est placé en amont près des deux barres isolées et le plus petit en aval. Chaque équipement est entouré d'un mur de clôture l'enfermant sur lui-même. Néanmoins, tous les deux sont placés à proximité de la voirie pour faciliter l'accessibilité.

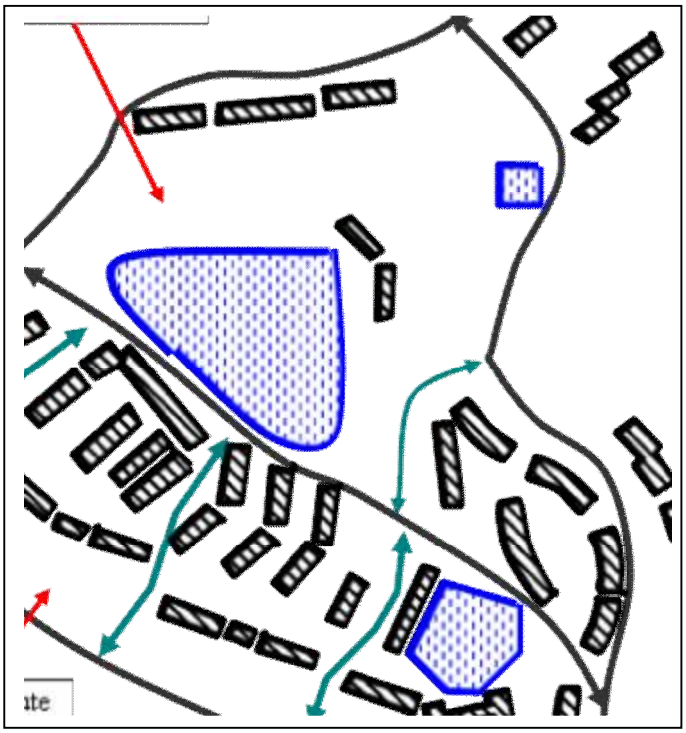

Figure n°134 : La maille tertiaire

Déstructurée cette maille occupe un terrain accidenté justifiant la faible densité et l'occupation irrationnelle de sa surface malgré sa surface importante elle comporte peu d'unités bâties placés sans principe apparent accompagnés d'équipements dont la localisation est dictée par la proximité à la voirie.

Source : traitement personnel

c- Les espaces libres :

Les espaces non construits, dans ce cas, sont de dimensions très importantes. Ils sont constitués de talus; ils sont difficiles à formuler et à structurer. Les espaces non construits possèdent une surface plus importante que celle du bâti qui est ceinturé par celui-ci.

§ La partie basse :

Elle est ceinturée par une voie dont l'aspect formel épouse les sinuosités des courbes de niveaux. Cette dernière se termine en cul de sac sans pénétrer à l'intérieur de la partie basse. Elle est composée d'une seule maille de forme curviligne.

a- les unités bâties

Avec sa morphologie particulière, la maille présente deux groupements distincts établis selon deux logiques différentes. Le premier groupement est constitué de deux formations en U constituées de barres isolées, de barres avec glissement latéral et celles qui sont placées bout à bout. Quant au dernier groupement, il renferme trois barres isolées parallèles à la voie qui les longe, respectant la loi de l'alignement.

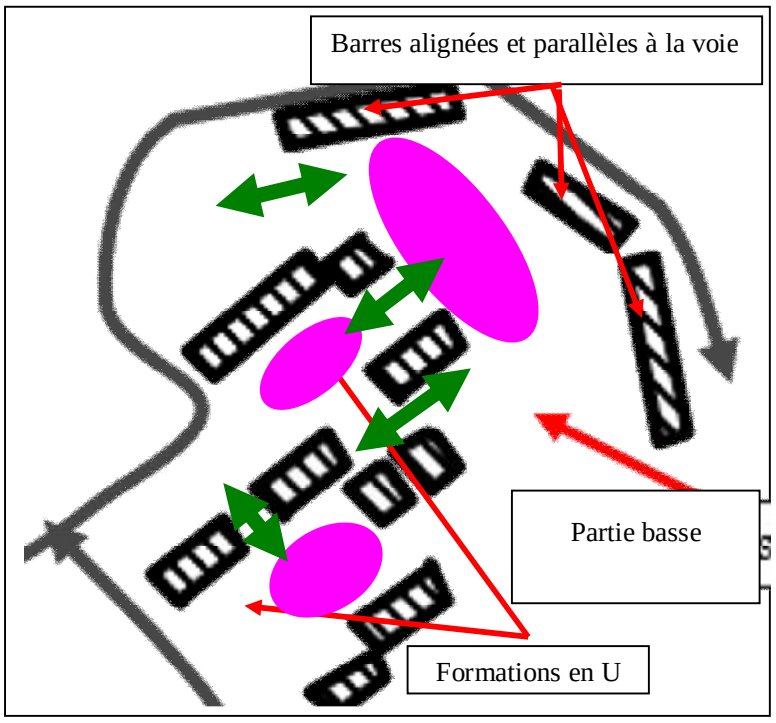

Figure n°135 : Le principe d'occupation de la partie basse.

De forme curviligne, la partie basse doit cette morphologie à la voie qui talonne les courbes de niveaux. Elle renferme deux groupements distincts dont le principe d'organisation est clair : la disposition en U et l'alignement le long de la voie

Source : traitement personnel

b-Les espaces libres :

Ces formations disposées dans la maille déterminent des espaces non construits qui sont de types différents :

- les espaces non construits enveloppés par les plots placés en U : ils constituent des espaces protégés, des zones privatives vers lesquelles les éléments du bâti sont orientés. Nonobstant, comme les parois du U sont discontinues, ces espaces libres sont en relation avec les autres types d'espaces libres. Attenant aux autres espaces construits, ils sont perméables.

- L'espace libre situé entre les deux groupements en U et celui renfermant les barres alignées : il représente une zone d'articulation permettant la jonction entre les différents groupements. Sans forme particulière, il possède des dimensions importantes car il n'est pas défini par des parois verticales. Il représente une sorte de zone communicante avec tous les éléments bâtis et non bâtis qui l'entourent.

- Les espaces résiduels : de forme et de taille différentes, ils résultent de la mise en forme des principes d'occupation et la mise en relation des différents éléments bâtis de la composition.

e-4-2- Conclusion :

Avec son relief chahuté notamment la prégnance de sa topographie qui a conditionné son organisation, la maille B dans son ensemble ne possède pas un principe de structuration clair. En fait, elle a été urbanisée sans vision globale et sans concertation et coordination entre les différents acteurs ayant participé à sa construction. Les groupements résultent des opérations individuelles sans étude préalable pouvant assurer l'intégration du nouveau avec les anciens groupements. Sous la pression des besoins croissants et l'urgence de la situation, beaucoup de paramètres ont été ignorés notamment l'environnement qui en découle.

e-4-3- La maille F :

Limitée d'un coté par la ligne de croissance de la ville, la maille F possède une forme irrégulière présentant un étranglement à son bout qui coïncide avec le point d'accès principal de la ZHUN. De dimension plus petite, elle est irriguée par des voies tertiaires délimitant trois mailles tertiaires comme le montre la figure n°.

Figure n°136 : Etude de la maille F.

Longeant la ligne de croissance de la ville, elle est située à proximité du nœud primaire-primaire qui est marqué par un étranglement au niveau de la forme de celle-ci. La maille F est divisée par les voies tertiaires en trois parties dont chacune possède un aspect formel particulier.

Source : traitement personnel

1- La maille I :

Etant la plus grande, elle s'étale en digitation déterminant trois parties caractérisées par la disposition de leur bâti. Elle est marquée par la construction de trois équipements séparés par les unités bâties.

a- Les unités bâties :

- La première partie qui se trouve prés du nœud et limitrophe au boulevard se caractérise par la disposition linéaire de ses éléments bâtis. Ceux qui longent le boulevard sont parallèles à celui-ci quant aux autres, ils sont

perpendiculaires déterminant une formation en L composée de plots isolés. Ce groupement occupe la périphérie de la maille I.

- La deuxième partie qui est isolée est caractérisée par la combinaison en quinconce des unités bâties. Cet agencement constitue une concentration d'éléments bâtis entourés d'espaces libres.

- Quant à la dernière partie qui est enserrée entre les mailles II et III, elle comporte deux formations dont le principe d'agencement est différent l'un de l'autre. Le premier est posé en suivant la logique de l'alignement par rapport à la voie qui les jouxte. ainsi, ils sont soit parallèles, soit perpendiculaire à la voirie. Quant à la deuxième formation, elle se présente sous forme de U. L'ouverture du U est orientée vers l'intérieur de la maille tentant de sécuriser l'espace non construit déterminé par les branches du U.

b-La disposition des équipements dans la maille :

Les équipements se trouvant dans cette maille sont au nombre de trois. Le zoning n'étant pas appliqué, les équipements sont dispersés sans obéir à un principe d'organisation clair. Le plus grand est placés dans le vide délimité par la disposition en L. D'ailleurs, il a une forme polygonale présentant des arêtes saillantes qui gênent l'espace non construit.

Le deuxième équipement possède des dimensions plus réduites; il est situé à l'intersection des digitations bloquant celle qui est au milieu. Quant, au dernier, il est positionné à l'intérieur des unités bâties. De forme rectangulaire, il jouxte la voie de communication.

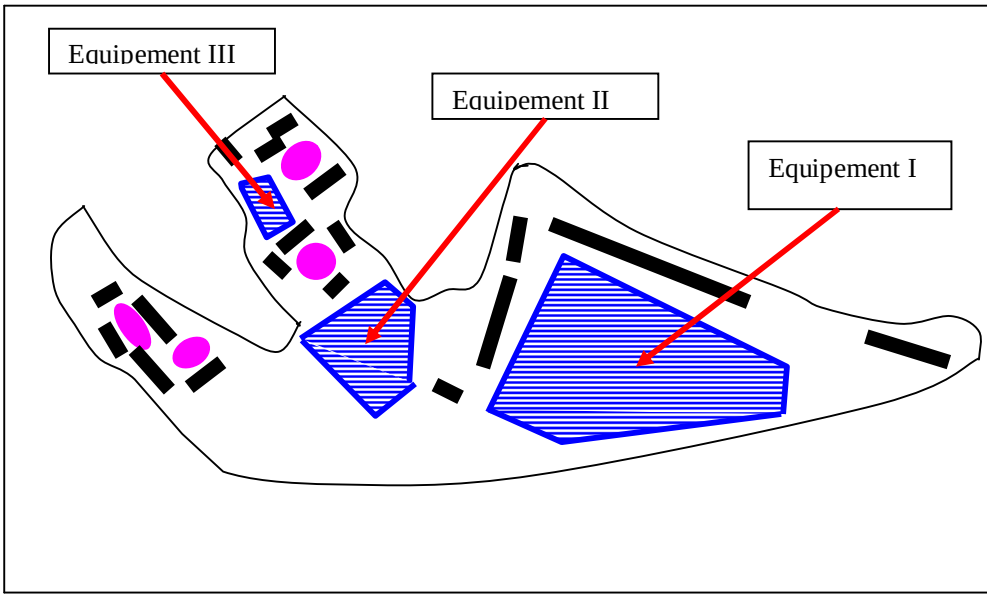

Figure n°137 : Croquis montrant la disposition des équipements.

Les équipements au nombre de trois occupent les espaces libres laissés par les chemins de grue. Ils sont implantés sans obéir à une logique de structuration. Ils sont disséminés défiant le principe du zoning.

Source : traitement personnel

c- Les espaces libres :

Les espaces non construits se présentent sous plusieurs formes :

- Les espaces intérieurs délimités par les dispositions en quinconce et les barres parallèles entre elles : ils constituent des espaces protégés vers lesquels les bâtiments sont orientés. Semi clos, ces zones sont privatives mais communicants avec les espaces libres avoisinants.

- Les espaces libres résiduels : ils sont très nombreux se présentant avec des formes diverses. En effet, ils varient en taille et en forme posant les problèmes de gestion et d'appropriation.

2-La maille II :

Ceinturée par les axes de communication, cette maille est de dimension réduite. Elle renferme un nombre élevé de bâtiments sans qu'aucun équipement n'accompagne les habitations.

Figure n°138: Le principe d'organisation de la maille II.

Renfermant un nombre élevé d'éléments bâtis, elle est occupée dans sa totalité par un ordonnancement en U discontinu. Les unités bâties sont disposées en redan délimitant des espaces libres de différentes formes.

Source : traitement personnel

a- Les unités bâties :

Disposées en U discontinu donnant naissance à deux types de formation : une en L continu et l'autre en bande, elles sont composées d'éléments construits comportant des glissements latéraux. Accolées l'une à l'autre, ces unités bâties sont parallèles ou perpendiculaires à la voirie. Le jeu des redans casse la logique de l'alignement appliquée dans la maille précédente donnant naissance à des espaces libres difformes.

b- Les espaces libres :

Cet agencement particulier délimite des espaces non construits de types différents :

- l'espace libre enserré par l'ordonnancement en U : il constitue une zone protégée vers laquelle les plots sont orientés. Il est compartimenté en deux parties obtenues par un jeu d'ouverture et de fermeture. Cependant, il communique avec les autres espaces résiduels.

- Les espaces résiduels : ils correspondent aux espaces laissés entre les voies et le bâti. Ils ont des dimensions et des formes variées dépendant de la morphologie du tracé de la voirie.

3-La maille III :

Peu dense, cette maille tertiaire est occupée partiellement par cinq plots seulement. L'espace vide est plus important que l'espace bâti.

a-Les unités bâties :

Les unités bâties au nombre de cinq sont disposées en deux formations séparées. Un élément urbain est isolé des autres occupant l'extrémité rétrécie de la maille. Quant au deuxième groupement, il est ordonné en U discontinu. Les unités composant ce U sont disposées par paire dont chacune est perpendiculaire à l'autre. Chaque binôme comporte un glissement latéral générant un jeu de retrait et d'avancée ayant un effet sur l'espace non construit qui les environne.

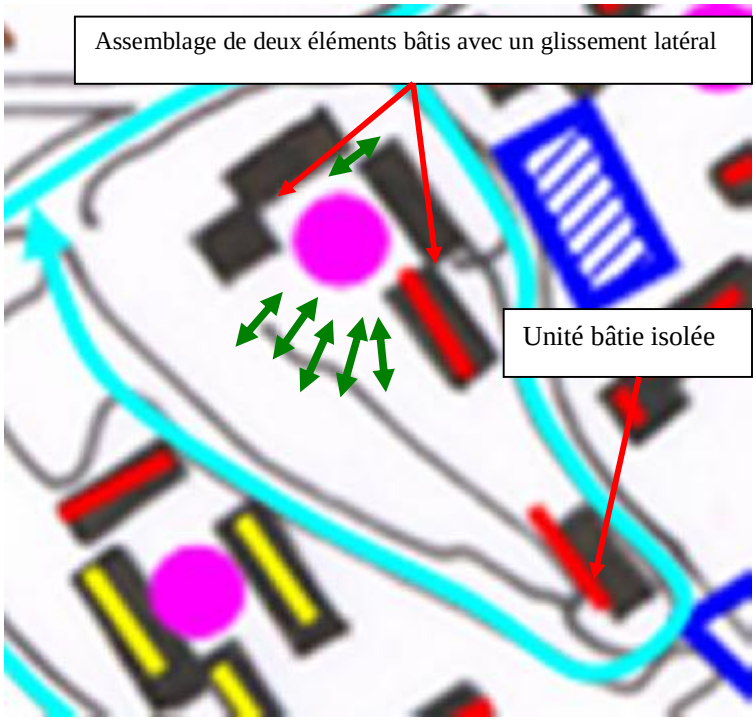

Relation spatiale

Figure n°139: Disposition du bâti dans la maille tertiaire III.

Peu dense, la maille possède une forme irrégulière avec un rétrécissement de l'une de ses extrémités. Cette dernière est occupée par une barre isolée. Plus loin, il existe un deuxième groupement en U discontinu composé d'éléments construits comportant un glissement latéral.

Source : traitement personnel

b-Les espaces Libres :

Prégnant, les espaces libres sont plus importants dans cette maille. Ils se présentent sous deux formes : la première est constituée par l'espace libre bordé par les branches du U. ce type est en continuité avec les autre espaces non construits. Quant au deuxième type, il est constitué des espaces non construits résiduels induits par les chemins de grue et ceux qui résultent de la disposition aléatoire du bâti.

Pour conclure, la maille F est structurée suivant les mêmes principes que la première maille. Le bâti et les espaces non bâti sont conçus en appliquant la même logique celle de l'urgence, la quantité avant la qualité, pas de coordination entre les différentes opérations, pas de concertation entre les différents acteurs qui sont derrière la création de ce type d'environnement bâti ….

e-4-4- Les mailles E, D:

Ces deux mailles sont situées à l'extrémité sud de la ZHUN de Boussouf à proximité du deuxième accès. Occupant la partie basse, Le terrain d'assiette possède une topographie variante d'une zone à une autre. Toutes les deux renferment l'habitat collectif et l'individuel sans la présence des équipements (figure n°140).

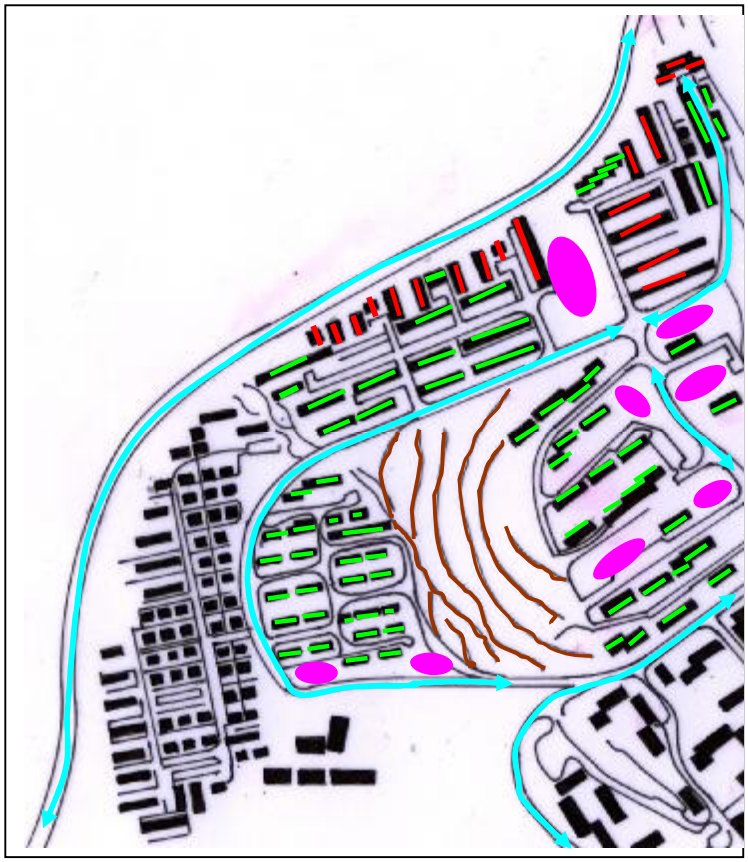

Figure n°140 : Mailles E-D.

Elles sont localisées près du nœud primaire- secondaire constituant le deuxième accès de la ZHUN. Chacune d'entre elles possède une morphologie qui suit les sinuosités des courbes de niveaux. Elles sont divisées en zones séparées où chacune d'elles est affectée pour un type d'habitat : individuel et collectif.

Source : traitement personnel

1-La maille D :

Délimitée par les voies dont le tracé est organique, la maille est de forme irrégulière. Elle est subdivisée en trois parties dont chacune est affectée à un type d'habitat : collectif et individuel. Ces deux zones d'habitat collectif et d'habitat individuel sont séparées par un terrain vague présentant une pente aigue. Ce dernier constitue une barrière naturelle qui n'a pas été franchie à cause du talus comme le montre la figure n°141. En fait, elle joue le rôle d'une zone tampon articulant les deux types d'habitat.

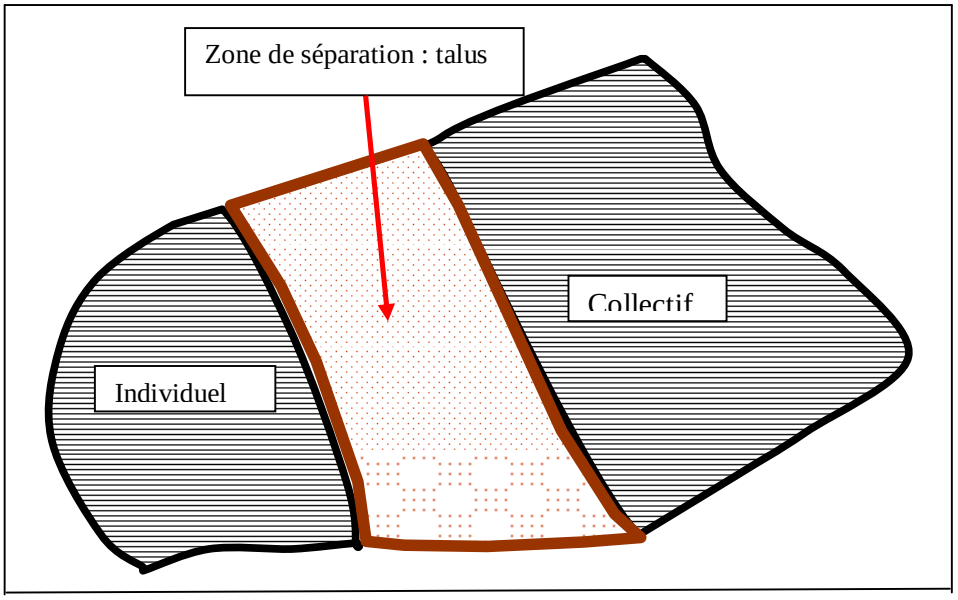

Figure n°141: Croquis montrant la structuration de la maille D.

La maille E est aménagée par zones dont chacune possède une fonction précise. En effet, l'habitat collectif est positionné dans la partie haute de la maille et l'habitat individuel occupe la partie basse de celle-ci, les deux sont séparées par une zone non construite se présentant sous forme de talus. Il constitue une barrière naturelle qui n'a pas été franchi.

Source : traitement personnel

a- Les unités bâties :

- La partie affectée pour l'habitat collectif :

Irriguée par les voies tertiaires, cette partie est fractionnée en plusieurs mailles tertiaires longiformes. Elles sont étroites mais longues déterminant une surface qui ne peut contenir qu'une rangée de bâtiments, exceptionnellement deux rangées. Alignées le long

des voies, les unités bâties sont soit isolées, soit accolées avec un glissement latéral; elles sont parallèles aux dessertes finales de la voirie.

- La partie occupée par l'individuel :

Cette zone basse est partagée en lot avec un tracé parcellaire simple. Il consiste à diviser la zone en îlots rectangulaires par la voirie. Ces derniers sont à leur tour lotis déterminant des parcelles disposées en deux bandes jumelées.

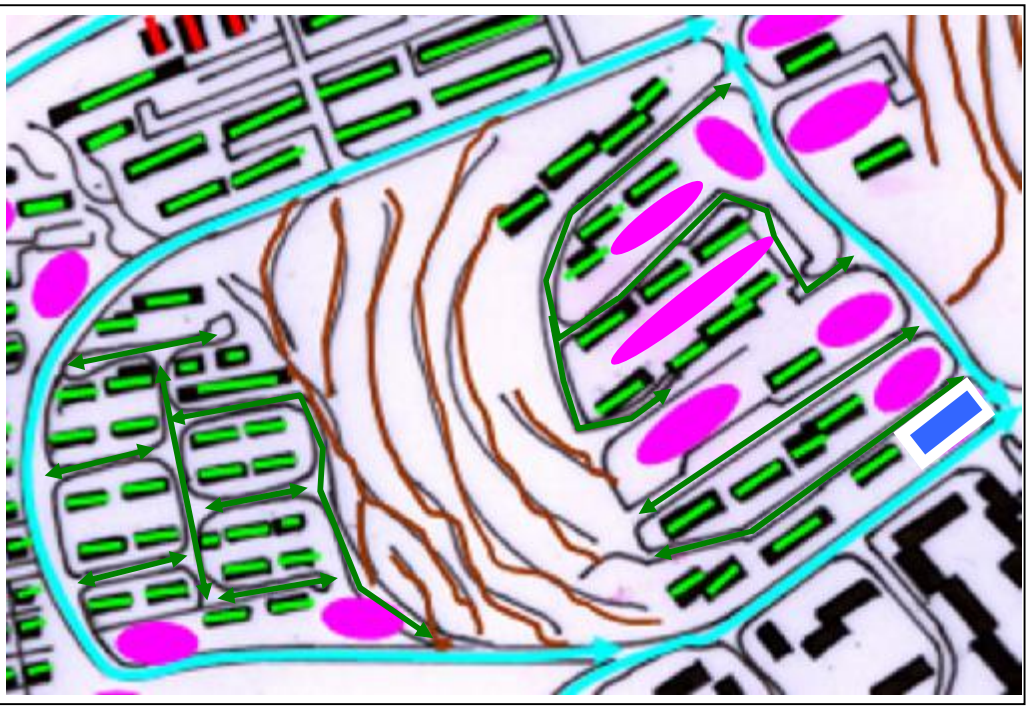

Figure n°142: La structuration de la maille D.

L'habitat collectif d'un coté et le lotissement de l'autre, la maille comporte deux types de principe organisationnel. Pour passer d'une logique à une autre, une zone d'articulation est prévue mais qui s'est imposée comme contrainte naturelle.

Marché informel

Source : traitement personnel

Photos n°407 à 410 : Vues sur les équipements et l'articulation entre l'habitat individuel et le collectif.

Comme à Daksi, les pratiques informelles s'imposent en prenant possession d'un espace libre près de l'habitat collectif. Avec ses abris temporaires sous forme de tente, le marché est situé près de l'intersection des deux voies. Intégrée dans la zone de l'habitat individuel, la clinique ressemble beaucoup plus à un bâtiment du collectif avec sa hauteur(R+5) et le traitement de ses façades. L'habitat individuel est séparé du collectif en certain endroit par une voie de communication avec au milieu des bouches de regard proéminent pouvant constituer un danger.

2007

c- Les espaces libres :

Si les espaces libres sont inexistants au niveau de l'habitat individuel, néanmoins, ils sont prégnants constituant une composante urbaine importante au niveau de la zone du collectif. Ainsi, les espaces libres au niveau du collectif se présentent sous deux formes :

- les espaces libres enserrés entre les unités bâties : ils constituent une zone sécurisée, une sorte d'espace privatif normalement aménagé en aire de jeu et de détente. Elle articule les deux rangées de bâtiments qui sont parallèles assurant l'aération, l'ensoleillement des appartements.

- Les espaces non construits placés entre le bâti et la voirie : ce sont des zones laissées pour sécuriser les accès des immeubles. elles sont obtenues par le retrait et l'avancée des unités bâties générant un jeu de fermeture et d'ouverture de l'espace libre.

- Les espaces résiduels : qui peuvent être considérés comme des chutes d'espaces résultant de la composition des unités bâties.

2-La maille E :

Coincée entre deux chenaux de communication, cette maille possède une forme étirée dont la longueur est plus importante que la largeur. Curviligne, sa morphologie épouse les sinuosités du terrain d'assiette. Elle est fractionnée naturellement en deux parties séparées par un talus important. Cette dénivellation a facilité l'occupation par zone fonctionnelle appliquant le principe de zoning comme l'indique la figure n°143.

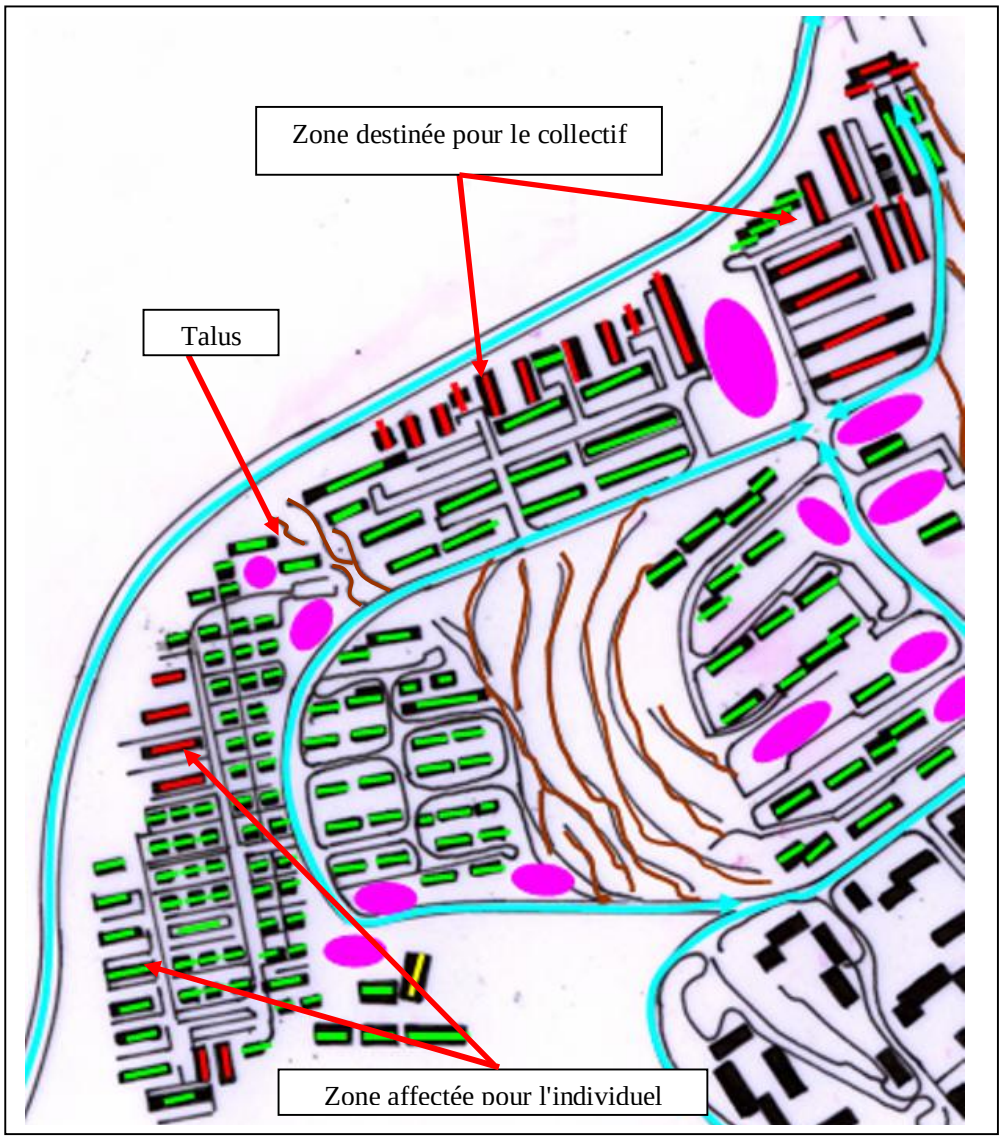

Figure n°143 : Disposition du bâti dans la maille E.

Scindée en deux naturellement, la maille E renferme comme la maille précédente l'habitat individuel et l'habitat collectif. Cette fois-ci, l'individuel se trouve en amont par rapport au collectif, séparés par un talus. Les deux parties déterminées obéissent chacune à sa propre logique.

Source : traitement personnel

2-1- La zone du collectif :

Isolée, cette partie de la maille a été urbanisée en dernier. Elle est subdivisée par les dessertes finales en déterminant des mailles tertiaires de petites dimensions. Chacune d'elle est structurée en fonction de sa forme, ses dimensions, sa topographie.

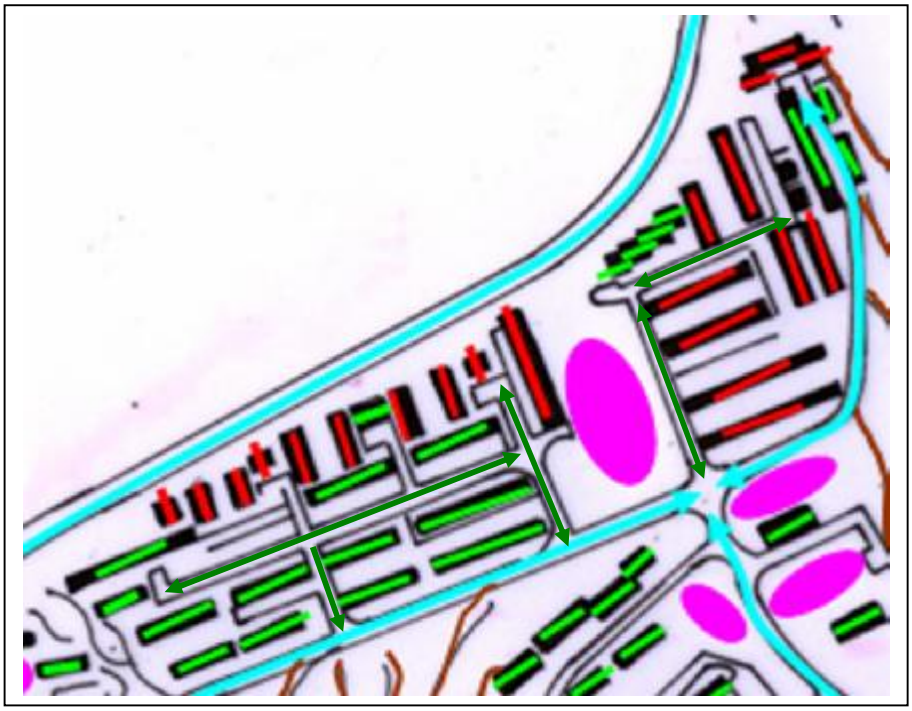

Figure n°144 : Etude de la zone affectée pour le collectif.

Cette zone du collectif est isolée par rapport aux autres parties de la ZHUN. Elle est irriguée par un ensemble de voies tertiaires qui découpe la zone en mailles facilitant l'implantation des unités bâties. Ces dernières sont placées parallèlement ou perpendiculairement à la voirie.

Source : traitement personnel

a- Les unités bâties :

Dans cette zone, les éléments bâtis de l'habitat collectif sont agencés selon de nouvelles logiques d'organisation, imposées par le gradient changeant de la pente du terrain. Ainsi, le principe d'occupation est diffèrent selon la topographie de chaque partie déterminée sur la figure n°145 :

- la zone I : les éléments bâtis sous forme de barres longues, sont alignés le long de la voirie par paire. Les unités bâties sont parallèles entre elles délimitant un espace libre entre elles.

- La zone II : les unités bâties sont ordonnées selon deux lois de composition simples : celles qui sont alignées et parallèles à la voirie et celles qui sont perpendiculaires aux premières et par conséquent à la voirie. Le résultat de la composition a permis d'obtenir des formations en U discontinu dont les éléments bâtis sont dissociés.

- La zone III : délimitée par la voirie mais encore vide ne comportant qu'une barre placée perpendiculairement à la voie.

- La zone IV : elle comporte six unités bâties dont quatre d'entre elles sont positionnées perpendiculairement à la voie pénétrante, quant aux deux dernières, parallèles entre elles, elles sont perpendiculaires aux quatre premières.

- Quant à la dernière formation V, elle se termine en cul de sac autour duquel se trouvent les unités bâties ordonnancées en U discontinu tout en se conformant aux lois de composition citées plus haut. Quant au dernier groupement, il se compose de deux éléments bâtis placés perpendiculairement à la voie tout en étant parallèles, l'autre série d'éléments est perpendiculaire à ces deux barres parallèles mais présentant des glissements latéraux générant un jeu d'avancée matérialisé par un ensemble de redans dégradés.

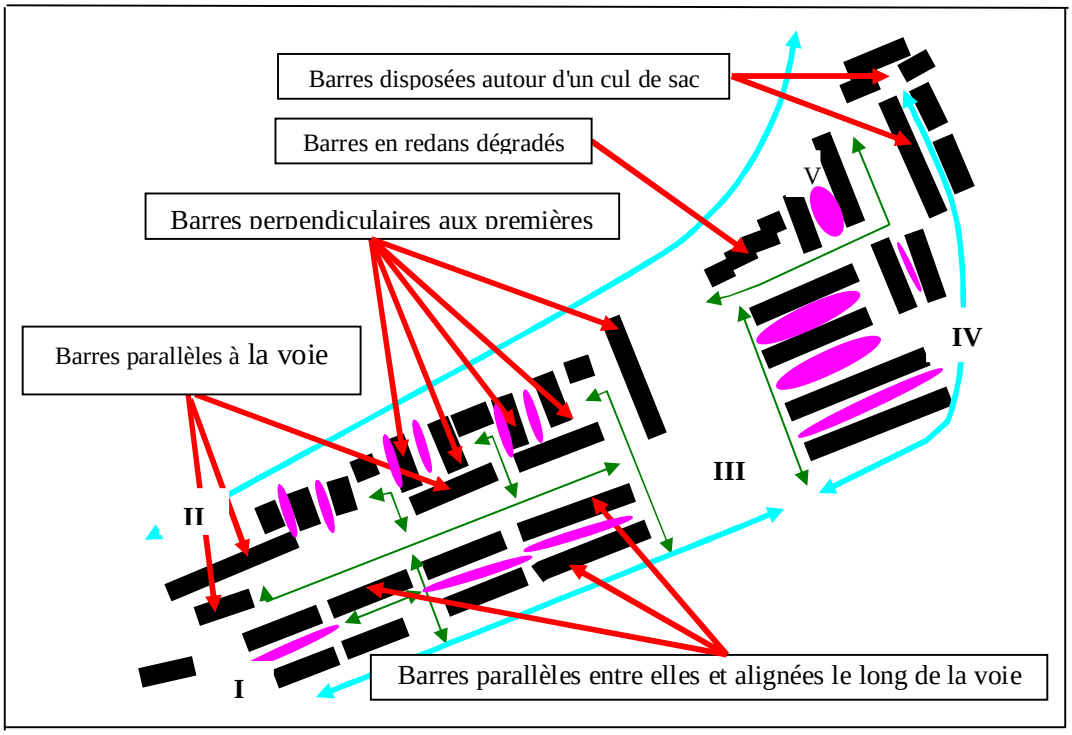

Figure n°145 : Ordonnancement du bâti dans la zone du collectif.

Caractérisée par l'arrangement parallèle ou perpendiculaire des éléments bâtis, la zone est aménagée suivant la pente du terrain. Les groupements déterminés dépendent du gradient de la pente sur laquelle elles sont implantées.

Source : traitement personnel

b-Les espaces libres :

L'ordonnancement du bâti détermine des espaces non construits de plusieurs types avec des formes et des dimensions variées :

- Les espaces libres cernés par le bâti : se présentant avec des formes diverses, ce type d'espaces libres est protégé par les parois verticales du bâti constituant une barrière entre la voirie et ces espaces libres. Les unités bâties n'étant pas accolées, ces deniers communiquent avec les autres espaces non construits. Ils constituent une zone d'articulation et de jonction entre les différents éléments bâtis.

- Les espaces non construits localisés entre la voirie et le bâti : Ils sont obtenus par un retrait du bâti par rapport à la voie sécurisant les accès des bâtiments tout en les éloignant des problèmes induits par la circulation mécanique.

- Quant à la dernière catégorie, elle concerne les espaces libres résiduels résultant du découpage compositionnel de la zone. Ils sont difficiles à utiliser, à aménager.

- La zone réservée à l'individuel : Située en contre bas de la ZHUN, cette zone est partagée en bande horizontale formant les îlots. Ces derniers sont subdivisés en parcelles égales ou inégales. Ce lotissement avec son découpage parcellaire n'est pas différent du premier étudié plus haut. Les voies sont réduites tout en étant parallèles aux courbes de niveaux assurant l'accessibilité aux différents lots et réduisant le coût de la viabilisation. Quant à l'espace non construit, il est inexistant.

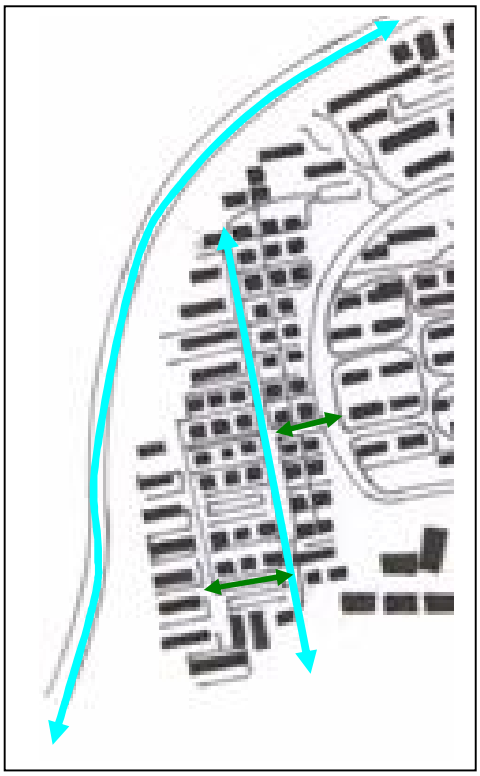

Figure n°146: La disposition de l'individuel.

Le découpage parcellaire s'est fait d'une manière simple. Les îlots constituent des bandes parallèles à la voirie qui sont à leur tour divisés en parcelles soit égales ou inégales.

Source : traitement personnel

e-4-5- Conclusion :

Pour terminer, l'étude de cette maille qui englobe l'habitat collectif et l'habitat individuel, met en exergue la tentative d'appliquer le principe de la "mixité urbaine" où les fonctions sont harmonieusement associées évitant la notion de zoning. Nonobstant, le zoning est toujours respecté sachant que chaque fonction se concentre dans une zone particulière séparée de l'autre par des barrières naturelles sous forme de talus ou de terrain vague présentant une pente élevée. Chaque zone est organisée indépendamment de l'autre obéissant ainsi à sa propre logique sans tenir compte de l'aménagement de l'autre.

f- Les logements réalisés mais non occupés :

L'établissement de la ZHUN, autrement dit, de toutes ces constructions, s'est effectué sur un terrain qui connaît des problèmes quant à sa nature. En effet, selon l'étude diligentée par la DUC de la wilaya de Constantine dans le cadre du POS n°01 de la cité de Boussouf et fondée sur l'analyse géotechnique menée en 2005 par l'établissement ARCADIS EEG SIMEC SOL basé en France, a révélé la fragilité du terrain d'assiette sur lequel elle est édifiée. Les terrains se trouvent dans un fossé provoqué par une tectonique verticale vraisemblablement toujours active.

Ils se caractérisent par une érosion intensive qui concerne une ou plusieurs parties du terrain en question. Elle cause des problèmes sur le site construit avec l'avancement du bord des terrains sommitaux. Deux autres caractéristiques aussi importantes viennent s'ajouter à la première : la présence d'une ou plusieurs couches d'argiles à marnes vaseuses sur une profondeur de moins de 20m de la surface et enfin la présence de fissures révélées par les différentes opérations de sondage effectuées durant l'étude.

Une fois ce diagnostique posé, une série de mesures ont été prescrites stipulant que ces traits symptomatiques du sol poussent à :

- Renoncer à tout programme de construction ou de densification de ce site,

- Etablir un programme d'urgence de protection du bâti existant contre les inondations, l'érosion intensive afin de réduire les écoulements de surface.

Pour terminer, le rapport finalisé a permis d'élaborer une carte où les différentes zones sont classées selon leur degré de stabilité et la composition de leur sol. Par ailleurs, les conclusions de ce rapport spécifient que les terrains vierges existant à l'intérieur de la zone de Boussouf ne devraient en aucun cas être affectés à l'habitat ou à un équipement. Néanmoins, ils pourraient être aménagés en espaces verts, espaces de détente et de loisir manquant à la vie quotidienne des habitants de la cité. L'autre partie des terrains vierges devrait être reboisée après une étude appropriée permettant la stabilisation des terrains et des constructions.

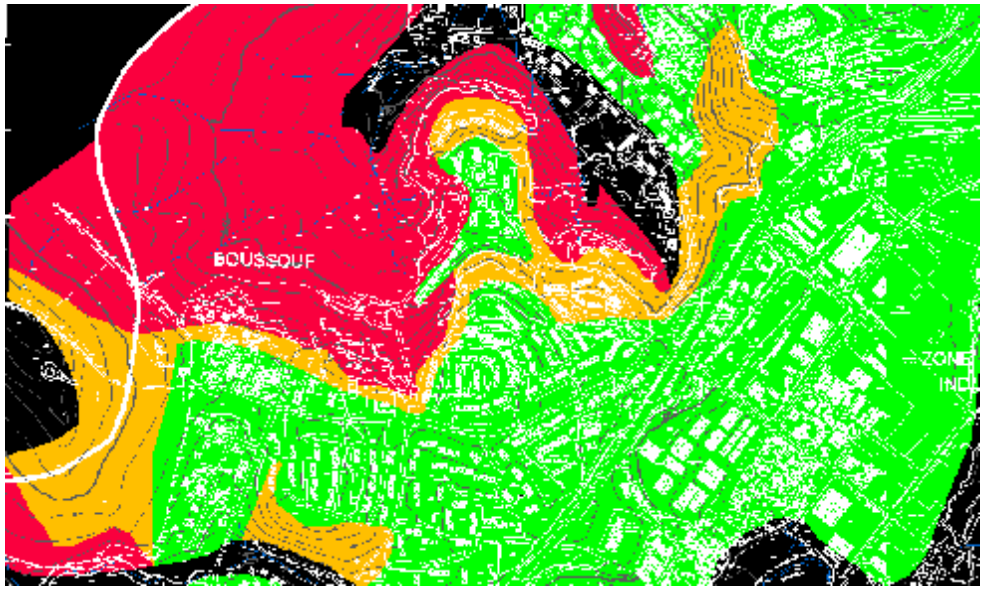

Zone instable sur versant de moyenne à forte déclivité. Terrains marneux, marno- calcaire très fracturés et inter stratification d'argile dans les conglomérats

Zone de stabilité incertaine, terrain de moyenne déclivité. Terrains marneux et conglomératiques de qualité géotechnique médiocre

Zone stable, terrasses alluviales d'altitudes moyennes, substratum rocheux affleurant ou peu profond : calcaire néritique, marno-calcaire tellien et calcaire lacustre plio- quaternaire

Terrasses alluviales basses et alluvions récentes, exposées au risque d'inondation

Figure n°147: Classification des zones selon leur degré de stabilité.

La ZHUN de Boussouf est implantée sur des terrains dont la stabilité est variable d'une zone à une autre. Si les terrains situés à proximité du nœud principal sont stables, cependant, le reste des terrains est constitué soit par des zones inondables, soit par des zones de stabilité incertaine ou encore des zone instables posant des dangers quant à leur urbanisation.

Source : ARCADIS pour DUC de Constantine.2005

Vu la forte demande en logements dans la wilaya de Constantine, des programmes d'habitat ont été réalisés et abandonnés depuis bientôt dix ans. Ces logements sont inscrits dans le cade des anciens programmes qui n'ont pas tenu compte de la nature du sol et des glissements de terrain. En effet, dans les années 1990, la chasse aux terrains vides n'a pas épargné les grandes poches laissées vides à cause des risques qu'elles encourent en cas d'urbanisation. Un nombre important de logements a été achevé depuis 1997, mais ils ne sont ni occupés ni attribués jusqu'à présent comme l'indique ce tableau.

Tableau n°9 : Nombre de logement achevés et non occupés.

Désignation	Nombre de logements	Cause
1ere tranche: 5 coopératives immobilières (ancienne formule)	50 Logements achevés non occupés	Glissement de terrain
2eme tranche: Dans le cadre du dispositif CNEP immobilier	1250 Logements sous forme de - collectif: barres et tours, - individuel	Glissement de terrain

Source : DUC de Constantine 2007

Les photos suivantes montrent les logements construits sur les zones comportant la pastille rouge. En fait, elles sont constituées de terrains dont la nature du sol est soit de stabilité incertaine, soit instable ou encore inondable.

Photos n°411, 413 : Logements achevés non occupés.

Défiant la nature du terrain, les tours R+18 s'élèvent au milieu des barres comme un beffroi qui jouent le rôle de point de repère à condition qu'elles ne soient pas reconduites.

2007

Photos 414 à 417 : Vues montrant les logements réalisés non occupés à travers la ZHUN de Boussouf.

Malgré les problèmes vécus et diagnostiqués à propos de la nature du terrain, la ZHUN de Boussouf a constitué un réceptacle pour des milliers de logements collectifs et individuels. Ces derniers sont disséminés à travers toutes les zones mêmes celles qui sont classées instables. Par conséquent, plusieurs tours et barres s'élèvent comme des champignons sans être occupées depuis 1997. Leur architecture est différente de celle des constructions réalisées en 1982 annonçant un changement qui va être introduit dans celle de la ville nouvelle Ali Mendjeli : les pilotis au rez-de-chaussée, les tours pouvant atteindre R+ 18, parking souterrain…

2007

Photos n° 418 à 420 : Les Equipements Implantés.

Les équipements sont répandus à travers la ZHUN. L'édification de l'espace de détente aménagé, les mosquées, la clinique privée…, ne suffit pas à combler le manque d'équipements existant dans la ZHUN de Boussouf. Les terrains impartis à ces équipements appartiennent aux espaces libres résiduels laissés par les chemins de grue ou les espaces non exploités à cause des problèmes posés par la nature du sol de Boussouf. Tous ces équipements sont programmés et construits sans tenir compte de l'environnement qui les entoure notamment la nature gypseuse du terrain.

2007

II-6- Conclusion :

Si la cité de Daksi a été réalisée dans l'urgence et comporte des bévues urbanistiques qui ont donné naissance à un environnement posant d'énormes problèmes, néanmoins, son terrain est stable. Dix ans après, les idées n'ont pas mûri et les leçons n'ont pas été tirées des expériences des ZHUN réalisées avant celle de Boussouf. Les mêmes procédés et la même manière de prendre les décisions et de concevoir les extensions urbaines. En fait, les mêmes erreurs sont reconduites. Pis encore, le choix du site qui constituait un atout voire un point fort dans les résolutions prises, est négligé devant l'urgence de la situation et surtout pour avoir le satisfecit des autorités en haut lieu.

Dix ans après, la ZHUN de Boussouf constitue une erreur décisionnelle et urbanistique qui aurait pu être évitée. Quant au mauvais choix du terrain avec les problèmes géotechniques (glissements…) celui-ci a occasionné des dépenses qui n'étaient pas prévues dés le début. Ainsi, le coût d'entretien, celui des études faites sur le sol après l'urbanisation du site et celui de programmes d'urgence pour la protection du bâti existant a manifestement surhaussé le prix d'exécution; si au moins, les pertes se limiteraient aux moyens financiers seulement sans toucher aux vies humaines.

Quant à l'aspect urbanistique et environnemental de la cité de Boussouf, le terrain d'assiette est trop grand, par conséquent, l'extension est démesurée posant des problèmes d'organisation et de maîtrise urbanistique. Par ailleurs, le terrain d'implantation est isolé par rapport à la ville. Le seul point de contact est assuré par le point d'accès à la ZHUN prenant la forme d'un nœud. Le seul fait nouveau dans l'approche de cette ZHUN, est l'application d'un nouveau principe celui de "la mixité urbaine" en introduisant l'habitat individuel à coté de l'habitat collectif car la zone à urbaniser est trop importante.

Cependant, le principe du zoning est toujours de rigueur car chaque type d'habitat occupe une zone distincte qui est séparée de l'autre par des terrains vierges accidentés sans avoir recours à des zones d'articulation ou de jonction permettant la continuité spatiale entre les deux. Pire encore, les terrains rejetés par le collectif ont été attribués à l'habitat individuel accentuant ainsi la dislocation du tissu imposé par la nature du terrain. Chaque

zone devient de ce fait monofonctionnelle constiutant des isolats urbains dépendant de la ville-mère. Ces différentes zones représentent de véritables cités dortoirs partiellement démunies d'équipements ou d'aménagements permettant de créer un centre de vie pour la ZHUN.

La barre, la tour, la hiérarchie de la voirie, les espaces libres constituent les composants essentiels concoctés pour créer le noyau de départ. Tributaire de la topographie du site, ces éléments urbains sont disposés sans obéir à une logique d'organisation cohérente. L'occupation du sol est irrationnelle se caractérisant par des actions ponctuelles donnant naissance à des formations bâties dont la logique est indépendante de la structuration globale de la ZHUN. Le seul facteur commun qui unit ces composants urbains est leur intégration par rapport à la topographie c'est-à-dire les courbes de niveaux.

D'ailleurs, la barre, la tour et les quelques équipements existant dans la cité représentent un amas d'objets architecturaux placés en un même lieu sans créer un tissu urbain. Les masses de béton baignent dans les immensités des terres agricoles Leur attribuant un cachet rural. L'environnement ainsi crée se dégrade de jour en jour.

Quant à l'habitat individuel, il s'édifie en suivant sa propre logique en l'absence du control des autorités locales. Chaque maison reflète les moyens financiers, les besoins et les aspirations qui se traduisent à travers la logique conceptuelle de ses propriétaires. Ces derniers construisent sans se soucier de leur environnement générant un ensemble bâti hétérogène dont l'aspect se rapproche de celui de l'habitat spontané en dur. En fait, ces lotissements sont tellement importants de par leur taille qu'ils donnent l'impression qu'une ville nouvelle est en cours de développement autour de l'habitat collectif auquel elle vient se greffer.

Le désordre, la déstructuration de l'espace, la monotonie, la répétitivité des éléments, les espaces libres non aménagés sont autant de problèmes générés par ce type d'urbanisme qui a donné naissance à des avatars. Ils représentent les aspects négatifs retentissant sur les habitants et leur santé morale et physique. En effet, les décisions et les conceptions urbanistiques et architecturales se traduisent en environnement bâti qui a un impact sur ceux qui l'habitent. Un environnement démotivant ne peut constituer un lieu de

vie où les gens se sentent citoyen du monde qui les entourent. Ce dernier ne peut être considéré comme un prolongement de leur espace personnel.

Au contraire, ils le délaissent tout en se disant que leur prise en charge incombe à ceux qui l'ont crée. Telle est la vérité tant que les décideurs et les démiurges de l'espaces ne tirent pas de leçons des expériences passées afin de corriger et d'améliorer l'environnement bâti dans lequel naissent et grandissent des générations. Apres vingt ans de pratique urbanistique et architecturale à travers le territoire, les résultats concrets sont patents au niveau des cités crées. Les expériences dans ce domaine auraient dû constituer un point de départ pour une nouvelle approche urbanistique où les principes urbanistiques et architecturaux qui sont à l'origine de la production de l'environnement bâti auraient du être améliorés. Vingt ans après, l'édification de la ville nouvelle révèlera si les formes urbaines, leur traitement en d'autres termes l'environnement qui en découle, correspond à l'attente des habitants avec ce qu'ils portent en eux comme culture, histoire, besoin, aspiration….

Chapitre III

La ville nouvelle de Ali Mendjeli

Chapitre III : La ville nouvelle de Ali Mendjeli.

III- 1- Introduction :

Présenter la ville nouvelle Ali Mendjeli revient à évoquer le grand chantier qu'elle constitue en ce moment. En effet, créée à partir du néant, la ville nouvelle est en cours de réalisation mais avec la particularité que certains de ses quartiers sont déjà habités. C'est pourquoi, son étude constitue un cas particulier du fait que ses habitants vivent une phase cruciale celle de l'adaptation. Avec leur habitus relatif au lieu occupé antérieurement, ils sont transférés dans un environnement nouvellement construit où leur ancrage est à faire.

Les habitants se doivent de s'adapter à ce nouveau cadre bâti. Le processus d'adaptation est en cours; il met en œuvre les différents mécanismes permettant l'appropriation de l'espace à travers l'établissement de nouveaux gestes quotidiens. Les liens affectifs qui se développent avec le temps pour leur environnement, ne sont pas encore établis. Ces derniers leur permettent de mettre en place des repères, des marqueurs et de trouver les parcours et les lieux auxquels ils peuvent s'identifier. Ainsi, la ville nouvelle ne représente pas encore un réceptacle habité au sens psychologique et social du terme même si le cadre bâti est construit ou en cours de réalisation.

Apres avoir épuisée les terrains périurbains, après avoir déversé le surplus de sa population sur les communes limitrophes dans le cadre du groupement de Constantine, une nouvelle stratégie est préconisée : elle consiste à créer une ville nouvelle ex nihilo. En effet, dix ans après la construction de la ZHUN de Boussouf et après la saturation des terrains disponibles à l'intérieur du périmètre urbain, la croissance de Constantine a été orientée vers les réserves de terrains libres situés dans les communes proches d'elle. Elle constitue avec ces localités un groupement urbain où elle a la suprématie et les autres jouent le rôle de satellites.

Très vite, les terrains urbanisables dans ces satellites sont devenus rares remettant la question de la croissance urbaine sur la table des décideurs. L'alternative qui s'est imposée avec force et empressement vu la gravité de la situation est : la création d'une ville nouvelle ex nihilo la périphérie de la ville-mère.

III-2- Genèse de l'idée de créer la ville nouvelle de Constantine :

a- L'idée de créer des villes nouvelles en Algérie :

L'idée de créer des villes nouvelles en Algérie n'est récente pas. Sous l'effet d'une urbanisation accélérée, des villes nouvelles ont vu le jour sans préparation préalable permettant la réussite d'une telle décision. Pressé par l'urgence de la situation, plusieurs villes nouvelles ex nihilo ou greffées à un noyau existant ont vu le jour telles que : Hassi Messaoud, Boumerdes (1960), Oum El Bouagui, El Tarf, Illizi….

b- L'idée de la ville nouvelle à Constantine :

L'intention de créer une ville nouvelle à Constantine remonte aux prescriptions du plan d'urbanisme directeur du groupement de Constantine composé de celle-ci, El Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad, Hamma Bouziane. L'étude du plan d'urbanisme directeur s'est terminée fin 1982 et approuvée le 18 janvier 1988. Entre temps, le conseil des ministres tenu le 22 mai 1983 a décrété la relance des études, mû par les constats faits lors de l'élaboration du PUD. Ce denier révélait la déficience en terrain à urbaniser à long terme notamment à l'horizon 2000 poussant les autorités à trouver une aire nouvelle à urbaniser qui pourrait accueillir la croissance de Constantine.

En décembre 1990, les autorités locales ont sollicité le bureau d'étude URBACO (ex CADAT) pour entamer les études de la ville nouvelle de Ain El Bey dans l'intention d'affecter des terrains à des promoteurs immobiliers pour l'édification d'un nombre important de logements sociaux et promotionnels.

Face à l'urgence de la situation le bureau d'études URBACO s'est attelé à produire l'étude nécessaire au lancement d'une première étape. Aussi, les plans d'ensemble sont supplantés par un schéma directeur qui définit la structure globale de la ville. Ce schéma directeur permet d'obtenir une vision globale nécessaire à l'élaboration du plan de composition urbaine du POS de la première étape.

Les autorités et les services techniques concernés pourront intervenir à tout moment afin de réajuster et rectifier les programmes à fur et à mesure que la ville nouvelle s'édifie. Il est question de tirer des leçons des projets réalisés afin d'améliorer les nouveaux. Cette procédure adoptée où il est question de suivre la création de la ville en planifiant, en contrôlant, et en gérant les plans étape par étape, suppose un encadrement politique, juridique, administratif, des moyens humains et financiers qui assurent la stabilité, la permanence et la continuité même en filigrane des idées fondamentales sans aucune rupture.

Pris de cours par le temps, les concernés ont proposé d'entamer la création de la ville nouvelle avec les études non finalisées tout en stipulant que les autorités et les services techniques pouvaient intervenir et modifier les programmes et les plans. Cette marge de liberté a constitué le commencement d'une série de ruptures où de phase en phase le passage d'une idée à une autre se fait sans lien et sans logique. En effet, cette manière de procéder pose un problème épineux celui de la gouvernance.

Entre-temps, depuis la création des ZHUN, de nouvelles lois ont vu le jour afin de parer aux problèmes de la ville. Ainsi, la loi n°06 du 20 Février 2006 vient conforter les préoccupations des autorités en définissant les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et du développement durable. Elle préconise la décentralisation, la déconcentration et la gestion de proximité et la bonne gouvernance urbaine où les acteurs sont multiples tels que: l'état, l'administration, les collectivités locales, organisme, promoteur, entrepreneur…sans oublier le citoyen qui est associé à la gestion de la ville par le biais des mouvements associatifs.

Normalement, cette nouvelle démarche fondée sur le concept de la gouvernance urbaine devrait être appliquée au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Les effets de ces lois devraient transparaître au niveau de l'environnement bâti de celle-ci. Ainsi, un nouveau type d'urbanisme devrait être adopté donnant naissance à de nouvelles formes urbaines qui, à leur tour, devraient conférer de nouveaux traits caractéristiques à l'environnement bâti de la ville nouvelle rompant avec ceux des ZHUN. Quel est le type d'environnement engendré par ce nouveau mode de planification, d'urbanisation et de gestion de l'urbanisme notamment au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli ?

III-3- Situation de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

Située au sud de la ville de Constantine, la ville nouvelle Ali Mendjeli occupe un site vierge localisé sur le plateau de Ain El Bey distant d'une quinzaine de kilomètres de Constantine. Le terrain d'assiette appartient aux deux communes : Ain Smara à l'ouest dont le chef lieu est à une dizaine de kilomètres et El Khroub qui se trouve à l'est dont le chef lieu est à une douzaine de kilomètres. Avec sa surface importante de 1500 ha, il se distingue par la nature géotechnique de son sol favorable à l'urbanisation présentant une bonne portance et une absence de glissement de terrain. (Figure n°148)

III-4-Le site de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

Le site d'implantation de la ville nouvelle se caractérise par une faible valeur agricole (classe 3) parfois rocheux, il possède une topographie dont le gradient est faible ne dépassant pas dans certaines parties les 10%. En fait, ce sont des pentes douces mais qui lui confèrent un aspect légèrement vallonné et raviné sans végétation notamment les arbres. Le climat de cette zone, comparable à celui de Constantine, est semi-aride se traduisant concrètement par un hiver froid et pluvieux et un été chaud et sec. Avec ses 800m d'altitude et sans protection naturelle (une forêt, montagne, pour créer un microclimat) le plateau de Ain El Bey est exposé aux vents septentrionaux en hiver et au sirocco en été.

III-5-Les atouts du site d'implantation :

La localisation de la ville nouvelle par rapport à Constantine est privilégiée. Elle se situe dans son proche l'environnement. Le site d'implantation est traversé par le chemin de wilaya n°101 qui relie l'agglomération de Ain Smara à celle du Khroub. En fait, ce chenal de communication constitue pour la ville Ali Mendjeli une limite de couture qui réunit et fragmente la ville en deux parties distinctes l'une située au nord et l'autre au sud. La proximité de la route nationale n° 79 reliant Constantine à la ville nouvelle, représente un des axes importants assurant la communication entre les deux agglomérations. Quant au dernier élément viaire proche de la ville nouvelle, il concerne l'autoroute nationale est-ouest qui est en cours de réalisation, elle passe au nord non loin du périmètre urbain de celle-ci. Au nord-est de la ville nouvelle se trouve l'aéroport international Mohamed Boudiaf.

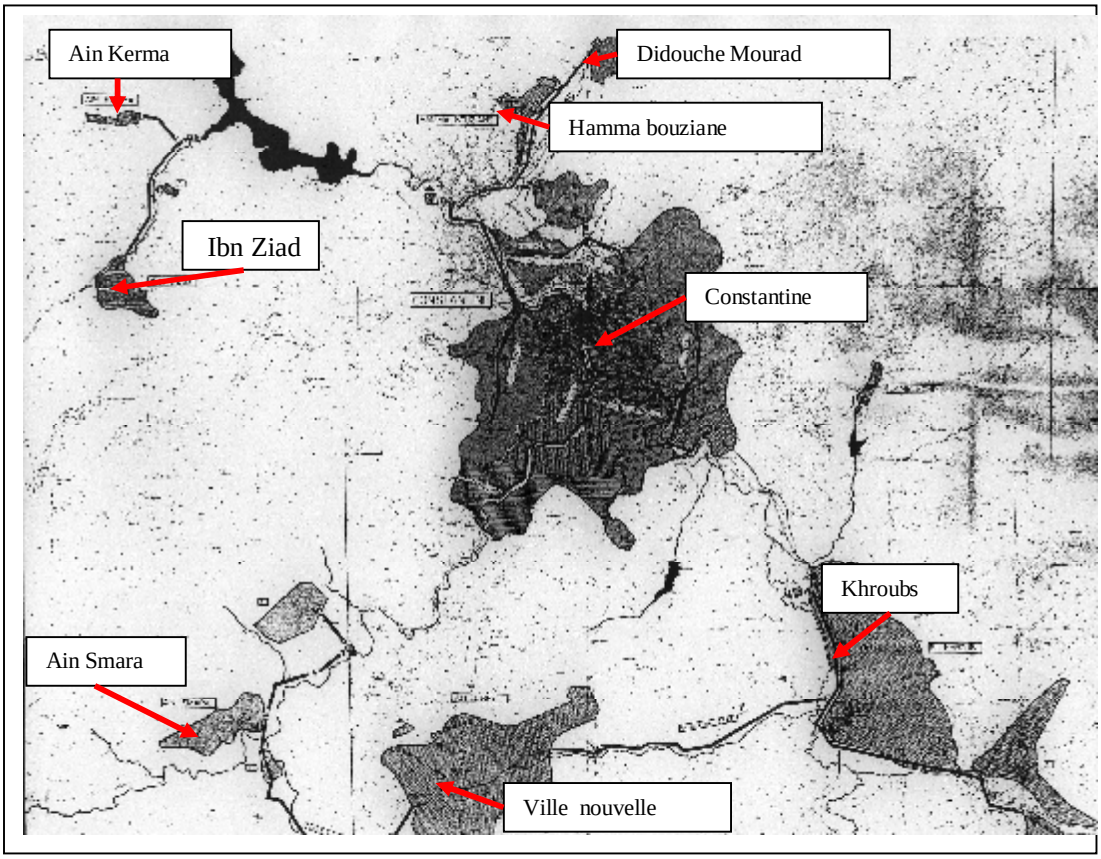

Figure n°148: Situation de la ville nouvelle par rapport à Constantine.

Créée ex nihilo sur un terrain vierge, la ville nouvelle Ali Mendjeli a été implantée à proximité des chenaux de communication liant El Khroub et Ain Smara. Localisée sur le plateau de Ain El Bey, elle occupe un terrain de faible valeur agricole choisi pour les caractéristiques de son sol : la bonne portance et sa stabilité ne présentant pas de glissement de terrain. C'est un terrain qui n'est pas totalement plat, il comporte des pentes douces dont le gradient ne dépasse pas les 10% dans certaines zones.

Source : Plan d'urbanisme directeur, 1982.

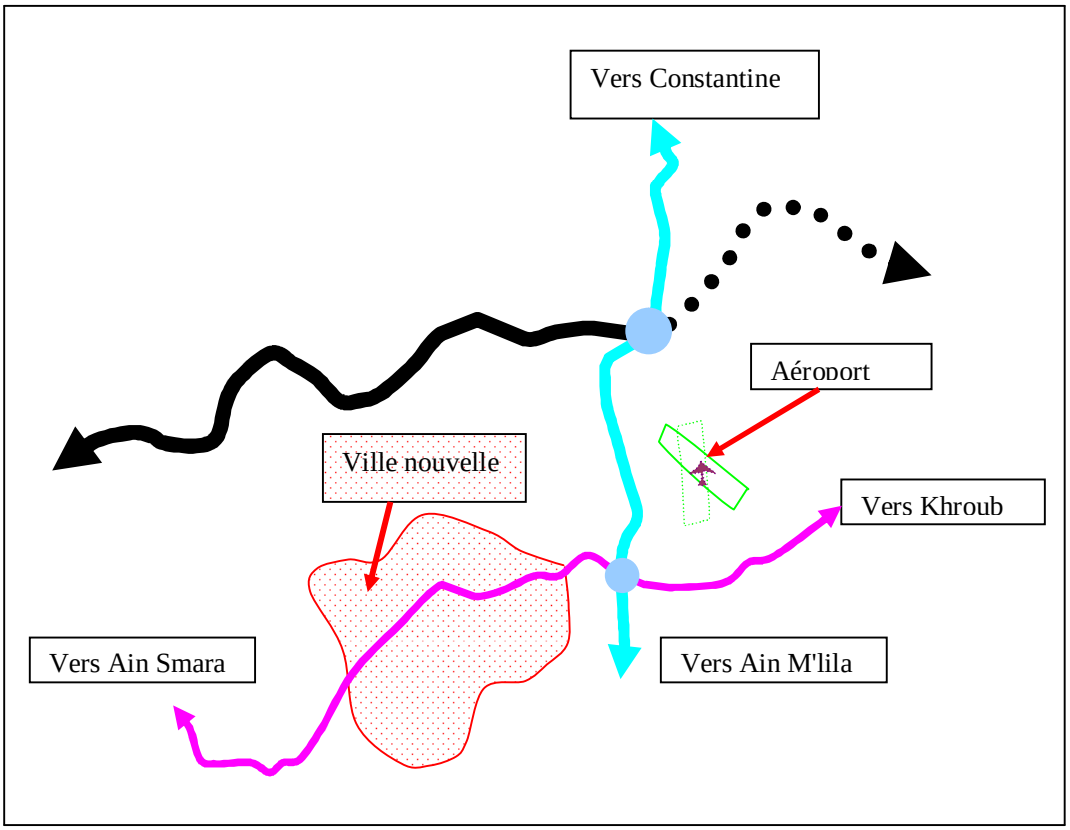

Figure n°149 : Schématisation des éléments "atouts " de la ville Ali Mendjeli.

La position de la ville nouvelle et les infrastructures démontrent que celle-ci est réfléchie à l'échelle du grand constantine. Ces éléments linéaires, atouts de la ville nouvelle, présentent une forme plus ou moins régulière. Les voies qui structurent le plateau de Ain El Bey sont hiérarchisées selon leurs dimensions et leur fonction : l'autoroute est-ouest, la route nationale et enfin un chemin de wilaya. La ville nouvelle est greffée autour du chemin de wilaya qui de par son type pose moins de problèmes relatifs à la circulation mécanique. Elle est localisée à proximité du plus grand nœud de la ville-mère qui est l'aéroport mais tout en étant assez loin pour se préserver de ses dangers et ses nuisances.

Source PDAU 1996 avec traitement personnel.

Quant à l'environnement immédiat, il est constitué de terrains vagues qui sont plats au niveau de certaines zones et vallonnés dans d'autres.

Nord

Nord ouest

Sud ouest

Photos n°421 à 426: Vues sur l'environnement immédiat et lointain de Ali Mendjeli.

L'environnement immédiat de la ville nouvelle est constitué de terrains vagues tantôt plat, tantôt vallonnés. Le couvert végétal est inexistant à cause de la nature du sol dont la valeur agricole est faible. A l'arrière plan des vues, se profile la silhouette d'une chaîne de montagnes qui compose le paysage naturel de la ville nouvelle.

2007

Sud est

Route nationale79

Photos n°427 à 429 : Vues sur l'environnement lointain et immédiat de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

2007

Pour conclure, le terrain attribué à la ville nouvelle Ali Mendjeli ne comporte pas de barrière naturelle qui peut freiner l'urbanisation de la zone. Dans ce cas, la variation du gradient de la topographie est faible, comparée à celle de la ZHUN de Boussouf. Le relief du site est continu et ne présente pas d'accidents topographiques tels que: les ravins, talus…. attribuant à celui-ci une unité homogène qui ne devrait pas constituer une entrave pour le tracé des voies voire l'organisation du plan de la ville et celle des différents projets.

III-6-Les principes de la programmation de la ville nouvelle :

De création ex nihilo, la ville nouvelle Ali Mendjeli ne possède pas d'histoire. En fait, c'est elle qui appartient à l'histoire de la ville-mère : Constantine. Elle représente l'issue historique imposée par le processus de croissance de celle-ci dont l'origine est millénaire. L'antécédent historique de la ville nouvelle correspond à l'histoire de sa création c'est-à-dire depuis la naissance de l'idée mentale jusqu'à sa concrétisation. Par conséquent, elle représente le produit final du processus perceptif des décideurs et des concepteurs qui, à travers la ville nouvelle, tentent de rompre avec la ville-mère.

Ainsi, s'il existe une volonté de rompre avec les ZHUN d'un point de vue organisationnel, compositionnel et stylistique, néanmoins, elle obéit au même processus de création. Depuis sa cogitation jusqu'à sa réalisation, elle résulte de la combinatoire des idées mentales des décideurs et des démiurges de l'espace qui façonnent un environnement selon leur propre perception depuis la décision passant par la programmation jusqu'à l'objet architectural.

a- Les données de départ :

Sans rompre avec les notions théoriques usitées dans le cadre des PUD des années 1970, les mêmes outils ordonnateurs de l'espace ont été appliqués pour la ville nouvelle. Ainsi, l'unité de voisinage, le quartier ont été utilisés pour faciliter la structuration et le découpage de la ville nouvelle. Néanmoins, pour assurer le passage de l'unité de voisinage à la ville, d'autres éléments de programmation ont été utilisés tels que : l'unité de base et le groupement du quartier. La continuité de la programmation de la micro à la macro échelle urbaine est assurée par l'établissement de la hiérarchie adoptée pour

passer quantitativement d'une échelle à une autre. Ainsi, ces éléments sont classés comme suit :

Tableau n° 10: Les éléments de programmation de la ville nouvelle de Ali Mendjeli

Désignation de l'outil	Nombre d'habitants	Caractéristiques
Unité de base	2500 à 2800	C'est la plus petite échelle de concentration urbaine dans la ville. Elle sert comme base de détermination des équipements.
Unité de voisinage	7500 à 8400	Elle se compose de 03 unités de base.
Quartier	30.000 à 40.000	Il est calculé à partir de l'unité de voisinage. Il se constitue de 04 unités de voisinage.
Groupement du quartier	- 150.000	Il renferme 02 à 03 quartiers.
Ville nouvelle	- 320.000	Elle se compose de 02 à 03 groupements du quartier. Elle représente l'échelle la plus grande.

Source: URBACO, Juin 1994 avec un traitement personnel.

Cette procédure de la programmation applique la théorie de A. Christopher, 1979, qui considère que la ville est comparée à un arbre. Avec sa logique de mathématicien, il suggère que la ville représente une entité globale qui se ramifie comme un arbre pour arriver à la dernière ramification qui est le projet final. Chaque ramification correspond à une échelle précise qui à son tour se divise pour donner une autre échelle. En fait, cette méthode a l'avantage de simplifier la ville et de passer d'un niveau d'intervention à l'autre sans entrave. Nonobstant, après des années, l'auteur a fait l'autocritique de son approche bien avant la programmation de la ville nouvelle Ali Mendjeli qui, semble- t- il n'a pas tenu compte de cette remise en cause de son auteur.

Mettre le diagramme ???????

FIGURE ARBRE N°150

Quant aux équipements, ils sont déterminés à partir de la grille théorique des équipements. Cette dernière est établie à partir des besoins estimés pour un nombre exact de la population. En fait, il est question de quantification des besoins dont l'objectif est la standardisation et la taylorisation des équipements à travers l'espace. La catégorisation des éléments a permis de déterminer pour chaque échelon la surface, le type et le nombre d'équipements appropriés à celui-ci quantitativement.

Ce processus de la programmation s'est matérialisé concrètement par un découpage du terrain d'assiette en 05 grands quartiers. Chaque quartier est, à son tour, divisé en 04 unités de voisinage présentant chacune une taille variant selon le nombre d'habitants affecté à celle-ci. Ainsi, la densité affectée à chaque unité de voisinage permet de fixer le nombre d'habitants et par voie de conséquence le nombre et le type des équipements correspondant à la population déterminée.

Le tableau n°9 montre que l'unité de voisinage représente l'élément de structuration à partir duquel la ville est découpée passant par un maillon intermédiaire qui est le quartier. A son tour, l'assemblage de cinq quartiers forme la ville nouvelle. Ainsi, quatre unités de voisinage composent un quartier. Les surfaces des unités de voisinage sont différentes au sein d'un même quartier et d'un quartier à un autre. Elles varient de 16,04 ha à 87,08 ha. Au nombre de cinq, les quartiers possèdent des aires variant du plus petit avec ses 183,31ha au plus grand dont la surface est égale à 301,28ha.

Tableau n°11 : Ville nouvelle Ali Mendjeli. Superficie des unités de voisinage et des quartiers.

quartier	Unités de voisinage	Superficie des U.V en ha	%	Surface des quartiers	%
01	01	75,04	06,48	227,18	19,61
	02	45,43	03,92		
	03	34,04	02,94		
	04	72,67	06,27		
02	05	86,32	07,45	21975	18,96
	06	40,38	03,49		
	07	73,09	06,31		
	08	19,96	01,72		
03	09	69,54	06,00	227,22	19,61
	10	39,10	03,37		
	11	85,56	07,38		
	12	33,02	02,85		
04	13	58,45	05,0	183,31	15,82
	14	48,51	04,19		
	15	60,31	05,20		
	16	16,04	01,38		
05	17	82,03	07,08	301,28	26,00
	18	87,08	07,52		
	19	63,98	05,52		
	20	68,19	05,89		
Total		1158,74	100	1158,74	100

Source: URBACO, 1994.

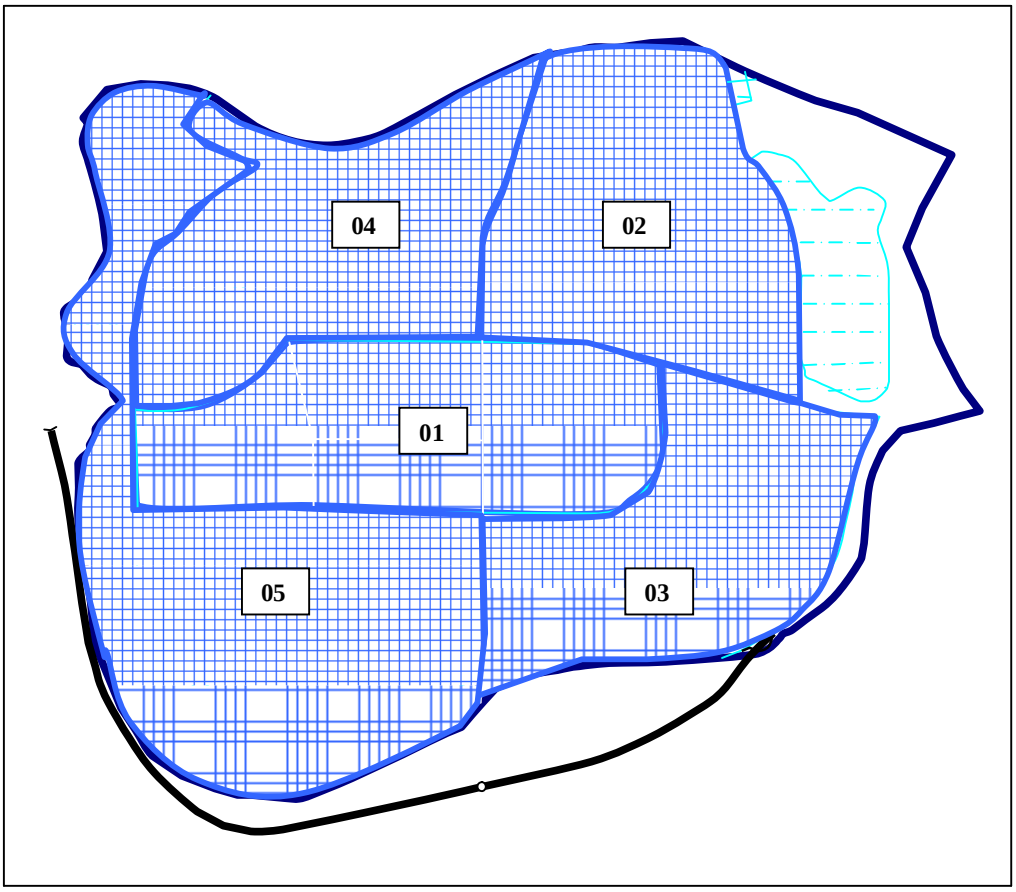

Figure n°151: Découpage de la ville nouvelle en quartiers.

Selon la programmation de la ville nouvelle Ali Mendjeli, celle-ci est découpée en 05 quartiers qui représentent le maillon intermédiaire entre l'entité globale : la ville et l'élément de structuration : l'unité de voisinage.

Source : traitement personnel

La programmation où la ville est comparée à un arbre s'est traduite spatialement par un découpage de la ville en cinq quartiers de taille différente possédant chacun une forme particulière généralement irrégulière.

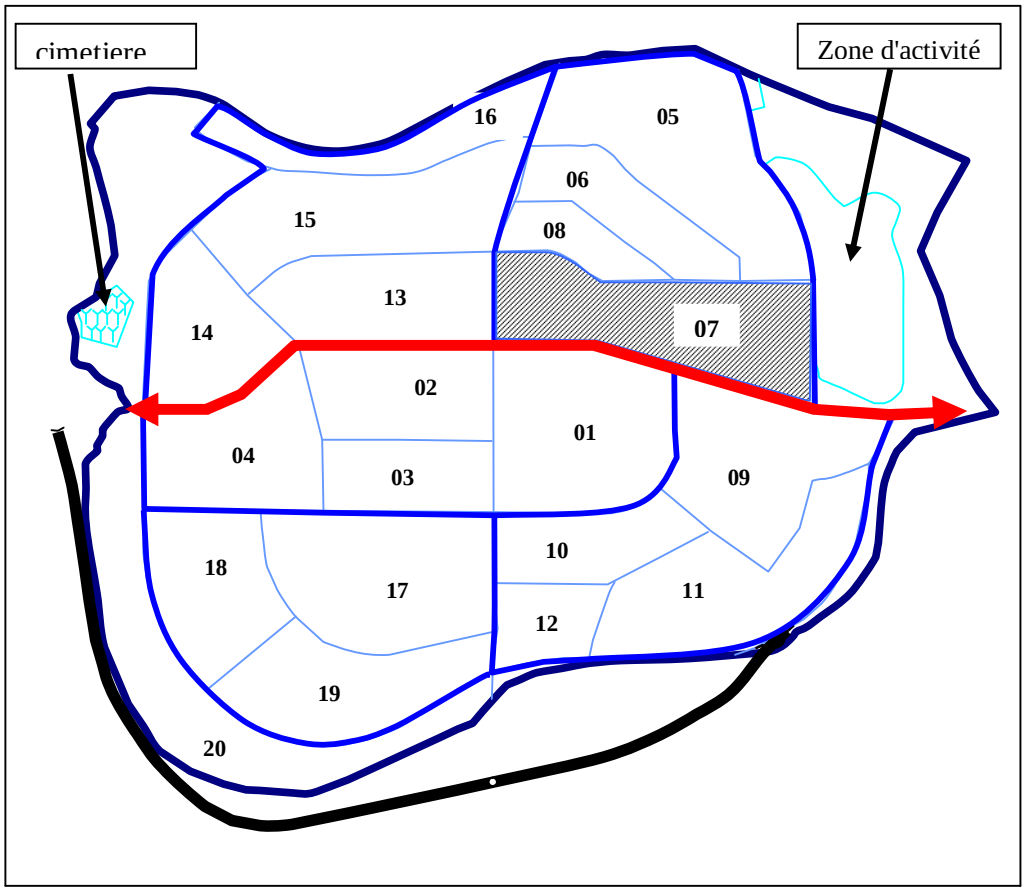

Limite de la ville

Limite des quartiers

Limites des U.V

Voie de contournement

N

0 400 800m

Figure n°152: L'unité de voisinage comme élément de structuration.

Si la ville est divisée en quartier considéré comme échelon intermédiaire, ce dernier est divisé à son tour en quatre unités de voisinage. Cette dernière constitue l'élément fondamental de structuration de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : traitement personnel

Quant aux unités de voisinage, leurs dimensions sont variables avec un aspect morphologique différent d'une unité de voisinage à une autre. Chaque quartier renferme des unités de voisinage dont la forme est soit étirée soit compacte. L'aspect formel de chaque unité de voisinage est tributaire de la position de celle-ci dans le quartier ainsi que de la topographie du terrain d'assiette qu'elle occupe et de sa superficie.

b-Les options d'aménagement préconisées pour la ville Ali Mendjeli :

b-1- Le schéma directeur :

Selon les études menées par l'URBACO, 1994, la première étape de l'aménagement de la ville nouvelle a débuté par l'élaboration du schéma directeur. Ce dernier représente une conception globale de la ville déterminant la structure globale de celle-ci. En fait, il définit les grands traits sans donner les détails, néanmoins, il prévoit la position exacte des différentes typologies et densités de l'habitat sans définir l'aspect architectural. En d'autres termes, il constitue un guide assez complet où les idées directrices sont établies garantissant une souplesse quant à son application. Cette flexibilité permet des transformations et des rectificatifs ultérieurs sans changer les grands traits du schéma directeur.

b-2- L'élaboration du P.O.S :

Le plan d'occupation des sols constitue le dernier chaînon du processus de la planification spatiale où toutes les opérations d'édification du bâti et d'aménagement sont détaillées et précises. Elles concernent tous les éléments urbains quant à leur localisation, leur type, leur délimitation, leur forme sans oublier la densité des différents types d'habitat. L'application des dispositions du P.O.S au niveau de la ville nouvelle a commencé dans les années 1990 avec l'établissement du P.O.S de l'unité de voisinage n°6. Pour conclure, neuf P.O.S ont été réalisés pour la ville nouvelle en plusieurs étapes. Ils concernent une superficie totale de 1232 ha.

c-Les principes fixés pour l'aménagement urbain de la ville nouvelle :

Selon l'étude établie par l'URBACO, la conception de la ville Ali Mendjeli obéit à des principes qui sous-tendent des préoccupations économiques, sociales et culturelles. Ces principes établis par l'URBACO concernent les points suivants:

c-1- La sécurité :

Vu que l'Algérie se trouve concernée par les risques sismiques, le respect de la réglementation parasismique s'avère indispensable. Par conséquent, les règles parasismiques sont appliquées au bâti de la ville nouvelle. Parallèlement, un réseau de chenaux de communication comportant plusieurs accès à la ville est programmé pour assurer l'évacuation des habitants en cas de danger. Ces dispositions sont soutenues par la programmation d'un ensemble de aires libres permettant le regroupement des habitants. Elles se présentent sous forme de : parc, jardin, place et placette.

c-2- L'accessibilité:

Pour garantir le bon fonctionnement de la ville nouvelle, il est indispensable de faciliter les déplacements à l'intérieur de celle-ci: et vers la ville-mère. Par conséquent, un réseau de voies adéquat permet de mettre en place un système de transport en commun efficace avec le concours du secteur public et privé.

c-3- L'attractivité:

L'attractivité peut être assurée par la création d'un environnement favorable. En fait, la réalisation d'un bon nombre d'équipements dont le rayonnement est régional, peuvent constituer des pôles d'attraction.

c-4- La poly fonctionnalité :

Le principe de la poly fonctionnalité urbaine est appliqué dans la conception de la ville nouvelle notamment au niveau des centres urbains où plusieurs fonctions sont programmées dans un même lieu.

c-5- Le phasage :

Il consiste à coordonner la réalisation du centre ville avec celle des autres quartiers notamment le quartier n°2 afin qu'il soit autonome. La construction du centre ville vise à créer une vie agréable sur place et constitue un appel aux investissements publics et privés.

c-6- Le rôle régional :

Possédant une vocation précise, la ville nouvelle doit avoir un impact régional. Pour atteindre cet objectif, une étude a été réalisée afin de déterminer les terrains ayant des positions stratégiques pour l'implantation des équipements à caractère régional. Ainsi, l'accessibilité et les possibilités de rayonnement de ces équipements doivent répondre à la préoccupation majeure qui est: l'efficacité.

III-7-Etude de la structure de la ville Ali Mendjeli :

Planifiée, la ville nouvelle Ali Mendjeli constitue le résultat d'une conception urbanistique et architecturale répondant à des conditions circonstancielles particulières. Ayant des objectifs précis, elle est conçue et réalisée en un temps record. Obéissant aux lois urbanistiques enseignées, l'organisation de la ville s'effectue à partir de l'élément linéaire existant avant l'édification de la ville: le chemin de wilaya n°101. Cet axe mécanique avec la topographie du site constitue la seule contrainte de départ sur laquelle s'appuie la conception du plan de la ville nouvelle.

Orienté nord-est / sud-ouest, il constitue l'épine dorsale à partir de laquelle se structure le plan de la ville nouvelle; elle divise longitudinalement la ville en deux parties distinctes. L'épine dorsale est coupée transversalement par un autre axe de communication de moindre importance dont la direction est nord-ouest / sud-est. Par conséquent, la ville nouvelle est structurée à partir des deux axes linéaires qui se croisent en délimitant quatre zones. Les concepteurs ont appliqué un des principes de base de la ville romaine dont la structuration se fait autour du cardo et du decamanus (deux voies de communication dont l'intersection forme le centre de la cité). Ces deux axes représentent des lignes de croissance le long desquelles le tissu prend forme.

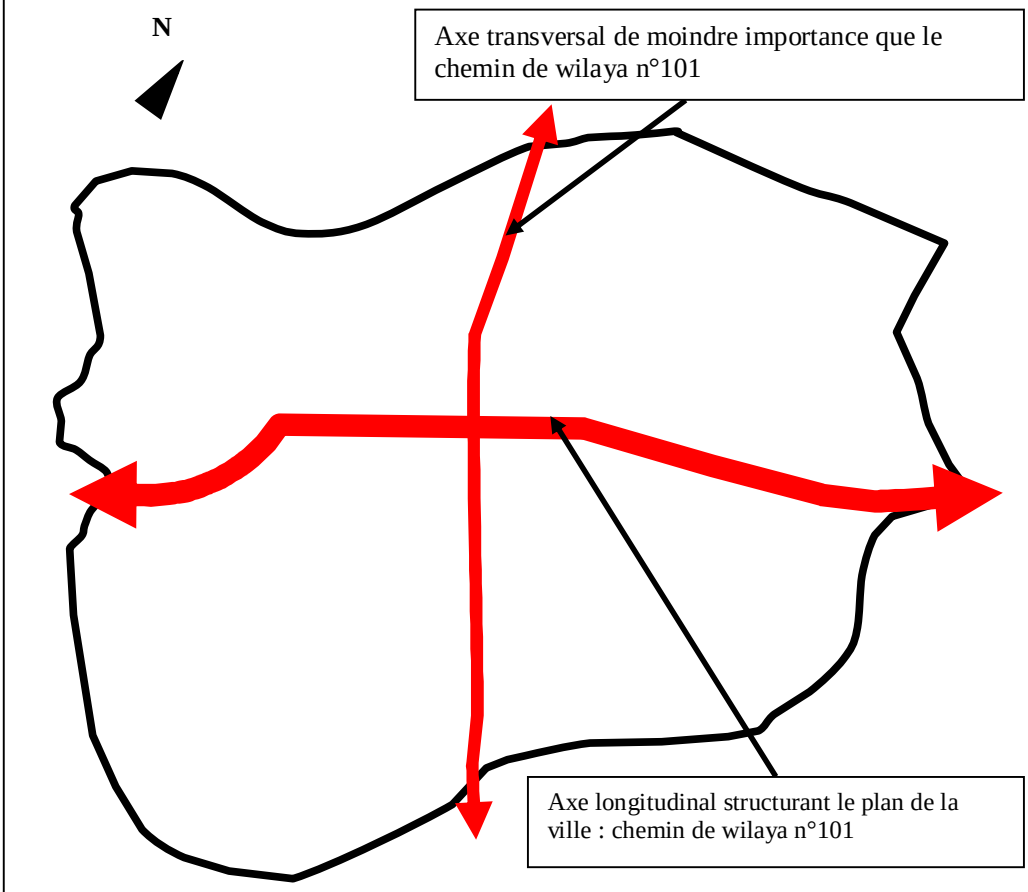

Figure n°153: Schématisation des éléments structurants de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

La ville nouvelle est structurée à partir de deux éléments linéaires qui se présentent sous forme de voies de communication. S'inspirant du savoir faire romain, ces deux axes se coupent en déterminant quatre parties distinctes.

Source : traitement personnel

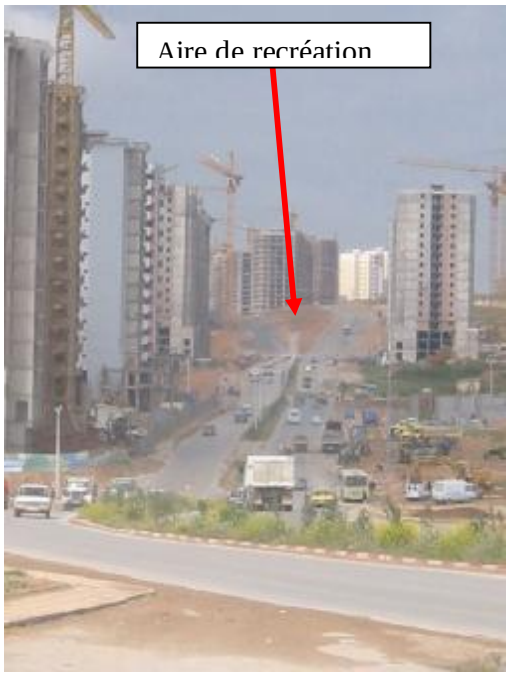

Photo n°430 : Vue sur l'axe longitudinal.

Le chemin de wilaya n°101 constitue l'épine dorsale à partir de laquelle toute la ville nouvelle est organisée. Possédant une largeur de 80m. cet axe est jalonnée par les tours.

Photo n°431: Vue sur l'axe transversal.

De moindre importance, cet axe constitue une autre ligne directrice. Il coupe perpendiculairement le chemin de wilaya n°101. les deux axes déterminent quatre zones distinctes.

2007

Contrairement à Daksi et à la ZHUN de Boussouf où la ligne de croissance jouant le rôle de boulevard constituait une barrière artificielle longeant les deux zones comme un rempart ou un mini périphérique, au niveau de Ali Mendjeli, la ligne de croissance pénètre le tissu urbain en le scindant en deux parties distinctes. De par leur conception et leur programmation, les dimensions de la ligne de croissance au milieu de la ville nouvelle révèlent une approche compositionnelle et spatiale différente: celle de la démesure, du gigantisme. Les deux boulevards, notamment le principal avec ses tours qui le longent, introduisent une échelle très grande puisée de l'urbanisme américain.

En effet, les espaces générés sont trop grands et exigent une motorisation très importante. Dans ce cas précis, le referent avec lequel la voirie a été programmée est la voiture et non l'être humain; se déplacer à pied d'un endroit à un autre du même boulevard est dangereux et les distances sont trop grandes notamment pour les enfants, les vieux et les malades ou les handicapés moteurs. Sans oublier que l'aire de recréation placée au centre du boulevard constitue un danger si toutes les mesures de protection ne sont pas prises.

A partir de ces deux éléments ordonnateurs, d'autres axes prennent naissance afin de structurer les quatre zones. Ces axes sont soit parallèles à l'épine dorsale (le chemin de wilaya 101), soit à l'autre ligne directrice transversale. Néanmoins, le tracé de ces éléments linéaires subit des inflexions correspondant à des changements topographiques. Ainsi, il existe des axes droits et d'autres curvilignes attribuant à ces derniers un aspect radioconcentrique. (figure n°154).

a- Etude de la voirie :

« La ville est assimilée à un arbre », telle est le principe fondamental de la programmation et la conception de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Une des incidences de cette théorie se traduit au niveau de la hiérarchisation de la voirie qui est clair et sans équivoque. En effet, le système de la voirie se compose de trois types dont les plus importantes sont à l'échelle (macro) de la ville, les autres qui sont à l'échelle de l'unité de voisinage seront étudiées avec celle-ci. Ce niveau macroscopique de la voie comporte une voie primaire- primaire, une autre voie primaire– secondaire et un ensemble de voies primaire- tertiaire annonçant le passage à la micro échelle de la ville. (figure n°155).

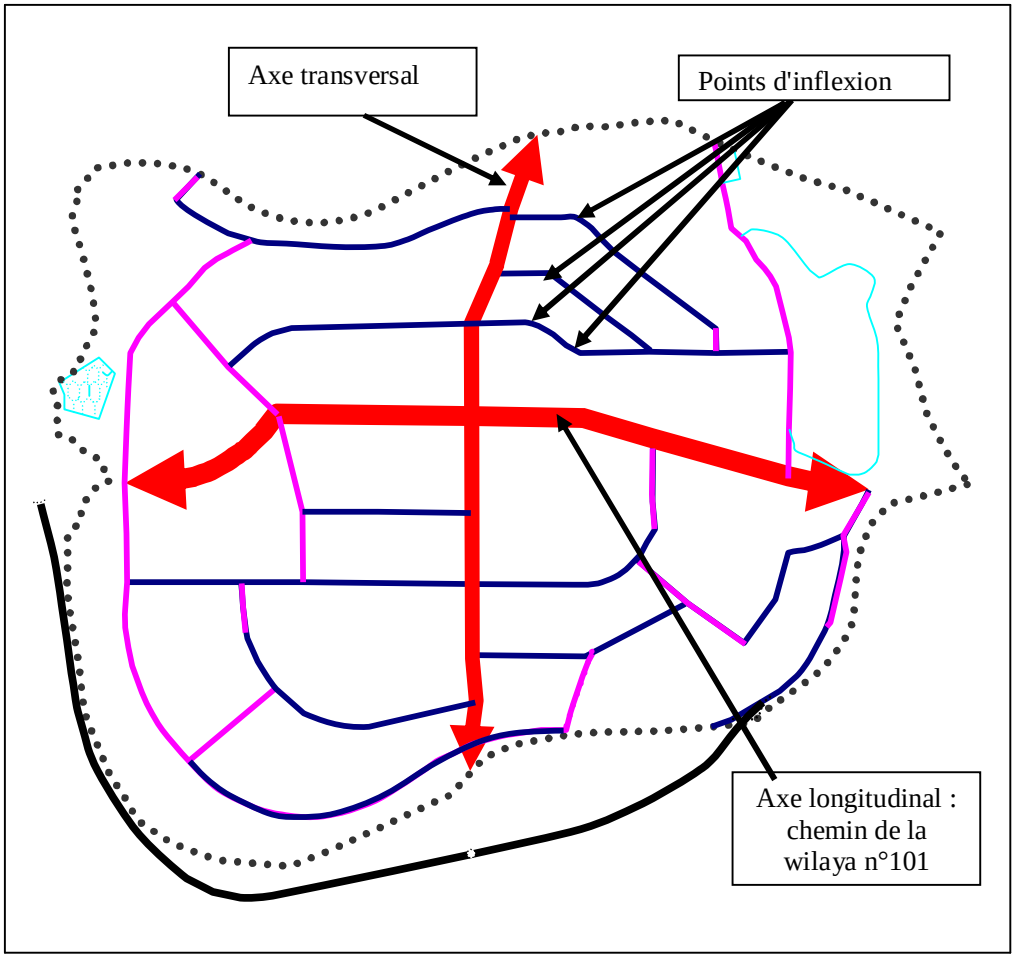

Axe parallèle au chemin de wilaya n° 101

Axe parallèle ou à 45° par rapport à la ligne directrice transversale.

Périmètre de la ville nouvelle

La voie de contournement

N

0 400 800m

Figure n°154: Schématisation de la structuration globale de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

La ville est organisée à partir des deux lignes directrices et les axes qui leurs sont respectivement parallèles. Tous les axes de la ville comportent des points d'inflexion imposés par la topographie leur attribuant une forme curviligne notamment les axes parallèles aux lignes génératrices du plan de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Source : traitement personnel

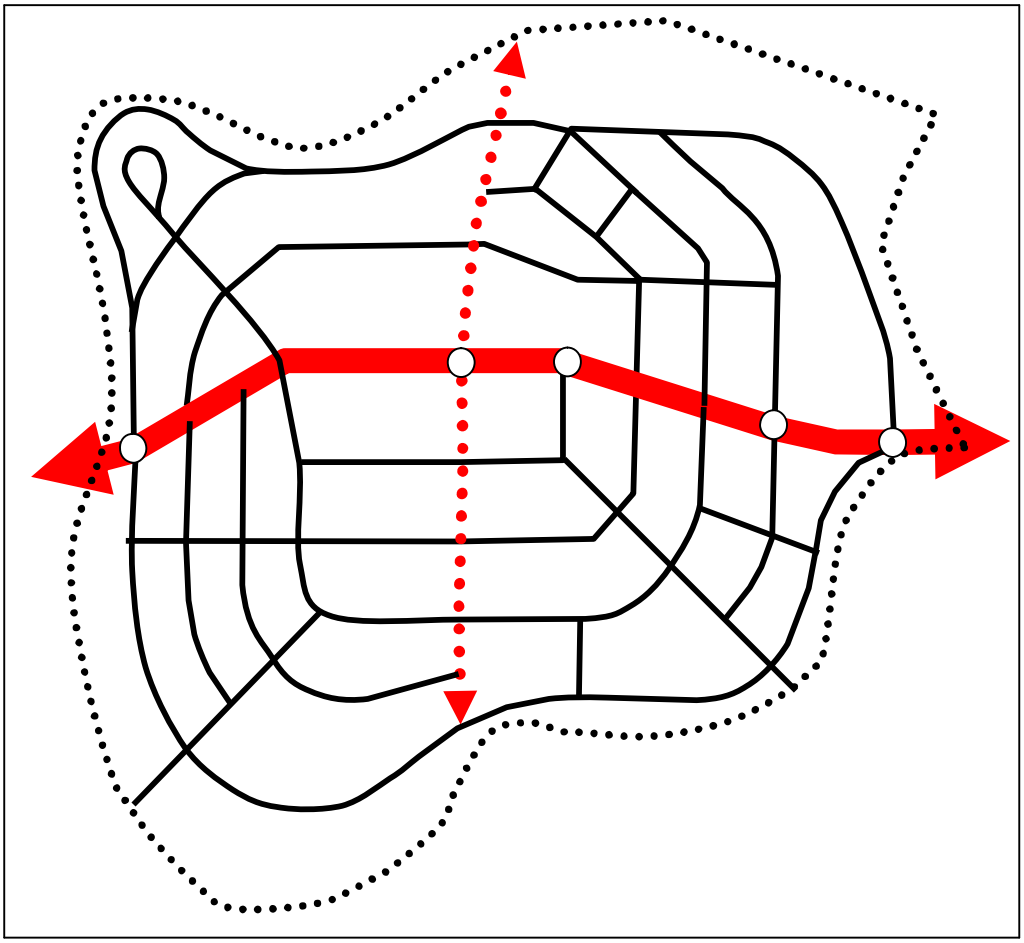

Figure n°155: Etude de la voirie principale.

Une des incidences de la théorie « la ville est assimilée à un arbre», est l'hiérarchisation poussée de la voirie. En effet, la voirie de la ville Ali Mendjeli est hiérarchisée selon leur importance, leur dimension et leur rôle. Ainsi, il existe les voies primaires, les voies secondaires et les voies tertiaires. A cette échelle, c'est-à-dire celle de la ville, les voies primaires se décomposent en trois types : voie primaire- primaire (boulevard principal), primaire- secondaire (le boulevard secondaire) et primaire- tertiaire (les voies radiales et les voies parallèles au boulevard transversal).

Source : traitement personnel

a-1-La voie primaire- primaire :

Elle est orientée nord-est, sud-ouest et se présente sous forme de boulevard principal constitué par le chemin de wilaya n°101. Ce dernier représente l'épine dorsale de la ville nouvelle où se jouxtent un ensemble d'équipements : commerciaux, culturels, administratifs. Ils sont placés linéairement tout le long du boulevard principal qui se distingue par :

- Ses dimensions notamment sa largeur de 80 m,
- Il comporte deux voies à sens unique séparées par une esplanade très importante mais qui se rétrécit par endroit pour constituer un terre-plein,
- La présence d'une contre-allée destinée au stationnement notamment comme point d'arrêt pour le transport en commun et pour les camions afin qu'ils puissent charger et décharger les marchandises,
- des trottoirs sont aménagés tout le long du boulevard. Avec une largeur importante permettant de le subdiviser en deux parties : une à ciel ouvert et l'autre est couverte prenant la forme de galerie,
- Il est étalonné par une série de nœuds primaire- primaire dont deux sont réalisés.

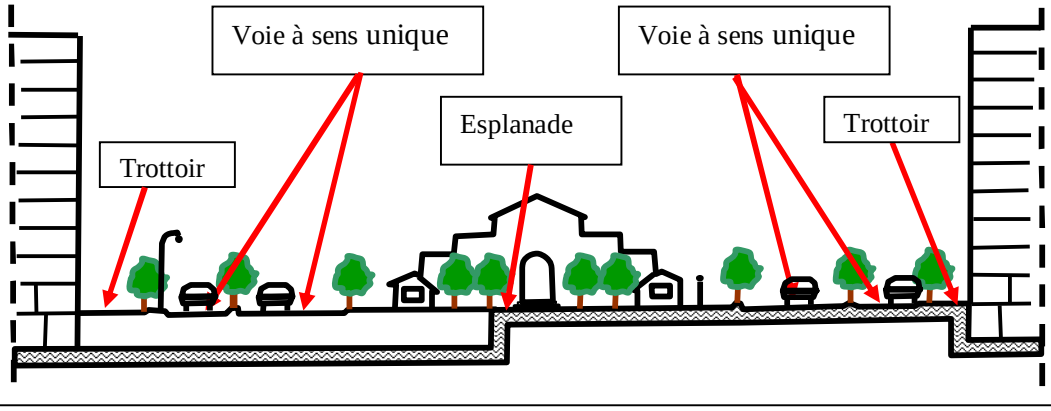

Figure n°156: Profil du boulevard principal (chemin de wilaya 101).

La voie primaire- primaire constitue le boulevard principal qui articule et organise la ville nouvelle. Avec sa largeur importante, il se compose de quatre voies à sens unique séparées au milieu par une esplanade comme aire de recréation.

Source : traitement personnel

Photos n° 432 à 434: Vues sur le boulevard principal et sur les nœuds qui l'étalonnent.

Le passage du conceptuel au réel est empreint par des transformations parfois radicales. Ainsi, le boulevard principal comporte deux chaussées séparées tantôt par un terre-plein, tantôt par une langue de terre non travaillée. Il est bordé par des trottoirs de dimension appréciable permettant de protéger une partie avec les arcades et de laisser l'autre partie ciel ouvert. Comme il possède une longueur très importante, il est entrecoupé par des axes transversaux de type primaire, il est jalonné par des intersections dont les plus importantes sont aménagées en carrefour.

2007

a-2- La voie primaire- secondaire :

Orientée nord-sud, elle est constituée par l'axe transversal qui coupe perpendiculairement le boulevard principal. De largeur moins importante que la voie primaire- primaire, il renferme un ensemble d'équipements tels que : le musée, un centre culturel, le théâtre, qui font partie de l'aire commerciale.

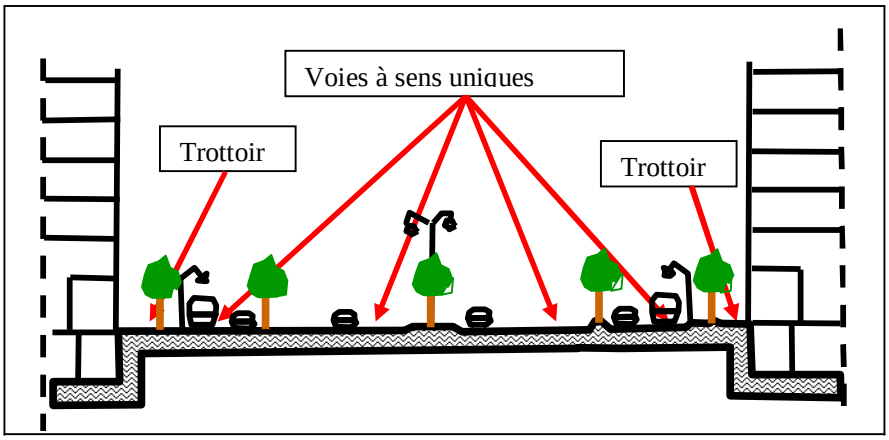

Figure n°157 : Profil du boulevard secondaire.

Coupant transversalement le boulevard principal, il possède une largeur et un rôle moins important que le chenal de communication primaire- primaire. Il est composé de quatre chaussées à sens unique séparées par un terre-plein.

Source : traitement personnel

Photo n°435: Vue sur l'axe transversal, le boulevard secondaire.

Si le profil montre l'image préétablie lors de la conception de la ville nouvelle, la photo révèle la réalité du terrain. Ainsi, il existe un décalage entre le conçu et le réalisé du moins en ce qui concerne ce boulevard. Ce dernier comporte deux chaussées à sens unique chacune séparée par un terre-plein. Nonobstant, il est en cours de réalisation.

2007

a-3- Les voies secondaires :

Avec leur dimension réduite par rapport aux deux premiers boulevards, ces voies sont parallèles au chemin de wilaya 101 ou au boulevard secondaire. Ce type de voies constitue le maillon intermédiaire entre la ville, le quartier et l'unité de voisinage. Voies de distribution interne, elles relient les différentes unités de voisinage. En fait, elles structurent les quartiers en circonscrivant les unités de voisinage. Leur tracé s'est effectué suivant la topographie du site tout en se conformant au principe compositionnel : la linéarité.

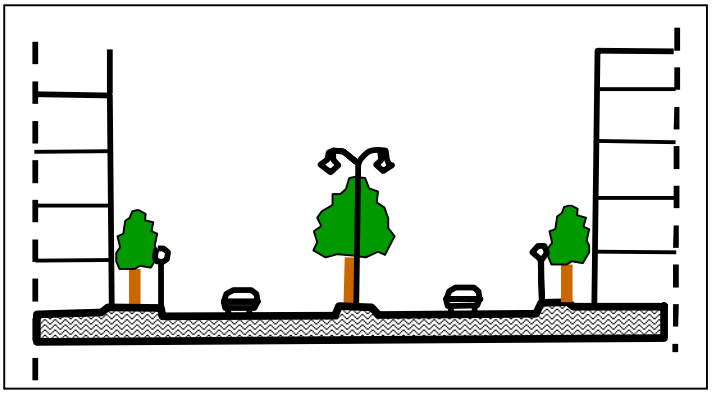

Figure n°158: Profil d'une voie secondaire.

Délimitant les quartiers, les voies secondaires irriguent l'intérieur de la ville tout en annonçant le passage à l'échelle de l'unité de voisinage. Elles se composent de deux chaussées à sens uniques bordées de trottoir jouxtant les habitations.

Source : traitement personnel

Photos n°436 à 439: Vues sur les voies secondaires.

Les voies secondaires constituent les chenaux de distribution interne reliant les différentes unités de voisinage. Elles se composent de deux chaussées à sens unique séparées par un terre-plein où se trouvent placés les poteaux d'éclairage public. Elles sont bordées par un trottoir de part et d'autre.

2007

a-4- Les voies tertiaires :

Ce réseau de voies est complété par les voies tertiaires menant vers les habitations. Etant le dernier maillon de la voirie, elles desservent les unités de base. Par conséquent, elles se terminent par des parkings; elles possèdent les plus petites dimensions de la voirie. Elles comportent une seule chaussée à double sens bordée de part et d'autre par un trottoir.

Ces éléments ordonnateurs de types linéaires dont la forme du tracé est tributaire de la topographie, découpent le terrain d'assiette de la ville nouvelle en mailles constituant les unités de voisinage. A partir de la voirie, les autres éléments urbains sont disposés. Leur nombre est restreint en comparaison avec celui des axes secondaires qui leur donnent naissance.

Photo n°440 à 445: Vues sur les voies tertiaires.

Irriguant l'intérieur des unités de voisinage, elles constituent le dernier maillon de la voirie. Elles se terminent par des parkings pour desservir les bâtiments d'habitation. Parallèlement à ce réseau planifié, il existe des voies sous forme de pistes créées par les habitants répondant à leurs besoins et leurs pratiques spatiales quotidiennes

2007

b- L'habitat :

Secteur privilégié dans la ville nouvelle Ali Mendjeli, il représente la composante urbaine dominante. Il occupe une grande superficie tout en étant positionné au centre de la ville nouvelle. Il forme le noyau de celle-ci avec une composition et un ordonnancement qui tirent leur essence de l'expérience passée de la ZHUN de Boussouf comme si cette dernière a constituée une étape préparatoire à la conception de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Reconduisant les mêmes principes appliqués au niveau de la ZHUN de Boussouf, l'habitat collectif constitue l'élément urbain privilégié de la structuration et de la composition urbaine de la ville nouvelle Ali Mendjeli. En effet, comme à Boussouf, il occupe le centre géographique de la ville de part et d'autre de l'épine dorsale : la chemin de wilaya n° 101 qui joue le rôle de boulevard principal. Néanmoins, l'habitat se compose de deux types : le collectif en îlot qui longe de part et d'autre le boulevard principal. Ce dernier est enserré par le collectif composite renfermant les barres et les tours (figure n°159).

Quant à l'individuel, il est rejeté à l'extrémité vers la limite des P.O.S coté nord-ouest jouxtant le cimetière et la zone d'activité multiple. Une autre partie est placée le long du boulevard principal à l'entrée nord-est de la ville comme l'indique la figure n°150. Deux espaces libres de grande dimension sont prévus. Le plus important des deux est situé à l'extrémité ouest de la ville, il est programmé pour accueillir un parc d'attraction. Quant au deuxième, il se présente sous forme d'une aire verte s'interposant entre l'université et la zone d'habitat. Cette aire constitue une zone d'articulation et zone tampon entre l'habitat et l'équipement.

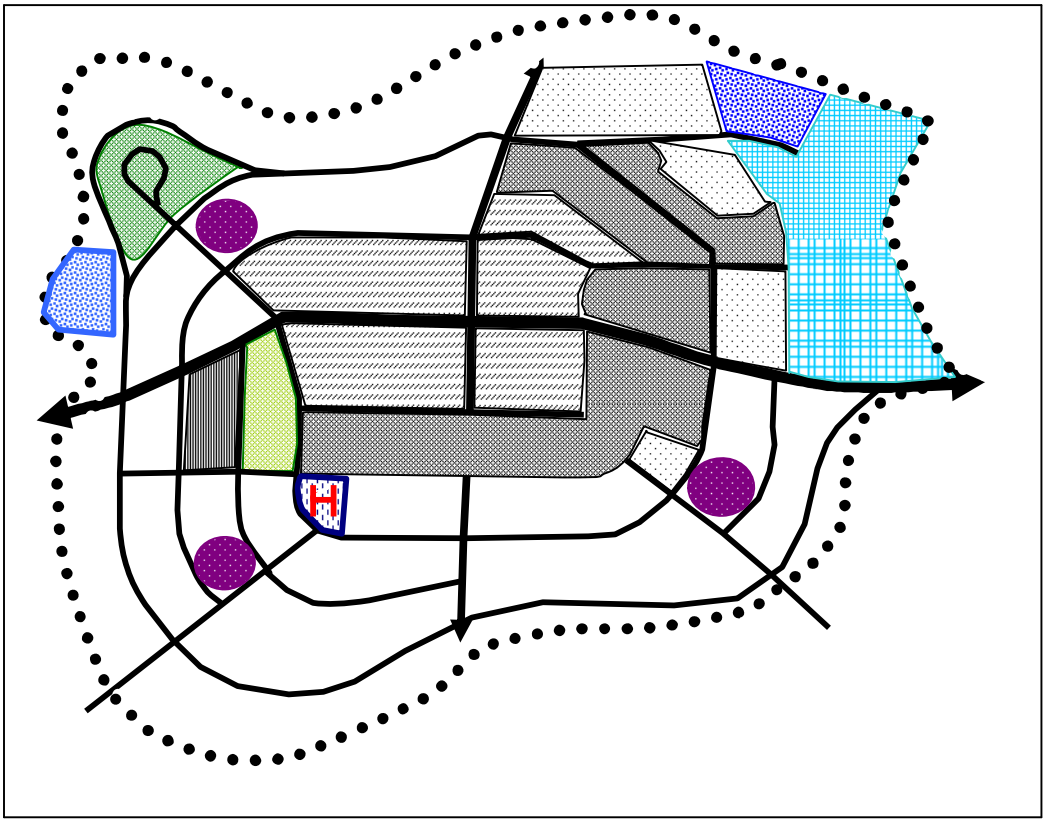

Figure n°159 : La disposition des différents types d'habitat.

Sans enfreindre les principes appliqués au niveau de la ZHUN de Boussouf, l'habitat collectif occupe le centre de la ville nouvelle de part et d'autre de l'épine dorsale qui joue le rôle de boulevard. Quant à l'habitat individuel, il est rejeté vers l'extérieur. Il est placé prés du cimetière et la zone d'activité à la limite des P.O.S.

Source : traitement personnel

Photos n°446 à 451: Vues sur les différentes unités de voisinage réalisées.

En barres associées ou isolées, l'habitat collectif présente les mêmes caractéristiques que celle des ZHUN malgré les tentatives de diversifications compositionnelles des parois verticales. Alignées les barres constituent un mur longeant la voie tertiaire. Quant aux espaces libres et leur traitement ou l'absence d'aménagement rappellent ceux des ZHUN. Apres dix ans, les mêmes procédés de réalisation sont appliqués à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

2007

Photos n°452à 457: Vues sur les différents types d'habitat se trouvant dans la ville nouvelle.

L'habitat collectif est l'élément urbain le plus prégnant dans la ville nouvelle. La réalisation du tissu urbain de cette dernière a commencé par le logement collectif. Il englobe les tours et les barres avec des agencements variés au niveau du plan. Quant à l'environnement, la répétition et la standardisation des mêmes éléments architectoniques conjuguées à l'absence de traitement des espaces libres donnent l'impression que c'est les espaces des ZHUN qui sont reconduits avec les mêmes problèmes.

2007

c-Les zones d'activités :

Selon l'étude réalisée par l'URBACO, la ville nouvelle Ali Mendjeli sera dotée d'un grand nombre d'équipement tous secteurs confondus. Obéissant à la même logique de la hiérarchisation des éléments urbains « du global au détail », les équipements collectifs sont disséminés à travers l'espace de la ville nouvelle en réseau suivant leur échelle de rayonnement. Il est question d'un centre principal localisé tout le long du boulevard principal dont les dimensions (1500 x 80m) sont prévues à cet effet et des centres secondaires gravitant autour de celui-ci et disposés au niveau des quartiers.

Par conséquent, les équipements programmés à l'échelle de la ville voire à l'échelle régionale sont repartis dans le centre linéaire qui prendre forme au niveau du boulevard principal. Ce dernier devrait accueillir des équipements appartenant aux divers secteurs notamment : les équipements administratifs, les équipements culturels, les équipements commerciaux sans oublier les établissements scolaires. Actuellement, le boulevard ne comporte que les tours avec la majorité de leurs premiers étages inoccupés et un nombre restreint d'équipements réalisés notamment la cité administrative et l'hôpital, un lycée et des écoles, une agence commerciale d'Algérie telecom, etc.….

Quant aux centres secondaires, ils renferment des équipements dont le rayonnement est réduit c'est-à-dire à l'échelle du quartier. Selon la même étude, ces centres secondaires regrouperont les équipements à usage complémentaire notamment : une polyclinique, une maternité, une salle omnisport, un marché couvert, une salle polyvalente, un jardin public, etc.….Au niveau de chaque unité de voisinage, les équipements programmés doivent répondre aux besoins quotidiens des habitants.

Cette étude globale de la ville a été effectuée bien avant le lancement des travaux sur site. Le projet de la ville nouvelle Ali Mendjeli étant très grand, exigeant des moyens financiers, techniques et humains très importants avec un soutien décisionnel permanent n'a pas été érigé d'un seul coup. Bien au contraire, elle a connu une édification graduelle selon des phases échelonnées qui sont tributaires des conditions circonstancielles politiques, financières…..

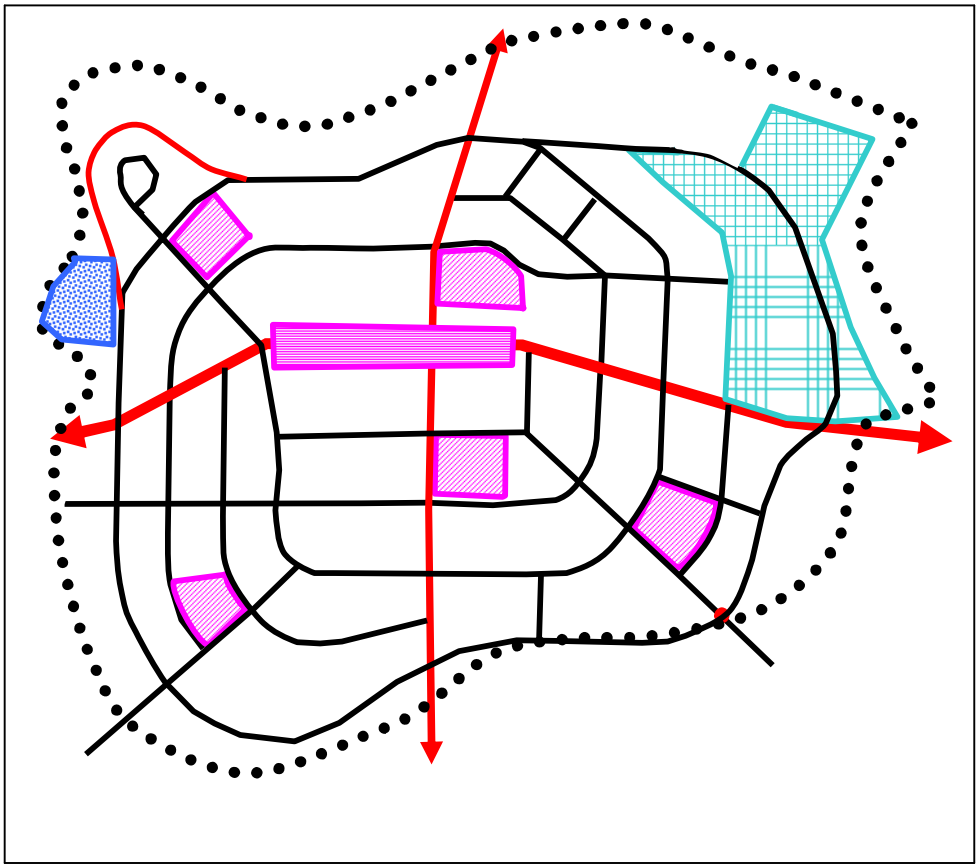

Centre de quartier principal

Centre de quartier secondaire

Zone d'activité

Cimetière

N

0 400 800m

Figure n°160: Les centres d'activités.

Outre la zone d'activité placée à l'entrée nord-est de la ville, six autres zones d'activité moins importante que la première sont prévues sous forme de centre de quartiers. Ils sont disséminés à travers l'espace urbain de la ville; ils sont implantés à l'intersection de deux axes mécaniques pour faciliter leur accessibilité. Il existe un centre principal linéaire qui longe le chemin de wilaya et les cinq autres sont secondaires avec une forme ramassée gravitant autour du centre principal. Cet aspect gravitationnel est facilité par la hiérarchie des voies.

Source : traitement personnel

Photos n°458 à 463: Vues sur les équipements réalisés.

Obéissant à la logique de hiérarchisation, les équipements sont repartis à l'intérieur des unités de voisinage. Comme dans les ZHUN étudiées, ils s'enferment dans des enclosures limitant leur relation avec l'environnement immédiat. Il est intéressant de remarquer que chaque équipement porte l'empreinte de son concepteur sans tenir compte du contexte dans lequel il implanté.

2007

Photos n°464 à 467 : Vues sur le marché informel.

Comme à Daksi et à Boussouf, le marché informel prend possession d'un espace libre afin de donner libre cours aux pratiques commerciales en plein air. Les étals précaires faciles à monter et à démonter sont soutenus par les camionnettes stationnées à proximité formant un genre d'enclos temporaire. Malgré que ce marché est fréquenté mais il a un impact sur l'environnement car il est source de nuisances: bruit, saleté, mauvaise odeur…. Surtout qu'il est situé au niveau d'un groupement d'habitation.

2007

III-8- Les différentes phases de croissance de la ville nouvelle :

Si la ville nouvelle Ali Mendjeli est programmée et planifiée suivant un schéma global obéissant à la logique de "la ville est un arbre", néanmoins son édification s'est effectuée progressivement. En fait, depuis sa création jusqu'à maintenant, elle a connu six étapes de développement :

- Sa naissance a commencé par l'unité de voisinage n° 06 qui a constitué le premier établissement.
- les deux unités de voisinage n°08 et la moitié de l'UV n° 05 sont venues se greffer autour de l'UV n°06.
- Ce n'est qu'à la troisième étape que l'unité de voisinage 07 est venue stabiliser cet ensemble en donnant une forme au boulevard principal avec les parois verticales de ses unités bâties. Séparée du noyau à l'extrémité sud-est de la ville nouvelle, la construction de l'unité de voisinage 11 a été entamée en même temps que l'unité de voisinage 07.
- à la quatrième étape, les unités de voisinage 01, 09, 10 et la zone d'activités multiples se sont greffées au noyau initialement construit. Ces zones rajoutées ont bordé le boulevard principal avec des parois verticales composées de tours. Les quatre premières phases d'édification ont concerné les parties situées dans le cadran nord-ouest, sud-est.
- à La cinquième phase , l'UV n° 3 et l'autre moitié de l'UV n°5 ont été réalisées, la superficie occupée est minime par rapport aux quatre premières entamant l'occupation du coté sud-est, nord-ouest.
- Quant à la dernière étape, elle se caractérise par la construction des unités de voisinage 17, 02, 13 comblant les vides et donnant une forme précise au boulevard secondaire avec la construction des parois verticales qui le bordent (figure n°161).

La conception et la programmation de la ville nouvelle ont été réalisées dans le bureau d'étude de l'URBACO, son exécution est soumise à des modifications liées au problème de la gouvernance. Au delà des ces changements, il existe des unités de voisinage achevées notamment celles qui relèvent des POS n°01, 05, 06,07, d'autres unités sont en cours de réalisation et enfin les dernières sont en étude telles que : l'unité de

voisinage 14, 15, 16. Il est important de signaler que celles qui sont achevées sont en général non approuvées notamment l'unité de voisinage n°7.

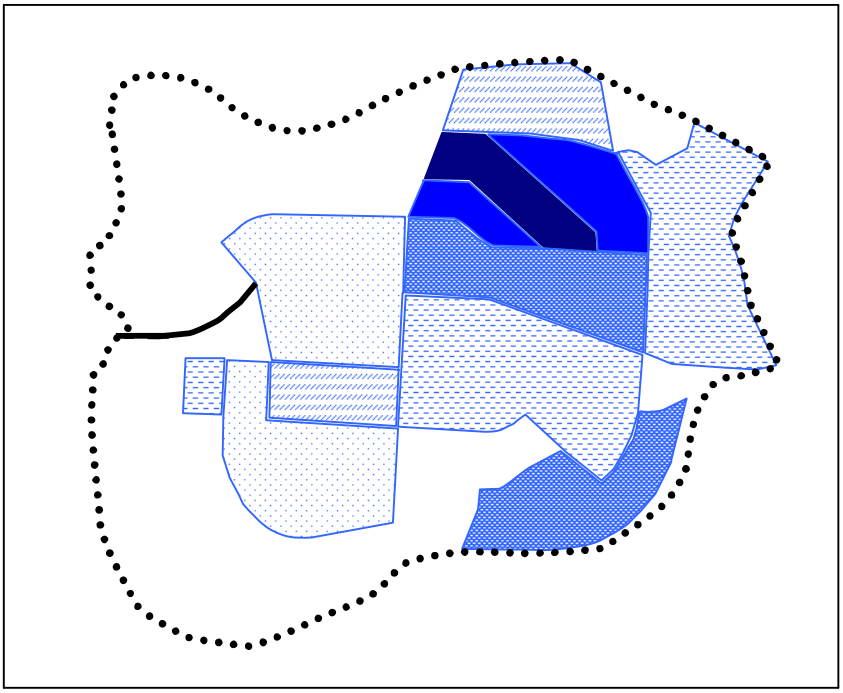

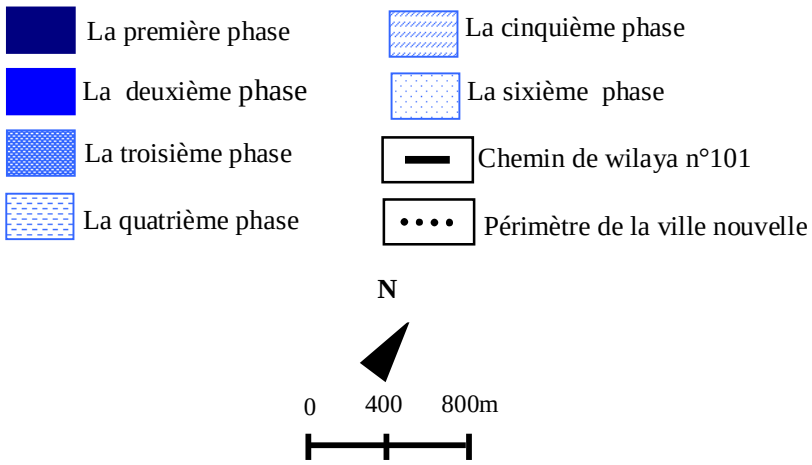

Figure n°161 : La croissance de la ville nouvelle.

La ville nouvelle ALI Mendjeli a connu une croissance progressive. En effet, elle a été réalisée suivant des tranches successives commençant par l'unité de voisinage n°06. L'unité de voisinage n°07 a été implantée en troisième position le long du boulevard calant ainsi les deux premières tranches.

Source : DUC Constantine

Tableau n°12 : Etapes de réalisation des unités de voisinage et surface en hectare.

Etape	L'unité de voisinage réalisée	Surface en ha	Pourcentage
Première étape	06	40,38	03,49
Deuxième étape	08	19,96	01,72
	Moitié de la 05	43,16	03,725
Troisième étape	07	73,09	06,31
	11	85,56	07,38
Quatrième étape	01	75,04	06,48
	09	69,54	06,00
	10	39,10	
Cinquième étape	03	34,04	02,94
	L'autre moitié de la 05	43,16	03,725
Sixième étape	13	58,45	05,04
	02	45,43	03,92
	17	82,03	07,08
Total réalisé		708,94	57,54

Source : traitement personnel

Ce tableau montre que sur l'ensemble des 20 unités de voisinage programmées pour constituer la ville nouvelle Ali Mendjeli, 13 ont été réalisées. Ces dernières s'étalent sur une aire de 708,94 ha. Ainsi, sur les 1232 ha de la surface totale déterminée par les 09 POS, un peu plus de la moitié de la ville nouvelle a été construite. Le taux de réalisation a atteint 57,54% de la superficie totale prévue. Toutefois, sur le terrain ces unités de voisinage supposées être réalisées présentent encore des parties en cours de construction telle que l'unité de voisinage n°7 qui sera analysée dans ce qui suit.

III-9-Etude de l'unité de voisinage n°07 :

L'unité de voisinage n°7 fait partie du quartier n°02 relevant du POS n°01. Elle appartient à la catégorie des unités de voisinage achevées dont les POS ne sont pas approuvés. Au départ sa superficie prévue est de 78ha, mais après étude du POS n° 01, elle a été réduite à 73, 09 ha soit 06,31% de la surface globale définie par l'étude des 09 POS. En fait, avec son aire ainsi déterminée, elle s'affilie à la catégorie des unités de voisinage qui sont importantes dont la surface dépasse les 60 ha. Avec une superficie de 73.09 ha, l'unité de voisinage 07 est sensiblement égale à Daksi et comparée à la ZHUN de Boussouf, elle représente la moitié de celle-ci.

Quant au nombre de logement qu'elle doit recevoir, il s'élève à 4584 logements repartis comme suit:

- 64, 53% du nombre total prévisionnel sont attribués au collectif social qui est urgent à réaliser,
- les 26, 00% du total sont affectés au collectif du type location-vente, quant aux 9,47% restant sont destinés à l'habitat individuel.

Il est important de remarquer que sur une surface à peu près égale à celle de Daksi et faisant la moitié de celle de Boussouf, le nombre de logements construits est plus important que dans les deux grands ensembles cités.

Tableau n°13 : Avancement des travaux de Construction des logements à l'UV7

Désignation	Nombre de logement prévisionnel	Logement affecté		Avancement des travaux		
		Type programmé	nombre	achevés	En cours	Non lancé
Unité de voisinage 07	4584	Social urgent	2958	2958	0	0
		Location vente	1192	992	200	0
		individuel	434	0	434	0

Source: DUC 2007

Ce nombre important de logement est accompagné par un certain nombre d'équipements dont la réalisation s'est effectuée selon le degré de priorité tels que l'hôpital, le lycée, les groupes scolaires, sûreté urbaine …, comme l'indique le tableau suivant. En fait, les équipements érigés appartiennent à la catégorie d'équipements qui permettent la sédentarisation des habitants parant ainsi aux déplacements quotidiens de ces derniers vers la ville-mère.

Tableau n°14 : Avancement des travaux de construction des équipements.

Désignation	achevé	En cours	En voie de lancement
Lycée 1000	1	/	/
Groupe scolaire	3	/	/
A.E. F. Base 05	1	/	/
Sûreté urbaine	1	/	/
Hôpital 70 lits	1	/	/
Salle omnisport	1	/	/
Agence PTT	1	/	/
Hôtel urbain	/	1	/
Siége BEA	/	/	1
Siége BNA	/	/	3
Centre commercial	/	/	3
Agence bancaire	/	/	1
Agence assurance	/	/	3
crèche	/	/	1
Cité administrative	1	/	/

Source : DUC, 2007

Ainsi, le nombre total d'équipements achevés s'élève à 22 avec 09 achevés, 01 en cours de réalisation et enfin 12 équipements en voie de lancement. Ils sont repartis à travers l'espace de l'unité de voisinage 07 dans la partie destinée à l'habitat collectif notamment ceux qui sont achevés.

a- Situation de l'unité de voisinage 07 :

Occupant une position névralgique, l'unité de voisinage 07 est située près de l'intersection des deux axes ordonnateurs de la ville nouvelle Ali Mendjeli : le chemin de wilaya n°101 jouant le rôle du boulevard principal et la voie transversale considérée comme boulevard secondaire. Le coté sud-est de l'unité de voisinage 07 longe le boulevard principal. Elle appartient à la zone de la ville nouvelle considérée comme centre de celle-ci.

b- Délimitation de l'unité de voisinage 07 :

L'unité de voisinage 07 est bordée du coté sud est par le boulevard principal jouant le rôle d'une barrière artificielle qui la sépare des deux unités de voisinage 01et 09. Du coté sud ouest de celle ci, le boulevard secondaire représente une autre barrière artificielle qui l'isole de l'unité de voisinage 13. Par contre, le coté nord ouest de l'unité de voisinage 07 est borné par une limite de couture qui prend la forme d'une voie secondaire qui la sépare et la relie en même temps aux trois unités de voisinage 08, 06 et 05. Quant à la dernière frontière du coté nord est, elle prend la forme d'une voie secondaire considérée comme une limite de couture dont le rôle est de la départager tout en la reliant à la zone d'activités multiples.

Quant à son aspect formel, il est plus ou moins régulier comportant des points d'inflexion imposés par le changement de la topographie. Ils se matérialisent par des zones d étranglement de part et d'autre. Sa forme tire beaucoup plus vers le rectangle car elle est plus longue que large mais il est déformé par les points d'inflexion.

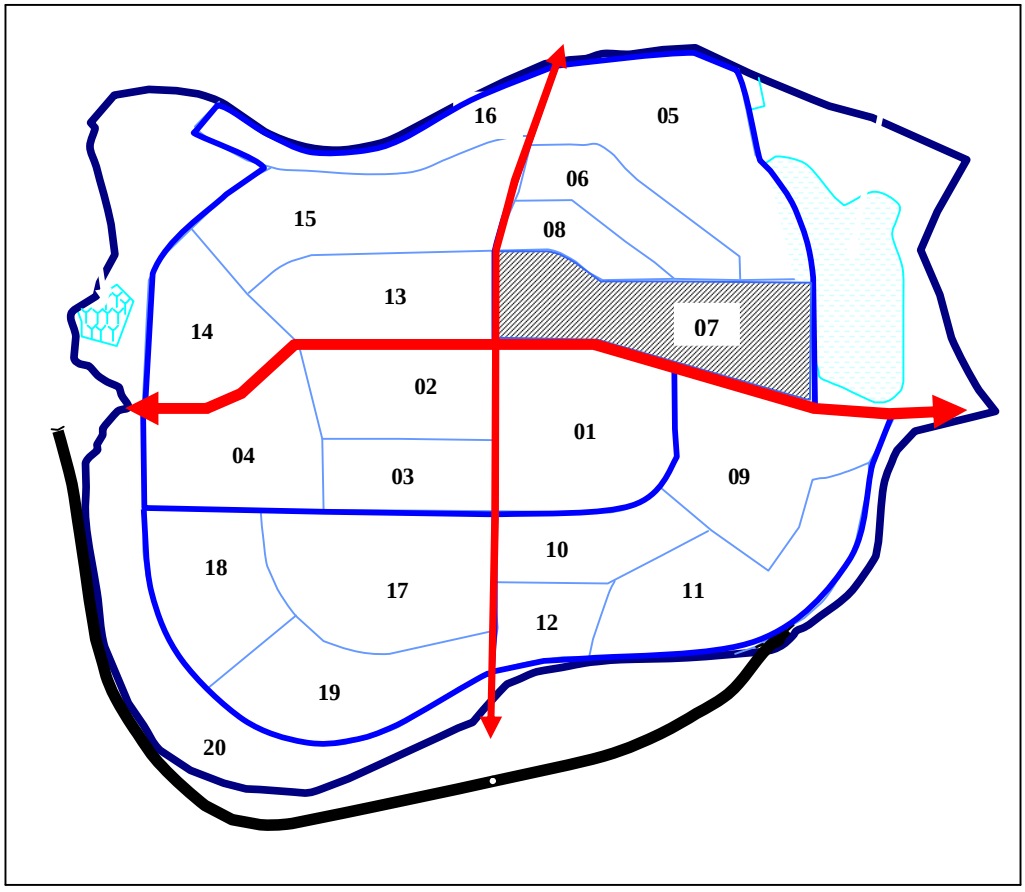

Figure n°162 : Situation de l'unité de voisinage 07 dans la ville nouvelle.

Située près de l'intersection des deux axes importants et structurant de la ville nouvelle, l'unité de voisinage occupe une zone stratégique. Elle fait partie du noyau central linéaire qui longe le boulevard principal chemin de wilaya n°101.

Source : traitement personnel

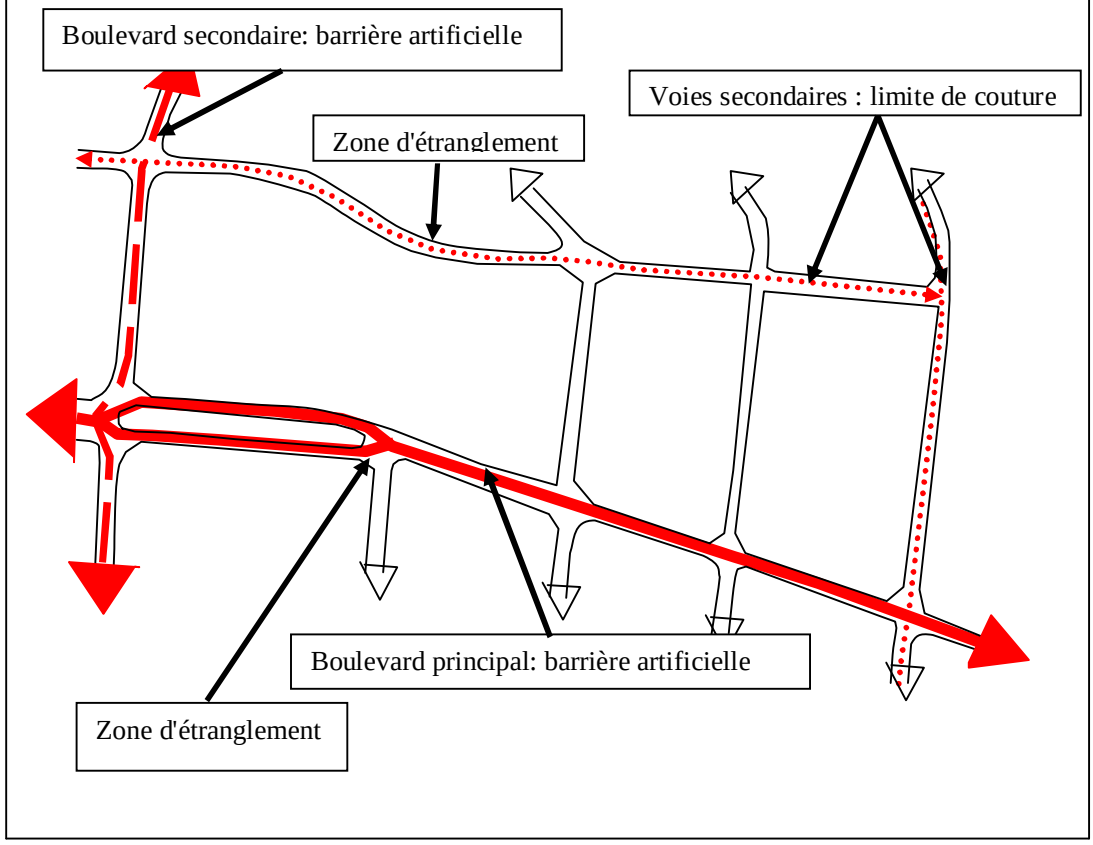

Figure n°163: Délimitation de l'unité de voisinage 07

Localisée au centre de la ville nouvelle, elle est bordée par le boulevard principal du coté sud est, par le boulevard secondaire du coté sud ouest et enfin par deux voies secondaires du coté nord ouest et nord est. Son aspect formel est proche du rectangle mais comportant des déformations dues aux changements de la topographie.

Source : traitement personnel

c- Etude urbanistique :

c-1- Etude du plan masse :

L'unité de voisinage se compose de deux parties distinctes. Une zone dont les dimensions sont les plus importantes, est affectée à l'habitat collectif et l'autre celle qui est limitrophe à la zone d'activités multiples, est affectée à l'habitat individuel. Ces deux parties sont articulées par un élément urbain linéaire prenant la forme d'une voie secondaire. Cette dernière constitue une limite de couture qui assure la rupture fonctionnelle et spatiale, d'une part et la liaison entre les deux parties d'autre part.

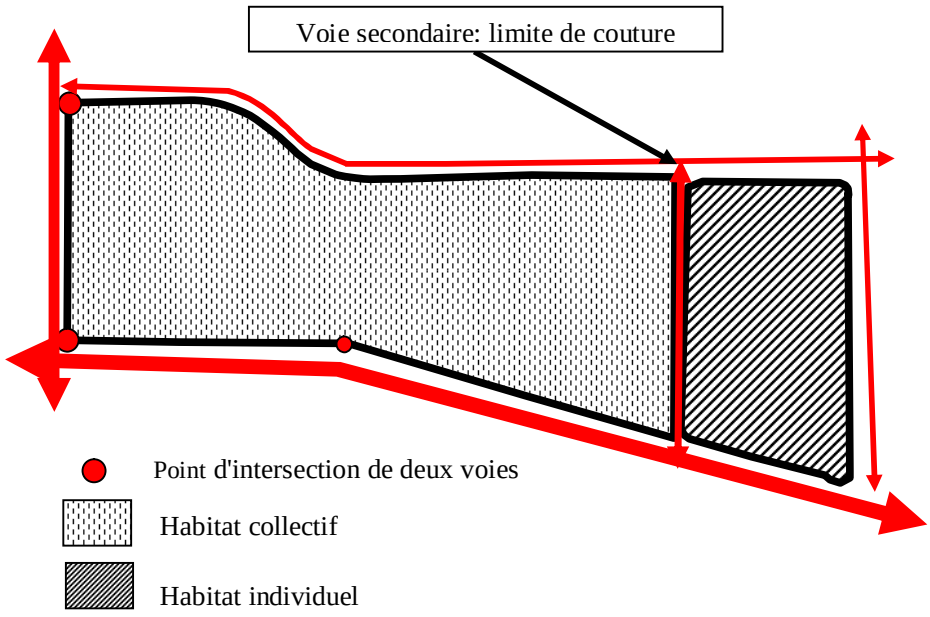

Figure n° 164: Position de l'habitat collectif et de l'habitat individuel

L'unité de voisinage 07 est fractionnée en deux parties distinctes: la première est localisée près du croisement des deux boulevards ; elle possède des dimensions plus importantes que la deuxième et elle est affectée à l'habitat collectif. Quant à la deuxième partie, elle est destinée à recevoir l'habitat individuel. Elles sont séparées par une limite de couture de type linéaire qui prend la forme d'une voie secondaire.

Source : traitement personnel

Un des avantages d'un terrain dont la pente est douce est de faciliter l'accessibilité quelque soit le point choisi par le concepteur. L'unité de voisinage 07 possède plusieurs points d'accès disposés le long des voies longitudinales ou transversales. Les points d'accès sont placés sur les quatre cotés de l'unité de voisinage. Les cotés transversaux comportent

deux à trois points d'accès alors que les arêtes longitudinales sont munies de sept à huit points d'accès contrastant avec les exemples étudiés précédemment.

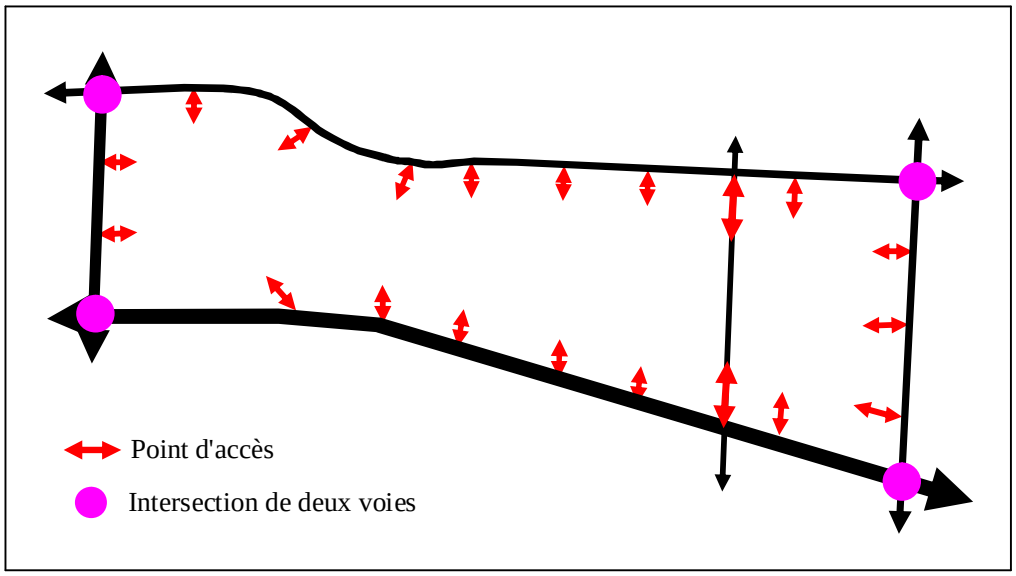

Figure n°165: l'accessibilité de l'unité de voisinage 07.

Le terrain d'assiette étant pratiquement plat, l'unité de voisinage est dotée de plusieurs points d'accès. Le nombre le plus important est disposé le long du boulevard principal et la voie secondaire qui lui est parallèle. Ce nombre est tributaire de la forme étirée et la topographie du terrain.

Source : traitement personnel

c-2- Principe d'organisation :

Plus longue que large, l'unité de voisinage07 se caractérise par sa linéarité. Son organisation privilégie un sens de développement suivant l'axe longitudinal. C'est pourquoi, ce dernier est partagé en quatre zones dont une qui est située à proximité des deux boulevards peut être considérée comme tête de mouvement compositionnel et la partie nord est, excentrée par rapport aux deux boulevards constitue l'extremité du mouvement. Quant aux deux autres, elles composent le cops du mouvement de la composition.

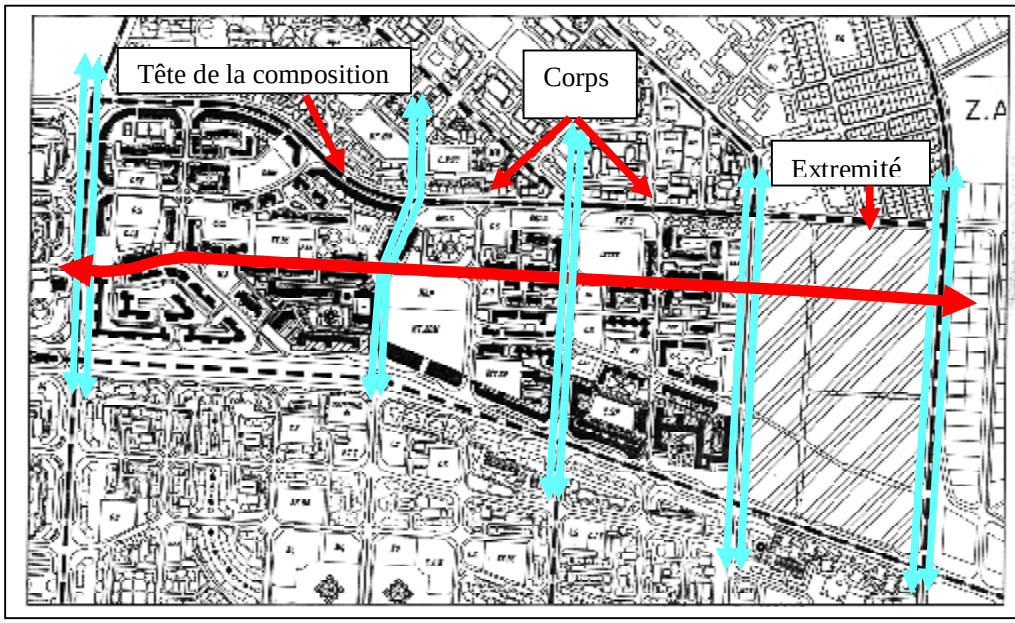

Figure n°166: Principe d'organisation de l'UV 07;

L'unité de voisinage 07 est traversée par un axe longitudinal qui comporte une déviation au milieu de la tête de la composition partageant cette dernière en deux parties inégales. Cet axe est partagé, à son tour, par trois axes transversaux déterminant huit zones de forme plus ou moins régulière (quadrilatère) sauf une qui se trouve à proximité de l'intersection de la voie secondaire et le boulevard secondaire

Source : traitement personnel

Ainsi, le terrain d'assiette de l'unité étudiée est partagé longitudinalement par un axe déterminant deux parties inégales. Ce dernier est subdivisé en quatre zones par des axes transversaux donnant naissance à des zones dont l'aspect formel est plus ou moins régulier (quadrilatère) à l'exception de la partie située prés de l'intersection du boulevard secondaire et la voie secondaire longitudinale.

Parallèlement, la composition de l'unité de voisinage est effectuée en suivant le principe de l'alternance. En effet, le mouvement compositionnel est rythmé par les chenaux de communication : Voie → Zone bâtie → Voie → Zone bâtie.

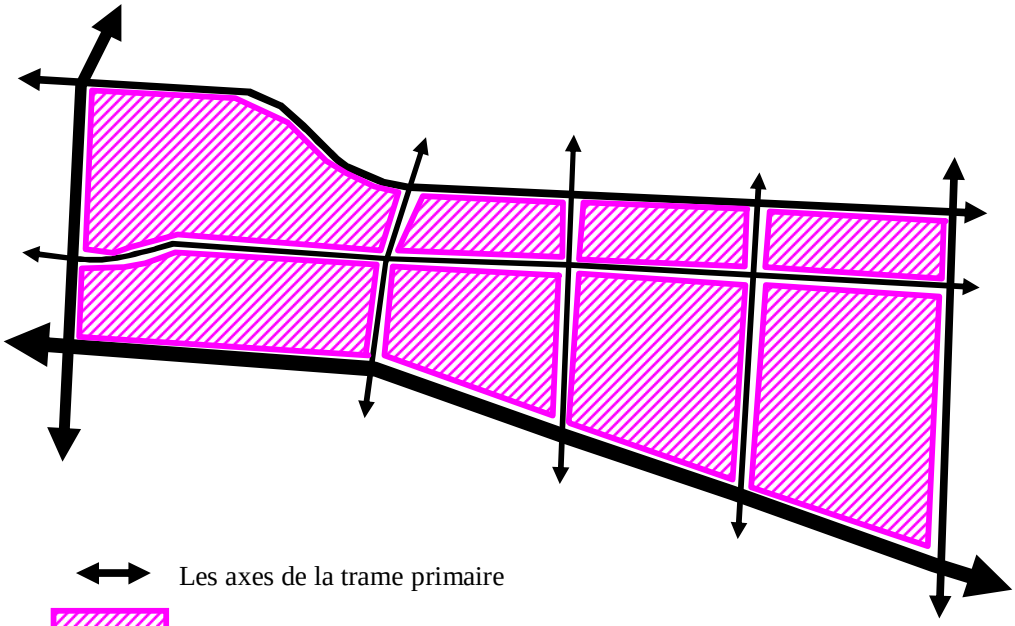

Figure n°167: Organisation compositionnelle de l'unité de voisinage 07.

Pour ordonner l'espace de l'unité de voisinage, une trame primaire est utilisée. Les éléments ordonnateurs de celle-ci ont une forme linéaire, ils quadrillent le terrain de l'unité de voisinage étudiée. Dans cas précis, l'application du découpage en damier est facilitée par la topographie qui ne constitue pas une contrainte de départ pour le concepteur. Ainsi, le plan dessiné peut être réalisée sans subir de transformations notables.

Source : traitement personnel

Ce rythme révèle l'application d'une trame qui est primaire car elle est formée à partir des axes les plus importants. Ce damier facilite l'utilisation rationnelle de l'espace. Néanmoins, cette trame primaire est subdivisée par des axes moins importants donnant naissance à des zones dont l'aspect formel est plus régulier

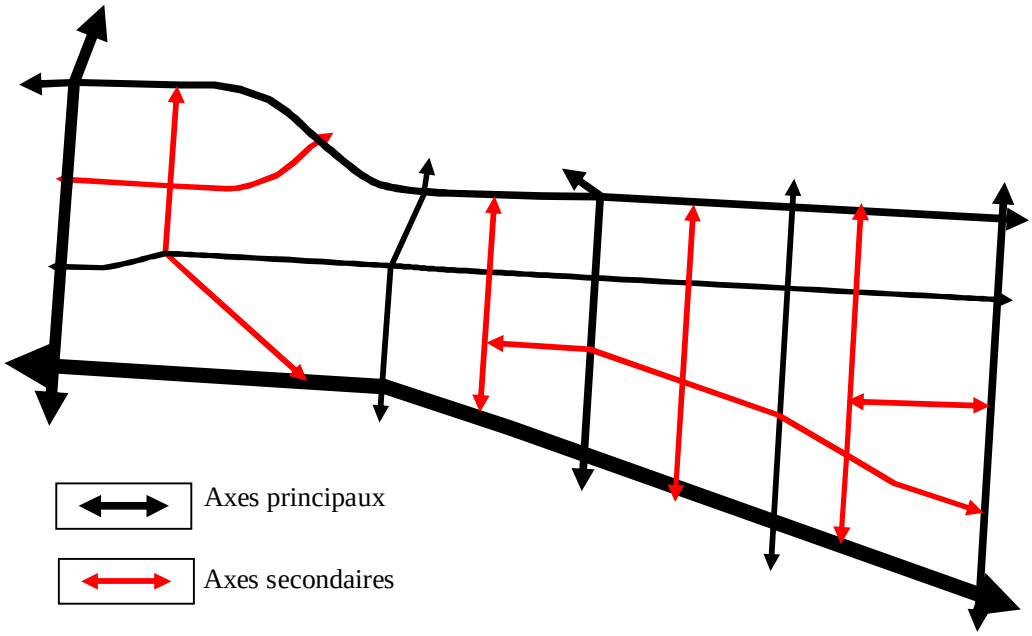

Figure n°168: Le découpage de la trame primaire.

La trame primaire est à son tour fractionnée par des axes de moindre importance constituant une trame secondaire. Ainsi, les espaces obtenues par la trame primaire sont subdivisés donnant naissance à des formes géométriques encore plus régulières: le carré, le rectangle, le losange, le trapèze…..

Source : traitement personnel

Cette hiérarchisation au niveau de la trame résulterait de l'application de la théorie "la ville est comparable à un arbre". La continuité dans la réflexion assure le passage de la programmation à l'exécution, car cette théorie a constitué le fil conducteur tout le long du processus d'élaboration et l'exécution du projet de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Cette trame est obtenue à partir de l'application de la hiérarchie de la voirie.

c-3- Etude de la voirie :

En effet, les axes de la trame correspondent au tracé de la voirie qui irrigue l'unité de voisinage. La voirie obéit à la logique globale avec laquelle toute la ville a été conçue. Ainsi, le réseau viaire se compose de trois types de voies.

c-3-1- Les voies primaires :

Située au centre de la ville nouvelle, l'unité de voisinage 07 compte parmi sa voirie le boulevard principal et secondaire. Ces derniers constituent les chenaux de communication de type primaire. Ne possédant pas la même importance, le même rôle et les mêmes dimensions, ces deux axes sont différenciés quant à leur classification. Ainsi, les voies primaires se présentent sous deux formes:

a-la voie primaire- primaire :

La voie primaire- primaire étant conçue à l'échelle de la ville nouvelle (voir l'étude de la voirie p.603) se caractérise par sa fonction: celle d'assurer la liaison entre les deux parties de la ville nouvelle, par ses dimensions qui sont les plus importantes de tout le réseau : 1500 x 80 m et son rôle qui consiste à structurer toute la ville en étant le noyau central le mieux traité et une ligne de croissance à partir de laquelle s'articule la ville Ali Mendjeli. Attenante à l'unité de voisinage 07, elle a conditionnée sa structuration notamment son accessibilité. Elle est jalonnée par neuf points d'accès permettant l'irrigation de la zone.

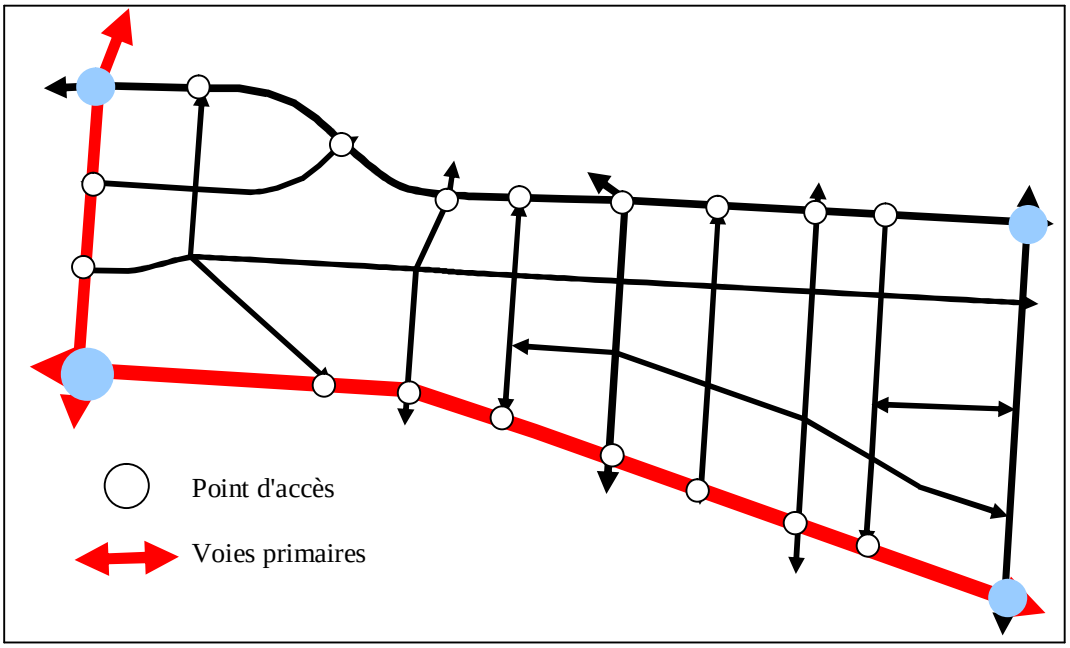

Figure n°169: Les voies primaires.

Les voies primaires se composent de deux types: primaire- primaire et primaire-secondaire. L'axe primaire- primaire est étalonné par neuf points d'accès facilitant son accessibilité. Quant à l'axe primaire – secondaire, il possède des dimensions plus réduites et un rôle plus restreint.

Source : traitement personnel

Photos n°468, 469: Vue sur la voie primaire- primaire.

Possédant les dimensions les plus importantes du réseau viaire, cet axe longe la zone d'étude sans la pénétrer. Néanmoins, il comporte neuf point d'accès assurant l'accessibilité de l'unité de voisinage 07.

Les points d'accès étalonnant le boulevard

2007

b-La voie primaire- secondaire :

Programmé à l'échelle de la ville nouvelle (voir l'étude de la voirie p 593), cet axe primaire secondaire coupe la voie primaire- primaire en attribuant un aspect formel bien précis à l'unité de voisinage 07. Cet axe de communication possède des dimensions plus réduites notamment sa largeur qui est de 50 m. Il se particularise par sa fonction qui est celle d'irriguer les deux parties déterminées par l'artère primaire- primaire, par ses dimensions (2345 x 50 m) qui sont grandes mais pas aussi importantes que celles de la primaire- primaire et par son rôle qui consiste à organiser transversalement la ville nouvelle en ayant un cachet particulier. Jalonné par deux points d'accès, ce chenal assure l'accessibilité de l'unité de voisnage07 du coté sud ouest.

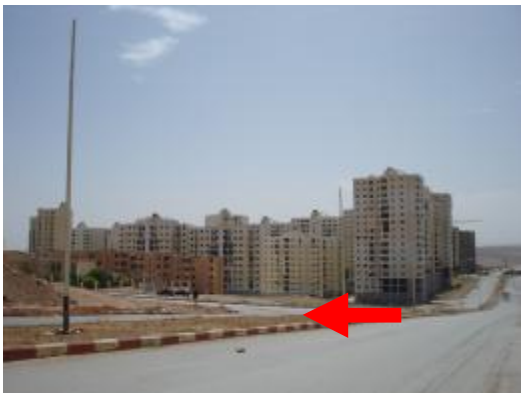

Photos n°470, 471: Vue sur l'axe primaire secondaire.

Séparant la zone d'étude de l'unité de voisinage 13, cet axe possède une largeur de 50 m. Il longe transversalement l'unité de voisinage 07 sans la pénétrer mais il est marqué par la présence deux points d'accès. Il est bordé par des tours du coté UV07.

Les points d'accès étalonnant le boulevard

2007

c-3-2-Les voies secondaires :

Ces axes secondaires possèdent des dimensions plus réduites que celles des voies primaires. En fait, elles assurent la liaison entre les unités de voisinage ou elles irriguent l'intérieur de celles ci. Elles se présentent sous deux formes:

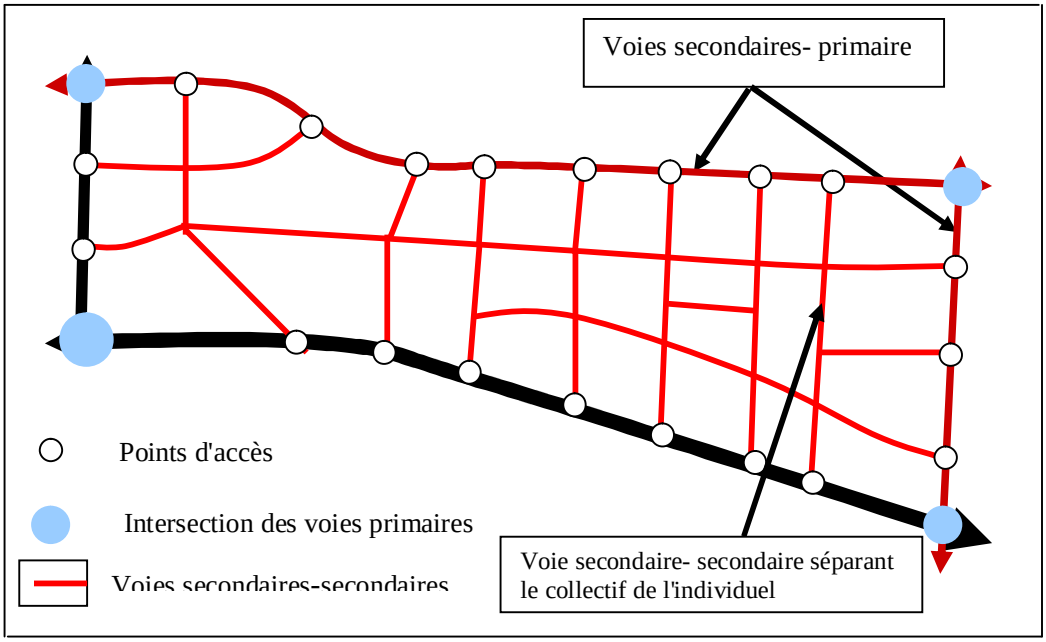

Figure n°170: Etude des voies secondaires.
Ces axes de types secondaires sont programmés à l'échelle du quartier. Elles se présentent sous deux formes: celles qui assurent les relations inter quartiers et entre les unités de voisinage qui les composent et celles qui irriguent l'intérieur de l'unité de voisinage 07. Elles se différencient par leurs dimensions et leur traitement.

Source : traitement personnel

a-Les voies secondaires- primaires :

Elles constituent les limites nord ouest et nord est de l'unité de voisinage 07. Elles sont au nombre de deux : la première est parallèle à l'axe primaire- primaire. Elle sépare l'unité de voisinage 07 des trois autres limitrophes : 08, 06, 05. Elle est jalonnée par huit points d'accès facilitant son accessibilité et sa liaison avec les autres parties de la ville nouvelle. Quant à la deuxième, elle est parallèle à la voie primaire- secondaire. Elle ceinture l'unité de voisinage 07 en la séparant de la zone d'activités multiples. Comme sa

longueur est petite, elle ne comporte que trois points d'accès permettant son accessibilité du coté nord est.

Photo n°472, 473: Vue sur les voies secondaires- primaires

Délimitant l'unité de voisinage 07, elles sont composées de deux chaussées à sens unique séparées par un terre-plein. Elles sont traitées de la même façon que les voies primaires. Elles présentent les mêmes caractéristiques que les deux boulevards mais avec des dimensions moindres car elles sont programmées à l'échelle des quartiers.

2007

b-Les voies secondaires- secondaires :

Avec leur nombre important, elles constituent les axes pénétrants irriguant l'intérieur de l'unité de voisinage 07. Elles se composent d'une seule chaussée à double sens bordée de part et d'autre de trottoir. Ces voies sont ponctuées par des élargissements de leurs chaussées jouant le rôle d'une aire de stationnement.

Elles annoncent le passage de l'unité de voisinage aux unités d'habitations et aux équipements préparant l'amorce des chenaux de communication de type tertiaire. Néanmoins, il existe une voie secondaire– secondaire qui se rapproche dans son traitement des axes secondaires- primaires. Cet axe sépare l'habitat individuel du collectif. Il se compose de deux chaussées à sens unique séparées par un terre-plein. Il marque une césure programmée exprimant la volonté d'isoler la zone attribuée à l'habitat individuel.

Photo n°474, 475: Vue sur les voies secondaires- secondaires.

Ce type de voies constitue un maillon qui assure le passage de l'unité de voisinage aux habitations. Elles annoncent l'amorce des voies tertiaires. C'est pourquoi, leur traitement et leur dimension sont modestes sauf celle qui sépare le collectif de l'individuel. La définition de leur paroi verticale s'effectue soit par les façades des immeuble ou celles des équipements.

2007

c-3-3-Les voies tertiaires mécaniques et piétonnes :

Dernier maillon de la hiérarchie des voies, elles assurent la desserte terminale menant vers les habitations. Possédant les plus petites dimensions, elles ne se composent que d'une seule chaussée bordée d'un trottoir de part et d'autre. Elles se présentent sous trois formes :

- celles qui se terminent par un élargissement de la chaussée. Ce dernier constitue un cul de sac jouant le rôle de parking.

- Celles qui relient deux axes de type secondaire- secondaire. Avec un parcours linéaire.

- Celles qui sont piétonnes. Elles sont situées à proximité de l'unité bâtie. Elles permettent le passage d'une unité bâtie à l'autre, ou bien elles assurent la liaison à l'intérieur de la maille dans les endroits où la voiture ne peut accéder.

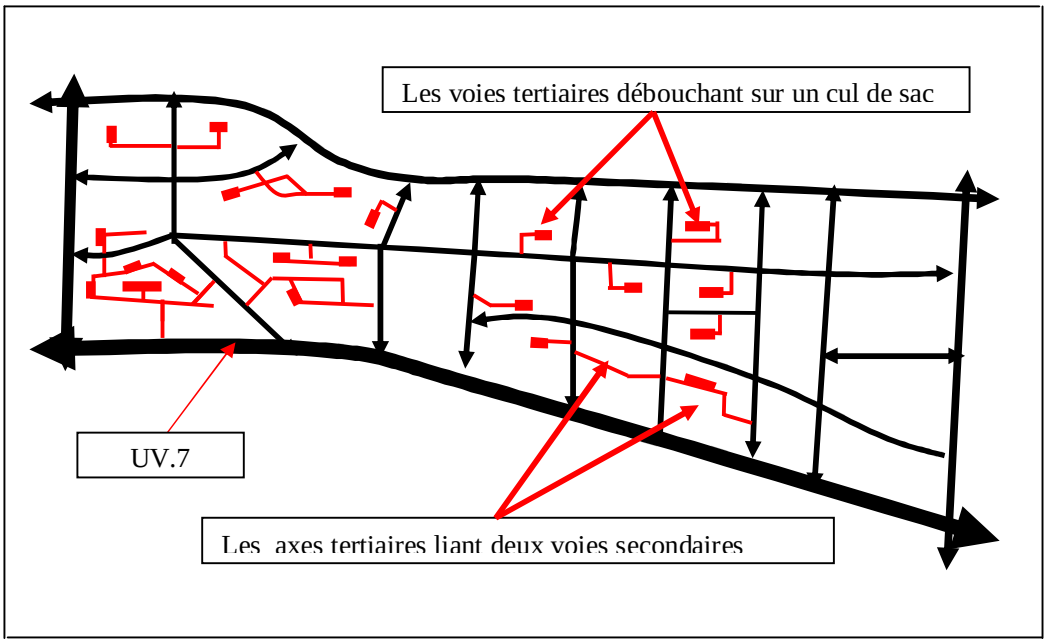

Figure n°171: Le tracé des voies tertiaires.

Avec un nombre plus petit comparé à celui des axes secondaires, les voies tertiaires mécaniques prennent naissance à partir de certains chenaux secondaires. Avec des dimensions très petites, elles pénètrent les groupements d'habitations. Elles se composent d'une chaussée bordée de part et d'autre d'un trottoir utilisés par les habitants comme espace d'extension de leur logement. Elles jouxtent généralement les habitations.

Source : traitement personnel

Photos n°476 à 479: Vue sur les voies tertiaires piétonnes.

Parallèlement, il existe les axes tertiaires pour piétons qui assurent la transition de la voie mécanique tertiaire aux habitations. L'environnement qui les entoure porte en lui les traces du laisser- aller, d'une opération inachevée et surtout d'un espace non approprié et non maîtrisé. Son traitement rappelle celui de Daksi et de la ZHUN de Boussouf.

2007

Photos n°480 à 483: Vue sur les voies tertiaires mécaniques.

Pénétrant l'intérieur des mailles, elles assurent la desserte finale menant vers les habitations. Elles possèdent les dimensions les plus petites. Elles sont délimitées par de trottoirs tout le long de la chaussée. Cette dernière comporte un élargissement sur un des cotés latéraux ou bien à son extrémité terminale jouant le rôle de parking.

2007

c-4- Conclusion :

Ce réseau de voie se compose d'un nombre très élevé d'axes de **c**ommunication. L'unité de voisinage 07 est accessible de quatre cotés. Le nombre de point d'accès est important donnant l'impression d'être percée partout. En fait, elle est bien irriguée sauf que ce nombre élevé de voies mécaniques peut représenter un danger pour les habitants quant à l'utilisation des espaces extérieurs. Cependant, le passage d'une catégorie de voie à une autre se fait sans application d'une échelle de transition. Ainsi, il existe des voies mécaniques dont l'échelle est démesurée par rapport aux autres qui sont petites : le passage se fait de 80 à 50m passant par 20m pour terminer avec 7m.

c-5- Les nœuds :

Ce réseau viaire compte un nombre impressionnant de voies classées selon leur importance, leur dimension et leur rôle. Le passage d'une voie à une autre de même catégorie ou d'un type de chenal de communication à un autre type se fait par l'intermédiaire des points de jonction et d'articulation. En effet, toutes les voies dans ce cas communiquent entre elles en s'entrecroisant. Ces intersections donnent naissance à des nœuds qui sont à leur tour hiérarchisés. Le classement de ces nœuds se fait selon l'importance des axes qui les portent, leur rôle à l'échelle de la ville et leurs dimensions soutenues par le traitement de leur espace (figure n°172).

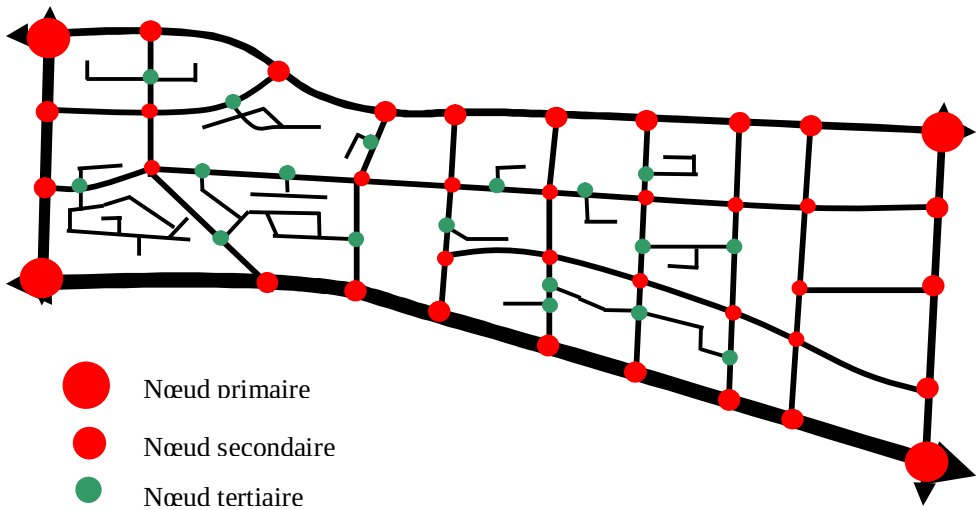

Figure n°172: Etude des nœuds.

Obéissant au même classement que celui des voies, les nœuds se composent de trois types. Les nœuds primaires sont les plus importants constituent les point de jonction de deux ou plusieurs axes primaires. Les nœuds secondaires sont constitués par les points d'accès à l'unité de voisinage. Quant aux nœuds tertiaires, ils représentent le point de ramification de la voie secondaire en un axe tertiaire pénétrant les groupements d'habitations.

Source : traitement personnel

c-5-1- Les nœuds primaires:

Programmés à l'échelle de la ville, ces nœuds possèdent de grandes dimensions en constituant des points de jonction entre deux ou plusieurs voies primaires. Ils assurent la relation de l'unité de voisinage 07 avec les autres parties de la ville nouvelle Ali Mendjeli. De par leur position stratégique dans la ville nouvelle et par rapport à l'unité de voisinage 07, ils sont traités en carrefour avec un sens giratoire permettant le passage d'une voie à une autre tout en régulant la circulation mécanique.

Photos n°484 à 487 : Vue sur les quatre nœuds primaires.

De grandes dimensions ces nœuds constituent les points de rencontre de deux ou plusieurs voies primaires. D'ailleurs leur taille est impressionnante. Situés aux quatre coins de l'unité de voisinage, ils balisent celle ci. Leur traitement est modeste ou inexistant du fait que la ville est encore un grand chantier et rien n'est achevé.

2007

c-5-2- Les nœuds secondaires :

De dimensions plus petites, ils sont obtenus à partir de l'intersection de deux ou plusieurs voies secondaires. Ils se composent de deux types:

- **Les nœuds secondaires – primaires:**

  ils constituent les points d'accès à l'unité de voisinage 07. Ils sont disposés tout le long du périmètre de celle-ci. Ils sont situés le long des deux boulevards principal et secondaire et les voies secondaires délimitant l'unité de voisinage. Ils assurent l'accessibilité à l'intérieur de l'unité de voisinage donnant naissance à des pénétrantes de type secondaire.

Photos n°488 à 491 : Vues sur les nœuds secondaires- primaires.

Jalonnant les quatre voies qui ceinturent l'unité de voisinage 07, ils constituent les points d'accès de celle-ci. Sans ou avec traitement, ils assurent l'accessibilité à l'espace intérieur de l'unité de voisinage 07. Ils donnent naissance à des pénétrantes qui irriguent l'intérieur de l'unité.

2007

- Les nœuds secondaires – secondaires :

Ils résultent de l'intersection de deux ou plusieurs voies secondaires situées à l'intérieur de l'unité étudiée. De taille plus réduite, ils ne comportent en général aucun traitement. Ils permettent le changement de direction et le passage d'une voie secondaire transversale à une autre longitudinale. Leur nombre est élevé, il est en rapport avec celui des axes secondaires irrigant l'intérieur de l'unité de voisinage.

Photo n°492 à 495 : Vues sur les nœuds secondaires- secondaires.

Prenant forme a partir de l'intersection des voies secondaires intérieures, ils permettent le changement de direction et assure la passage d'un axe secondaire longitudinal à un autre transversal. Ils ne possèdent aucun traitement pouvant les différencier, ils sont quelconques.

2007

c-5-3-Les nœuds tertiaires :

Ils annoncent le passage aux voies de desserte terminale menant vers les groupements d'habitation. Ils prennent forme à partir du point de ramification d'un axe secondaire qui donne naissance à un autre de type tertiaire. Ils sont caractérisés par le rétrécissement de la voie tertiaire comme un goulot filtrant ainsi les flux mécaniques et celui des piétons.

Photo n°496 à 499: Vue su les nœuds tertiaires.

Constituant le dernier maillon de la hiérarchie des nœuds, ce type de croisement annonce le passage à l'échelle des groupements d'habitation. Ils sont de petite dimension et généralement sans traitement particulier.

2007

Avec ses composantes hiérarchisées, ce réseau viaire compose la structure à partir de laquelle se sont ordonnés les éléments urbains construits. En effet, le tracé des voies détermine la trame ou le maillage sur lequel s'appuient toutes les interventions architecturales.

c-6- Le maillage :

Tributaire de la hiérarchie et le tracé du réseau viaire, le maillage de l'unité de voisinage est soumis à la même logique que celui-ci. Contrairement à la ZHUN de Boussouf, le terrain de l'unité de voisinage ne possède pas de structure topographique contraignante imposant un type de tracé bien précis. Généralement, ses pentes sont douces laissant une marge d'action importante pour la conception du réseau viaire et par voie de conséquence le maillage. Dans ce cas précis, le maillage représente la transcription intégrale de la programmation étant donné que le terrain n'a pas constitué de contraintes. Il est conçu selon trois niveaux d'intervention déterminant un ensemble de mailles hiérarchisées. Il se compose de:

c-6-1- La maille primaire :

Délimitée par la voirie principale, la maille primaire détermine l'unité de voisinage 07. Faisant partie des unités de voisinage possédant une superficie importante, elle est plus longue que large. Son aspect forme est régulier comportant deux rétrécissements de part et d'autre qui constituent deux points d'inflexion faussant l'aspect général du quadrilatère.

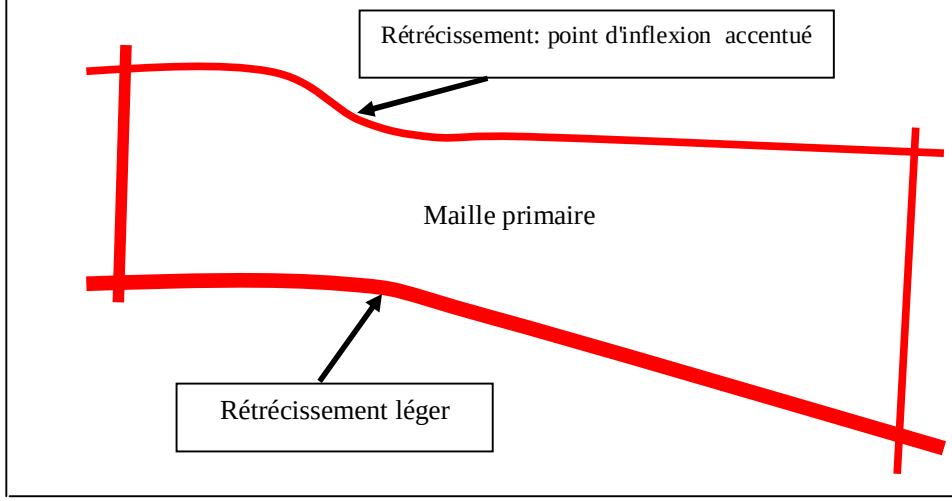

Figure n°173: La maille primaire.

Elle est délimitée par les voies primaires et secondaires qui ceinturent l'unité de voisinage 07. Plus longue que large, elle est dotée d'une grande superficie qui est de 73, 09 ha. Elle se caractérise par son aspect formel et sa disposition couchée dans le plan de la ville nouvelle. En effet, elle possède d'une forme plus ou moins régulière comportant deux points d'inflexion déformant son aspect général.

Source : traitement personnel

Avec sa superficie de 73,09 ha, cette maille est découpée en mailles plus petites par les chenaux de communication de type secondaire. Cette catégorie de maille prépare le passage de l'échelle de l'unité de voisinage au groupement d'habitations en fait de l'urbanisme à l'architecture.

c-6-2- Les mailles secondaires :

Elles résultent du découpage réalisé après l'application de la trame secondaire. Leur aspect formel découle de la composition des éléments de la trame et leur confrontation à la topographie du site.

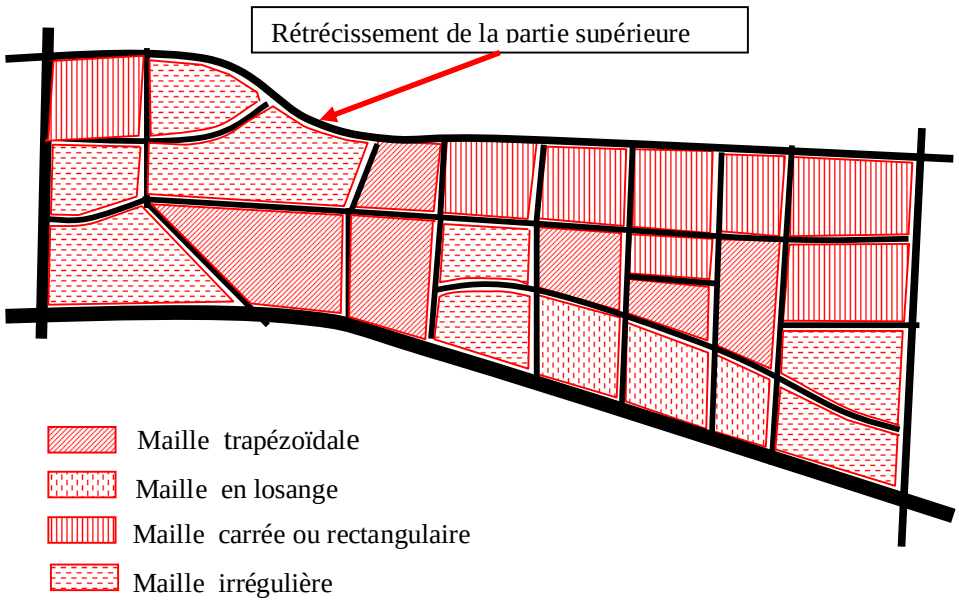

Figure n°174: Etude du maillage.

La maille primaire est découpée par les axes secondaires transversalement et longitudinalement. Cette division donne naissance à des mailles secondaires dont la forme est tributaire de leur position dans la maille primaire. Il existe des mailles carrées ou rectangulaires, d'autres en forme de losange et trapézoïdales et enfin celles dont l'aspect formel est irrégulier à cause des point de fléchissement.

Source : traitement personnel

Les mailles secondaires se présentent sous quatre formes distinctes qui vont conditionner l'occupation de chacune d'elles. Ainsi, il existe :

- des mailles dont la forme correspond à un carré ou un rectangle, elles sont disposées le long de la voie secondaire parallèle au boulevard principal, elles sont entrecoupées par celles qui sont irrégulières,
- des mailles en losange, elles sont situées le long du boulevard principal sur une partie seulement,
- des mailles trapézoïdales se trouvent disposées à l'intérieur de l'unité de voisinage,
- des mailles irrégulières qui se concentrent au niveau du rétrécissement de la partie supérieure et au niveau de la zone limitrophe au boulevard secondaire.

Chaque case de cet échiquier est occupé par le bâti: soit de l'habitat, soit par un ou plusieurs équipements. Le bâti épouse l'aspect formel de chaque case du damier. si le découpage des mailles est uniforme et reste stable dans son tracé au niveau de la zone où est affectée l'habitat collectif, néanmoins , celles qui sont destinées à recevoir l'habitat individuel subiront une autre division celle du parcellaire. C'est pourquoi, les deux zones de l'unité de voisinage07 sont différenciées.

Par conséquent, ce plan en échiquier suit deux logiques d'occupation:

- la première logique est appliquée à l'échelle globale c'est-à-dire à l'unité de voisinage: elle consiste en la séparation nette et volontaire de l'habitat individuel de l'habitat collectif. Appliquant dans ce cas le principe de zoning. Cette césure correspond à une ségrégation fonctionnelle voulue imposée par la présence d'une barrière artificielle de type linéaire. Cette fracture spatiale confère à la zone de l'habitat individuel une position appendiculaire dans l'unité de voisinage 07.

-quant à la deuxième logique, elle concerne l'occupation intérieure de chaque zone déterminée par l'application de la logique relative au zoning.

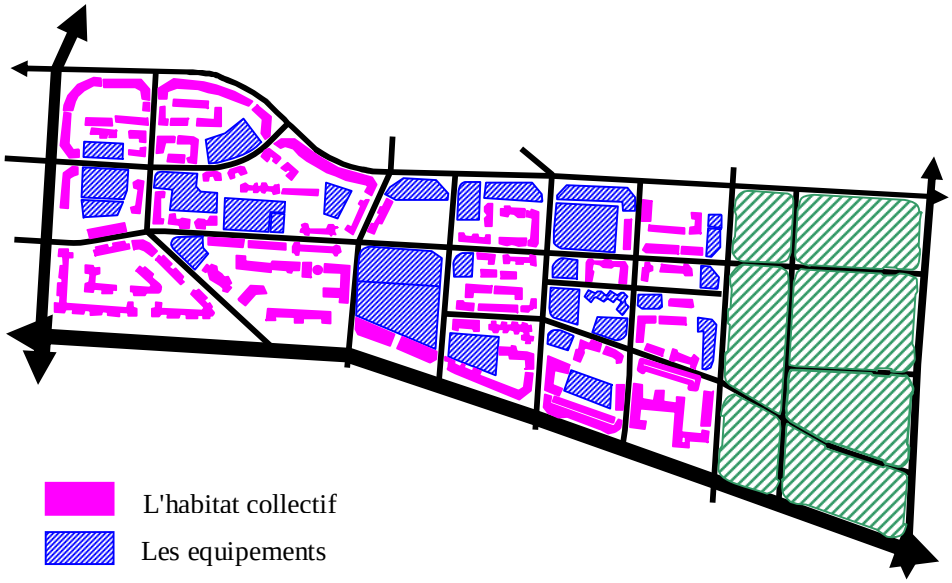

Figure n°175: Occupation des mailles par le bâti.

Ce plan en damier suit deux logiques d'occupation: la première logique concerne l'occupation globale qui départage l'unité de voisinage 07 en deux parties distinctes et la deuxième concerne l'organisation interne des deux zones résultant de la précédente logique.

Source : traitement personnel

1-La zone de l'habitat individuel :

Séparée de la zone du collectif par une voie, le terrain attribué à l'habitat individuel est rejeté vers l'extrémité de l'unité de voisinage près de la zone d'activités multiples. De forme trapézoïdale, cette partie est fractionnée en îlots. Cette partie de l'unité de voisinage est en chantier. Il existe très peu construction terminée comme l'indique la photo. Cette zone ne renferme aucun équipement collectif selon le programme établi

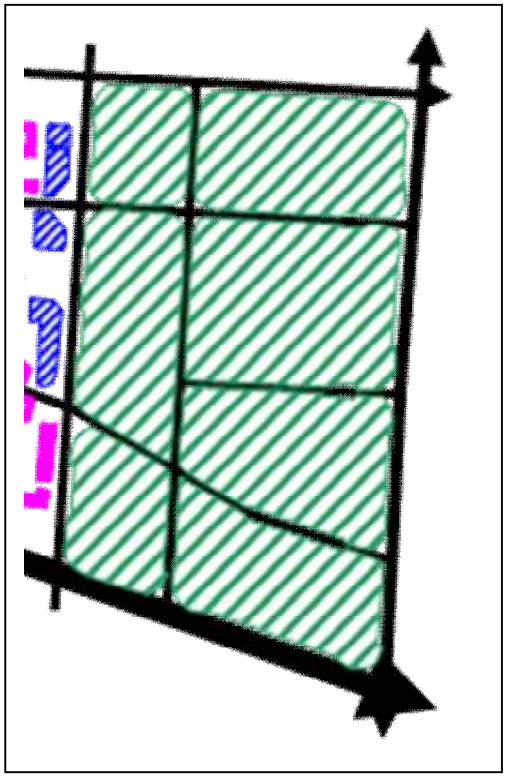

Figure n°176: Les mailles affectées pour l'individuel.

La zone de l'individuel se compose de sept îlots obtenus par le découpage de la zone par des voies secondaires. Ces mailles vont être divisées en parcelles selon un schéma bien précis.

Source : traitement personnel

Photo n°500 à 503: Vues sur l'habitat individuel.

La zone de l'habitat individuel est séparée de celle du collectif par un chenal de communication de type secondaire. Elle est en chantier et peu de lots sont en cours de d'édification. Avec leur rez- de- chaussée affecté pour le commerce notamment avec les arcades qui les bordent et le nombre d'étage R+3 à R+4, les maisons de l'individuel ressemblent d'avantage au collectif qui se trouve à proximité.

2007

Photo n°504 à 509: Vues sur la zone de l'individuel.

Elle est séparée de la zone d'activité multiple par une voie qui se compose d'une seule chaussée dont la largeur ne dépasse pas les 10m. Par contre la voie qui isole l'habitat collectif de cette zone comporte deux chaussées à sens unique séparées par un terre-plein

2007

Les constructions n'étant pas achevées, comme l'illustrent les photos ci-dessus, il est difficile de déterminer leurs caractéristiques. Cependant, les premières constructions révèlent la propension des propriétaires à utiliser le rez-de-chaussée pour le commerce avec un traitement qui tire son essence du collectif: la construction des arcades pour couvrir le passage piéton et le nombre d'étages R+3 à R+4.

2 - La zone du collectif :

Possédant une plus grande superficie par rapport à celle de l'individuel, la zone affectée à l'habitat collectif renferme 4150 logements collectifs et tous les équipements programmés pour cette unité de voisinage sont concentrés dans la zone de l'habitat collectif.

Avec sa forme étranglée à peu près au milieu, le découpage de la zone s'est fait suivant la largeur de l'unité de voisinage. Les terrains situés à l'extrémité de la composition sont subdivisés en quatre parties le long de la largeur. Au niveau de l'étranglement, les terrains sont partagés en deux; quant à la tête de la composition, sa largeur comporte trois divisions. En fait, cet aspect formel a imposé un partage particulier brisant la logique appliquée au niveau de l'extrémité.

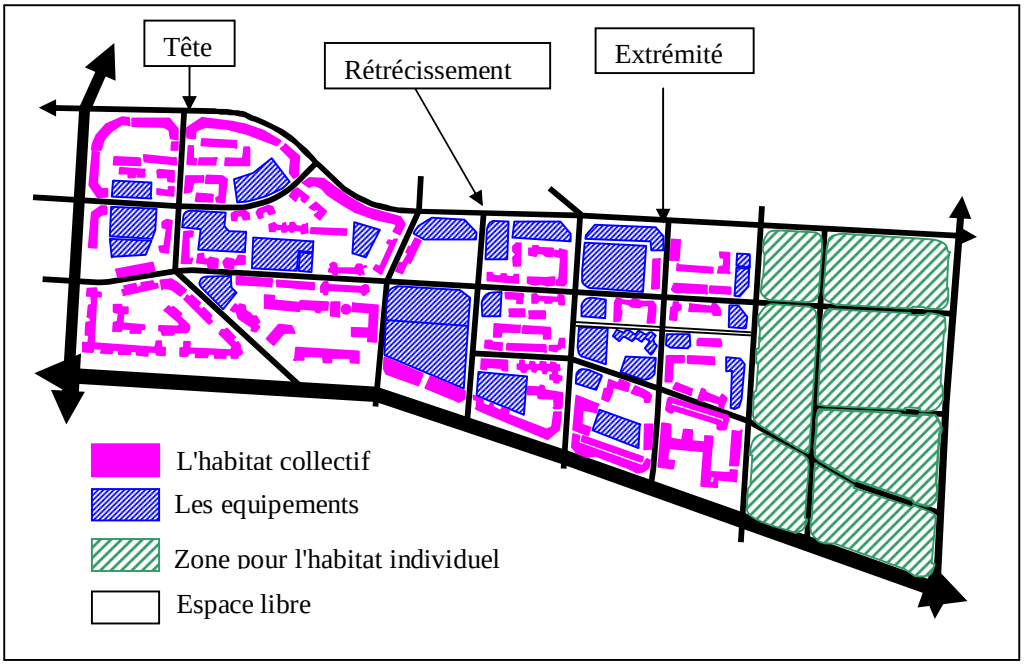

Figure n°177: Occupation dans la zone affectée au collectif.

Toutes les mailles de la trame sont occupées par les unités bâties de l'habitat collectif. Deux d'entre elles sont monofonctionnelles, les autres comportent des équipements en plus des logements. Les terrains limitrophes aux deux boulevards: principal et secondaire, sont occupés par les unités d'habitations; il n'existe aucun équipement dont la façade donne directement sur les boulevards.

Source : traitement personnel

c-6-3- La disposition du bâti dans la zone affecté au collectif :

Le bâti implanté au niveau de la zone de l'habitat collectif, est disposé selon la forme des mailles. En effet, le bâti épouse l'aspect formel des mailles. La seule logique compositionnelle à laquelle il est soumis est l'alignement le long de la voirie excepté un ou deux éléments du bâti qui sont disposés en fausse équerre. Quant à la composition des fonctions urbaines, elle est inexistante, les équipements sont disséminés à travers l'espace de cette zone sans un principe d'organisation. Les deux logiques suivies sont : la première consiste à aligner les tours tout le long des deux boulevards avec une définition des parois qui privilégie l'axe vertical de la composition. La répétition abusive des éléments verticaux

notamment les tours fait que ces dernières perdent leur sens symbolique de totem utilisé pour l'identification d'un lieu d'une zone.

Parallèlement, aucun équipement n'est implanté le long du boulevard principal. Ainsi, il n'existe aucun équipement dont la façade participe à l'animation de ces deux grands chenaux de communication. La deuxième logique est celle qui consiste à construire le nombre de logements et d'équipements programmés. Certains équipements sont édifiés en priorité afin de créer une animation pour limiter les mouvements pendulaires vers la ville mère. Néanmoins chaque maille comporte une disposition du bâti propre à elle qui dépend de sa forme et de sa taille.

c-6-4- Etude des mailles :

Malgré les affirmations des autorités intéressées, toutes les mailles ne sont pas achevées totalement. D'ailleurs, l'unité de voisinage 07 n'est pas construite dans sa totalité. Mais 90% des travaux sont terminés. Il existe des mailles achevées totalement et d'autres érigées à 80%.

Dotée d'une position dans l'unité de voisinage, une localisation par rapport à la voirie principale et une forme spécifique, chaque maille est occupée différemment. Ainsi, toutes les mailles renferment les unités d'habitations collectives justifiant le nombre élevé de logement que cette zone renferme. Toutes les mailles possèdent une bipolarité fonctionnelle révélant la tentative d'appliquer le principe de la mixité urbaine. A l'exception de deux mailles dont la position est particulière, elles sont monofonctionnelles c'est-à-dire elles ne sont occupées que pour les habitations.

Cette logique d'occupation des mailles détermine quatre types de maille :

- Les mailles monofonctionnelles occupées que par des logements ou que par des équipements,

- Les mailles mixtes (logement et équipement) à domination logements,

- Les mailles mixtes dont l'occupation est dominée par les équipements.

Cette typification des mailles permet de réaliser une certaine diversité au niveau du plan de masse perçu comme un tableau de peinture.

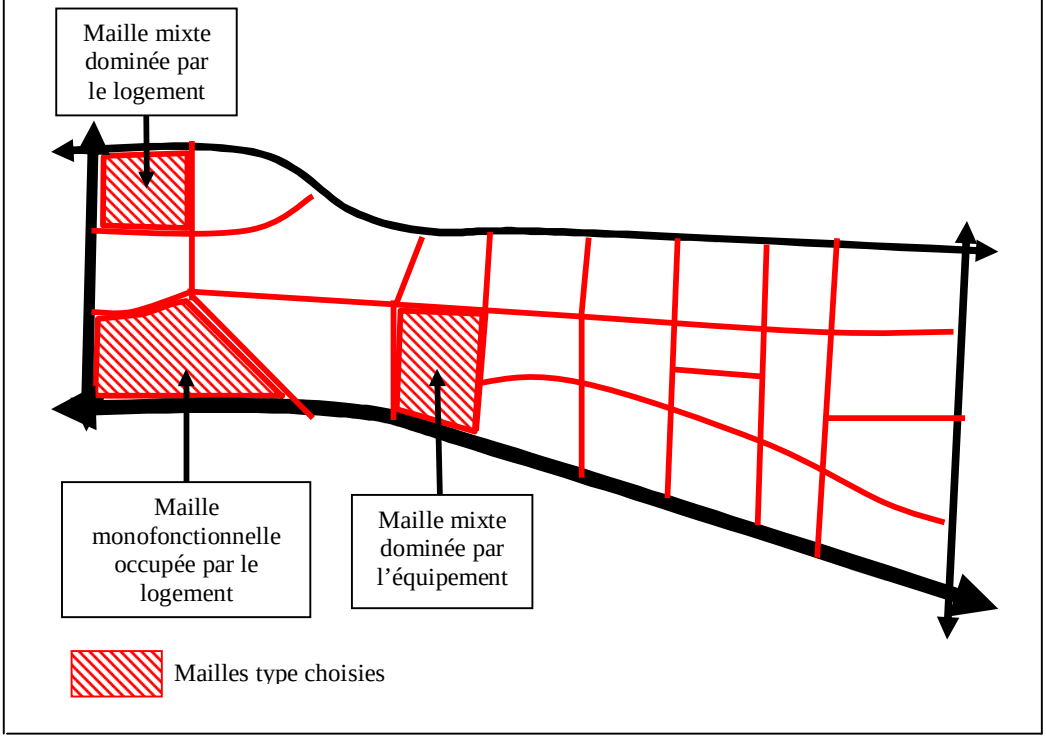

Figure n°178: Situation des mailles étudiées dans l'unité de voisinage 07.

L'étude des mailles a révélé l'existence d'une typologie fondée sur l'occupation par les fonctions: habitat et équipement. Ainsi, le choix des mailles étudiées ci-dessus correspond à un exemple de chaque type.

Source : traitement personnel

a- Etude de la maille monofonctionnelle occupée par les logements :

Située à proximité nœud primaire, cette maille est délimitée par deux axes principaux. Elle fait partie des mailles qui ont une forme irrégulière. Néanmoins, cette position stratégique lui a attribué une superficie importante et un aspect formel dont deux

cotés sont droits et deux autres sont curvilignes conditionnant la composition du bâti. (figure n°179).

a-1- Les unités du bâti :

Les unités bâties sont variées sortant ainsi de la logique conventionnelle de la barre rectangulaire. Ainsi, la composition des unités bâties tient compte de la morphologie de la maille. Les concepteurs ont tenté d'occuper rationnellement la maille tout en utilisant les formes à la manière Haussmannienne notamment l'aspect triangulaire avec traitement de coin. (figure n°169).

a-1-1-Les tours en forme triangulaire :

Situées au coin de la maille, cette forme permet le changement de direction: le passage de l'horizontal à l'oblique. Ce type de composition tire son essence des formes urbaines appliquées dans l'îlot Haussmannien. Il assure la continuité des façades urbaines. Néanmoins, cette formation représente l'association de trois formes de base: la forme en T et celle qui est triangulaire. Cette forme triangulaire détermine un espace intérieur comme un creux mais protégé où se trouvent localisés les parking et les aires de jeu. Il possède un caractère semi privé (figure n° 180).

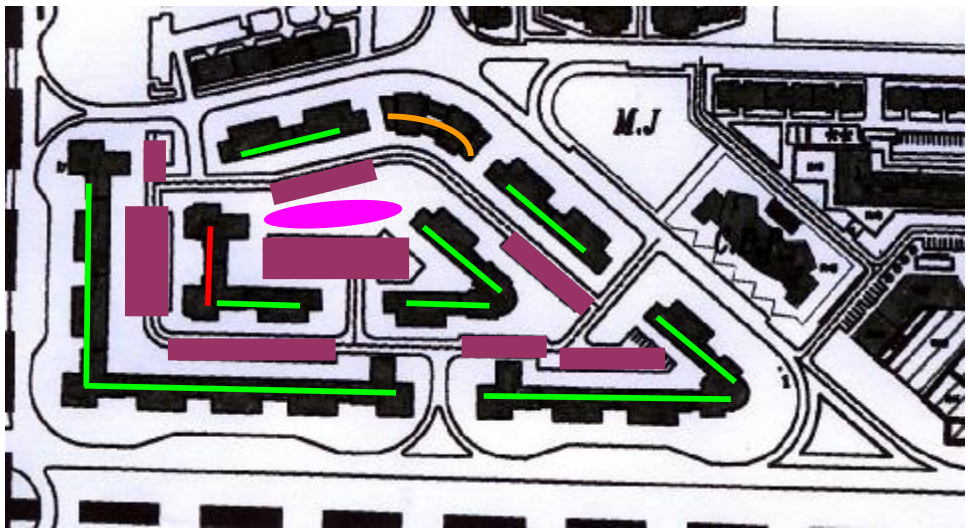

Barre parallèle à la voie
Barre perpendiculaire à la voie
Barre curviligne
Espace libre
Parking

N
0 50 100m

Figure n° 179: Etude la maille monofonctionnelle occupée par le logement.

Délimitée par les deux axes principaux, elle est située près du nœud primaire. Cette position stratégique lui confère deux arêtes à angle droit, alors que les deux autres sont curvilignes conditionnant la composition du bâti. Dans ce cas, il existe un traitement d'angle en optant pour les formes compositionnelles triangulaires. Cet aspect formel est associé à deux autres qui se présentent sous forme de rectangle et en L.

Source : traitement personnel

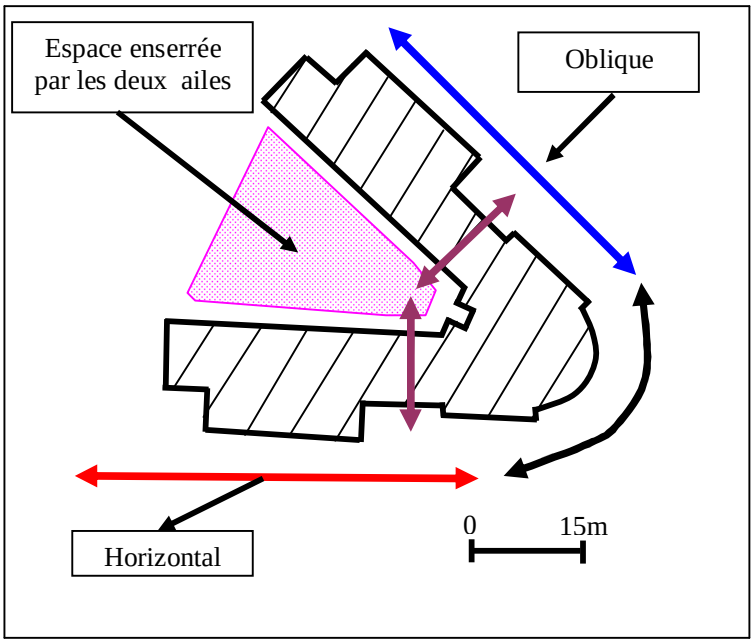

Figure n°180: Les trois tours associées en triangle.

Cette forme triangulaire est obtenue par l'association de trois tours dont deux possèdent une forme en T et la troisième est triangulaire. Ce type d'association assure le changement de direction de l'horizontal à l'oblique et la continuité de la façade urbaine. Il permet de déterminer un espace enclos par les branches de cette formation en le protégeant

Source : traitement personnel

Cette forme triangulaire est évidée à l'intérieur déterminant un espace bordé sur les deux cotés par les branches de cette formation. Protégé, il est utilisé comme espace pour les parkings et les aires de jeux. Il possède un caractère semi privé.

Photo n°510: Vue sur l'espace intérieur de la formation étudiée.

L'espace intérieur déterminé par les branches de la formation triangulaire est protégé. Il renferme les parkings et les aires de jeu. Cependant, il existe un problème d'éclairage et d'ensoleillement

2007

a-1-2- Les tours en T associées :

Ce groupement se compose de deux unités en forme de T. Elle possède un coté droit sans saillie et un autre avec des redans qui sert à enserrer un espace non bâti. Ce dernier est petit et ne peut pas définir un espace conséquent qui peut être protégé par les saillies.

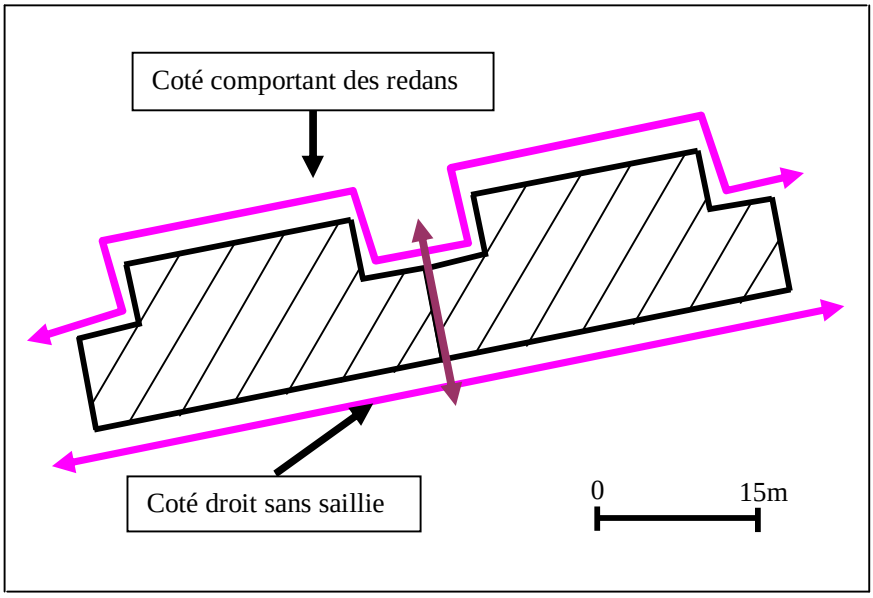

Figure n°181: Association de deux tours en T.

Mises cote à cote, ces unités possèdent un aspect forme qui présente des redans sur une face et l'autre est droite. Ce groupement est utilisé pour marquer la linéarité des parois verticales sachant que le coté redan est placé le long de la voirie et la face simple sans saillie donne sur l'espace intérieur de la maille.

Source : traitement personnel

En fait, ces redans sont conçus pour briser la linéarité des tours le long du boulevard principal. L'emploi des ces saillies constitue une tentative des créer des parois verticales crénelées donnant une épaisseur à la façade qui induit un effet de profil.

Photo n°511 : Vue sur le tours en T.

Placées le long du boulevard principal, cette formation constitue un mur qui définit les parois verticales de la voie primaire. Les redans sont tournés vers le boulevard principal afin de casser la ligne droite qui sur cette longueur est monotone.

2007

a-1-3- Les tours curvilignes ou en arc de cercle :

Cette unité bâtie est curviligne contrastant avec la ligne droite de la formation précédente. Cette composition est obtenue par un arc de cercle entrecoupé par deux secteurs tronqués une sorte d'emboîtement de deux objets compositionnels. Ce dernier brise la continuité de l'arc de cercle de base en donnant naissance à des redans légers résultant de l'association des deux éléments géométriques qui sont curvilignes.

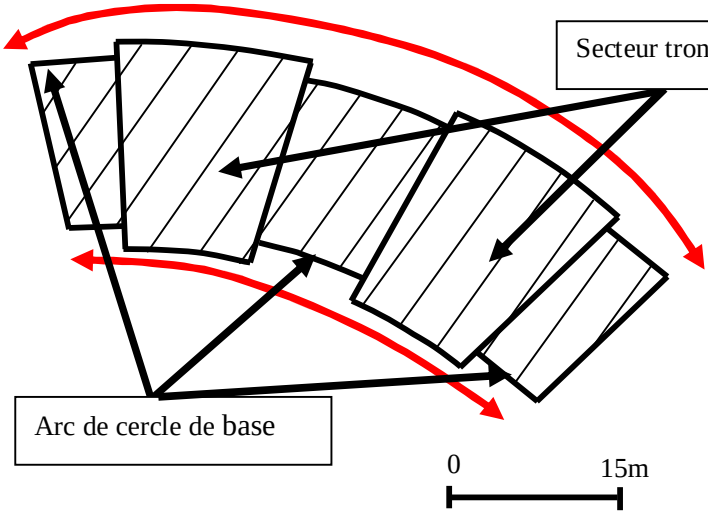

Figure n°182: Les tours en arc de cercle.

Elles résultent de la mise en association de deux figures géométriques qui sont curvilignes. Elles se composent d'un arc de cercle qui constitue l'élément compositionnel de base entrecoupé par de deux secteurs de cercle tronqués. Cet ordonnancement donne naissance à une composition crénelée sur les cotés concave ou bien convexe.

Source : traitement personnel

Photo n°512: Vue sur les tours en arc de cercle.

Avec son emboîtement des deux éléments géométriques, cette tour possède une façade crénelée suivant ainsi la même logique qui consiste à briser la ligne continue qu'elle soit droite ou curviligne.

2007

a-2-Disposition des unités bâties dans la maille étudiée :

Avec sa morphologie trapézoïdale dont les coins sont arrondis, la maille monofonctionnelle est ceinturée tout au tour de son périmètre par les tours constituant un écran. Comme une forteresse avec des murs rempart et trois points d'accès, elle délimite un espace central irrigué par trois voies tertiaires. L'espace central déterminé est occupé à son tour par une formation composée deux objets architecturaux dont la forme de l'un est en L et l'autre en triangle évidé. (figure n°183).

La disposition particulière de ces éléments définit à son tour un espace intérieur libre. Cet agencement est conçu suivant la logique des pelures d'oignon qui sont placées successivement commençant de l'extérieur vers l'intérieur et vice vers çà. Il existe un jeu d'alternance du plein et du vide de l'extérieur vers l'intérieur.

a-3- Les espaces libres :

Confinés à l'intérieur de la maille, les espaces non construis sont protégés par le bâti qui les circonscrit. Cet ordonnancement du bâti définit des espaces non construit de forme linéaire. Ces espaces non construits sont à leur tour dissociés selon leur fonction: parking et aire de jeu. Les parkings sont disposés le long des pénétrantes en jouxtant le bâti. Néanmoins, leur agencement épouse la forme globale du bâti déterminant trois types d'ordonnancement:

- triangulaire placé entre les unités bâties en triangle,
- linéaire disposé long des cotés linéaires,
- central placé au centre du groupement central.

Quant aux espaces verts et de jeu, ils se composent essentiellement des espaces résiduels et interstitiels. Par conséquent, ils possèdent des formes multiples dépendant de leur emplacement dans la composition globale.

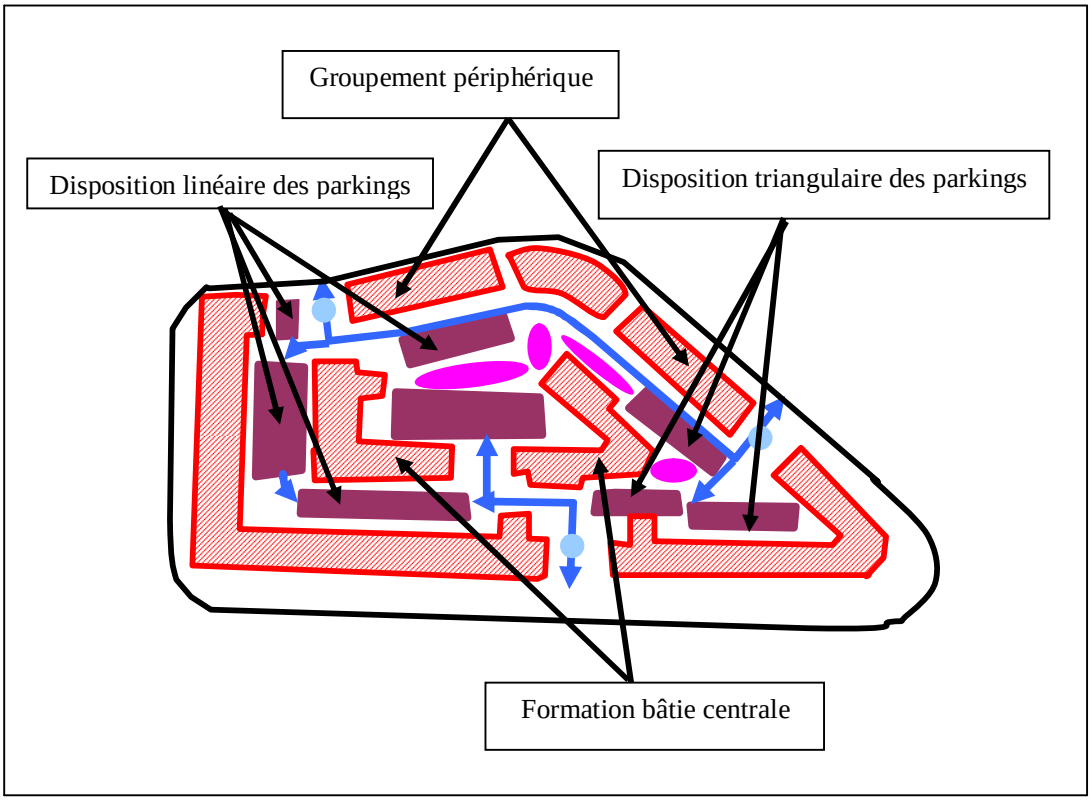

Bâti

Parking

Voie tertiaire : Pénétrante

Espace libre

Point d'accès mécanique

Figure n°183: Schématisation de l'occupation de la maille monofonctionnelle.

Le bâti périphérique se dresse comme un rempart protégeant un espace intérieur. Cette disposition écran comporte trois accès comme une forteresse avec ses portes d'entrées. Quant à l'espace central, il est occupée par un groupement du bâti qui reproduit les formes périphériques: le triangle évidé et le L.

Source : traitement personnel

b- Etude de la maille mixte :

Délimitée par deux axes principaux, cette maille est située au coin de l'unité de voisinage. Elle se trouve placée à proximité d'un nœud primaire résultant de l'intersection du boulevard secondaire et la voie secondaire celle qui est parallèle au boulevard principale. Cette position stratégique permet l'orientation de deux de ses façades et le traitement du coin supérieur vers les unités de voisinage 13, 04 et 06. Cette maille mixte dominée par le logement possèdent une forme carrée qui constitue la seule maille régulière entourée d'autres irrégulières. Le bâti occupe la partie extérieure de celle-ci suivant le même schéma d'organisation de la maille précédente. Ainsi, le bâti se trouve placé sur la périphérie de la maille avec deux formes caractéristiques (figure n°184).

b-1-les unités bâties de la maille mixte dominée par le logement :

Les unités bâties se conforme à la même logique compositionnelle de celles étudiées précédemment. La ligne droite et l'arc de cercle constituent les éléments de composition du bâti. Ainsi, les unités bâties dans ce cas sont dominées par la disposition curviligne.

b-1-1- L'unité de bâtie en arc de cercle :

Cette forme urbaine représente une portion d'une couronne obtenue par la mise en association de deux cercles concentriques. Cet aspect formel curviligne permet un changement directionnel assurant le passage de la verticale à l'horizontale. Il transforme l'angle droit à arête vive en en une courbe souple dégageant la vue et assurant la continuité spatiale entre l'élément vertical et celui qui est horizontal. Cette transformation s'accompagne par une zone de recul vis-à-vis de la voirie. Cette forme urbaine est obtenue par l'association de quatre tours possédant un aspect formel trapézoïdal donnant naissance à des tours – barres (figure n° 185).

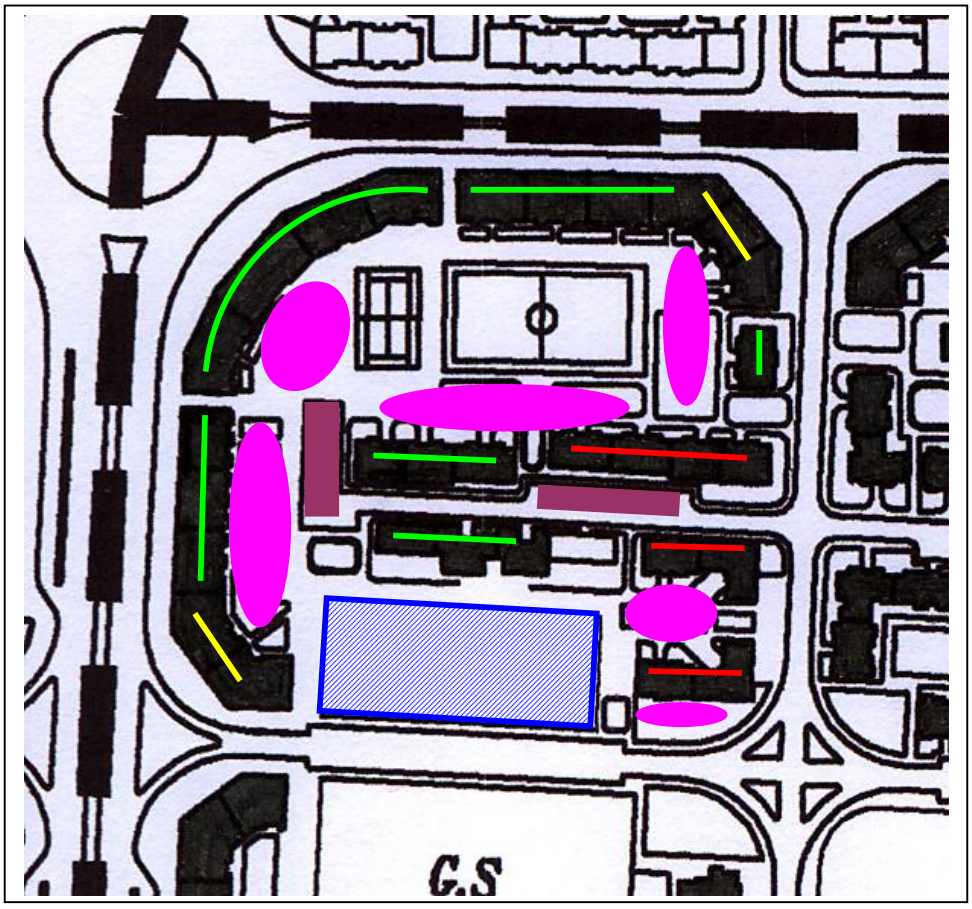

Figure n°184 : La maille -mixte dominée par le logement.

Circonscrite par deux voies importantes, cette maille est située près d'un nœud primaire. Cette position lui permet d'avoir deux façades et un traitement de coin orienté vers les unités de voisinage 13, 04 et 06; en fait ses façades participes à la définition des parois verticales du nœud primaire. Cette maille possède une forme carrée construite tout le long de son périmètre.

Source : traitement personnel

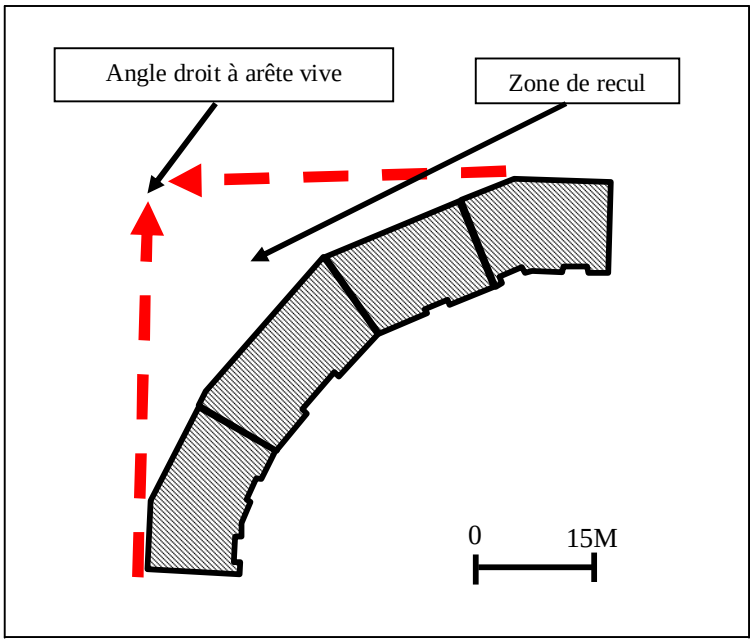

Figure n°185: l'unité bâtie en arc de cercle.

Cette forme urbaine est obtenue par l'association de quatre tours accolées l'une à l'autre. Cet aspect formel assure le changement directionnel de la verticale à l'horizontale avec un traitement de l'angle droit. Elle comporte de légers redans qui n'ont pas d'incidence sur l'espace extérieur.

Source : traitement personnel

Photo n°513: Vue sur l'unité bâtie en arc de cercle.

Cet exemple constitue un exemple de bâti dont le plan originel ne correspond pas à celui qui est réalisé. En fait, les façades originelles orientées vers le nœud et les autres unités de voisinage sont lisses alors que celles qui sont construites sont crénelées suivant la logique des façades des tours donnant sur le boulevard principal

2007

b-1-2-l'unité bâtie en L :

Cette forme urbaine est composée de deux éléments accolés. Le premier est de forme rectangulaire comportant des redans sur les deux faces longitudinales. Ces derniers ont peu d'incidence sur l'espace libre qui les jouxte. Quant au deuxième élément, il possède une forme en L avec un angle droit à arête vive. Dans ce cas, il existe une volonté de créer une discontinuité spatiale et de marquer le changement directionnel en bloquant la vue. Néanmoins, cette forme brisée enserre un espace intérieur qui n'est pas très grand car la branche du L de petite dimension (figure n°186).

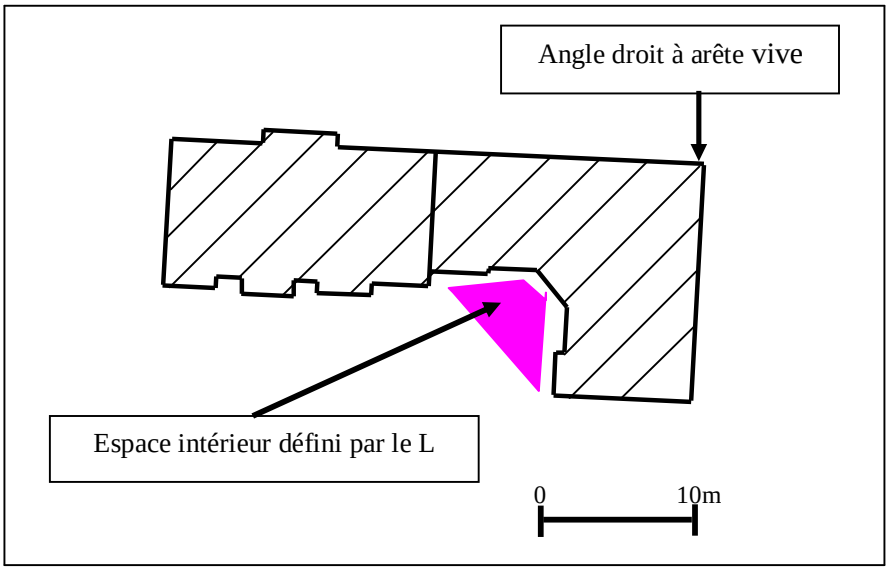

Figure n°186: L'unité bâtie en L.

Contrairement aux premières formes curvilignes, cet élément est composé à partir de la ligne droite. Elle est obtenue à partir de l'agencement de deux formes simples le rectangle et la moitié d'un carré dont le centre est évidé. Il compote un angle droit.

Source : traitement personnel

Photo n°514 : Vue sur les unités bâties en L.

Avec ses légers redans tous le long des façades cette composition n'arrive pas à circonscrire un espace intérieur important. Elles sont implantées dans les coins de la maille sans pour autant protéger en constituant un écran par rapport à la voirie

2007

b-2- Disposition du bâti dans la maille :

le bâti est placé à la périphérie de la maille déterminant un espace central qui à son tour est soumis à une autre type d'organisation. La maille est divisée en deux parties par une voie tertiaire qui se termine en cul de sac. Les unités du bâti s'insèrent dans cette configuration spatiale. (figure n° 187).

b-2-1-Les unités d'habitation :

La disposition des unités d'habitation s'est effectué selon deux logiques: la première concerne les éléments bâtis disposés le long des deux cotés longeant la voirie principale et la deuxième intéresse les deux autres cotés donnant sur la voirie de moindre importance.

Ainsi, les unités du bâti placées le long des voies principales obéissent à la même logique de disposition du bâti de la maille précédente. Les tours- barres tournent le dos aux voies en constituant un écran. Ce dernier tel un mur rempart protége un espace central. Ce mur façade est discontinu, il est ponctué par des ruptures comme les portes d'une forteresse. Ces ruptures sont réalisées sur les cotés de la maille permettant le traitement des trois coins évitant l'angle droit.

Quant aux deux autre cotés, ils sont orientés vers l'intérieur de l'unité de voisinage 07. C'est pourquoi, ils comportent des unités bâties isolées permettant de tisser des relations avec leur environnement immédiat. C'est de ce coté que la maille est pénétrée par un axe tertiaire le long duquel sont placés des plots isolés. Cette desserte terminale divise la maille en deux parties tout en articulant les unités bâties. Elle joue le rôle d'un axe de composition intérieure le long duquel se sont greffées de part et d'autre ces éléments urbains.

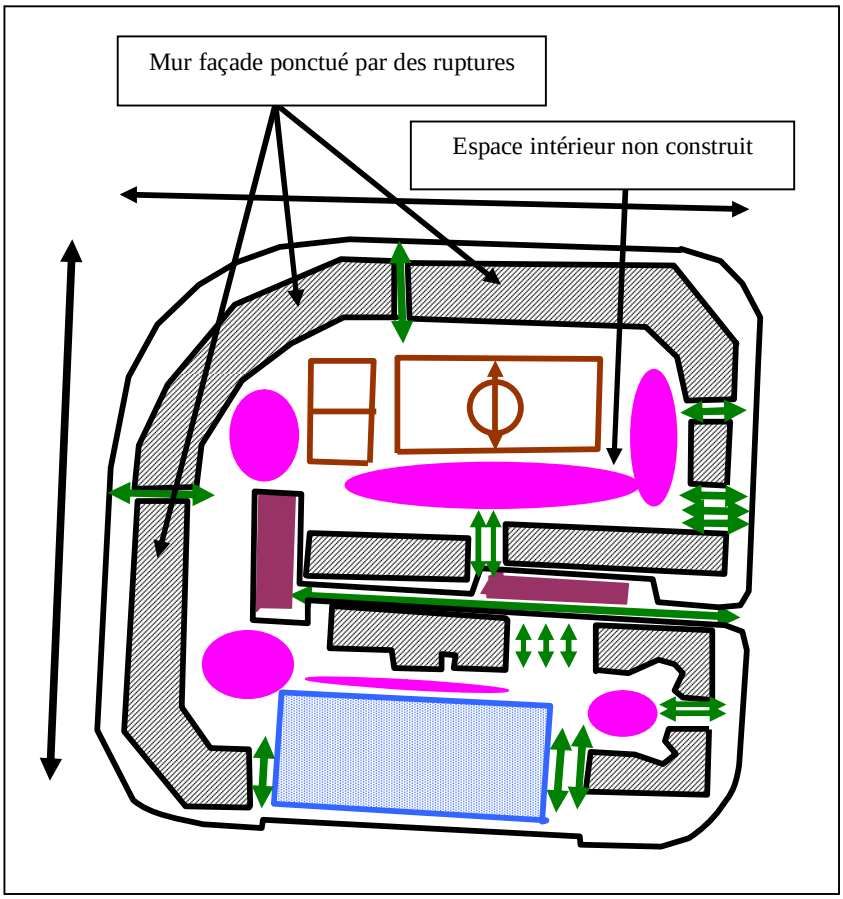

Unités du bâti

Equipement

Espace libre

Parking

Accès

Figure n°187 : Schématisation de l'occupation de la maille mixte.

La maille est organisée selon deux logiques : une logique appliquée aux zones limitrophes à la voirie principale qui consiste à construire un écran tout le long des boulevards et la deuxième concerne les zones intérieures qui sont plus ouvertes en fait, plus perméables avec plusieurs points de contact notamment la localisation de la desserte de ce coté.

Source : traitement personnel

b-2-2- L'équipement :

L'équipement dont les dimensions sont importantes est disposé de telle manière à clôturer la maille. Il est assimilable à un embout dont le rôle est de relier les deux extrémités de la composition. Sa forme simple et compacte est rectangulaire; elle est en contraste avec l'aspect longiligne des barres et des tours.

b-2-3- Les espaces non construits :

L'espace non construit est prégnant dans cette maille. Ils se présentent sous plusieurs formes:

- les espaces circonscrits par les unités d'habitation qui le protégent. Un des deux est important au point où il est aménagé en terrain de jeu. L'autre plus réduit car il est enserré par les deux formations en L.
- Le deuxième est confiné entre l'équipement et la barre: il est de taille réduite ; il est plus long que large il se présente comme un couloir reliant les deux espaces libres aux deux extrémités de l'équipement.
- Le troisième type est constitué par les espaces résiduels et interstitiels dont l'aspect formel dépend de leur position dans la maille et la forme des éléments ordonnés.
- Les parkings: au nombre de deux, un est obtenu par l'élargissement de la voie tertiaire ; en fait, il constitue un cul de sac. Quant au deuxième, il est situé sur un des deux cotés de la desserte décalant l'alignement de la barre le jouxtant.

c-Etude de la maille mixte dominée par l'équipement :

Contrairement aux autres mailles, celle-ci est occupée dans sa totalité. En effet, sa surface est partagée en trois parties inégales dont la plus petite est réservée aux deux barres. Ces dernières sont rejetées vers l'extrémité découpée en biseau. Cependant, ces deux unités d'habitations ne sont pas encore érigées. Le reste de la maille est déjà construit ; l'hôpital et la cité administrative sont fonctionnels. Ces deux fonctions dont les exigences sont incompatibles sont jumelées suivant le même schéma réalisé au niveau de Daksi où la clinique du rein est à proximité de la cité administrative. Si l'une requiert un environnement calme où les malades sont pris en charge loin des nuisances sonores et du

vis- à – vis, l'autre considérée comme pole d'attraction génère une dynamique des flux avec les effets induits.

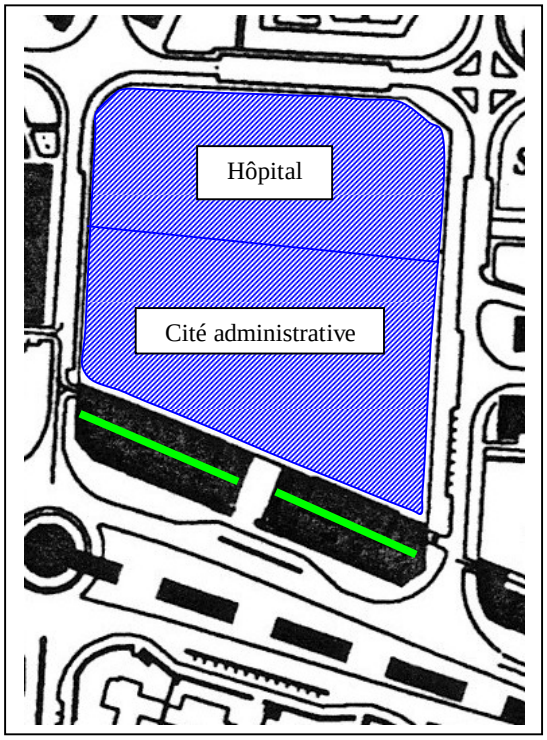

Emprise de l'équipement

Barres parallèles à la voie

N

0 50m

Figure n°188: Maille équipement.

Cette maille avec sa forme en biseau est affectée à deux équipements importants. Ainsi, sa surface est départagée en trois zones inégales dont la plus petites est réservée aux deux unités d'habitation

Source : traitement personnel

En forme de biseau, elle ne comporte aucun espace libre. Aucun parking n'est prévu dans cette maille. Quant aux deux unités d'habitations, elles ne sont pas encore érigées.

Photos 515, 516 n°: Vues sur la maille équipement.

La surface de la maille est occupée par deux équipements importants qui s'élèvent cote à cote sans laisser d'espace libre entre eux. L'hôpital et la cité administrative n'ont pas de raison d'être jumelés vu les exigences requises pour chacune d'eux.

2007

d- Conclusion :

L'étude de ces mailles révèle que l'unité de voisinage est trop grande. Sa maîtrise exige un potentiel humain, financier et technique importants et efficaces. Cette échelle démesurée explique en partie l'insuffisance de contrôle sur ce qui se passe réellement sur le terrain. Il existe dans certain cas un décalage entre ce qui est programmé et ce qui est réalisé.

Toute fois, contrairement à la ZHUN de Boussouf, le site de la ville nouvelle ne constitue pas une contrainte qui entrave d'une part la structuration des mailles et la conception et la composition des objets architecturaux d'autre part. En fait, l'application d'une trame en forme de damier pour la structuration de l'unité de voisinage 07 est facilitée par les pentes douces du terrain.

Il existe une volonté de se conformer à un principe d'organisation tout le long des axes principaux, cependant, les mailles intérieures sont organisées suivant des principes différents. A travers les mailles étudiées, le bâti possède des formes planimétriques très différentes les unes des autres. D'ailleurs, toutes les figures géométriques ont été utilisées mais le traitement des parois est pratiquement le même, pire encore il possède des similarités avec celles de Daksi et de Boussouf. Les espaces libres ne sont pas traités voire abandonnés notamment ceux des mailles intérieures. L'environnement de la ville nouvelle Ali Mendjeli est en continuité avec celui construit dans le cadre des ZHUN.

III-10- Conclusion :

Si au départ, la ville nouvelle Ali Mendjeli représentait un exutoire pour la croissance de la ville-mère, néanmoins l'édification d'un environnement qui supplanterait celui de Constantine est très difficile. Vu les conditions dans lesquelles elle a pris naissance, il est peu probable de construire un environnement achevé et qui répond aux besoins des habitants en un temps record. Malgré, les efforts consentis pour réaliser la ville nouvelle, cette dernière constitue un projet ambitieux qui met à l'épreuve les moyens financiers et humains, le savoir-faire urbanistique, architectural et constructif. S'il est trop tôt pour faire le procès de la ville nouvelle, cependant, la mise en place de la structure

globale laisse transparaître des problèmes et des dysfonctionnements qu'on ne peut dissimuler.

Si la programmation a appliqué la théorie mathématicienne d'A. Christopher (1979)" la ville est un arbre", fondée sur des idées rationnelles où tout est calculé et quantifié, alors, les principes organisationnels suivis découlent des idées théoriques du mouvement moderne tels que la disposition et l'utilisation des barres, la hiérarchisation de la voirie, le zoning, la typification et la standardisation du bâti etc…...néanmoins, le principe relatif à l'éclairage, l'ensoleillement et le vis-à-vis n'ont pas été appliqués notamment pour les tours et certaines formes compositionnelles.

De par sa conception, la ville nouvelle a eu le mérite d'introduire un nouveau concept : celui de la démesure. Tous les éléments urbains tels que les voies principales, les tours les espaces libres sont trop grands. Ils exigent un mode mécanisé pour les déplacements tels que les ascenseurs et la voiture ou un autre moyen de transport car les déplacements à pied sont difficiles notamment pour une certaine catégorie de personnes. Parallèlement, elle a introduit la notion de l'urbanisme de façade appliquée lors des travaux effectués par Haussmann à paris.

En effet, les mailles limitrophes aux artères principales notamment les boulevards principaux, reçoivent des traitements singuliers qui diffèrent de celles qui sont à l'intérieur des unités de voisinage. Leurs parois verticales sont définies par les façades des tours qui s'élèvent comme un mur écran pour dissimuler les parties intérieures de la ville nouvelle. Parallèlement l'utilisation abusive des tours le long des boulevards leur fait perdre le sens symbolique permettant l'identification d'un lieu ou d'un quartier. Elles accentuent l'échelle démesurée des boulevards en renforçant l'anonymat du cadre bâti.

Ainsi, l'environnement qui résulte de cette approche urbanistique et architecturale porte en lui les stigmates de l'anonymat, la monotonie malgré les efforts consentis pour réussir les objets architecturaux dont la composition planimétrique est réalisée comme un tableau de peinture mais une fois réalisée elle ne produit pas l'effet escompté.

La ville nouvelle aurait pu constituer un nouveau départ pour l'urbanisme et l'architecture en Algérie, une sorte de renaissance de ces deux domaines. Elle devait

rompre avec les anciennes manières de concevoir et construire l'environnement notamment celui produit dans le cadre des ZHUN. Après vingt ans d'expérimentation, ces derniers devaient constituer des leçons à partir desquelles les nouveaux projets sont conçus au lieu de reproduire des modèles importés dont on ne maîtrise même pas la portée et qui donne naissance à des avatars. L'avenir révélera ce que la ville nouvelle porte en elle comme environnement avec son impact sur les habitants.

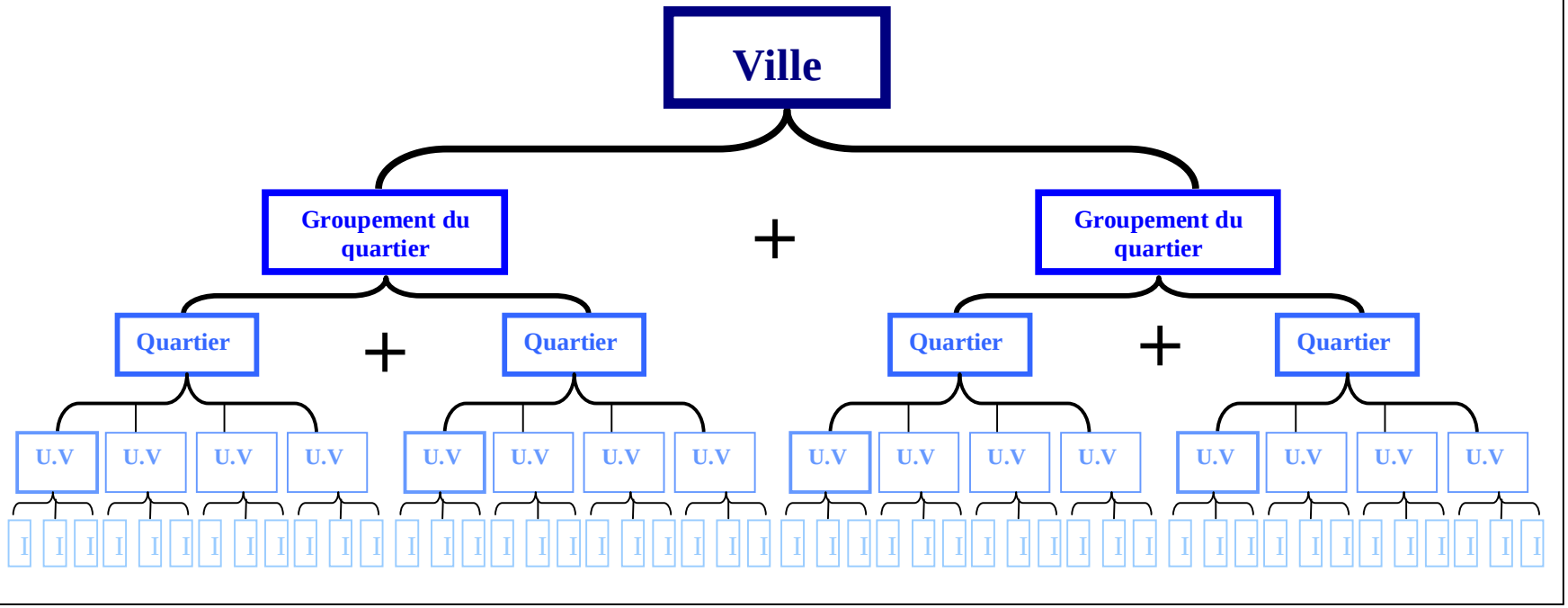

U.V Unité de voisinage

I Unité de base

Figure n°150: Schématisation de la procédure de programmation.

Comparable à un arbre, la ville nouvelle se ramifie à chaque niveau d'intervention. Cette hiérarchisation simple permet le passage de la macro à la micro échelle sans entrave, confortant la méthode quantitative.

Source : traitement personnel

Conclusion :

L'étude des cas concrets confirme l'affiliation des principes urbanistiques appliqués à la théorie du mouvement moderne. Ce dernier, dans son approche urbanistique, propose des éléments finis qui sont réfléchis selon une rationalité fonctionnelle. Ainsi, la ville est décomposée en fragments confortés par le principe de zoning qui génère une ségrégation fonctionnelle dont les parties sont reliées par un système de voirie hiérarchisée. Les éléments urbains définis par le mouvement moderne sont disposés dans le plan masse selon les besoins d'air, de soleil, de lumière et de verdure entraînant un éclatement de celui-ci où les espaces libres sont plus prégnants que les éléments bâtis. Ce mouvement ne fournit ni plans, ni modèles mais de simples principes généraux laissant le champ libre à toutes les interprétations possibles même les plus ardues.

Par conséquent, dans le cas des exemples étudiés, ces principes sont interprétés sans réflexion profonde au point où ils ont perdu leur essence originelle. Ils sont dénaturés voire déréglementés soit par leur lecture hâtive face à l'urgence des opérations à entreprendre soit par maladresse face aux données réelles du terrain notamment sa nature et sa topographie (cas de Boussouf). Tous les éléments urbains projetés dans les exemples n'obéissent à aucun principe d'organisation clair donnant l'impression d'un amas d'objets mis en présence l'un à l'autre répondant à une logique de la construction du coup par coup. Ils sont conçus et implantés sans logique globale donnant naissance à un plan d'ensemble disloqué.

Ainsi, l'implantation des bâtiments est sérielle; ils sont placés perpendiculairement ou parallèlement à la voirie sauf dans le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli où toutes les formes géométriques ont été épuisées. La disposition des unités bâties ne suit pas la logique urbaine du tissu existant, elle répond parfois aux préoccupations de l'orientation et parfois à celles imposées par l'accessibilité au bâti. Les immeubles constituent des objets isolés sans relation avec ce qui les entourent.

Quant aux tours, elles commencent leur vie sur le calque, complètement déconnectées des réalités foncières et des problèmes posés par la nature et la topographie du terrain, cas de Boussouf où dans de nombreux cas, le nombre d'étage s'est vu réduire

lors de la réalisation. Quand la tour, qui joue le rôle symbolique de beffroi, de ponctuation urbaine dans l'environnement urbain, est reconduite, elle devient un programme banalisé et un objet autonome sans importance, cas des tours se trouvant sur le boulevard principal de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Par conséquent, la tour abandonne son ancien enjeu urbain pour répondre à des prérogatives nouvelles : la diminution de l'emprise au sol, et surtout l'augmentation de la capacité à renfermer un nombre de logement important. Alors la tour perd son rôle totémique pour glisser vers un élément urbain qui sert à densifier et varier la composition planimétrique et volumétrique. Au lieu d'être un repère, elle brouille l'image des espaces.

Construits en dernier, les équipements sont disséminés à travers les terrains laissés vides par les unités de bâtiment en venant parfois très prêt d'elles. Ils n'obéissent pas à un principe d'organisation global. Ils représentent l'expression d'un programme qui est soumis à une grille normative fixant dans les détails le nombre et la nature des équipements sans pour autant proposer une réflexion sur la qualité et la forme des espaces. Ainsi, l'équipement est réduit à un programme dont les surfaces afférentes sont décomposées en aires bâties et surfaces non bâties. Ne tenant pas compte de l'environnement qui les entoure, ils s'enferment dans leur coquille en établissant des limites à leur territoire par la construction d'un mur de clôture haut marqué par un ou deux accès. La plupart du temps leurs façades ne participent pas à la définition des parois verticales des voies qui le jouxtent.

Les espaces libres représentent normalement des espaces verts prenant la forme de jardins réglés sur la géométrie et l'ordre du bâti. Mais dans le cas des exemples étudiés, l'espace libre se calcule par simple déduction de l'emprise du bâti et des voies; ils sont résiduels et ils dépendent de la voirie et des parkings qui rongent ce type d'espaces. Ainsi, l'espace libre est réduit à une étendue de couleur marron celle de la terre battue où sont disséminés les unités bâties. Ces surfaces marrons sont livrées à elles-mêmes et ne comportent aucun traitement ni aucun aménagement ce qui explique leur fragilité et accélère le processus de délabrement du bâti.

Le problème des espaces libres ne se pose pas par rapport au manque d'espace libre mais par rapport à celui de son trop plein avec l'inexistence de leur définition: beaucoup

d'espaces libres signifie qu'il existe peu d'espaces libres qui possèdent une existence réelle. Parallèlement, ces dernières années, l'espace libre se voit au centre d'une densification qui a permis la renaissance des espaces clos. En fait, cette pratique a commencé bien avant avec les espaces clôturés au pied des immeubles que les locataires s'approprient de façon spontanée. Ce mitage du sol par les particuliers et par les autorités recrée des enclos au centre de la composition d'origine générant une incohérence formelle des espaces non construits et une déréglementation au niveau du statut (du public vers le privé) et des fonctions.

Quant à la voirie, elle est fondée sur la hiérarchisation et la séparation de la circulation mécanique et piétonne. Conçue pour circuler seulement, elle perd son rôle de lieu d'échanges sociaux. La hiérarchie des voies laisse peu de choix dans les itinéraires et peu de possibilités d'évolution. Face à cette situation, où les plus grandes contraintes sont imposées aux piétons, ces derniers créent leurs propres pistes qu'ils empruntent même en hiver car le réseau de la voirie est rigide.

Les voies sont certes classées mais ne sont pas différenciées. Elles ne présentent pas de caractéristiques distinctes ni dans leurs profils, ni dans leur aménagement et leurs plantations, ni leurs mobiliers urbains, ni même leur appellation. Les nœuds, points de jonction et de décision sont réduits à de simples intersections toutes semblables. Dans la plupart des cas, ils constituent des zones de conflit où le problème de la circulation mécanique est anarchique. Rares sont ceux qui possèdent une image forte et sont identifiable par leur traitement particulier et le mobilier urbain qu'ils comportent.

Pour terminer, par la médiation de ces composantes urbaines préconisées, des fragments urbains voire des villes entières sont crées qui donnent naissances à des environnements où vivent des milliers de personnes. Ces environnements se composent à partir des mêmes séquences urbaines : barre → espace libre → voirie. Ces séquences se répètent à l'infini engendrant une monotonie dans le paysage urbain. Ce dernier est dominé par la standardisation des éléments architecturaux, par la ligne droite et par les volumes géométriques les plus simples et les alignements les plus stricts.

Ces environnements sont figés; ils n'évoluent pas, au contraire, ils se dégradent. Ils n'ont pas d'affiliation historique et ne pourront se constituer une histoire posant le problème de leur devenir.

Annexe

Liste des figures.

n°	Titre	page
1	Effet de perspective.	**37**
2	Les constances des formes visuelles.	**38**
3	Effet de l'environnement sur l'homme.	**136**
4	Vue en plan d'un projet de crèche (ville nouvelle Ali Mendjeli)	**144**
5	Etude de l'axe structurant comme un tableau de peintre. (Ville nouvelle Ali Mendjeli)	**153**
6	Le relief de Constantine.	**159**
7	L'occupation urbaine de la ville de Constantine	**160**
8	Le site originel de Constantine.	**161**
9	La cité médiévale de Carcassonne	**189**
10	Rue du vieux Paris.	**190**
11	Cité catholique, 1440.	**191**
12	Londres, le viaduc de Ludgate Hill.	**192**
13	Le site de la médina de Constantine	**196**
14	La Médina de Constantine.	**197**
15	Placette de Sidi Djliss.	**198**
16	L'environnement de l'espace traditionnel.	**199**
17	Intégration au site et respect du climat.	**200**
18	Eléments architectoniques de la médina.	**201**
19	Premières extensions coloniales.	**203**
20	Vues aériennes de la médina de Constantine.	**204**
21	Les extensions coloniales.	**205**
22	Juxtaposition de deux tissus antagonistes.	**206**
23	La place de la brèche	**207**
24	Le tracé colonial régulier contrastant avec la compacité du tissu traditionnel	**208**
25	Grand ensemble Marly-Le-Roy.	**273**
26	Tours et barres.	**275**
27	Articulation espace vert –barre ou tour.	**281**
28	Sarcelles-Lochère.	**285**
29	La medina.	**301**
30 à 33	Reconstitution des parcours de la vieille ville en trois D.	**302**

34	L'intervention coloniale sur le rocher.	**310**
35	La délimitation du terrain d'assiette du Ciloc.	**316**
36	Croquis montrant le relief du terrain.	**317**
37	Croquis expliquant la disposition à 45°.	**319**
38	L'unité bâtie.	**320**
39	La disposition des tours- barres du Ciloc	**322**
40	ZHUN de Daksi. Délimitation schématique du site.	**341**
41	Délimitation de la ZHUN de Daksi.	**349**
42	ZHUN de Daksi. La structuration de la zone d'étude	**351**
43	Eléments structurants de la ZHUN de Daksi.	**352**
44	Schéma d'organisation de la zone I.	**353**
45	La structuration de la zone I.	**354**
46	Le Principe d'organisation de la zone II.	**357**
47	Le Principe d'organisation de la zone III.	**360**
48	Le Principe d'Organisation de la Zone IV.	**362**
49	La voie primaire-primaire.	**366**
50	Profil de la route nationale 03.	**366**
51	Les voies primaires-secondaires.	**368**
52	Profil de la voie primaire – secondaire.	**369**
53	Les voies secondaires.	**372**
54	Les voies tertiaires.	**375**
55	Hiérarchisation des noeuds	**379**
56	Les nœuds primaires-primaires.	**380**
57	Reconstitution des nœuds primaire- primaire avec leur environnement immédiat.	**384**
58	Fonctions urbaines existantes dans le secteur étudié	**385**
59,60	Les séquences virtuelles reconstituant les nœuds avec le tronçon les reliant.	**386**
61,62	Les séquences virtuelles reconstituant les nœuds avec le tronçon les reliant.	**387**
63	Les nœuds primaires-secondaires.	**388**
64	Les nœuds secondaires.	**389**
65	La maille primaire.	**393**
66	Les mailles primaires-secondaires.	**394**
67	Les mailles secondaires.	**396**

68	Le plot.	**397**
69	La tour en H.	**398**
70	La barre isolée.	**399**
71	Barre avec glissement.	**400**
72	Barres à glissements multiples.	**401**
73	Barres avec décrochement unilatéral.	**402**
74	Disposition en L de deux barres mais dissociées	**403**
75	Maille régulière.	**405**
76	Maille régulière.	**406**
77	Maille irrégulière à coté curviligne.	**407**
78	Maille irrégulière .	**409**
79	Schématisation du principe d'organisation.	**411**
80	Maille irrégulière limitrophe au boulevard.	**412**
81	Maille irrégulière occupée par un équipement.	**416**
82	Maille limitrophe à l'oued.	**418**
83	Schématisation de la disposition en U.	**419**
84	Le principe d'occupation de la maille.	**421**
85	Occupation des deux mailles.	**422**
86	ZHUN de Boussouf. Environnement immédiat.	**434**
87	La présence des terrains vagues à l'intérieur de la zone urbanisée.	**436**
88	Chronologie de création de la ZHUN de Boussouf.	**443**
89	Principe de structuration de la ZHUN de Boussouf.	**447**
90	Disposition curviligne du groupements.	**450**
91	Disposition en U discontinu.	**452**
92	Développement le long de la voie.	**454**
93	Disposition des équipements.	**458**
94	Délimitation et organisation de la zone II.	**463**
95	Délimitation et structuration de la zone III.	**468**
96	La voie pimaire-primaire.	**472**
97	La forme de l'axe primaire- secondaire.	**473**
98	Le tracé des voies secondaires.	**475**
99	Profil d'une voie secondaire- secondaire	**480**
100	Le tracé des voies tertiaires mécaniques.	**481**
101	Profil d'une voie tertiaire avec un cul de sac.	**482**

102	Croquis montrant la disposition des plates formes	**487**
103	La hiérarchisation des nœuds	**489**
104	Les nœuds primaires.	**490**
105	Le nœud primaire- primaire.	**491**
106	La forme et la position du nœud primaire- primaire	**494**
107	Reconstitution en 3D du nœud.	**495**
10 8	Une autre vue du nœud reconstituée en 3D.	**495**
109	Le nœud primaire- secondaire.	**497**
110	Le Nœud primaire- secondaire reconstitué en 3D.	**498**
111	Position des nœuds secondaires Position des nœuds secondaires secondaires et les nœuds tertiaires	**499**
112	Le nœud secondaire- primaire.	**500**
113	Croquis montrant la topographie du nœud secondaire-primaire	**501**
114	Reconstitution en 3D du nœud secondaire- primaire.	**503**
115	Reconstitution en 3D.	**503**
116	Reconstitution en 3D de l'environnement entourant le nœud.	**504**
117	La maille primaire.	**511**
118	Les mailles secondaires et leur disposition.	**512**
119	La barre autonome ou le plot isolé.	**515**
120	La barre à redan de R+4.	**516**
121	La barre avec un glissement transversal.	**518**
122	La tour en H .	**520**
123	La tour R+7	**522**
124	Les chalets.	**525**
125	La superficie et les dimensions des parcelles prises comme exemple	**528**
126	Un exemple de découpage parcellaire de l'habitat individuel : le lotissement.	**529**
127	Mailles B-F.	**531**
128	Etude de la maille B.	**532**
129	Division de la maille B.	**534**
130	Disposition des elements urbains dans la maille tertiaire.	**536**
131	Disposition du bâti dans la maille tertiaire II	**537**
132	La structuration de la maille III.	**539**
133	La structuration de la maille tertiaire I	**541**

134	La maille tertiaire	**543**
135	Le principe d'occupation de la partie basse.	**544**
136	Etude de la maille F.	**546**
137	Croquis montrant la disposition des équipements.	**548**
138	Le principe d'organisation de la maille II.	**549**
139	Disposition du bâti dans la maille tertiaire III.	**551**
140	Mailles E-D.	**553**
141	Croquis montrant la structuration de la maille D.	**554**
142	La structuration de la maille D.	**555**

143	Disposition du bâti dans la maille E.	**558**
144	Etude de la zone affectée pour le collectif.	**559**
145	Ordonnancement du bâti dans la zone du collectif.	**561**
146	La disposition de l'individuel.	**563**
147	Classification des zones selon leur degré de stabilité.	**565**
148	Situation de la ville nouvelle par rapport à Constantine	**577**
149	Schématisation des éléments "atouts " de la ville Ali Mendjeli.	**578**
150	Schématisation de la procédure de programmation	**583**
151	Découpage de la ville nouvelle en quartier.	**586**
152	L'unité de voisinage comme élément de structuration	**587**
153	Schématisation des éléments structurants de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	**591**
154	Schématisation de la structuration globale de la ville nouvelle Ali Mendjeli.	**594**
155	Etude de la voirie principale	**595**
156	Profil du boulevard principal (chemin de wilaya 101).	**596**
157	Profil du boulevard secondaire	**598**
158	Profil d'une voie secondaire.	**599**
159	La disposition des différents types d'habitat.	**604**
160	Les centres d'activités.	**608**
161	La croissance de la ville nouvelle.	**612**
162	Situation de l'unité de voisinage 07 dans la ville nouvelle	**617**
163	Délimitation de l'unité de voisinage 07.	**618**
164	Position de l'habitat collectif et de l'habitat individuel.	**619**
165	L'accessibilité de l'unité de voisinage 07.	**620**

166	Principe d'organisation de l'UV n° 07.	**621**
167	Organisation compositionnelle de l'unité de voisinage 07.	**622**
168	Le découpage de la trame primaire.	**623**
169	Les voies primaires	**624**
170	Etude des voies secondaires.	**627**
171	Le tracé des voies tertiaires	**630**
172	Etude des nœuds.	**634**
173	La maille primaire.	**639**
174	Etude du maillage.	**640**
175	Occupation des mailles par le bâti.	**642**
176	Les mailles affectées pour l'individuel.	**643**
177	Occupation dans la zone affectée au collectif.	**647**
178	Situation des mailles étudiées dans l'unité de voisinage 07	**649**
179	Etude la maille monofonctionnelle occupée par le logement.	**651**
180	Les trois tours associées en triangle.	**652**
181	Association de deux tours en T.	**654**
182	Les tours en arc de cercle.	**656**
183	Schématisation de l'occupation de la maille monofonctionnelle.	**659**
184	La maille -mixte dominée par le logement.	**661**
185	l'unité bâtie en arc de cercle.	**662**
186	L'unité bâtie en L.	**663**
187	Schématisation de l’occupation de la maille mixte	**666**
188	Maille équipement.	**668**

Liste des photos.

n°	Titre	Page
1	Vue sur l'environnement bâti de la ville nouvelle de Ali Mendjeli.	**134**
2	Vue sur l'environnement bâti de la ZHUN Daksi.	**135**
3/4	Le passage de la maquette au projet réel. (crèche à la ville nouvelle de Ali Mendjeli)	**145**
5	Vue générale sur la ZHUN de Ziadia.	**150**
6/7	ZHUN de Boussouf, Ville nouvelle de Ali Mendjeli, Utilisation des modèles internationaux.	**151**
8 à 13	ZHUN de Daksi. Vue d'ensemble.	**212**
14 à 19	ZHUN de Daksi. La voirie.	**213**
20 à 25	ZHUN de Daksi. Les espaces extérieurs.	**214**
26 à 29	ZHUN de Daksi. Les espaces extérieurs.	**215**
30 à 35	ZHUN de Daksi. Les équipements.	**216**
36 à 41	ZHUN de Daksi. Les façades.	**217**
42 à 47	ZHUN de Ziadia. Vue d'ensemble.	**218**
48 à 53	ZHUN de Ziadia. La voirie.	**219**
54 à 59	ZHUN de Ziadia. Les espaces extérieurs.	**220**
60 à 63	ZHUN de Ziadia. Les espaces extérieurs.	**221**
64 à 69	ZHUN de Ziadia. Les équipements.	**222**
70 à 75	ZHUN de Ziadia. Les façades.	**223**
76 à 78	ZHUN de Ziadia. Les façades.	**224**
79 à 82	ZHUN de 5 Juillet. Vue d'ensemble.	**225**
83 à 88	ZHUN de 5 Juillet. La voirie.	**226**
89 à 94	ZHUN de 5 Juillet. Les espaces extérieurs.	**227**
95 à 100	ZHUN de 5 Juillet. Les espaces extérieurs.	**228**
101 à 108	ZHUN 5 de Juillet. Les espaces extérieurs.	**229**
109 à 113	ZHUN de 5 Juillet. Les équipements.	**230**
114 à 119	ZHUN de 5 Juillet. Les façades.	**231**
120 à 124	ZHUN Boussouf. Vue d'ensemble.	**232**
125 à 130	ZHUN de Boussouf. La voirie.	**233**
130 à 135	ZHUN de Boussouf. Les espaces extérieurs.	**234**
136 à 141	ZHUN de Boussouf. Les espaces extérieurs.	**235**
142 à 147	ZHUN de Boussouf. Les espaces extérieurs.	**236**

148 à 153	ZHUN de Boussouf. Les façades.	**237**
153 à 158	ZHUN de Boussouf. Les espaces Extérieurs.	**238**
159 à 162	La ville nouvelle Ali Mendjeli. Vue d'ensemble.	**239**
163 à 168	Ville nouvelle Ali Mendjeli. La voirie.	**240**
169 à 174	Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les espaces extérieurs.	**241**
175 à 180	Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les espaces extérieurs.	**242**
180 à 186	Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les équipements.	**243**
187 à 192	Ville nouvelle Ali Mendjeli. Les façades.	**244**
193 à 200	Le ksar de Ghardaïa.	**292**
201 à 208	L'intérieur du ksar,	**293**
209 à 212	Les extensions récentes d'une agglomération près de Ghardaïa.	**295**
213,214	Reconstitution des parcours de la vieille en trois D.	**302**
215, 216	Extensions coloniales.	**313**
217	Vue aérienne sur le terrain d'assiette des cinq tours- barres du Ciloc.	**315**
218	Silhouette des cinq tours- barres du Ciloc.	**318**
219	Vue sur l'unité bâtie: tour- barre.	**321**
220 à 222	Vue sur le parking.	**323**
223,224	Vues sur l'aire de jeu.	**323**
225	Vue de loin montrant les cinq tours- barres du Ciloc.	**324**
226 à 230	Les réalisations algériennes : ZHUN.	**331**
231, 232	Image de la ville de Constantine.	**338**
233,234	La croissance de la Ville.	**339**
235	Vue sur la cité El Riad.	**340**
236, 237	Vues sur la barrière naturelle : oued.	**342**
238, 239	Vue sur la barrière artificielle : Route nationale 03.	**343**
240 ,241	Vue sur la barrière artificielle : la voie Ferrée.	**344**
242 à 247	Vue sur les équipements de la zone I.	**355**
248 à 251	Vue sur le marché formel et informel situés près du nœud n°2.	**356**
252, 253	Vues sur les équipements de la zone II.	**358**
254 à 259	Vues sur les limites des zones II et III.	**359**
260 à 262	Vue sur les équipements de la zone III.	**361**
263,264	Vue sur les équipements de la zone IV.	**363**
265	Vue sur la voie primaire- primaire.	**367**
266	L'axe primaire- secondaire longeant la barrière naturelle.	**369**

267	Vue sur la voie primaire –secondaire longeant la barrière artificielle.	**370**
268	Vue sur un axe primaire- secondaire traversant la ZHUN	**371**
269	Vue sur une voie secondaire.	**373**
270	Vue sur un deuxième axe secondaire.	**374**
271	Vue sur une voie tertiaire mécanique.	**376**
272	Exemple de voie tertiaire piétonne.	**377**
273	Les Passages crées Spontanément par les Usagers.	**377**
274	Voie tertiaire piétonne.	**378**
275 à 277	Vue sur le nœud primaire- primaire n°1.	**381**
278	Le nœud primaire- primaire n° 2.	**382**
279,280	Différentes prises de vue du nœud primaire- primaire n°2.	**383**
281,282	Vue sur le tronçon de la voie reliant les deux noeuds primaire-primaire.	**383**
283, 284	Vue sur les nœuds secondaires.	**390**
285	Vue sur un nœud tertiaire.	**391**
286	Vue sur un autre type de nœud tertiaire.	**392**
287	Vue sur le plot.	**397**
288	Vue sur la tour en H.	**398**
289	Vue sur la barre	**399**
290	Vue sur le glissement latéral.	**400**
291	Quatre barres associées à redan.	**401**
292	Vue sur les barres avec décrochement.	**402**
293	Vue sur deux plots en L dont les ailes sont dissociées	**403**
294 à 299	Vue sur les projets programmés dans le cadre de la densification de Daksi.	**427**
300	La barrière naturelle.	**432**
301	Vue sur la barrière artificielle.	**433**
302	Vue sur les terrains agricoles.	**435**
303	L'habitat individuel.	**445**
304 à 309	Vues sur les terrains vagues et les talus séparant les zones urbanisées.	**448**
310à 313	Vues sur l'espace intérieur et sur a'Aspect extérieur du groupement curviligne.	**451**
314 à 317	Vues sur les groupements en U.	**453**
318 à 323	Vues sur les groupements linéaires disposés parallèlement à la voie.	**455**
324 à 329	Vues donnant sur les groupements alignés le long de la Voie.	**456**

330 à 334	Vues sur les équipements de la zone I.	**459**
335	Polyclinique en 2005.	**460**
336	La polyclinique reconstruite: fin des travaux en 2007.	**460**
337, 338	Vues sur le boulevard où sont implantés certains équipements.	**461**
339, 340	Vues sur les limites naturelles de la zone II.	**464**
341 à 345	Vues montrant l'intérieur de la zone II.	**465**
346 à 350	Vues sur l'axe mécanique qui divise la zone II en deux.	**466**
351 à 356	Vues montrant l'environnement crée par l'implantation des chalets.	**469**
357 à 362	Vues montrant l'environnement de la zone V.	**470**
363	Vue sur la voie primaire- primaire.	**472**
364	Vue sur l'axe primaire- secondaire.	**474**
365	Vue prise sur l'axe secondaire- primaire.	**476**
366	Vue sur le premier tronçon du boulevard.	**477**
367, 368	Un exemple de voie secondaire – secondaire.	**478**
369	Un autre exemple de voie secondaire- secondaire.	**479**
370	Vue sur l'élargissement de la voie tertiaire.	**482**
371	Vue sur une voie piétonne entourant le plot	**483**
372	Vue sur une voie piétonne entourant le bâtiment	**484**
373 à 374	Vue sur les cheminements crées par les usagers	**485**
375	Vue donnant sur le cheminement piéton reliant deux voies secondaires avant sa réfection.	**486**
376	Vue sur le même cheminement après réfection	**487**
377	Vue sur le nœud d'accès à la ZHUN.	**488**
378	Vue sur le nœud primaire-primaire	**492**
379 à 382	Vue sur le nœud primaire-primaire (coté bas).	**493**
383, 384	Vues sur le nœud primaire- secondaire.	**496**
385	Vue sur un de nœud secondaire- primaire.	**501**
386,387	Vues sur le nœud secondaire-primaire.	**502**
388	Vue sur un des nœuds secondaire- secondaire.	**505**
389,390	Nœuds secondaires- secondaires.	**506**
391	Vue sur un nœud tertiaire.	**508**
392	Vue sur un des noeuds tertiaires.	**508**
393,394	Nœuds tertiaires	**509**
395	Vue sur la barre autonome.	**515**

396, 3 97	Vue sur la barre à redan.	**517**
398, 399	Vue sur la barre avec le glissement transversal	**519**
400,401	Vues sur la seule tour en H.	**521**
402,403	La tour à redan.	**523**
404,405	Vue sur Les chalets.	**526**
406	Vue sur les constructions individuelles de un des lotissements.	**529**
407 à 410	Vues sur les équipements et l'articulation entre l'habitat individuel et le collectif.	**556**
411,413	Logements réalisés et non occupés	**567**
414à 417	Vues montrant les logements réalisés non occupés.	**568**
418 à 420	Les équipements implantés	**569**
421 à426	Vues sur l'environnement immédiat et lointain de Ali Mendjeli.	**579**
427 à 429	Vues sur l'environnement immédiat et lointain de Ali Mendjeli.	**580**
430	Vue sur l'axe longitudinal.	**592**
431	Vue sur l'axe transversal.	**592**
432 à 434	Vues sur le boulevard principal et sur les nœuds qui l'étalonnent.	**597**
435	Vue sur l'axe transversal, le boulevard secondaire.	**598**
436, 439	Vue sur les voies secondaires.	**600**
440, 445	Vues sur les voies tertiaires.	**602**
446 à 451	Vues sur les différentes unités de voisinage réalisées.	**605**
452 à 457	Vues sur les différents types d'habitat se trouvant dans la ville nouvelle.	**606**
458 à 463	Vues sur les équipements réalisés.	**609**
464 à 467	Vues sur le marché informel.	**610**
468, 469	Vues sur la voie primaire- primaire.	**625**
470, 471	Vues sur l'axe primaire- secondaire.	**626**
472, 473	Vues sur les voies secondaires- primaires.	**628**
474, 475	Vues sur les voies secondaires- secondaires.	**628**
476 à 479	Vues sur les voies tertiaires piétonnes.	**631**
480 à 483	Vues sur les voies tertiaires mécaniques.	**631**
484à 487	Vues sur les quatre nœuds primaires.	**635**
488 à 491	Vues sur les nœuds secondaires- primaires.	**636**
492 à 495	Vues sur les nœuds secondaires- secondaires.	**637**
496 à 499	Vues sur les nœuds tertiaires.	**638**
500à 503	Vues sur l'habitat individuel	**644**

504à 509	Vues la zone de l'individuel.	**645**
510	Vue sur l'espace intérieur de la formation étudiée.	**653**
511	Vue sur les tours en T.	**655**
512	Vue sur les tours en arc de cercle.	**657**
513	Vue sur l'unité bâtie en arc de cercle	**662**
514	Vue sur les unités bâties en L.	**664**
515, 516	Vues sur la maille équipement.	**669**

Liste des schémas

n°	titre	page
1	Hypothèse de départ.	**7**
2	La méthodologie de travail.	**9**
3	Les Données permettant la connaissance de l'homme.	**16**
4	Definition du verbe percevoir.	**18**
5	Schématisation du processus perceptif considéré comme un traitement de l'information.	**31**
6	Schématisation du processus perceptif chez les constructivistes.	**33**
7	La première opération du processus perceptif.	**43**
8	Définition du percept.	**45**
9	Le Développement explicatif de l'affectivité selon la conception philosophique de Kant.	**47**
10	Définition de l'affectivité.	**48**
11	Définition du sentiment.	**49**
12	L'aspect irrationnel du sentiment.	**50**
13	Le sentiment comme mode de conscience.	**51**
14	Définition de l'émotion	**52**
15	L'éveil de l'émotion.	**54**
16	Les caractéristiques de l'émotion.	**55**
17	Les réactions émotionnelles.	**56**
18	Définition de la motivation.	**58**
19	La motivation comme processus.	**59**
20	L'importance de la fonction symbolique.	**61**
21	Le besoin de cohérence.	**62**
22	Le niveau d'aspiration.	**63**
23	Définition des attitudes.	**65**
24	Définition du stéréotype.	**65**
25	Définition de l'adaptation.	**68**
26	La culture au sens classique.	**75**
27	Le sens donné à la culture à la renaissance.	**77**
28	L'approche Anthropologique de la Culture à ses débuts.	**78**
29	Les deux sens de la vision anthropologique.	**80**
30	La culture d'un point de vue concret.	**80**

31	Schématisation du concept culture.	**82**
32	Définition contemporaine du concept culturel.	**84**
33	La conception sociologique du vocable culture.	**86**
34	Culture et patrimoine	**87**
35	Définition de la socialisation.	**89**
36	Définition de l'enculturation	**90**
37	Le Processus d'Enculturation chez l'enfant et chez l'adulte.	**91**
38	Définition du phénomène de l'acculturation.	**92**
39	Vision de J.W.Berry de l'acculturation.	**93**
40	Définition du besoin.	**99**
41	Le besoin en tant que situation de carence	**100**
42	Le besoin en sociologie.	**101**
43	Définition de l'intérêt.	**104**
44	L'aspect subjectif de l'intérêt	**105**
45	Le sens objectif de l'intérêt.	**106**
46	Définition de l'aspiration.	**107**
47	Le succès et l'échec.	**108**
48	Le niveau d'aspiration.	**108**
49	La notion de but.	**109**
50	Définition du milieu.	**121**
51	Définition de l'environnement.	**122**
52	Notion de biotope.	**123**
53	Définition de l'environnement donnée par Les sciences de la nature et de la biologie.	**124**
54	Relation entre l'homme et le milieu.	**124**
55	L'environnement selon Lagache	**125**
56	L'environnement en sociologie.	**126**
57	Paramètres constituant l'environnement.	**126**
58	les composants de l'environnement.	**129**
59	Dimension culturelle de l'environnement.	**130**
60	Dimension temporelle de l'environnement	**131**
61	Mécanisme de perception de l'environnement.	**132**
62	Relation homme-environnement.	**133**
63	Le stress selon Hook.	**137**

64	Définition scientifique du stress selon Selye.	**138**
65	Le changement de l'environnement source de stress.	**139**
66	La définition récente du stress et du stresseur.	**139**
67	L'espace source de stress.	**140**
68	Effets de l'environnement sur l'homme.	**141**
69	Définition de l'environnement en architecture.	**142**
70	L'environnement pour l'architecte.	**147**
71	L'architecture : édification des paysages.	**148**
72	Les projets : composant de l'environnement	**149**
73	Le paysage urbain: résultat des choix urbanistiques.	**155**
74	L'intégration en architecture.	**156**
75	Définition de l'espace euclidien.	**164**
76	Les Caractéristiques de l'espace euclidien.	**164**
77	Dimension psychologique de l'espace	**165**
78	Structuration psychique de l'espace.	**166**
79	Définition de l'espace personnel.	**167**
80	L'espace personnel comme territoire portable.	**168**
81	Schématisation de la théorie de Moles (1977).	**169**
82	Schématisation de la théorie de E. T. Hall.	**170**
83	L'espace personnel: langage silencieux.	**171**
84	L'espace personnel comme filtre.	**172**
85	Définition du territoire.	**174**
86	Caractéristiques d'un territoire.	**175**
87	Définition du territoire primaire selon la classification de Altma (1975)	**176**
88	Définition du territoire secondaire selon la classification de Altman (1975).	**176**
89	Définition du territoire public selon la classification de Altman (1975).	**177**
90	L'appropriation de l'espace.	**179**
91	S'approprier un lieu.	**179**
92	Caractéristiques de la société moderne.	**187**
93	Caractéristiques l'individu appartenant à une société moderne.	**188**
94	Chronologie des grands bouleversements.	**188**
95	Caractéristiques de la période préindustrielle.	**189**

96	Caractéristiques de la période industrielle.	**191**
97	Caractéristiques de la période post-industrielle.	**193**
98	Caractéristiques de la société traditionnelle.	**194**
99	L'individu dans la société traditionnelle.	**195**
100	Chronologie d'urbanisation, cas de l'Algérie.	**195**
101	La société algérienne avant la colonisation.	**196**
102	Les caractéristiques de la période coloniale.	**202**
103	La période post-indépendance en algérie.	**209**
104	Effet induit par le choix politique.	**210**
105	La recherche des moyens de subsistance.	**296**
106	La quête de sécurité	**297**
107	La recherche de permanence et de la stabilité.	**297**
108	Les éléments structurant de la médina..	**300**
109	Hiérarchisation spatiale de l'espace urbain traditionnel.	**303**
110	L'occupation française.	**307**

Liste des tableaux :

n°	Titre	Page
1	Logements réalisés entre 1970-1980.	**345**
2	Equipements réalisés entre 1970-1980	**346**
3	Logements réalisés entre 1980-1998.	**347**
4	Equipements réalisés entre 1980-1998 .	**348**
5	ZHUN de Boussouf Logements et équipements réalisés entre 1983 et 1989.	**438**
6	ZHUN de Boussouf. Taux de constructions individuelles, collectives , équipements et activités.	**439**
7	ZHUN de Boussouf. Gabarit des bâtiments.	**439**
8	ZHUN de Boussouf. Equipements programmés et réalisés.	**441**
9	Nombre de logements achevés et non occupés	**566**
10	Les éléments de programmation de la ville nouvelle de Ali Mendjeli	**582**
11	Ville nouvelle Ali Mendjeli. Superficie des unités de voisinage et des quartiers.	**585**
12	Etapes de réalisation des unités de voisinage et surface en hectare.	**613**
13	Avancement des travaux de Construction des logements à l'UV7	**614**
14	Avancement des travaux de construction des équipements	**615**

Conclusion générale :

Créer un groupement de maisons, une unité de voisinage, un quartier, une ville revient à mettre en branle un processus complexe sous tendant la participation de plusieurs acteurs et dépendant de plusieurs paramètres. Croire que l'élaboration et l'édification d'une zone urbaine quelque soit sa taille est une opération aisée c'est méconnaître sa portée car elle est aussi délicate qu'une intervention chirurgicale quant à la précision et la finesse du geste chirurgical. L'enjeu est trop important pour se limiter aux gestes cacophoniques qui reconduisent des modèles théoriques sans tenter de les réinterpréter selon les conditions de notre vie: " peu de choses, et profondes, comme contenu ultime de l'art. Le reste est vanité". (Aldo Rossi, 2001)

S'intéresser et construire un fragment urbain ou une ville constitue une opération complexe qui débute avec une cogitation profonde et surtout efficace avec des prises de décision qui requièrent un engagement moral, financier et humain conscient des incidences induites à court, à moyen et à long terme. Elle se termine par une production d'un environnement que les usagers habitent au sens existentiel du terme, en d'autres termes où l'être humain avec sa nature malléable et variable, se meut.

En effet, tout processus d'urbanisation vise à créer un établissement humain où des milliers de personnes se regroupent, se socialisent pour vivre et produire une culture commune sachant que chacun d'entre eux porte en lui une somme de caractéristiques psychiques universelles et des attributs individuels avec lesquels il affronte le monde et ses semblables. Il prend possession d'un lieu quand il met à l'épreuve sa perception, son affectivité, ses émotions, sa motivation voire sa démotivation, sa culture …, en tissant des relations avec son environnement.

Vivre dans un environnement se traduit par une somme d'actions et de réactions qui lui permettent de se projeter psychiquement et physiquement dans le cade de vie qu'il occupe. Le prolongement et la projection de sa réalité intérieure constituent un processus complexe qui nécessite la connaissance de la nature humaine. C'est une tache que les instigateurs du mouvement moderne en illuminés ont contourné la difficulté en proposant un urbanisme et une architecture fondés sur la notion de l'homme type.

Avisés et clairvoyants, ils ont opté pour l'homme dont la nature se résumait aux besoins fondamentaux. Ainsi, ils fermaient la porte aux difficultés inhérentes à la complexité de celle-ci car une fois entrouverte, elle débouche sur un domaine très vaste qui porte en lui ses propres controverses. Ce qui risquait de constituer un poids lourd qui entraverait et gênerait la logique et les principes fondamentaux du dogme qu'ils allaient ériger.

Parallèlement, parler du mouvement moderne sous – tend un parti architectural clair qui s'exprime à travers la verticalité : la tour, l'horizontalité: la barre, le purisme des formes: les formes géométriques pures, les pilotis, etc.…Le parti architectural représente une décision architecturale qui exprime une intention du problème posé à l'échelle architecturale et non urbanistique. Par conséquence, il serait maladroit de parler du parti architectural à cette échelle d'intervention. Cette dernière concerne l'urbanisme où la ville est réfléchie et pensée.

Ainsi, leurs idées dogmatiques ont fait beaucoup d'adeptes, et elles ont été largement diffusées à travers le monde. Parmi leurs partisans, il y a ceux qui se sont conformés fidèlement à leur ligne de conduite, et ceux qui, confrontés à la matrice d'origine ont défiguré et dénaturé le sens par des interprétations erronées. L'Algérie fait partie de cette dernière catégorie qui a déréglementé les principes fondamentaux par une application travestie face à la réalité historique, politique et socioculturelle du pays. En effet, l'urbanisation du pays en tant que processus de production de l'environnement se caractérise par une série de ruptures notamment après l'indépendance. A croire que la notion de "rupture" est ancrée dans l'histoire du pays soutenu par les conditions circonstancielles internes du pays.

Voulue ou inconsciente, la discontinuité dans le mode d'urbanisation s'est matérialisée à travers les différents environnements produits qui se jouxtent dans la ville. En effet, la rupture urbanistique est patente après l'indépendance, bien que l'Algérie coloniale ait déjà mis un dispositif urbain affilié à la théorie du mouvement moderne dans le cadre du plan social qui porte le nom de "Plan de Constantine". Ainsi, de nombreuses cités ont été érigées en obéissant aux principes du fonctionnalisme tels que : la cité du Ciloc, Filalli, Bosquet, cité des chasseurs…..

Le modèle d'urbanisation qui a été choisi pour planifier la croissance urbaine post- coloniale puise son essence dans le même creuset que les dernières extensions coloniales et pourtant le résultat urbanistique et environnemental est diffèrent. La ville actuelle est empreinte de l'image des grands ensembles faite selon la version algérienne. A travers les exemples étudiés la mise en pratique de ce modèle révèle l'adoption des principes du mouvement moderne mais qui sont appauvris au point où ils sont dénaturés.

L'urbanisme de papier calque des modèles sans comprendre la quintessence de leur contenu ou sans être au courant des rectificatifs ou changements que ses modèles ont subi. Un exemple vécu celui de la théorie d'A. Christopher qui en 1965 revient sur sa première vision expliquant" la ville n'est pas arbre", elle est reprise vingt huit ans après sans prendre compte de l'autocritique établie par son auteur. Cet urbanisme de papier produit des documents en porte à faux par rapport à la réalité du terrain. Le cas de Boussouf est édifiant à plus d'un titre, le terrain classé non urbanisable et portant la pastille rouge qui interdit toute construction à cause de son sol gypseux et la présence de nappes d'eau avec les glissements auxquels il est soumis, se voit assigner le rôle d'un réceptacle pour des milliers de logements avec tous les risques que cela comporte.

En plus, ces documents sont équivoques comportant des indications globales avec des directives d'aménagement sans incidences physiques réelles. Ils sont soumis à des interprétations et spéculations entraînant des dérives urbanistiques graves auxquelles les usagers sont obligés de faire avec car ils n'ont pas d'autres choix. Quant au plan d'occupation du sol qui fixe la valeur des terrains et la nature de la construction, il constitue normalement l'apanage des urbanistes. Il se voit glisser entre les mains des décideurs politiques. D'ailleurs les pressions politiques sont tellement fortes que toute argumentation d'ordre technique est mise de coté.

A la fin du processus d'élaboration et d'exécution, le POS exprime les décisions des autorités fondées sur leur perception de l'espace et des priorités des problèmes urbains à résoudre durant le temps de leur gouvernance. Cette manière de gérer représente une perception aléatoire des problèmes urbains; elle est subordonnée à la vision subjective de l'individu. Elle se trouve assujettie au changement radical tributaire du mode de gouvernance et son instabilité. Ce dérapage existe parce que les

structures institutionnelles garantes de la stabilité et la continuité des opérations urbaines ne sont pas indépendantes. Au contraire, à chaque changement de gouvernance, elles tentent de s'adapter à la nouvelle tutelle et à sa politique.

Par conséquent, les acteurs concernés par la production du cadre bâti: tous corps confondus notamment les décideurs, les urbanistes, les architectes, ne jouent pas le rôle qui leur est assigné. il est vrai que l'instabilité dans la gouvernance et le manque de position charismatique des démiurges de l'espace sont à l'origine de plusieurs déréglementations dénaturant les éléments urbains notamment celle qui consiste à occuper les poches en fait qui ne le sont pas car elles ont une fonction et un statut précis dans la composition d'origine, l'espace libre conçu à bon escient répondant à une logique réglementaire d'ensemble se voit miter par une occupation abusive venant balayer d'un seul coup le principe de l'Open Field pour dégager la vue des bâtiments, l'ensoleillement et l'éclairage pour tout logement, les aires de jeu et les espace verts pour les habitants des grands ensembles.

Ainsi, il faut comprendre que chaque composante urbaine proposée par le mouvement moderne est réfléchie en tant qu'entité possédant des caractéristiques propres. Elle s'insère ensuite dans une logique globale où tous les éléments urbains sont mis en relation pour former un tout cohérent. En fait, leur association est règlementée de telle manière que si un composant venait à disparaître, l'ensemble n'a plus de sens.

C'est vrai que les problèmes de terrains disponibles se posent avec acuité et les conditions économiques et politiques sont difficiles mais il est important qu'on sache que toute action concernant l'urbanisme s'inscrit sur l'espace en produisant un environnement. Ces cadres bâtis sont voués à être des réceptacles où naissent, grandissent et s'épanouissent des générations successives. Peut on hypothéquer leur "habiter"? Doit on continuer à faire de l'urbanisme au gré des gouvernances et non de ceux qui les habitent?

Il est nécessaire de comprendre et d'estimer la portée des actes de l'urbanisme. En effet, si les erreurs des médecins sont enterrées, celles des démiurges de l'espace: urbanistes ou architectes, constituent des témoins apparents de notre manque d'ingéniosité et de perspicacité à surmonter les embûches survenant lors des décisions importantes à prendre et à jouer le rôle qui est dévolu aux démiurges de l'espace dans la

société. Elles témoignent de notre incapacité d'être à la hauteur de la noblesse de la profession celle qui consiste à créer et construire des villes pour nos semblables.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Acedo, A.C., Edilux, « L'Alhambra vue de près », Edilux S. L, Espagne, 2000.

Arnheim, R., « Dynamique de la forme urbaine », Editions Mardaga, Bruxelles, 1986.

Auzelle, R., « Clefs pour l'urbanisme », Editions Seghers, Paris, 1971.

Bailly, A., Baumont, C., Huriot, J.M., Sallez, A., « Représenter la ville », Editions Economica, Paris, 1995

Beaud, M., « L'art de la thèse », Editions Casbah, Alger, 1999.

Beguin, F., « Arabisance », Dunod, Paris, 1983.

Beguin, F., « Le paysage », Flammarion, Evreux, 1995.

Belli-Riz, P., «Les espaces publics modernes», Le Moniteur, Paris, 1997.

Benevolo, L., « Histoire de l'architecture moderne », Dunod, Paris, t.1, La révolution industrielle, 1987,

Bourdieu, P., Sayed, A., « Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie », Les éditions de Minuit, Paris, 1964.

Brûlé, J.C., Fontaine, J., « L'Algérie volontarisme étatique et Aménagement du territoire », OPU, Alger, 1986.

Camilleri, C., Vinsonneau, G., « Psychologie et culture : concepts et méthodes», Armand

Castex, J., Depaule, J. C., Panerai, P., « Formes urbaines : de l'îlot à la barre », Dunod, Paris, 1980.

Chemetov, P., « La fabrique des villes », Editions de l'aube, Saint-Amand-Montrond, 1992.

Choay, F., «L'urbanisme, utopies et réalités, Seuil, Paris, 1965.

Choay, F., Merlin, P., «Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement», 1re Edition, Presses Universitaires de France, Paris, 1988.

Chombart De Lauwe, P. H., « La culture et Le pouvoir », Edition L'Harmattan, Paris, 1983.

Côte, M., « L'Algérie ou l'espace retourné », Flammarion, France, 1988.

Côte, M., « Constantine –cité antique et ville nouvelle-», Editions Media- Plus Constantine, 2006.

Dehan, P., Jullien, B., «Au debout des chemins de grue in Les espaces publics modernes», Le Moniteur, Paris, 1997.

Dictionnaires Marabout Université, Gérard & Cie, Verviers, 1972.

Donnadieu, B., « L'apprentissage du regard », Editions De La Villette, Paris, 2002.

Duplay, C. et M., « Méthode illustrée de création architecturale », Editions du Moniteur, Paris, 1982.

Encyclopédie « Universalys », version 9, 2003.

Faye, P., Faye, B., Tournaire, M., Godard, A., Pauvert, J. J., « sites et sitologie », France, 1974.

Fisher, G. N., « Psychologie de l'environnement social », Dunod, Paris, 1997.

Fixot, A.M., «Architecture, Urbanisme et Utilitarisme», La découverte, Paris, 1999.

G. Moser, G., Weiss, K., « Espace de vie », Armand Colin, Paris, 2003.

Golvin, L., « Palais et demeures d'Alger à la période Ottomane », Tardy Quercy(S. A), Cahors, 1988.

Goudron, J.L., « La rue : essai sur l'économie de la forme urbaine », Editions de l'Aube, France, 2001.

Grawitz, M., « Lexique des sciences sociales», 7éme édition, Dalloz, Paris, 1999.

Hall, E. T., « La dimension cachée », Editions du Seuil, Paris, 1971.

Jimenez, M., « La psychologie de la perception », Flammarion, France, 1997.

Le Dantec, J. P., « Pour un baroque moderne urbain et architectural », in Projet urbain et grands ensembles, Revue du Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, N° 5-6, Nov. Dec 1993.

Levy-Leboyer, C., « Psychologie et Environnement », Presses Universitaires de France, Paris, 1980.

Loiseau, J.M., Terrasson, F., Trochel, Y., « Le paysage urbain », Editions Sang de la Terre »,

Loupiac, C., « La ville entre représentations et réalités », Scérén [C N D P], Paris, 2005.

Lynch, K., «Image de la cite», Dunod, Paris, 1976.

Lynch, K., « Voir et planifier », Dunod, Paris, 1982.

Mangin, D., Panerai, P., « Projet Urbain », Editions Parenthèses, Marseille, 1999.

Moch, A., « Les stress de l'environnement », Presses Universitaires de Vincennes, Paris, 1989.

Moles, A., Rohmer, E., « Psychologie de l'espace », Editions L'Harmattan, Paris, 1998.

Moore, Ch., Allen, G., « L'architecture sensible : espace, échelle et forme », Bordas, Paris, 1981.

Morval, J., « Introduction à la psychologie de l'environnement », Editions Mardaga, Bruxelles, 1981.

Moser, G., Weiss, K., «Espace de vie: aspect de la relation homme- environnement», Armand Colin, Paris, 2003.

Nacer, M., « Libéralisation et Aménagement du Territoire », in Habitat, Tradition et Modernité, N°3, Editions ARCCO, Alger, 1995.

P. Panerai, P., Demorgon, M., Depaule, J. C., « Analyse urbaine », Parenthèses, Marseille, 2002.

Panerai, P., Depaule, J.C., Demorgon, M., Veyrenche, M., «Eléments d'analyse urbaine, Archives d'Architecture Moderne», Belgique, 1980.

Panerai, P., « Analyse Urbaine », Editions Parenthèses, Marseille, 1999.

Pellegrino, P., « Figures architecturales, Formes urbaines », Editions Anthropos (Economica), Paris, 1994.

Pellegrino, P., « Le sens de l'espace : la dynamique urbaine », Anthropos (Economica), Paris, 2000.

Picon- Lefebvre, V dir., « Les espaces publics modernes : situations et propositions », Le Moniteur, Paris, 1997.

Picon-Lefebvre, V dir., « Les espaces publics modernes », Groupe Moniteur, Paris, 1997.

Rambaud, P., «Société rurale et urbanisation», 2éme édition, Seuil, Paris, 1969.

Reichert, H., Remond, J.D., «Analyse sociale de la ville», Edition Masson, Paris, 1980.

Renier, A dir., « Espace et Représentation : Penser l'espace », Editions De La Villette, Paris, 2 ème éd., 1989.

Reuchlin, M., « Psychologie », Presses Universitaires de France, Paris, 1980.

Revue Du M. A. U. S. S, Second Semestre 1999, N°14, La Découverte, Paris, 1999.

Roncayolo, M., « La ville et ses territoires », Editions Gallimard, France, 1990.

Roncayolo, M., Paquot, T., « Villes et Civilisation urbaine XVIII ème- XX ème siècle », Edition Larousse, Paris, 1992.

Rossi, A., «L'architecture de la ville», Infolio éditions, Dijon, 2001.

Schulz, C. N., « Loci Genius », Mardaga .P, Bruxelles, 1981.

Thiberge, C., « La ville en creux », Editions du Linteau, Paris, 2002.

Vinsonneau, G., « Culture et Comportement », Armand Colin/ Masson, Paris, 1997.

ملخص

تعتبر ظاهرة التعمير من الظواهر التي تشهد على عبقرية الإنسان. بالفعل فان إنتاج مجال حضري أو مدينة يتطلب حس و كفاءة تطبيقية و كذلك قدرات عقلية معتبرة تسمح بتخطيط و برمجة ثم تصميم و انجاز مجموعة من العناصر الحضرية .تؤدى شتى المخططات العمرانية إلى خلق بيئة يعيش و يكبر فيها ألاف من الأشخاص و بالأحرى يسكنون في هذه البيئة التي تحيط بهم و ذلك باتم المعنى لمبدأ السكن.

عرفت الجزائر في السبعينات مخططات عمرانية كان هدفها التحكم في تضخم المدن و توجيه نموها الذي أصبح إشكالي. تجسدت هذه المخططات عبر عمليات مناطق السكن الحضري الجديدة و المدن الجديدة (في حالة مدينة قسنطينة).

في هذا السياق تم انجاز عدة منشات سكنية حضرية خضعت لمبادئ الحركة الحديثة للهندسة المعمارية وذلك في تصميم مخطط الكتلة و العناصر المعمارية المستعملة و كذلك العلاقة التي تربطهم .
هذا الشكل من المخططات المصممة على طاولة الرسم كلوحة فنية يتميزبإستعمال معيارالنظامى و توحيد نمط العناصر المعمارية للمشاريع المنجزة. هذه العناصر التي تخضع لما نستطيع تسميته عمران مخطط الكتلة للحركة الحديثة أدت إلى خلق بيئة مفككة تتكون من سكنات على شكل أبراج و سكنات أفقية منعزلة و منتثرة بدون تنظيم للمجال الحضري.

تحتضن هذه المنشئات السكنية عدد مهم من السكان وجب عليهم التأقلم ببيئتهم و يكون ذلك ببذل جهد. لكن مع مضي الوقت يتلاشى هذا التأقلم و يتحول إلى ظاهرة لامبالاة مؤدية إلى تخريب البيئة الحضرية.

كلمات المفتاح: الإنسان- الإدراك- التأقلم- البيئة- عمران- تعمير- منشئات سكنية- مناطق السكن الحضري الجديدة- مدينة جديدة- الحركة الحديثة.

Résumé

Considérée comme phénomène mondial, l'urbanisation témoigne de l'ingéniosité de l'homme. En effet, créer un fragment urbain ou une ville requiert d'importantes capacités mentales et un sens pratique d'exécution qui permettent la planification, la programmation, la conception et la réalisation d'un ensemble de composants urbains. Tout acte ou geste urbanistique (d'urbanisme) donne naissance à des environnements où des milliers de personnes naissent, grandissent, en d'autres termes habitent le monde qui les environne.

Depuis les années 1970, l'Algérie connaît une urbanisation planifiée intense qui a permis de mettre en place un dispositif urbain sous forme de ZHUN ou, récemment, de ville nouvelle (cas de Constantine). Les deux formes d'urbanisation ont été préconisées afin de répondre à la crise du logement et orienter, maîtriser la croissance des villes algériennes qui est devenue problématique.

Ainsi, plusieurs grands ensembles ont vu le jour puisant leur essence des principes du mouvement moderne quant à l'organisation du plan masse, les éléments urbains usités, la logique qui les unit. Ce modèle d'urbanisation planifié et esquissé sur une planche à dessin comme un tableau de peinture, se caractérise par la standardisation et la normalisation des projets considérés comme des objets architecturaux.

Obéissant à l'urbanisme de plan masse, ces objets architecturaux ont donné naissance à un environnement disloqué avec les milliers de barres et de tours isolées et disséminées sans structurer l'espace urbain. Ces réceptacles urbains accueillent des milliers de personnes qui, au prix d'un effort, doivent s'y adapter. A la longue cet effort d'adaptation s'amenuise remplacé par le laisser aller qui génère une dégradation de l'environnement bâti.

Mots clefs: L'homme, perception, adaptation, environnement, urbanisme, urbanisation, grands ensembles, ZHUN, ville nouvelle, mouvement moderne.

Abstract

Regarded as world phenomenon, the urbanization testifies to ingenuity of man. Indeed, to creating an urban fragment or a city requires important mental capacities and a practical direction of execution which allow scheduling, programming and designing the entire urban components. Any act of town planning constitutes the first step for producing the built environment where thousands of people live.

Since the years 1970, Algeria knew an intensive planned urbanization which made possible to set up an urban device in form of ZHUN or, lately, of new town (case of Constantine). The two shapes of urbanization have been chosen in order to respond to the housing shortage and to manage and to control the sprawl of the Algerian cities which are becoming problematic fact.

Therefore, several mass housing (grands ensembles) were born drawing their essence from the principles of the modern movement as for the organization of the layout, the used urban elements and the logic that linking them. This model of urbanization planned and outlined on a drawing board like a picture, is characterized by the standardization and the normalization of the projects considered like architectural objects.

Obeying to the town planning of layout, these architectural objects gave rise to an environment dislocated with the thousands of bars and towers insulated and disseminated without structuring the urban space. These urban receptacles accommodate thousands of people which, at the cost of an effort, must adapt to the built environment. In coming times, this effort of adaptation will reduce itself and will be replaced with carelessness which generates the deterioration of the environment built.

Key words: The man, perception, adaptation, environment, urbanism, urbanization, new mass housing (grands ensembles), ZHUN, new city, modern movement.